

NIHIL OBSTAT

Fr. P.- M. BÉLIVEAU, O. P.

S. T. L.

Fr. E.-P. NOEL, O. P.

S. T. M.

Fr. HENRICUS HAGE, O. P.

S. T. L., PROVINCIALIS

IMPRIMATUR

Parisiis, die 3^a Aprilis 1913

G. LEFEBVRE

V. G.

Paul-V. CHARLAND
DES FRÈRES PRÊCHEURS

Madame sainte Anne

ET

son culte au moyen âge



TOME II

PARIS
LIBRAIRIE ALPHONSE PICARD ET FILS

82, RUE BONAPARTE

1913

Fin de l'étude
sur
Le culte de sainte Anne
en Orient

SUITE DE L'ARTICLE PRÉCÉDENT ¹

Ancienneté des fêtes liturgiques de Madame Sainte Anne

(Les 8 et 9 septembre, 25 juillet, 21 novembre
et 9 décembre.)

Il y a ce mot du poète : *...e man che trema*, et c'est bien ainsi, en effet, « avec une main qui tremble », que nous entreprenons cette nouvelle étude où tout est question à résoudre, à commencer par l'ancienneté du culte liturgique de la Vierge elle-même, problème auquel nous devons cependant revenir.

Récemment, en mai de cette année (1911), un titre plein de promesses se lisait au frontispice d'une Revue ecclésiastique : *L'histoire de la piété mariale* ², et n'était-ce pas enfin, sinon tout un volume, au moins son premier chapitre qui nous était donné, en attendant la suite aux prochains numéros ? Car, de fait, nous est-il dit, cette « histoire curieuse et utile, dont Mosheim, après les centuriateurs de Magdebourg, a soupçonné, l'un des

1. A la bibliographie de la page 217, ajouter : Baillet (Adrien), *Les vies des Saints*, diverses éditions. — Godet (P.), *L'histoire de la piété mariale*, dans *Revue du Clergé français*, 15 mai 1911. — Hergenroether (cardinal), D. S. Phelan, traducteur, *History of the devotion to the blessed Virgin in the first ten centuries*, in-32, Saint-Louis, 1880. — Herzog (Guillaume), *La sainte Vierge dans l'histoire*, in-8, Paris, 1908. — Thomassin (L.), *Traité des Fêtes de l'Église*, in-12, 1681. — Vacandard (E.), *Origines du culte des saints... Les fêtes de la sainte Vierge*, dans *Revue du Clergé français*, 15 mai 1911.

2. Dans *Revue du Clergé français*. Cet article, trop court, suit immédiatement une partie de l'étude de M. E. Vacandard sur les *Origines du culte des saints*, où quelques pages sont consacrées au culte de Marie. On est bien aise que, sur quelques points au moins, la seconde lecture corrige un peu l'effet de la première. C'était peut-être ce que voulait la *Revue*.

premiers, peut-être, la particulière importance, aucune main savante et impartiale ne s'est encore avisée de l'écrire en France » — lisez : *en Europe* — « *ex professo*, avec l'ampleur légitime. » Hélas ! pourtant, l'auteur de l'écrit précité, M. P. Godet, nous avertissait dès les premières lignes qu'il allait lui-même se contenter « d'en saisir les contours principaux et d'en esquisser la physionomie générale. »

Notons toutefois que l'Amérique va peut-être nous donner à bref délai ce que l'Europe nous a jusqu'à ce jour refusé. Que manque-t-il en effet à l'admirable ouvrage, les *Fasti Mariani*, du Docteur F.-G. Holweck de Saint-Louis, Missouri, pour devenir cette « Histoire du culte liturgique de la Vierge », toujours désirée et toujours attendue ? Un chapitre préliminaire traitant *ex professo* de l'ancienneté de ce même culte, et un autre, pas davantage, où nous serait montrée, siècle par siècle, son évolution progressive. Ensuite viendrait, tel qu'il est déjà, ou sauf quelques légères corrections, le calendrier des fêtes mariales, c'est-à-dire plutôt le relevé ou l'historique succinct de quatre cent soixante fêtes de la Vierge, plus qu'il n'en faut, on le voit, pour occuper chacun des jours de l'année : immense *litanie* « à la grecque », le plus beau commentaire que nous connaissions de ce texte de saint Jean : « Jésus ayant vu sa Mère et près d'elle le disciple qu'il aimait, il dit à sa Mère : Femme, voilà votre fils. Ensuite il dit au disciple : Voilà votre Mère. Et dès cette heure, le disciple la prit dans sa propre famille. »

Pour revenir à M. Godet, son « esquisse, » comme il semble l'appeler lui-même, se limite en effet à quelques pages, seize ou dix-sept à peine, mais ce sont des pages, quelques-unes plus particulièrement, qui pèsent, qui valent à elles seules tout un livre, qui font du bien, qui en font mieux que jamais après la lecture de tant d'autres, soit anciennes, soit surtout contemporaines, où la science — ou plutôt cette contrefaçon, cette singerie de la science qui s'appelle « l'érudition » — a l'air de chicaner et chicane en effet à la Vierge Marie les hommages que les premiers siècles chrétiens ont pu lui rendre, et de fait lui ont rendus. Écoutons un moment :

« Selon les centuriateurs de Magdebourg, la piété mariale ne

serait éclore que du parallèle fameux institué par saint Irénée à deux reprises, vers la fin du ⁱⁱ^e siècle, entre la chute meurtrière d'Ève et le rôle réparateur de la Vierge Marie. Plus hardis que leurs devanciers, les libres penseurs de notre temps, Maury, Michelet, Sainte-Beuve, etc., sont allés plus loin et ont rattaché la naissance de cette dévotion, soit au ^v^e siècle et à la proclamation dans le concile d'Éphèse de la maternité divine de Marie, soit au ^{ix}^e siècle qui vit s'affermir et se propager la croyance à l'Assomption de la sainte Vierge ; soit même au ^{xiii}^e siècle où l'élan du sentiment public fit de la Mère du Sauveur, à les entendre, une quatrième personne de la Trinité, le Dieu du monde. Tous d'ailleurs, ils s'accordent à reconnaître et à signaler dans la piété mariale une rupture avec l'idée chrétienne primitive.»

C'est bien cela : « Mentez, mentez, il en restera toujours quelque chose. » Il est resté en effet *quelque chose* dans la mentalité contemporaine, et, par exemple, à considérer dans son ensemble la littérature abondante, aussi abondante qu'érudite, dont notre siècle commençant a prétendu honorer la Vierge de l'Immaculée Conception, à l'occasion du cinquantenaire de la proclamation de ce dogme, quelle impression reste au cœur et à l'esprit, une fois toute cette lecture, cette affligeante lecture achevée ? On hésite à parler de ces choses : on jette au panier, les unes après les autres des réflexions personnelles qui risquent d'être malsonnantes à force d'être sincères ; puis malgré tout et au risque de passer pour un « prophète en délire », on ose avouer cette impression dernière : une impression de profonde tristesse ou même d'indicible dégoût. Évidemment le souci de la vérité doit primer tout en histoire, en critique, en simple littérature comme partout ailleurs, mais en mille et une questions, et notamment en celle qui nous occupe, où est au juste la vérité ? Les plus sages d'autrefois ne l'ont pas su : comment ceux d'aujourd'hui le savent-ils davantage ? Mais chez les sages d'aujourd'hui, il faut bien le reconnaître, il y a une tendance trop marquée à faire fi de l'ancienne sagesse trop courte, semble-t-il, par maint endroit ; à intrôner la sagesse qui sait trop et que réprouvait ce vieil arriéré de saint Paul ; à glorifier la science qui dit tout, fût-ce sans profit appréciable, et au seul détriment de ce respect profond, sacré,

tout fait de Dieu, dont nous devrions entourer tout ce qui, en effet, est de Dieu. La science n'a pas tort, dira-t-on, et c'est vrai en général, mais, franchement, n'est-il pas bien triste de n'avoir pas tort, d'avoir même raison quand on ternit tant soit peu l'auréole de la sainte Église de Jésus-Christ ? « L'Église est une femme, l'Église est une mère ! » et il en est pour croire encore à cette vieille formule qui n'a pas varié depuis vingt siècles : « L'Église est l'épouse de Jésus Christ, l'épouse qu'il s'est acquise au prix de son sang. » Est-ce trop faire que de la respecter ; de ne pas l'accuser d'innovations arbitraires ou même de contradiction, alors qu'elle obéissait simplement, comme toute chose créée, à la loi du progrès ? Est-ce trop faire que d'honorer en même temps, au moins pour la forme si le cœur malheureusement n'y est pas, la Mère de Jésus-Christ, c'est-à-dire de ne pas faire de sa présence dans l'Église une intrusion que rien ne justifiait ; c'est-à-dire, encore une fois, de ne pas lui chicaner, comme si on en était jaloux, la vénération, la confiance et l'amour que les premiers siècles avaient tout aussi bien que le moyen âge et les temps modernes le droit de lui témoigner, et nous ajouterons puisque c'est le lieu : de témoigner en même temps, quoi qu'on en dise, à sa sainte et bienheureuse Mère ? Quand la griserie du savoir, de la petite science « qui gonfle », aura passé, il restera « l'unique nécessaire », et bienheureux alors qui pourra compter sur quelques *instruments de salut* !

Sans doute *non erat hic locus*, et nous revenons à l'article bienfaisant de M. Godet, bienfaisant malgré quelque reste de condescendance pour les vieux clichés et pour dame Littérature :

« Enracinée et comme ancrée dans le mystère de l'Incarnation, la piété mariale, dont l'origine se cache discrètement, non toutefois sans se laisser entrevoir, est contemporaine, au fond, de la naissance de l'Église. Bien avant que saint Ignace d'Antioche et saint Irénée de Lyon n'aient salué dans la Vierge Marie, l'un la Mère du Christ¹, l'autre l'Avocate, ou la patronne du genre

1. *Ad Eph.*, c. vii ; *ad Trall.*, c. ix ; *Ad Smyrn.*, c. i.

humain¹,... l'idée de sa grandeur et de ses charmes, de sa sainteté et de ses privilèges, de son rôle unique en un mot dans le plan divin, possède déjà, en y germant, l'âme chrétienne. Le Saint-Esprit n'est même pas descendu au jour de la Pentecôte sur le noyau primitif de l'Église naissante que l'écrivain sacré² nomme spécialement la Vierge Marie dans le Cénacle, pour la distinguer des autres femmes qui s'y étaient enfermées avec elle, et témoigne par là du particulier respect dont les fidèles entouraient le plus grand nom qui soit après le nom du Sauveur du monde. Renan³ avec plusieurs critiques protestants, n'a pu s'empêcher de reconnaître cette marque assurée d'une profonde et silencieuse vénération. La haute idée de la Vierge Marie, synthétique d'abord comme toutes les grandes idées, moins développée sans doute et moins appliquée lors de son apparition qu'elle ne l'a été dans la suite, s'analysera, s'éclairera, se précisera, gagnera peu à peu en rayonnement et en puissance, mais, dans sa substance, elle n'a jamais varié... Pas d'époque en effet où Marie ne soit religieusement honorée, filialement invoquée, fidèlement imitée. La vénération, l'invocation, l'imitation de la Vierge Marie, ces trois grands devoirs de la piété qui nous occupe, sont de tout temps reconnus et mis en pratique. Pendant l'enfance même du christianisme, à travers les difficultés et les obscurités de cette première période, on remarque qu'ils animent et dominent de plus en plus la pensée comme les mœurs des chrétiens. Ce courant d'idées, qui deviendra plus tard irrésistible, s'annonce et se dessine déjà dans les quatre premiers siècles. L'âge des persécutions sanglantes et des luttes de l'arianisme en garde des traces visibles à qui ne veut pas fermer les yeux⁴.

A moins de supposer que les chrétiens des premiers âges n'avaient aucun sens religieux, aucune piété, ou à moins d'en être soi-même totalement dépourvu, on ne peut pas révoquer en doute le noble témoignage qu'on vient de lire. Mais, dira-t-on

1. *Adv. Hæres.*, l. III, 22 ; l. V, 19.

2. *Act. des Ap.*, c. i, v. 14.

3. *Vie de Jésus*, p. 154.

4. *Loc. cit.*, p. 442.

peut-être, la question n'est pas là, c'est-à-dire ne porte pas sur le culte privé, intérieur, personnel ou individuel de la sainte Vierge ; elle porte sur son culte extérieur, public, liturgique — en autant qu'on peut parler de liturgie pour une époque où il n'en existait même pas. Or ici même, quelques cents pages plus haut, on reconnaissait que le culte public de la Vierge n'est apparu qu'assez tard dans l'Église, et cela surtout parce que les ennemis de la foi chrétienne ou même les nouveaux convertis n'auraient pas su distinguer entre cette dévotion et les idolâtries proscrites ¹. Oui, en effet, l'Église devait être prudente et elle l'a été ; elle a dû longtemps comprimer, arrêter sur ses lèvres l'élan de sa piété mariale, mais précisément, nous avons fait ailleurs une distinction entre l'Église et l'Église, c'est-à-dire entre la liturgie de l'Église romaine et celle des églises locales ou particulières, celle-ci, autrefois, se créant selon sa dévotion des fêtes que le Saint-Siège approuvait sans cependant les adopter pour lui-même. C'est ainsi que nous avons vu s'établir le culte des martyrs, culte d'abord local, mais qui s'étendit peu à peu d'une communauté à l'autre, jusqu'à devenir universel ou à peu près.

Or, comme l'écrivait récemment le P. Terrien : « Pouvons-nous imaginer que les chrétiens, si empressés de glorifier les martyrs, comme une infinité de témoignages en font foi, aient négligé, dans leur culte, la Reine des martyrs ? Est-il probable aussi que ce culte de la Mère de Dieu se soit révélé au monde avec tant d'éclat et d'universalité dans les temps postérieurs, s'il avait été jusque-là si inconnu dans l'Église ? » C'est la réponse au mot si connu, on dirait si regrettable de Thomassin : « Les fêtes des martyrs sont bien plus anciennes que celles de la Mère de Jésus-Christ, qui est néanmoins leur Reine ³. »

A propos, on n'aime guère, malgré la bonne volonté qui s'y fait jour, cette conclusion de l'abbé Neubert : « Marie a-t-elle

1. Cf. ci-dessus, p. 23-24, ou mieux lire M. Godet, *ibid.*, sur cette même question.

2. Terrien, *La Mère des Hommes*, t. II, p. 419.

3. *Traité des fêtes*, p. 449.

été, dès la période anténicéenne, l'objet d'un culte ? Si l'on entend par le mot *culte* des honneurs officiels, il serait difficile de donner une solution précise à cette question, à cause de l'obscurité où sont encore plongées les origines de la liturgie. D'après ce que nous en connaissons, il semble que la réponse serait plutôt négative ¹. »

On dirait encore une réminiscence de Thomassin, c'est-à-dire de cette déclaration qu'on a de lui, à la vérité aussi modeste que sage et qui devrait, paraît-il, tenir lieu d'avis, de direction pour tout le monde : « Quelqu'un pourra être surpris du peu d'antiquité que nous donnons aux fêtes de la Vierge ; mais nous n'avons pu produire que ce qui s'en trouve dans les monuments ecclésiastiques ². » Très bien, mais précisément, on pourrait prendre ici au mot l'illustre auteur, si toutefois, comme c'est à croire, il a vraiment voulu dire ce qu'il a dit. En tout cas, il ne parle pas des *documents* ecclésiastiques, mais des *monuments* ecclésiastiques, et qu'il ait fait une distinction entre ces deux choses ou ne l'ait pas faite, pour nous au moins, dans notre langage actuel, la distinction existe, l'un des termes, le dernier, ayant un sens beaucoup plus large que le premier, et le *monument* pouvant être de quelque secours quand le *document* a cessé d'en offrir. Soit dit en passant, il faut espérer que la formule consacrée : « Si l'on s'en tient aux documents connus », disparaîtra tôt ou tard du répertoire des clichés scientifiques, car positivement, on ne devrait plus s'en tenir aux documents connus. Essayons de nous expliquer par un exemple.

Au temps où le monde studieux se repaissait d'oracles — et Huysmans, pour sa part, s'en amusait bien, de ces oracles ! — les disciples fidèles absorbaient pieusement celui-ci : « La fête de l'Annonciation au 25 mars n'a pas d'attestation bien sûre avant le concile *in Trullo* (692) qui en parle comme d'une institution établie ³. » Etablie depuis quand ? Le maître n'a cure de

1. *Marie dans l'Église anténicéenne*, 1908, p. 255 et p. 259.

2. *Ibid.*, l. II, c. xx.

3. Duchesne, *Origines du culte chrétien*, 2^e édit., p. 261 : Concile *in Trullo* can. 52, dans Vacandard, *Origines du culte des saints*, loc. cit., p. 433. — « N'est-ce pas l'un de ces rationalistes et non l'un des moindres, Mgr Duchesne, qui

ce détail ou bien le sacramentaire de Bobbio, le *Rotulus* de Ravenne, un sermon de Basile de Séleucie sur la fête, trois documents du v^e siècle, ne sont pas des attestations « assez sûres¹. » Passe pour les *documents*, mais il restait les *monuments*; il en restait au moins un, et il fait bon ici d'écouter un homme moins soucieux que d'autres de rabaisser le plus possible les dates des fêtes liturgiques de la Vierge :

« Lorsque sainte Hélène rechercha l'emplacement des saints lieux en Palestine, elle découvrit à Nazareth la maison où l'on croyait que s'était accompli le mystère de l'Incarnation. Elle fit construire, comme à Bethléem et à Jérusalem, une basilique sur la grotte même et qui contenait la maison de la Vierge à Nazareth... Or nous croyons légitime de raisonner sur la basilique de Nazareth comme sur celles de Jérusalem et de Bethléem. Nous avons démontré d'après la *Peregrinatio* qu'à cette époque, c'est-à-dire vers 380, une liturgie locale, autochtone, s'est développée autour de ces deux villes¹; des fêtes se sont fondées aux anniversaires des jours de la passion, de la résurrection, de la descente du Saint-Esprit, de la nativité du Sauveur ; on y chante des offices, on y fait des processions aux dates anniversaires des mystères qui s'y sont accomplis. A chacune des basiliques est attaché le souvenir d'une fête qui lui correspond. C'est de là même, croyons-nous, que plusieurs de ces fêtes ont rayonné sur la chrétienté, par les nombreux pèlerins qui venaient, comme Ethéria, visiter les saints lieux et assister aux offices. Une basilique de l'Annonciation à Nazareth au iv^e siècle entraînerait donc très vraisemblablement une fête de l'Annonciation que les autres Églises auront adoptée dans la suite des temps². »

consulté, il y a quelques années, à propos d'une révélation de l'incomparable sœur Emmerich que venait de confirmer une découverte près d'Éphèse répondit : « Je vous ai déjà dit qu'il est impossible d'introduire dans un débat sérieux un livre comme celui des visions de Catherine Emmerich : l'archéologie se forme sur des témoignages et non sur des *hallucinations*. » Voilà qui proféré par un prêtre est bien; ce qu'il doit la contemner la mystique, celui-là ! N'en déplaise aux oracles de ce gabarit... etc. Huysmans, *Sainte Lydwine de Schiedam*, 9^e édit., p. 287-288.

1. Voir la note suivante.

2. *Dict. d'Archéol. chrét.*, article *Annonciation*, col. 2246. Suite : « Nous saisis-

L'argument que vient de nous présenter dom Cabrol prend encore plus de valeur si l'on tient compte de l'influence considérable qu'ont exercée les Lieux saints sur l'héortologie chrétienne, et c'est ce que le même savant bénédictin a démontré dans un traité spécial¹.

Il n'est rien comme l'exemple, même pour le bien, et si nous sommes gratifiés d'autres oracles, tels encore que celui-ci : « L'Église de Rome ne paraît avoir solennisé aucune fête de la Vierge avant le VII^e siècle² », il se trouvera de nouveau quelqu'un, en cette année 1911 — il est bien temps ! — pour rétorquer de cette sorte : « Dès le IV^e siècle, à la suite de la dédicace par le pape saint Jules, de la première basilique à la Vierge, *in area Callisti* (Sainte-Marie du Transtévère), fut instituée la première solennité en l'honneur de Marie... On donne à la fête le simple nom de *Mémoire* en Orient, de *Station* — terme consacré — en Occi-

sons dans la liturgie quelques vestiges qui semblent indiquer, à des époques assez voisines aussi du IV^e siècle, sinon une fête proprement dite, au moins un souvenir de l'Annonciation. Ce serait démontré pour le sacramentaire de Bobbio, si l'on acceptait la thèse qui en fait remonter la rédaction première au V^e siècle (*Paléographie musicale*, t. v, p. 104 sq.). Nous trouverons une autre preuve, qui nous paraît très claire, dans le *Rotulus* de Ravenne, lequel nous ramènera dans la première moitié du V^e siècle... Enfin nous citerons encore le texte d'un sermon de Basile de Séleucie au V^e siècle sur l'annonciation de la sainte Vierge et sur la fête (*P. G.*, t. LXXXV, col. 426). »

1. Cabrol, *Les Églises de Jérusalem, la discipline et la liturgie au IV^e siècle*, Paris, 1895, notamment p. 71 sq., 104.

2. Il fallait, semblait-il, reproduire ce texte, puisqu'on nous accuse de l'avoir inventé. Il est cependant bien tel quel, à l'endroit indiqué page 23. Il est vrai que depuis la publication de cette page — *grande ævi spatium* — nous avons une fois repris confiance en l'« illustre académicien, » et crayonné en toute sincérité ceci : « Le texte est bien littéral, et c'est bien dans une troisième édition — en attendant les autres — qu'il apparaît *encore*. Mais Mgr Duchesne était assez prudent pour écrire d'abord : « Église de Rome », « et ensuite : « Solennité ». Il n'a pas dit que, en un temps où chaque Église diocésaine ou régionale avait sa liturgie propre, aucune fête de la Vierge n'était célébrée nulle part ; il n'a pas dit non plus que, même à Rome, « avant le VII^e siècle » il n'exista aucune de ces fêtes de la Vierge qui ne sont pas des *solennités*, ou jours fériés, telles que nous en avons encore aujourd'hui. Enfin il a eu soin d'employer cette expression qui ne compromet rien : « L'Église de Rome ne paraît pas... » Monseigneur a cependant

dent. Partout on choisit pour cette commémoration de la Mère du Sauveur un jour du temps de Noël : à Rome, c'est le 1^{er} janvier. Et, pour chanter l'héroïne de la fête, c'est le psaume XLIV dont on fait choix (*Eructavit cor meum verbum bonum*)¹. »

On dirait que M. Gastoué — c'est lui qu'on vient de lire — ignore la littérature du sujet et les embarras de l'érudition sur le sujet ! Évidemment, il n'en est rien, mais M. Gastoué est sans doute de ceux qui tiennent compte non seulement des *documents*, mais des *monuments*, tout comme dom Cabrol, tout comme le cardinal Hergenroether qui voyant, lui aussi, une preuve du culte de la Vierge dans les églises qui ont porté son nom, *le plus tôt possible*, se plaît à signaler celles que lui élevaient au *quatrième siècle* — c'est en effet le plus tôt possible — Constantin le Grand, et Pierre I^{er} d'Alexandrie². Il n'y a pas jusqu'à M. Kellner qui n'accepte cette *légende* d'églises bâties en l'honneur de la Vierge par Constantin, Byzance, à elle seule, en ayant dès lors possédé trois³.

De là à l'existence d'un culte liturgique, au moins local, au moins rudimentaire, au moins « quelconque », ainsi qu'on dit parfois, en vérité, quelle distance y a-t-il donc ? Si peu sans doute que les plus rigides critiques d'aujourd'hui se voient forcés de faire une concession au moins en faveur du iv^e siècle. Peu importe que, par excès de prudence, ils appellent simple « jour commémoratif » cette fête du temps de Noël dont on vient de parler :

fait profession d'écrire « pour les lecteurs ordinaires (!) ». Cf. *Les premiers temps de l'État Pontifical*, 1904, 2^e édit., Préface.

1. A. Gastoué, *Les plus anciens chants en l'honneur de Notre-Dame*, dans la *Revue Notre-Dame*, 2 mai 1911.

2. Holy places and dates were from the beginning special evidences of this devotion. We find in very early times churches dedicated to the mother of God. As far back as the beginning of the fourth century, Peter I is said to have built one in Alexandria, and Constantine the Great another in Gaul, under her invocation. The cathedral of Ephesus, in which the Third General council was held, was dedicated to the Blessed Virgin, etc. Hergenroether (cardinal), *loc. cit.*, p. 40.

3. Constantine is said to have built three churches in her honour (*de la sainte Vierge*) in his new capital. Kellner, *ut sup.*, p. 225.

ils l'admettent cependant, et c'est l'essentiel¹. Ils vont même jusqu'à signaler une autre fête, — le mot y est cette fois — une *fête annuelle* qui se célébrait en Arabie au iv^e siècle, une fête authentique, « puisqu'elle est attestée par saint Epiphane, et au cours de laquelle des femmes assemblées autour d'une sorte de trône monté sur des roues, offraient à la Vierge-Mère des gâteaux d'une préparation spéciale appelés *collyrides*². »

1. On rattacha de bonne heure à la fête de Noël le souvenir de tous ceux qui touchaient d'un peu près au Verbe Incarné comme en témoigne un martyrologe grec de la fin du iv^e siècle. L. Duchesne, *Origines du culte chrétien*, 2^e éd., p. 254-5.

La solennité pendant laquelle ils (*les orateurs sacrés*) préconisaient les vertus de Marie et sa dignité de Vierge Mère, semble n'avoir été d'abord qu'un simple jour commémoratif, qui dépendait de la fête de Noël et « qui n'a jamais pu acquérir une réelle importance dans le calendrier des fêtes ecclésiastiques » (Lucius, *Die aufgange*, trad. Jeanmaire, p. 654-5). Peut-être l'église syrienne consacra-t-elle ce souvenir en instituant une fête de Marie le premier ou le deuxième jour après Noël (*Departure of my Lady*, dans *Journal of sacred Literature*, t. VII, p. 52. Cf. Nilles, *Kalend.*, 2^e éd., 1906, p. 466). On trouve une fête semblable à Constantinople (Nilles, t. I, p. 24). Mais la grande Église, négligeant ou délaissant ces institutions un peu vagues, satisfit sa dévotion à Marie par l'établissement de fêtes d'un caractère mieux défini : la Nativité, la Purification, l'Annonciation et l'Assomption. Vacandard, *loc. cit.*, 1911, p. 427.

2. « Le culte de la sainte Vierge fit son apparition au iv^e siècle. » Herzog, *loc. cit.*, p. 77, et comme témoignage : la fête instituée par les Collyridiennes. M. Herzog a dû lire Duchesne, *Hist. ancienne de l'Eglise*, 2^e édition, t. II, p. 622 : « Au temps où Apollinaire agitait l'Orient, l'Arabie voyait naître des *nouveautés singulières*, qui n'eurent peut-être pas beaucoup d'importance locale, mais qui sont intéressantes à observer, car elles ouvrent jour sur un certain *travail des esprits*. Pour la première fois, on entend parler d'un culte rendu à Marie, mère du Sauveur. Comme il était naturel, ce furent les femmes qui l'inaugurèrent. Elles l'avaient, paraît-il, importé de Thrace et de Scythie. Ce culte consistait en une fête annuelle, etc. » M. Vacandard enregistre bénévolement « l'oracle », en le faisant toutefois précéder de la formule précitée, bien léger correctif : « Si l'on s'en tient aux documents connus, c'est en Arabie, etc. » (*L. cit.*, 1911, p. 426), léger en effet parce que le lecteur peut l'oublier comme fait M. Herzog, et ne retenir que la donnée principale. D'ailleurs cette étude du savant aumônier de Rouen, comme aussi une autre plus longue publiée par lui en 1910 (*Revue du Clergé français*), est bien dans la note Duchesne, si elle n'en dépasse encore la désinvolture. Le maître n'eût peut-être pas écrit des *indécences* comme celles-ci (entre autres) : « A partir du jour où l'Église se mit à honorer les saints non martyrs, la place de Marie était marquée dans le ferial » (*loc. cit.*, p. 426). — La Vierge Marie n'a été

Le mal est que de cette même fête ils font dater le culte de la sainte Vierge mais nous tenons compte quand même à la science de son double aveu, comme nous ferions d'une amende honorable. Toutefois elle aura beau lancer des oracles, le culte de la Vierge, même son culte liturgique — distinction qu'elle néglige de faire — n'a pas pu commencer au iv^e siècle seulement. Alors même qu'on tiendrait pour des non-valeurs des *monuments ecclésiastiques* tels que les fresques des catacombes¹, ou les images des

qu'une Sainte non martyre ! — « Les Orientaux commémorent volontiers tous les événements un peu extraordinaires de l'histoire évangélique » (*Revue citée*, avril 1910, p. 10). — Il s'agit de l'Immaculée Conception !

M. Kellner, pour sa part, est en retard d'un siècle : « The first certain instance of the observance of a festival in honour of the mother of God, which has so far come to light is found in the panegyric on saint Theodosius preached by Theodore about the year 500. In this it is stated that a commemoration of the holy Mother of God (Θεοτόκου μνήμη), was celebrated annually in the Palestinian monasteries, attended by a concourse of all the monks, etc. » *Loc. cit.*, p. 226.

1. Cf. Terrien, *La Mère de Dieu et la Mère des Hommes*, 2^e partie, t. II, p. 418-445 : *Révélation des Catacombes*. — Même argument dans Godet (*loc. cit.*, p. 493), s'appuyant d'auteurs graves : « Les fouilles des cimetières de Priscille et de Domitille à Rome nous ont rendu notamment deux fresques, qui représentent la Vierge Marie, l'une avec l'Enfant Jésus, l'autre dans l'attitude et sous l'aspect accoutumé d'une orante, et qui toutes les deux se rattachent, selon les critiques les plus compétents, à la fin du 1^{er} siècle (De Rossi, *Bullett.*, 1880, p. 22 sq. et passim; F.-X. Krauss, *Synchronist Tabellen.*, p. 5). » A quoi M. Vacandard répondait (d'avance), d'après d'autres autorités : « On a cru voir dans les peintures des catacombes, notamment dans celle qui orne le cimetière de Priscille, une preuve que la plus haute antiquité chrétienne honorait déjà la Vierge Mère (Mariano Armellini, *Notizie storiche intorno all'antichità del culto di Maria Vergine*, Roma, 1887). Et de fait, la femme à l'étoile, qui tient son enfant, ne saurait être, de l'avis des meilleurs critiques, autre que Marie (Cf. Liell, *Die Darstellungen der allerseligsten jungfrau und Gottesbürerin Maria*, 1887, Krauss, *Real-Encyclopädie*, II, 362). Mais une représentation iconographique n'est pas nécessairement un objet ou un moyen de culte ; elle peut n'avoir d'autre signification que celle d'un symbole ou d'une page d'histoire. Et c'est le cas des peintures catacombales. Les personnages qui y figurent sont là « comme acteurs dans les scènes bibliques choisies d'après un plan qui s'est constitué sans aucune influence du culte des saints (H. Delehaye, *Art. Sanctus* dans *Analecta Bollandiana*, t. XXVII (1909, p. 197). » — Opinion sur les *Orantes* : « Ces orantes se répètent partout avec la même attitude, le même vêtement, la même simplification de la physionomie, la même impersonnalité. Une figure de jeune fille —

sarcophages chrétiens de Carthage ; alors même que « la mémoire de la Bienheureuse Vierge » au canon de la messe n'eût pas été « vénérée » dès le temps des apôtres, ainsi que de graves auteurs le soutiennent¹ : il resterait encore, et toujours, l'argument présenté tout à l'heure par le P. Terrien au nom du bon sens d'aujourd'hui, au nom surtout du sens chrétien des premiers âges, et non, en vérité, pour en finir, « nous ne pouvons pas imaginer » que la piété mariale, « ancrée dans le mystère de l'Incarnation », ancrée par contre-coup dans le cœur des premiers fidèles, ait attendu trois ou quatre cents ans pour se manifester au dehors, que cette manifestation s'appelle « jour commémoratif », « fête liturgique » ou même simplement « prière en commun ». Le nom n'y fait rien ; le fait importe seul, et, ce serait le cas de répéter le mot si connu : « Je n'en sais rien, mais je l'affirme ; je l'affirme parce que je le sens ! » Je le sens, parce que si l'érudition a ses lois, la piété, elle aussi, a les siennes. Or la piété mariale a dû naître le jour où des rois, partis de l'Orient, s'arrêtèrent à Bethléem, et là, « entrant dans une maison, trouvèrent l'Enfant avec Marie sa mère ».

Par surcroît, « dix mille difficultés ne font pas un doute », pensait Benson après Newman.

Le 8 septembre.

Incertaine tout à l'heure, l'érudition l'est encore sur l'ancienneté des fêtes dont nous devons maintenant nous occuper, nous voulons dire sur l'ancienneté de quelques-unes, car il en est qui semblent ne l'avoir pas intéressée. Sur l'âge des premières, les privi-

les types masculins sont exceptionnels — voilée, priant, anonyme, sans rien qui permette une identification. *Dict. d'archéol.*, article *Catacombes* (*Art des*).

1. Notamment M. Godet, *loc. cit.* p. 442 : « Se peut-il un honneur plus insigne, et si j'ose parler de la sorte, plus décisif que la *mémoire* de la sainte Vierge dans le canon de la messe, c'est-à-dire dans la partie de la messe la plus immuable et la plus vénérée ? *Communicantes*, dit chaque jour le prêtre à l'autel, et *memoriam venerantes imprimis beatissimæ virginis Mariæ...* » Page 443 : « Serait-il téméraire de penser que nous touchons (*avec cette mémoire*) à la composition primitive du canon de la messe, à l'âge même des apôtres ? »

légiées, des auteurs, il est vrai, ont posé, qui des opinions, qui des affirmations quelquefois solennelles, mais où quelques-uns proposent, par exemple, le v^e ou le vi^e siècle, d'autres tiennent pour le vii^e, ou même pour le viii^e, ou même le ix^e, de sorte qu'il en est de ces jugements divers comme de ces débats oratoires que l'on aime à entendre à certaines heures de loisir parce qu'ils ne manquent pas d'intérêt, mais qui, en somme, n'aboutissent à rien à force de se contredire mutuellement. Ils ne sont pas la *Science*, pas même de la science, et on a envie de dire comme Bossuet : « Tu varies, donc tu erres ! »

Il serait pourtant si facile, et ce serait aussi un si bel exemple, un exemple si rare chez les érudits, de confesser que, au moins sur un point, tel point en question, on ne sait rien. Nul n'est obligé de tout savoir, et en fin de compte, à quoi bon ces assertions risquées, le plus souvent gratuites, et qui même après des siècles d'attente, sont encore bien hâtives ? A leurs moments de détente les savants pourraient se rappeler » ce doux nenny avec un doux sourire, » qui serait « tant aimable » même chez eux, surtout chez eux, ou bien, s'il faut qu'ils soient toujours graves, ils méditeraient avec fruit ce grave avertissement de Baronius (traduit dans la bonne vieille langue d'autrefois) : « On rend un service plus grand à la vérité et à l'Église en ensevelissant dans le silence des choses qui ne sont pas tout à fait certaines, que lorsqu'on en avance de fausses, même parmi d'autres qui sont vraies : car il arrive que la moindre fausseté qu'un lecteur trouve dans une pièce le fait douter des autres choses les plus vraies, et il ne veut plus s'assurer de rien dès qu'il s'est vu une fois trompé par le mensonge ¹. »

Toutefois disions-nous, ces joutes d'opinions, pour ne plus dire d'*oracles*, sont intéressantes, et il faut y assister au moins quelques minutes :

Une première voix : « Les Grecs et les Orientaux ont commencé assez tard à célébrer la fête de la Nativité : mais ils réparèrent leur négligence par la solennité du culte dont ils l'accompagnaient.

1. *Annales*, t. III, p. 444.

L'empereur Manuel Comnène, au milieu du xii^e siècle, la mit au rang de celles de la première classe ¹. »

Une deuxième : « D'après le témoignage des homélies, on ne peut pas savoir si la fête de la Nativité de la Vierge est, à Constantinople, antérieure au viii^e siècle ². »

Une autre : « La fête de la Nativité de Marie n'a pas d'attestation antérieure au vii^e siècle, et cela, au *premier abord*, pourrait paraître surprenant. On célébrait en effet depuis quelque temps la fête de la Nativité de saint Jean-Baptiste. La Mère de Dieu n'avait-elle pas droit aux mêmes hommages que le Précurseur ? Mais la fête du précurseur avait son fondement dans l'Évangile, tandis que la Nativité de la sainte Vierge n'était racontée que par des apocryphes. C'est ce qui explique sans doute l'apparition assez tardive de cette solennité dans le calendrier festal. *Note* : C'est seulement vers la fin du vii^e siècle que furent prononcées les homélies d'André de Crète († vers 720) sur la Nativité de la sainte Vierge ³. »

Une autre : « Il est de notoriété historique que cette fête a été célébrée par les Coptes, dont le schisme remonte au delà de 451. Elle se trouve dans le calendrier d'Alexandrie, qui date au moins du v^e siècle ⁴. »

1. Baillet, *Vies des saints*, 1701, t. III, col. 69.

2. Nilles, *Kalendarium*, au 8 septembre.

3. Vacandard, *L'Imm. Conc.*, 1910, p. 10.

4. Létard, *Tableaux évangéliques et topog. des Lieux Saints* (2 vol. in-8, Paris, 1875), t. II, p. 26. — « Arbitratur Binterim (*Denkw.*, V, 1), apud Græcos statim post concilium Ephesinum, i. e. sæculo v, in usum venisse. » Holweck, *loc. cit.*, p. 209. — La festa della Natività di Maria si celebrasse in Oriente fin verso l'epoca del Concilio Efesino, un settant' anni avanti la venuta di Romano nella regia città, ove, come apparisce almeno dalle Omelie di S. Proclo e da alcuni passi delle opere del Crisostomo, la sullodata tradizione era conosciuta, e però dai primi anni del secolo quinto. Rocchi, *S. Gioacchino*, p. 188. — « Il ne faut pas se fier, dit Morcelli, aux titres de ces homélies, » mais il croit à l'ancienneté de la fête : « Multo etiam antiquiorem (*que le viii^e siècle*) fuisse ibidem (*à Constantinople*) sollemnitatem indicare videtur codex Lxv Bibliothecæ Sfortianæ, quem memorat Baronius (in *Martyrol.*, ad diem viii sept.) græcas homilias continens quamplures, easque inter, duas de natali die sanctæ Virginis, alteram Chrysostomi,

Une autre et même plusieurs à la fois : « La Nativité de Marie se célébrait déjà au temps de saint Augustin ¹. »

C'est peut-être assez déjà, et l'on se demande où est la vérité. Si l'écart entre les opinions est déjà de quatre siècles, n'est-il pas encore plus grand en réalité, et la Nativité de la sainte Vierge n'aurait-elle pas commencé seulement au moyen âge, vers le temps où le culte marial acquérait son plus grand développement ? Il faut s'attendre à tout, même à ces conclusions sceptiques et pessimistes. N'y a-t-il pas, par exemple, tel manuscrit contemporain, dit-on, du Ménologe de Métaphraste, par conséquent de la seconde moitié du x^e siècle, qui ne mentionne pas cette fête ² ? Oui, mais, fort heureusement, d'autres de la même époque l'indiquent, l'un notamment de la Bibliothèque Laurentienne signalé par Bandini ³ ; l'autre, le numéro 136 grec de la *Naniana* de Venise. Heureusement encore elle s'atteste au ix^e siècle dans un *Évangélaire* de la Bibliothèque nationale tout comme sur le marbre de Naples. Ce vénérable codex porte la cote *ms. grec* 279 (Colbert 5106) et, loin de le vieillir en le plaçant au ix^e siècle, nous craignons plutôt de l'avoir rajeuni. Le *Catalogus regius* dit à son sujet : *Is codex uncialibus litteris exaratus ad octavum vel nonum sæculum referendus videtur.*

Arrivés au seuil du viii^e siècle, nous ne pouvons plus compter sur le témoignage des manuscrits, attendu qu'il n'existe plus de

alteram Procli nomine insignem. Verum nemo ignorat quam parum titulis hujusmodi fidendum sit. *Kalend. C. P.*, p. 135.

1. « Eam (*festivitatem*) nonnulli referant ad D. Augustini tempora. » Benoît XIV, t. viii des *Opera*, p. 239. Observons cependant que Benoît XIV n'adopte pas ce sentiment : « Sanctus Augustinus sermone 287 et 292 de Sanctis, alias 21 et 22, testatur solummodo natales Christi et Joannis Baptistæ dies in Ecclesia celebrari consuevisse. » *De Festis...* édit. Louvain, 1761, p. 399. — Florentinus in Notis ad martyrologium ad diem 8 septembris ita ait : « Quamquam enim D. Augustini sermo in Ecclesia legatur (*ce jour-là*), et ipsius revra sit ; Nativitati tamen accommodatus est, licet in Annuntiatione dictus fuerit. *Ibid.*, p. 400. — Maringola, t. ii, p. 212, opte pour « le temps de saint Augustin » et s'appuie de Muzzarelli, *Esame critico delle principali feste di Maria SS.*

2. Ms. grec 1489 de la Bibl. nationale.

3. *Catalog. ut sup.*, p. 218, ou *P. G.*, t. cvi, col. 1311

codex liturgiques antérieurs à cette époque, s'il en est même de cette époque ; mais il nous reste des documents tout aussi authentiques ou du moins reconnus comme tels par la critique la plus intransigeante. Ce devrait être assez pour nous si la foi commence à nous revenir. On vient de nous présenter comme attestation sérieuse, irréfutable en faveur de la fête, les homélies d'André de Crète, et nous sommes bien heureux qu'on leur reconnaisse une autorité souveraine. Le raisonnement paraît être celui-ci : « Une homélie sur un mystère suppose la fête de ce mystère ; or André de Crète a prononcé une ou même plusieurs homélies sur la Nativité de la Vierge : donc... »

A la bonne heure ! et voilà qui justifie, s'il ne la résout d'avance, la question suivante : « Un poème sur le même sujet, un *canon* qui a tout à fait l'air d'avoir été un *canon liturgique*, une partie de l'office canonial byzantin, prouverait-il aussi que la fête existait au moins pour ceux qui récitaient cet office, et, par exemple, tous les moines de Constantinople ou même tous ceux de l'empire, étant donné que, sauf certaines fêtes locales, la liturgie était la même dans tous les monastères ? Or — qui ne le sait ou du moins ne devrait le savoir aujourd'hui ? — il existe un poème, un *canon* de saint Romanos sur la Nativité de la Vierge, et pourquoi ne pas le compter comme *attestation*, une attestation, celle-là, *antérieure au VII^e siècle*, puisqu'elle est du VI^e comme le poète lui-même ¹ ? Des auteurs sérieux en ont tenu compte. Pourquoi pas tous ² ?

1. Cf. ci-dessus, p. 187-197.

2. La Nativité de la Vierge existait déjà, au moins à Constantinople, au temps du grand poète Romanos, contemporain, selon toute vraisemblance, de l'empereur Justinien (527-565). Amann, *Protévangile*, p. 133. — La Nativité existe déjà en 543. Pargoire, *l. cit.*, p. 115. — The feast may have originated somewhere in Syria or Palestine in the beginning of the sixth century, when after the council of Ephesus, under the influence of the apocrypha, the cult of the mother of God was greatly intensified, especially in Syria. Holweck, dans *Catholic Encycl. à Nativity*. — On pourrait ajouter M. Vacandard (seconde manière) si une note ne venait de suite infirmer le texte : « Si le Précurseur était né sans péché, comme l'insinue l'évangéliste (Luc, I, 41 sq.), à plus forte raison la Mère

Singulière façon de raisonner quand même, c'est-à-dire d'où qu'elle vienne — car nous ne pouvons pas supposer l'ignorance. Il fallait ici le document, comme partout ailleurs ; on a trouvé les fameuses *homélies* d'André de Crète et l'on a été assez complaisant pour s'en tenir à l'étiquette sans se demander si ces pièces — car enfin le nom n'y fait rien — n'étaient pas de simples méditations sur le sujet, chose d'ailleurs vraisemblable puisque les âmes pieuses devaient en ce temps-là, comme aujourd'hui, méditer ce doux mystère. Non, le témoignage était suffisant, étant surtout le premier.

Et ce pauvre saint Romanos ! En pleine époque justinienne, il met tout son cœur avec son génie à composer un poème sur l'Enfant Divine et sa bienheureuse Mère, et sans doute, s'il a fallu qu'il fût mis de côté autrefois, par les derniers compilateurs des *Ménées*, il faut qu'il le soit encore aujourd'hui par des compilateurs d'un autre genre ! Évidemment, un homme porte dans son nom sa destinée !

*
* * *

Nous n'avons pas de lumières sur l'au-delà du vi^e siècle. Plaise à Dieu que l'opinion tenant pour le v^e ou même le iv^e se prouve tout à l'heure à l'évidence, à l'aide de l'indispensable *instrumentum* ! Elle est d'ailleurs si fondée en raison !

Le 9 septembre et le 25 juillet.

Toutes les « voix », tous les auteurs s'accordent sur l'ancienneté, la très haute ancienneté du culte de sainte Anne en Orient, c'est-

de Dieu avait-elle dû jouir de la même prérogative. Le *Natale* de saint Jean-Baptiste entraînait donc (!) la fête de la Nativité de Marie. On la célébrait déjà à Constantinople au temps du grand poète Romanus qui lui consacre une de ses hymnes. » Note : « L'âge du poète ne saurait malheureusement être fixé avec certitude. Les uns en font un mélode du viii^e siècle, d'autres du vi^e ou même de la fin du v^e siècle. Cf. Frank, *Theologische Quartalschrift*, 1898, p. 140. » *Clergé français*, 1911, p. 432.

à-dire sans doute ici de son culte liturgique, et pour autant que nous pouvons isoler la Mère de la Fille, de son culte propre ou personnel. Mais c'est en vain que nous avons cherché un peu plus que cette constatation sommaire : *cultus vetus*, ou *vetustas cultus*, *satis constat*, ou autres formules analogues ¹.

Il faut s'enquérir ailleurs : après quoi, et après grand labeur, arrivât-on à presque rien, au moins ce presque rien serait-il déjà quelque chose.

C'est déjà quelque chose en effet que de voir la fête du 9 septembre s'attester au XII^e-XI^e siècle par le manuscrit de Sirmond ², et en général tous les livres liturgiques de l'époque ; au XI^e-X^e, par le *Ménologe de Basile* ; au X^e, par un codex de Saint-Jean de Patmos ³ et deux autres, l'un de Florence, l'autre de Venise, déjà cités plus haut, sans parler de l'*Encomium* de Cosmas Vestitor ; au IX^e-VIII^e par l'*Évangélaire* de la Bibliothèque nationale également cité, et les *Ménées grecs* ; au VIII^e par le *Ménologe de Morcelli*, le plus ancien manuscrit du genre. M. l'abbé Bessonies a dû faire des découvertes incomparablement plus heureuses encore, puisqu'il nous assure que, « au IV^e siècle, les Églises d'Orient étaient déjà en possession d'une fête de saint Joachim, qu'elles célébraient le 9 septembre ⁴. »

1. Auctores nonnulla proferunt de cultu primis Ecclesiæ sæculis exhibito B. Virgini Mariæ..., S. Annæ. Benoît XIV, *Opera*, t. I, p. 32.

A part le *satis constat* du 26 juillet (cf. ci-dessus, p. 79), les *Acta Sanctorum* offrent un *Commentarius historicus de S. Joachimo* au 20 mars (t. IX). Ils ne doutent pas davantage ici de l'ancienneté, en Orient, du culte des deux saints *Theopatores* : « *Orientales quidem simul utrumque Joachim et Annam solemnī officio die IX septembris colunt ; non tantum ex eo quod Venetiis excusum cum Meneis est, S. Sabæ Typico, multis novis officiis æque ac ipsa Menæa aucto (unde nihil vel parum admodum de festi antiquitate constare posset), sed etiam ex aliis antiquioribus a quibus ejusmodi additamenta absunt ; quale unum ex Friderici Lindebrogii ms. codice habemus transcriptum, alterum in Silesia conservari didicimus a nostro Theodoro Moreto, etc.* » — Cavalieri n'est guère plus précis, mais pour lui *vetustas cultus quo S. Anna gavisa est*, en Orient, lui est une preuve (*ostendit*) de l'ancienneté de ses fêtes. *Op. cit.*, t. II, p. 135.

2. *De quo supra*, p. 231. Au jour.

3. Cf. Sirmond au jour et Sakkelion, *loc. cit.*

4. *Manuel des serviteurs de sainte Anne*, in-32, Paris, 1890, p. 87.



La fête du 25 juillet n'a peut-être pas d'attestation antérieure à celle que fournissent les *Ménées*, mais c'est déjà une date vénérable, puisque, au dire des hommes les plus compétents dans la question, la rédaction définitive des *Ménées* ne dépasse point le x^e siècle, les éléments qui les composent étant évidemment plus anciens, quelques-uns beaucoup plus anciens et datant d'au moins trois siècles plus avant ¹. En tout cas, pour ce qui est du 25 juillet, ce ne sont pas les *Ménées* du x^e siècle, mais ceux du ix^e — et au moins ceux-là — qui rendent témoignage, si c'est bien saint Théophanes, *notre Theophanes*, comme nous l'appelions, qui a composé l'office de ce jour, et s'il l'a bien composé réellement pour ce jour même, ainsi que tout porte à le croire.

Avouons cependant que nous sommes encore bien loin de l'*exordio nascentis Ecclesiæ*, auquel nous convoquait la bulle du Pape, et que nous devrions pouvoir nous en rapprocher au moins

1. Date fournie par le cardinal Pitra. Notons aussi le touchant regret qu'il exprime : « Quæ quidem carmina, cum per aliquot sæcula, a vi ad ix, animos impleverint, mox ita obsolevere, ut etiam titulus libri in quo continebantur, evanuerit, immo exciderit vetus horum canticorum nomen, ipsa memoria fere perierit, nec nisi tres laceri codices pervenerint ad nostras usque bibliothecas. » Pitra, *Analecta*, 1876, t. I, préface, p. iv.

Quant à la rédaction définitive des *Ménées* : « Cantica sacra quibus præcipue Menæa constant vix ante sæculum X in unum corpus colligi cœpisse vel ex eo patet, quod canonum longe maxima pars a melodis concinnata sint qui, mediante sæculo ix, ut Theophanes, vel eo etiam labente, ut Joseph (+ 883), floruerunt. Cum autem ante hanc ætatem de synaxariis nemo quidpiam audisse videatur, eodem circiter tempore eadem concinnare haud temere conjici potest. » *Sirmond*, col. lv. — Papenbroeck cependant estimait plus ancienne la rédaction des synaxaires : « Papebrockius Wangnereckio adstipulatus Joannem Damascenum auctorem primum Synaxiorum existimat fuisse, idque veri credit simile magis quia inquit (tom. II maii, p. 111, n° 19) : Actorum et Martyriorum sic compendio collectorum nullam ante ejus (*Damasceni*) tempora invenimus mentionem, ac fortasse primum hujusmodi opus duodecim in menses totidemque libros tributum designabat Theodorus Studita quum scripsit (lib. I, Ep. 2 ad Platonem) : « In multis enim Martyria incidi duodecim voluminibus descripta. » Morcelli, *Kalend.*, t. II, p. 15.

un peu plus. Est-ce possible ? Ce serait possible — peut-être ? — au moyen de deux raisonnements, l'un tiré des *documents*, l'autre des *monuments*, distinction qu'un texte de Thomassin nous a fait faire ci-dessus. Les *Ménées*, d'abord, seraient le *document*. Or les *Ménées*, soit ceux de la « rédaction définitive », soit même ceux d'une époque antérieure, ne peuvent nous donner que leur date, à eux, non évidemment l'origine des fêtes qu'ils célèbrent. Avant le x^e siècle, même avant le ix^e, l'office canonique existait dans l'Église byzantine : il ne doit plus être nécessaire de le rappeler. L'œuvre de destruction qui s'est opérée au temps de Méta-phraste avait commencé beaucoup plus tôt, et nous en avons vu un exemple dans ces *kontakia* de Romanos qui étaient un jour rayés des livres liturgiques après avoir cependant réjoui longtemps, c'est-à-dire depuis Justinien, la « Theotokos de Kyros », l'église où ils avaient été chantés pour la première fois. Est-il, après cela, défendu de penser que, avant Théophanes, bien avant lui, des mélodes liturgistes avaient pu composer un office pour la fête du 25 juillet, comme il en existait un pour le 9 septembre, au moins depuis le viii^e siècle, puisque cette fête existait elle-même en tant que fête liturgique au moins à cette époque, et à preuve, le *Ménologe de Morcelli* qui l'indique ?

L'argument est faible peut-être, mais à raisonner maintenant comme faisait tout à l'heure (page 362) dom Cabrol, on peut l'appuyer davantage ou en présenter un autre plus fort, tiré cette fois, disions-nous, des *monuments*.

Un peu plus loin, si Dieu nous prête vie, si de plus il nous fait trouver quelque part « ces renseignements de trois lignes » dont parlait M. Schlumberger, nous essaierons une nouvelle étude portant, celle-là, sur les sanctuaires que la piété byzantine a consacrés autrefois au nom et sans doute aussi au culte de notre vénérée Sainte. Au premier rang de ces *religiosa loca*, comme les appelle Grégoire XIII, tous les auteurs, d'un accord unanime, placeront l'église que Justinien le Grand fit construire, *avant 550*, à Constantinople ; nous aurons assez de confiance pour croire à ce fait d'histoire, puisqu'il semble bien admis de tout le monde et que la foi des autres a coutume d'entraîner la nôtre ; nous l'admettons, nous y croyons peut-être à l'avance, et alors se pose de soi-même la question suivante : « Pourquoi Justinien a-t-il

fondé une église, « une très belle église », nous dira plus tard son historien, sous le vocable très particulier, très personnel de sainte Anne ? Dans une ville qui devait bâtir quatre-vingt-trois sanctuaires à la Théotocos, un de plus pouvait prendre son nom dès le temps de Justinien après celui des Blakhernes, celui de Kyros et les autres. Non, celle-ci prendra le nom de la mère très sainte de la Théotocos, et alors, de deux choses l'une : ou l'empereur, « le fidèle empereur dans le Christ », voulait récompenser la dévotion de son peuple, ou bien il voulait l'établir. Mais la dévotion, avons-nous dit déjà, ne s'établit pas à volonté, et on pourrait plutôt croire que Justinien entendait royalement reconnaître un culte qui se manifestait déjà, et le couronner par un hommage public de sa souveraineté, peut-être de sa propre piété.

Quoi qu'il en soit de l'une ou l'autre hypothèse, il semble que, bien longtemps avant nous, Baillet avait fait un semblable raisonnement quand il écrivait, parlant sans doute du culte liturgique dont nous nous occupons : « Le culte de sainte Anne, fondé sur sa qualité de Mère de la sainte Vierge, était établi en Orient dès le vi^e siècle ¹. » Benoît XIV argumente de la même façon ², et Colvenier, encore plus explicite — plus « candide », on dirait aujourd'hui — nous fait lire ceci : « Il y a plus de cinq cents ans, — Colvenier écrit vers 1638 — la constitution d'Emmanuel Comnène établit comme solennité la fête de sainte Anne, mais elle était célébrée déjà depuis bien longtemps chez les Grecs, *car* — notez, s'il vous plaît, la particule — *car* l'empereur Justinien avait dédié une église à la Sainte ³. »

En tout cas, et quelle que soit exactement la date de son entrée

1. *Les Vies des Saints*, 1710, p. 62. Notons en passant : « La dévotion de tous les peuples à cette sainte mère de la sainte Vierge est très légitime et très grande. » *Ibid.*

2. *Cultus S. Annæ sæculo vi in Oriente*, intitulé de chapitre (peut-être ajouté par l'éditeur, mais peu importe) dans *De festis*, éd. de Louvain, 1761, t. II, p. 409. L'église de Justinien est citée.

3. « Sed multo ante apud eos celebre fuit. Nam Justinianus imperator, etc. » Colvenerius, *op. cit.*, t. II, p. 59. — Texte de Morcelli sur saint Joachim : « De Ioachimi cultu, nisi templum Annæ ipsi quoque commune fuerit, serius paullo actum videtur, nec fortasse multo ante sæculum VIII, sed prius tamen quam de eo quidquam Romæ præscriptum esset. » *Op. cit.*, p. 138.

dans le calendrier byzantin, la fête du 25 juillet, « la vraie fête de sainte Anne », comme on peut l'appeler, n'en est jamais sortie, et après ce qu'on a vu plus haut de ses vicissitudes dans l'Église latine, c'est plaisir de pouvoir constater ce fait. Dom Guéranger nous l'explique peut-être quand il reproche à la liturgie grecque d'être restée stationnaire depuis le ix^e siècle, chose que nous devons sans doute regretter autant que lui, mais non, on le voit, sur tous les points absolument ¹.

Le 21 novembre.

Le *Bessarione*, l'intéressante revue italienne qui, à part l'atténuation de son titre, a le mérite de s'être vouée aux *Études orientales*, a publié en 1896 un article sur cette fête du 21 novembre ². L'article n'était pas signé et mieux vaudrait pour sa gloire que l'auteur eût conservé toujours l'*incognito*.

L'auteur rendait hommage — en effet, puisqu'il les nommait — à André de Crète, Jean Damascène, Cosmas, « ces coryphées de la poésie sacrée ³ », etc., à saint Romanus, *eodem modo*, à qui Nicéphore Calliste « attribue expressément le *kontakion* du jour », en « faisant cependant erreur dans son affirmation », et cela « certainement ⁴ »; au canon du seigneur Basile, mélode laïque, qui « a mis à contribution tous les détails du *Protévangile* » ⁵; aux hymnes de Georges, identifié non moins certainement avec Georges de Nicomédie ⁶; puis, pour abrégé, venaient les deux conclusions suivantes :

1. Notre histoire est arrivée au ix^e siècle, et les progrès de la liturgie dans l'Église latine, loin de s'arrêter, promettent de s'étendre et de se développer dans les siècles suivants : dans l'Église orientale, au contraire, dès le ix^e siècle, tout s'apprête à finir pour la liturgie, comme pour l'unité et la dignité du christianisme. *Instit. lit.*, t. I, p. 215.

2. *Bessarione, pubblicazione periodica di studi orientali*, in-8, Rome-Sienne, 1896 sq.; cette même année aux pages 555 et suiv.

3. *Ibid.*, p. 556.

4-5. *Ibid.*, p. 557.

6. Pages 559. D'après Pitra, le « Carmen de B. Maria V. in templo recepta, auctore Georgio hymnographo », ne serait pas postérieur au vii^e siècle. Pour lui, l'auteur n'est donc pas Georges de Nicomédie. Cf. *Anal.*, t. I, p. 275.

« La fête de l'Ἐκδοὸς de la Vierge au Temple remonte, chez les Grecs, au ix^e siècle, peut-être à la fin du viii^e dans l'église de Palestine. Le plus ancien des mélodes dont on a conservé les œuvres dans l'office du jour est Sergius l'Ilagio-polite, un mélode hiérosolymitain.

« 2^o Lorsque la fête fut introduite dans l'Église de Constantinople vers 870, c'est Georges de Nicomédie, l'ami et un peu la créature de Photius, qui se chargea de la rendre populaire par ses panégyriques, et c'est lui aussi qui composa la plus grande partie de l'office. Nous avons de lui au moins un long idiomèle, un canon et un très beau cantique à peu près complet en 23 tropaires. »

A l'appui d'une origine aussi tardive, l'article apportait deux preuves, qui reviennent, en somme, à une seule : « Georges est le plus ancien auteur d'homélies sur le mystère du jour ; on ne trouve pas au titre des canons, des cantiques, des stichères, des idiomèles de cette fête, les grands noms de saint André de Crète, de saint Jean Damascène, de saint Cosmas. Ces « coryphées de la poésie sacrée » ne semblent pas avoir connu la fête de la Présentation ¹.

Et voilà comme on écrit l'histoire ! Il était pourtant si facile d'apprendre autour de soi, sans qu'il fût besoin pour cela d'aller en Orient, si on n'y était pas déjà, que au moins un « des grands noms » a connu cette fête et même qu'il lui a consacré des homélies : cela, sans doute, parce que, de son temps, la fête était déjà entrée dans la liturgie. Ce « grand nom », c'est André de Crète, et ses homélies sur le sujet sont conservées, dit-on, en manuscrits aux monastères d'Esphigménou et de Saint-Pantéléimon au Mont-Athos, à la bibliothèque bodléienne d'Oxford, à celle du Saint-Sépulcre de Jérusalem ².

Mettez à la rigueur, c'est-à-dire pour pousser jusqu'au bout le criticisme, que ces homélies pourraient bien ne pas être authentiques ; il en reste cependant une autre, déjà signalée plus haut,

1. *Loc. cit.*, *passim*.

2. Esphigménou, cod. 76, titre traduit : *Sur la Présentation et sur la naissance de la mère de Dieu* (cf. Lambros, *Catal.*) ; Saint-Pantéléimon, codex 300 : « Sur la Mère de Dieu quand, âgée de trois ans, elle fut présentée au temple » ; Bodléienne, cod. 81, même titre ; Saint-Sépulcre, codex 60.

de saint Germain 1^{er} de Constantinople, un contemporain de saint André de Crète ¹; une autre du patriarche Taraise, un devancier, celui-ci et de beaucoup, de Georges de Nicomédie ². Faudra-t-il ici exiger, comme quelqu'un l'a voulu, une « vérification plus complète, » c'est-à-dire, si nous comprenons bien, une vérification plus complète des textes attribués à Germain, André, Taraise ³ ? Mais alors pourquoi ne pas vérifier aussi *complètement* le texte de Georges ? A la distance qui nous sépare des témoins, si l'un nous paraît sans autorité, pourquoi l'autre en aurait-il davantage ? Ce n'est pas d'être plus rapproché de nous de quelques années qui puisse assurer beaucoup plus de crédit à l'un ou l'autre de ces anciens documents.

N'insistons pas. Binterim croit la fête déjà bien ancienne en la plaçant avec divers auteurs au VIII^e siècle ⁴; l'article anonyme du *Bessarione* adoptant cette date pour la Palestine et le IX^e siècle pour Constantinople ⁵, on n'est qu'à moitié surpris de retrouver la même erreur dans une Revue de 1911 : l'erreur a la vie dure ⁶ ! Le docteur Kellner ne veut connaître au sujet de cette fête que la « mention officielle qui en est faite en 1166 dans une constitution d'Emmanuel Comnène ⁷ », et cependant un homme également bien informé, pour ne rien dire de plus, le R. P. Vailhé, écrit sans hésiter ce qui suit : « La fête de la Présentation existait à la fin du VII^e siècle tant à Constantinople qu'à Jérusalem. Me sera-t-il permis d'aller plus loin encore et de signaler une homélie encore inédite de saint Jean Chrysostome qui, si elle était authentique, daterait la fête de la Présentation du IV^e siècle ³ ? »

1. *Supra*, p. 145 et 312, ou *P. G.*, t. xcvi, col. 309-320.

2. *Supra*, p. 149, ou *P. G.*, t. xcvi, col. 1482-1497.

3. Cf. *Cath. Encycl.*, article *Calendar*.

4. *Denkwürdigkeiten*, I, p. 508 ; cf. Holweck, *op. cit.*, p. 267.

5. *Loc. cit.*, p. 559.

6. La fête de la Présentation de Marie au Temple est d'origine orientale. Dès le IX^e siècle, elle était célébrée avec grande pompe. Elle fut adoptée en Occident en 1572 par Grégoire XI. Revue *Notre-Dame*, 2 août 1911, p. 199.

7. *Heortolog.*, dans *Dict. de la Bible* art. *Marie* signé Lesêtre.

8. *Échos*, t. v, p. 224. Référence : Bibl. nat., codex grec 1190, fol. 77-81, titre : Τοῦ ἐν ἁγίοις πατρὸς ἡμῶν Ἰωάννου ἀρχιεπισκόπου Κπόλεως τοῦ Χρυσοστόμου λόγος εἰς τὰ εἰσόδια τῆς ὑπεραγίας Θεοτόκου ; et l'incipit : Ἰωακείμ ὁ δίκαιος ἀνὴρ ἐκ φυλῆς Δαυὶδ. Cf. aussi : *Catol. cod. hag. græc. Bibl. nation.*, p. 91.

Le R. P. Pargoire, sans remonter tout à fait si haut, faisait coïncider la première fête de la Présentation avec la dédicace de la basilique Sainte-Marie-la-Neuve, construite à Jérusalem par Justinien, ce qui daterait son acte de naissance à novembre 543¹. Heureusement il y a encore des gens pour raisonner de cette façon logique, brève et précise. A la fin, le *monument* vaudra le *document*.

Le 9 décembre.

Par complaisance pour les vieux bouquins et, comme on dit, « pour mémoire », citons d'abord quelques manuscrits où cette fête est mentionnée. Deux appartiennent au XII^e siècle, l'un de la Bibliothèque Ambrosienne de Milan, l'autre de la Bibliothèque nationale — faudrait-il ajouter : de Paris ? Trois sont du X^e-XI^e siècle, c'est-à-dire un codex de Jérusalem provenant du monastère de Saint-Sabas, un autre de Saint-Jean de Patmos et le *Ménologe de Basile*². Encore ici nous réservons pour l'Occident le *Calendrier de Naples*, un *manuscrit* d'un genre tout spécial, mais qui prouverait à l'envi de tous les autres que les fêtes dont nous nous occupons étaient bien célébrées au moins au IX^e siècle à Byzance, puisqu'elles l'étaient dans l'Italie byzantine.

Il serait oiseux de redire après tant d'autres quel était l'objet, le sens de cette fête chez les Grecs³. Le titre seul : *Conception*

1. La fête de la Présentation prend, semble-t-il, naissance à Jérusalem en novembre 543, avec la dédicace de l'église Sainte-Marie-la-Neuve. Pargoire, *L'Égl. byz.*, p. 115.

2. Ms. de l'Ambrosienne B. 133, parchemin, 196 fol., 0 m. 32 × 0 m. 22 ; de la B. Nat., *Regius* 2485, parchemin, 243 fol., 0 m. 24 × 0 m. 17 ; de Jérusalem (Sainte-Croix), n° 40, parch., 246 fol., 0 m. 27 × 0 m. 21 ; Patmos, n° 266, 241 fol.

3. *Fundamentum hujus festi præcipuum non est conceptio immaculata, sed simpliciter conceptio Matris Dei futuræ. Qualiscumque enim fuerit illa conceptio, eo ipso quod conceptio fuit Matris Dei, gaudium singulare affert mundo ejus memoria.* Bellarmin, t. II *Controvers.*, l. III, c. 16, dans Binterim, *loc. cit.*, t. V, I^{re} partie, p. 516. — *Festivitas celebrari cæpta quin prius examinaretur questio de Immaculata Conceptione.* Benoît XIV, *De festis* (1761), t. II, p. 452. — *The feast of the Conc. in the East was at first not so much regarded as a commemoration of our Lady's special privilege, as a joyful festival in honour of her parents Joachim and Anne.* » Thurston, *loc. cit.*, d'après Nilles, *Calend.*,

de la bienheureuse Mère de la Théocotos, nous en avertit suffisamment. La piété byzantine, si profonde et si lumineuse, a sûrement pressenti, devancé le dogme de l'Immaculée Conception, et c'est encore tout récemment qu'on nous le prouvait de nouveau à l'évidence¹. Mais il semble bien que la fête, ici, ne tenait pas essentiellement à la croyance, au dogme, et que le byzantin entendait premièrement commémorer et célébrer la première heure, cent fois bénie, de la vie de la Vierge et de la maternité de sainte Anne.

A quelle époque remonte cette fête en Orient, et à ce sujet que faut-il écrire ? que faut-il ne pas écrire ? « La main tremble » plus que jamais. Évidemment il ne peut plus être question aujourd'hui de la prétendue chronique de Flavius Dexter, d'après laquelle la fête de la Conception de Marie aurait été établie, en Espagne, par l'apôtre saint Jacques lui-même². Cette fabrication

t. 1, p. 348. — Ita Vacandard, *Quest. hist.*, janv. 1897, p. 166 ; Turmel, *Hist. de la théol. positive*, 1904, p. 390 ; Holweck, *Cath. Encycl.*, art. *Imm. Conc.* ; Marion, *Hist. de l'Église* (1908), t. II, p. 536 ; etc.

1. Thibaut (Joannès), *Panégryrique de l'Immaculée dans les chants hymnographiques de la liturgie grecque*, in-8, Paris, Picard, 1909. « Cette église d'Orient... fut la première à célébrer, à la date du 9 décembre, la « sainte Conception de la Mère de Dieu (p. 2)... voix du passé mystérieuse comme un très lointain écho, voix des hymnographes et des mélodes, incomparables panégyristes des gloires ineffables de celle qu'ils ont les premiers proclamée l'Unique, la Tout Immaculée (p. 9). »

2. Au tome xxxi, p. 10 sq., c'est-à-dire parmi les ouvrages du ^{iv}e siècle, la *Patrologie Latine* de l'abbé Migne publie le *Chronicon Flavii Dextri*, un auteur de cette époque qui a, de fait, écrit une *Chronique*, mais une *Chronique* aujourd'hui et depuis longtemps perdue. A la page 463 de ce tome susdit, on lit : *A Jacobi prædicatione celebratur in Hispania festum immaculatæ et illibatæ conceptionis Dei Genitricis Mariæ*. Un chercheur un peu pressé, ou placé dans un mauvais jour comme est d'ordinaire celui des bibliothèques, a pu ne pas voir une note minuscule qui se trouve au commencement de l'ouvrage et qui rend par le fait inexplicable sa publication dans un recueil aussi sérieux que la *Patrologie* : *Chronicon a Bivario sub Dextri nomine evulgatum spuritatis una voce arguunt nostræ ætatis bibliographi, Jesuitæ cuidam XVI sæculi illud adscribentes.* Page 10. Il est vrai que plus d'un auteur grave a pris pour un livre miraculeusement retrouvé ce qui n'en était qu'une indigne falsification, entre autres C. Vega, *Theologia marialis*, n° 256 : *Jure optimo Conceptionis B. Mariæ festum ab Apostolis institutum credimus* ; Célestin Mayr, etc. Le modeste auteur de *La*

du xvi^e siècle étant éliminée, il reste les opinions des auteurs, opinions si divergentes encore ici, qu'on y trouve de nouveau des marges de deux ou trois siècles, sinon davantage. Laquelle se rapproche le plus ou s'éloigne le moins de la vérité : celle qui s'appuie sur le *Typicon de saint Sabas* pour proposer le v^e siècle, ou celle, la plus commune, qui ne veut pas d'autre argument qu'un texte du viii^e siècle, le texte si fameux de Jean d'Eubée que nous allons nous-même rapporter tout à l'heure ? Nous rencontrons : d'un côté, Passaglia et Schrader, Toscani et Cozza, Ballerini, peut-être le cardinal Gousset, pour ne citer que les noms les plus connus ; de l'autre, parmi les anciens critiques : Léon Allatius, Assemani, Gosselin ; parmi ceux d'aujourd'hui, les savants Lcsêtre, Nilles, Péchenard, Thurston, Vacandard, Le Bachelet, Kellner et tant d'autres, quelques-uns retardant la fête jusqu'au ix^e siècle. Notre nomenclature est en effet très loin d'être complète, surtout en ce qui regarde les études contemporaines, le cinquantenaire de l'Immaculée Conception ayant, comme nous l'avons déjà dit, sollicité un grand nombre d'érudits à traiter de nouveau l'histoire de ce dogme ou de cette fête, ou des deux à la fois ¹.

Bonne Sainte (Québec, 1904) reconnaît qu'il s'est ou qu'il a été également trompé.

1. Passaglia et Schrader, *op. cit.* Le Dr Kellner n'est pas tendre pour Passaglia, un homme qui a bien réuni 4,000 pages sur un dogme aimé, mais qui « n'avait pas du tout le sens de la critique » : cf. *Heortol.*, p. 240 de l'édition anglaise : « Passaglia was deficient in critical faculty, and merely in order to marshal as many proofs as possible, he made use of several which cannot stand close investigation and must be set aside if the whole question is not to be misrepresented. » Première preuve : « Passaglia a pris au sérieux le *Typicon de saint Sabas* ; or, le *Typicon de saint Sabas* a été interpolé. Donc... » Mais il faudrait prouver que l'interpolation s'est faite juste à l'endroit de la fête en question. Sans doute, on ne s'embarrasse pas de si peu. Seconde preuve : « Passaglia n'a pas dû lire le sermon de Jean d'Eubée, etc. » — Toscani et Cozza, *op. cit.*, p. xiv : « Post nuperrimis curas luce meridiana clarius demonstratum est quod sæculo vii pluribus in locis Conceptionis Immaculatæ festum celebrabatur. Insuper, licet argumenta desint, quæ vocant positiva, satis tamen probabiliter conjicitur jam tum a sæculo saltem v fuisse hoc festum a Græcis celebratum. » — Ballerini et Gousset, *locis cit.* Le cardinal Gousset, sans se prononcer lui-même, inclinait cependant vers les opinions qui tiennent pour le vi^e siècle ou même le v^e. Ces

Pour ce qui est de la fête, l'argumentation contemporaine, sauf deux ou trois exceptions, a tourné sur ce pivot unique : le texte de

opinions se retrouvent encore de nos jours. Cf. Létard (abbé F.), *Tableaux évang. et topog. des Lieux Saints* (Paris 1875), t. 1, p. 26 : « André de Crète nous apprend que déjà saint Sabas, à la fin du v^e siècle, en avait composé un office (de l'Imm. Conc. — Si c'était prouvé !). — De plus, abstraction faite de l'office : Marion, *Hist. de l'Égl.* (1908), t. II, p. 535 ; Rev. W. Lieber, *Homiletic Monthly*, Dunwooddie, N.-Y., nov. 1907. — Pour une date postérieure : Allatius, *De libris*, p. 44. — Assemani, *Kalend.*, t. v, p. 435 : « Festum Conceptionis apud Græcos celebrari consuevisse ; atque adeo ejus initia videntur ad tempora S. Joannis Damasceni extendi posse, hoc est, ad annum Chr. circiter 700, quum scilicet narratio illa de Deiparæ genealogia, Conceptione et Nativitate cœpit in vulgus tanti viri auctoritate fulta exire. » *Note utile* sur la Chronologie de Georges de Nicomédie mis par plusieurs auteurs au vi^e siècle : « Georgius Nicomediensis episcopus, homilia in Conceptionem V. Deiparæ, affirmat istud festum non novissime institutum. Hunc autem Georgium sub Heraclii imperio, hoc est inter annum 610 et 640 floruisse contendit Combefisius, at vero Caveus, *Hist. litt.*, t. 1, p. 396, affirmat eum Photii familiarem fuisse et ex magnæ Ecclesiæ Chartophylace ad Nicomediensem archiepiscopatum evectum, claruisse circa annum 880. *Id.*, *ibid.* — Gosselin (ancien supérieur de Saint-Sulpice), *op. cit.*, t. 1, p. 304 : « La fête de la Conception paraît avoir été d'abord établie en Espagne au vi^e siècle, en vertu d'une constitution publiée par saint Ildephonse de Tolède. » — Lesêtre, *L'Imm. Conc. et l'Église de Paris*, s. d., p. 11 : « Le *Typicon* de saint Sabas présente au 8 décembre la mention suivante : « Conception de sainte Anne, mère de la Mère « de Dieu, et mémoire des dédicaces. » Mais cette mention ne saurait remonter sûrement jusqu'au vi^e siècle, car on sait que, au xiii^e siècle, le *Typicon* a été mis au courant de la liturgie d'alors par les soins de Jean le Grammairien, de Constantinople. » — Nilles, *op. cit.*, t. 1, p. 349. — Le Bachelet, *L'Immaculée Conception, courte histoire d'un dogme*, s. d. (1902), *L'Orient*, p. 41. — Péchenard, dans la *Revue du Clergé français*, 1905, p. 227 : « De très bonne heure, dès le vi^e ou viii^e siècle dans les églises d'Orient, la Conception de Marie fut l'objet d'une fête particulière placée généralement au 9 décembre. » — Thurston, dans *Cathol. Encycl.*, art. *Calendar* : « In the East, we find it (la fête) known to John of Eubœa towards the close of the eighth century. » — Kellner, *op. cit.*, p. 243 et sq. : « Concerning the date of the introduction of this feast, we have detailed information in a sermon of John of Eubœa who lived in the middle of the eighth century. He was first a monk... It follows (de ce sermon) that the feast of Mary's Conception was known in the Byzantine Empire as early as the eighth century (!), although under a different name from that which it now bears » (p. 245). — M. Amann, *Protév.*, p. 133, invoque le même texte et en plus les poésies de Joseph l'hymnographe. — La revue *Notre-Dame* fait lire au 2 mars 1911 : « D'après un témoignage de Jean d'Eubée, qui vivait au vii^e siècle (?) en même temps que saint

Jean d'Eubée, et certes le moins qu'on puisse faire à son honneur, c'est bien de le citer dans l'original :

« Ταύτας οὖν τὰς δέκα πανηγύρεις γεραίροντες ἐορτάζομεν τὴν μὲν πρώτην, εἰ καὶ μὴ παρὰ τοῖς πᾶσιν γνωρίζεται, ἐν ᾗ ἐδεξάντο οἱ μακάριοι Ἰωακείμ καὶ Ἄννα τὰ εὐαγγέλια τῆς γεννήσεως τῆς ἀειπαρθένου καὶ Θεοτόκου Μαρίας τῇ ἐννάτῃ τοῦ Δεκεμβρίου μηνός. »

On n'oublie pas que Jean nous a déjà parlé de « dix fêtes insignes qu'il faut observer, dit-il, quand la grâce de Dieu les ramène », et maintenant très littéralement il conclut ainsi : « Telles sont donc les dix solennités que nous célébrons avec joie. La première, encore qu'elle ne soit pas connue de tous (observée partout), c'est l'anniversaire du jour où les bienheureux Joachim et Anne reçurent la bonne nouvelle de la naissance prochaine de la très pure Marie Mère de Dieu, le 9 du mois de décembre. »

Ce n'est pas d'aujourd'hui que certains textes des Docteurs de l'Église font verser beaucoup d'encre sans parler d'autre chose : telle, entre plusieurs, cette fameuse lettre de saint Bernard où d'au-

Jean Damascène, il résulte qu'elle (la fête) se célébrait en un certain nombre d'endroits, surtout dans les monastères. » — Même invocation dans Vacandard, *Revue du Cl. fr.*, avril 1910, p. 11, avec l'explication du retard. Extraits : « Comme toutes les fêtes de la sainte Vierge, celle de la Conception de Marie prit naissance en Orient. Le Protévangile de saint Jacques en fournit le premier germe. » Suit un résumé du Protévangile, puis un court exposé des remaniements qu'il a subis au cours des premiers siècles en Orient et en Occident. Après quoi, nous lisons au sujet de l'Immaculée Conception : « Il ne fallait cependant pas songer encore à honorer, autrement que par des discours, cet heureux événement (?). Le culte liturgique de la sainte Vierge ne pouvait commencer par la fête de sa Conception (?); d'autres fêtes devaient s'établir en son honneur avant celle-là. La fête de la Conception vint à son rang, c'est-à-dire après les fêtes de la Nativité, de l'Assomption. La fête de l'Assomption ou, comme on l'appelait primitivement, la fête de la « Dormition », fut, selon toute vraisemblance, instituée d'abord. » Qu'on permette, en passant, une réflexion : On ne voit pas pourquoi « il ne fallait pas songer » à honorer la sainte Vierge par des fêtes, mais plutôt par des discours, et on se demande en quelles occasions et pourquoi ces discours étaient prononcés. La raison que semble donner l'auteur un peu plus loin n'explique rien. « Durant les premiers siècles chrétiens, le calendrier liturgique ne comprenait que l'anniversaire de la mort des martyrs. Au IV^e siècle, on y ajoute celui des confesseurs et des Vierges. Marie, la reine des Vierges, fut nécessairement du calendrier festal, etc. » (p. 8).

cuns ont voulu trouver une protestation formelle contre la fête de l'Immaculée Conception et en même temps contre la croyance à ce mystère, tandis que d'autres, peut-être plus sages, n'y ont vu qu'une revendication des droits de l'Église en ce qui concerne l'établissement des fêtes liturgiques. Cela dit, malgré la *man che trema*, on peut s'enhardir jusqu'à se demander, en tout respect pour les maîtres du savoir, si Jean d'Eubée a bien dit ce qu'on voudrait lui faire dire. D'abord ἐν τοῖς πᾶσι, le mot célèbre qui est à lui seul le fameux « pivot » dont nous parlions pourrait bien avoir son sens à lui, en dépit de celui qu'on lui donne. L'érudition, qui a coutume de tenir compte des détails puisque c'est son domaine, et qu'elle n'est elle-même qu'un détail, pourrait ici accorder une minute d'attention à l'article τοῖς. « Excusez du peu », mais si on peut mêler le profane au sacré, il y a bien tout un drame qui roule sur une virgule, et « si je ne m'abuse, » — comme dit la formule scientifique — celui qui l'a fait n'était pas tout à fait dépourvu quelque part de « matière grise ». *Quoi qu'il en soit*, — autre formule de haut ton — ἐν πᾶσι a un sens, et ἐν τοῖς πᾶσι en a un autre. Ce n'est pas seulement une nuance qui les distingue et ce serait déjà quelque chose, c'est une distance qui les sépare, une différence, et toute la différence qui peut exister entre la totalité relative et la totalité absolue, absolue au pied de la lettre.

Dans le cas présent, Assemani pour sa part — si Assemani peut avoir ici quelque voix au chapitre — n'a pas traduit comme on fait aujourd'hui : « La fête de la Conception, à l'époque de Jean d'Eubée, était inconnue du grand nombre, » mais : « Cette même fête, bien qu'elle ne fût pas arrivée à la connaissance de quelques-uns, était cependant, à cette même époque, célébrée par la plupart des chrétiens. » Telle est, croyons-nous, la traduction littérale de ce passage : « In qua oratione (*le fameux sermon dont il s'agit*) ait (*lui, Jean d'Eubée*) Conceptionem Virginis Mariæ, licet apud aliquos non adco innotuerat, a plerisque tamen suo ævo, idest anno Chr. 744, fuisse celebratam ¹. » Or, maintenant une réflexion du P. Ballerini arrive ici juste à point : « Que la

1. *Kalend.*, t. v, p. 499.

fête en question ne fût pas encore universelle » — nous pourrions nous-même traduire plus strictement encore par : *universellement solennelle* — « à l'époque de Jean d'Eubée, la chose n'a rien d'étonnant pour qui veut se rappeler que non seulement les fêtes de la Vierge, mais même celles de notre Sauveur et Seigneur n'ont été *reçues* que *peu à peu* dans les diverses Églises ¹ ».

Au risque de verser dans la subtilité, nous nous permettrions une autre observation, *philologique* encore celle-là, ce « *philologique* étant bien placé là puisqu'il existe une science excellente entre plusieurs qui tient compte du langage et qui cherche même à découvrir ses petits secrets. Nous avons déjà remarqué la signification très particulière du mot grec *ἐορτή*, *ἐορτάζομεν*, et alors, dans le texte de Jean, de quoi peut-être s'agirait-il, et que serait-ce au juste que le vœu formulé par l'orateur ? La fête existe dans la plupart, la presque totalité des communautés chrétiennes, plus probablement encore dans la presque totalité des communautés monacales, s'il est vrai que ce sont les moines qui l'ont introduite, les premiers, dans la liturgie d'Orient ², mais elle peut bien n'être pas *déjà*, chez toutes et chacune d'elles, une *ἐορτή*, une SOLENNITÉ, et Jean d'Eubée, un pieux serviteur de la Panaghia de Byzance, peut bien aussi désirer de tout son cœur qu'elle le soit, et bientôt, *universellement*.

A cette réflexion toute simple, et qui en tout cas n'a point la prétention de convertir personne, nous osons, la main s'affermissant, en ajouter encore une autre, la dernière. A tant que faire que de vouloir fixer une date à l'établissement de la fête dont il s'agit ; à tant que faire aussi que de vouloir déterminer cette date à l'aide d'un document, l'érudition devrait, ce semble, tenir compte d'un autre « bout de papier », bien authentique encore celui-là,

1. P. G., t. xcvi, col. 499 : « Hinc apparet Joannis nostri ætate nondum *universim* invaluisse morem Deiparæ conceptionis solemnî festo celebrandi. Neque id mirum consideranti non Deiparæ modo, sed etiam Salvatoris ac Domini nostri solemnîa paulatim per Ecclesias recipi consuevisse. » Note au texte.

2. « The origin of the feast in doubtless to be sought in religious communities. They were the first to think of honouring this act of redemption. It was certainly the monks to whom is due the development of the Church's psalmody, etc. » Kellner, *loc. cit.*, *ad festum*.

autant du moins que le fameux sermon si achalandé. En supposant que les dates fournies ou approuvées par la science contemporaine sont aussi exactes qu'on peut le désirer, du moins jusqu'à nouvel ordre, le discours de Jean d'Eubée aurait été prononcé ou écrit vers 750. Or, à cette date, il y avait déjà un certain nombre d'années que saint André de Crète dormait son bienheureux sommeil, et c'est très probablement avant de mourir qu'il avait composé son célèbre *canon* sur la *Conception de la bienheureuse Anne*. Le P. Le Bachelet croit que ce dut être vers 675, et si nous-même, après la chronologie adoptée plus haut (p. 203), nous devons retarder cette date de quinze ou vingt ans, il resterait cependant encore, entre les deux documents, une période de temps fort appréciable, surtout dans le cas présent¹. C'est justice d'ajouter que deux ou trois auteurs, l'abbé Holweck en particulier², mentionnent, ainsi que le P. Le Bachelet, le canon d'André de Crète, et M. Herzog, pour sa part, place ce poème, avec les sermons de Jean d'Eubée, « vers le commencement du VII^e siècle³. »

En attendant que la lumière se fasse sur les origines de la fête de l'Immaculée, comme elle s'est faite sur le dogme, ayons soin de ne pas toujours prendre la date d'un document pour la date du fait qui l'enregistre, et continuons de distinguer, s'il s'agit de fêtes liturgiques, entre culte local et culte général, entre fête simple et fête solennelle. Après cela, et après beaucoup d'études, s'il faut que nous ignorions encore à peu près tout, nous

1. Le Bachelet, *op. cit.*, p. 41 : « Il nous reste le *Canon* composé vers l'an 675 par saint André de Crète pour la fête de la *Conception de sainte Anne*, et c'est la première date certaine qu'on puisse assigner. »

2. Holweck, art. *Imm. Conc.*, dans *Cath. Encycl.* (New-York).

3. Vers le commencement du VII^e siècle, la conception miraculeuse de Marie fut célébrée par une fête dont nous trouvons les premières attestations dans les *Canons* d'André de Crète et dans les sermons de Jean d'Eubée, *loc. cit.*, p. 105. — Même mention dans Vacandard (*Cl. fr.*, avril 1910, p. 11), mais avec une date bien postérieure : « On la trouve (*la fête*) marquée dans le calendrier de plusieurs églises au IX^e siècle ; elle était même célébrée dès le VIII^e. De cela un canon d'André de Crète et Jean d'Eubée nous fournissent un témoignage exprès pour la première moitié du VIII^e siècle. » On voit ce que valent les chiffres en chronologie byzantine.

n'avons qu'à nous prosterner devant celui qui est le seul maître des sciences et de la science, le Verbe éternel que l'Immaculée Fille de la bienheureuse Anne a enfanté. C'est presque la traduction de ces trois lignes d'André de Crète :

Ἐορτάζει σήμερον ἡ οἰκουμένη τὴν τῆς Ἀννης σύλληψιν γεγενημένην ἐκ Θεοῦ· καὶ γὰρ αὕτῃ ἀπεκύρωσε τὴν ὑπὲρ λόγον τὸν Λόγον κυήσασαν ¹.

De nos jours, Mgr de Ségur a écrit avec la même piété toute byzantine : « Après le sein de la Vierge Marie, sanctuaire vivant de Dieu fait homme, il n'est rien de plus grand, de plus vénérable, de plus céleste que le sein de la bienheureuse Anne, vivant sanctuaire de l'Immaculée. Aussi, dans notre dévotion à l'ineffable mystère de l'Immaculée Conception, ne faut-il jamais séparer sainte Anne de la sainte Vierge, la Mère de la Fille ². »

II

La Divine Liturgie, ou la Messe de saint Jean Chrysostome.

La messe, ou *mystagogie*, est la plus haute manifestation du culte, la *chose liturgique* par excellence, et les Grecs, de ce fait, l'appellent simplement « la Liturgie », « la divine Liturgie ».

Nous n'avons pas ici à nous répandre en des généralités sur le sujet, et il nous suffira bien de rappeler que la plus célèbre, la plus répandue aujourd'hui et dès longtemps des « divines Liturgies », a pris le nom ou le titre de *Liturgie de saint Jean Chrysostome* ³. Qu'elle l'ait pris trois cents ans après la mort du saint

1. *Canon in B. Annæ Concept., P. G., t. cit., col. 1312.*

2. *Sainte-Anne d'Auray*, p. 10.

3. C'est la liturgie normale et on pourrait dire unique de toutes les églises de rite oriental. La *Liturgie de saint Jacques*, usitée jusqu'au ix^e siècle dans l'Église de Jérusalem, n'y est plus célébrée qu'une fois l'an. L'Église d'Antioche, qui a dû se servir à l'origine de la *Liturgie dite de saint Pierre*, adopta vers le xii^e siècle celle de Constantinople. La *Liturgie de saint Basile* ne sert plus guère qu'aux dimanches de carême, jeudi saint, samedi saint et quelques autres solennités, en tout sept ou huit fois à peine, tandis que celle de saint Jean Chrysostome sert tous les jours.

Docteur, comme le pense Lebrun ¹, c'est très possible, mais ce qui est très probable aussi, à peu près certain même, c'est que Jean, surnommé Bouche d'Or, a eu l'incomparable honneur de donner sa forme extérieure, sa forme définitive, son langage que tout l'Orient devait désormais entendre, à la plus sainte des choses d'ici-bas. Le texte de saint Proclus, successeur de Jean sur le siège de Constantinople, est bien connu : « Plusieurs pontifes de l'Église, en particulier le bienheureux Clément et le divin Jacques, avaient dès longtemps mis par écrit ce qu'il fallait dire à la messe quand, à l'exemple du grand Basile qui avait abrégé la liturgie de saint Jacques, par pitié pour l'indolence humaine, « notre illustre Père Jean à la langue d'or, considérant la lâcheté de la nature humaine, retrancha encore beaucoup de choses et statua que le sacrifice fût célébré avec des prières moins nombreuses et plus courtes ². »

Aucun auteur sérieux ne conteste ce témoignage, au moins quant à son affirmation principale, la seule d'ailleurs qui nous intéresse ici, et l'on est bien aise que dom Placide de Meester, résumant toute la doctrine actuelle sur ce point, ajoute encore les aimables lignes que voici : « Les origines de la liturgie dite « de saint Jean Chrysostome » sont probablement à rechercher dans les usages de l'Église d'Antioche ou même de l'Église de Jérusalem ; mais le type s'en est fixé dans l'Église de Byzance et de

1. *Explic. de la messe*, t. II, p. 380.

2. « Multi quidem et alii divinæ Ecclesiæ pastores,... sacrosanctæ missæ editionem scriptis demandantes tradiderunt Ecclesiæ. Quorum primi, iique præclarissimi censentur : beatus nimirum Clemens... et divus Jacobus... Tum inde magnus Basilius... Haud vero multo post Pater ille noster, aurea præditus lingua Joannes, de ovium salute ut pastorem decet strenua cura sollicitus, naturæ humanæ socordiam respiciens... multa præcidit, et concisiori pressiorique oratione sacrum conficiendum statuit. » S. Proclus, *De traditione divinæ Missæ*, dans Migne, *P. G.*, t. LXXV, col. 850. Cette messe occupe cependant encore vingt-six colonnes de l'édition in-4° de Gaume, t. XII, *pars altera*, des *Opera S. Joann. Chrysost.* On peut trouver la traduction intégrale de cette messe dans Durand, *Rational des divins offices* (édition Barthélemy, 5 vol. in-8°, 1854), t. V, p. 371-398.

façon définitive très probablement sous l'influence du saint archevêque de Constantinople ¹. »

Cette notion générale remise en mémoire, il peut être bon de dissiper un malentendu que pourrait créer un passage du Dr Kellner : « En Occident, dit-il, le culte des saints exerça beaucoup plus d'influence sur la liturgie qu'en Orient. Chez nous, des messes propres étaient accordées aux fêtes des saints, tandis qu'en Orient leur culte n'affecta toujours que la liturgie des heures canoniques ². » M. Kellner a sans doute entendu la chose *generaliter loquendo*, mais les règles générales comportent des exceptions, et si le lecteur voulait se reporter aux pages précédentes où nous avons reproduit des extraits des *Ménées*, il en trouverait déjà quelques-unes. Signalons seulement le 9 septembre et le 25 juillet. A la fin de l'office du 9 septembre, vous lisez (p. 304, colonne de gauche, au bas) : Εἰς τὴν Λειτουργίαν, ou, pour parler français : *Rubriques pour la sainte messe* : dire les *psaumes Beati et ceux de la fête, les Odes III et VI de la fête*. Voyez aussi des rubriques analogues au 25 juillet : *Odes III et VI du canon de la fête* ; *Épître* : « Abraham avait deux fils » ; *Évangile* : « Nul n'allume une lanterne pour la mettre sous le boisseau. » — Mais bornons-nous à cette simple remarque en passant, d'autant qu'il s'agit pour nous d'autre chose et que nous devons nous hâter d'y arriver ³. Il s'agit de cette cérémonie qui s'appelle en grec la προσκομιδὴ, en français — pour autant que le mot grec peut ici se traduire — « la Préparation des oblats ⁴. »

Ce rite serait très particulier, même exclusivement propre à l'Orient, si les Chartreux et les Dominicains n'en avaient gardé comme un souvenir, une vague et lointaine réminiscence.

1. *La Div. Lit. de S. J. Chrys.*, in-18, 1908, xv-270 p. — Dans le même sens : Gousset, *Imm. Conc.*, p. 744 ; — Guéranger, *Instit. lit.*, t. I, p. 217.

2. *Loc. cit.*, p. 396.

3. Détails dans Rocchi, *loc. cit.*, p. 208.

4. On dit aussi quelquefois le *Rite de la prothèse*, terme qui va s'expliquer dans le texte. Disons cependant à qui l'ignorerait que les Grecs appellent *prothèse* le petit autel situé dans le sanctuaire et sur lequel se fait la préparation du pain et du vin.

Pour ne parler que des Dominicains, puisque nous les connaissons mieux, on sait qu'ils ont gardé leur rite propre, un rite maintenant vieux de sept ou huit siècles, celui-là même, assure-t-on, qui était observé à la Sainte-Chapelle de Paris, au temps de saint Dominique, et que, arrivés à l'autel, pour y célébrer le sacrifice du corps et du sang de Notre-Seigneur, ils préparent là même ce que la théologie appelle « la matière du sacrifice ».

Ce qui n'est qu'une très courte cérémonie au rite dominicain et consiste simplement à verser le vin et l'eau dans le calice avant la messe, en est une assez longue au rite oriental, et la voici en abrégé, d'après les sources les plus recommandables (nous mettrons en italiques ce qui est le *typicon* ou la rubrique, et en caractère romain ce qui est la prière du prêtre) :

« Ayant revêtu les ornements sacrés, le prêtre (ou l'évêque) s'avance vers l'autel, se lave les mains et récite le psaume : Lavabo inter innocentes manus meas *; puis, prenant le pain dans la main gauche, de la droite, il en détache une première partie avec un instrument appelé la sainte Lance, et la dépose dans le bassin ou la patène en disant : « L'Agneau de Dieu qui efface les péchés du monde est « immolé pour la vie et le salut du monde. » Le prêtre alors enfonce la lance dans le pain en disant : « Un des soldats ouvrit son côté « avec une lance, et incontinent il en sortit du sang et de l'eau. » A ces paroles, le diacre met du vin et de l'eau dans le calice en disant : « Bénissez, Seigneur. »*

« Le prêtre coupe alors une seconde partie du pain et la met à côté de la première en disant : « En l'honneur et mémoire de la très « sainte Vierge Marie, notre Reine, Mère de Dieu, par les prières « de laquelle nous vous supplions, Seigneur, de recevoir ce sacrifice sur votre céleste autel. »

« Enlevant ensuite une autre parcelle avec la sainte lance et la posant à gauche du pain sacré, le prêtre dit :

« En l'honneur du glorieux prophète et précurseur Jean-Baptiste, des glorieux saints et illustres apôtres, de nos glorieux « pères et pontifes Basile le Grand, Grégoire le Théologien, « Jean Chrysostome, Athanase, Cyrille, Nicolas de Myre, et de « tous les saints pontifes ; du saint apôtre, premier martyr et « archidiacre Étienne ; des grands saints martyrs Georges,

« Démétrius, Théodore et des saints serviteurs de Dieu, nos pères Antoine, Euthymius, Sabas ; des saints parents de Dieu Joachim et Anne, et de tous les saints par les prières desquels vous nous protégez, Seigneur. »

Un texte provenant du Mont-Athos nous fait lire :

Καὶ οὕτως αἵρων ἔκτεν μερίδα, τίθησιν αὐτὴν ὑποκατω τῆς β'. μερίδος, εἰς ἀναπλήρωσιν τῆς β'. ταξέως. Μετὰ δὲ ταῦτα λέγει·

Τῶν ἁγίων, καὶ Θαυματουργῶν Ἀναργύρων, Κοσμᾶ καὶ Δαμιανοῦ, Κύρου καὶ Ἰωάννου, Παντενλεήμονος καὶ Ἑρμολάου, καὶ πάντων τῶν ἁγίων Ἀναργύρων.

Καὶ αἵρων ζ'. μερίδα, τίθησιν αὐτὴν ἔνω, ποιῶν γ' ἀρχὴν κατὰ τάξιν. Εἰς αὕτις λέγει·

Τῶν ἁγίων, καὶ δικαίων Θεοπατέρων Ἰωακείμ καὶ Ἀννης (rubrique : του Ἀγίου τῆς ἡμέρας) καὶ πάντων τῶν Ἀγίων, ὧν ταῖς ἱκεσίαις ἐπίσχεσαι ἡμεῖς ὁ Θεός ¹.

Plusieurs éditions de la *Divine Liturgie* ramènent encore à la fin de l'office la mémoire des saints *Theopatores*, et nous en citons ici l'excellente traduction du R. P. Charon :

« *Le diacre* : Prions le Seigneur. *Le chœur* : Kyrie eleison.

« *Le prêtre tourné vers le peuple* : Que la bénédiction du Seigneur soit sur vous, par sa grâce et son amour pour les hommes, en tout temps, maintenant et toujours, et dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

« *Le chœur* : Gloire au Père... maintenant et toujours ... Seigneur, bénissez.

« *Le prêtre laisse retomber sa chasuble par devant et récite la formule suivante, à la fin de laquelle il bénit le peuple* :

« Gloire à vous, ô Dieu, notre espérance, gloire à vous. Que celui qui est ressuscité des morts, le Christ, notre Dieu véridique, ait pitié de nous et nous sauve, en tant que bon et ami des hommes, par les prières de sa toute pure Mère, des saints, glorieux et illustres apôtres, de saint*** (*le saint auquel l'église est*

1, Εὐχολόγιον τὸ μέγα, in-4, Venise, Imprimerie du Phoinix, 1858, p. 41.

dédiée), de notre saint Père Jean Chrysostome, archevêque de Constantinople, de saint *** (*le saint du jour*) dont nous célébrons la mémoire, de nos saints Pères qui ont porté Dieu dans leurs âmes, des saints et justes parents du Dieu, Joachim et Anne, et de tous les saints. Seigneur Jésus-Christ notre Dieu, ayez pitié de nous par les prières de nos saints Pères. Ainsi soit-il ¹. »

*
* *

Tous les livres anciens ou nouveaux, portant pour titre, en grec, en latin ou toute autre langue : *Liturgie de saint Jean Chrysostome*, ne contiennent pas nécessairement, invariablement, les deux mémoires ci-dessus rapportées, la dernière manquant souvent, ou même quelquefois encore les deux à la fois. Goar, dans « son fameux *Euchologion*, l'ouvrage le plus important du ^{xvii}^e siècle », au jugement de Swainson, qui voulait ajouter sans doute : « en matière de liturgie grecque ² », se plaint des différences notables que présentent les manuscrits et les multiples éditions de cette *diataxis* de saint Jean, comme aussi des difficultés qu'il éprouve à établir les variantes. » Après lui, Savilius, Montfaucon, Renaudot, et de nos jours Neale, Brightman, Swainson lui-même, dom Besse, confessent de même leur surprise, leur embarras ³. Il ne faut donc pas s'étonner, ne pas se décourager, si la mémoire

1. On voit que cette invocation des *Propatores* ne se trouve pas dans le canon de la messe : *nel canone della messa*, comme dit le P. Rocchi, *loc. cit.*, p. 244.

2. *Op. cit.*, p. 10. De même, Renaudot, t. I, préface.

3. « Perlectis diligenter et fideliter inter se collatis pluribus Chrysostomianæ Liturgiæ tum editis tum Mss. exemplaribus, tanta in eis discrepantia sese prima fronte obtulit, ut quodnam præcipuum ad quod referrentur cætera, et quâ ratione inter se cuncta compararentur, non invenirem. » Goar, p. 87. Mémoires des *Theopatores* aux pages 62 et 85. — Savilius en note à Goar : « Multam in scriptis codicibus inconstantiam. » — Montfaucon : « Multa passim in operibus Chrysostomi ex liturgia quâ tum utebatur Ecclesia Orientalis, recitari quæ hic non reperiuntur, etc. » Cf. *Œuvres du saint*, t. XII, p. 1010. — Renaudot ne blâme pas seulement les éditeurs de cette *diataxis*, mais tous ceux qui ont voulu toucher à la liturgie grecque : « Illis impedimento fuit critices accuratioris defectus. » *Lit. Or.*, t. I, préface. — De même Swainson, p. xxxvi; Besse, *Moines d'Orient*, p. 330.

des saints *Theopatores* ne se trouve pas dans tel manuscrit, et par exemple le numéro 453 de la Bibliothèque Mazarine¹, ni dans l'édition déjà ancienne de Claude de Sainctes, ni dans celles d'Érasme, de Renaudot, de Neale, et si elle se montre à peine, et cela plutôt sous forme de variante, dans les publications récentes de Brightman (si hautement recommandées par Mgr Duchesne²). Cette *mémoire* n'est pas pour cela un mythe ; elle existe, nous le verrons, depuis des siècles, dans la sainte Liturgie grecque, et le tout est de trouver les ouvrages, imprimés ou manuscrits, moins incomplets que d'autres, qui la contiennent. Goar n'a pas inventé le texte grec qu'il publie, ni les deux invocations qu'on y rencontre, et il serait d'ailleurs facile de se convaincre de sa parfaite honnêteté en examinant le manuscrit de la Bibliothèque nationale qu'il a lui-même reproduit. De même, on peut accorder confiance à Montfaucon qui n'avait pas coutume de rêver les yeux ouverts ; au savant éditeur et traducteur du *Rationale divinatorum officiorum* de Durand de Mende ; au D^r Swainson, de Cambridge, ou mieux encore peut-être aux moines de l'Athos, qui nous ont donné à diverses reprises, depuis cinquante ou soixante ans, des rééditions soignées, *critiques* on dirait, de la messe de saint Jean Chrysostome, et là partout on peut achever

1. *Missa sancti Joannis Chrisostomi* (sic), vélin, 72 fol., longues lignes, jolie écriture italienne, xv^e siècle.

2. Sur les liturgies orientales, le livre capital est désormais *Liturgies eastern and western*, de M. F. E. Brightman, Oxford, 1896. Duchesne, *Origines*, note à p. 55.

Pour Claude de Sainctes, tenir compte de cet aveu : « Aliqua non invitus omisi ne essem prolixior. » *Liturgiæ, sive missæ sanctorum Patrum Jacobi..., Basilii, Joann. Chrys.*, Anvers, Plantin, in-12, 1560, p. 211. — Érasme : *D. Joannis Chrysostomi missa græco-latine, D. Erasmo Roterodamo interprete*, Paris, 1537, in-8. — Renaudot, *op. cit.*, n'accorde en tout qu'une dizaine de pages à la *Liturgie de saint Jean*, t. II, p. 242 sq. Il ne semble pas qu'elle y soit complète ; Neale, *The Liturgies of S. Mark..., S. Chrysostom...*, in-8°, Londres, 1875 ; Brightman donne un premier texte dont il ne détermine pas la date, puis un autre qu'il appelle *modern liturgy* (p. 353-399). Rien encore pour nous. Seulement, à la page 550, il cite un extrait d'un manuscrit de Paris (*Nationale*, Grec, 2509, ff. 226^v-230^v), de 1430 environ, qui serait, d'après lui, « un supplément au texte de la liturgie dans sa forme ordinaire » et qui contient heureusement la *mémoire* des *Theopatores*, sans cependant que leurs noms y soient mentionnés.

de se persuader, si on ne l'est déjà suffisamment, que cette sainte mémoire a été en effet, est encore une des dévotions de l'Orient¹.

Mais la difficulté n'est pas là. C'est plutôt de savoir depuis quand le prêtre grec adresse aux bienheureux *Theopatores* cette invocation déprécative.

Encore ici, le contraste des opinions ne manque pas d'un certain piquant. Ainsi, pour Gabriel de Philadelphie, le rite de la προσκομιδή, ou de la *Préparation des oblats*, remonte indubitablement à saint Basile et à saint Jean Chrysostome par tradition non écrite². Nicolas Boulgaris à son tour prétend que saint Denis l'Aréopagite — celui qu'on a appelé depuis le Pseudo-Aréopagite, parce qu'il est défendu de croire qu'un saint Denis, premier du nom, ait pu écrire des livres — Nicolas Boulgaris, disons-nous, prétend que saint Denis lui-même a parlé de cette cérémonie, puisqu'il a écrit ceci : « Lorsque les vénérables symboles ont été déposés sur l'autel divin... la troupe des anges est présente à leurs côtés³. »

Voilà d'une part une façon de voir ; en voici une seconde d'autre part : « Encore un peu le bon évêque (Nicolas Boulgaris *ipse*) attribuerait à saint André lui-même, premier évêque de Byzance, l'arrangement des parcelles en trois colonnes »... « Pour peu qu'on ait l'habitude des liturgies anciennes, on juge aisément que les *minuties* de la προσκομιδή ne doivent pas remonter très haut... » On peut peut-être négliger la suite de l'argumentation, d'autant qu'elle-même n'a pas l'air de se prendre tout à fait au sérieux, à preuve cette finale : « Le *codex Barberinus*, le plus ancien manuscrit connu des liturgies byzantines (VIII^e ou IX^e siècle), ne renferme aucune prière avant la prière de la Prothèse, *mais on ne peut rien conclure de là*⁴... ».

1. Goar, Montfaucon, Barthélemy (Durand de Mende), *ut supra*. — Swainson reproduit deux textes, l'un du XI^e siècle, l'autre du XVI^e. Dans le premier, rien pour nous, mais dans le second, les deux mémoires du commencement et de la fin. *Loc. cit.*, p. xxii.

2-3-4. Cf. *Echos d'Or.*, t. III, p. 65 sq. Pour Gabriel, cf. Richard Simon, *Fides eccles. Orient.*, Paris, 1671, p. 18-22; pour Nic. Boulgaris, son livre *Τερα κατήχησις*, Constantinople, 1861, p. 66. — Le *Codex Barberinus* est publié dans Brightman, *op. cit.*, p. 309 sq. Pour M. Alfred Lallemand, c'est saint Jean Chrysostome lui-même qui a placé cette mémoire dans sa liturgie (?). *Annuaire du Morbihan*, 1863, p. 11.

Y aurait-il une troisième façon de voir? Oui, mais à condition de ne rien conclure de là non plus.

L'ΕΥΧΟΛΟΓΙΟΝ ΤΟ ΜΕΓΑ (le *Grand Euchologe*), auquel nous faisons allusion tout à l'heure à propos des récentes éditions de la *Divine Liturgie*, soit en grec, soient d'autres langues orientales, serait ici à consulter, même à lire, parce qu'il nous offre un vrai renseignement, un point de départ pour une étude qui s'appuierait dès le commencement sur quelque chose. Comme rien ne vaut les textes en original, permettez que nous fassions place à celui-ci :

« Αὕτη δὲ ἡ τάξις, ἣν ἐν τῷ παρόντι ἐσημειώσαμεν, εἴωθε γίνεσθαι, καὶ ἐν πᾶσι τοῖς ἱεροῖς Μοναστηρίοις τοῦ Ἀγίου Ὁρους, ἃ τίνα σώζουσιν ἀπὸ ἀλλήλων τὰς παραδεδομένας τάξεις ὑπὸ των πάλαι ἁγίων πατέρων, ὡς οἱ ἐκεῖσε παραγεγονότες ἐπιμαρτύρουνται. Εἰ δὲ καὶ ἐν τοῖς πρότερον τυπωθεῖσιν Εὐχολογίοις τούναντιόν τῆς παρούσης τάξεως, καὶ ἐρμηνείας καθοράται, οὐ χρὴ ἀποδέχεσθαι τοῦτο, ὡς καὶ παρὰ τῆς καθ' ἡμᾶς ἀγιωτάτης Μεγάλης Ἐκκλησίας ἀποβληθεῖσα ἡ τοιαύτη διαταξίς· ἡ δὲ παρούσα ἐπικυρωθεῖσα τε καὶ βεβαιωθείσα. »

« La *taxis* (l'ordre de la messe) que nous venons de reproduire textuellement est en vigueur (dans la Grande Église ¹ et) dans tous les saints monastères de la sainte montagne (le Mont Athos), lesquels l'ont conservée sans y rien changer, comme un héritage de nos saints Pères d'autrefois, ainsi qu'en témoignent tous ceux qui ont vécu en ce saint lieu. Que si, dans d'autres *Euchologes* antérieurs à celui-ci, on remarque des différences plus ou moins notables, il ne faut pas en conclure que la Grande Église ait jamais rejeté cette liturgie, mais qu'elle l'a plutôt toujours et de plus en plus mise en vigueur ². »

C'est en effet l'opinion du jour que le rite de la Prothèse serait originaire de l'Athos ³, mais comme on vient de nous dire

1. Il en a parlé plus haut.

2. *Euchologe*, ut sup., p. 46.

3. *Echos*, t. III, p. 70. — Lebrun, parlant de cette préparation des oblats, dit « qu'on la voit dans la liturgie de Constantinople traduite par Leo Tuscus (Léon le Toscan) avant l'an 1180 : *Explic. de la messe*, t. III, p. 391 : « Cette date, dit le P. Petridès, coïncide parfaitement avec l'époque où commence à se faire

que l'Athos lui-même le tenait des Pères d'autrefois, sa date est fort ancienne, et c'est tout ce qu'on en peut affirmer.

En attendant la solution du problème :

Οἱ διὰ τῆς Θεόπαιδος καὶ πανάγνου Μαρίας,
 προπάτορες Χριστοῦ χρηματίσαντες,
 πρεσβεύσατε ὑπὲρ τῶν ψυχῶν ἡμῶν¹.

sentir l'influence de la sainte Montagne ». *Échos*, *ibid.* La traduction de Léon le Toscan se trouve dans Claude de Saintes, *op. cit.*, p. 49 sq.

1. *Ménées de septembre*, p. 61, p. 294 ci-dessus. — Le concile de Zamose (1720), pour les Ruthènes catholiques du rite gréco-slave, exige que le prêtre fasse la Préparation des oblats. M. Gédéon (*Vérité ecclésiast.*, t. III, p. 598) a publié un décret du mois de mai 1667, signé du patriarche Mogilalos et des membres du Saint-Synode qui ordonnait aux moines de conserver le vieil usage sans tenir compte des euchologes récents et de cesser leurs querelles peu édifiantes, « sous peine de suspense sans pardon et d'excommunication indélébile et éternelle de la part du Dieu tout-puissant ».

Autres ouvrages : Ricaut, *Hist. de l'état présent de l'Egl. gr. et de l'Eglise arménienne* (trad. de Rosemond), Middelbourg, in-12, 1692 ; John Covel, *Some account of the present Greek Church*, Cambridge, in-fol., 1722 ; l'abbé L. Neret, *La lit. de S. Jean Chr.*, Paris, Retaux, 80 p. ; P. Kayata et A. Attié, *Manuel pratique pour suivre avec piété la messe dans l'église grecque-catholique de Saint-Julien-le-Pauvre* (à Paris), in-8°, s. l. n. d., 36 pages (en souvenir d'une visite à cette église et de la découverte de la sainte *mémoire* dans son *Grand Euchologe*).

ARTICLE TROISIÈME

Religiosa loca.

La bulle de Grégoire XIII nous disait au commencement de ce livre : « *Ad antiquam in illam devotionem (excitandam) quam usque ab exordio nascentis Ecclesiæ, insignia quoque templa et religiosa loca in ejus honorem toto orbe constructa testantur.* » Le Pontife veut promouvoir la dévotion à la Mère de la Vierge, et son meilleur, presque son unique argument, est l'ancienneté de cette dévotion, ancienneté qui remonte au berceau de l'Église et qui est attestée par les temples insignes et autres « lieux de religion » consacrés dès lors à sa gloire dans le monde entier. — Longtemps nous avons remué cette phrase, quelque peu imprécise, il faut l'avouer, nous demandant si l'incidente *ab exordio Ecclesiæ* s'appliquait à l'ancienneté de la dévotion elle-même, ou à l'ancienneté des *religiosa loca* — autre terme difficile à traduire — qui ont pris pour vocable ou patronage le nom de la Sainte. Vain scrupule peut-être, mais au moins, dans le second cas, faudrait-il donner à l'incidente un sens assez large et, pour le dire de suite, ne pas exiger, comme ont fait certains panégyristes trop zélés, que notre Sainte ait possédé des églises sous son nom avant que le christianisme n'en possédât lui-même.

Les Actes des Apôtres et les Épîtres de saint Paul nous montrent les premiers chrétiens réunis ou bien dans les synagogues comme à Damas, à Antioche de Pisidie, à Iconium, à Thessalonique, à Beroé, à Athènes, à Corinthe, à Éphèse¹, etc.; ou bien dans des maisons particulières, généralement dans des parties

1. Actes, ix, 21,; xiii, 14, 45, 50 ; xiv, 1, 2, ; xvii, 1, 2 ; xvii, 10 ; xvii, 17 ; xvii, 4 ; xviii, 19 ; xix, 8.

reculées, au premier ou même au troisième étage. Il est donc exact de dire que les premières églises furent des maisons que l'on accommodait à cette fin¹, accommodation facile quand elles possédaient déjà, comme la plupart des résidences opulentes du monde gréco-romain, un *atrium*, un *triclinium* et une *basilica*². C'est dans ce sens qu'il faut lire la légende du *Martyrologe* : « A Rome, la dédicace de la première église bâtie et consacrée par saint Pierre », formule où il ne s'agit pas d'une église au sens où nous prenons ce mot aujourd'hui, mais de la maison du sénateur Pudens où saint Pierre aurait logé et célébré les saints mystères, et qui est devenue pour les uns Saint-Pierre-aux-Liens, pour les autres, et avec plus de vraisemblance, la basilique de Sainte-Pudentienne³.

Naturellement, ces premiers sanctuaires chrétiens portaient le nom du fidèle ou du pontife qui les avait établis à ses frais. On disait encore au IV^e et au V^e siècle : *Titulus Pudentis*, le titre de Pudens, le titre de Vestina, le titre de Fasciola, le titre de Damase, le titre de Clément⁴, et, sauf de rares exceptions, ce n'est guère

1. « Les églises d'Asie vous saluent. Aquila et Priscille, avec l'Église qui est dans leur maison, vous saluent beaucoup dans le Seigneur. » I. Cor., xvi, 19.

2. Cf. Leclercq, *Manuel d'archéologie*, 2 vol. in-8°, 1907, t. I, p. 427. M. Burton-Brown écrit à propos de *Sancta-Maria-Antiqua* (traduction) : « Les services religieux se tenaient dans des résidences privées, le plan ordinaire de ces maisons étant tel qu'il a été copié par plusieurs générations d'architectes. Le vestibule qui s'ouvrait sur la rue devenait le vestibule destiné aux pénitents ; l'*atrium* ouvert constituait le corps de l'église, et là s'assemblaient les catéchumènes. Le portique couvert qui l'entourait abritait les membres baptisés de la congrégation, d'un côté les hommes, de l'autre les femmes. Au delà de l'*atrium*, le *tablinium*, ordinairement flanqué de deux petites chambres et terminé par une abside, devenait le sanctuaire, et les chambres, d'ailleurs appelées *alæ*, se transformaient en chapelles latérales, comme à *Sancta-Maria-Antiqua*. » *Recent excavations in the Roman Forum*, in-18, London, 1905.

3. Baronius, *Apparatus ad Annales*, 44, § 61 ; Bréhier, *Les basiliques chrétiennes*, p. 47. — Sous l'intitulé : *Sainte-Pudentienne construite dans une propriété de la famille de Pudens*, « il y avait là primitivement, dit Marucchi, une maison dans laquelle le sénateur Pudens reçut saint Pierre ; transformée en église au I^{er} siècle sous Pie I^{er}, elle prit le nom de *titulus Pastoris*, du nom du frère de ce pape, ou *titulus Pudentis* ». *Éléments d'archéol. chrét.*, Desclée, 1902, p. 365.

4. Cf. Batiffol, *Hist. du bréviaire*, 1895, p. 71.

avant la fin du vi^e siècle que les églises commencèrent à porter des vocables de saints. Ces exceptions étaient réservées à la sainte Vierge ¹, aux martyrs et aux saints apôtres Pierre et Paul, d'ailleurs martyrs eux-mêmes, et encore y a-t-il lieu de se rappeler ici le mot de saint Léon le Grand (440) au sujet de la basilique qui s'était élevée sur le tombeau de saint Pierre : « Les fidèles accourent à la basilique *du bienheureux apôtre*, qui est dédiée au seul Dieu vivant et vrai (*quæ uni Deo vivo et vero est dedicata*). » Encore aujourd'hui ne mettons-nous pas au portail de nos églises le monogramme D. O. M. (*Deo Optimo Maximo*) à quoi l'on ajoute, par exemple : *sub titulo sanctæ Annæ M. B. V. M.* ?

Ce modeste préambule pouvant suffire, nous nous demandons en quel siècle et en quel bienheureux pays s'est élevé le premier sanctuaire, le premier *religiosus locus* qui ait pris pour *titulus* ou pour vocable ce nom béni de la bienheureuse Anne. Sur tout ce qui regarde la piété, les dévotions spéciales, l'histoire, même l'histoire ecclésiastique, offre bien peu de données à exploiter, presque rien dans notre cas; et d'autre part, que reste-t-il, surtout en Orient, des plus anciens monuments du culte chrétien ? Une église fut certainement bâtie à Constantinople au vi^e siècle en l'honneur de sainte Anne — nous en parlerons tout à l'heure — mais était-ce la toute première ? Une autre à Jérusalem a de *bonne heure* porté ce nom, mais à quel moment précis ?

Quoi qu'il en soit, puisque le moment en est venu, nous allons entrer maintenant dans ce qu'on pourrait appeler le domaine

1. « Thomassinus, *Tract. de Festis*, lib. II, cap. 20, n^o. 10, ostendere satagit post concilium Ephesinum quo damnatus fuit Nestorius, longe lateque Deiparæ cultum fuisse diffusum, multis in ejus honorem excitatis templis et festivitatibus institutis. » Maringola, *Antiq. chr. inst.*, Naples, 1862, t. II, p. 212. « En 431, Éphèse possédait une église de Marie, où s'assembla le troisième concile œcuménique. » Kellner, *l. cit.*, p. 225 ; Godet, *l. cit.*, p. 444. M. Vacandard estime cependant douteuse l'existence de cette église : 1911, p. 444 : « Parmi les critiques qui comptent, dit-il, il n'y a guère que Tillemont qui se prononce en faveur d'Éphèse (*Mémoires*, t. I, notes 1 et 16). » Il est vrai que Tillemont compte beaucoup. Il est vrai aussi que saint Cyrille parle d'une « église où la sainte Mère de Dieu, dit-il, nous a tous assemblés ». Mansi, *Concilia*, t. IV, p. 1223, 1229.

temporel de sainte Anne; rechercher les églises, chapelles, oratoires, monastères, couvents, villes ou villages, monuments et localités quelconques dont le nom fut le sien, s'il ne l'est encore : en un mot suivre la trace de ses pas dans cet Orient de lumière et d'étoiles qui fut sa patrie. Et comme sa patrie fut d'abord la Palestine, nous commencerons notre voyage à Jérusalem, chez elle, à sa maison de la Probatique. Même si Sainte-Anne de Constantinople a priorité d'âge sur Sainte-Anne de Jérusalem, ce qui n'est pas du tout prouvé, il faut aller d'abord où le cœur nous appelle.

Sainte-Anne de Jérusalem ¹.

Le 8 septembre 1855 donnait à la France une grande victoire : « Sébastopol tombait, et, des 4 200 canons glanés sur ses débris

1. Abulfeda, *Annales musulmici arabice et Latine*, 5 vol. in-4, Hafniæ (Copenhague), 1789-1794. — Bassi (Alessandro), *L'antica chiesa di Sant' Anna in Gerusalemme*, in-18, Jérusalem, 1863 (157 pages); ou trad. franç. : *L'ancienne église de Sainte-Anne de Jérusalem... étude historique*, in-8, 1863, Jérusalem, *Œuvre des Pèlerinages*, 1863-4, t. iv, p. 335-344. — Barnabé, cf. Meistermann. — Baunard (Mgr), *Le Cardinal Lavigerie*, 2 vol. in-8, 1896. — Besson (R. P. J.), *La Syrie et la Palestine au xvii^e siècle*, nouv. édit., in-8, Paris, 1862. — Clermont-Ganneau (Ch.), *L'abbaye de Sainte-Anne et les inscriptions du marché de Jérusalem*, dans *Musée archéologique*, 1875 (1^{re} année), (matériaux inédits pour servir à l'histoire des Croisades); *Recueil d'archéologie orientale*, 3 vol. in-8, Paris, 1900; *Études d'archéologie orientale*, dans *Bibliothèque de l'École des hautes Études*, 1896. — Cré (R. P. Léon), *Recherche et découverte du tombeau de saint Joachim et de sainte Anne*, dans *Revue biblique*, avril 1893, p. 245-274. — Daniel (l'higoumène russe), *Pèlerinage en Terre-Sainte de — au commencement du xii^e siècle*, traduit... par Abraham de Noroff, in-4, Saint-Pétersbourg, 1864. — *Dictionnaire d'Archéologie* (Cabrol). — *Dictionnaire de la Bible* (Vigouroux). — Geyer (Paulus), *Itinera Hierosolymitana*, in-8, Prague-Vienne, 1898. — Guérin (Victor), *La Terre-Sainte*, in-fol., Paris, 1882; *Jérusalem, son histoire*, etc., Paris, 1889. — Lagrange (R. P. J.), Recension d'un article des *Questions de topographie palestinienne* par le R. P. Barnabé d'Alsace, dans *Revue biblique*, juillet 1903. — Lavigerie (Cardinal), *Sainte-Anne de Jérusalem et Sainte-Anne d'Auray*, dans le *Bulletin de l'œuvre de Saint-Augustin* (« notice d'une centaine de pages qui devait beaucoup à l'érudition du R. P. Toulotte, un des chapelains de Sainte-Anne », dit Mgr Baunard). — Le Camus (l'abbé E., depuis Mgr), *Notre voyage aux pays bibliques*, s. d. (1889), in-4, Paris. — Liévin de Hamme, *Guide indica-*

sanglants, le Royaume de Marie dressait, dans sa reconnaissance, sur la montagne du Puy, la gigantesque statue de bronze de Notre-Dame de France ¹. »

On dit que la France avait demandé « un prix de sa victoire ». Nous aimons mieux croire que la Turquie l'offrit d'elle-même, « en retour du généreux appui » qu'elle avait reçu, et que, après

teur des sanctuaires et lieux historiques de la Terre-Sainte, in-8, Jérusalem, 1869; autres éditions, et traduction anglaise : *Ancient and modern Palestine* (trad. M. B. Rotthier), 2 vol. in-12, New-York. — Mauss (C.), *La Piscine de Bethesda*, in-8, Paris, 1888, sous forme de lettre datée de Paris, 18 mars 1864. — Meistermann (P. Barnabé d'Alsace), *Nouveau Guide de Terre-Sainte*, in-8, Paris, 1907. — Medjer-ed-Din, ou Sauvaire (Henry), *Histoire de Jerusalem et d'Ilébron*, depuis Abraham jusqu'à la fin du xv^e siècle de Jésus-Christ, fragments de la chronique de Moudjir-el-Dyn, traduits sur le texte arabe, in-8, Paris, 1876 (346 pages). Cf. Clermont-Ganneau (Ch.), dans *Revue critique* 1876. B. I., 286-97. — Michélant (H.) et G. Raynaud, *Itinéraires à Jérusalem*, xi-xiii^e s., in-8, Genève, 1882. — Migne, *Patr. Gr.*, t. cxxxiii, p. 923 sq. : *Sæculi duodecimi de Terra-Sancta Scriptores quinque*. — *Missions catholiques*. — Molinier (Aug.) et Kohler (Carolus), *Itinera hierosolymitana*, in-8, Genève 1885. — Ollivier (abbé Athanase), *Sainte Anne*, in-8, Nantes, 1907. — Paulin Paris, *Guillaume de Tyr et ses continuateurs*, texte français du xiii^e siècle, revu et annoté par ... in-8, Paris, 1878. — *Revue biblique*. — *Revue de l'Orient chrétien*. — *Revue de l'Orient latin*. — Reinhold Rohricht, *Bibl. geographica Palestinæ*, in-8, Berlin, 1890. — Tobler (Titus), *Topographie von Jerusalem und S. Umgebungen*, 1 buch die heilige Stadt, in-12, Berlin, 1853; *Descriptiones Terræ Sanctæ ex sæculo viii, ix, xii et xiv*, in-8, Leipzig, 1874; *Itinera et descriptiones Terræ Sanctæ, lingua latina, sæc. iv-xi exarata*, 2 vol. in-8, Genève, 1877, publication de la Société de l'Orient latin. — Tobler et Molinier, *Itin. hieros.*, in-8, Genève, 1879. — Vincent (R. P. H.), *La Crypte de Sainte-Anne de Jérusalem*, dans la *Revue biblique*, avril 1904, p. 228, 241. — M. de Vogüé, *Notice historique et archéologique sur l'église Sainte-Anne de Jérusalem*, in-8, Paris, 1858; *Les églises de la Terre-Sainte*, in-4, Paris, 1860; *Jérusalem, Hier et Aujourd'hui*, dans le *Correspondant*, 25 juin 1911. — Wilson (C. W.), *Palestine Pilgrims' text Society*, Londres. — Wright (Thomas), *Early travels in Palestine*, in-12, Londres, 1848.

1. Ollivier, *Sainte Anne*, in-8, Nantes 1907, p. 235. — Le général Pélissier qui commandait en chef à la fin de la guerre de Crimée, a écrit : « Vous aurez dû le remarquer, vos vœux ont été exaucés; c'est le lendemain de l'Assomption que j'ai battu les Russes à Traktir, et c'est le jour de la Nativité que j'ai pris Malakoff. Ainsi, ce sont les prières à la Vierge et la foi que nous y avons qui, plus que le vulgaire ne le pense, nous ont été d'un grand secours dans ces deux glorieuses journées. » H. Lesêtre, *L'Immaculée Concept.*, p. 224.

de longs attermolements, comme de fait il y en eut, la France accepta, étant donné que le prix de la victoire serait ce sanctuaire où nous venons à cette heure ¹. Plût à Dieu que ce fût sans préoccupation de vaines études, mais en simple pèlerin, à l'exemple des millions de pieux fidèles qui nous y ont précédé, et qui ont baisé ces murailles comme autrefois Sophrone le Patriarche, les murailles de Sainte-Anne de Jérusalem.

Déserte depuis de longues années et vouée, semblait-il, à une ruine imminente ², la vieille église était chère aux cœurs chrétiens. Le gouvernement français vota les crédits nécessaires pour sa restauration et après les générosités de Napoléon III ³, l'histoire se plaît à enregistrer celles d'un régime où, le cléricisme étant l'ennemi, Gambetta lui-même souscrivait pourtant à une allocation de 90 000 francs pour la fondation d'une école apostolique ou d'un séminaire oriental ⁴, en ce coin du monde qu'on a si bien baptisé de terre « française » : terre française où cependant, Madame sainte Anne l'ayant ainsi voulu, la liturgie grecque rend à la Sainte les mêmes hommages qu'autrefois ; « terre française » qui avoisine le Saint-Sépulcre et donne vue au loin sur Bethléem ⁵ ; « Maison

1. Il nous souvient d'avoir lu quelque part que la France avait même *acheté* cette église, ce qui serait encore mieux dans son genre à elle.

2. Si le sanctuaire appartenait maintenant à la France, il semblait d'autant plus douloureux de le voir ainsi déshonoré et prêt à tomber en ruines, etc. *Lettre de Mgr Lavigerie*, dans Baunard, *l. cit.*, t. I, p. 98.

3. En 1858, crédit de 90.000 francs et deux autres de 75.000 francs chacun, votés en 1872 et 1873. *Miss. cathol.*, 1873, p. 185. « Mais les crédits épuisés, il avait fallu se borner au gros œuvre. A l'intérieur, quelle nudité ! écrivait encore Mgr Lavigerie. Pas un autel, pas un ornement, pas une image, ni celle de sainte Anne, ni celle de l'Immaculée Conception, etc. » Cf. Baunard, t. I, p. 104.

4. Le cardinal Lavigerie avait longtemps rêvé à cette œuvre et Mgr Baunard raconte longuement comment il réussit à la fonder. Il cite de lui une lettre au ministre, très habile en vérité. Sur ce Séminaire oriental, cf. *Annals of the Prop. of the Faith*, July-August 1900. Letter of R. Fr. Federlin.

5. Sainte-Anne est située au bas de la ville, non loin de la grande plate-forme qui supporte le Haram-es-Cherif. En passant derrière l'église et en montant sur les rochers couverts de décombres et de ruines, on domine les parties inférieures de la cité, la mosquée d'Omar et celle d'El-Aksa, située dans son voisinage immédiat. Le soir, au coucher du soleil, de cet endroit écarté, on jouit d'une vue ravissante : à gauche, le mont des Oliviers couvert de verdure et

d'Anne mère de Marie », Reine de la France, et par conséquent « maison des ancêtres », comme disait Sophrone le Patriarche ; enfin peut-être, pour la raison qu'on vient de dire, trait d'union mystique entre l'Église d'Orient et l'Église d'Occident.

On sait par cœur ces lignes que M. de Vogüé écrivait en 1858 : « La restauration complète de l'église Sainte-Anne a été ordonnée par le gouvernement français. Nous nous plaisons à croire que l'architecte distingué auquel cette importante mission a été confiée saura comprendre les graves devoirs qu'elle lui impose ; — qu'il aura le courage, peu ordinaire, de s'effacer lui-même, de dissimuler autant que possible ses propres travaux ; — qu'il s'efforcera enfin de conserver, de consolider le monument tel qu'il est, sans changer ni altérer en rien son caractère primitif. En agissant ainsi, il s'attirera l'estime et la reconnaissance de tous ceux qui ont le culte des arts et des gloires de la patrie. La vieille église des Croisés est une précieuse relique, à laquelle il faut toucher avec le respect dû à son ancienneté, à sa valeur archéologique et aux souvenirs glorieux qu'elle rappelle. Pour nous, nous le disons franchement, et en le disant nous exprimons l'opinion du plus grand nombre, nous l'aimons mieux pauvre et délabrée que défigurée. ¹ »

Le vœu que M. de Vogüé exprimait si noblement a été réalisé, et M. Mauss, l'architecte choisi alors par le gouvernement français, « a su en effet, dit le P. Vincent, remanier, consolider, rétablir l'édifice entier avec un respect admirable de son antique physionomie, avec le souci scrupuleux d'effacer l'art du constructeur

d'élégantes constructions, le vieux rempart crénelé portant des touffes vigoureuses d'une épaisse végétation parasite, la place de la mosquée d'Omar, dominée par l'immense coupole de brouze, portant le croissant doré de Mahomet, puis des minarets élancés, des dômes secondaires, la façade du palais de Godefroi de Bouillon, aujourd'hui mosquée El-Aksa.

« A droite s'étage la ville entière surmontée par la massive tour de David et par les autres constructions de la citadelle, et dans le lointain, ce tableau magique, lumineux, étincelant, se termine par les collines de Bethléem, dont le vert tendre et le gris pâle se marient délicatement à un ciel d'une pureté incomparable. » M. Lortet, *La Syrie d'aujourd'hui*, dans le *Tour du monde*, 1881, t. II, p. 118.

1. Notice, p. 12 (à part), ou dans le *Bulletin de l'œuvre des Pèlerinages*, 1858.

moderne pour faire reparaître seul, dans toute sa beauté austère et simple, l'art du constructeur ancien. Chaque pierre a repris sa place ; chaque membre d'architecture a conservé toute sa valeur ; en pénétrant aujourd'hui sous ces voûtes rajeunies, on a l'impression d'entrer dans un sanctuaire médiéval, conservé par fortune dans la fraîcheur de ses premiers ans ¹. »

Et ipsi lapides clamabunt, dit l'Écriture : Les pierres de ce sanctuaire sont de celles-là qui crient, qui chantent, qui *prient* avec nous et pour nous. Elles sont là non seulement depuis les Croisés, comme semble nous dire M. de Vogüé, car les Croisés n'ont pas construit cette église ; ils ne l'ont pas même *reconstruite*, mais remaniée, remaniée magnifiquement sans doute, mais remaniée simplement au sens strict que les mots doivent prendre ici ² ; elles sont là depuis le vi^e, peut-être depuis le iv^e siècle — qui le sait ? Quelques-unes d'entre elles, les plus saintes, celles qui chantent le mieux, sont là depuis la Vierge et depuis sa Mère et depuis les « ancêtres », s'il est vrai que, ici même, était la maison d'Anne et de Joachim, celle « où est née la désirée de toutes les nations, la Vierge toute pure et toute sainte, votre Mère à vous, Seigneur ³. »

1. *Rev. biblique*, 1904, p. 228. M. de Vogüé a décrit longuement le sanctuaire tel qu'il était avant sa restauration, et nous voudrions pouvoir citer ces admirables pages. Pour elles comme pour une multitude d'autres notes, l'espace nous manque.

2. On a remarqué tout à l'heure, dans les lignes que nous avons citées de M. de Vogüé, cette expression : « La vieille église des Croisés est une précieuse relique, etc... » Mais Mgr Lavigerie (ou l'auteur de la Notice que nous citons sous son nom) proteste contre cette opinion qui attribue aux Croisés une reconstruction nouvelle de l'ancien édifice. Seulement, dit-il, les Croisés durent le remanier entièrement, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur..... modifications qui avaient été rendues nécessaires par la création d'un monastère de religieuses annexé à l'église, ou plutôt par la restauration de celui qui avait déjà existé en ce lieu. Les détails qui suivent pourraient se résumer ainsi : L'église restaurée par les Croisés date du ix^e siècle ; au lieu des Recluses grecques du temps de Charlemagne, le nouveau monastère est occupé par des sœurs Bénédictines. De là des conditions nouvelles pour la récitation de l'office. Tout le transept est consacré au chœur. — La portion réservée aux fidèles se trouvant par là réduite, on allongea l'église grecque, dont le narthex fut supprimé et la façade remaniée.

3. *Ménées* de septembre, cf. ci-dessus, p. 263. — L'antique église (Sainte-

Hélas ! déjà se posent les problèmes, et le mot de notre Père Vincent nous paraît si juste, si terriblement juste, à savoir que « l'étude complète du monument de Sainte-Anne est compliquée pour autant qu'attachante ¹. »

« Attachante », oui certes, et par cela même qu'elle est plus « compliquée », compliquée à ce point que le savant *Dictionnaire d'archéologie* Cabrol-Leclercq se refuse à l'entreprendre et en appelle modestement « aux archéologues présents sur les lieux, lesquels, dit-il, nous ont donné comme un avant-goût de ce qu'on peut attendre d'eux ². »

Admirable exemple de prudence que nous voudrions suivre, que nous suivrions si « les problèmes » ne faisaient ici comme partie intrinsèque du monument, et ne se posaient d'eux-mêmes dès la première approche. Il ne s'agit pas de les résoudre, mais on ne peut pas non plus s'empêcher de les constater. Autrefois il n'en existait que trois, savoir : « Quel est l'âge de ce sanctuaire ? La sainte Vierge est-elle née ici même ? Ce lieu même a-t-il renfermé le tombeau des parents de la Vierge ? » Loin de résoudre ces problèmes, l'érudition contemporaine en a ajouté un quatrième, non moins insoluble, c'est-à-dire, en substance : « Cette église Sainte-Anne est-elle la même que l'église dite autrefois « Sainte-Marie de la Nativité », et placée en ce même endroit ?

A commencer par ce dernier point, on a écrit en effet récemment : « L'emploi d'un vocable différent de celui de Sainte-Anne est une difficulté considérable contre l'identification de l'édifice ainsi désigné » (c'est-à-dire désigné *Sainte-Marie de la Nativité*) « et celui dont nous recherchons la trace » (c'est-à-dire *Sainte-Anne*)³. » L'objection est très sérieuse, très grave, et c'est la littérature même du sujet qui la soulève. Voyons un peu ce qu'il en est. Virgilius, pèlerin du iv^e siècle, paraît peu authentique à plu-

Anne) occupe l'emplacement de la maison paternelle de la Vierge Marie. C'était une modeste demeure en partie construite, en partie taillée dans le roc. Cette dernière forme la crypte de l'église et c'est là qu'on vénère le lieu de la naissance de Marie Immaculée. Meistermann, *Guide*, p. 152.

1. *Loc. cit.*, p. 239.

2. Article *Anne*, col. 2171.

3. *Dict. d'archéol.*, col. 2171.

sieurs, même présenté par le cardinal Pitra ¹, mais Théodose l'est tout à fait, et l'on sait ce qu'il écrit en 530 : « De la maison de Pilate jusqu'à la piscine probatique, il y a environ cent pas. Là, le Sauveur guérit le paralytique ; son grabat s'y trouve encore. Près de la piscine probatique, où les malades se lavaient et guérissaient, est bâtie l'église de la bienheureuse Vierge ². » Vers 535 (non en 570, comme on l'a dit souvent), Antonin de Plaisance (souvent nommé, à tort, Antonin le Martyr) écrit à son tour : « De Sion retournant dans la ville, nous vîmes à la piscine qui est dite « natatoire » et qui a cinq portiques dans l'un desquels est la basilique de Sainte-Marie, où se font beaucoup de miracles ³. » Nous avons rapporté ailleurs le texte de saint Sophrone, mais il y a lieu de le citer de nouveau : « J'entrerai dans la sainte Probatique où la glorieuse Anne enfanta Marie ; et, approchant du temple de la très pure Mère de Dieu, j'en saisirai les murailles si chères et j'y poserai mes lèvres avec amour ⁴. » Reste encore parmi les textes anciens celui de saint Jean Damascène : « Salut, ô Probatique, temple sacré de la Mère de Dieu... toi autrefois bergerie de Joachim ... » Sophrone et Damascène ont-ils entendu désigner

1. Les *Analecta sacra*, t. v, p. 120, citent de lui : *Juxta piscinam probaticam, id est ecclesiæ sanctæ Mariæ, sanctus Jacobus, quem Dominus sua (manu in) episcopo ordinavit*. — D'après M. Chevalier (*Lorette*, p. 26), son *Itinéraire* ne serait qu'une variante du *Liber de situ Terræ S.* de l'archidiaque Théodose.

2. *Juxta piscinam probaticam ibi est ecclesia sanctæ Mariæ matris Domini. De situ Terræ Sanctæ secundum Theodosium*, dans Tobler, *Itin. hieros.*, Genève, 1879, p. 85. Variante : ...ibi est ecclesia domnæ Mariæ. Dans Geyer, *Itin. hieros.* 1898, p. 142.

3. *Revertentibus nobis in civitatem, venimus ad piscinam natatoria (sic) quæ quinque porticus habet; et in uno eorum est basilica Sanctæ Mariæ, ubi multæ fiunt virtutes. Ipsa vero piscina modo jactata est in stercore. Et ibi lavantur omnia quæ necessaria sunt. Cf. Tobler, De locis sanctis quæ perambulavit Antoninus martyr*, in-12, Saint-Gall, 1862. Geyer, *Itin.*, 1898, p. 208. Une erreur de copiste a confondu Antonin de Plaisance avec un saint Antonin, martyr, honoré à Plaisance. Son voyage en Orient est placé par la plupart des auteurs vers 570, mais dom Leclercq, récemment, l'a rapporté à l'an 535. — Pour Tobler, cette « piscine natatoire » était une énigme, et il ne savait où la placer. *Topographie*, p. 429. Aujourd'hui on n'hésite pas à y reconnaître la Piscine probatique.

4. Cf. ci-dessus, p. 201, ou *P. G.*, t. LXXXVII, col. 3822.

le vocable de l'église dans l'expression : « temple sacré de la Mère de Dieu » ? C'est probable, et de là vient la difficulté, malgré le touchant souvenir qu'ils accordent aux parents de la Vierge. De leur temps et même bien avant leur temps, une église Sainte-Anne, c'est-à-dire portant réellement ce vocable, existait à Jérusalem. Ici l'opuscule de Mgr Lavigerie nous est fort utile en ce qu'il rapporte deux témoignages importants à ce sujet :

« Un premier texte, lisons-nous, aussi précieux qu'indiscutable, est extrait de l'historien musulman le plus savant de la ville sainte, Medjer-Ed-Din, cadi de Jérusalem, deux siècles environ après le départ des Croisés. Chargé par son office de la conservation des archives de la ville, il était à même d'être parfaitement renseigné sur l'origine des établissements et surtout des établissements religieux de la capitale de la Palestine. Voici ce que, à l'occasion de la transformation de Sainte-Anne en *médersé* par Saladin, il écrit de notre église : « La médersé Salahieh est UNE ÉGLISE DU TEMPS DES GRECS APPELÉE TOMBEAU D'ANNE, parce que, selon la tradition, elle renferme le tombeau d'Anne, mère de Maric. Salah-Ed-Din l'a fondée en 588 (1192 de l'ère chrétienne). La charge de cheikh de cette école est une des principales de l'empire musulman ¹. »

« Rien n'est plus clair : « l'église est du *temps des Grecs*, » ce qui, dans le langage constant de Medjer-Ed-Din et des autres écrivains musulmans de la Palestine, signifie qu'elle est antérieure à l'arrivée des Francs. Elle porte le nom de sainte Anne, parce qu'elle renferme son tombeau.

« Ces renseignements, si précieux pour nous, sont confirmés par un autre écrivain arabe... Abulféda, l'historien de Saladin. Celui-ci, parlant comme Medjer-ed-Din de la transformation de Sainte-Anne en médersé, disait, dans des termes moins explicites

1. La traduction Sauvairé (*l. cit.*, p. 77) est substantiellement la même : « Le Sultan, après avoir consulté les Eulamâ de sa maison sur l'établissement d'une *madrashéh* (collège) pour les jurisconsultes chaféites et d'un hospice pour les vertueux personnages de l'ordre des Soufis, désigna pour la *madrashéh* l'église connue sous le nom de *Sand Hanneh* (Sainte-Anne). On dit en effet qu'elle renferme le tombeau d'Anne, mère de Marie... La *madrashéh* Salahieh, fondée par Salah-ed-Din, est une église du temps des Grecs... La charge de cheikh, etc. »

à la vérité, mais au fond semblables : « Le sultan, étant revenu
 « à Jérusalem..., augmenta les revenus du collège qu'il y avait
 « fondé. AVANT L'ISLAMISME, CE COLLÈGE ÉTAIT CONNU SOUS LE
 « NOM DE SAINTE-ANNE; ON DIT QUE LE TOMBEAU D'ANNE, MÈRE
 « DE MARIE, S'Y TROUVE. Sous l'Islamisme, et avant que les Croisés
 « ne s'emparassent de Jérusalem, Sainte-Anne avait été convertie
 « en mosquée. Les Croisés, après s'être emparés de la ville, la ren-
 « dirent à sa première destination. Le sultan, devenu une seconde
 « fois maître de la ville, changea Sainte-Anne en école; il en con-
 « fia la direction et l'administration au cadi Bohaddin, fils de
 « Sieddadi. »

« Ces deux textes, on le voit, se complètent l'un l'autre.

« D'après Medjer-ed-Din, l'église porte le nom de Sainte-Anne,
 PARCE QU'ELLE RENFERME LE TOMBEAU D'ANNE, MÈRE DE MARIE.

« D'après le même auteur, elle a été bâtie DU TEMPS DES GRECS,
 c'est-à-dire avant les Croisades.

« Enfin, d'après Abulféda, Sainte-Anne avait déjà son nom
 actuel AVANT L'ISLAMISME, c'est-à-dire, selon sa manière de parler,
 avant l'établissement définitif de la domination musulmane à
 Jérusalem, ce qui correspond à la fin du vi^e siècle ¹. »

Le cardinal Lavigerie n'est pas seul à invoquer Abulféda en
 la question, et ceux qui voudraient voir dans sa *Notice* un *pro*

1. Cette médersé était connue avant l'arrivée des musulmans sous le nom de Sainte-Anne (Sandhanné) et l'on y mettait le tombeau de Hanné, mère de Miryam... Les Francs en firent de nouveau une église, ce qu'elle était auparavant. Aboulfeda, *Annales musulmici*, Ed. Reiske, iv, 125. Cf. Clermont-Ganneau, *Musée archéologique*.

Autre version du texte par le R. P. Cré : « Le 4 du mois de ramadan (13 septembre 1192), le Sultan (Saladin) se rendit à Jérusalem pour en examiner la situation. Il ordonna de renforcer les murailles et augmenta la dotation du collège qu'il avait fondé dans cette ville. — Avant l'Islamisme, cet édifice était connu sous le nom d'église de Hanna Omm Meryem (Anne, mère de Marie). — Sous la domination musulmane, cette église servait de Maison de science. — Les Francs devenus maîtres de Jérusalem l'an 492 (de l'hégire) la rendirent à sa première destination. — Enfin le Sultan, quand il eut fait la conquête de Jérusalem, la convertit de nouveau en collège et confia au cadi Behâ-ed-Din-ibn-Cheddad la direction des études et l'administration des biens qui formaient la dotation de cet établissement. »

domo plus ou moins intéressé devraient ouvrir le grave Tobler à la page 429 de sa « Topographie de Jérusalem » : « On a, dit-il, des témoignages que, avant l'an 622, il existait (à Jérusalem) une église portant le nom d'Anne, mère de Maric. » Et il donne comme référence le même Abulféda¹. Il n'y a pas jusqu'aux savants Bénédictins de Farnborough qui ne témoignent ici d'une confiance vraiment étonnante, étonnante en effet parce qu'elle se prodigue si peu. Pour eux aussi, les Annales de l'historien arabe offrent, en la présente occurrence, « une attestation ferme ² » et ce jugement est à noter chez des savants qui ont déjà dit sur tant de choses « le dernier mot de la question ³. »

Nous supposons donc admis que, avant 622 selon Tobler, avant 636 selon les Bénédictins de Farnborough ⁴, une église dite de Sainte-Anne existait à Jérusalem. Mais si cette église était la même que celle dite « de la Nativité », pourquoi saint Sophrone et saint Jean Damascène en font-ils, « un temple de la Mère de Dieu ² ? » Sûrement, la difficulté est considérable. Cependant établissons d'abord que l'église Sainte-Anne actuelle est bien celle qui a été autrefois transformée en mederseh par Saladin. Un tarik ou dédicace inscrit sur la porte d'entrée fait foi encore aujourd'hui de cette fondation : « Au nom de Dieu clément, miséricordieux. Tout ce que vous avez de bien vient de Dieu ! Cette mederseh bénie a été fondée par le roi victorieux, notre maître Salah-ed-Din, le sultan de l'Islam et des Musulmans, Aboul-Mou-

1. Ubrigens ward vor dem Y. 622 eine Kirche mit dem namen Annens, der Mutter Mariens, bezeichnet; unter dem Islam aber, noch vor dem Einzuge der Franken, war der Tempe in eine Schule verwandelt. Note: Abulfeda, *Hist. univers.*, cap. 36.

Im Auct. ad vitam Saladini ed. Schultens.

2. *Dict. d'Archéol.*, p. 2170.

3. « Qu'on lise des articles comme *Acémètes*, *Archimandrite* »... etc., etc., et l'on verra que non seulement tout l'essentiel est dit, mais encore qu'il faudra recourir de toute nécessité à ces articles pour avoir le dernier mot sur la question. « *Dict. d'archéol.*, préface, p. xviii.

4. La présence d'une basilique est antérieure, sur le lieu qui nous occupe, à l'invasion musulmane; ce qui nous reporte vers le vi^e siècle, avant l'année 636, date de la conquête. *Dict. d'archéol.*, article *Anne*, col. 2171.

raffar-Yousef, fils d'Eyoub, fils de Shâdy, qui a vivifié l'empire des croyants ; que Dieu bénisse ses victoires et le comble de biens dans ce monde et dans l'autre ! L'établissement a été fondé pour les docteurs du rite de l'imam Abou-Abdallah-Mohamed, fils d'Idris-Ech-Chaféi : que Dieu soit satisfait de lui ! L'an cinq cent quatre-vingt-huit (1192). » Serait-il maintenant nécessaire d'ajouter que Sainte-Anne se trouve tout près de la piscine probatique, fait que M. de Vogüé attestait encore tout récemment : « Une heureuse circonstance, dit-il, a fait retrouver, à quelques pas de l'église, la piscine probatique de l'Évangile, avec les restes évidents des cinq portiques qui l'ornaient ¹. »

Mais précisément, observera-t-on peut-être, l'église de la Nativité était, au témoignage d'Antonin de Plaisance, « construite dans l'un des cinq portiques de la Piscine », tandis que notre Sainte-Anne est placée dans le voisinage.

Oui, mais ne serait-il pas permis de supposer dans le texte d'Antonin une figure de langage, *dans* étant mis *pour près de* ; ou bien une erreur qui se sera glissée dans les transcriptions postérieures de ce même texte ; ou mieux encore une reconstruction de l'église de la Nativité, laquelle église aurait été, pour l'occasion et peut-être même pour la facilité de la reconstruction, transportée du portique de la Piscine dans le voisinage ? Pures hypothèses évidemment, et nous les soumettons à notre tour aux « archéologues présents sur les lieux. » Seulement, c'est la tradition de Jérusalem que Sainte-Anne fut reconstruite par Justinien, et ne peut-on pas conjecturer que, en cette occurrence, Sainte-Marie de la Nativité aura changé de vocable, en même temps que de site ² ? La chose est d'autant plus vraisemblable que le *basileus* venait d'élever une « magnifique église » à la Sainte dans sa capitale. Il resterait néanmoins que Sophrone et Damascène parlent du « temple de la Mère de Dieu », non de Sainte-Anne, mais d'abord on a pu remarquer que tous deux sont loin d'oublier les parents de la Vierge ;

1. Jérusalem, hier et aujourd'hui, dans le *Correspondant*, 25 juin 1911, p. 1065.

2. Réparée très probablement par l'empereur Justinien, tout porte à croire que l'église fut alors dédiée à sainte Anne. Liévin, *Guide*, t. I, p. 329, éd. angl., t. I, p. 265.

ensuite que la même église pouvait bien porter deux noms, l'un pour la poésie et pour la chaire, c'est-à-dire pour les docteurs de l'Église, l'autre pour le peuple et sa dévotion; — enfin, il est bon de noter que les textes anciens appellent souvent cette église *Sancta Maria ubi nata est*, et entre ce vocable: « église Sainte-Marie où elle est née, » ou cet autre: « église Sainte-Anne, » où était, surtout pour le peuple, la différence essentielle ¹ ?

Il n'est sûrement pas impossible que, dans une ville qui comptait au ^{vi}^e siècle près de trois cents *religiosa loca*², deux églises aient pu se trouver ici côte à côte, mais il est plus simple de n'en supposer qu'une. « Du simple au plus simple », disait Marie de l'Incarnation, et tâchons du moins d'aller du compliqué au simple. C'est d'ailleurs l'opinion très générale, on pourrait dire universelle au pied de la lettre, que cette église Sainte-Anne où nous sommes est l'ancienne église de la Nativité, « le temple sacré de la Mère de Dieu » qu'ont chanté Sophrone et Damascène³. Le site n'est plus exactement le même, peut-être; le vocable aura changé, plus sûrement, on nous dit entre le ^{vi}^e et le ^{vii}^e siècle; et s'il était permis à quelqu'un de se citer lui-même, nous tirerions d'un méchant petit livre publié jadis et trop tôt, hélas! cette réflexion toute simple, trop simple sans doute: « Le nom a changé, et c'est là pour nous un fait d'une éloquence décisive en notre faveur. Il a fallu en effet qu'elle fût bien profonde et bien populaire, bien

1. Entre autres, le *Commematorium de casis Dei* (vers 808): « In sancta Maria ubi nata est in Probaticea »... Tobler et Molinier, *Itin.*, p. 302. A ce propos: « De Justinien aux Croisés les Occidentaux désignaient Sainte-Anne sous le nom de Sainte-Marie en ajoutant, ce qui la précisait nettement, *ubi nata est*, ou bien Sancta-Maria-in-Probaticea. Pendant la même période les indigènes s'habituaient à la désigner sous un nom plus bref: Sainte-Anne. » Cré, *Recherche*, p. 257. A partir des Croisades, les Latins eux-mêmes n'emploient plus que ce vocable. Cf. Meistermann, *Guide*, p. 151.

2. Cf. ci-dessus, p. 95.

3. Dom Leclercq, qui a lui-même posé la difficulté, ajoute aux lignes que nous avons citées tout à l'heure celles-ci dont on goûtera comme nous la condescendante sincérité: « Cependant on remarquera que les paroles du patriarche Sophrone, dans son ode anacréontique de 636, semblent autoriser en quelque manière l'opinion de ceux qui voudraient voir dans l'église Sainte-Marie l'église de Sainte-Anne. » Suivent ces paroles de Sophrone comme ci-dessus.

fortement enracinée dans le cœur des Orientaux, la dévotion qui enlevait une église à la Fille, pour la donner à la Mère, la Mère fût-elle sainte Anne, quand la Fille était Marie ! »

La Date.

Étant donné l'identité de Sainte-Anne avec l'ancienne Sainte-Marie où elle est née, quel est son âge, c'est-à-dire la date de sa fondation ? problème déjà effleuré en passant, mais qui veut être considéré à part au moins quelques minutes. Du fait que Justinien, construisant une église de la Vierge à Jérusalem, l'appela la *Néa* ou « Sainte-Marie-la-Neuve, » on concluait autrefois, et certes avec raison, que Sainte-Marie de la Nativité était plus ancienne ¹, mais cet argument devient inutile à qui veut seulement se rappeler les textes du pèlerin de Plaisance et de Théodose ². Évidemment le sanctuaire existait antérieurement à leur pèlerinage, c'est-à-dire avant 535 et 530. Aujourd'hui on néglige cette preuve devenue trop facile et, à l'aide d'un autre document récemment découvert, on remonte du coup jusqu'à la seconde moitié du ve siècle. Il s'agit d'un passage de la *Vie de Pierre l'Idèle*, un personnage dont M. Clermont-Ganneau, pour un, s'est occupé à deux ou trois reprises, et qui est maintenant aussi connu, aussi

1. Justinien, faisant élever une basilique sur le Mont Moriah à l'endroit où la sainte Vierge avait été présentée au Temple, l'appela Sainte-Marie-la-Neuve pour qu'on ne la confondît pas avec Sainte-Marie de la Nativité. Lesêtre, *Imm. Conc.*, et d'autres. — L'erreur sur le site de cette église est corrigée par M. Clermont-Ganneau : « L'église de la Néa qu'on a si longtemps voulu, et bien à tort, identifier avec la mosquée El-Aksa se serait élevée, en réalité, sur le bord oriental du plateau de la colline dite de Sion, soit en dehors, soit plutôt en dedans de l'enceinte, en haut du versant occidental de la vallée du Tyropœon. Note : Cette église existait encore certainement au commencement du ix^e siècle et appartenait au culte chrétien (*Commematorium* de 808). *Recueil*, t. III, p. 57.

2. Le Père Bassi s'en est-il souvenu ? *L. cit.*, p. 120 : « E probabilissimo che la chiesa di Sant'Anna risalga all'epoca di Giustiniano I, e conti al di d'oggi tredici secoli d'esistenza. » Page 156 : « A fronte di tutto ciò noi crediamo di poter fissare l'erezione della nostra chiesa di Sant'Anna all' epoca di Giustiniano I, circa la metà del sesto secolo. »

populaire que Théodose et Antonin. Empruntons ici et là à l'illustre archéologue quelques lignes utiles : « Pierre l'Ibère, originaire de Géorgie, comme l'indique son nom — était fils du roi des Ibères Rosmarios — et occupait dans la seconde moitié du ^v^e siècle le siège épiscopal de Maioumas, petite ville de Palestine qui représentait alors le port de Gaza († entre 485-491)¹. » — « La mention formelle d'une église de la Probatique est importante pour l'histoire si compliquée des origines et des transformations de ce sanctuaire de Jérusalem. C'est la même église dont il est parlé dans la *Vie de Pierre* (§ 19), sous le nom de « l'église du Paralytique », avec sa position nettement indiquée entre l'église de Pilate et Gethsémani². » — « L'itinéraire de Pierre l'Ibère est clairement tracé : parti de la basilique de Saint-Étienne, il va au Golgotha ; puis de là il procède droit de l'ouest à l'est, descendant à l'église dite de Pilate, ensuite à celle du paralytique (Sainte-Anne) et finalement à Gethsémani³. »

D'après le P. Meistermann, cette visite de Pierre aurait eu lieu « vers l'an 454⁴ », mais depuis quand déjà ce sanctuaire en question existait-il ? Plusieurs auteurs attribuent sa fondation à l'impératrice Eudoxie⁵ (421-460), tandis que d'autres croient pouvoir la reculer encore davantage.

« On trouve dans l'histoire de Jérusalem, dit le P. Cré, trois périodes bien distinctes de constructions religieuses avant l'arrivée des Arabes : celle de Justinien au ^{vi}^e siècle, celle de l'impératrice Eudoxie au ^v^e, celle enfin de Constantin et de sainte Hélène, au ^{iv}^e⁶ ... Or, sainte Hélène ne construisit pas seulement les trois

1. Clermont-Ganneau, *Études d'archéol. orientale*, t. II, p. 1 sq.

2. *Recueil*, t. III, p. 228.

3. *Ibid.*, p. 229. Cf. aussi les *Plérophories* de Jean Rufus, traduction française par l'abbé Nau, dans *Revue de l'Orient chrétien*, 1898, pp. 232-259, 337-392. Peut-être, dit M. Clermont-Ganneau, ce Rufus, qui a écrit vers 512-518, est-il l'auteur de la *Vie de Pierre l'Ibère*. *Recueil*, p. 225.

4. Vers l'an 454, Pierre l'Ibérien, après avoir quitté l'église de Pilate, se rendit à l'église du Paralytique », puis il descendit à Gethsémani. *Guide*, p. 154.

5. Guérin, *La Terre-Sainte*, 1884, p. 121.

6. C'est la phrase du P. Bassi retournée, *l. cit.*, p. 154 : « Ricorderemo al nostro lettore che tre epoche di costruzioni religiose trovansi notate nella storia

plus grandes basiliques. Ses historiens disent expressément qu'elle en fit construire plusieurs autres en sa présence ou par les soins du patriarche de Jérusalem. Et il est de toute évidence qu'il faut mettre au premier rang de ces basiliques secondaires celle où la pieuse mère de Constantin, pouvait du même coup honorer le berceau de sainte Marie, Mère de Dieu, et le tombeau de ses glorieux parents ¹. »

L'archéologie de l'avenir, mieux outillée que la nôtre, prouvera, nous l'espérons, le bien fondé de cette assertion, assertion déjà ancienne d'ailleurs et qui pourrait bien reposer sur quelque tradition vénérable : « S'y void pareillement, dit le sieur de Lannay, Albert Padioleau, la maison de Sainte-Anne où l'impératrice Hélène fist bastir une église qui sert à présent de mosquée ². » Le nouveau *Dictionnaire de la Bible*, qu'on n'accusera pas de manquer de prudence, admet par exemple qu'une église a été bâtie *sous Constantin* à Séphoris en l'honneur de saint Joachim et de sainte Anne ³, et M. Diehl, de son côté, ne voit pas d'objection grave à ce qu'un sanctuaire se soit élevé sur leur maison de Jérusalem dès cette époque ⁴. Nicéphore Calliste fait monter à *plus de trente* le nombre des églises qui s'élevèrent par les ordres de sainte Hélène sur les lieux témoins des principaux mystères de notre foi ⁵, et

di Gerusalemme, da Costantino ad Omar. La prima è quella di Costantino stesso, nel quarto secolo : la seconda è dell' imperatrice Eudossia, la moglie di Teodosio II, nel quinto secolo : la terza finalmente è di Giustiniano I nel secolo sesto. »

1. *Recherche*; Guérin, *l. cit.*, p. 118.

2. *État présent de Jérusalem*, Nantes, 1635, p. 110.

3. Article *Marie*, d'après Liévin, *Guide*, 1887, t. III, p. 183.

4. Lorsque, au commencement du IV^e siècle, le triomphe du christianisme permit la libre recherche des lieux sanctifiés par ses origines, Jérusalem et ses alentours se peuplèrent d'une multitude d'églises. Sur l'emplacement du Saint-Sépulcre retrouvé par sainte Hélène, sur le mont des Oliviers consacré par l'Ascension du Sauveur, à l'endroit où la tradition fixait le Cénacle, la maison de Sainte-Anne ou le tombeau de la Vierge, partout des basiliques s'élevèrent, et les souverains chrétiens des âges postérieurs, Eudoxie au V^e siècle, Justinien au VI^e, continuèrent à Jérusalem cette œuvre de pieuse consécration. *En Méditerranée*, p. 272.

5. Quin et plures ecclesias in sanctis illis locis *supra triginta* amantissima Dei femina Imperatoris mater condidit. Niceph. Callist., *Hist. eccl.*, lib. VIII, cap.

comme on nous apprend maintenant, chose d'ailleurs très utile à savoir, que « Nicéphore Calliste n'a fait que mettre sous son nom une composition anonyme du x^e siècle ¹ », son *Histoire ecclésiastique* regagne, en vieillissant davantage, un plus grand crédit. Et qui nous dit que « la composition anonyme du x^e siècle » n'était pas elle-même une réédition d'un ouvrage plus ancien, même beaucoup plus ancien, car enfin l'historien du x^e siècle n'avait pas dû inventer de toute pièce ce qu'il racontait ?

Une dernière opinion dont on peut également tenir compte date ce sanctuaire, quel qu'il ait pu être alors, de l'origine même du christianisme. « Il est évident, écrit de M. Vogüé, que cette première grotte (celle de la Nativité) a servi d'église dès les temps les plus reculés ². » — « La maison de Sainte Anne et de saint Joachim, dit le F. Liévin, fut, dès les premiers temps, tenue en vénération par les chrétiens et convertie en une église que desservaient les hermites du Mont-Carmel. » Pierre Loti, oui Pierre Loti lui-même, ne se fait pas faute de croire à cette légende, et c'est bien lui qui nous recommande cette « maison de sainte Anne, où il est avéré que bien avant le passage de sainte Hélène, les solitaires du Carmel, les chrétiens du 1^{er} et du 11^e siècle descendaient par un soupirail pour tenir leurs clandestines assemblées de prières ³. » Après cela, on s'étonne moins qu'une *Semaine* religieuse ait osé

xxx. — A ce propos, saint Paulin de Nole dit que sainte Hélène *avait abusé de tout le fisc*. Ce texte est à lire : « Itaque prompto filii imperatoris, assensu mater augusta patrefactis ad opera sancta thesauris, *toto abusa fisco est*. Quantoque sumptu atque cultu regina poterat et religio suadebat, ædificatis basilicis contextit omnes et excoluit locos in quibus salutaria nobis mysteria pietatis suæ, incarnationis et passionis et resurrectionis atque ascensionis sacramentis Dominus Redemptor impleverat. » S. Paulinus Nolanus, *Epist.*, xxxi, c. 4, 5, Migne, *P. L.*, t. lxi, col. 327. D'après M. Chevalier (*Lorette*, p. 22), sainte Hélène n'aurait bâti que deux églises.

1. On a de fortes raisons de croire que Nicéphore n'a fait que mettre sous son nom une composition anonyme du x^e siècle, en sorte que son *Histoire de l'Église* remonterait beaucoup plus haut. Amann, *Protév.*, p. 130. — De même : « Nicéphore C. reproduit une rédaction du x^e siècle. » Nau, dans *Rev. de l'Orient chrét.*, 1905, p. 163.

2. *Églises de Terre Saint*, p. 138, ou *Notice ut supra*.

3. *Jérusalem*, p. 86.

un jour imprimer ceci : « L'empereur Justinien reconstruisit Sainte-Anne sur les débris de l'antique sanctuaire bâti dès les premiers temps du christianisme et restauré par la pieuse impératrice sainte Hélène ¹. » Ce sont là des échos du passé. Il y a longtemps, en effet, que Trithème a voulu nous persuader de ce fait que la « maison autrefois habitée par notre Mère sainte Anne est devenue, peu de temps après la passion du Seigneur, une église qui lui fut dédiée ² ». — Nous faisons grâce au lecteur du célèbre Paléonide ³.

Le Berceau de la Vierge.

Tout est vain, et rien peut-être ne l'est plus que de remuer des problèmes, mais pour le quart d'heure ils sont, n'est-il pas vrai ? bien attachants !

Dans l'intérieur du monument, à la droite du transept, un escalier conduit à la crypte où serait née la sainte Vierge Marie, et nommée pour cette raison depuis des siècles *Crypte de la Nativité* ⁴. « Hélas ! disait en gémissant l'abbé Le Camus (depuis Monseigneur), encore un groupe de personnages bibliques que l'on tient à faire naître et vivre sous terre dans des excavations sans air et sans soleil ⁵ ! » L'objection ne paraît pas sérieuse, et du reste le problème, notre nouveau problème, n'est pas là, puisque le sol

1. *Semaine relig.* de Montréal, 9 février 1895.

2. *De laudibus SS. Annæ*, 1494, iv.

3. Les solitaires du Mont-Carmel, dit ce Paléonide (*Antiquités de l'ordre des Carmes*, iv), habitaient des grottes creusées sur le rivage de la Méditerranée, où ils continuaient, dans la méditation et la prière, cette antique école de prophètes, fondée par Élie, et qu'avaient connue Pythagore et Vespasien. Ils bâtirent ensuite le monastère du Carmel, bien avant que sainte Hélène parût au monde, et cette princesse le répara. Ils avaient, dans leur voisinage, la bergerie de Joachim, et l'ayant convertie en chapelle, la desservaient. Cf. Nau (Mich.), *Voyage nouveau de la Terre-Sainte*, Paris, 1679 (autres éditions : 1702, 1744, 1757); Tobler, *Topographie von Jerusalem*, p. 429; Liévin, *ut sup.*; Ollivier, *ut sup.*, p. 196.

4. Description de la crypte ancienne (1858) dans M. de Vogüé, *l. cit.*; de la crypte actuelle, dans Ollivier, *l. cit.*

5. *Notre voyage*, p. 461.

a bien pu s'exhausser à Jérusalem comme à peu près partout ailleurs depuis dix-neuf siècles ¹ ; il est, encore cette fois, dans la divergence des opinions, les unes plaçant le berceau de la Vierge à Bethléem, les autres à Séphoris, les autres à Nazareth, les autres enfin à Jérusalem. Bethléem, il est vrai, a peu de partisans ², Séphoris encore moins ³, mais des bulles assez nombreuses de souverains pontifes relatives à la *Santa Casa* de Lorette semblent approuver et adopter la tradition qui fait naître la sainte Vierge à Nazareth, sans ajouter toujours, comme a fait Jules II⁴, le *pie creditur* usité en pareils cas. C'est de là, on le sait, que Mgr Mislin, l'un des tenants les plus déclarés en faveur de Nazareth, a tiré son principal argument, à quoi cependant Mgr Lavigerie a fort bien répondu en ces termes : « On ne peut prétendre, comme le fait Mgr Mislin, que le Saint-Siège a voulu trancher ainsi la question historique du lieu de la nativité de Marie, sans se mettre en contradiction ouverte avec lui-même, puisque d'une part il approuverait ceux qui font naître la sainte Vierge à Jérusalem et de l'autre, ceux, en bien petit nombre, qui la font naître à

1. M. Clermont-Ganneau, *Musée archéol.*, p. 250, parle de « ce sol antique de Jérusalem où les excavations nous ont permis de constater un si considérable exhaussement matériel, etc. ».

2. Bethléem. « Cum Joseph et Maria cives Bethlehemitæ, relicta patria in Nazareth vitam suam instituissent et illic commorarentur, ut videlicet multis hominibus usu venire solet, qui e civitatibus, unde ortum duxerant, emigrantes, in aliis in quibus ab initio, nati non fuerant commorentur... » S. Jean Chrysostome, *In diem nat. Christi*, édit. Migne, t. II (2^e part.), col. 354. Métaphraste, plus tard, s'en tient à ce témoignage; Théophylacte de Bulgarie est encore plus explicite : *Bethlehem Virginis patria erat*.

3. Jean de Wurtzbourg (xii^e siècle) rapporte cette tradition de Séphoris, mais il croit plutôt que la Vierge est née à Nazareth : *Teste Hieronymo*, dit-il, V. son texte plus loin.

4. Liévin, éd. angl., t. II, p. 267.

5. Les souverains pontifes Paul II, bulle de 1471, Jules II, 1507, Léon X, 1519, Paul III, 1535, Pie IV, 1565, Sixte V, 1586, Innocent XII, 1698, dans leurs bulles relatives à la *Santa Casa* de Lorette, affirment que cette maison est celle où Marie est née, a été élevée et où elle a reçu la salutation de l'ange. Les bulles de Jules II et de Sixte IV y reportent même la conception de Marie ; mais le mot *concepta* a dû s'y trouver ajouté par erreur, car les souverains pontifes l'ont corrigé dans les bulles suivantes, où il ne se lit plus, quoique la même phrase y subsiste toujours. Le Canu, *Hist. de la Sainte Vierge*, p. 405.

Nazareth. Or, il serait impossible de manquer plus gravement de respect à son autorité. Au contraire, on concilie tout en disant simplement, avec le pape Benoît XIV, que les papes ont entendu laisser, dans une question purement historique, tous ses droits à l'histoire, et qu'ils ont constaté purement et simplement, comme des faits, les témoignages contradictoires qui se sont produits sur le lieu de la naissance de Marie. Seulement, vingt papes, au moins, ont fait insérer ou maintenir, dans le Bréviaire romain, l'assertion d'un des plus savants Pères de l'Église, saint Jean Damascène, qui affirme que la sainte Vierge est née à Jérusalem, et cinq papes ont mentionné que, « selon la pieuse croyance du vulgaire », elle est née à Nazareth ¹. »

Ajoutons nous-même que Léon XIII a signé, le 26 août 1880, le rescrit actuellement affiché à l'entrée de la basilique et que voici : « Au nombre des plus célèbres sanctuaires de Jérusalem et de la Terre-Sainte, il faut placer à juste titre l'antique église consacrée à Dieu en l'honneur de sainte Anne, mère de la très sainte Vierge. C'est là, comme le porte une constante tradition, appuyée principalement sur le témoignage de saint Jean Damascène et saint Sophrone, patriarche de Jérusalem, que s'éleva la maison où fut conçue et enfantée la bienheureuse Vierge Marie elle-même ². »

Cependant, il faut bien l'avouer, malgré les meilleures explications, le désaccord n'en existe pas moins entre les autorités suprêmes, et dès lors que pouvons-nous attendre des autorités secondaires ? Mgr Mislin lui-même fait cette confession dont il faut lui savoir gré : « Question difficile, qui n'aura probablement jamais, au point de vue historique, de solution certaine. En général, les traditions orientales sont favorables à l'opinion que la Vierge est née à Jérusalem. »

1. Lettre à Mgr l'évêque de Vannes.

2. « *Inter sanctuaria Hierosolymorum et Terræ Sanctæ celebriora, merito accensendum est Templum vetusti operis Deo in honorem sanctæ Annæ Deiparæ Virginis matris dicatum ; ubi extitit, uti constans traditio fert, testimonio præsertim sancti Joannis Damasceni et sancti Sophronii, patriarchæ Hierosolymitani suffulta, domus in qua concepta fuit ac nata beatissima ipsa Virgo Maria.* » Rescrit de la Sacrée Congrégation des Rites (26 août 1880).

salem. Cette opinion a été admise en Occident par un grand nombre d'écrivains du plus grand mérite ¹. »

Il serait également exact de dire que cette même opinion est maintenant aussi générale en Occident qu'elle l'a été de tout temps en Orient. Pour un qui propose Nazareth, et cela peut-être parce que l'Évangile de *Nativitate* a le premier donné cet exemple, mauvais interprète en cette occasion du *Pseudo-Matthieu* et du *Protévangile*, dix réclament Jérusalem, et on aurait envie de conclure, comme cela se fait si souvent, par le décisif *Vox populi, vox Dei* ².

1. *Les Saints Lieux*, t. II, p. 561. — Barnabé d'Alsace (Meistermann), *Tombeau de S. A.*, 1903, p. 153.

2. Opinions en faveur de Nazareth : « Igitur beata et gloriosa semper Virgo Maria, de stirpe et familia David oriunda in civitate Nazareth nata, Hierosolymis in templo Domini nutrita fuit. » *De Nativitate*, dans Amann, *l. cit.*, p. 342. — « Nazaret, là où Nostre Dame nasqui. » *Pelrinages et pardons de Acre* (vers 1280), Michelant, p. 234. — Tursellini rapporte une révélation qui aurait été faite par la Vierge au curé de Saint-George de Tersatte : « Sic igitur habeto sacram ædem vestris nuper illatam finibus illam ipsam esse domum ubi ego olim *genita*, ubi ferme educata sum. » Il est dit *genita* et non pas *nata*. — Jean de Maundeville, seigneur anglais du xiv^e siècle (1322), dit de son côté que Marie fut conçue à Jérusalem et naquit à Nazareth. Cf. Wright (Th.), *Early Travels*, p. 172. — Baronius rapporte les bulles des Papes sans y contredire. *Apparatus ad Annales*, 1048. — Picinelli fait ce raisonnement quelque peu hasardé : « Que si Nazareth signifie « cité des fleurs », il s'ensuit que la Vierge est sortie de Nazareth, ainsi qu'un lis d'un jardin fleuri, » — concluant ainsi de la signification des noms à la réalité des choses : « Quod si Nazareth significet *civitatem floridam*, et Bethlehem, *domum panis*, sequitur Virginem prodiisse ex Nazareth, veluti flagrans liliū ex florido horto. *Symbola Virginea*, auct. Philippo Picinelli, in latinum trad. a D. Aug. Erath, symb. IV, dans Bourassé, *Summa aurea de Laud. V.*, t. III, col. 27.

Breydenbach, dans un premier endroit, fait naître Marie à Jérusalem, puis dans un autre, à Nazareth. Nous lisons en second lieu : « De Sephora a II. lieues pres contre le mydi declinât cōtre orient est la cite de Nazareth loing. III. iournees de Hierusalem cite de Galilée benoite et glorieuse en laqle la vierge de la ligne de Iesse fut nec et conçut le fruit Jhesucrist le redempteur a lanūciatiō angelicale. » *Sainctes péregrinations*, ut *infra*. — Les Bollandistes supposent avec raison que les parents de Marie n'étaient point assez riches pour avoir deux résidences : l'église Sainte-Anne marque probablement la place de l'hôtellerie, *diversorium*, où ils logeaient pendant leurs passages à Jérusalem. Haussmann de Wandelburg, *La Palestine*, t. II, p. 292-3. — Le Père Faber

Au reste, ce qui nous importe en ce moment, c'est moins de connaître l'exacte vérité que de savoir où en était la croyance ou la confiance des pèlerins à l'égard de la tradition hiérosolymitaine. Or, ce n'est pas pour rien que le *Protévangile* avait fait de Jérusalem le théâtre de ses premiers chapitres dans la Vie de la Vierge; que Synésius, au iv^e siècle, avait écrit en s'adressant à Notre-Seigneur: « Je te chante, ô bienheureux Fils de la Vierge de Jérusalem¹; » que saint Sophrone et saint Damascène, comme nous l'avons vu et vient de nous le rappeler Léon XIII, avaient sur le même point et dans le même sens exprimé la croyance de leur temps aussi bien que la leur²; que Cosmas Vestitor, quelques siècles après, s'était à son tour prononcé pour Jérusalem³: les pèlerins se souviendront de ce qu'ont dit les anciens et en venant à la « maison d'Anne », ainsi qu'ils l'appellent d'ordinaire, ils croiront faire visite en même temps ou encore mieux peut-être au berceau de la Vierge.

voyait une touchante analogie entre Nazareth, « fleur de Galilée » ou « cité des fleurs », et Marie, *flos virginum*. *Conférences spirituelles*, trad. Philpin de R..., Sarlit, 1861, p. 27. — Le P. Rocchi: « Da questa tradizione si ha che, quantunque la madre di Maria fosse *Bellemitica*, pure questa nacque a Nazaret, perchè quivi esisteva la casa e famiglia di suo padre, etc. » *S. Gioacchino*, p. 39. — Autres auteurs: Petitalot, D^r Sepp, Maynard (*La Vierge*), etc.

1. Hymn. ix, dans *P. G.*, t. lxxvi. Synésius, évêque de Ptolémaïs (aujourd'hui Saint-Jean-d'Acre), écrivait en 385.

2. « Nascitur (Maria) in domo Probaticæ Joachim atque ad Templum adducitur. » Damascène, *De fide orthodoxa*, lib. IV, c. xiv. — « Nobis enim in sancta Probatica pecuaria domo nata est Dei mater ex qua Agnus Dei qui tollit peccatum mundi, nasci voluit. » Homil. I in Nativ. B. V. M., dans *P. G.*, t. xcvi, col. 670. Un passage du *Dictionnaire de la Bible* serait peut-être ici à corriger: « L'affirmation de saint Jean Damascène est d'autant plus significative qu'elle n'est pas conforme à celle des [évangiles] apocryphes dont pourtant ce Père a fait usage pour parler de la sainte Vierge. II. Lesêtre, article *Marie, Mère de Jésus*, col. 782. Saint Jean Damascène n'est en contradiction qu'avec le *Liber de Nativitate*, non avec le *Pseudo-Matthieu*, ni à proprement parler avec le *Protévangile*, mais il est assez douteux que le *De Nativitate* existât de son temps et surtout en son pays. Voir plus bas, 2^e partie, aux *Monuments littéraires*. — Texte de saint Sophrone, ci-dessus p. 201.

3. « Paterna ejus domus Hierosolymis erat, quæ circumcingebat probaticam, ut vulgo appellabatur, piscinam. » In SS. *Joachimum et Annam*, Migne, *P. G.*, t. cvi, col. 1007.

S'il faut sacrifier ou reléguer en notes des textes qui ne manquent pourtant pas d'intérêt, au moins convient-il de connaître par leurs noms (ou surnoms) quelques-uns de ces pieux voyageurs. Ce sont, à commencer par l'auteur du *Commemoratorium de casis Dei* écrit, dit-on, vers 808 : Bernard, le moine franc du ix^e siècle, l'higoumène russe Daniel (1106-1107), Pierre le Diacre († v. 1144), Jean Phocas (— 1185), Jacques de Vitry et le Continuateur de Guillaume de Tyr (xiii^e siècle), le dominicain Ricoldo de Monte Croce (1292), Guillaume Boldensele (xiii^e-xiv^e siècle), l'autre dominicain Pipino (1320), Ludolphe de Sudheim (1336), Étienne de Gumpenberg (xiv^e siècle), l'illustre sainte suédoise Brigitte (1371), Simon de Sarrebruck (1395), Mariano da Sierra (1431), le P. Fabri (1482), Jean de Solms (1483), Bernard de Breydenbach (1490), Radzivill (1583), Tootwick (1595), Cestier de Marseille (1606), le jésuite Joseph Besson (xvii^e siècle), etc. ². D'ailleurs, à l'époque

4. Quelques-uns des textes qui vont suivre consignent les deux traditions relatives au berceau de la Vierge et au tombeau d'Anne. Comme il doit être question tout à l'heure de ce tombeau, nous citons intégralement les textes où il en est fait mention, ce qui vaut mieux peut-être que de les tronquer et d'avoir ensuite à les rapporter une seconde fois.

Commemoratorium (808) : « In sancta Maria, ubi nata fuit in Probatice inclusæ Deo sacratæ xxv. » Tobler, *Descript.*, p. 78. L'auteur du *Commemoratorium* et Bernard, le moine franc, précisent que l'église de Marie près de la Probatique avait été élevée à l'endroit traditionnel de la Nativité de Marie. Meistermann, *Guide*, p. 151. L'Itinéraire de Bernard se trouve dans les *Acta SS. Ordinis S. Benedicti*, sect. III, p. 2. — Daniel (1106-1107, d'autres disent 1113, 1115), voir son texte plus loin, p. 429. — Pierre le Diacre († v. 1144) : « Contra Aquilonem est ecclesia S. Annæ, ubi tribus annis beata Maria nutrita fuit. Prope vero est probatica Piscina, quæ quinque porticus habet. » *Libet de locis SS.*, p. 118. Dans Gamurrini, et Geyer, *Itin. Hier.*, p. 108. — Jean Phocas (1185, alias 1208) : « Et in porta quæ in sanctam Gethsemane ducit, templum sanctorum Joachim et Annæ conspicitur; in quo immaculatissima Deipara in vitam venit. Proxime, Probatice piscinæ fluente scaturiunt... » dans Leonis Allatii Συμμετά (collection d'opuscules grecs et latins), in-12, Cologne, 1653, p. 1 sq., ou *P. G.*, t. cxxxiii, col. 943. — Jacques de Vitry (1226-) : « Ejusdem ordinis (de Saint-Benoît) et professionis est abbatia sanctæ Annæ genitricis matris Domini, juxta portam quæ dicitur Josaphat, juxta probaticam piscinam sita, in quo loco beata Virgo Maria nata fuisse perhibetur; in qua est abbatissa cum monialibus nigris. » Mabillon, *Annales Ord. S. Benedicti* (6 vol. in-fol., Paris, 1703), t. v (1713), p. 429.

où nous arrêtons cette nomenclature, « la tradition universelle et unanime de l'Église orientale, au témoignage du célèbre pales-

d'après Jacques de Vitry, *Hist. Occident.*, ch. 38. — Un des Continuateurs de Guillaume de Tyr. Il est d'abord question du roi Baudoin et de sa femme : « Si pou prisa la loi de mariage que il, par sa seue autorité, la mist en religion et la fist devenir nonain en l'église madame sainte Anne, la mère Nostre Dame : c'est un leus qui est en Jherusalem, en la partie qui est devers Orient, delez la porte qui a non Josafas, près d'un lai où l'en lavoit anciennement les berbiz du sacrefice et estoit apelee Probatique piscine. Là montre-l'en encore une crouste (grotte) qui estoit apelée la maison Joachim et madame sainte Anne. Ilucc fu née la glorieuse vierge qui le fil-Dieu porta. Léans avoit trois povres femmes ou quatre qui vivoient en habit de religion. Mès quant li Rois i ot mise sa femme, il enrichi le leu de rentes et de teneures... » Paulin Paris, *Guillaume de Tyr et ses continuators*, p. 378. — Ricoldo (1292) : « Ibi ostenderunt locum ubi affirmaverunt vere quod fuit nata beata Virgo. Et ibi juxta sepulta est beata Anna, mater ejus. » Ricoldi de Monte Crucis, *Itinerarium*... publié par Laurent, dans *Archives de l'Orient latin*, t. II, p. 258-296. Cf. *Étude sur Fra Ricoldo de Monte Croce*, par R. P. Mandonnet, dans *Revue biblique*, 1893, p. 44-61, 182-202, 584-608. — Boldensele, *sæculi XIII scriptor*, d'après les *Acta SS.*, t. IX, au 20 mars, p. 79, mais plutôt du xiv^e (1330) : « Ecclesia beatæ Annæ, aviæ Christi satis pulchra est, contigua Probaticæ piscinæ ubi beata Virgo nata fuisse dicitur. » Dans les *Acta SS.*, l. cit., ou Canisius, *Thesaurus Monumentorum*, édit. de Basnage, t. IV. — Pipino (1320) : « Et primum visitavi loca ubi fuit domus sancti Joachim, ubi nata est B. Virgo Maria. » Cf. Bassi, l. cit., p. 25. — Ludolphe (1336), dans son *Libellus de Terra Sancta*, ch. xci : « Juxta templum, non remote, versus aquilonem est ecclesia in qua beata Virgo Maria fuit nata et ibidem beata Anna cum Joachim viro suo in quadam caverna subterranea est sepulta. » — Étienne de Gumpenberg (*Reisebuch des Heyligenlands*, p. 238, traduction) : « Près de là, dans la maison où Notre-Dame fut mise au monde, et au-dessus du tombeau de sainte Anne, s'élevait un très beau couvent. » — Sainte Brigitte (1371) : « Dieu le Père parle à la bienheureuse Brigitte : « Quiconque viendra dans ce lieu, où Marie est née et a été élevée, non seulement sera purifié, mais encore deviendra un vase d'honneur pour ma gloire. » *Revelationes*, Cologne, 1531, v, 13. — Simon de Sarrebruck (1395) : « Item, en allant toujours amont par icelle dicte rue (Voie douloureuse), est la maison de madame sainte Anne, mère de Nostre Dame. En icelle maison fut née la douce Vierge Marie; si n'y osent entrer nuls chrétiens, et y ont faict les Sarrasins de nouvel un mustat, c'est à dire le lieu où ils font leurs oraisons. » Ollivier, p. 224. — Mariano da Sierra (1431) : « A environ douze brasses se trouve la maison d'Anne et de Joachim, où naquit cette rose précieuse qui fut la mère de Jésus. On y avait fait une belle église. Maintenant les Sarrasins l'ont prise pour eux, etc. » *Del Viaggio in T. S.*, p. 34, dans Ollivier, p. 224. — *Manuscrit du xv^e siècle*, Bibl. nationale, n. 25550 (S.-Victor),

tinologue Quaresmius, est que Marie est née à Jérusalem¹. Du Cange le croit comme tout le monde², en attendant Mabillon³ et d'autres savants. De nos jours, la thèse qui favorise Jérusalem est encore plus accréditée, et l'on peut dire que, sauf les rares exceptions mentionnées tout à l'heure, l'accord est unanime. Il l'est, en tout cas, à Jérusalem et dans toute la Terre-Sainte, et on peut sur ce point s'en rapporter au témoignage du Frère Liévin quand il écrit : « Depuis 1859, que l'auteur de ce guide habite Jérusalem et parcourt la Terre-Sainte en tous sens, entrant en relation avec les populations diverses qui y sont établies, jamais il n'a rencontré,

fol. 19 : Les Pèlerinages de la Terre-Sainte, fol. 22, recto : « Item illecques est la piscine. Item leglise sainte Anne en laqelle elle enfanta la Vierge Marie. » — Fabri, O. P. (1482) : « Nous trouvâmes une autre chapelle souterraine et c'est là qu'or croit qu'est née la bienheureuse Vierge Marie. Nous commençâmes à chanter d'une voix joyeuse les chants de la Nativité... » *Evagatorium*, éd. 1843, p. 225. — Jean de Solms (1483) : « De cette église (Sainte-Anne) nous arrivâmes à un préau qui y aboutit; et là nous descendîmes dans des grottes sombres et obscures qui se trouvent sous terre; et, munis de cierges allumés, nous vîmes à l'endroit où sainte Anne a mis au monde la Vierge Marie, et enfin, tout près de là, à l'endroit où sainte Anne passa de vie à trépas. Il y a là indulgence et rémission de tous les péchés. Les pèlerins ont coutume d'emporter de ces endroits des fragments de pierres, qui sont très utiles et très salutaires. Nous en primes quelques-uns. » *Reisebuch des Heyligenlands*, p. 255. — Breydenbach (1490), voir plus bas, p. 435. — Radzivill (1583) indique la maison de Joachim, sous laquelle se trouvent quelques chambres, entre autres celle de la Nativité de la Vierge. *Peregrinatio hierosol.*, p. 60. — Tootwyck (1595) : « La dernière (chambre) située au-dessous de l'autel de l'église est celle où naquit la Vierge. » Ollivier, *l. cit.*, p. 227. — Cestier (1606) : « Étant en bas, on voit deux chambres, en l'une un autel avec certaines images peintes par dessus, qui est le mesme lieu où nasquit cette belle étoile dela mer, la sacrée Vierge Marie. » *Discours spirituel de la Terre-Sainte*, p. 87. — Besson (Joseph), jésuite du XVII^e siècle : « La maison de la conception d'Anne est appelée l'église de Sainte-Anne. Heureuse maison consacrée si longtemps par la demeure et les derniers soupirs de saint Joachim et de sainte Anne, mais plus heureuse par la conception très pure de Marie et très heureuse par la naissance de cette vierge sans pareille. » *La Syrie*, etc., p. 329.

1. *Elucidatio Terræ sanctæ*, t. II, p. 103.

2. *Familles d'outre-mer*, p. 818 : « ... l'abbaye de sainte Anne, près de la porte dite de Josaphat et de la piscine probatique, auquel lieu on tient que la Vierge prit naissance. »

3. Note ci-dessus, p. 422.

de la part des Orientaux, d'autre tradition que celle-ci, à savoir que Jérusalem a la gloire d'avoir vu naître la Mère du Sauveur. Les fils de saint François l'ont trouvée vivante à Jérusalem, lorsqu'ils y sont venus, il y aura bientôt sept siècles ¹. » C'est sans doute ce qui encourageait le P. Bassi à lancer cette affirmation devenue vite populaire, parce qu'elle ne doutait de rien : « Marie est née à Jérusalem. Cette proposition est certaine de toute la certitude dont puisse jouir le fait historique le plus assuré ². »

Le tombeau de sainte Anne.

Venons maintenant au troisième et dernier problème, c'est-à-dire, pour abréger la formule, au *tombeau de sainte Anne*.

M. Mauss, occupé comme il était à son œuvre de restauration, n'avait pu épuiser les recherches sur tous les points de l'ancienne basilique, et les Pères Blancs de Jérusalem eurent à cœur de les poursuivre après lui. C'est ainsi qu'ils aboutirent en 1889 à la découverte d'une chambre contiguë à la crypte de la Nativité et demeurée insoupçonnée au cours des derniers travaux. A ce

1. Liévin, *Guide*, 1897, t. 1, p. 335. — « La tradition constante de l'Orient et de l'Occident enseignent que c'est là (à Jérusalem) que sainte Anne conçut et engendra Marie. » Lavigerie, *S. Anne de J.*, p. 5. — « Nicolas de Poggibonzi, le plus ancien auteur franciscain de Terre-Sainte, écrivait en 1345 : « Là se trouve l'église de Sainte-Anne où la Vierge Marie est née; car c'est là qu'était la maison de Joachim. » Bassi, trad. fr., p. 23. — C'est là que, dans la sérénité du paradis, germa sur la tige de Jessé le béni rejeton salué du Prophète, et qui devait porter la divine fleur éclose au sein du Père avant tous les temps. » Guéranger, *Année lit.* au 26 juillet. — « Cette tradition est universellement et unanimement répandue dans toute l'Eglise orientale; et celle de Jérusalem, en particulier, revendique comme un des honneurs les plus grands de cette ville, et en même temps les plus justifiés, par d'innombrables témoignages, celui d'avoir été le berceau de la sainte Vierge. » Guérin, *Terre-Sainte*, t. II, p. 117.

2. « La Vergine nacque in Gerusalemme. Questa proposizione è certa di tutta la certezza, di cui possa godere il fatto storico più accertato. E veremente, se un fatto storico qualunque può essere provato colla tradizione, coll' autorità e coi monumenti, tutti e tre questi generi di prove concorrono ad accertare la nostra tesi. » *L'antica Chiesa*, p. 153, p. 19 de la trad. française. Un chapitre reprend la thèse sous le titre : « Marie n'est pas née à Nazareth. »

sujet, le R. P. Cré, des Pères Blancs d'Afrique, publiait quelques années plus tard (en 1893) l'intéressante conférence intitulée : *Recherche et découverte du tombeau de saint Joachim et de sainte Anne sous l'antique basilique de Sainte-Anne de Jérusalem* ¹, et ce fut, comme on sait, tout un événement. Le P. Cré fut personnellement et tout simplement accusé de supercherie. La découverte s'était opérée en présence de témoins sérieux, mais on disait, on imprimait quand même que le Rév. Père avait creusé lui-même cette nouvelle crypte ², et encore douze ans après, il se trouvait des revues pour laisser passer des douceurs comme celle-ci : « Le P. Cré, des Missions africaines, a fabriqué les tombeaux de saint Joachim et de sainte Anne dans la crypte de l'église de Sainte-Anne, qui est desservie par son ordre. »

1. *Revue biblique*, 1893, p. 245-274.

2. J.-B. Chabot, dans *Rev. de l'Orient latin*, t. x (1905), p. 461. Voir aussi C. Mauss, *Invention du tombeau de sainte Anne à Jérusalem*, 2^e partie : Réponse à un article, Paris, Leroux, 1904. — Quelques notes pour mémoire : « Il me reste le devoir de protester formellement contre les allégations et les insinuations du R. P. Barnabé qui atteignent directement l'honneur du R. P. Cré, du Supérieur général de Sainte-Anne, le T. R. P. Féderlin, des autres missionnaires, complices du R. P. Cré, et du regretté M. Ledoux, alors consul général de France, qui portait si haut le sentiment de l'honneur et qui était, tout le monde le sait ici, la droiture même. M. Mauss, architecte du gouvernement français pour la restauration de la basilique, ne s'était pas aperçu de l'existence de la crypte trouvée par le P. Cré. En apprenant cette découverte, il éprouva un mouvement de mauvaise humeur trop naturel. Il n'aurait pas dû cependant s'emporter jusqu'à accuser le P. Cré de l'avoir creusée : « On ne découvre pas une grotte qu'on creuse soi-même ou qu'on fait creuser par d'autres » (texte de M. Mauss cité par le R. P. Barnabé, *Quest. de topogr. palestin.*, p. 129). Mais ce qui dépasse toute vraisemblance, c'est que, dix ans après, le R. P. Barnabé s'associe à ce cri poussé *ab irato* au moment de la découverte, car il s'y associe formellement en remplaçant seulement le mot « sacrilège archéologique » par celui de « *faute* archéologique », qu'il a soin de souligner comme pour marquer que c'est une expression charitable.... Je déclare que le R. P. Cré a pris des témoins de sa découverte, que je suis de ceux-là, et que l'état où j'ai trouvé la crypte, assez longtemps avant toute restauration, montrait clairement qu'elle était ancienne, etc. » Fr. M.-J. Lagrange, *Rev. biblique*, 1903, p. 467. — Quatre ans après ce plaidoyer, le P. Barnabé, c'est-à-dire le R. P. Meistermann, nous fait lire encore dans son *Nouveau Guide* (in-18, Paris, 1907), p. 153 : « De l'an 1888 à 1891, on fouilla

Petites misères, comme de coutume. Écoutons plutôt le R. P. Vincent, déjà cité plus haut. « Il n'y a pas et il ne saurait y avoir de controverse sur ce fait que : la crypte de sainte Anne, telle que l'avait restaurée M. Mauss, n'est qu'une partie de la crypte primitive, et que la chambre contiguë, taillée dans le roc, découverte par les Pères Blancs en 1889 est une autre partie de cette crypte primitive transformée, puis obstruée et perdue de vue à une époque indéterminée. Il n'est, aujourd'hui encore, pas besoin d'un bien long examen sur place pour obtenir l'évidence de ce qui vient d'être dit ¹. » De même, selon le P. Germer-Durand : « La découverte d'un hypogée taillé dans le roc sous le chœur de l'église est un fait matériel qu'il ne sert à rien de nier; et quand cette découverte correspond à une tradition constante jusques et y compris le temps des Croisés et des religieuses bénédictines, il est mal-séant d'en attribuer l'invention aux religieux qui le constatent ². »

Cependant, on le voit, le fond même de la thèse n'est pas touché, et le problème reste, à savoir : « Cet hypogée a-t-il servi autrefois de sépulture à notre Sainte, » comme le soutient le P. Cré ³ ? Une

le rocher près des fondements du pilier nord-ouest de la coupole et l'on trouva un espace vide comblé de débris. On en fit une chambrette sépulcrale au moyen de quatre murs en pierres de taille, et dans le mur oriental on construisit deux *arcosolia* devant représenter, l'un le tombeau de saint Joachim, l'autre celui de sainte Anne. Il est regrettable qu'on n'ait pas laissé cette petite grotte dans l'état où on l'avait trouvée... »

1. *Loc. cit.* p. 231.

2. *Revue biblique*, 1893, p. 43.

3. Le R. Père cite d'abord plusieurs contemporains qui pensent ou ont pensé comme lui, puis les attestations des anciens pèlerins, et comme, à force de remonter ainsi de siècle en siècle, *jusqu'au douzième*, « les textes finissent par s'épuiser », alors il « appelle la basilique elle-même en témoignage », sûr que « ses pierres vénérables prendront une voix ». — « Quand, dit-il, manquera toute preuve historique, nous descendrons dans la crypte, la pioche à la main, et nous creuserons, pour la plus grande gloire de Dieu et la glorification des illustres parents de la très sainte Vierge. Si alors, à l'endroit précis indiqué par les livres, à l'emplacement le plus sacré de la basilique de Sainte-Anne, et formant sous l'autel ce qu'on appelait CONFESSIO dès les premiers siècles du christianisme, nous trouvons suffisamment conservé, malgré les pieux larcins des fidèles et ses dix-neuf siècles d'existence, un caveau sépulcral taillé dans le roc à la manière des tombeaux

chose au moins est certaine, et c'est, pour procéder comme tout à l'heure, quand il s'agissait du Berceau de la Vierge, que de nombreux pèlerins l'ont cru, et que cette « tradition constante » dont vient de parler le P. Durand, remonte à neuf ou dix siècles au moins. Elle est rapportée, au commencement du ^{xii}^e siècle, par l'higoumène russe Daniel (1106 ?-1113 ?), et l'on peut croire qu'elle existait déjà depuis longtemps à cette époque. On connaît ce fameux texte : « A quelque distance de là — (c'est-à-dire du Saint-Sépulcre), en tournant vers l'Orient, à gauche du chemin, on

hébreux, vous aurez bien le droit, Messieurs, de redire en toute joie, avec nous : « Voilà vraiment le tombeau de sainte Anne ! »

Un évêque d'Amérique a raconté un entretien qu'il avait eu avec le P. Cré, et cet article mériterait, comme la conférence elle-même, d'être lu. Cf. *Semaine religieuse de Montréal*, ut supra.

Appréciations diverses : « Une conjecture plus séduisante que solide a essayé de grouper des témoignages d'origine diverse tendant à démontrer l'existence du tombeau primitif de sainte Anne sur le lieu même où fut élevée la basilique. Outre les difficultés que l'on peut élever contre la valeur historique des témoignages ainsi rassemblés, il en est une qui dispense de s'attarder plus longtemps à cet aspect de la question. Le témoignage le plus ancien que l'on rapporte est celui de l'higoumène russe Daniel, entre 1113 et 1115, et ce témoignage ne se réclame d'aucun texte plus ancien ni d'aucun fait véritable incontestable. Dès lors, nous ne pouvons adopter une opinion qui franchit onze siècles d'un seul bond pour rencontrer sa première attestation.. Jusqu'à ce que des preuves nouvelles aient été fournies, le fait de l'existence du tombeau de sainte Anne sur l'emplacement de la basilique de ce nom est purement conjectural. » Leclercq, *Dict. d'archéol.*, art. *Anne*, col. 2169. — Le R. P. Lagrange pense que la tradition invoquée par le P. Cré « est directement en conflit avec celle qui place à Sainte-Anne la Nativité de Marie, tradition beaucoup mieux attestée et beaucoup plus ancienne et manifestement, dit-il, je ne pourrais admettre l'opinion du R. P. Cré sans renoncer à ce que je crois être la méthode normale. » *Rev. bibl.*, 1904, p. 467. Pour le P. Vincent, « s'il était vraisemblable que le caveau dont parle le P. Cré avait été, en son dernier état, une chambre sépulcrale, il restait à justifier plus amplement l'attribution proposée ». Du reste, le Père ne veut pas que ses « notes, comme il les appelle, aient le caractère d'une polémique quelconque ». *Rev. bibl.* 1904, p. 230 et 239. — « Dans la nef méridionale, un escalier conduit au sanctuaire souterrain où était la maison de Joachim et d'Anne et où, suivant de nombreux témoignages anciens, ces saints eurent leur tombeau. » A. Legendre, dans *Dict. de la Bible*, art. *Jérusalem*, col. 1343. — « Le 18 mars 1889, on a retrouvé la crypte qui avait jadis renfermé le tombeau de sainte Anne. » H. Lesêtre, *ibid.*, art. *Marie*, col. 780.

aperçoit la maison de saint Joachim et de sainte Anne. Une grande église, consacrée à leur mémoire, est bâtie en ce lieu. On y voit une petite caverne taillée dans le roc sous l'autel, où naquit la sainte Vierge, et c'est là aussi que se trouvent les tombeaux de saint Joachim et de sainte Anne. Tout près de là est le portique de Salomon où se trouve la piscine Probatique et où le Christ guérit le paralytique. Cet endroit est à l'occident de la maison de saint Joachim et de sainte Anne, à un jet de pierre lancée par un homme ¹. »

A ce premier témoignage s'en ajoutent plusieurs autres, quinze ou seize, si le P. Meistermann les a bien comptés, et c'est sans doute fort peu quand, d'après le même auteur, « plus de deux cents pèlerins ne font aucune allusion à ce tombeau ² », mais tandis que, d'un côté, tous les silences ne prouvent rien, la même affirmation répétée pendant plusieurs siècles prouverait au moins la persistance de la tradition.

Vers le milieu du ^{xiii}^e, l'auteur des *Pelerinaiges por aler en Iherusalem* nous fait lire en son vieux français charmant : « Au Temple, à l'issue vers bise, est la *Porte de Paradis* et la fontaine; de cele issue de costé le mur du Temple est *Probatiqua Pissina*. Illucques près est Sainte-Anne et son monument, et affirment aucuns que c'est *Probatiqua Pissina* ³. » Vers 1260, le Continuateur anonyme de Guillaume de Tyr écrit à son tour : « Par dehorz les murs du Temple estoit la *Piscine* ... Prez d'illeuc estoit l'*Esglyse Sainte Anne* la mère Notre Dame; là gist ele ⁴. » Avant 1265,

1. *Pèlerinage en Terre-Sainte*, traduction Khitrowo, *Itinéraires russes en Orient*, p. 19; de même, trad. Noroff, in-4°, Saint-Petersbourg, 1864, p. 31; de même, *Itinéraires russes*, recueil de la Société russe de Palestine, in-8, s. d., p. 19.

2. *Nouv. Guide*, p. 152; aussi (Barnabé), *Questions de topog. palest.*, p. 93-154, et à la page 102 : « Daniel n'a-t-il pas pris le lieu de la Dormition des deux glorieux époux pour celui de leur sépulture?... En tout cas, aux yeux de ses contemporains, Daniel a commis une erreur : pendant un siècle et demi son assertion n'a trouvé aucun écho dans les œuvres des historiens des Croisades. » Est-ce bien exact?

3. Cf. Michelant et G. Raynaud, *Itinéraires*, p. 96.

4. Id., *ibid.*, p. 167.

Les chemins et pelerinaiges constatent que : « Au Temple, vers cele ychue, est *Probatia Pissina* en cele voye, et que, illucques près est Sancta Anna et son monument ¹. » En 1292, fra Ricoldo se laisse dire que « la bienheureuse Anne a été ensevelie près de l'endroit où était née la Vierge Marie ². » En 1330, Pipino raconte sa visite au Sanctuaire, et « ici, dit-il, j'ai touché le tombeau où se trouve le corps de la bienheureuse Anne, mère de Marie ³. » Vers le même temps, deux autres pèlerins, Guillaume de Boldensele et Jean de Maundeville, font observer, l'un, que « ce tombeau se trouve dans une crypte souterraine ⁴ » ; l'autre, « qu'on y descend par un escalier de vingt-deux marches ⁵ ». Le même *pie creditur* se retrouve à la même époque chez Ludolphe de Sudheim ⁶ (1336), Étienne de Gumpenberg ⁷ et l'historien arabe Abulféda ⁸ ; au xve siècle, chez le P. Fabri et Perdiccas, protonotaire d'Éphèse ; au xvie, chez Medjer-cd-Din et Anselme de Cracovie ⁹ ; et ainsi de suite

1. Michelant, p. 184 et 194.

2 et 3. Cf. notes ci-dessus p. 422-4.

4. « Et ecclesia B. Annæ aviæ Christi, satis pulchra eidem piscinæ est contigua, ubi V. Maria concepta et nata fuisse dicitur, sepulturaque Joachim et B. Annæ parentum ejus in quadam crypta subterranea ostenditur. » *Hodæporicum ad Terram Sanctam*.

5. « Parentumque illius SS. Joachim et Annæ tumba saxeæ miratur in descensu ecclesiæ post xxii gradus. » *Itinerarium a terra Angliæ in partes hierosolymitanas*, ou, d'après Wright, *Early Travels*, p. 172 : « Without the cloister of the temple, toward the north, is a very fair church of St. Anne, our Lady's mother, and there our Lady was conceived... And under that church, in going down by twenty-two steps, lies Joachim, our Lady's father, in a fair tomb of stone, and there beside lay sometime St. Anne his wife; but St. Helena caused her to be translated to Constantinople. »

6. 7. 8. Cf. notes ci-dessus.

9. Fabri (*Evagatorium*, t. II, p. 129) : « Venimus in unum specum in quo dicunt primo fuisse sepultos Joachim et Annam, parentes B. V. Mariæ. » — Perdiccas, protonotaire d'Éphèse : « Du côté du nord vous apercevrez des maisons élevées, un palais et l'agréable demeure de Joachim et d'Anne où se trouve la tombe sacrée des deux parents de Marie. » *Patr. g.*, t. cxxxiii, col. 963, ou *P. G. L.*, t. lxxvii, col. 1167. — Anselme de Cracovie : « In descensu autem hujus ecclesiæ per viginti duos gradus, monstratur tumba saxeæ beati Joachim et Annæ, ubi adhuc ipsorum ossa ab aliquibus putantur quiescere. » Cf. Bassi, *l. cit.*, p. 147.

jusqu'à nos jours, où nombre de graves personnages croient pouvoir l'admettre sans trop discuter ou même sans discuter le moins du monde ¹.

Domus Orationis.

Les problèmes ainsi présentés, — nous ne disons pas résolus — Sainte-Anne de Jérusalem nous apparaît telle que nous l'avions entrevue d'abord, quand nous voulions, comme saint Sophrone, « en baiser les murailles », sans souci des questions qu'elles nous posent. C'est la *Domus Orationis*, la maison de prière miraculeusement conservée à travers les siècles, et cela sans doute parce que c'était la maison de miséricorde, la maison des grands pardons et des miracles, choses dont aucun siècle n'a jamais pu se passer.

La « Maison de prière », disons-nous, et pour commencer par eux, il est très vraisemblable que, même sans l'invitation des moines du Carmel, les chrétiens des premiers soient venus ici invoquer la Vierge et sa mère. En tout cas, bientôt va s'élever un monastère qui fera plus tard l'admiration du Pèlerin de Plaisance : « De Sion, dit-il, nous sommes venus à la basilique de Sainte-Marie, où se trouvent une grande congrégation de moines, ainsi que des hospices pour les hommes et pour les femmes, où le nombre des lits occupés par les malades dépasse trois mille ². » Ne discu-

1. Entre autres, M. de Vogüé, Rocchi, Mislin, Bassi, Liévin de Hamme, Victor Guérin. Un extrait de ce dernier : « La crypte (de la Nativité) s'étend sur le côté droit du transept de l'église et se compose de trois parties : d'un narthex, d'une chapelle et de deux absidioles. C'est l'ancienne maison de sainte Anne, ou du moins c'est la portion de cette maison qui avait été taillée dans le roc. Une autre crypte creusée pour le tombeau où furent transportés de la vallée de Josaphat, en totalité ou en partie, les précieux restes des parents de la sainte Vierge, est située directement sous le maître-autel. » Guérin, *l. cit.*, p. 120.

2. « De Sion venimus in basilicam Sancte Marie ubi est congregatio magna monachorum, ubi sunt et xenodochia virorum ac mulierum : susceptus peregrinus sum, mense (sic) innumerabiles lecti egrotorum sunt amplius tria millia. » Antoninus martyr, *De Locis sanctis* (v. 570), dans Tobler, *Itinera hierosol.*, Genève, 1879, p. 104. Une autre édition, *ibid.*, p. 127, dit : *plus minus tria millia*.

tons pas le chiffre et songeons plutôt à l'immense et incessante prière de la souffrance qui s'est réfugiée autour de la « Sainte à miracles » et de la piscine de Bethesda.

L'existence de cette communauté est de nouveau attestée au VIII^e siècle par l'apostrophe si connue de saint Jean Damascène : « Salut, ô Probatique, jadis bergerie de Joachim, maintenant bercail spirituel du Christ, vraie image du ciel, parce que tu possèdes une armée très nombreuse de célestes vertus ¹. » Langage très oratoire ou très figuré peut-être, mais dont le sens est assez clair.

Le nombre des saintes recluses avait-il diminué peu après, puisque, vers 808, le *Commematorium* n'en compte plus que vingt-cinq² ? Quel que fût leur nombre, Jean de Wurtzbourg, qui visita ce monastère pendant les croisades, c'est-à-dire entre 1160 et 1170, nous fournit sur lui un détail particulièrement intéressant. Nous citons : « Au nord du Temple, vers la porte qui conduit à la vallée de Josaphat se trouve une grande église élevée en l'honneur de sainte Anne. Des peintures y montrent par quelles dispositions et quels avertissements divins la bienheureuse Vierge fut conçue d'Anne et de Joachim, comme on le voit avec plus de détails dans la Vie de la bienheureuse Anne. On y célèbre sa fête, avec une grande solennité, le jour de saint Jacques le Majeur ; j'y ai été présent. Un collège de religieuses sert Dieu dans cette église ³. »

1. « Salvesis, probatica Joachim, pecorum quondam caula, nunc autem rationalis Christi ovilis ecclesia cœlum representans... nunc autem cœlestium virtutum copiosissimum agmen habes Dei Genitricem laudantium nobiscum. » *P. G.*, t. xcvi, col. 678.

2. Cf. Tobler et Molinier, *Itin.*, p. 302.

3. Joannis Wirzburgensis *Descriptio Terræ Sanctæ*, edidit R. P. Bernardus Pe-gius, *Thesaurus Anecdotorum novissimus*, Augsbourg, 1721. Au t. III, p. 529, ou Migne, *P. L.*, t. clv, col. 1087 : « In opposito ejusdem atrii de templo scilicet versus septentrionem qua itur ad vallem Josaphat, est ecclesia magna in honore sanctæ Annæ constructa, in qua per picturam ostenditur qua dispositione et admonitione divina ex ipsa et Joachim sit concepta beata Virgo sicut in vita beatæ Annæ largius legitur. Sanctæ hujus matris festum in die sancti Jacobi majoris cum magna sollemnitate ibidem celebratur, cui et præsens ipse interfui. In eadem ecclesia servit Deo collegium sanctimonialium, utinam et sacrosanctarum. » — Que signifie cet *utinam*? — Le P. Besson, pour sa part, vante excellemment

Il le servira jusqu'à l'occupation de Jérusalem par Saladin, alors que la célèbre « abeie de nonains », comme on disait en ce temps-là ¹, deviendra la *medreseh* ou l'école théologique dont nous avons parlé. Une réflexion de Mgr Le Camus, plus juste que l'autre citée plus haut, s'offre ici à propos : « Les (nouveaux) maîtres, dit-il, ne pouvaient trouver de meilleurs modèles, comme éducateurs de la jeunesse, que le vénérable couple patriarcal veillant sur l'enfance si pure et si admirable de leur fille Marie ². » Et ainsi, au moins en ce sens, la maison d'Anne restera improfanée, on oserait dire sainte encore, et les pèlerins continueront d'y venir prier de temps en temps. Pour les uns, ce sera de loin comme le moine augustin Jacques de Vérone ³; pour les autres, plus heureux, c'est-à-dire plus riches, — car maintenant il faut payer pour entrer ⁴ — ce sera dans l'intérieur même et jusque dans les cryptes souterraines. Ils viendront sans doute moins nombreux que jadis ⁵, aux temps meilleurs, mais leur piété et les moyens qu'ils prennent pour la satisfaire sont maintenant d'autant plus admirables que les

« ce cloître qu'on voit encore tout entier avec le jardin et les cellules, que je puis appeler, aux termes d'un ancien auteur, les cellules du parfum d'oraison, où elles respiraient le doux air que la Vierge avait répandu en ce sanctuaire... Ces véritables filles de Jérusalem n'abandonnèrent jamais la vie austère de leur état, et nulle prospérité ni adversité même ne causèrent aucun relâchement dans cette sainte famille, où la chasteté et la ferveur de l'amour divin s'alliaient heureusement; où la noblesse se produisait dans les actions avec une honnêteté toute religieuse. » *L. cit.*, p. 115.

1. « Près de la porte de Josafas, à main senestre, avoit une abeie de nonains qui avoit a non Sainte Anne. Devant cele abeie a une fontaine qui a a non la pécine. Desor la fontaine avoit un mostier. » *La citez de Hierusalem*, dans Tobler, *Descriptions*, p. 220. — Quelques autres détails sur cette abbaye dans l'article suivant.

2. *Notre voyage*, p. 467.

3. « Intrando per portam gregis ad dextram ad jactum lapidis est una pulcra ecclesia Sancte Anne, que nunc est mosceta Saracenorum... Locum illum sæpissime visitavi, sed non intravi ecclesiam cum sit mosceta. » Cf. *Revue de l'Orient latin*, 1895, p. 204.

4. Voir plus bas, note 1, p. 436.

5. Cf. dans la seconde partie de ce livre (*Le culte en Occident*) l'article sur le pèlerinage de Jérusalem.

difficultés sont plus grandes. Le P. Fabri (1482) raconte comment, à prix d'argent, il a pu descendre dans la grotte de la Nativité, un de ses compagnons, « chevalier de naissance illustre », s'étant d'abord glissé sur le dos jusqu'au bas et « ayant servi d'échelle aux autres pèlerins en tenant ses mains élevées contre la muraille ¹ ». Il veut gagner « les indulgences de rémission plénière », et pour cela il baise la terre, comme c'est l'usage des pèlerins en ce lieu béni.

Plus tard, le 25 juillet 1483, Jean de Solms renouvelait le même stratagème et il « entrait, par la faveur et l'assistance d'un païen, dans la maison de sainte Anne dont les païens ont fait une mosquée, où l'on ne peut pénétrer qu'en secret ². » Et non content de gagner « l'indulgence et rémission de tous ses péchés », il emporte des fragments de pierre, lesquels, dit-il, « sont très utiles et salutaires ². »

Bernard Breydenbach, déjà nommé, se glisse à son tour dans la crypte, et nous voudrions que le lecteur, partageant notre estime pour le vieux chanoine allemand, lui fit bon accueil, « translaté » d'ailleurs comme il est « en franchois », ce vieux « franchois » délicieux du xv^e siècle : « Le iour de madame sainte Anne q(ui) estoit

1. A regret, nous ne conservons qu'un passage de tout ce récit : « Sur le côté de l'église est une fenêtre à hauteur de terre... et c'est par elle que l'on entre au lieu de la Nativité, car les infidèles ont fermé la porte de la crypte qui était dans l'église.

« Un pèlerin descendit donc le premier, en faisant passer d'abord ses pieds par la fenêtre et en glissant sur le dos jusque dans la crypte. Il se tint ensuite en bas, et servit d'échelle à tous, en tenant ses mains élevées contre la muraille. Ainsi tous nous descendîmes sur ce pèlerin, qui était un chevalier de naissance illustre; et ayant allumé des cierges, parce que le lieu était ténébreux, nous commençâmes à le parcourir.

« Nous vîmes ensuite dans une grotte, où l'on dit qu'avaient été enterrés Joachim et Anne, parents de la Vierge. Avançant un peu plus loin, nous trouvâmes une autre chapelle souterraine, plus spacieuse, qui était autrefois très bien peinte, et c'est là qu'on croit qu'est née la bienheureuse Vierge Marie. Nous commençâmes à chanter d'une voix joyeuse les chants de la Nativité, marqués dans le processional de Terre-Sainte; nous gagnâmes les indulgences de rémission plénière, et nous embrassâmes la terre, suivant l'usage des pèlerins. » *Evagatorium*, t. II, p. 126, trad. Ollivier.

2. Cf. ci-dessus, p. 424.

le xxvi iour de juillet par lindustrie et subtilité dun payen de hierusalem secretement en la maison de madame sainte Anne entrames la ou iadis y auoit une fort belle eglise fondee et edifiee en honneur et reuerence delle, et les payens en leur usage lont appliquee et en font leur muche (*mosquée* ?) qui est leur eglise et ny peûet (*peuvent*) entrer les pelerins synô bien secreteme(n)t. Et de la descendimes en ung lieu pres de la en unes cauernes sous la terre bien obscures auxq(ue)lles alames portâ(n)s des châdelles en nos maî(n)s alumees la ou madame sainte Anne finit ses derreniers iours et la ou elle enfanta nostre dâ(in)e, et y a plenièrè remis-sion. Et dela nous primes aucunes parties des pierres dudit lieu, car on dist quelles sont a grand aide et co(n)fort des fêmes grosses. Celuy meme iour nous alames a la fontaine piscine probatique qui ê(st) pres de la dicte eglise, à laquelle nostrescigneur garist plusieurs malades ¹... »

Il serait peut-être oiseux autant qu'inutile d'apporter d'autres textes. Notons seulement que, au xvii^e siècle, une échelle, « une méchante petite échelle », dit le chanoine Doubdan (1651), facilite l'accès de la crypte², et que les Turcs deviennent de plus en

1. Le titre manquait à l'exemplaire consulté. On lit à la fin : « Cy finit les saïs voyages et pelerinages de la saicte cite de Hierusalem et dumont de Synay a madame sainte Katherine vierge et martyre en ce liure sont compris et contenus. Imprimés le xviii jour de février l'an mil cccc lxxxix. » Ouvrage gracieusement prêté par M. Rosenthal, de Munich. — Brunet, t. I, p. 250 : *Des saintes pèrgrinations de Jérusalem et des lieux prochains, du mont Synai et de la glorieuse Caterine* (tiré du latin de B. de Breydenbach par frère Nicole le Huen). Lyon, Michelet topie de Pymont et Jaques heremberche dalemaigne, 1488, avec des gravures. Caractères gothiques, fol. veau.

2. « A la première allée du cloître, tournant à main gauche, on trouve une petite porte ou plutôt une fenêtre basse, à fleur de terre, par laquelle nous descendimes avec de la lumière et sur une méchante petite échelle, dans un lieu souterrain duquel on entre dans deux autres en forme de caves bien voûtées, qui sont comme quelque vestibule, à côté l'une de l'autre, par lesquelles on descendait anciennement dans une troisième chambre, par des degrés qui y sont encore, et de celle-ci en une quatrième qui est justement sous le grand autel de l'église... Et ce lieu a été de tout temps si respecté des chrétiens, qu'ils en avaient fait des chapelles qui sont encore toutes peintes, tant les voûtes que les parois, mais qui se gâtent beaucoup à cause de l'humidité du lieu, d'autant qu'il n'y a ni air ni clarté. » Doubdan, *Voyage en Terre-Sainte*, xxvi, dans Ollivier, p. 229.

plus tolérants parce que, sans doute, on les paie de mieux en mieux ¹.



Et cette « maison de prière », disions-nous, a toujours été en même temps la « maison de miséricorde », de la miséricorde dont parlait Breydenbach, qui « remet les péchés ² », et de celle aussi qui fait des miracles. Elle en a fait ici depuis les premiers siècles et que cela ait été à la Piscine probatique, ou à l'église de la Nativité, ou en cette église de Sainte-Anne, nous n'oublions pas le témoignage que le Pèlerin de Plaisance a porté plus haut sur ce point : *Ibi multæ fiunt virtutes* : « Il se fait là beaucoup de miracles. » On sait d'ailleurs que les fouilles pratiquées par M. Mauss quand il entreprit la restauration de l'édifice ont mis au jour des preuves matérielles de cette affirmation d'ailleurs indubitable, c'est-à-dire de réels *ex-voto* en tout semblables à ceux qu'on voit encore aujourd'hui dans les sanctuaires de pèlerinage : des mains, des bras, des jambes, des pieds de marbre, autant de choses où des juges compétents ont voulu reconnaître des « souvenirs de guérisons miraculeuses. » Le plus remarquable de ces monuments est ce pied de marbre dont on a tant parlé lors de sa découverte et qui est aujourd'hui conservé au musée judaïque du Louvre ³. Il fut trouvé en 1866 dans les blocages des anciennes voûtes de l'église. C'est un pied droit, chaussé d'une sandale et reposant sur une petite base plate. Il a treize centimètres de longueur et dix-huit de hauteur. Quoiqu'il soit mutilé et que les doigts et la partie antérieure du pied soient brisés, on y reconnaît une œuvre

1. « On ne manque jamais, malgré les difficultés qui se présentent, d'aller à l'église Sainte-Anne le jour de la naissance de la Vierge, le huitième septembre ; l'on achète cette permission du santon à force d'argent, que l'on n'épargne pas dans ces saintes occasions. Accompagné de trente religieux, nous sortîmes, deux heures après minuit, pour y aller chanter la messe, où j'eus l'honneur d'officier. » Jacques Goujon, dans Ollivier, p. 229.

2. V. aussi Michelant, p. 235 : « Pardon à Saint Anne, V aurz (ans). » *Pardons de Acre* (1280).

3. Malheureusement sans aucune étiquette ou légende, et pourquoi ?

de l'art grec; le style en est pur, les formes sveltes et délicates. La jambe est coupée un peu au-dessus de la cheville, et, détail pour nous très important, sur la tranche, légèrement convexe, est gravée en cinq lignes, et selon l'antique formule de l'offrande, l'inscription grecque :

ΠΟΜΠΗΙΑ ΛΟΥΚΙΑΙΑ ΑΝΕΘΗΚΕΝ

« Pompéia Lucilia a dédié, a consacré. » — D'après la forme des caractères, M. Clermont-Ganneau place ce petit monument après l'époque de l'empereur Hadrien. « Pompéia Lucilia, dit-il, devait être femme ou proche parente d'un des gouverneurs ou d'un des officiers supérieurs romains envoyés à partir de cette date pour administrer et contenir la Palestine ¹. »

Des miracles, nombreux sans doute, que la bonne Sainte a dû continuer d'opérer en ce lieu béni, en sa propre maison, depuis Lucilia Pompéia, nous n'avons évidemment plus de relation écrite, si toutefois il en a jamais existé, ce qui est en effet douteux à tout le moins, mais il nous en reste pourtant quelques témoignages appréciables. On a pu voir plus haut dans le texte courant ou dans les notes — si on est descendu jusque-là — que les pèlerins se faisaient un devoir d'enlever et d'emporter ensuite avec eux des « fragments de pierre » de la sainte maison, et pourquoi ? « Parce que, disent-ils, ils sont très utiles et salutaires. » De même, dans le préau voisin du sanctuaire, un grand arbre se dressait, très vieux, puisqu'on disait qu'il avait été planté par la Vierge, et ses fruits, surtout au jour de la Nativité de Marie, produisaient des merveilles, des miracles. C'est Perdiccas d'Éphèse qui nous l'apprend, et son témoignage est à recueillir (au moins dans sa traduction latine) :

Ubi est sepulchrum ambo sacrum parentum,
Diffusa opacis arbor hic stat frondibus,
Quæ luce natali integerrimæ Dei
Matris vicens, fructum exhibet sterilibus his,
Communionem quæ arboris fructus habent ².

1. *Revue de l'Instruction publique*, 29 octobre 1868, p. 502. Aussi Lavigerie, Cré, Vigouroux (*Diction. de la Bible*), etc.

2. *P. G.*, t. cxxxiii, col. 967.

Au surplus, comme nous l'avons déjà insinué tantôt, cette église elle-même, considéré sa conservation à travers les siècles. a été un perpétuel miracle. Citons quelques lignes du R. P. Cré à ce sujet :

« La grande église du vi^e siècle, mentionnée par Antonin le Martyr, ne fut jamais détruite ni par les Perses, en 614, ni par les Arabes, en 636, ni depuis. Chosroès pillà les sanctuaires et incendia les immenses basiliques, dont les charpentes étaient en bois, comme le Saint-Sépulcre et Saint-Étienne. Mais en notre église, moins large et voûtée en pierre dès l'origine, comment mettre le feu ? On ne brûle pas les pierres. Elle ne fut donc pas détruite par les Perses ¹. »

D'anciens pèlerins signalent un autre fait extraordinaire relatif aux cryptes vénérables dont nous avons parlé : « On y observe, dit Jacques Goujon, une chose bien remarquable, c'est que pas un infidèle de l'un ou de l'autre sexe ne peut demeurer en l'une ou l'autre de ces chambres, qu'il ne meure quelque temps après. Ce que Dieu permet, à ce que nous devons penser, afin que cette sainte demeure, le lieu de la naissance de la plus pure des vierges, ne soit point profanée par les plus cruels ennemis de la sainte pureté ². » Le P. Besson écrit de même : « Je ne veux pas expliquer le miracle perpétuel de cette maison fatale aux femmes turques, qui, suivant l'ancienne tradition fondée sur l'expérience, y trouvaient là bientôt la mort, si elles osaient profaner une si divine habitation de leur présence. Et partant, les santons, qui ont la garde de la mosquée, n'osaient y faire entrer leurs femmes. Il n'appartenait autrefois qu'à des religieuses, épouses de Jésus-Christ, de l'ordre de Saint-Benoît, de se consacrer à Dieu dans ce cloître qu'on voit encore tout entier avec le jardin et les celules ³. »

Faut-il après cela finir, clore brusquement notre visite ? Accordez-nous encore, s'il vous plaît, une minute, une seule minute.

1. *Recherche*, p. 19.

2. *Voyage en Terre-Sainte*, 1666, p. 250.

3. *La Syrie*, etc., p. 115.

Un ami, un de ces amis de passage qui sont quelquefois les meilleurs, nous a hanté de son souvenir depuis les premières lignes de cet article, et pourquoi n'en écrirait-il pas lui-même les dernières ?

Ici il est venu en observateur sceptique, en Américain scientifique, le dernier genre en ce temps-là (en 1901, c'est déjà bien loin !), mais il a été assez chrétien pour ne pas se moquer de la foi qui croit à la possibilité du miracle, même de nos jours, même des miracles de la bonne sainte Anne, et nous déposons comme un autre *ex-voto* aux pieds de la Sainte l'hommage sincère, honnête, foncièrement pieux que voici en toute lettre :

« Observe in the photograph herewith given the street of St. Anne's church. You will note there are a group of women crouched along the wall of the church, and that others are coming on crutches. Here is the place of magic healing. Here is where fundamental Christian Science is wonderfully illustrated. In an age and city where medical skill and science have not yet dawned, who wonders that those who are beyond the pale of preventive and remedial treatment, which is commanded by advancing knowledge of the human body, and its ailments, flee to the mind cure, to that divine medication which our Saviour employed with such wonderful success when he was on earth ¹ ? »

En français, mot à mot : « Remarquez sur la photographie ci-

1. M. Staples, dans le *Lewiston Journal*, magazine section, 21 février 1901. — Une autre note que nous ne pouvons nous résoudre à jeter au panier avec les autres : « Une nouvelle page de l'Évangile s'écrit devant nous. Là, où nous sommes, se tenait la foule des misérables, estropiés, aveugles, malades, se plaignant à grandes clameurs comme ils le font toujours en ce pays. Parmi eux le paralytique dont l'espoir de guérison était trompé depuis trente-huit ans, et qui jamais, durant ces longues années, n'avait pu descendre le premier les marches glissantes. Fatigué peut-être de la pompe vaine du Temple et de l'atmosphère artificielle qu'on y respirait, Jésus vint vers ceux dont le cri d'angoisse — bien réel, hélas ! celui-là — arrivait toujours jusqu'à lui... Au maître qui l'interroge, le paralytique répond ce mot poignant de l'humanité avant que le Christ se soit penché vers elle : « Je n'ai personne ! » Tout homme, quels que soient les biens qui le comblent et les foules qui l'entourent, dit ce mot aussi, à une heure ou à une autre, tant qu'il n'a pas rencontré le Christ. Et Jésus se tient au seuil de chaque âme

jointe la rue qui longe l'église Sainte-Anne. Vous y verrez un groupe de femmes accroupies au pied des murailles de l'église, et d'autres qui viennent sur des béquilles. Voici le lieu des cures magiques. Voici où la foi l'emporte sur les œuvres et où la science chrétienne fondamentale merveilleusement se révèle. Dans un temps et dans une ville où l'art et la science médicale n'ont pas eu même d'aurore jusqu'ci, où personne non plus n'a l'idée de cette médecine préventive, et de tous ces soins ou traitements que commande la connaissance du corps humain et de ses infirmités, qui peut s'étonner que les malades aient recours à la guérison spirituelle, à cette divine médecine que notre Sauveur employait avec tant de succès quand il était sur la terre ? »

AUTOUR DE SAINTE-ANNE

A quelque trente mètres de la basilique, un bloc de pierre à taille médiévale, encastré dans une courtine du mur Est de la ville, porte le monogramme SCA. C'est, pour parler comme les archéologues, « une de ces marques de prise de possession du sol que les croisés avaient gravées sur les murs de Jérusalem et que nous retrouvons encore ailleurs, par exemple, sous les voûtes du Marché Central. On sait que dans les anciennes cités de l'Orient les rues principales sont couvertes par des voûtes, et il en est de même à Jérusalem. Le marché public ou *Souk*, en particulier, se compose de trois belles galeries antérieures aux Croisades, et dont les arcatures sont légèrement ogivales, selon l'antique usage de la Syrie. Ces trois galeries communiquent entre elles par des passages latéraux. Or « à la hauteur de la retombée des arcs doubleaux qui recouvrent la travée centrale et principale, appelée *Souk-el-'attârîn* (marché des droguistes), je remarquai un jour, dit M. Clermont-Ganneau, là où s'était détaché le vieux crépi qui empâte la paroi, de courtes inscriptions gravées à plusieurs reprises, en beaux

qui l'appelle, sans le savoir, de ce cri de détresse comme Il se tenait ici, debout, devant le paralytique que d'une parabole il délivra. » Reynès Monlaur, *Jérusalem*, 9^e éd., s. d., in-8°.

et grands caractères gothiques, sur lesquels il est impossible de se méprendre »; et il en donne des spécimens photographiques où nous trouvons encore le même monogramme SCA, même le nom de la Sainte au complet : SCA. (Sancta) ANNA. Il ajoute : « Cette formule chrétienne latine est nécessairement antérieure à la prise de Jérusalem par Saladin en 1187, et appartient en conséquence à l'époque de la domination franque en Palestine ¹. »

Le même M. Ganneau nous défend de voir dans la mosquée voisine El-Aksa l'église Sainte-Marie-la-Neuve ², que Justinien dédiait en 543 à la Présentation de la Vierge ³, mais il ne nous défend pas de rattacher à ce sanctuaire maintenant disparu le souvenir de Joachim et d'Anne consacrant leur enfant au Sei-

1. *L'Abbaye de Sainte-Anne*, p. 243. M. Clermont-Ganneau voit dans cette inscription « la marque officielle de la concession faite par les rois de Jérusalem à l'abbaye de Sainte-Anne d'un droit sur les revenus de ce marché ». Les Francs avaient en effet maintenu leur caractère et leur destination à l'église Sainte-Anne et au couvent qui y était annexé. Ils avaient installé dans celui-ci une petite congrégation de Bénédictines, mais l'abbaye prit une grande importance lorsque Baudoin I^{er} y cloîtra sa femme Arda en attendant sa fille Joyette. Cf. *id.*, *ibid.*, p. 246. — Du Cange, *Les familles d'outre-mer*, in-4, Paris, 1869 (publication de E.-G. Rey), p. 11 : « Taphnuz, l'un des principaux seigneurs d'Arménie, lui donna en mariage sa fille (Sébastien Paoli la nomme Arda)... Il la quitta vers l'an 1105 : et l'obligea à s'enfermer au monastère de Sainte-Anne de Hiérusalem et d'y prendre l'habit de religieuse... etc. » Le même Guillaume de Tyr dit du même Baudoin : « Il enrichit le lieu de terres et de teneurs. » Les rentes ont cessé, il y a longtemps, mais grâce à l'immobilité orientale, le marché est resté avec ses voûtes et le nom qui s'y lit encore fait tressaillir le cœur du pèlerin.

2. Cf. ci-dessus, page 413, note 1.

3. Cf. Procope, *De ædificiis Justiniani* ; Tillemont, *Mémoires*, t. xvi, p. 646 ; Mislin, *Saints Lieux*, t. II, c. xxxviii ; Pargoire, *L'Égl. byz.*, p. 115. Dernièrement on a prétendu prouver que Sainte-Marie-la-Neuve n'a rien à voir avec l'église de la Présentation, mais le raisonnement est si pauvre qu'on peut continuer à les identifier. Voir Giovanni Marta, *La questione del Pretorio di Pilato*, etc. Jérusalem, 1905, p. 145 et 146 : « La Présentation de Marie au temple eut lieu au temple, nul ne l'ignore. Or le temple « n'a que faire avec la basilique de Sainte-Marie-la-Neuve ». Donc l'église Sainte-Marie-la-Neuve n'a rien à voir avec l'église de la Présentation. M. H. Calmette s'écrit : « Voilà, si je ne me trompe, un singulier argument. » *Échos d'Orient*, sept. 1905, p. 318.

gneur, doux mystère que le basileus entendait ainsi célébrer et prêcher au peuple à sa manière, en attendant les orateurs.

Disparu aussi le monastère *Sainte-Anne* qu'un pèlerin anonyme cité par Allatius signalait autrefois parmi ceux qui entouraient le Saint-Sépulcre¹. Faut-il supposer ici une erreur de topographie, ou croire qu'il s'agit de l'abbaye dont il a été question tout à l'heure, si éloignée qu'elle fût de l'endroit indiqué ? Pas nécessairement, et d'autant moins que l'auteur, parlant lui-même des deux édifices, dit dans un cas : « monastère », et dans l'autre : « maison de Joachim et d'Anne, ὁ οἶκος τοῦ Ἰωακείμ καὶ Ἀννης. Du reste, dans une ville qui, d'après le même anonyme, comptait, sous les empereurs grecs, des centaines de monastères, notre Sainte a bien pu en posséder deux simultanément.

L'heure est venue maintenant de quitter la Ville sainte et d'entreprendre notre pèlerinage à travers l'Orient. Que nous réserve-t-il ? Quand nous demandions « des renseignements de trois lignes » ils nous étaient refusés. Maintenant que nous cherchons trois pierres l'une sur l'autre, les trouverons-nous ? Sainte-Anne de Jérusalem est un miracle, avons-nous dit.

Il faut au moins saluer une dernière fois, en passant, la « maison des ancêtres », et ce sera possible si, venant à la porte Saint-Étienne, nous commençons par Gethsémani notre promenade

AUTOUR DE JÉRUSALEM

Dans la vallée de Josaphat, près du village de Gethsémani, au pied du Mont des Oliviers, à l'endroit où le corps très saint de la très sainte Vierge avait été déposé après sa bienheureuse dormition, sainte Hélène fit bâtir une « église très vaste et magnifique »,

1. Cf. *Anonymus de locis hieros.*, dans les *Συμμετὰ* d'Allatius ou *P. G.*, t. cxxxiii col. 982 : « His in partibus et plaga occidentali Sancti Sepulcri sunt tredecim monasteria », parmi lesquels ceux de Saint-Jean-Baptiste... de Sainte-Anne. — Plus loin, col. 987 : « Proxime (de la Piscine Probatique) est ædes Joachimi et Annæ. » Sur le nombre des monastères : *ibid.*, col. 986.

disent les anciens historiens, et elle l'appela le *Tombeau de la Vierge*. Peut-on se permettre une réminiscence poétique ?

Felix, o vallis Josaphat, quæ membra beatæ
Virginis atque Dei genitricis habere locata
Digna reperta quidem ¹.

Et une autre ?

Nel tempio de' Christiani oculto giace...

« Dans le temple des chrétiens, dit le Tasse, au fond d'un souterrain inconnu s'élève un autel, et sur cet autel est l'image de celle que ce peuple révère comme une déesse, comme la Mère d'un Dieu mort et enseveli ². »

Écoutons maintenant M. de Vogüé : « L'Église de Gethsémani n'a subi aucun changement. Elle reste une des œuvres les mieux conservées et les plus originales qu'ait produites l'art des croisés. L'église proprement dite est d'une date très antérieure : ancienne crypte sans caractère défini, elle est à une grande profondeur sous le sol ; les croisés se sont contentés d'en faciliter l'accès par un large escalier couvert d'une voûte rampante, d'une habile exécution. Des tombeaux décorent les parois inclinées. L'enchevêtrement ingénieux des doubleaux, des pilastres, des archivoltes funéraires, dans l'obscurité mystérieuse de la descente souterraine, est d'un réel intérêt et d'un effet très pittoresque : aucune addition moderne n'en a altéré la saveur ³. »

Vers le milieu de la descente, soit à la vingt-unième marche, — il y en a quarante-huit — on rencontre à droite, dans l'épaisseur du mur, une chapelle avec deux autels, l'un dédié à sainte Anne, l'autre à saint Joachim. Autrefois ces autels ont pu être, comme dit M. de Vogüé, des tombeaux, c'est-à-dire réellement contenir des reliques plus ou moins considérables des deux bienheureux,

1. « Heureuse es-tu, ô vallée de Josephat, qui fus jugée digne de posséder (un moment) le corps très saint de la bienheureuse Vierge, mère de Dieu. » Flodoard *De triumphis Christi*, dans *P. L.*, t. cxxxv, col. 493

2. *Jérusalem délivrée*, liv. II, dans l'épisode d'Olinde et de Sophronie. Le Tasse met cette église à Jérusalem, sans doute par licence poétique.

3. *Le Correspondant*, 25 juin, 1911, p. 1058.

mais ils ne sont plus évidemment aujourd'hui que des cénotaphes commémoratifs¹. Quels qu'ils soient, ils ont cependant une histoire, une glorieuse histoire analogue à celle du sanctuaire de Jérusalem, et c'est qu'ils ont à leur tour fait changer le nom de cette église. Le fait est bien réel et il convient de citer mot à mot, en dépit des redites, deux attestations d'anciens pèlerins, et d'abord celle de Basile Posniakov dont le *Pèlerinage* se place entre 1568 et 1561 : « Au bout de la vallée des Pleurs est situé le village de Gethsémani appartenant aux saints et bienheureux Joachim et Anne, et qui s'appelle la Maison de la sainte Vierge. Dans ce même village se trouve une église souterraine sous le vocable des saints parents Joachim et Anne ; pour pénétrer dans l'église il faut descendre quarante-six marches ; à la moitié de l'escalier est placé le tombeau des saints et bienheureux Joachim et Anne ; au milieu de l'église s'élève la chapelle renfermant le tombeau de Notre-Dame ...². »

Depuis quand le village « appartenait-il aux saints et bienheureux Joachim et Anne », ainsi que l'église souterraine elle-même ? Au moins, un second texte va-t-il nous faire remonter très loin, puisqu'il est pris d'une relation écrite vers 1280 sous le titre de *Pèlerinages et pardons de Acre*. Nous lisons en effet : « Entre le mont Olyvete et la cité est le Val de Iosaphat, dont avant est dit, e de près le val yly a un lyw (lieu) que umapele Seint Anne³. »

Saint-Sabas et Kouziba.

Une lecture à faire avant de visiter Saint-Sabas serait l'une ou l'autre des descriptions qu'en ont laissée les pèlerins, depuis l'higoumène russe Daniel (1106 ou 1107) jusqu'au baron de Géramb

1. Haussmann de Wandelburg, *La Palestine, la Syrie et l'Arabie*, 2 vol. in-8°, t. I, p. 343-344. Aussi Guérin, *ut sup.*, p. 116 ; Dupuy, *Plan de Jérusalem*, p. 199. — D'après le *Dictionnaire de la Bible*, ces « tombeaux » appartiennent à des personnages de l'époque des Croisés. » Article *Marie*.

2. *Itinéraires russes*, p. 329. Plus loin, p. 380 : « L'église est scellée par les maudits Turcs : il n'y a plus de village à présent, rien que l'église. »

3. Michelant, *loc. cit.*, p. 232.

ou Chateaubriand. Nous verrions à l'avance « ce torrent desséché à l'aspect effrayant et très profond, encaissé dans de hautes murailles auxquelles des cellules sont accrochées et retenues là par la main de Dieu ¹ » ; « ces deux hautes tours qui semblent s'élancer d'un abîme », cette « première terrasse du monastère » élevée déjà de « quatre cents pieds au-dessus du torrent de Cédron » et au-dessus de laquelle s'étagent, jusqu'au sommet, les autres bâtiments de la laure ; ces grottes sauvages où ont vécu tant de « pieux solitaires », et qui maintenant, ajoute tristement le baron, « n'ont plus d'autres habitants que des colombes bleues, auxquelles elles servent de retraite et qui aiment à y faire leurs nids ² ».

A tout seigneur tout honneur, et c'est Chateaubriand le premier qui a rendu célèbre ces « colombes bleues » faisant leurs nids dans les grottes de Saint-Sabas, « comme pour rappeler par leurs gémissements, leur innocence et leur douceur les saints qui peuplaient autrefois ces rochers ³ ». Trois lignes du R. P. Vaillhé résument l'histoire de la vénérable laure et il faut bien nous en contenter puisque nous n'avons pas ici à raconter cette histoire :

1. « La laure de Saint-Sabas est située, par la grâce de Dieu, dans des conditions remarquables et indescriptibles. Un torrent desséché, à l'aspect effrayant et très profond, est encaissé dans de hautes murailles, auxquelles des cellules sont accrochées et retenues là par la main de Dieu, d'une façon surprenante et effroyable ; ces cellules, placées sur des hauteurs, des deux côtés de ce terrible torrent, sont suspendues aux rochers comme des étoiles au firmament. Il y a là trois églises, au milieu des cellules. » L'higoumène russe Daniel, dans *Itinéraires russes*, p. 33.

2. « ... Je ne crois pas qu'il soit possible à des anachorètes de s'établir en milieu plus aride, en un plus affreux désert. Il n'y a rien d'exagéré dans ce que les voyageurs ont raconté de plus fort pour en peindre l'horreur...

« L'inégalité, l'escarpement des rocs, leur stérilité, tout, ce semble, aurait dû concourir à en interdire l'accès, et cependant il n'en est pas une qui n'ait été habitée par quelques-uns des pieux solitaires qui ont rempli l'univers du bruit de leurs austérités et de leurs vertus. Longtemps avant saint Sabas, elles étaient peuplées de cénobites et d'anachorètes. En l'an 1100, les infidèles firent un massacre affreux de ces religieux dont on me montra quatre ou cinq cents têtes conservées comme des reliques. Maintenant les grottes n'ont d'autres habitants, etc. » M. J. de Géramb, *Pèlerinage à Jérusalem et au mont Sinaï*, t. II, p. 289.

3. *Itinéraire de Paris à Jérusalem*, éd. de 1877, t. I, p. 347.

« Enfance pénible, éclairée de lueurs vives qui présagent une belle journée, jeunesse féconde irradiée d'une lumière fraîche et matinale, long épanouissement et rayonnement intense au midi de l'âge mur, puis déclin rapide, crépuscule et nuit absolue ¹. »

Le lecteur sait déjà ce que nous devons à « cette jeunesse féconde irradiée de lumière » : le célèbre *Typicon* dont nous nous sommes entretenus un jour, peut-être les premiers offices et les premières fêtes de notre Sainte, plus certainement les merveilleux écrits par lesquels André de Crète, Jean Damascène, Théophanes Graptos ont si hautement célébré la Mère de leur sainte Thécotocos. Assurément, s'il est un lieu du monde qui a bien mérité d'elle et qui devrait, ce semble, porter son nom, c'est bien celui-ci, et à ce titre, ne lui devons-nous pas au moins une courte visite en passant ?

« Adieu à la vaillante laure, vaste reliquaire dont l'air est embaumé de sainteté et le sol empourpré du sang des martyrs ². » Car en effet voilà ce qui lui reste malgré toutes les ruines, et si la pitié pouvait jamais contenir de l'amour, il lui resterait cet amour.

Kouziba ³.

A une heure de distance de la plaine de Jéricho, en venant de Jérusalem, on arrive à la gorge de l'ancien torrent de Karitts formé par la réunion des sources Ain-Fara et Aïn-el-Kelt. La gorge

1. *Le Monastère de Saint-Sabas*, dans *Échos d'Orient*, t. II, p. 332-342 ; t. III, p. 18, 28, 168-177. — Saint Sabas fonda ce monastère vers l'an 478 et y mourut le 5 décembre 532. *Ibid.*, octobre 1899. — Mar Saba fut une école très brillante de mélodes ; c'est avec Studium celle qui en compte le plus. *Ibid.*, t. II, p. 44. D'autres auteurs attribuent sa fondation à saint Euthyme dont saint Sabas fut l'élève favori. Ignace de Smolensk (1359-1405), *Itinéraires russes*, p. 152, écrit : « Il y avait là quatorze mille moines (en toutes lettres) ; on y voit leurs cellules encore à présent. Par contre, le *Pèlerinage* de Gréthenios (vers 1400), *ibid.*, p. 189, fait lire : « Actuellement dans le couvent de Saint-Sabas se trouve une confrérie d'environ vingt-cinq moines. » En 1547, d'après le moine Sophronius, Saint-Sabas est habité par un higoumène et cinquante moines, et les cellules sont au nombre de quatorze mille, mais elles sont toutes vides. *Ibid.*, p. 274.

2. Vaillhé, *Échos*, t. III, p. 176.

3. S'écrit aussi Choziba, Chouziba, Couziva, etc.

est déchirée, ses bords abrupts, le rocher surplombe quelquefois l'étroite vallée ; un pont rustique permet de franchir le torrent dont l'eau écumeuse fuit en bouillonnant à travers les rochers, et un sentier étroit, récemment rétabli par les moines, conduit au monastère en serpentant au flanc de la montagne.

Voici un voyageur qui ne peut déjà plus contenir son émotion : « Qu'il est pittoresque, s'écrie-t-il, le monastère de Choziba ! Vrai nid d'aigle accroché à une anfractuosité de la roche, il s'abrite en partie dans des grottes naturelles et projette sur les rochers bronzés l'ombre crue de sa coupole blanche. Plus bas, dans la gorge, le Ouadi Kelt, affluent du Jourdain, roule ses eaux tapageuses, formant, çà et là, pour se reposer de sa course, de minuscules bassins, bordés de jones, roseaux et tamaris ¹. »

Approchons. Sur le linteau de la porte, une inscription gréco-arabe est disposée sur deux registres mis bout à bout. Voici comment le R. P. Germer Durand restitue le texte grec, véritable énigme que l'arabe contribue médiocrement à éclaircir :

« Le présent monastère a été restauré par la main d'Ibrahim et ses frères, dans l'année du règne du Christ tout-puissant 950, le 12 mars, sous l'higoumène Gerasime. »

Le texte arabe est mieux conservé, et le R. P. Lagrange le traduit ainsi : « Ce travail, l'a fait Ibrahim et ses frères, Soubian, Moïse le Djifnaoui. Que Dieu leur fasse miséricorde, et qu'il fasse miséricorde à celui qui lit et dit : Amen ! » Le R. Père ajoute : « Les Byzantins n'ont employé l'ère de l'Incarnation que d'une manière très exceptionnelle, jusque vers le xiv^e siècle. Il s'agit donc ici de l'ère des martyrs : en ajoutant 284 ans à 950, nous aurons la date de la restauration du monastère, 1234 après Jésus-Christ... Quant à la fondation, elle se perd, au moins pour moi, continue le P. Lagrange, dans la fameuse nuit des temps. Aussi haut que je remonte, je le trouve constitué en laure. Les nombreux monastères de Saint-Euthyme et de Saint-Sabas lui sont postérieurs. Cyrille de Scythopolis, dans sa *Vie de saint Sabas*, cite un Jean l'Égyptien dont les vertus brillaient à Kouziba ². Évagrios

1. L. Trial, *Échos d'Orient*. t. iv, p. 335.

2. *Eccles. Græc. Monum.*, a J. B. Cotelerio, Lut. Paris. 1686, t. iii, p. 288.

raconte un miracle opéré par Jean de Kouziba, au temps de saint Zosime, c'est-à-dire sous Justin, mais ne présente pas ce saint homme comme fondateur de la laure ¹. Moschus connaît la laure et même le *caenobium* de Kouziba, mais ne nous dit rien de ses origines ². »

Un opuscule publié en ces dernières années par le bibilothécaire du Patriarcat grec orthodoxe de Jérusalem essaie de déterminer ici une date quelconque. C'est une étude très soignée sur la nécropole du monastère, sorte d'hypogée consistant en une caverne naturelle spacieuse où sont creusées les sépultures. L'auteur, le R. P. Cléopas Koikyliès, a recours, pour dater le monument, à la paléographie et en même temps à divers arguments historiques. Sa conclusion est que cette nécropole a dû être « inaugurée vers la fin du v^e siècle et qu'elle a dû servir au monastère jusqu'au commencement du xii^e ³. » M. S. Trial est plus précis que les Pères Lagrange et Cléopas : « Dans les premières années du v^e siècle, écrit-il, les grottes du torrent furent habitées par cinq anachorètes venus de Syrie, qui vécurent en communauté avant l'arrivée de

1. Évagrios (593), *Hist. Eccl.* lib. IV, cap. vii, Migne, *P. G.*, t. lxxxvi (pars posterior), col. 2716 : « Floruit vir quidam, Joannes nomine... qui in Chuziba laura, » etc.

2. *Lettre de Jérusalem*, dans *Revue biblique*, 1892, 445. Moschus (+ 620) parle cependant d'un « abbé Jean » : « De fratre monasterii Cuziba et sanctæ oblationis verbis, necnon de abbate Joanne. » *P. G.*, t. lxxxvii, col. 2870, ou *Pratum spirituale*, ch. xxv.

3. Le patriarche orthodoxe de Jérusalem, Sa Béatitude Mgr Damianos, avait souvent exprimé à l'archidiacre Cléopas le désir que chaque monastère orthodoxe de la Palestine possédât sa monographie. C'est pour se conformer à ce désir que le P. Cléopas publia l'opuscule en question, soit comme intitulé : *Περὶ τοῦ διασωθέντος ἀρχαίου κοιμητηρίου τῆς ἐν Παλαιστίνῃ ἱερᾶς τοῦ Χωζιβᾶ* (16 p. in-8° ; avec un plan, Jérusalem, 1901). — Peu de temps après cette première étude, le même auteur publiait une monographie plus détaillée sous le titre : *Τὰ κατὰ τὴν Δαύραν καὶ τὸν κείμενον τοῦ Χωζιβᾶ*, in-8°, 85 pp., photog. et plans, Jérusalem, 1901. L'introduction résume brièvement l'histoire de la laure et du monastère. Suivent les biographies de Georges de Chypre et de Jean le Couzivite, les deux principales gloires de ce grand centre monastique, puis un renseignement utile pour nous et qu'on trouvera plus bas.

saint Jean l'Égyptien, le vrai fondateur du monastère¹. » C'est la traduction d'un passage d'Antoine le Kouzibite dans ses *Miracula Beatæ Virginis Mariæ in Choziba*. Et cet auteur ajoute que le saint père Jean construisit un saint monastère au-dessus du petit oratoire que ses prédécesseurs avaient élevé². Il nous apprend aussi, touchant détail à consigner, que la sainte Vierge, apparaissant à une noble matrone malade et infirme, lui demanda pourquoi elle ne se faisait pas conduire *dans sa maison à elle*, à Kouziba : *Ut quid, domina patricia, usquequaque circuisti, nec in domum meam ingressa es*³ ?

Ce Jean le Kouzibite est maintenant un personnage très connu grâce à l'intérêt que lui ont témoigné les érudits contemporains, mais nous devons nous hâter un peu, et pour cela, nous soustraire de force au charme de ces études⁴.

Pour nous, la question principale est celle-ci : Quel a été autrefois le vocable de ce couvent, aujourd'hui baptisé du nom de Saint-Georges comme titre officiel ? Saint Georges, une des gloires de Kouziba autant que Jean l'Égyptien⁵, est en effet presque partout le patron des églises grecques et il n'est pas étonnant qu'il le

1. *Échos*, t. iv, p. 335. — « La fondation de Kouziba est antérieure à celle des monastères de saint Euthyme. » Meistermann, *Guide*, p. 267.

2. « Quinque primum morati sunt ibi sancti fratres, Syri origine, in unum congregati priusquam sanctus frater noster Joannes ibi veniret qui ædificavit sanctum hunc locum.... Fecerunt autem et parvum oratorium ubi in Deo requiescunt sacræ eorum reliquiæ; reliquum vero sanctum cœnobium sanctus frater Joannes superstruxit... » Antonius Chozebita, *Miracula Beatæ Virg. M. in Choziba*. Cf. *Anal. Bolland.*, t. vii, 1888, p. 366.

3. *Ibid.*, p. 361.

4. Cf. *Acta Sanctorum*, t. lx, 12^e d'octobre. Au 28 octobre, Notice sur saint Jean le Kouzivite. Né après 450. Enfant, il est offert à un monastère de la Thébaïde et vient plus tard à Kouziba. « Sub S. Sabæ disciplina ibidem vivit, et virtutibus et miraculis clarescit; postea creatur abbas et presbyter videtque intra missam Spiritum sanctum descendentem. » P. 590. Ensuite évêque de Césarée (en 518). « Deserto episcopatu (536) rediit in eremum. » P. 592. Voir aussi Martinov, *Annus ecclesiasticus græco-slavicus*, dans *Acta SS.*, t. xi d'octobre; *Analecta Bolland.*, t. vii (1888) et t. viii : *Vita S. Georgii Chozebitæ*, p. 97-144 et 336-359; *Échos d'Orient*, t. i, p. 228-233 : *Les Saints kozibites*.

5. Cf. note précédente.

soit ici, mais n'aurait-il pas, cette fois, usurpé une place qui n'était pas la sienne primitivement ? Nous revenons à l'article, à la *Lettre* plutôt du R. P. Lagrange : « Tandis que nulle tradition relative à ce saint n'est mentionnée, tout, au contraire, est rempli du souvenir de saint Joachim et de sainte Anne. Partout on voit l'image du saint patriarche, tantôt à la fresque, tantôt en mosaïque, et la scène la plus souvent reproduite est l'Apparition de l'Ange avec la légende : *Annonciation de Joachim* : Εὐαγγελισμὸς τοῦ ἁγίου Ἰωακίμ.

On se souvient peut-être de la gracieuse légende que nous avons racontée ailleurs d'après les anciens documents : Joachim vient au temple, *le premier*, pour offrir un sacrifice, mais il est rejeté par le grand prêtre parce que le Seigneur ne l'a pas béni en lui donnant un rejeton en Israël. Désolé, il s'enfuit au désert ¹, « dans la montagne, » comme le répètera constamment Jean d'Eubée, ce qui est pour l'occasion un détail très remarquable, car le désert et la montagne s'accordent très bien au Kouziba d'aujourd'hui. Mais alors pourquoi Joachim n'eût-il pas été le premier patron de ce lieu ? Il l'était sûrement au ^{xix}^e siècle, comme en témoigne le moine Épiphanie dans sa *Description de la Terre Sainte*, mais cette date n'est évidemment qu'une date, non une borne qu'on ne saurait franchir, et il nous est permis de remonter au delà indéfiniment. Pour revenir au vieux moine, en face de Kouziba, il est ravi et encore un peu il mettrait là le paradis terrestre : « A douze milles à l'orient de Béthanie, dit-il, il y a une église, au lieu où Adam est venu s'asseoir pour pleurer en face [ou sur la perte ? ἀπέναντι] du Paradis. » Et il ajoute : « Près de cette église est la maison de Joachim, monastère. A quatre milles à l'orient du monastère, Jéricho ². » On le voit, l'endroit déterminé est bien Kouziba,

1. On compte 15 verstes de Jérusalem jusqu'à Kouziba où a jeûné saint Joachim pour faire cesser sa stérilité ; cet endroit se trouve dans le lit profond d'un torrent, près de la route, à main gauche. — Daniel, *l. cit.*, p. 45.

2. Ad orientem (*de Bethanie*) circiter millia duodecim, est ecclesia in loco ubi consistens Adam flevit e regione Paradisi (ἐκλαυσεν ἀπέναντι τοῦ παραδείσου). Prope ecclesiam est domus Joachim, monasterium (ὁ οἶκος τοῦ Ἰωακείμ, μοναστήριον). Atque ad orientalem monasterii partem circiter quatuor millia, est Jericho. Epiphanii monachi (1015) *Enarratio Syriacæ*, dans *P. G.*, t. cxx, col. 269-270.

et pour noter encore un mot du P. Lagrange : « Nous sommes portés à admettre une tradition perpétuée par une église, confirmée par un attachement invincible à un sol brûlé par le soleil, — Phocas prétend qu'il en a vu sortir des langues de feu [ce devait être au mois d'août] — et nous invitons les pèlerins à venir prier dans le lieu où a lui la première aurore de la Rédemption. »

De fait, si nous pouvons insister en citant de nouveau le P. Cléopas, l'église de Kouziba est « encore aujourd'hui vénérée sous le nom des Θεοπατόρων Joachim et Anne. » L'église d'un monastère n'est-elle pas tout le monastère lui-même?

Ruines et souvenirs : Bittir, Sephoris, Sandahanna.

« A Beitir » (ou Bittir, à trois heures au sud-ouest de Jérusalem), « il y aurait une inscription :

HÆC EST ECCLESIA SANCTÆ ANNÆ »,

et c'est tout ce que M. Renan peut nous apprendre dans sa *Mission de Phénicie*, un énorme volume pourtant et qui promettait davantage même sur ce point ¹.

Cette inscription serait-elle un débris de l'église qui, au témoignage des anciens, avait été bâtie par une « certaine vierge (*virgo quædam*) et à ses frais, dans une cité voisine de Jérusalem ² ? Ou bien, ce qui est également possible, s'agirait-il ici d'un édifice différent ?

Au moins Séfoûriyé, l'ancienne Séphoris, possède-t-elle quelques ruines appréciables, et nous y venons « en grand'liesse », pensant trouver là, comme les anciens pèlerins, la patrie des saints *Théopatores* : « Ex Sephori mater beatæ Mariæ, Anna et Hermana, sorores, »

1. In-4^o, Paris, 1864. Rien d'autre, en effet, si ce n'est en note, p. 813, à propos de cette inscription et d'autres trouvées à Sémoa, Yutta, Yukni : « Je dois ces derniers renseignements à M. Pierotti qui voulut bien m'accompagner dans mes courses au sud de Jérusalem. »

2. « In civitate vicina (près de Jérusalem) virgo quædam, suis sumptibus jussit ecclesiam in honorem S. Annæ fabricari miro tabulato lapideo, quæ integra egregieque ornata, et divæ matris Annæ imaginibus illustrata, etc... » *Acta SS.*, t. vii julii, p. 272.

dit Eugésippe, écrivain latin¹ du XI^e siècle². « Et en celle ville, dit Ernoul, vers 1231, fut née sainte Anne, li mère nostre dame sainte Marie, » assertion que répètent à la même date « les sains pelerinages » et plus tard le seigneur de Maundeville³. Une tradition semblable recueillie par le dominicain Burchard du Mont-Sion (1285) faisait aussi de cette ville le lieu d'origine de saint Joachim⁴.

Une page intéressante de Mgr Darboy serait ici à relire :

« Après avoir franchi la chaîne de montagnes qui se rattache au Liban, et court, du nord au midi, jusqu'aux sables de l'Arabie Pétrée, on se trouve au village de Saphora (Séphoris), débris d'une cité qui fut longtemps vaste et florissante. Les Romains lui avaient donné le nom de Diocésarée, un grand nom, parce qu'ils en avaient fait une grande chose, la première ville de la Judée après Jérusalem. Au moyen âge elle put contempler, du haut de ses remparts, la célèbre bataille où la royauté de Guy de Lusignan périt, non pas sous le cimeterre de Saladin, car le glaive ne put dompter la bravoure des Francs, mais dans des torrents de flammes qui s'élevaient des herbes incendiées par l'ennemi, et que le vent portait avec les flèches musulmanes et des torrents de poussière aux yeux des croisés...

« Mais ce qui rend Saphora célèbre, ce n'est pas son souvenir de grandeur profane, ni sa couronne de ruines... ni ses horizons splendides : c'est que le christianisme a rempli ces lieux d'une gloire impérissable et y a placé une source d'émotions vives et puissantes qui coulera sans tarir, jusqu'à la fin des siècles. Saphora fut la demeure de Joachim et d'Anne, parents de la Vierge ; trois heures de marche dans les montagnes conduisent de cette

1. Cf. *P. G.*, t. cxxxiii, p. 995, texte latin.

2. Michelant, *l. cit.*, p. 72 et 104.

3. Wright, *Early travels*, p. 187 : « A strong and lofty castle, called Saphor... In that castle S. Anne, our Lady's mother, was born. »

4. A Cana Galileæ tres (leucæ) contra austrum ad Sephorum oppidum et castrum unde Joachim pater beatæ Virginis oriundus putatur. *Locorum Terræ Sanctæ exactissima descriptio*, auctore F. Brocardo, monacho, dans Grynæus (Simon), *Novus Orbis regionum ac insularum veteribus incognitarum*, in-4, Bâle, 1532, p. 306.

ville à Nazareth, où le Verbe s'est fait chair, et où quelques traditions placent même le berceau de la Vierge Marie. Qui pourrait fouler sans un tressaillement de joie et d'amour ce sol privilégié où le salut du monde a germé et fleuri ? Ces hauteurs furent l'escabeau qui soutint la majesté de l'Éternel lorsqu'il abaissa les cieux et toucha la terre ; c'est dans ce foyer étroit que le christianisme bâtit son aire ; c'est de là qu'il prit son essor pour parcourir le monde. De ces collines descend, depuis dix-huit siècles, un fleuve de foi et de charité qui a purifié les esprits, réchauffé les cœurs, adouci les lois, où toute parole a besoin de se tremper pour avoir quelque force, où toute âme va puiser la vie et trouve un doux rafraîchissement, etc ¹.»

L'étude la plus récente sur les ruines de l'église Sainte-Anne à Séphoris est, à notre connaissance du moins, celle que le R. P. Viaud a publiée en 1910 à la fin de son ouvrage intitulé : *Nazareth et ses deux églises de l'Annonciation et de Saint-Joseph* ². Nous avions comme d'habitude pensé trouver dans ces pages, dont on parlait, des révélations et vraiment du nouveau, mais on devine qu'il n'en fut rien et que ces fouilles de Séphoris n'ont rien deterré pour nous, pour notre œuvre. Il ne reste toujours comme partout que les anciens clichés : L'église de Séphoris fut élevée au v^e siècle par le comte Joseph, gouverneur de Tibériade, et sur l'ordre de Constantin. Elle reçut au vi^e siècle la visite d'Antonin de Plaisance. Détruite par Chosroès en 614, et rebâtie par les Croisés, elle fut de nouveau renversée en 1187 par Saladin. Il en reste les trois absides avec une partie de l'un des murs latéraux, plusieurs colonnes et quelques chapiteaux byzantins. « Ces colonnes et ces bases, dit le R. P. Viaud, proviennent sans doute de l'église du iv^e siècle. » A l'angle nord-est, une chambre carrée de 5 mètres carrés sort de chapelle et le souvenir de notre Sainte

1. Mgr Darboy, *Les Femmes de l'Évangile* (nouv. édit., s. d., 2 vol. in-12), t. II, p. 245. — Le 23 mars 1251, saint Louis, se rendant à Nazareth, coucha à Séphoris où il vénéra dans l'église que les croisés venaient probablement de reconstruire le souvenir de saint Joachim et de sainte Anne, originaires de cette ville. *Jérusalem*, Revue de la Bonne Presse, 1906, p. 36.

2. In-4°, Paris, Picard, p. 179 sq.

n'ayant pas tout à fait disparu de ce pays qui fut le sien, chaque année, au jour de sa fête principale, les Pères Franciscains viennent y célébrer la sainte messe ¹.

Sanda-Hanna ou Mar Hanna, à vingt minutes de Beit Djin (l'ancienne Eleuthéropolis), n'est aussi qu'une ruine, mais combien intéressante, elle encore ! C'est l'ancienne Morasthi, dont sainte Paule disait : « Je verrai Morasthi où l'on montrait jadis le tombeau du prophète Michée et qui possède maintenant une église ². » Cette église, en ce temps-là, devait être un ancien temple païen ou un édifice romain qu'on avait accommodé au nouveau culte, et de fait on a cru voir dans son abside assez bien conservée et quelques pans de murs encore debout une construction du III^e siècle ³. Pour M. Clermont-Ganneau, qui a fait de ces ruines « une étude approfondie ⁴ », l'édifice chrétien primitif était une basilique byzantine ressemblant aux spécimens les plus frappants de ce genre. Comme son abside était tournée vers le nord, les chrétiens la démolirent et la reconstruisirent pièce par pièce dans la direction de l'est. Le même savant en a retrouvé

1. La largeur totale de l'église est de 19 m. 50 ; la nef du milieu est large d'axe en axe de 9 m. 85 et se termine par un hémicycle de 7 m. 15 ; sa conque ou voûte en quart de cercle est encore bien conservée. La nef septentrionale se termine par une chambre carrée (5 m. de côté) servant aujourd'hui de chapelle. A l'extrémité de la nef méridionale, on voit une abside qui remonte au XII^e siècle... Meistermann, *Guide*, p. 521.

Ces trois absides subsistent avec leurs voûtes dans un état de conservation très suffisant. Au devant régnait une espèce de transept, formé de trois travées à plan carré et à voûtes d'arêtes, dont on voit encore la naissance au-dessus des chapiteaux. Les bases des deux piliers de la nef centrale ont encore une hauteur de plus d'un mètre... Tout l'édifice est bâti en pierres d'assez grand appareil... Les murs sont énormes, en particulier ceux qui entourent la chambre de l'angle nord-est. Dans l'épaisseur du mur latéral nord, on a même ménagé un escalier passant au-dessus de la voûte qui précède cette chambre... Quant à la mosaïque (découverte dans les fouilles), elle est encore très précieuse à cause du fragment d'inscription hébraïque qu'elle contient. Viaud, *l. cit.*, p. 181-183.

2. S. Jérôme, *De situ et nominibus Loc. hebraic.*, N. 146 et 250.

3. Meistermann, *Guide*, p. 516.

4. Clermont-Ganneau, *Archæological researches in Palestine*, 2 vol. in-4, Londres, 1896 (trad. J. Macfarlane), t. II, p. 447 : « We made a thorough study of the ruins of this church, which assuredly is one of the most remarkable in Palestine. »

l'emplacement originel marqué dans le sol rocheux par un demi-cercle de même rayon. Et maintenant à quelle époque ce sanctuaire, « l'un des plus remarquables de la Palestine », a-t-il pris pour vocable le nom de notre Sainte ? Fut-ce au temps des Croisades ou, ce qui serait mieux, au ^v^e-^{vi}^e siècle, date de sa première reconstruction ? Question à résoudre, question obscure comme la caverne voisine où nous allons faire visite avant de partir, parce qu'elle s'appelle *Mugarët Sanda Hanna*. « Avant de partir » pour un long voyage, cette fois, et bien

AU DELA DE JÉRUSALEM

Nous n'avons pas de programme tracé d'avance et nous irons de çà et de là, à l'aventure, quitte à déranger tous les itinéraires connus.

Au départ, nous saluons de loin la chapelle Sainte-Anne du couvent de Sainte-Catherine au mont Sinaï, et passant par le petit village de Deir Hanna, « en Galilée », ou même par Damas où nous appelle une douce et chère église (siège d'un ancien évêché ¹), nous venons d'abord à Nazareth. Ici, d'après Nicéphore Calliste, « la mère de Constantin ayant découvert la maison de la Salutation angélique, y éleva un temple très beau, *peramœnum templum*, à la Mère de Dieu ². » Le R. P. B. Vlaminck a retrouvé l'antique disposition du lieu saint, tel qu'il fut restauré plus tard par les Croisés : « une basilique spacieuse normalement orientée ; dans le bas-côté septentrional la porte de l'Annonciation avec trois absidioles en forme de trèfle ; celle de l'orient a conservé des traces de mosaïques sur ses parois ; c'est là sans doute

1. A propos de Germain, patriarche de Jérusalem : « Hoc anno 1579 quum senio ille confectum se sentiret, patriarchatum abdicavit in sui cleri conventu coram Silvestro Alexandrino Patriarcha..., Eugenio episcopo montis Sinaï et Simeone episcopo S. Annæ qui Damasco in urbem sanctam advenerat. » Le Quien, *Oriens Christ.*, t. III, col. 517.

2. *Hist. eccl.*, l. VIII, ch. 30. — Il va de soi que ce texte est discuté, et notamment par l'abbé Chevalier, *Notre-Dame de Lorette*, in-8°, Paris, 1906, p. 22.

qu'était jadis l'autel. La maison de la Vierge était appuyée contre le rocher de la grotte, au sud, couvrant l'espace occupé aujourd'hui par les chapelles de l'Ange et de saint Joachim ¹. » Et l'autel de sainte Anne ? Il est là aussi, il est là depuis longtemps — d'anciens pèlerins l'attestent ² — et nous remercions le R. P. Viaud de nous le signaler à son tour deux fois ³. D'esprit et de cœur nous assistons à la messe que les Pères Franciscains y célèbrent chaque année au 25 juillet, et nous songeons comme le poète, au « bon maître huchier »

..... Qui voyait, vers le soir,
S'allonger jusqu'au seuil l'ombre du grand platane
Où Madame la Vierge et sa Mère sainte Anne
Et Monseigneur Jésus près de lui vont s'asseoir ⁴.

C'est ici d'ailleurs qu'un autre poète, Théodore Hyrtacène (1320), plaçait le *Jardin* de notre Sainte, dans cette description fameuse que nous avons résumée plus haut, jardin attenant à la *Santa Casa* maintenant vénérée à Lorette, et sans doute à toujours, quoi qu'on dise ou qu'on fasse.

* * *

Et nous voici déjà en route pour Constantinople, mais nous voudrions que ce fût encore par le chemin des écoliers, ce qui nous permettrait de voir, d'entrevoir du moins au passage quelques sites intéressants. Il y a par exemple, pas bien loin, l'île de Chypre et dans cette île, Famagouste, avec sa belle église à haut

1. Cabrol, *Dict. d'archéol.*, art. *Annonciation*.

2. Esprit Julien, pèlerin carme, 1639 ; Roger, missionnaire, 1664, etc. Cf. Chevalier, *ut sup.*, p. 94, p. 96.

3. *Nazareth et ses deux églises de l'Annonciation et de Saint-Joseph*, in-4, Picard, 1910, p. 85 : « On entrait autrefois par le côté à gauche, en face l'autel actuel de saint Gabriel; celui-ci était à droite, au fond, vers l'orient, et celui de sainte Anne était à la place de l'escalier actuel vers le sud. » Page 93 : « Dans l'abside nord était placé un autel dédié à saint Joseph : en face, dans la paroi sud de la chambre de l'Ange, Quaresmius, dans son plan, indique un autre autel dédié à sainte Anne. »

4. J.-M. de Hérédia, *Les Trophées*, « Le huchier de Nazareth ».

clocher percé d'arcades (sans parler du légendaire palais d'Othello¹). Il y a plus loin l'île de Crète, l'île de notre André le Mélode, et si nous comprenons bien un passage assez obscur d'un manuscrit du Mont-Athos, un monastère dédié à la Sainte aurait existé là autrefois². Il y a plus loin, dans l'île de Patmos, la montagne Saint-Jean avec la grotte où se sont déroulées les mystérieuses visions de l'Apocalypse, grotte qui est elle-même renfermée dans l'enceinte d'une antique chapelle dédiée à sainte Anne³; il y a plus loin encore, dans l'île de Corfou, près du mont Ercole, une autre chapelle juchée, celle-là, à 1 500 pieds d'altitude, où viennent cependant des pèlerins aussi pleins d'espoir que de courage; il y a le petit village de *Hagia Anna* près de Mantoudi, en Grèce, et un autre village du même nom au nord-est, à quelque distance d'Artémision, dans l'île d'Eubée, l'île de notre Jean d'Eubée; il y a, aux portes de Smyrne, le vallon Sainte-Anne, avec sa chapelle du même nom poétiquement posée aux bords du vieux Méléce chanté par Homère. Il y a, peu importe encore la géographie — Nicée, l'église de sainte Dorothee le Jeune, la Crimée, Trébizonde, le Mont-Athos. Il y aurait tout le long du chemin, et en dehors du chemin, mille autres vestiges du pèlerinage que la Sainte elle-même a fait la première en ce pays, si le temps et la malice des hommes ne les avaient point effacés.

Et par exemple, à Nicée, que nous venons de nommer, il

1. Shakespeare a en effet placé à Famagouste la tendre et tragique histoire de Desdémone et du More de Venise. Des éditions du grand dramaturge indiquent tout bonnement comme lieu de la scène : *Venice : a seaport in Cyprus* (!).

2. Ms. 2788, cf. Lambros, *l. cit.*, t. 1, p. 249.

3. On y arrive en descendant un escalier en pierre d'une trentaine de marches, à partir de la plate-forme occupée par l'école hellénique actuelle. Elle a treize pas de long sur quatre de large. Des piliers carrés et grossièrement construits la divisent en trois compartiments, et dans le second, la voûte laisse apercevoir une ouverture triangulaire par laquelle saint Jean aurait perçu ses miraculeuses visions. Le troisième compartiment du sanctuaire est séparé du second par une cloison en bois sculpté et doré sur laquelle de vieilles peintures représentent les principales visions de l'Apocalypse. Guérin, *Descript. de l'île de Patmos et de l'île de Samos*, in-8°, Paris, 1856.

n'existe plus rien d'une église qu'elle y possédait autrefois, si ce n'est un vague souvenir ¹.

Nous ignorons même où se trouvait le sanctuaire pourtant fameux dont il est question dans la vie de saint Dorothee le Jeune, et le manuscrit grec reproduit et traduit par les Bollandistes n'accompagne non plus d'aucune date la biographie de ce saint; il se contente de dire: *qui nostra ætate floruit* (καθ' ἡμᾶς). De leur côté, les savants hagiographes n'aventurent pas même une note à ce sujet. Seulement, le texte même du manuscrit et quelques-uns de ses passages nous permettent de reculer très loin l'époque où vécut l'illustre moine. En tout cas, nous apprenons qu'il était né à Trébizonde, « métropole d'une grande nation », comme dit le texte; que son père appartenait à la magistrature et descendait d'une famille patricienne, de sorte que la noblesse du Saint allait de pair avec celle des Héraclides et des Pélopidès. » Malgré les brillantes carrières que le monde pouvait lui ouvrir, Dorothee embrassa la vie monastique sous la règle de saint Arsène. Or, disent encore les Actes, « un jour qu'il était en voyage, député par son père spirituel..., la troisième heure étant déjà écoulée, il entra pour prier, comme c'était sa coutume malgré ses occupations, dans l'un des sanctuaires qui se trouvaient sur sa route, et ce temple portait le nom de sainte Anne, aïeule de notre Sauveur. Il mit les genoux en terre, et levant les mains, et les yeux, et son cœur au ciel, il entra tout entier en extase ². »

Il existait, il existe encore à Trébizonde une église Sainte-Anne, comme nous le verrons, mais ce n'est pas d'elle évidemment qu'il s'agit ici, puisque le saint est « en voyage », et que

1. Cf. Seroux d'Agincourt, *Hist. de l'art par les monuments*, t. vi, dans l'Index.

2. Τρίτη τὸν γεννάδαν ὁδεύοντα τῆς ἡμέρας ὧρα καταλαμβάνει· ὁ δὲ πρὸς τινὰ τῶν παροδίων ναῶν, εὐχῆς εἰσέδραμε χάριν (τοῦτο γὰρ ἦν ἔθος αὐτοῦ, καὶ τὰ πάντων ἡπειγε σπουδαιότατα) ὁ ναὸς δὲ Ἀννης, ὡς λόγος, τῆς ἀγίας προμῆτορος τοῦ Σωτῆρος ἡμῶν, etc., Joann. Euchaita (1050), *Vita S. Dorothei Junioris*, P. G., t. cxx, col. 1060; ou *Acta SS.*, dans éd. Palmé, t. xxi, p. 598: « Ingressus itaque intro posuit humi genua: et manibus, oculis, mente in cœlum sublati, totus in extasim abiit. »

le sanctuaire désigné n'est pas au point de départ, mais « sur la route¹ ». D'ailleurs combien d'autres « sanctuaires du même nom devaient se rencontrer un peu partout dans un pays qui professait une si tendre dévotion à l'égard de la sainte aïeule du Christ !

Ainsi, nous nous étions représenté la Chersonèse Taurique, la Crimée d'aujourd'hui, comme une contrée sauvage, barbare, une sorte de Sibérie de ce temps-là, car, de fait, on y exilait les condamnés politiques, les disgraciés, les pires criminels. Et cependant, pour sauvage qu'elle fût, « la Chersonèse avait vu de bonne heure des chrétiens, sans qu'on puisse dire avec pleine assurance la nature et l'importance de leurs établissements dans ce pays ... Si l'on pouvait ajouter foi aux itinéraires légendaires des apôtres, saint André serait venu de Sinope à Cherronesos d'où il se serait rendu sur les rives du Borysthène. Plus tard, saint Clément, exilé par Trajan dans la Chersonèse, aurait été envoyé dans les mines d'Inkermann, où il aurait opéré un grand nombre de conversions, consolé et encouragé les condamnés, bâti un grand nombre d'églises, fait renverser des temples, abattre les bois sacrés. Ce que rapportent les *Patrum apostolicorum scripta*² peut n'être pas entièrement légendaire. Plus tard, en tout cas, les chrétiens condamnés aux mines — il y en aurait eu déjà plus de deux mille au temps de saint Clément — construisirent là un oratoire, et ce que nous savons de la prompte diffusion du christianisme en ces contrées concorde avec les anciens récits³. On ne peut donc plus trouver si étrange le fait raconté dans la vie de saint Étienne le Jeune par son ancien biographe anonyme et par tous les auteurs, Baronius, Cotelier, les Bollandistes, etc.

Nous traduisons, en les fondant ensemble, les divers récits :
« Saint Étienne le jeune, poursuivi par ses persécuteurs, se diri-

1. Voir la note précédente.

2. Cotelier, *S. Barnabæ et aliorum Patrum apostolic. scripta*, in-fol., Paris, 1672, p. 828-836.

3. Leclercq, *Manuel d'Archéol.* (1907), t. 1, p. 401 ; d'après Tillemont, De Rossi, Allard, Lightfoot, etc.

gea vers la mer et, s'embarquant sur un vaisseau qui faisait voile, parvint à la Chersonèse Taurique, où il devait passer le temps de son exil. Là, abandonné de tous ses compagnons, un jour qu'il parcourait ces plages désertes, il se trouve soudain, non loin de la mer, en face d'un escarpement de formidable aspect, et il visite, en vue de découvrir un lieu de retraite, tous ces précipices qui dominent les flots.

« Conduit comme par une main divine, il arrive en un lieu autrefois habité où se trouvait une grotte fort agréable creusée dans le roc par la nature, et qu'on appelait Cissuda. Cette grotte spacieuse était un vrai temple, un temple auguste consacré à sainte Anne, l'aïeule du Christ. Alors le bienheureux, inondé de joie, fait sa demeure de cette retraite que Dieu même semble lui avoir préparée, et se nourrit des herbes qu'il trouve aux environs. »

Baronius place ce fait à l'an 763, et ajoute que saint Étienne, ayant réuni en ce même endroit quelques-uns de ses disciples, y fonda un monastère, sans doute sous le même vocable que celui de l'église où il avait trouvé son premier abri. D'ailleurs, comment ne l'eût-il pas fait, lui qui avait été voué à sainte Anne dès les premiers instants de sa vie, comme ses *Actes* nous permettent de le penser ? Sa mère, disent-ils en effet, portait le nom de la Sainte, et sa dévotion pour elle se doublait d'une confiance sans bornes. N'ayant eu de son mariage que des filles, elle pria avec ferveur sa chère patronne de lui donner un fils et « sa foi très ferme », comme s'exprime le biographe, fut bientôt récompensée. On sait déjà de quelle manière ¹.

1. « Hic ejectus cum desertiores partes peragraret, in quemdam præcipitem et formidandum locum secus mare occurrit, ibique oræ maritimæ præcipitiis eminentibus, solitudinis amore, perlustratis, tanquam a Deo ductus jucundam admodum et egregiam habitationem in speluncæ formam reperit, in australi insulæ præcipitio, Cissuda dictam, in quâ Annæ Dei aviæ templum editum erat. Tunc beatus gaudio perfusus, quasi hunc locum Deus ipsi præparasset, in eo mansit, herbas, quæ occurrebant, in cibum adhibens. » *Vita sancti Stephani Junioris, monachi et mart.*, auctore Stephano diacono Ecclesiæ C. P., Migne, P. G., col. 1146-7; de même J.-B. Cotelerius, *Ecclesiæ græcæ monumenta* (4 vol.in-4^o, Paris, 1677), t. IV, p. 485 ; de même, Baronius, *Annales*

*
* *
*

Nous devons à M. Gabriel Millet des renseignements précieux relatifs à Sainte-Anne de Trébizonde, une des rares églises de la Sainte dont on peut dire qu'elles subsistent encore, une des très rares dont l'histoire soit un peu connue. Ici, au-dessus de la porte d'entrée, sur la façade méridionale, une grande dalle autrefois décorée de sculptures, mais entièrement usée, porte l'inscription suivante :

'Ανενέοθι ὁ ναὸς τ(ῆς) ἁγίας
 "Αν(ν)ης ἐπὶ βασιλεί(ου) Λέ(οντος καὶ) 'Αλε-
 ξάνδρου, στρατηγ(οῦ)ντος 'Αλε-
 ξίου, καὶ 'Ασπάστου ἀνα(νεώ) -
 σαντος τὸν ναὸν
 ἔτ(ους) ς τ ς γ

L'année 6393 correspond à 884-885. On sait qu'à la fin du ix^e siècle, Basile le Macédonien répara ou fit réparer par ses fonctionnaires les églises de la capitale et de la province endommagées ou négligées pendant la querelle des iconoclastes ¹. L'église de Sainte-Anne fut alors réparée par les soins d'un personnage nommé Aspastos. Nous disons « réparée », car le sens de l'inscription est clair, et d'ailleurs, la pierre qui la porte, visiblement, a été mise en place après la construction de l'édifice. Il n'en est pas moins vrai que cette construction ne peut guère remonter au delà du vii^e, au plus du vi^e siècle. Les deux colonnes qui portent les arcades sont antiques et proviennent d'un sanctuaire païen que l'église a remplacé.

« L'intérieur — c'est toujours M. Millet qui parle, — conserve encore un grand nombre de peintures. En plusieurs endroits le

eccl., (12 vol. in-fol., Antwerp., 1610), t. xi, p. 271, ou édit. Theiner, t. xiii, p. 12.

Les *Acta SS.*, t. xiii d'oct., p. 677, mentionnent avec honneur « S. Annam juniorem, S. Stephani Junioris discipulam et in 'confirmanda sanctarum imaginum veneratione sociam ». De même, Pargoire, *l. cit.*, p. 363.

1. Cf. *Byzantinische Zeitschrift*, III, p. 1 sq.

stuc est tombé et laisse voir une peinture plus ancienne qu'il a recouverte. On peut même constater jusqu'à trois assises de peintures ; et ces peintures, autant qu'on en peut juger par le style et les inscriptions, ne sont pas très différentes. Les fidèles aisés, mais disposant de ressources trop modestes, pouvaient acheter, sur les murs de Sainte-Anne, un panneau, pour y inscrire, avec leur nom, leurs supplications ou leurs actions de grâces ; mais la concession n'était pas à perpétuité, et au bout de quelques années, le panneau passait à d'autres pécheurs ¹. »

Il faut savoir se contenir, ne pas sauter au cou des gens, même quand ils nous font plaisir, plaisir immense, mais au moins avons-nous raison de parler de « renseignements précieux ». Ce n'est donc pas d'hier que datent, même dans les sanctuaires de notre Sainte, les inscriptions sur les murs, qu'elles contiennent des « supplications » ou des « actions de grâces ».

Ajoutons, au point de vue de l'art, — une question qui nous préoccupe d'avance, — que le panégyriste de Trébizonde, Eucenikos, vantait la beauté de ses églises, et sans doute de celle-ci en même temps, sinon en particulier : « Nouvelle Sion, elle lève les yeux et voit, comme des flambeaux de lumière divine, vers l'Occident, le Nord, la mer et l'Orient, les enfants, les saints pères dans les enceintes sacrées, louer sans cesse le nom de Dieu ² ».

1. G. Millet, *Les Monastères et les églises de Trébizonde*, dans *Bulletin de Correspondance hellénique*, année 1895, pp. 419, 444, 437.

2. Millet, *l. cit.*, p. 420. Autres notes : p. 443 : « L'église est construite sur une crypte dont l'entrée est aujourd'hui obstruée ; le sol s'inclinant de l'est à l'ouest, on pénètre aujourd'hui dans l'église par le sud à l'aide de quelques marches ; mais l'entrée principale, aujourd'hui condamnée, est encore visible sur le mur oriental ... L'Église, visiblement, avait un narthex (cf. Arch. Antonin, *En Roumélie* (russe), pl. II, III, IV, VIII, X, XI, XIII) ; p. 419 : « J'étudierai plus tard les peintures murales » (de ces églises de Trébizonde). Dans la suite du *Bulletin*, et dans d'autres Revues ou M. Millet imprime, nous avons cherché... mais en vain. Évidemment, cela ne prouve rien, d'autant moins que le sympathique auteur, revenant au sujet, en a publié, depuis, sept vues tant de l'intérieur que de l'extérieur. Cf. *La Collection chrétienne et byzantine des hautes études*, in-8°, Leroux, 1903, p. 21.

Constantinople.

Encore des ruines, et par ailleurs fort peu de souvenirs historiques pour nous en consoler. Mais nous nous sommes défendu de « gémir », et, du reste, il faut être bien content déjà qu'un historien du VI^e siècle ait écrit au sujet de Justinien I^{er} :

« Ἐν χωρίῳ δὲ τῆς πόλεως, ὃ Δεύτερον ἐπικαλεῖται, ἱεροπρεπὲς τε καὶ ἀγαστὸν ὅλως ἀνέθηκεν ἔδος Ἄννη ἀγία, ἣν τῆς μὲν Θεστούκου γεγονέναι μητέρα τινὲς οἴονται, τοῦ δὲ Χριστοῦ τιτθὴν. Ἀνθρωπος γὰρ ἥπερ ἐδόουλετο γεγονῶς ὁ Θεὸς καὶ τριγωνίας ἀνέχεται καὶ γενεαλογεῖται τὰ ἐκ μητρὸς ἀνθρώπῳ ἴσα. » Mot à mot : « En un lieu de la ville appelé *Deuteron*, ou second quartier, l'empereur dédia un temple magnifique et tout admirable à sainte Anne que quelques-uns croient avoir été la mère de la Mère de Dieu et l'aïeule du Christ. Dieu, en effet, par la même raison qu'il a voulu se faire homme, n'a pas récusé le troisième degré de parenté, et sa généalogie, du côté maternel, se décrit comme celle des autres hommes ¹. »

Pardonnons à Procope son scepticisme à l'égard de notre Sainte, même s'il doit être une pierre de scandale pour le vieux Baillet, toujours si scrupuleux en effet. « On ne voulait pas encore assurer, dit celui-ci, qu'il s'agissait de la mère de la sainte Vierge ². » Mais alors comment expliquer la réflexion de Procope sur la parenté de sainte Anne avec Jésus-Christ, et quelle pouvait bien être cette sainte Anne à laquelle le *basileus* dédiait une « magnifique église » ? Tout le monde n'a jamais vu en elle que « la Mère de la sainte Vierge », et quant au fait lui-même rapporté par l'historien, personne non plus n'en a jamais douté. On le retrouve dans tous les dictionnaires, toutes les encyclopédies, tous les ouvrages qui mentionnent,

1. *De ædificiis Justiniani*, lib. I, cap. 3, dans Niebuhr, *Corpus Scriptorum historię Byzantinę*, 57 vol., in-8, Bonn, 1828 sq., t. VI, p. 185, ou t. II des *Opera Procopii*, in-fol., Paris, 1663, p. 12.

2. Baillet, *l. cit.*, au 26 juillet, t. XII, édit. 1701, p. 744.

ne fût-ce qu'en passant, le nom de notre Sainte, et ainsi authentiqué, souligné, mis en vedette, il prouve, mieux que tout le reste peut-être, la réalité et la réelle ancienneté du culte de la Sainte en Orient.

D'après M. Diehl, « le *De ædificiis* fut écrit dès 550 ¹, » et il est tout naturel de penser que l'église Sainte-Anne datait alors d'au moins quelques années. Elle ne devait cependant pas tarder à subir de graves désastres. Comment ou lesquels au juste ? il est difficile de le dire, mais Théophanes nous parle longuement des tremblements de terre qui ravagèrent Constantinople au temps de Justinien, et l'auteur d'une célèbre *Topographie* de cette ville, Gyllius (1490-1555), nous donne à croire que l'église Sainte-Anne en souffrit pour sa part, comme d'autres « magnifiques temples et maisons splendides². »

Une autre opinion, plus acceptée, accuse de cette ruine Justinien II Rhinotmète, rappelant à cette occasion les crimes qui signalèrent les débuts de son règne et lui méritèrent l'exil en Chersonèse. Quand il put en revenir, il était, dit-on, animé de meilleurs sentiments, ou du moins il feignit de vouloir expier ses méfaits en ne s'occupant plus que d'affaires religieuses. « Il reconstruisit le temple de sainte Anne : ἀνῃκετο δὲ καὶ τὸν... ναὸν τῆς ἀγίας Ἀννῆς, » écrit Codinus, et ici on ne voit pas pourquoi le traducteur latin nous fait lire *ædificavit* au lieu de *reædificavit* qui serait plus littéral et supprimerait toute difficulté que le texte, lu en latin, peut faire naître ³. Non, Justinien II ne

1. Justinien et la civilisation byzantine au ^{vi}e siècle, in-8°, Paris, 1901, préface, p. xvii.

2. Cf. P. G., t. cviii, *Theophanis Chronographia*, col. 402 sq.

3. Procopius tradit magnum Justinianum eam (ecclesiam) condidisse in regione secunda, quam ante Theodosium minorem (qui muros Urbis promovit) existimo fuisse septimi collis, hoc est duodecimæ regionis ex Cedrino et aliis. Fuerunt, inquit, terræ motus horribiles qui murum Urbis in Exacionio everterunt et templa magnifica, et domos splendidas, in Porta Urbis Aurea victoriæ signum prostraverunt, et in secunda regione et ad divam Annam loca tremuerunt. P. Gyllii *De Constantinopoleos Topographia*, lib. iv, in-32., Lyon, 1632, p. 296.

construisit pas Sainte-Anne au Deutéron, mais, comme dit Benoît XIV, *aliam ædem*, une « autre église », une « nouvelle église » destinée à remplacer celle dont la destruction vient de lui être imputée, et peut-être avec raison. Quoi qu'il en soit du désastre, les bénédictins de Farnborough seraient portés à croire que « le pape Constantin, un Syrien, fit un séjour à Constantinople en 710-711 », et que « c'était l'époque où le culte de sainte Anne recevait en cette ville un renouveau d'éclat à l'occasion de la *reconstruction par Justinien II* (nous soulignons) de l'église Sainte-Anne *construite sous Justinien I^{er}* (nous soulignons encore, parce que c'est le dernier mot de la science) ¹.

Combien de temps maintenant le dévot sanctuaire va-t-il rester debout ? Au ix^e siècle, « il souffre de vieillesse », mais Basile le Macédonien le refait à neuf, ou même, comme disent les historiens, lui rend son « élégance » et sa « beauté » d'autrefois ². Au xi^e-xii^e siècle, il existe encore, et de ce fait le *Synaxaire* de Sirmond témoigne à maintes reprises ³; un manuscrit du xiii^e siècle, le 1583 (grec) de la Bibliothèque nationale, fait mention, au 10 octobre, d'une Sainte-Anne, et peut-être s'agit-il de l'église du Deutéron ⁴, mais au delà de cette date on n'en

1. *Dict. d'archéol.*, art. *Anne*.

2. « S. Annæ quoque in Deutero et S. Christi martyris Demetrii sacras ædes vetustate laborantes novas ac elegantes refecit. » *Constantinus Porphyrogenitus, De vita et rebus gestis avi sui Basilii Macedonis*, dans *P. G.*, t. cix, col. 339 (*Theophanes continuatus*). — De même : « Restituit et pristina pulchritudini reffectam, ex collapsa ædem Andræ apostoli... et sanctæ Annæ in Deutero. » *Cedrenus, Compendium historiarum*, dans le *Corpus*, t. xxv, p. 239, ou *P. G.*, t. cxxii. Aussi Ebersolt, p. 324, *loc. infra cit.*

3. *Synaxarium CP.*, col. 20 (6 septembre), col. 90 (27 septembre), col. 128 (10 octobre), col. 841 (25 juillet) et autres endroits. — Dans Muralt (Édouard de), *Essai de Chronographie byzantine*, in-8, Saint-Petersbourg, 1855, la dernière mention (p. 441) est de 865. Un souvenir à la Sainte, p. 396 : « Le 25 juillet 1261 jour de sainte Anne, à l'aide d'une intelligence, le Stratégopoule fait entrer cinquante soldats par un souterrain près de l'église de la Sainte-Vierge de la Source ou de la porte d'or et escalade lui-même les murs pendant la nuit ; les Latins se dispersent dans leurs maisons, Baudoin se retire dans son palais. » *P.* 396, sq.

4. Cf. *Synaxarium CP.*, col. 126.

retrouve plus trace ni souvenir nulle part, pas même dans les nombreux ouvrages relatifs au royaume franc de Constantinople, pas même non plus dans les relations des voyageurs ou des pèlerins en route pour Jérusalem, ni encore moins sur le plan tracé en 1422 par Buon del Monte ¹.

On aimerait cependant et au moins savoir où était cette Sainte-Anne-du-Deutéron. Personne ne l'ayant jamais dit, qui aujourd'hui nous le dira ? L'érudition, ou même la science, ne sera toujours qu'une réédition. En 1899, M. Gédéon écrit dans son *Βυζαντινὸν Ἑορτολόγιον*, un livre fort utile pour ceux qui recherchent l'emplacement des églises, des monastères ou même des monuments profanes qui s'élevaient autrefois dans la ville et les faubourgs de Constantinople : « Ὁ ναὸς (de Sainte-Anne) ἐν τῷ Δευτέρῳ, κείμενος κατὰ τὸ μετὰ τῶν τῆς σήμερον πύλων Μεβλεβιχανὲ καὶ Τόπ-καπὶ διάστημα, οἰκοδομηθεὶς ὑπὸ τοῦ Μ. Ἰουστινιανου. ² » En 1909, M. Djelal' Essad, un écrivain turc à qui nous devons d'autant plus de reconnaissance qu'il s'est lui-même traduit en français, fait cette déclaration : « L'emplacement de cette église, qui se trouvait près de la porte de Selymbria, n'est pas exactement connu ³ », et c'est peut-être au petit bonheur que lui-même, sur son plan de Constantinople moderne, la pose près de la porte de Pighi ou porte de Silivri (Sélymbrie), à peu de distance des anciens murs théodosiens, dans le quartier auquel il restitue son ancien nom de *Deutéron*. Avant lui, M. Mortmann avait écrit : « On sait aujourd'hui que l'ancien *Deutéron* occupait la

1. Cf. Djelal Essad, *Constantinople, de Byzance à Stamboul* (traduit du turc par l'auteur), in-8, Paris, 1909, p. 107.

2. *L. cit.*, p. 136 : « Le temple de Sainte-Anne au Deutéron, bâti par Justinien le Grand, était à mi-distance entre les portes actuellement dites Mevlevikani et Top-Kapi. » — Les écrivains grecs modernes, à part M. Gédéon et M. A.-G. Paspatis (*Βυζαντινὰ μελέται* et divers articles), se sont presque toujours contentés de transcrire la *Constantinopolis christiana* de Du Cange. C'est l'impression que l'on éprouve en lisant la *Κωνσταντινιάς* du patriarche Constantios I^{er} et la *Κωνσταντινούπολις* de Scarlatos Byzantios ; ces deux œuvres ne contiennent à peu près rien de neuf, en dépit des éloges qui leur ont été prodigués sur les rives du Bosphore.

3. *Loc. cit.*, p. 108.

place de l'*Exokionion* actuel, quartier qui s'étend entre la porte de Sélymbrie et la porte Mélandésie, mais aucun vestige des nombreux sanctuaires de cette partie de la ville n'a pu être retrouvé. Il serait difficile même de leur assigner une place hypothétique, car les indications fournies par les auteurs sont très vagues. Sainte-Anne ἐν Δευτέρῳ occupait peut-être la place de la mosquée voisine de la porte de Sélymbrie ou Sigma, où se trouvait une colonne avec la statue de Théodose II ¹. » Reste M. Van Millingen qui précise un peu davantage la donnée de M. Mortmann, en nous disant le nom de cette mosquée : ce serait la mosquée actuelle de Khadin-Ibrahim-Pasha ², et M. Djelal Essad semble adopter cette hypothèse quand, d'après un dessin convenu, il nous montre à la fois, là même, une église chrétienne disparue et un temple musulman mis à sa place, portant d'ailleurs le nom indiqué par M. Van Millingen ³.

*
* *

Constantinople chrétienne a dédié à la Vierge, nous a-t-on dit, quatre-vingt-trois églises ou lieux de prière ⁴ ; elle ne pouvait moins faire, ce semble, que d'en dédier aussi quelques-unes, même plusieurs, à sa Mère vénérée. De nouvelles difficultés surviennent, mais venons d'abord où nous avons chance d'en trouver moins, c'est-à-dire à la chapelle Sainte-Anne du Grand Palais, et permettez-nous ici un peu de littérature, de « la littérature des autres ».

Fondé par Constantin, le palais impérial de Constantinople avait été embelli par Justinien ; et depuis lors, bien des empereurs l'avaient agrandi et comme transformé. Au x^e siècle, il était dans tout son éclat et s'étendait sur un immense emplacement aux environs de Sainte-Sophie ⁵. Aujourd'hui ses ruines mêmes

1. *Esquisse topographique de CP.*, dans *Revue de l'Orient latin*, 1891, p. 484.

2. *Byzantine CP.*, in-8, London, 1899, p. 77.

3. Voir le plan au commencement de son livre, à gauche.

4. Ci-dessus, p. 109.

5. Le Palais impérial s'étendait parallèlement à Sainte-Sophie sur une lon-

ont disparu, mais les écrivains byzantins en ont si souvent parlé, ils ont donné des détails si nombreux et souvent si minutieux sur les parties qui le composaient, qu'un savant français, Labarte, a pu, en rapprochant ces textes, tenter une restauration de l'ensemble¹. Plus récemment, M. Charles Bayet, d'après le remarquable travail de son prédécesseur, a décrit cet édifice, « où tous les arts s'étaient unis pour exalter et glorifier la puissance impériale. » Entre temps, le Dr Paspatis avait reçu pour son livre sur le même sujet l'hommage d'une traduction anglaise, et enfin — car nous ne prétendons pas plus ici qu'ailleurs, épuiser la bibliographie — l'année 1910 nous donnait l'ouvrage si intéressant de M. Jean Ebersolt².

Si tous ces auteurs, ou du moins trois sur quatre s'accordent à placer jusque dans le palais des *basileis* un oratoire du nom de notre Sainte, il y a lieu de croire que le fait est bien authentique et prouvé par d'irrécusables documents. Mais nous annonçons un peu de « littérature des autres », et, faute de pouvoir tout prendre, résumons au moins le chapitre de M. Bayet qui nous intéresse le plus en ce moment.

Il décrit avec complaisance la chambre à coucher de l'empereur, « dont rien, dit-il, n'égale la beauté. Le pavement est en mosaïque;... des mosaïques décorent les murs et, sur un fond d'or, assises sur des trônes, se détachent les figures de Basile et de sa femme Eudoxie. Tous deux portent les vêtements impériaux et la couronne. Autour, sur les murs de la salle, semblables à des

gueur de plus de 500 mètres, du côté de l'ouest. E. Bouvy, *Souvenirs chrétiens de Constantinople et des environs*, in-18, Paris, s. d. (1890), p. 14. — Le Palais impérial de CP. couvrait un espace de 400.000 mètres de superficie, un peu plus grand que celui occupé par le Louvre et ce qui reste des Tuileries. Cf. J. Labarte, *Le Palais impérial de C. P. et ses abords, Sainte-Sophie, le Forum Augustéen et l'hippodrome tels qu'ils existaient au x^e siècle*, in-4, Paris, 1861.

1. Labarte, Cf. note précédente.

2. Bayet, *L'Art byzantin*, in-8, Paris, p. 119-129 ; Paspatis (Dr A.-G.), *The great palace of Constantinople* (translated from the greek by W. Metcalfe), in-8, Londres, 1893. — Ebersolt (Jean), *Le Grand Palais de C. P. et le Livre des cérémonies*, in-8, Paris, 1910. Ajouter Diehl, *Figures byzantines*, 1906, p. 2-3.

astres brillants, sont leurs enfants vêtus du même costume. Tous, quel que soit leur sexe, tiennent entre les mains des livres de piété. Au-dessus, le plafond resplendit d'or : au centre brille le signe victorieux de la croix, en verre de couleur verte, et auprès se retrouvent encore les images de l'empereur, de l'impératrice et de leurs enfants qui élèvent leurs mains vers Dieu et vers le signe vivifiant de la croix ». L'auteur n'a fait que traduire ici une page de la vie de Basile le Macédonien écrite par Constantin Porphyrogénète (ch. LXXXIX), et il termine ainsi lui-même sa description : « Si de l'architecture du Grand Palais on passe à la décoration, les analogies entre l'art civil et l'art religieux (à Byzance) se manifestent de mieux en mieux. Le chrysotriclinium offre le plan d'une église. Les mosaïques qui décorent la chambre à coucher impériale rappellent tout à fait celles qui se trouvaient dans les églises... D'ailleurs entre le Christ, souverain du ciel, et l'empereur, entre la cour de là-haut et celle d'ici-bas, s'est établi un parallélisme que nous avons signalé à l'époque même de Constantin et que l'art n'a point oublié¹. »

Si à cette analyse trop sommaire de pages que nous aurions voulu citer tout entières, nous ajoutons que le Grand Palais a possédé en un même temps jusqu'à vingt-huit églises ou chapelles, l'existence, là même, d'un oratoire dédié à sainte Anne ne nous paraîtra plus si étonnante². Encore une fois, il faut le répéter, nous sommes à Constantinople, en plein cœur de cet ancien Orient dont nous avons naguère essayé de dessiner la physionomie religieuse.

1. Bayet, *L'art byz.*, pp. 127, 128, 129. — Même sujet : Diehl, *l. cit.*

2. Chiffre donné par M. Grosvenor, *Constantinople*, 2 vol., in-8, Boston 1895, t. 1, p. 807. L'excellent auteur ajoute sans mauvaise plaisanterie, croyons-nous, parce qu'un Américain n'est pas capable de cela — que la piété de l'empereur avait de quoi satisfaire tous ses besoins. Notons que le même écrivain a remarqué chez le Grec moderne « la foi pieuse qui lui fait encore aujourd'hui consacrer dans chaque maison une chambre ou du moins une alcôve pour sa dévotion, souvenir de ces ancêtres byzantins qui plaçaient un sanctuaire dans tous les lieux d'aspect agréable, pour peu qu'ils attendissent quelques pieux visiteurs. » P 311. — Paspatis, *loc. cit.*, p. 335, fait la liste des chapelles du Palais, et nous en avons compté vingt-sept.

Nous y sommes pour le quart d'heure au temps de ce Léon le Sage qui, aux jours de grandes fêtes, prononçait des sermons du haut de la chaire tout comme les évêques¹, et nous voici maintenant suffisamment préparés, pensons-nous, à recueillir, sans le questionner, le texte, d'ailleurs si vénérable par son ancienneté, du Continuateur de Théophanes, illustre anonyme qu'on dit avoir écrit sur l'ordre de Constantin Porphyrogénète, et donc, vers le milieu du x^e siècle : « Aliud vero (cubiculum)... in duas aedes divisum, haud longe ab Augustæ sacro cubiculo ; ubi etiam Christi amans Leo imperator sanctæ Annæ extruxit oratorium, cujus ipsius tectum columnis quatuor Bathuinis fulcitur, pavementum ex Præconnesio candido lapide ad parietes Bathuini marmoris crustis distinctum. Verum istud Augustæ sacro cubiculo vicinum est, ut diximus : quod autem ad *Musici* occiduum latus est, ita consertum est ut ex illo per scalam in sacrum idem cubiculum descensus atque aditus pateat². »

A l'exception de Jules Lœbarte, qui a lu sainte Agnès pour sainte Anne³, les auteurs ci-haut nommés ont fidèlement traduit en tout ou du moins en partie ce passage. M. Paspati, pour sa part, s'intéresse non seulement au fait même que rapporte le vieil auteur byzantin, mais « à ces quatre colonnes de marbre qui supportent la voûte de l'oratoire, posées elles-mêmes sur un pavé en pierre de la Proconnèse⁴. » M. Ebersolt, à son tour, nous

1. Léon VI était très pieux : on a de lui une collection d'homélies qu'il se plut, aux jours de grandes fêtes, à prononcer du haut de la chaire. Diehl, *Figures byzantines*, 1906, p. 183.

2. *Anonymi continuatio Theophanis*, dans *P. G.*, t. cix, col. 162.

3. A la suite de la chambre à coucher de l'impératrice existait un bâtiment qui ne s'élevait que dans la hauteur du rez-de-chaussée, et qui était divisé en deux pièces. L'empereur Léon le Philosophe († 911) avait fait établir dans une de ces pièces un oratoire sous l'invocation de sainte Agnès. *L. cit.*, p. 73.

4. « Near the vestiary of the Augusta — « at the foot of it » — was another building divided into two rooms. Here the emperor Leo built a chapel dedicated to S. Ann. The roof was supported by four pillars of Bathynian marble and the floor was laid with Prokonnesian stone. Beside the chapel was the bedchamber of the Augusta, communicating with the mousikos under it by a deep stair. » *L. cit.*, p. 226, d'après *Theophanes continuatus* et MEAETIOT Γεωγραφία παλαιά καὶ νέα, Venise, 1807, t. III, p. 91.

explique l'expression *ad Musici occiduum*, le Μουσικὸς étant « une pièce ainsi appelée parce que ses marbres polychromes et bien disposés le faisaient ressembler à une vaste mosaïque ¹ ». Merci mille fois, mais encore davantage parce que, tout à l'heure, il nous a fait visiter, « dans l'enceinte du même Palais, l'église de la Vierge-du-Phare, de la Dame du logis (Οἶκοςυρά) qui avait sous sa garde la demeure impériale ². »

C'est à cet oratoire du Palais ou à Sainte-Anne du Deuteron que se rapporte un passage bien connu de Du Cange : « De l'un ou l'autre de ces sanctuaires, Louis, comte de Blois, obtint le chef de sainte Anne avec un *pallium* précieux dont il fit hommage à Notre-Dame de Chartres, ainsi que nous l'apprend le *Nécrologe* de cette église ³. » Il est dit en effet, dans l'histoire de Justinien II : Ἀλλὰ καὶ τὸ ἅγιον αὐτῆς σῶμα καὶ τὸ ὁμομορφίον ἐπὶ τοῦτου ἦκε : « L'empereur fit venir le saint corps (de la bienheureuse Anne) — le tout est mis pour la partie, selon l'ancienne manière de parler — et reçut en même temps le *manteau* de la sainte ⁴. » D'après le bréviaire romain, imprimé à Paris en 1528, c'est plutôt sainte Hélène qui avait apporté à Constantinople cette insigne relique ⁵,

1. *Loc. cit.*, p. 117. — Sur ce genre de mosaïques, cf. G. Millet, *L'art chrétien d'Orient du XIII^e au milieu du XV^e siècle*, dans André Michel, *Hist. de l'art*, t. III, 2^e partie, p. 927-961.

2. *Loc. cit.*, p. 105.

3. « S. Annæ oratorium in Magno Palatio... exstructum a Leone Philosopho Imperatore, scribit continuator Theophanis l. III. n^o XLIII. Ex alterutra harum ædium sanctæ Annæ sacrarum admodum vero videtur simile acceptum sanctæ Annæ caput, quod Constantinopoli in Carnotensem Deiparæ ædem illatum a Ludovico comite Blesensi annotat ejusdem ecclesiæ necrologium : hisce verbis : « XVII kal. maii, eodem die obiit Ludovicus illustris comes Blesensis.... » qui etiam caput sanctæ Annæ matris beatæ virginis Mariæ Genitricis Dei apud Constantinopolim acquisivit et huic sanctæ ecclesiæ cum pallio pretioso transmisit. » Du Cange, *Historia Byzantina duplici commentario illustrata. Prior familias ac stemmata imperatorum Const. complectitur ; alter, descript. Urbis Const. qualis extitit sub imp. Christianis* (ou *Const. christiana*), Parisiis, 1680, Venetii 1729, p. 143, 144.

4. Codinus, *loc. cit.*, p. 98.

5. « Tempore vero Constantini, Helena mater ejus, Jerosolymam deveniens, post Dominicæ Crucis Inventionem, corpus Annæ etiam Constantinopolim tulisse creditur : corpus autem conjugis Hierosolymis reliquisse, ubi mira venera-

mais, quoi qu'il en soit de sa provenance ou même de son authenticité, deux choses que nous n'avons pas à discuter, il est certain que la pieuse Byzance d'autrefois croyait posséder les restes précieux de la sainte aïeule du Sauveur. A qui retrace l'histoire d'une dévotion, les *pie creditur* peuvent suffire.

*
* *
*

Ils expliquent en même temps que deux ou trois autres églises en plus aient pu, encore à Constantinople, porter le nom de la Sainte. L'une, antérieure à l'oratoire du Grand Palais, avait eu pour fondatrice la princesse Anne, femme de Léon l'Isaurien (714-741), laquelle aurait en même temps bâti un monastère sous le même vocable ¹; une autre aurait été construite par la pieuse Théodora, mère de l'empereur Théophile (829-842) et si nous comprenons bien, dans

tion colitur. Brev. Rom. 1528. Cf. Bolland., *Acta SS.*, 20 mars, t. III, p. 97. — Un texte de 1350 : « Descendant vers la mer, il y a la colline du saint martyr Georges... Là se trouvent des instruments de la Passion du Seigneur... et là repose le corps de sainte Anne que, pêcheurs, nous baisâmes... et on appelle cette église : le Christ. » *Pèlerinage d'Étienne de Novgorod* (à CP), dans *Itin. russes*, p. 119. — Notons aussi : « Loin de là (des saints Anargyres) vers la mer, [dans une châsse ouverte] sont les reliques de sainte Anne la Vierge, qui est repliée sur elle-même et comme vivante. » Antoine de Novgorod, p. 100, *Description des lieux saints de CP.* (1200), *Ibid.*, p. 100. Nous nous abstenons de commentaires. Cette question des reliques de sainte Anne est traitée ailleurs en cet ouvrage.

« 1. Nemo ex historicis byzantinis, quod sciam, hujus monasterium sanctæ Annæ... *Festinationis* dicti meminit. Situm vero fuisse hoc monasterium ad sinum Ceratinum docemur tum ex Anonymi nostri ordine quo urbem describit, tum etiam ex ejus verbis dum ait Annam Leonis Isauri Imperatoris conjugem, cum uterum ferret, et ex Blacherniis rediens pariendi necessitate urgeretur, in domum cujusdam Protospatharii divertisse, ibique peperisse. » Anselmi Banduri, *Imperium Orientale, sive Antiquit. CP.* (2 vol. in-fol., Paris 1711), t. II, p. 658. — Autre texte de Codinus, *De ædificiis CP.*, Migne, P. G., t. CLVII, col. 586 : « Monasterium Festinationis condidit Anna Augusta Leonis Isauri. Cum enim gravida esset et revertens ex Blachernis in via pariendi necessitate urgeretur, præfescine divertit ab quemdam protospatharium et ibi peperit, domumque in monasterium mutatam Festinationis vocavit ob cæceleratum partum. Eadem Augusta monasterium Annæ ædificavit. »

le voisinage de Sainte-Marie des Blakhernes¹; une autre encore a sûrement existé dans l'ancien faubourg Galata, aujourd'hui Péra, au delà de la Corne d'Or². Nous avons ainsi, pour citer toutes les désignations fournies par les documents : Sainte-Anne au *Deutéron*, Sainte-Anne du Grand-Palais, Sainte-Anne *Festinationis*, Sainte-Anne *Diegetea*, Sainte-Anne in *Castro-Galatino*, et donc cinq ou six *religiosa loca* où la Sainte devait être en spéciale vénération.

Il serait malséant pour nous de créer à notre tour des difficultés — soulignez, s'il vous plaît — ou d'en ajouter de nouvelles à toutes celles qui existent déjà, mais il y a peut-être lieu pour une fois de recourir à la formule sacramentelle : « C'est sous toute réserve que... ». Sous toute réserve, en effet, nous proposons ce chiffre de *cinq ou six*, car on peut nous objecter — c'est si facile — que le même sanctuaire a pu porter successivement deux désignations différentes. Heureusement toutefois ce n'est pas prouvé, et même si ce l'était, nous pourrions maintenir le chiffre que nous venons d'établir, un peu à l'aveuglette, il est vrai, mais qui sait ? peut-être non moins sûrement pour cela. Depuis le *Corpus* de Niebuhr, il s'est fait un peu de travail dans le domaine des choses byzantines, et nous n'avons qu'à poursuivre nos recherches.

1. Εἰς δὲ τὴν καλουμένην Διηγηστέαν ἀγίαν Ἀνναν ἀθροίσαις ἐγένοντο πάσαι τῶν δύο δημοτικῶν μερῶν... Θεοδώρας δὲ τῆς Αὐγούστης τοῦ Θεοφίλου ἐγχύου οὔσης, καὶ ἀπερχομένης διὰ τοῦ ἐμβόλου εἰς Βλαχέρνας, καὶ τοῦ ἵππου αὐτῆς ἐκεῖσε ὀλισθήσαντος ἐμπροσθεν τοῦ νάρθηκος τοῦ ναοῦ, πάλιν δὲ ὑποστρεφούσης εἰς τὸν αὐτὸν τόπον τοῦ αὐτοῦ ὀλισθήσαντος ἵππου, δι' ἀποκαλύψεως ἐν ὁράματι παρεγγυησαμένη ἀνήγειρε τὸν νῦν ὄντα ναὸν τῆς ἀγίας Ἀννης. Codinus, *l. cit.*, ou *Corpus* de Niebuhr, t. XLVII, p. 88. . . M. Gédéon croit que l'église de Théodora « fut bâtie aussi dans le Deutéron. » *L. cit.*, p. 136. — On lit dans Muralt, *l. cit.*, t. II, p. 514 : « L'an 1315 (septembre), un synode composé de vingt-cinq évêques absout Ignace moine de Sainte-Anne » (??).

2. Du Cange, parlant du « bourg de Pera, séparé de Constantinople par le port, et nommé autrefois Galatha » : « Les écrivains byzantins font mention de plusieurs églises qui y furent bâties depuis (l'empereur Honorius), savoir, de celle des Machabées, de Sainte-Irène, de Saint-Georges, de Saint-François, de Sainte-Anne. » *Histoire de l'empire de CP. sous les empereurs français*, éd. de 1826, p. 363, dans Buchon, *Chroniques françaises*. De l'église de Galata, M. Gédéon avoue « ne rien savoir que le nom ». *L. cit.*, p. 136.

Agréables sont-elles cette fois autant que fructueuses, et comme un peu de « littérature des autres » nous ferait encore du bien, laissons les *Échos d'Orient* nous bercer quelques minutes avec leur douce, très douce histoire de Notre-Dame de la Source. Notre-Dame de la Source était un monastère, et déjà peut-être vous « prêtez l'oreille au doux et perpétuel murmure de cette fontaine que tout cloître renfermait autrefois ¹ », mais en même temps, prêtez-la aux aimables choses que veut vous dire M. S. Benay ² :

« Le monastère de la Source existe encore aujourd'hui, survivant solitaire à toutes les ruines accumulées par l'islamisme vainqueur... Procope nous raconte la fondation du sanctuaire des Blaquernes par Justinien, puis il ajoute : « L'empereur dédia « une autre église à la Mère de Dieu dans un lieu appelé la *Source*. « Il y a là un bois de hauts cyprès, une prairie dont le sol est « couvert de fleurs délicates, un jardin fertile et magnifique, une « source dont l'eau, calme et agréable à boire, coule sans bruit : « tout ce qui convient à un lieu sacré. Tels sont les alentours du « sanctuaire. Quant au temple lui-même, il est difficile d'en parler « en termes convenables, de s'en faire la moindre idée, de le « décrire avec des mots. Il me suffira de dire qu'il dépasse en « grandeur et en beauté la plupart des autres sanctuaires. Ces « deux églises des Blaquernes et de la Source se trouvent juste « en face des remparts de la ville, l'une près des bords de la mer, « l'autre près de la Porte Dorée, qui est à l'autre extrémité des « fortifications, pour être toutes deux les invincibles phylactères « de la cité ³... »

« Nul, poursuit M. Benay, ne contestera l'exactitude de la description charmante que nous donne Procope ; car la source continue à couler doucement ; les hauts cyprès sont toujours là... Hélas ! les arbres verts, la gracieuse fontaine, la chapelle dorée, je les vis pour la première fois dans toute la splendeur d'un

1. Montalembert, *Moines d'Occident*.

2. *Le monastère de la Source à CP.*, dans *Échos d'Orient*, t. III, oct. 1899, p. 223 sq.

3. *De ædificiis*, éd. de Venise, t. II, p. 399 ; éd. de Paris, p. 12.

soleil printanier, mais en face, le triple mur délabré, avec ses brèches mi-comblées et ses tours croulantes, me faisait souvenir combien terrible fut un jour le châtement infligé à l'orgueil de la cité gardée de Dieu, de la ville consacrée à la Θεοτοκός. »

La Théotocos n'est plus ici, sa Mère non plus, mais c'est dire que sa Mère y a été comme elle, et c'est ce que nous apprend, à notre grande joie, l'article que nous continuons de citer : « L'église du monastère restaurée par Basile et Léon possédait, nous dit Nicéphore Calliste, trois παρεκκλησία, trois chapelles, dédiées à la Vierge, à sainte Anne et à saint Eustrate. La chapelle de sainte Anne avait été construite par Léon le Sage en faveur d'un *économ*e du monastère, Matthieu, que cet empereur avait d'abord exilé injustement et qu'il avait rappelé à la suite d'un songe... Dans cette même chapelle, au témoignage du même Nicéphore, tous les jours, à la fin de l'office de l'aurore, les moines faisaient des prières particulières pour recommander le monde entier à la Mère de Dieu ¹... », — à la Mère de la Mère de Dieu, pouvons-nous peut-être ajouter nous-même.

Est-ce tout? Les dictionnaires de topobibliographie sont invités à résoudre le cas suivant : Τῇ αὐτῇ ἡμέρᾳ μνήμῃ τῆς ὁσίας μητρὸς ἡμῶν Θεοδώρας τῆς ἀποκαϊσαρίδος. Αὕτη ἤσχησεν ἐν τῇ μονῇ τῆς ἁγίας Ἀννης τῇ λεγομένῃ Πηγίδιον. « Ce même jour, dit le *Sirmond* au 29 décembre, mémoire de notre sainte mère Théodora ex-impératrice, qui s'exerça à la vertu dans le monastère de Sainte-Anne appelé *Righidion* ², » La suite de la légende nous apprend que sa mère, femme d'un patrice de renom, a vécu sous le règne de Léon, père de Constantin Copronyme, et que longtemps privée du bonheur de la maternité, elle a imploré Dieu et la Vierge Marie, puis la Vénérable Anne qui, elle, a fait descendre du ciel la grâce tant sollicitée. Une fille lui est donnée, et cette enfant ayant atteint le milieu de l'adolescence est conduite au temple de la sainte Anne et reçue en son monastère comme une offrande consacrée à Dieu. Elle est bientôt arrachée à son couvent par Léon le *Théomaque* qui veut la donner en mariage à son fils Christophe.

1. *L. cit.*, pp. 227-228. — Une vue de ce sanctuaire dans Schlumberger, *Un empereur byzantin au x^e siècle*, p. 151.

2. Delehaye, *Synax. C. P.*, col. 354.

De fait, le mariage a lieu, mais le même soir le jeune époux est tué dans un combat, et Théodora s'empresse de revenir au monastère « joyeuse et rendant grâces à Dieu : Ἐν πλοίῳ εἰσελθοῦσα πρὸς τὴν μονὴν ἐπανήλθε χαίρουσα καὶ εὐχαριστοῦσα τῶν ἔλων Θεοῦ. » Où était ce monastère ? On a remarqué le mot ἐν πλοίῳ εἰσελθοῦσα : « elle s'est embarquée sur un vaisseau » Et de même plus haut on nous a dit que « l'empereur l'avait fait amener de force à Constantinople : Καὶ βίβ, καὶ τυραννίδι ταῦτην ἀποσπᾶσας τῆς μονῆς, καταλαβεῖν τὴν Κωνσταντινοῦ πόλιν αὐτὴν κατηνάγκασεν¹. » Il y a une église Sainte-Anne de l'autre côté de la Corne d'Or, et n'allait-elle que jusque-là ? C'est peu probable puisque le *Castrum Galatinum* n'est pas assez loin, si peu loin qu'il fait alors même partie de la Ville.

Autre difficulté, mais bienvenue encore celle-ci, et plutôt à Dieu qu'il s'en offrit une douzaine de plus du même genre ! Le *Sirmond* accorde deux longues colonnes à la bienheureuse Anthuse, fille très pure, très sainte, d'un père dont le nom est odieux, Constantin... etc. Devenue orpheline et par conséquent libre de suivre l'appel divin, elle s'éloigne de sa mère, l'Impératrice Irène qui voudrait lui faire partager avec elle l'administration de l'empire, et s'enfuit à travers les montagnes (ἐν ὄρεσι καὶ σπηλαίοις) auprès du grand Sisinnius : Πάντα μὲν τὰ βιωτικά μισοῦσα... μόνην δὲ τὴν ἡσυχίαν ἀσπαζομένη — « dédaignant toutes les choses de la vie et n'aspirant qu'à la tranquillité du cloître. » Sisinnius, moine et prêtre, habite la laure de Mantinée, et elle envie, avec son bonheur, sa grande vertu qui le lui procure. Elle l'écoute, la bienheureuse, et elle est déjà prête à imiter son exemple : Εἰς ἥλῳν αὐτοῦ καὶ μέμνησιν ἡ μακαρία διανίσταται... Καὶ ποτε τῷ μεγαλῷ Σισιννίῳ παραβαλοῦσα, νεὼν τῇ μητρὶ τῆς Θεομητορὸς αὐτὴ ἀνεγείραι κατεδυσώπει².... Et vous voyez ce qu'elle demande maintenant au

1. « Galata was formerly a part of the city... divided from it by a narrow bay of the sea. » John Ball, *The antiquities of C. P.*, Londres, 1729, p. 264, d'après Gyllius, *l. cit.*

2. Cf. *Synaxarium C. P.* au 27 juillet, col. 849 ; *Acta Sanctorum*, 1675, t. II April., p. 492. — Chevalier, *Répert. des sources hist. du moyen âge*, ne dit rien de cette Théodora ; par contre : Du Cange, *Familiæ Augustæ Byzantinæ*, p. 125.

grand Sisinnius ; rien moins que ceci — c'est dit en toutes lettres : « qu'il élève un temple à la Mère de la Mère de Dieu », ou — pour traduire autrement le texte — la laisse elle-même le construire.

Ce pieux projet fut-il exécuté ? Nous l'ignorons, mais il nous est doux d'en emporter le souvenir maintenant que, à notre tour, « à travers les montagnes et les antres sauvages », nous poursuivons notre pèlerinage jusqu'à cette autre lauric monastique qui, pour le dire de suite, rattache pour nous le passé au présent, l'Orient à l'Occident et qui s'appelle, d'un nom de mystique saveur, *le Mont Athos*, ou encore mieux « la Sainte Montagne ».

Le Mont Athos.

Au sud de la terre classique qui fut la Macédoine et qui est aujourd'hui la stérile Roumélie, une langue de terre irrégulière, connue sous le nom de Péninsule chalcidique, s'avance dans la mer Egée, bornée à l'est par le golfe de Contessa et à l'ouest par le golfe de Salonique. Trois promontoires de longueur à peu près égale, se partagent la partie méridionale de la péninsule, et vont finir à la mer. Ce sont le Longos, le Cassandre et l'Athos, ce dernier assez souvent nommé *Agion oros* ou *Montagne sainte*, à cause de la population exclusivement monastique qui le compose.

Le promontoire, ou plutôt la péninsule de l'Athos est large de cinq kilomètres en moyenne sur quarante de longueur. Des collines s'y étagent graduellement, ayant d'abord une élévation d'un millier de pieds au-dessus du niveau de la mer, et atteignant par la dernière cime, qui est proprement l'Athos même, une hauteur de sept mille pieds. Par sa position si élevée au-dessus de la mer, cette montagne paraît plus haute qu'aucune autre de l'Orient. Sophocle, Plutarque et Pline disent que son ombre atteignait la place publique de Mirina à Lemnos. C'est évidemment une poétique exagération, mais toutefois les Grecs, encore aujourd'hui, appellent la presqu'île de l'Athos : *Skia*, « Presqu'île de l'Ombre », parce que l'énorme cône qui la termine lui cache le soleil et la tient en effet presque toujours dans l'ombre.

Sur le flanc de ces collines, et jusqu'à la région neigeuse, « tout le long de l'admirable et paisible presqu'île » (et nous venons

de dire quarante kilomètres), s'échelonnent ou s'alignent des monastères entourés de hautes murailles et ressemblant à des châteaux-forts, « incomparable coin de terre d'une si rare et si étrange beauté », « témoin muet » mais toujours vivant « des temps évanouis ¹ ».

1. Ce préambule, sauf les dernières lignes, et divers passages de ce qui suit ont été écrits, il y a longtemps, d'après des notes dont il ne nous reste plus même les références. Les dernières lignes sont de M. Diehl, et volontiers nous lui aurions emprunté notre entrée en matière, si déjà nous ne l'avions tant de fois mis à contribution ! Mais un auteur est toujours moins scrupuleux dans ses notes, et donc, lisons, relisons l'admirable page que voici :

« Dans le nord de la mer Égée, entre le golfe de Salonique et les Dardanelles, la presqu'île de Chalcidique projette ses trois longues pointes vers le sud. Jadis, au temps de sa splendeur, la Grèce antique avait couvert ces rivages de colonies florissantes, et l'histoire attache indissolublement aux noms de Thucydide et de Démosthène la mémoire d'Olynthe et de Potidée. Aujourd'hui, de ces villes disparues, seul le souvenir reste, et dans la Chalcidique déserte rien de vivant n'attirerait plus l'attention, si dans la pointe orientale la plus inhabitée autrefois et la plus sauvage, le moyen âge grec n'avait laissé une de ses plus extraordinaires créations.

« Le voyageur qui navigue dans les eaux septentrionales de l'Archipel aperçoit de très loin sur le ciel clair, par-dessus la mer bleue, une puissante pyramide de montagne, haute de près de 2 000 mètres, où, jusque fort avant dans l'année, de longues coulées de neige mettent sur les cimes une note blanche ; plus bas, sur les pentes, de grands bois admirables de pins et de chênes descendent au rivage en masse verte et touffue ; au bord de l'eau, dans les plaines étroites qui s'ouvrent entre les derniers contreforts de la montagne, de grands couvents tranquilles mirent dans les flots d'indigo sombre leurs murailles pittoresques et leurs coupoles vermeilles ; d'autres, comme des citadelles féodales, accrochent au flanc des collines abruptes leur corselet de remparts rougeâtres et la couronne de leurs tours crénelées ; d'inaccessibles ermitages, retraits d'une particulière sainteté, se dressent parmi les falaises escarpées, et d'un bout à l'autre de l'admirable et paisible presqu'île, sur près de quarante kilomètres, les couvents succèdent aux couvents, monde fermé, que seul un isthme étroit rattache à la terre, et qui, moralement plus isolé encore du reste de l'humanité, semble subsister en notre siècle comme un témoin muet des temps évanouis. Voilà près de mille ans, en effet, qu'une république monacale a pris possession de cet incomparable coin de terre, d'une si rare et si étrange beauté ; voilà des siècles qu'elle y conserve, comme une vivante évocation du passé, les coutumes surannées, les mœurs singulières, la discipline austère de cette société monastique que la Grèce du moyen âge a connue ; et voilà pourquoi, dans cet Orient si fertile en merveilles,

Un mot d'abord sur la date de cette fondation monastique : « S'il fallait en croire les légendes, dit M. Bayet, la Vierge elle-même serait venue à l'Athos, et plus tard, au iv^e et au v^e siècle, Constantin, Pulchérie, Arcadius y auraient fondé des monastères¹. » Les moines d'aujourd'hui, en effet font volontiers remonter à Constantin², l'origine de leur première Lavra ou de leur premier monastère, celui qui porte, à cause de sa dignité le nom même de *Lavra*, — *Lavra* tout court — ou quelquefois Saint-Athanase, mais non en tout cas *Sainte-Laure* comme l'écrivait Didron aîné³. « L'exagération est le mensonge des honnêtes gens. » Il paraît certain à M. de Vogüé que « ces cimes malaisées et les forêts impénétrables qui en couvrent les versants, devinrent de très bonne heure pour l'ascétisme chrétien une seconde Thébàïde⁴, c'est-à-dire, pour parler maintenant comme le Dr Shahan,

l'Athos, la Sainte-Montagne des Moines, demeure l'une des plus grandes curiosités qui se puissent rencontrer, » *En Méditerranée — Promenades d'histoire et d'art* Paris, in-12, 1901, p. 178-179.

1. Bayet, *L'art byzantin*, p. 242.

2. A. D. 382. Imperatrix Placidia Uxor Constantini Romæ imperantis, Theodosii imperatoris filio, consilium cum viro suo habuit, ut venerandi causa hoc in Monasterium proficisceretur. — Texte ancien rapporté par Montfaucon, *l. infra cit.*, p. 483.

3. *Salva reverentia*, Didron a pris pour une désignation particulière ce qui n'est qu'un terme générique. D'après Bergier, les *monastères*, en Orient étaient, comme ceux d'aujourd'hui, de grands bâtiments divisés en salles, chapelle, cloître, dortoirs et cellules pour chaque moine, au lieu que la *laure* (Λαύρα) était une espèce de village ou hameau dont chaque maison était occupée par un moine ou deux au plus. *Dict. de Théol.*, éd. Vivès 1875, t. VIII, au mot.

4. *Syrie, Palestine et Mont Athos*, 1804, p. 258. Belles descriptions là aussi : « Vu de haut, l'amphithéâtre qui s'étend à nos pieds jusqu'à la mer paraît habité et riant. Le front chauve de l'Athos, pyramide de pierre nue, toute dorée aux feux du midi, le domine à notre droite ; au-dessous de lui, les sapins et les érables se disputent seuls les régions hautes ; sur les nombreux contreforts qui en naissent et viennent mourir au bord de l'eau, des maisons isolées, des hameaux, des couvents, montrent leurs têtes blanches dans la verdure ; sur la côte, d'un dessin gracieux et accidenté, un cordon de monastères s'avance avec les promontoires, se dérobe avec les baies, profile ses tours féodales sur l'horizon de mer que ferment au loin, noyés dans une vapeur lumineuse, les sommets de Thasos, de Lemnos et de Samothraki, » etc., p. 270.

que des « hermites individuels » ont pu chercher ici une retraite pendant les iv^e et v^e siècles, augmentant peu à peu en nombre jusqu'au ix^e où alors ils commencèrent à s'organiser en communauté¹, « mais ce n'est pas avant le x^e ou même le xi^e siècle que la vie monastique prit à l'Athos tout son développement² ».

L'immense *Laure* se compose, comme autrefois, de vingt monastères principaux, pas un de plus ni de moins, car les moines croiraient se déshonorer en laissant tomber une très vieille tradition. Mais chaque monastère a sous sa dépendance des *skites*, ou des *kellia*, comme on les appelle, sorte de couvents vassaux qui paient le tribut au monastère souverain, quoique souvent ils soient plus riches et plus vastes que lui.

Le seul monastère de Vatopédi comprend dans l'intérieur de ses murailles dix-huit églises, chapelles et oratoires. Il y en a onze autres à l'extérieur, plus dix-neuf cellules disséminées dans la campagne, dont chacune a sa chapelle. Le nombre total de ces oratoires, grands ou petits, atteint, paraît-il, le chiffre de 935.

La population de la Sainte Montagne était en 1846, selon M. Didron, « de huit mille âmes, dont six mille moines et deux mille laïques employés à leur service ». Elle était à peu près la même en 1905, soit exactement, nous dit-on, de 7.553. Tous ces moines habitent isolés dans des ermitages, ou bien en groupes de cent à cent-cinquante dans des sortes de villages appelés *Skites*, ou bien en masses de trois ou quatre cents dans les monastères.

Notons, pour approcher davantage de notre sujet, que chacun de ces couvents honore, au-dessus de son patron local ou particulier, une patronne principale et souveraine, la *Panaghia* tant aimée, la Vierge Toute-Sainte, Toute-Pure, Marie enfant, jeune fille, femme et mère, Marie naissant, vivant et mourant. Tout

1. *Cathol. Encycl.*, New-York, Article *Athos*.

2. Cf. Shahan, Diehl et Bayet, *l. cit.* ; Vailhé, *Dict. de Théol.*, Vacant, article CP. ; Victor Langlois, *Le Mont Athos et ses monastères*, Paris, 1867, étude encore fort appréciée parce que l'auteur a recueilli avec soin les documents du moyen âge ; M. Feuillet, *Le Mont Athos*, travail intéressant et précis dans *Le Mois littéraire et pittoresque*, juin 1900 ; Dom P. de Meester, *Voyage de deux Bénédictins au M. A.*, in-8, Desclée, 1908, etc.

l'Athos est à elle, et comme il était impossible que chaque monastère pût la posséder toute pour lui seul, l'un a pris et honore spécialement sa nativité, un autre sa présentation au temple, un troisième sa mort, un quatrième son assomption. Et le nombre de ses images est incalculable. Notre cher vieux Didron le remarque et non peut-être sans attendrissement — les érudits eux-mêmes étant parfois susceptibles de pareilles faiblesses : « Les moines ne peuvent faire un pas dans les monastères, dans les skites ou les villages, dans les cellules, jusque dans les champs de noisetiers, d'oliviers et de vignes, sans rencontrer Marie qui les garde, les surveille, les protège. L'entrée du grand couvent d'Ivîrôn est défendue par la Vierge-Portière (Panagia-Portaïtissa). Il faut passer sous son image et devant une chapelle qui lui est dédiée, pour pénétrer dans le monastère, et cette chapelle est entièrement peinte de tableaux historiques ou allégoriques dont tous sont un hymne à la Vierge¹. »

Or, l'heure est venue maintenant d'y penser et de le dire : il était impossible que, sur l'Athos comme ailleurs, une dévotion si tendre envers la Fille n'engendrât pas tôt ou tard une dévotion analogue envers la Mère, et c'est la question, pour nous d'un intérêt si vif, que nous voudrions voir un jour traiter à fond par quelque pieux archéologue, et si c'était possible — du pays même.

En attendant, nous remercions de tout cœur notre vieil ami tantôt nommé pour la joie qu'il nous procura *jadis* à certain moment critique où nous désespérions de jamais rien trouver, et comme « un bonheur en appelle un autre... » Mais nous verrons. De pareilles contributions à notre œuvre sont précieuses et nous citons largement, en pardonnant d'avance à l'excellent homme « de fatiguer, comme il dit, notre patience et notre intérêt. » Ce n'était pas à craindre pourtant, mais les précautions oratoires étaient encore de bonne tenue en 1863, et nous lisons :

« Allons donc, si l'on ne s'y oppose pas trop, de Sainte-Laure (et pardon à nous-même d'avoir corrigé ce mot), le plus illustre monastère de l'Athos, à la skite la plus *importante*, celle de Sainte-Anne, dédiée à la mère de la sainte Vierge » ; un mot souligné

1. *Annal. Archéol.*, t. 1, p 367.

se passe de commentaires, et nous poursuivons : « Ce n'est pas un couvent, c'est-à-dire un château-fort, que nous allons visiter. La skite de Sainte-Anne n'est pas, comme les monastères de l'Athos, entourée de murailles et de tours, à l'abri desquelles vit une population de moines ; mais c'est un village véritable, composé de petites maisons éparses et que ne protègent ni fossés, ni courtines, ni tours, ni portes ferrées. Dans ce village comme dans le château-fort, réside une petite communauté de religieux. Mais ni hautes murailles ni canons n'en limitent et n'en défendent l'emplacement.

« Le fondateur de la skite de Sainte-Anne s'appelait Nicodimos ; sur un vaste terrain appartenant à Sainte-Laure, il se mit à bâtir une petite église et une maison pour son usage particulier. Successivement quelques disciples vinrent s'établir près de lui, pour profiter de ses exemples et de ses conseils ; ils élevèrent, çà et là, quelques petites habitations, ils construisirent une église commune, et la skite fut fondée.

« Tous les dimanches et jours de fêtes, la communauté entière se réunit dans la grande église qui s'élève à peu près au milieu du village. La veille du dimanche et de chaque fête, à quatre heures du soir, le Διζακος ¹, qui, outre ses autres fonctions, est encore le sonneur de la communauté, sonne la cloche, et tous les ascètes, même les ermites, quittent leur maison ou leur cellule, descendent de la montagne et se rendent à la grande église. Ils doivent y être arrivés à la tombée du jour. Là, pendant la nuit entière jusqu'au lever du soleil, ils prient et chantent sous la direction d'un prêtre semainier. Ils prennent ensuite un peu de repos et se préparent à la messe qui se dit vers 9 ou 10 heures. La skite de Sainte-Anne possède douze prêtres ascètes qui se partagent, de semaine en semaine, le service religieux. Aussitôt après la liturgie, les ascètes un peu éloignés et surtout les ermites qui occupent des cellules ou plutôt, comme les bêtes sauvages, des trous naturels dans la montagne, retournent chez eux ; ils n'assistent pas aux offices du soir qu'accomplissent seuls les ascètes voisins de la grande église.

1. *Le Juste*, le Juge : c'est ainsi qu'on nomme le Supérieur.

« Cette église s'appelle comme la skite, Sainte-Anne : Ἀγία Ἄννα. (Telle qu'elle est aujourd'hui), elle ne date que du XVIII^e siècle ; elle fut construite en 1752 par Philothéos du Péloponèse, surnommé le Confesseur...

« Dans le sanctuaire, on conserve plusieurs reliques, et notamment le pied de sainte Anne, la patronne. Ce pied est renfermé dans une boîte de cuivre ciselé ; la boîte est elle-même contenue dans une enveloppe d'argent uni. Ces deux boîtes sont modernes et insignifiantes. Tous ces ascètes, quand leur dernière heure est venue, sont enterrés dans un petit cimetière qui se nomme « Source de Vie » ; c'est là surtout qu'on sent le génie grec, je dirai même le génie de la Grèce antique, purifié par l'esprit chrétien. La mort n'est pas la fin de nos jours, mais le commencement de l'existence céleste¹. »

Magnifique finale à des pages charmantes, et cependant il faut bien l'avouer, notre curiosité n'est pas encore satisfaite. Avant l'église bâtie par Nicodimos, « il y avait là », nous dit M. Didron lui-même dans un passage que nous n'aurions pas dû supprimer (ni d'autres non plus), « une petite et pauvre chapelle ». Peu important les épithètes, mais de quelle époque datait cette chapelle,... ou cette église — peu importe encore, puisque le fait seul nous intéresse ? C'est être bien « pauvre » soi-même en documents que de ne pouvoir pas remonter plus haut que la fin du XVIII^e siècle. Et cependant il y a plaisir à noter après M. Lambros cette ligne qui termine un manuscrit du monastère même, une *Liturgie* de saint Jean Chrysostome : « Écrit par moi en l'an 1680, εἰς αὐτὸν χρόνον ὅπου ἐτελειώθη ὁ θεῖος ναὸς αὐτῆς τῆς ἁγίας Θεομήτορος Ἄννης — « au temps même où fut achevé le tem-

1. Didron, *Annales Archéol.*, t. xxiii, 1863, p. 249-255 *passim*.

Autre référence indiquée par Didron lui-même : « Voir notre dernier article sur le couvent de Sainte-Laure : *Annales archéologiques*, volume xxi, pages 126-136. » — Trois fois le Dr Shahan, *l. cit.*, identifie Sainte-Anne avec le *Rossicon*, et s'il est dans le vrai, les pages de M. Diehl sur le couvent russe, très actif, très prospère et très puissant, n'en sont que plus intéressantes à lire. *L. cit.*, p. 200-204. Le *Rossicon* est plutôt dédié à saint Pantéléimon. Cf. Langlois, *l. cit.*, p. 23, et tous les auteurs.

ple de la sainte *Theomère Anne* ¹. » Évidemment encore ici nous n'avons qu'une date, non pas la date. La date du sanctuaire, église ou pauvre chapelle, qui avait précédé celui-ci, et d'autres encore probablement, c'est celle de la fondation de la *skite*, mais c'est celle-là même que nous ignorons. Seulement, nous remarquons que la *laure* dont elle fait partie est la plus ancienne de l'Athos.

Nous venons de signaler un manuscrit, et puisque la Sainte-Montagne en possède un grand nombre ², avons-nous chance d'y trouver quelques traces de notre chère dévotion ? De la dévotion ancienne, malheureusement non, car il en est des manuscrits comme des peintures : ils sont plutôt jeunes, et comme dirait peut-être encore l'ami Didron, « insignifiants », du moins pour ce qui nous intéresse. La bibliothèque du monastère même, la plus riche cependant de tout l'Athos, ne possède, par exemple, qu'une *Acolouthie* pour la fête du 25 juillet, plus un *choix* de prières pour le même jour (*Ἐκλογὴ εἰς τὴν μνήμην*), manuscrit du *xvii^e* siècle. Le couvent de Simopétrā, un peu mieux pourvu, conserve un fragment du *xvi^e* siècle, *τρία φύλλα περιέχοντα μέρος Βίου τῆς ἁγίας Ἀννῆς*, « trois feuillets contenant une partie de la Vie de sainte Anne », et nous offre en plus deux panégyriques datés de 1855, deux pièces fort étendues celles-ci. Un *megalynarion* de la Sainte au couvent d'Iviron ; enfin — car c'est déjà fini en effet, — un petit *esperinos* (Vêpres) à Saint-Panteleïmon, plus, là encore, une série d'Odes ou un office de la Sainte (*Κανόνες εἰς νῆν ἁγίαν Ἀννᾶν*), composent tout le trésor littéraire que nous puissions exploiter. Il est vrai que toujours la qualité l'emporte sur la quantité et que, en matière de dévotion, un rien peut

1. Each monastery possesses its own library and the combined treasures make up a unique collection of ancient manuscripts (Montfaucon, *Palæographia Græca*, Paris 1748, p. 441 sq.). By far the richest in this respect is the Russian monastery of Saint-Anna (Rossicon). T. J. Shahan, *Cath. Encycl.*, Art. *Athos*, d'après Duchesne, *Mémoire sur une Mission au Mont Athos*, 1876; Langlois, *l. cit.*; Lambros, *ut sup.* Le *Mémoire* de Mgr Duchesne est très incomplet.

2. Cf. Lambros, *Catal. of the Greek mss on Mount Athos*, 2 in-4, Cambridge, 1895, t. I, p. 18.

prouver qu'elle existe réellement. En tout cas, l'auteur de l'office dont nous venons de parler semble aimer beaucoup la skite où il a écrit « ses odes aussi saintes que mélodieuses » et encore davantage la bienheureuse femme qu'il appelle par deux fois sa « glorieuse *Théopromère* A LUI. » Ce mot n'a-t-il pas une saveur toute particulière ? Lisez vous-mêmes :

Ἐν τῇ ἱερᾷ καὶ σεβασμῷ σκήτῃ
τῆς πανενδόξου, θεοπρομήτορος μου,
εὑρονήθησαν, καὶ ἐγράφησαν οὗτοι
οἱ ἀσματος, καὶ ἱεροὶ κανόνες
τῆς θεοπρομήτορος ἀγίας Ἀννης¹.

Voici un autre indice de la dévotion d'autrefois, un rien peut-être encore, mais appréciable au même titre que le précédent. Montfaucon, dans sa *Palæographia græca*², et Assemani, dans ses *Kalendaria Ecclesiæ universa*, ont reproduit une fort intéressante « Description du Mont Athos », datée de 1701 et dont l'auteur était Jean Commène *medicus*, écrivain grec à langage obscur et « qu'il faut souvent deviner³ », dit l'éminent bénédictin, mais encore assez clair pour nous quand il parle *De asceteriis* (cellules) *ac Templo Sanctæ Annæ*. Les ermites et ascètes de ce couvent, vivent, dit-il, du travail de leurs mains. Les uns sont calligraphes, les autres miniaturistes... les autres s'emploient à sculpter des croix et des reliquaires... Sur ces reliquaires, ces croix, ces *cochlearia buxæa*, tout aussi bien que sur des toiles ou des panneaux de bois, ils cisèlent ou peignent en couleurs les images du Christ, de la Vierge, des saints et surtout celle de la sainte patronne de leur monastère. Ainsi font les moines des autres convents, et le reste de leur temps est consacré à la prière⁴.

1. Pour cette citation et les précédentes, voir, dans l'ordre qu'on y a suivi, S. P. Lambros, *loc. cit.*, t. I : ms. 119.38 (p. 18) ; ms. 1282.14 et 5789 ; t. II, ms. 4591. 471 (XVIII^e s.) ; ms. 5997.490 (XIX^e s.) et ms. 6001.494 (1778), p. 382.

2. *Palæographia græca, sive de ortu et progressu litterarum Græcarum*, in-fol., Paris 1708, p. 433 sq.

3. *Vocabula interdum divinando vertimus. L. cit.*, p. 439.

4. Telle est au moins la substance des deux passages suivants : « De Asceteriis Templo S. Annæ : Incolæ vero et Eremitæ, et ascetæ labore manuum

Nous savons un peu déjà quelle est plusieurs fois l'année cette prière, l'Athos ayant adopté dès l'origine le *Typicon* de Saint-Sabas avec toutes ses fêtes ¹ ; nous savons aussi par quelles invocations a commencé depuis des siècles chaque journée du pieux moine, la *Liturgie* de saint Jean Chrysostome étant celle qu'il a toujours suivie. Aussi bien, sa dévotion était récompensée par un perpétuel miracle, puisque Jean Comnène nous dit de ce *pied* de la Sainte dont on nous parlait tout à l'heure : « C'est une relique vraiment admirable et qui exhale un parfum extrêmement suave ². »

Une autre occasion se présentera plus tard de dire quelques mots de l'art *athonique*, car en effet la Sainte Montagne a eu l'honneur de fonder une école de peinture parfaitement autochtone et on dirait « personnelle ». Ce n'est pas un petit honneur. L'Angleterre, par exemple, est un grand, riche, puissant, fier pays, surtout fier : a-t-elle seulement une « école de peinture » ? nous ne disons pas une école d'art, l'ART n'ayant pas d'école... L'art « anglais », l'école « anglaise » : cela fait sourire même si cela s'imprime en grosses lettres à l'en-tête d'un livre. On peut rire aussi d'autres écoles, tandis que lui, l'Athos des vieux moines

victim parant: et alii quidem sunt calligraphi, alii libros compingunt, alii Psalteria sunt: hi thecas Reliquiarum vel cruces insculpunt: alii camelaucia sive theristra plectant: alii cochlearia; alii Rosaria conficiunt ex iisque victitant. Quod reliquum temporis habent, orationi impendunt.» Assemani, *l. cit.*, t. II, p. O. — Il s'agit maintenant des moines de l'Athos en général: « Ubique enim labore manuum sibi victim parant Monachi illi Athonitæ; ubique sunt calligraphi, librorumve compactores; ubique cruces insculpunt, camelaucia plectant, cochlearia buxea conficiunt, coronas e buxo vel olea elaborant. Ad hæc imagines Christi, Deiparæ, Sanctorum, non solum buxo aliove ligno insculpunt, sed etiam in tabulis penicillo coloribus pingunt, ac præsertim eorum sanctorum quibus est Monasterium inscriptum, ut puta S. Athanasii Athonitæ, S. Annæ, Annunciationis Deiparæ etc.» *Id.*, *ibid.*, même page.

1. Cf. *Proleg.* Joannis Martinovii, au t. LIX des *Acta SS.*, p. 1.

2. « In hac ecclesia habetur pes sinister S. Annæ, admirabiles sane reliquiæ et suavissimi odoris. » Montfaucon, *l. cit.*, p. 456. A la page 451 de la *Palæographia*, excellente vue de l'Athos. A gauche, sur un pic très élevé, avoisinant le sommet de l'Athos proprement dit, apparaît le monastère Sainte-Anne.

« moyen-âgeux », est à l'art byzantin — c'est Didron qui l'affirme — ce que l'Italie, sur une plus grande échelle, est à l'art latin : son berceau et, aujourd'hui surtout, sa véritable source¹ ».

Toutefois, pour le moment, nous ne voyons à l'Athos qu'un tableau, et c'est celui que nous a esquissé tout à l'heure Didron lui-même. Vous vous souvenez : « Tous les dimanches et les jours de fête, la communauté entière... » Relisez, s'il vous plaît... et voyez. « Mes meilleurs vers ne sont pas écrits », dit le poète qui fut le plus poète de ces derniers temps. Les meilleurs tableaux, non plus, ne sont pas faits.

1. *Annal.*, 1863, p. 249.

ARTICLE QUATRIÈME

Iconographie.

La dernière partie du présent ouvrage (si jamais il s'achève), et ce devrait être de nouveau tout un volume, étudiera l'iconographie de Madame Sainte Anne. Ce sera la preuve finale de l'ancienneté du culte de la Sainte, tant en Orient qu'en Occident, et de l'universalité de ce même culte autrefois : preuve irrécusable aussi, car si on peut discuter un document historique ou une page d'auteur, on ne discute pas un monument artistique.

Dans l'ordre des banalités, il y a ceci que tout plan d'ouvrage a, comme toute méthode, ses inconvénients. Le tout est de trouver le moindre. Étant donné que l'iconographie de sainte Anne entre de droit dans l'histoire de son culte, et que par ailleurs, il nous paraît impossible de traiter le sujet *avec respect* (et même sans *longueurs inutiles*), en moins de quelques centaines de pages, un moyen terme, un moindre inconvénient serait d'indiquer les monuments, au moins les principaux, à mesure qu'ils se présentent et d'attendre à plus tard pour les décrire, sauf peut-être quelques-uns dont l'importance, comme preuve historique, s'impose plus impérieusement. Le tout, encore ici, est de ne pas se répéter, chose absolument défendue, n'est-ce pas ? mais qui n'est guère cette fois à craindre, le même monument pouvant faire double emploi, d'abord comme chose d'histoire, ensuite comme œuvre d'art.

Quelques lignes suffiront donc comme introduction au sujet, et peut-être comme avant-goût de l'avenir. Les premières seront de M. Charles Bayet : « Ce fut en Orient, je crois, que naquit l'art chrétien. Pendant plusieurs siècles, en effet, le christianisme s'est propagé dans le monde sous des formes helléniques ; à Rome même, le grec était la langue officielle de l'Église, la langue des

Évangiles, des liturgies et souvent des inscriptions funéraires. L'art ne s'essaya d'abord qu'à de timides et modestes images d'une signification mystique, telles que le poisson, symbole du Christ, ou la colombe, symbole du fidèle. Puis, s'enhardissant, il représenta le Sauveur sous les traits du Bon Pasteur et aborda la reproduction de quelques épisodes des livres saints ¹. »

Et en effet, non seulement l'art s'est enhardi avec la conversion de Constantin au christianisme, mais il a revêtu un caractère triomphal, et c'est ainsi que durant les iv^e et v^e siècles, il s'attache presque uniquement à exprimer les idées de joie et de gloire narrées dans les deux Testaments.

C'est d'ailleurs l'empereur lui-même qui s'est mis à la tête de ce mouvement artistique. On a conservé une lettre adressée par lui à Eusèbe et qui fut envoyée aussi aux autres évêques : « Dans toutes les églises que tu gouvernes, dans toutes celles dont tu connais les évêques, les prêtres, les diacres, avertis-les tous qu'ils apportent tout leur soin à la construction des églises ; qu'on répare celles qui subsistent ou qu'on les agrandisse ; là où ce serait utile, qu'on en élève de nouvelles. Pour ce qui est nécessaire, adressez-vous aux gouverneurs des provinces ou au préfet du prétoire. »

C'est trop peu de construire ; il faut orner de peintures, de sculptures et de mosaïques, les églises ; il faut aussi, et en même temps, faire œuvre d'art des manuscrits de la sainte Écriture :

Accepte de bon cœur ce que j'ai résolu de faire, ce qu'il m'a paru bon de signifier à ta prudence. Des divines Écritures, dont tu reconnais l'usage nécessaire à l'Église, je veux que, par des artistes à l'antique, très habiles en calligraphie, tu fasses exécuter cinquante exemplaires sur membranes soigneusement préparées à cet effet, » et Eusèbe nous dit en effet qu'il envoya (à l'empereur ?) des volumes *magnifiquement ornés*, formés de feuillets pliés en trois ou en quatre ².

Le même Eusèbe nous apprend, dans sa *Vie de Constantin*, qu'il y avait alors des Évangiles coloriés, et que l'empereur lui-

1. *L'art byzantin*, p. 11.

2. Accipe igitur libenti animo id quod facere decrevi. Visum est enim id

même possédait une bibliothèque comprenant 120.000 volumes. Cela rappelle la légende d'Omar, livrant aux flammes la bibliothèque d'Alexandrie, légende qui a perdu à présent tout crédit historique, mais qui nous démontre cependant la renommée de la collection. On sait d'ailleurs que l'empereur Théodose III fut lui-même un calligraphe au vrai sens antique, c'est-à-dire qu'il *illustrait* d'images les manuscrits, et l'on conjecture avec raison que, pendant les trois ou quatre siècles qui le séparent de Constantin, l'enluminure avait produit par milliers ses minuscules chefs-d'œuvre. Il nous en reste de précieux spécimens dans des manuscrits copieusement illustrés, tels que l'*Évangélaire* d'Echmiadzin, l'*Évangélaire* de Rossano, la *Bible syriaque* de Florence qui fut terminée par Raboula en 586, la *Genèse* de Vienne, un peu antérieure à Justinien, le *Josué* de la Vaticane qui ne fut point écrit avant le vi^e siècle, mais reproduisait des miniatures plus anciennes ; comme encore deux ou trois exemplaires que nous possédons de Cosmas Indicopleustès, copiés, croit-on, sur un original du vi^e siècle ¹.

Nous pourrions en dire autant de tout l'art iconographique d'Orient, mais n'entamons pas davantage notre « dernier volume », et venons de suite aux icones de notre Sainte.

Il va de soi que les plus anciennes, les très anciennes, ont disparu et cela depuis nombre de siècles. A part le temps qui a fait

significare prudentiæ tuæ, ut quinquaginta codices divinarum scripturarum quarum apparatus et usum maxime necessarium Ecclesiæ esse intelligis, in membranis probe expolitiss ab artificibus antiquariis venuste scribendi peritissimis describi facias : qui et legi facile et ad omnem usum circumferri possint (texte grec et trad. dans Morcelli, *l. cit.*, t. II, p. 256). Enimvero Constantini studiis se statim obsequutum esse testatur Eusebius : Ejus porro dicta continuo opus ipsum excepit, atque « in voluminibus magnifice exornatis terniones et quaterniones misimus ». (*De Vita Const.*, lib. IV. c. 36.)

1. Montfaucon a pensé que le *Cosmas*, codex grec 699 du Vatican, n'était que la copie d'un original beaucoup plus ancien, très probablement du vi^e siècle, et c'est aussi l'opinion exprimée par Kondakoff dans la longue étude qu'il consacre à ce « manuscrit illustré », le plus remarquable de tous ceux que nous offre l'art byzantin. *Hist. de l'art byzantin*, trad. M. Trawinski, 2 vol. in-4, Paris, 1891, t. I, p. 136-151.

son œuvre de destruction sur les choses d'Orient comme sur tout le reste, œuvre plus ou moins lente, mais toujours très sûre, il y a eu, de l'an 726 à 846, l'iconoclasme ou la stupide guerre contre les images : il y a eu en 1204, la prise de Constantinople par les croisés, gens affamés de trésors artistiques et surtout d'orfèvreries ¹; en 1453 la conquête de l'Islam, et avec elle le règne souverain, ridicule du badigeon. Un exemple entre mille. Partout à Sainte-Sophie, dans le narthex, les dômes, les voûtes, les grandes arches, les absides, se déroulaient en d'immenses et impérissables mosaïques toute l'histoire de l'Ancien et du Nouveau Testament, la Vie de la Vierge, les gestes des martyrs et des saints, et de tout cela que reste-t-il à voir aujourd'hui ? Il reste le badigeon des Turcs ².

1. La prise de Constantinople par les croisés d'Occident en 1204 fut pour la civilisation byzantine une crise plus redoutable que celle des iconoclastes. L'empire fut démembré, des églises furent saccagées, les trésors d'art de Constantinople détruits ou dispersés, les reliquaires suivirent fréquemment en Occident les reliques que les croisés considéraient comme leur butin. Bréhier, *L'Église byzant.*, p. 49.

2. Bayet, *L'art byzantin*, p. 51. — Qu'on pardonne une dernière faiblesse pour M. Grosvenor : « In fadeless, incorruptible mosaic, was the effort made to set forth the church's imperishable, radiant beauty. Through its minuteness and prodigality of toil, mosaic decoration resembles Gobelin tapestry but wrought in stone. Thirty thousand individual tiny cubes are required for the composition of a single yard. Yet, with lavishness of art and labor such as never had been elsewhere beheld, the ceilings of the narthex (à Sainte-Sophie), dome, semidomes, vaults, great arches, apses, and the spaces above and between the capitals were one unbroken maze of mosaic of gold and of every hue. The whole of the Old and New Testament story, the life of the Holy Virgin, in contemplation of which the world's filial devotion always loves to linger, the sublime tales of martyrs and saints who had won their crowns and in their footsteps guide the world up to glory, streamed their priceless sermons everywhere on the rapt worshipper. When the sun set, darkness did not always come down on the mighty minister. The flames of six thousand silver lamps, tossed from the sacred glittering surface, « made the night », Theophanes says — « as brilliant as the day ». *L. cit.*, p. 523. — Autre note : « Toutes ces églises d'Athènes sont peintes à fresque ou l'ont été depuis le pavé jusqu'aux voûtes, depuis le soubassement jusqu'aux coupoles... mais les Turcs de tous les temps, amoureux passionnés du badigeon, ont effacé les histoires et les légendes peintes sur ces murailles. Cinq églises seulement, dont quatre abandonnées et

Et donc, pour couper court à cette lugubre histoire, puisque nous avons promis de ne plus « gémir », il reste bien peu de chose, au moins relativement parlant, des peintures, des sculptures, des mosaïques qui ornaient les grandes basiliques de l'empire byzantin, et les descriptions que nous en ont laissées quelques-uns de leurs contemporains permettent seules de comprendre avec quelle magnificence elles furent décorées. Il est vrai que l'Orient s'est de bonne heure transporté en Occident, et que « Ravenne, en particulier, est encore de nos jours une image, réduite si l'on veut, mais fidèle de l'ancienne Byzance ¹. »

Cela dit, ou répété — peu importe — quelle est de toutes les représentations de Madame Sainte Anne qui subsistent encore — comme par miracle, — la plus ancienne, la plus intéressante en même temps pour nous à cette heure ?

Un peu plus loin, lorsqu'il s'agira de l'Italie byzantine et plus particulièrement de *Sancta Maria Antiqua* au Forum romain, nous rencontrerons en cette église plusieurs images de notre Sainte qui datent du ix^e siècle au plus tard, quelques-unes même probablement du vi^e, et qui sont, à n'en pouvoir douter, l'œuvre d'artistes formés à Byzance ou à l'école de Byzance. Or, n'est-il pas évident que, à cette époque, Byzance elle-même avait déjà maintes fois, chez elle, dessiné la figure de la Sainte, et bien longtemps avant de la porter ailleurs ? M. Bayet estime très difficile de déterminer avec précision à quelle époque s'est formé le type de la Vierge, et bien plus difficile évidemment est la question quand on l'applique à sa Mère, mais si on se souvient — et comment l'oublier ? — de l'église bâtie au vi^e siècle par Justinien ; si, dès ce temps-là, se célébrait à Constantinople la fête de la Nativité

l'autre convertie d'abord en bibliothèque publique, puis en chapelle baptismale, ont échappé au lait de chaux et conservé à peu près tous leurs saints. Les autres sont presque entièrement décolorées de leurs peintures et dépeuplées de leurs personnages sacrés ; c'est à peine si l'on voit encore une Vierge dans l'abside, un Pantocrator dans la coupole, un saint Démétrius ou un saint Georges sur quelque contrefort. » Didron, *Annales Archéol.*, t. 1, p. 42-3.

1. Bayet, *Recherches pour servir à l'histoire de la peinture et de la sculpture chrétienne en Orient avant la querelle des Iconoclastes*, dixième fascicule de la *Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome*. Paris, 1879, p. 7.

de la Vierge; si encore, et depuis longtemps déjà, la peinture, la mosaïque, la miniature multipliaient partout les scènes évangéliques, comment croire que la Mère de la Vierge, celle que le *Protévangile* avait fait connaître et aimer, que Romanos avait si doucement chantée, n'avait jamais, avant le VII^e siècle, tenté une âme d'artiste ?

Évidemment nous n'avons pas répondu à la question.

A lire MM. Kondakoff et Bayet *comme c'est écrit* et sans discussion, on pourrait croire, de prime abord, qu'on a trouvé chez eux une réponse déjà satisfaisante ou à peu près. Tous deux en effet, décrivant une des plus belles miniatures de la *Topographie de Cosmas Indicopleustes*, manuscrit du IX^e siècle, il est vrai, mais copié, nous venons de le dire — sur un original du VI^e, notamment, parmi les personnages qui la composent, *sainte Anne*, *sainte Anne simpliciter* ¹. Malheureusement, quand on a pu mettre la main sur le manuscrit même ou plus facilement, sur l'excellente copie qu'en a donnée Mgr Stornajolo, on aperçoit, à côté du nom de la Sainte cet autre mot encore assez lisible et il faut le dire, très décevant : ΠΡΟΦΗΤΗΣ, c'est-à-dire donc : *Anne la Prophétesse* ².

Pour reprendre la question, puisqu'elle n'est pas du tout résolue, la plus ancienne image *existante* de sainte Anne, Mère de Marie, serait-elle l'ivoire de la collection Botkin, à Saint-Pétersbourg ? M. Strzygowski croit cet ivoire *originnaire de la Thébàïde* et il y a vu très volontiers une scène du *Protévangile*, c'est-à-dire l'apparition de l'ange à la Sainte en prière. Pourquoi d'autres

1. Une grande et belle miniature occupe toute une page, vers la fin du manuscrit. Dans le haut sont placés deux médaillons, avec les images de sainte Anne et de saint Siméon. Les têtes se détachent sur un fond bleu, — sainte Anne a des traits beaux et réguliers, encadrés par le voile qui se drape au-dessus de son front; ses mains sont ouvertes sur sa poitrine, dans une attitude religieuse; saint Siméon est un vieillard, avec de longs cheveux et une barbe pointue. Bayet, *Recherches*, p. 170; cf. aussi *L'art byzantin*, p. 73. — De même Kondakoff, *L. cit.*, t. I, p. 146.

2. Cosimo Stornajolo, *Le miniature della Topographia Christiana di Cosma Indicopleuste*, codice vaticano 699 con introduzione di — Milano, 1907, gr. infol. atlas. La planche frontispice donne en couleur la célèbre page en question, 41^e miniature du manuscrit. Réplique sans couleur à la page 76, avec légende.

interprètes ont-ils voulu plutôt trouver là une Annonciation, l'apparition de l'ange à Marie ? Il semble bien pourtant qu'on ne saurait se méprendre. Cette scène qui nous montre une femme assise sous un arbre dans lequel volent des oiseaux, et recevant le message d'un ange, c'est bien exactement celle que décrit le livre de Jacques : « Vers la neuvième heure, Anne descendit dans le jardin, et voyant un laurier, elle s'assit dessous et répandit ses prières devant le Seigneur..... et, regardant vers le ciel, elle vit le nid d'un passereau, et elle s'écria avec douleur : « Hélas !..... à qui « suis-je semblable ? Je ne puis être comparée aux oiseaux du ciel, « car les oiseaux du ciel sont féconds devant vous, Seigneur. » Et quand elle a longtemps prié, « voilà, dit encore le *Protévangile*, qu'un ange apparaît devant sa face et lui dit : « Anne, Anne, « ne craignez pas, Dieu a exaucé votre prière : vous concevrez « et enfanterez, et le fruit qui sortira de votre sein sera en admiration à toute la terre jusqu'à la fin des siècles ¹. »

De même, que penser d'un autre ivoire qu'a fait connaître en 1883 le *Bulletin monumental* (p. 149), mieux que ne faisait le moulage de l'école des Beaux-Arts à Paris, ou celui de la société d'Arundel à Londres ? La plaque mesure 0^m145 de hauteur sur 0^m10 de largeur. L'encadrement se compose d'acanthes assez régulièrement disposées. Un grand arbre occupe le milieu de la scène à gauche, une figure d'homme debout élève la main pour bénir. A droite, une femme à visage arrondi, et qui ne semble plus tout à fait jeune, ouvre à hauteur de poitrine ses deux mains tendues. Encore ici on a pensé voir l'apparition de Jésus à Madeleine, ou une nouvelle Annonciation, mais ces deux interprétations sont-elles bien fondées ², et n'aurions-nous pas plutôt une réplique du même sujet que tantôt ?

Si par bonheur, non par impossible, le premier de ces ivoires ou tous les deux se rapportent à l'iconographie de notre Sainte, quelle en est la date ? quelles en sont les dates ? Plus tard, peut-

1. J. Strzygowski, *Hellenistische und Koptische Kunst in Alexandria*, in-8, Vienne, 1902, p. 87, dans Cabrol, *Dict. d'archéol.*, article *Annonciation*, col. 2264 (Gravure).

2. Cf. Cabrol, *ibid.* (Gravure).

être, la science répondra, et pour le moment, consentons à ignorer. M. Faguet vient d'écrire un beau chapitre sur *Ama nescire*¹.

Force nous est donc de venir aux œuvres datées, c'est-à-dire, hélas ! à des monuments d'une ancienneté plutôt relative, et nous devrions nous arrêter d'abord au plus vénérable à ce point de vue, le *Ménologe de Basile*, célèbre manuscrit de la fin du x^e siècle, « l'un des plus importants monuments, disait Jules Labarte, de la calligraphie illustrée du moyen âge. » Quatre de ses miniatures dessinent noblement le visage de notre Sainte, et c'en serait assez pour justifier ici même non seulement leur description, mais celle du livre tout entier. Seulement, nous venons de nous imposer des réserves et quant à les éluder si vite, nous ferions plutôt exception pour les *Homélies de Jacques*, où les sujets empruntés à la légende de la Sainte sont de beaucoup plus nombreux et témoignent mieux, comme ensemble et détails, de l'ancienne dévotion.

« Il est naturel, disait Kondakoff, qu'un ouvrage qui est un recueil d'écrits ou de légendes apocryphes sur la vie de la Vierge ait eu une importance exceptionnelle. L'auteur en est Jacques, moine du couvent de Coxynobaphos... ; au cours de six homélies, il développe tous les récits et toutes les légendes sur la vie de la Vierge jusqu'à la naissance du Christ. Les copies de cet ouvrage sans miniatures se trouvent dans les Bibliothèques de Vienne, de Moscou, etc. Plus célèbres sont les manuscrits illustrés de la Bibliothèque du Vatican (n^o 1162, in-folio) et de la Bibliothèque nationale de Paris (n^o 1208, petit in-4^o)². Ce dernier est une copie directe du premier ; on en peut conclure

1. Dans *les Préjugés nécessaires*.

2. Extrait de Bordier, *Description des peintures des mss. grecs de la Bibl. nationale*, p. 147, n. 1208 :

Jacques le Moine, *Homélies sur la Vierge*, 260 feuillets à lignes longues, xi^e siècle ; hauteur 22 centim., largeur 16, épaisseur 5. Reliure en veau à fleurs de lis, aux initiales du roi Charles X. Folio 4^r, Sur la Conception de la Vierge ; fol. 30^r, sur la nativité de la Mère de Dieu ; fol. 74^r, sur l'entrée de la Mère de Dieu dans le Temple ; fol. 110^r, sur la Mère de Dieu sortant du temple ; fol. 150^r, sur l'Annonciation ; fol. 182^v, sur la pourpre épiscopale et sur différents sujet relatifs à la Vierge. Description détaillée des sujets.

qu'il en a existé plusieurs répliques... Au point de vue technique, les deux manuscrits ont la même valeur; dans les deux les miniatures ont conservé l'éclat de l'exécution, les couleurs brillantes (rose, bleu, rouge) et des formes typiques bien accentuées... Mais le manuscrit de la Vaticane présente une somme de travail beaucoup plus considérable; les figures y sont grandes, tandis que celles du manuscrit de Paris sont raccourcies, ce qui produit un effet désagréable ¹... » Rohault de Fleury, cependant, a dû trouver les unes et les autres très belles, puisque voulant les dessiner, il a choisi tantôt dans l'un, tantôt dans l'autre manuscrit, et c'est à lui que nous en demanderons une description au moins sommaire, sans toutefois oublier M. Kondakoff. Peut-être, en effet, a-t-on pris goût à ces sortes de détails :

Au folio 11 de Paris, 8 de Rome, l'image présente deux scènes superposées : en haut, saint Joachim et sainte Anne apportant des présents à Zacharie dans le temple ; en bas, saint Joachim, quelques personnages, des vieillards ou prêtres dans l'étonnement ².

1. *Loc. cit.* t. I, p. 117-119.

2. Comparer ces descriptions avec celles qui suivent de Kondakoff ; les compléter, si l'on veut, les unes par les autres :

La première miniature de l'homélie sur la Conception nous montre une assemblée ou « Sénat » de la sainte Vierge : ἡ εἰς τὴν ἑορτὴν σύγκλητος πάντος τάγματος, dit l'inscription ordinaire en vermillon (p. 120).

La Vierge est assise sur un trône entourée d'un cortège d'anges, d'évêques et de prêtres en chasubles blanches, à bandes noires et à « epitrachelia » d'or (d'abord saint Jean Chrysostome, Grégoire le Théologien, Basile). A partir de ce moment, les trois évêques sont toujours représentés ensemble (mosaïque de la chapelle Palatine). On connaît l'histoire de l'apparition et de leur fête commune. On remarque en outre dans cette suite, des moines, des empereurs des dignitaires. (David est vêtu de l'ancien costume byzantin, Constantin du nouveau, c'est-à-dire l'un d'une chlamyde, l'autre d'un « saccos » avec des « lorons »). On remarque enfin des commandants, des femmes, des jeunes filles, toutes avec des « tablions » et de grandes couronnes garnies de perles. Toutefois, les personnages du premier plan, sont seuls finis avec soin.

Les prêtres refusent les présents de Joachim. La première miniature est empruntée à la légende apocryphe sur la Conception de Marie. Joachim et Anne tenant des cassettes à la main s'avancent rapidement au-devant du grand

Au folio 15 de Paris, 11 de Rome, *Prière de Joachim* : on voit un fleuve composé de deux sources, le *Jor* et le *Dan* ; des hommes s'y baignent ; Joachim prie dans quatre positions différentes, et dans l'une d'elles un ange lui parle.

Au folio 21 de Paris, 16 de Rome, deux tableaux superposés : en bas, Anne, dans son jardin, s'entretient avec un ange ; en haut, elle rencontre son époux à la Porte dorée.

Au folio 38 de Paris, 29 de Rome, l'image nous donne la Nativité de la Vierge ; sainte Anne nimbée et couchée, douze hommes entourant son lit, et dans le fond, deux femmes lavant la petite enfant.

prêtre, exprimant ainsi leur vif désir de remplir leur devoir ; mais Issachar repousse leur offrande, car, ne s'étant pas conformés à la loi d'Israël, ils ont perdu le droit d'offrir des présents.

Prière de Joachim (προσευχή), lamentations dans le désert pendant quarante jours et quarante nuits. Le désert est parsemé de fleurs. On aperçoit Joachim qui gravit une montagne, puis il prie, écoute l'ange et enfin descend dans le désert. Dans le bas, un fleuve et des bergers ; les uns se déshabillent, les autres nagent. Les figures de Jor et de Dan (Didron, *Manuel d'Iconographie*, p. 164) se précipitant du haut de la montagne, se réunissent pour ne former qu'un seul fleuve ; l'une est représentée par un homme jeune, l'autre par un vieillard tous deux avec une longue chevelure flottante et un tuyau rouge en pourpre placé sur les épaules et livrant passage à l'eau. — *La prière de sainte Anne et la Salutation* (ἀσπασμός). Anne affligée (δύο ὀρήνους ἑρρήνει) accompagnée de sa servante Judith, vêtue d'habits de fête, comme au jour du Seigneur, se rend dans un jardin qui brille de fleurs multicolores (plus tard dans sa maison près d'un prie-Dieu), et s'y abandonne à tout son chagrin. Elle trouve près d'une fontaine le nid d'un moineau et écoute les reproches d'un ange qui lui montre l'oiseau nourrissant ses petits.

Plus haut, la Sainte, très émue, embrasse Joachim qui revient et lui communique les paroles de l'ange. Joachim et Anne sont invariablement nimbés. Les mosaïques colossales qui ornent les absides latérales de l'église de la Martorana à Palerme (1143) retracent des scènes de l'adoration des parents de la Vierge, saint Joachim et sainte Anne. (Le culte de ces deux saints ne fut introduit en Occident qu'au xvi^e siècle). Page 121. (Voir à ce sujet, ci-dessus, p. 11 sq.)

L'illustration de la *Naissance de la Vierge* donne lieu à une série fort intéressante de scènes symboliques remarquables pour cette époque, et qui ont un certain caractère de mysticisme : le départ de Jacob pour la Mésopotamie, chez Laban, est représenté en trois parties correspondant à l'heureux voyage de Joachim dans le désert ; tous deux, après avoir obtenu la grâce du Seigneur,

Au folio 52 de Paris, 38 de Rome, le titre en or, porte : *Actions de grâces sur la reine* : La Vierge enfant nimbée, tunique bleue dans un berceau d'or ; Anne et Joachim nimbés, assis au pied du lit ; six femmes de service.

Au folio 56 de Paris, 41 de Rome, sainte Anne assise tient la sainte Vierge sur ses genoux. Le roi David, assis en face, vêtu d'un manteau bleu et d'une robe rouge, nous fait lire sur un phylactère : "Αυτή ἡ πόλις τοῦ Κυρίου, δίκαιοι εἰσε (λεῖπονται ἐν αὐτῇ), *Hæc porta cœli, justi intrabunt in eam*. Derrière sainte Anne, une femme croise ses mains cachées, une autre soulève la portière.

Au folio 59 de Paris, 43 de Rome, le titre en or dit : *Retraite* (Ἀπόθεσις) *de la Vierge dans le sanctuaire qui lui est destiné*. Ce n'est pas, comme on pourrait le croire à cette manière de parler, la Présentation de la Vierge au temple. Le texte du moine Jacques dit ici : « Il fallait que le temple choisi par Dieu ne vécût que dans un sanctuaire qui lui fût consacré. Aussi Anne, voulant conserver cette colombe à l'abri de toute souillure, lui fit un oratoire dans sa petite chambre afin que rien d'impur ne pût y pénétrer. »

rapportent le bonheur à la maison. Ces illustrations monacales semblent contenir en elles une leçon sur l'utilité de la retraite, sur le bonheur dans la solitude et dans la prière. Jacob prend congé de son parent, passe le Jourdain et s'y baigne; il voit l'échelle dans un songe.

La naissance de Marie et l'Assemblée des Philarques d'Israël, des savants et des vieillards, une année après cette naissance. Les vieillards s'étonnent en écoutant sainte Anne; plus bas une nourrice lave l'enfant (cette même Salomé qui paraît dans la naissance du Christ : c'est en général une vieille femme ; elle est aidée par une ouvrière habillée d'un « chiton » sans manches). Anne et les autres femmes, à l'exception de Marie, sont vêtues d'une pénule rouge et d'un chiton bleu.

Εὐχαριστία περὶ τῆς βασιλίδος : la Vierge enfant sur une couchette; Joachim cause avec Anne; près d'eux un groupe d'hommes qui viennent d'arriver; un serviteur tire un rideau pendant que deux servantes apportent du pain et tiennent un ῥιπίδιον en plumes de paon pour éventer.

Κλῆσις τοῦ Δαυὶδ ὑπὸ τῆς Ἀννης : une scène qui nous rappelle les *sanctæ conversationes* de l'art d'Occident; devant Anne, tenant son enfant Marie, un groupe de gens pieux et David avec un rouleau. Un serviteur tire le rideau : Ἀπόθεσις Θεοτόκου ἐν τῷ ἀφορισθέντῃ Αὐτῇ ἀγίασματι. L'enfant est couchée sur un drap magnifique, dans un lit orné de perles.

Au folio 61 de Paris, 44 de Rome, saint Joachim et sainte Anne présentent la sainte Vierge aux prêtres assis à une table à manger. « Le bienheureux Joachim, dit le moine Jacques, invite les prêtres et les magistrats, et les charme encore plus par la joie de son âme que par la délicate variété des mets. Pendant le festin, quelqu'un apporte la Vierge dans ses bras, et les convives, au comble du bonheur, félicitent les fortunés parents. Les prêtres en particulier rendent des actions de grâces ; les uns invoquent Dieu le Père, bénissant la jeune fille et demandant pour elle un nom éternel. D'autres s'écrient : « Dieu, jette les yeux sur elle et accorde-lui une bénédiction qui n'ait point de fin. »

Au folio 63 de Paris, 46 de Rome, sainte Anne apparaît dans trois situations différentes. Au milieu, elle se prépare à emporter la jeune Vierge de son berceau. A gauche, elle lève les mains au ciel. A droite, elle est assise et caresse l'enfant sur ses genoux.

L'heure est venue maintenant où Marie va s'éloigner de la maison paternelle, et au folio 77 de Paris, 57 de Rome, nous lisons, en effet, comme titre à une première image relative au mystère de la Présentation : « Préparatifs de l'entrée de la Mère de Dieu dans le temple. »

En haut, à gauche, la petite sainte Vierge, debout entre ses parents, puis un homme distribuant des cierges à des jeunes filles. Sur une seconde ligne, d'autres jeunes filles, conformément au texte de Jacques : « Que les vierges se mettent en marche et qu'elles tiennent dans leurs mains des flambeaux allumés. »

C'est pourquoi, au folio 80 de Paris, 59 de Rome, a lieu, comme dit le titre en or : le *Départ de la Vierge pour se rendre au tem-*

Préparatifs pour la Présentation de la Vierge au temple, la troisième année de sa vie : groupe de jeunes filles avec des cierges, de femmes et d'hommes, les mains croisées pieusement sur la poitrine. Comme l'entrée de la Vierge dans le temple est une heureuse nouvelle pour ceux qui gémissent dans l'enfer, nous assistons à une procession ; plus loin se trouvent des groupes de damnés qui implorent le salut et de vivants qui se réjouissent. Suite du même cortège mystique : une troupe de soixante « forces » (*Potentia*) autour d'un lit ; réflexions sur les âmes ; trois groupes semblables en marche ; devant celui du milieu des anges en cote de mailles et Marie.

ple, heureuse nouvelle pour ceux qui sont en enfer : « Chœurs célestes, chantez avec moi, et toi, David, mon ancêtre, réjouis-toi à la vue du rejeton qui est sorti de ta race. » Ainsi chante sainte Anne, et les vierges que nous avons vues plus haut, accompagnent jusqu'au Temple le Père, la Mère et l'Enfant.

Au folio 86 de Paris, 64 de Rome, le titre ainsi traduit par M. Rohault de Fleury : *LIT ENTOURÉ DES SOIXANTE VÉRITABLES FORTS*, est un souvenir du texte des Cantiques : « Voici la litière de Salomon et autour d'elle soixante vaillants hommes, des plus vaillants d'Israël. » C'est le pendant de cette autre parole que l'Église applique aussi à la Vierge : « Terrible comme une armée rangée sous ses bannières. » L'image elle-même montre la Vierge suivie de ses parents, et d'une foule d'hommes armés, parmi lesquels l'un porte un disque blanc avec une croix noire. Tout en avant, les jeunes filles, cierges allumés.

Au folio 87 de Paris, 65 de Rome, *Présentation de la Vierge au Grand Prêtre*, avec *l'Interrogatoire de Zacharie sur la jeune fille et la réponse d'Anne* ; plus loin (Paris 91, Rome 67) *le Baiser de Zacharie à la Vierge-enfant*, « signe d'une bienveillance et d'une affection extraordinaire, preuve indubitable de parenté, » dit toujours le moine Jacques ; puis (folio 92 de Paris, 68 de Rome) *l'Installation de la jeune fille sur la troisième marche de l'autel*, sainte hardiesse que la critique réproouve mais que les Pères admiraient ; plus loin encore (folio 100 de Paris, 74 de Rome) *l'Arrivée des justes (Anne et Joachim) pour voir la Vierge qui ne se retourne pas vers eux comme on s'y attendait* ; enfin, dernier motif où sainte Anne paraisse (folio 103 de Paris, 76 de Rome), Zacharie, suivi de quelques hommes, offre l'encens et regarde un ange qui vole dans le ciel et apporte des aliments à

L'interrogatoire de Zacharie au sujet de l'Enfant et la réponse de sainte Anne dans un temple où l'on voit un grand ciborium et un trône d'évêque. Cette série de scènes est composée d'après un mode convenu : Zacharie embrasse l'enfant et prie ; il pose l'enfant sur la troisième marche du trône ; un ange se lève et salue Marie ; Zacharie et un chanteur du chœur, qui allument les cierges, aperçoivent le miracle. Les fidèles se pressent dans un temple ; Zacharie voit le second miracle où Marie est nourrie par l'ange, p. 120-124.

la jeune Vierge, debout, au bas des degrés de marbre conduisant au trône vide ¹.

Jules Labarte attribue le manuscrit de Paris à la seconde moitié du ^x^e siècle, mais il pense que les tableaux sont de deux mains et que plusieurs datent de la fin du ^x^e siècle ¹. Pour revenir à la question du style, question d'ailleurs ici très intéressante, ils répondent parfaitement à cette appréciation de Kondakoff : « La couleur est la préoccupation dominante à cette époque, aussi sacrifie-t-on au coloris l'idée et le caractère de la composition. Il semble que l'artiste voit en rose ou en bleu tout ce qu'il reproduit. Les sujets imposants et grandioses ont, à ses yeux, des teintes pourprées ; de légères touches de carmin donnent du relief aux détails, et le tableau est entrevu, pour ainsi dire, à travers un tissu de gaze aux tons diaprés..... Cette tendance à imiter la nature, uniquement dans le but d'y trouver le canevas que l'artiste arrange et embellit à sa guise, tout en négligeant le dessin, se manifeste pendant toute la période comprise entre le ^x^e et le ^{xiii}^e siècle ; elle produit, dans la miniature, un genre à part qu'on pourrait appeler le genre mignon, tant les dimensions des figures y sont infiniment petites ². »..... C'est bien le cas de celles que nous venons d'examiner, et c'en est peut-être aussi le mérite à part tous les autres.

*
* *
*

Et pendant que la légende de sainte Anne se trouvait une place plus ou moins large dans les manuscrits, elle se reproduisait, plus ou moins complète aussi, sur les parois des églises. Faisons encore une exception, et cette fois en faveur du monastère de Daphni.

Didron aîné écrivait dans le premier volume de ses *Annales archéologiques* (p. 44) : « A un myriamètre d'Athènes, sur l'ancienne voie sacrée qui conduit à Éleusis, le monastère de Daphni lance

1. Rohault de Fleury, *La Sainte Vierge, Études archéol. et iconogr.*, 2 vol. in-4, 1878, t. 1, p. 417 sq.

2. *Loc. cit.*, p. 3.

son dôme dans le ciel. Très belle église dont les Turcs, pendant les dernières guerres, ont fait à plusieurs reprises une écurie et une caserne. Ils ont mis le feu aux mosaïques à fond d'or qui tapissent toute la coupole et les absides ; ils ont défiguré le visage du grand Christ Pantocrator qui plane au fond de la coupole comme dans un ciel d'or, étoilé de bleu ; ils lui ont crevé les deux yeux à coup de fusil. Les Turcs en veulent surtout à la figure humaine. »

Il y a quelques années, la restauration de Daphni fut entreprise dans l'intérêt de l'archéologie chrétienne. M. Troump reconstruisit avec autant d'exactitude que de goût, le narthex, la voûte occidentale de l'église et la chapelle de l'angle nord-ouest. Dans la narthex, il retrouva, au haut du mur occidental, deux belles compositions : la *Prière de Joachim et d'Anne*, et la *Trahison de Judas*. La restauration des mosaïques, conduite avec beaucoup de scrupule et de talent, avait été confiée à un artiste vénitien, M. Novo, et à l'œuvre magnifique du *x^{ie}* siècle, ainsi remise en sa beauté première, on sait que M. Gabriel Millet a consacré tout un volume richement illustré d'après les originaux.

A part la scène qu'on vient d'indiquer, la *Nativité*, la *Bénédiction* de la Vierge par les prêtres, sa *Présentation au Temple* semblent bien mériter l'admiration que M. Millet a professée pour toute la décoration de cette église en général : « Des mosaïques contemporaines, dit-il, Daphni se distingue par une supériorité très prononcée, par la variété, la souplesse, l'élégance du dessin, la finesse du modelé, la richesse du coloris, enfin, dans les compositions, par une véritable invention, aussi bien pour les gestes que pour l'interprétation des thèmes et la disposition des lignes et des masses. La réelle beauté de ces mosaïques est un phénomène surprenant. » Le même auteur observe dans ces tableaux « un rare souci de la ligne décorative, et de l'harmonieuse répartition des masses » ; il fait remarquer que « la tradition de l'art antique se révèle partout » ; que dans la *Nativité*, « sainte Anne est posée sur son lit comme l'Océan ou Didon », et pour lui, « rien n'est d'un charme plus touchant que l'attitude craintive des jeunes filles qui viennent soigner la sainte (et heureuse) mère ; » il signale aussi cette recherche de la réalité pittoresque, qui, dans la *Présentation*, a fait asseoir la Vierge au haut du Saint

des Saints sur un fauteuil de marbre ou d'ivoire rappelant les sièges épiscopaux, tels que la chaire de saint Maximin à Ravenne; qui, dans la *Nativité* et la *Dormition* de la Vierge, a fait draper le lit avec un goût très particulier. »

M. Millet a su *regarder*, regarder « des meubles traités avec sincérité », des portes avec des panneaux, des traverses terminées en angles, des barres métalliques tenues par de gros clous à têtes claires », etc., et c'est une garantie pour la valeur de ses appréciations ¹.

Plus tard, nous retrouverons les mêmes sujets, traités avec la même esthétique, à Sainte-Sophie de Kiev, à Saint-Georges de Ladoga, à Stoudenitsa, à Nereditsi près Novgorod, et sans aller si loin, à Byzance même, dans la mosquée actuelle de Kahrié-Djami; à Mistra, dans sa métropole et son église de la Péribleptos; au mont Athos dans les monastères de Lavra, Karyès, Vatopédi, etc. A Vatopédi nous pouvons vénérer une des plus rares choses du monde et pour le moment une des plus saintes, ce qu'on appelle une « mosaïque portative », une mosaïque portative du ^x^e siècle, une mosaïque portative représentant sainte Anne et la Vierge, deux figures extrêmement douces, deux témoignages souriants du religieux passé.

Sur les peintures de la Sainte-Montagne, M. Bayet aurait quelque chose à nous dire qui veut être entendu de suite, et ce

1. Cf. Gabriel Millet, *Le monastère de Daphni*, in-4, Paris, Leroux, 1899, p. 184, ix, x, 98, 71, 112, 118, 161. Les mosaïques de Daphni sont entièrement à fond d'or... L'emploi exclusif du fond d'or, l'abandon des fonds bleus, si fréquents dans l'art de Ravenne, caractérise la mosaïque au temps des Macédoniens et des Compènes, p. 64. — La *Bénédiction de la Vierge* est la seule composition où apparaisse un fond décoratif, p. 95. — Dans la *Prière d'Anne* un mur bas enclôt le jardin... La maison et la fontaine se dressent par devant... maison d'un type très commun au ^x^e et au ^{xii}^e siècle, et qui remonte ainsi à l'origine de l'art byzantin, p. 98. Planche xviii, *Naissance de la Vierge*; xix-1, *Prière d'Anne et de Joachim*; xix-ii, *Présentation de la Vierge* (phototypies); p. 167, fig. 66, *Bénédiction de la Vierge* (similigravure). — Voir aussi L. de Beylié, *L'Habitation byzantine*, in-4, Grenoble-Paris, 1902, en regard de la page 142 : Phototypie I. *Une femme debout*; *Apparition de l'ange à sainte Anne*; *Apparition à Joachim* (en une pièce); II. *Présentation au temple*. Plus loin : *Naissance de la Vierge*.

sera notre adieu à l'art comme à la piété d'Orient, ces deux choses ne s'étant jamais chez lui séparées : « Aux offices de nuit, quand on pénètre dans les églises (de l'Athos), ces milliers de figures qui les peuplent, à demi éclairées par les lueurs des lampes et des cierges, produisent une impression grandiose. Si loin que puisse percer le regard, il voit se dérouler, jusque dans les parties que l'ombre envahit, la série ininterrompue des peintures, et l'âme se sent revivre dans un passé étrange et mystérieux. Que si, de cette impression générale, on passe à une analyse plus sévère, partout se retrouve la trace de conceptions puissantes. Que serait-ce si, au lieu des copies de la décadence, nous pouvions contempler toutes les œuvres des maîtres ?... Un des plus fins esprits de ce temps, Vitet, après avoir vu les dessins que Papety avait rapportés de l'Athos, célébrait « ces figures de saints du plus beau, du plus grand caractère, fièrement et simplement posées, vraiment chrétiennes, et conservant pourtant certain air de famille avec les dieux du Parthénon. » Il lui semblait qu'une tradition que rien n'avait jamais entièrement brisée rattachait ces œuvres à celles de l'art antique, et que dans ces monastères s'étaient réfugiés, « loin du monde, l'esprit, la grâce, les dons exquis de l'antique Hellénie¹ ».

1. Bayet, *L'art byzantin*, p. 272, 274.

Madame Sainte Anne

et son culte en Occident

PREMIÈRE PARTIE : Jusque vers l'an 1200

DEUXIÈME PARTIE : Les XIII^e et XIV^e siècles

MADAME SAINCTE ANNE

ET

SON CULTE EN OCCIDENT

PREMIÈRE PARTIE

Jusque vers l'an 1200

PRÉAMBULE

Voyages et Pèlerinages. — L'Italie byzantine. —

Le Calendrier de Naples.

On ne nous pardonnerait pas, et il n'y a du reste pas lieu de reprendre ni même de résumer, fût-ce en quelques lignes seulement, le chapitre qui a servi d'introduction à toute la présente étude. Nous supposons admises certaines distinctions, rafraîchies certaines notions concernant la liturgie ou plutôt son histoire, fixée, en même temps, l'opinion du lecteur à l'égard de ceux qui, de l'absence de documents relatifs au culte de notre Sainte, en Occident, autrefois, ont conclu, vaillamment conclu à l'absence de tout culte.

Très rares en vérité, extrêmement rares sont ici, d'abord, les monuments d'ordre littéraire, mais ne serait-ce pas une raison de les en apprécier davantage, au lieu de les rejeter ? Et pourquoi aussi ne pas tenir compte de monuments d'ordres différents : traces de fêtes liturgiques, sanctuaires, œuvres d'art, toutes choses qui, au moins par leur cohésion, acquièrent une certaine valeur probante, ou du moins pourraient retenir sur les lèvres des affirmations trop promptes à s'en échapper ?

On connaît d'avance le plan du travail qui va suivre, mais nous voudrions, au préalable, attirer l'attention sur un détail qui n'a guère, à notre connaissance, été signalé par les historiens du culte de sainte Anne, et qui a bien cependant, nous semble-t-il, son

importance réelle. Nous venons de l'indiquer dans l'intitulé de ce préambule, mais comme on ne peut jamais être trop simple ni trop clair, nous rappellerions maintenant que l'Orient et l'Occident ont été longtemps deux mondes frères l'un de l'autre, unis d'esprit et de cœur l'un à l'autre par la profession d'une même foi aux mêmes vérités et pratiques religieuses, ce qui est le plus fort de tous les liens; se visitant, se compénétrant l'un l'autre, si bien que, à Rome, on pouvait se croire à Byzance, tout ainsi que, aujourd'hui, à Sainte-Anne de Jérusalem, on se croit en France.

Méfions-nous de la *littérature* en des questions pareilles. C'est entendu, mais il n'y a aucune littérature à constater, par exemple, ce mouvement de pèlerinages qui portait constamment vers l'Orient, et surtout vers la Palestine, l'élite de la société européenne. Ce n'est pas une nouveauté cette lettre de sainte Paule et de sa fille Eustochium adressée à la noble matrone Marcella, mais encore faut-il à propos s'en souvenir :

« Qui pourrait compter tous les confesseurs, tous les martyrs, tous les grands évêques qui sont venus à Jérusalem, persuadés qu'il eût manqué quelque chose à leur intelligence de l'esprit chrétien et de la vertu chrétienne s'ils n'étaient venus la puiser, pour ainsi dire, à la source ? Certes, si notre grand orateur pensait avec raison qu'on ne peut apprendre l'atticisme qu'à Athènes, et la vraie latinité qu'à Rome ; s'il a reproché, nous ne savons plus à qui, de n'avoir étudié le grec qu'à Lilybée et le latin qu'à Syracuse, croirons-nous donc, nous, pouvoir atteindre le sommet de la science chrétienne ailleurs que dans notre Athènes, c'est-à-dire à Jérusalem ?

« Quoique nous portions en nous-mêmes le royaume de Dieu, et qu'il puisse y avoir des saints dans les autres contrées, ici, cependant, où nous sommes venues les dernières et les plus humbles de toutes, nous avons trouvé les princes de l'univers. Voyez : tout ce qu'il y a d'illustre dans la Gaule vient ici. Le Breton, séparé de notre monde, tourne le dos au soleil couchant, et vient visiter des lieux qu'il ne connaissait que par la renommée. Que dirons-nous de l'Arménie, de la Perse, de l'Éthiopie, du Pont et de la Cappadoce, terres fertiles en moines autant que l'Égypte, et de tous les essaims qu'envoie ici l'Orient ? Les langues ne s'accordent

point, mais la religion est la même. Autant de nations dans le monde, autant de chœurs qui psalmodient à Jérusalem¹, etc. »

Les conjectures et encore plus les conclusions seraient ici prématurées même en ce qui concerne « le Breton, séparé de notre monde ». Notons seulement un fait significatif mis en belle lumière par M. Glover, professeur de Cambridge. En quelques pages de son livre sur « la littérature au iv^e siècle », le docteur a le talent de faire revivre la physionomie des femmes célèbres — Mélanie, Paule, Sylvia (celle que nous appelons maintenant Etheria) — qui affrontèrent les fatigues et les dangers, inséparables à cette époque, d'un voyage en Orient. Il constate ce goût surtout chez les femmes, et il donne de ce phénomène une raison dont on saura goûter la saveur spéciale. Au cours du iv^e siècle, le mouvement qui portait les chrétiens vers la vie ascétique s'accroissait de plus en plus. On en était venu à considérer le mariage comme une concession faite à l'esprit du monde. Il était entendu que les parfaits devaient s'en abstenir.

Et qu'offrait-on, en échange, à la femme avide de perfection ? Le cloître tel que l'entendait saint Jérôme, c'est-à-dire la vie religieuse sous sa forme, non seulement la plus austère, mais la plus ingrate. Or, il y avait des femmes désireuses d'éviter les dangers du monde, mais qu'un tempérament actif détournait de l'*austère oisiveté du cloître* (c'est un professeur de Cambridge qui parle). Les voyages lointains, entrepris dans un but pieux furent pour elles un moyen d'échapper à cette *cruelle alternative*, etc.².

Il va de soi cependant — et c'est bien le moins — que les hommes ne s'effrayaient pas plus que les femmes de la longueur et des hasards de la route qui conduisait en Palestine. La « Rela-

1. Cf. Lagrange (F.), *Histoire de sainte Paule*, 4^e édit., 1877, p. 379. Du même, *Lettres choisies de saint Jérôme* (1899), p. 158 : « Longum est nunc ab ascensu Domini usque ad præsentem diem per singulas ætates currere qui episcoporum, qui martyrum, qui eloquentium in doctrina virorum venerint Jerusalem, putantes minus se religionis, minus habere scientiæ, seu summam, ut dicitur, manum accepisse virtutum, nisi in illis Christum adorassent locis, de quibus primum evangelium de patibulo coruscaverat ».

2. Terrot Reaveley Glover, *Life and Letters in the Fourth century*, t. in-8, xvi-398 p., Cambridge, University Press, 1901.

tion » d'Etheria ou d'Eucheria, mieux comme sous le titre de *Peregrinatio Silviæ* ¹, révèle d'ailleurs aux alentours de 380, une véritable organisation de ces grands pèlerinages, lesquels « sont conduits par des clercs et protégés au besoin par des troupes ². »

Ce mouvement, alors même, date déjà de loin, « de l'Ascension du Seigneur », dit saint Jérôme; il s'est accentué, accéléré sous l'influence du saint docteur lui-même qui a fondé en Palestine les premiers établissements latins, et il ne semble pas que les invasions barbares du v^e siècle l'aient sensiblement ralenti. Même entraînement au vi^e siècle. Nombreux, dit M. Bréhier, sont les évêques dont les chroniqueurs rapportent le voyage en Orient comme un des événements les plus notables de leurs histoires... L'*Itinéraire* de Théodose (530), celui d'Antonin de Plaisance (570) nous révèlent la même curiosité de tous les pays orientaux, et l'on est étonné de tous les témoignages sur l'Orient que Grégoire de Tours dit tenir des pèlerins..... Au vii^e siècle, d'après nombre d'écrits hagiographiques, les Anglo-Saxons et les Écossais (sans exclure les autres nationalités) affluent à Jérusalem... Même enthousiasme plus tard et, « à partir des premières années du x^e siècle, il n'est guère de grand personnage laïque ou ecclésiastique dont les biographes ne mentionnent un et quelquefois plusieurs voyages à la Cité sainte. Ces entreprises conviennent à l'humeur aventureuse de la société féodale ; quelques-unes sont le résultat d'un vœu prononcé dans un grand danger, d'autres ont pour motif la recherche des reliques des Saints; la curiosité du pays d'Orient se mêle souvent aux considérations religieuses ; enfin le pèlerinage est quelquefois imposé comme expiation de quelque faute grave, et pour toutes ces raisons le flot des pèlerins de Terre-Sainte grossit de siècle en siècle, d'année en année. » Il serait parfaitement inutile d'insister sur ce point d'ailleurs déjà traité à fond par maints auteurs et encore très récemment, avec une riche documentation par l'éminent historien que nous venons

1. Pour le nom de la célèbre voyageuse, cf. Dom Férotin, *Revue des questions historiques*, LXXXIV, octobre 1903, p. 367-397; R. P. Bouvy, *Revue Augustinienne*, 15 décembre 1903, p. 514 et janvier 1904, p. 80.

2. Edit. Geyer, ou Gamurrini (J.-F.), *S. Hilarii tractatus de mysteris... et S. Silviæ Peregrinatio ad Loca Sancta*, etc. Romæ, 1887.

de nommer. Nous apprenons de lui par exemple, que certaines grandes « organisations » se composaient parfois de sept cents pèlerins ou d'une réelle « multitude », au sens strict du mot ¹.

On pense bien que, de son côté, Constantinople attirait un nombre proportionnel de visiteurs. « C'était, nous dit-on, un va-et-vient incessant de voyageurs, moines grecs et pèlerins latins, marchands syriens et négociants de Venise, d'Amalfi ou de Pise, diplomates de tous pays. Les croisades augmentèrent encore cet afflux d'étrangers dans la ville impériale, et le moyen âge tout entier rêva de Constantinople comme d'une cité de merveilles, entrevue dans un miroitement d'or. De ces rapports continuels, de ce prestige incomparable il était impossible que rien ne résultât ². »

M. Diehl, que nous venons de citer, que nous citerons encore tout à l'heure, parle ici au point de vue de l'art, mais sa dernière

1. *L'Église et l'Orient au moyen âge*, passim. Extraits sans la documentation: « L'énumération si sèche soit-elle des principaux pèlerins de cette époque (x^e-xi^e siècle) suffit à montrer combien les rapports entre les Occidentaux et la Palestine étaient fréquents à cette époque. Vers 920 saint Conrad, évêque de Constance, entreprend trois fois le saint voyage; en 937, Foulque, abbé de Flavigny, va chercher à Jérusalem de précieuses reliques, pour enrichir son monastère; en 965, Hidda, comtesse de Souabe et sœur de Gero, le Grand-Margrave du Nord, meurt à Jérusalem au cours de son pèlerinage; en 970, Judith, belle-sœur d'Otton le Grand, entreprend le même voyage; à la même époque, saint Jean de Parme va six fois à Jérusalem; Léon, frère d'Algerne, abbé du mont Cassin, en rapporte un morceau de la vraie Croix; Jean de Bénévent, plus tard abbé du même monastère, visite la Terre-Sainte et les monastères du mont Athos. En 990, a lieu le pèlerinage de Poppon, abbé de Stavelot; en 997, celui de Frédéric, comte de Verdun; en 1002, le premier pèlerinage du terrible Foulque Nerra, comte d'Anjou; en 1005, celui de Roger, abbé de Figeac, etc., etc., p. 32-33. — Le pèlerinage de Richard, abbé de Saint-Vanne, eut lieu en 1026-1027, aux frais de Richard II, duc de Normandie. L'abbé était à la tête de sept cents pèlerins, parmi lesquels se trouvaient plusieurs chevaliers normands (P. 44). Quelques années plus tard, en 1035, le fameux Robert le Diable, duc de Normandie, après avoir rassemblé l'or et l'argent nécessaires à ses offrandes, prit la route de Palestine avec une multitude de ses sujets. » P. 45.

2. Diehl, *Manuel d'art byzantin*, in-8, 1910, Picard, p. 669.

phrase ne pourrait-elle pas s'entendre aussi à notre point de vue à nous ? Dès le haut moyen âge, Sainte-Anne au Deuteron, le *peramœnum templum* bâti par Justinien, a dû solliciter des voyageurs au moins une visite en passant, et faudrait-il croire que rien jamais ne résulta de là pour la diffusion du culte de la Sainte en Occident ?

*
* * *

Et pendant que les Occidentaux se portent ainsi en masse vers Jérusalem et Byzance, les Orientaux, à leur tour, ont appris le chemin de l'Europe, surtout le chemin de l'Italie, comme nous verrons tout à l'heure. Jusqu'au ix^e siècle finissant, l'Église romaine ne forme qu'un seul troupeau sous un seul pasteur, et même quand le schisme d'Orient se consomme, elle reste encore et toujours le centre de la catholicité. Athanase exilé vient à Rome en 341 avec deux solitaires égyptiens, et il fait connaître à l'Occident la vie de saint Antoine. Sans parler des négociants, nombre de moines et d'ascètes, notamment saint Cassien et saint Abraham, viennent apprendre aux Latins les règles de la vie érémitique ou monastique ¹. Un grec de Tarse, Théodore, est envoyé en Angleterre en 669 par le pape saint Vitalien pour y occuper le siège primateal de Cantorbéry ², et disons-le de suite, des auteurs graves ont pensé qu'il y avait apporté avec lui une fête chère à son pays d'Orient, celle de l'Immaculée Conception, ou comme nous disions plus haut, de la « Conception d'Anne, mère de la Vierge Marie » ³.

Si multipliés pourtant qu'aient pu être ces voyages, ces migrations du pays byzantin ou pays romain ou *vice versa*, il y a beaucoup mieux encore pour mériter un moment de considération, et c'est ce que nous appellerons, en ouvrant un paragraphe spécial,

1. Cf. Crégut, *Le Cénobite Abraham*, dans les *Mémoires de l'Académie de Clermont*, fasc. vi, 1893.

2. Cantuariæ ; sancti Theodori Episcopi. Qui a Vitaliano Papa in Angliam missus : doctrina et sanctitate fulsit. *Martyrolog. S. O. P.*, au 19 septembre.

3. Lesêtre, *Imm. Conception*, p. 17.

L'Italie byzantine.

« L'Italie byzantine », ou « le Byzantinisme en Italie » : tout le monde en a parlé en ces derniers temps, même les Américains, et Dieu veuille que cette étude se poursuive, surtout si la nôtre doit en profiter !

M. A.-L. Frothingham, par exemple, « partage en cinq sections (ou périodes) le Byzantinisme italien, lesquelles, mises ensemble, forment un réseau qui s'étend sans interruption (sans maille brisée) du ^{ve} au ^{xiii}^e siècle, » et il montre que, « pendant cette longue suite d'années, la péninsule est toujours restée plus ou moins dépendante de Constantinople. » Nous ne pouvons pas songer à traduire ni même à résumer un article de soixante pages, surtout quand il n'est pas le seul du même auteur sur la même question, et qu'il y en aurait par ailleurs tant d'autres à lire, mais nous notons au moins que Ravenne — première section et première période — occupe, à ce point de vue, le ^{ve}, le ^{vi}^e et le ^{vii}^e siècles ; Rome, le ^{vii}^e siècle conjointement avec Ravenne, puis le ^{viii}^e et le ^{ix}^e ; la Calabre et l'Apulie, le ^{ix}^e conjointement avec Rome, puis le ^x^e ; Venise, la fin du ^x^e ; la Sicile avec Rome de nouveau et Venise encore, les ^{xi}^e, ^{xii}^e et ^{xiii}^e siècles ¹.

1. Le texte vaut, ce semble, d'être cité (quoiqu'il ne considère que l'art) : « Byzantinism in Italy naturally falls into five sections, which taken together form a network extending without a break from the v to the ^{xiii}^e centuries, during which time a considerable portion of the peninsula was more or less dependent upon Byzantium. Ravenna illustrates this fact very fully from the v to the ^{vii}^e centuries, the picture being completed by secondary monuments extending from the cities of Istria to Rome and Capua. Then follows Rome, a refuge for Greeks during the Iconoclastic period, and full of monuments by their hands belonging to the ^{vii}, ^{viii} and ^{ix} centuries. At the close of their activity in Rome, Southern Italy raised the Byzantine standard when Calabria and Apulia were colonized in the ^{ix} and ^x centuries by the Byzantine emperors and from Sicily, and at the other end of Italy the people of Venice adopted Byzantium as the norm-giver of their civilization when it began so greatly to expand at the close of the ^x century. Both Venice and Calabria were far more Greek than Italian. Finally the last and best known display of the Byzantine artistic style in Italy is in the mosaics of the ^{xi}, ^{xii}

Plus brièvement que tous les auteurs, Mgr Batiffol a écrit : « L'invasion des Lombards en Italie (568) en brisant l'éphémère unité byzantine réalisée par Justinien (552) avait laissé subsister plusieurs *dominia* byzantins, qui, enclavés dans le royaume lombard, étaient destinés à lui résister jusqu'à la fin (751) et plusieurs même à lui survivre, comme Ravenne, Gênes, Rome, Naples, le duché de Calabre ¹. »

Pour ce qui est des détails les plus importants, Rome, vers le milieu du VII^e siècle, est une ville à moitié byzantine; de 642 à 741 se succèdent huit papes de nationalité grecque et cinq originaires de Syrie ². Autour des Papes, un clergé grec, des moines grecs, des officiers grecs, des résidents grecs constituent, comme dit M. Rushforth, après M. Diehl, « une véritable armée d'occupation ³ ». Toute une population de Grecs et de Syriens vit au Vélambre, autour de Sancta-Maria in Cosmedin, et puisque nous parlions des moines, si déjà ils sont très nombreux dans l'Italie du VI^e et du VII^e siècle, que sera-ce plus tard quand la querelle des iconoclastes, la guerre aux saintes images, aura contraint leurs frères d'Orient à venir chercher un refuge auprès

and XIII century in Sicily, Rome, Venice and elsewhere, by which the art of painting was re-founded under the direction of Byzantine iconography and style.» *Notes on Byzantine art and culture in Italy and especially in Rome*, dans *American Journal of Archaeology*, t. x, 1895 (p. 162-208), p. 157-158. Suit l'étude de ces phases successives. Cf. aussi, *Ibid.*, 1894, p. 32-52 : *Byzantine artists in Italy from the sixth to the fifteenth century*, supplément à Eug. Müntz, *Les artistes byzantins dans l'Europe latine du V^e au XV^e siècle*, dans *Revue de l'art chrétien* mai 1893.

1. *L'Abbaye de Rossano*, in-8, 1891, p. xi.

2. Brehier, *L'Égl. et l'Orient*, p. 97; A. L. Frothingham, *The Monuments of Christian Rome* (1908), p. 81; Diehl, *Manuel d'art byz.*, p. 320.

3. Rushforth, *The Church of S. Maria Antiqua*, dans *Papers of the British School at Rome*, t. i, d'après Diehl, *L'administr. byz. dans l'Exarchat de Ravenne*. De même, dans le *Manuel d'art byz.*, p. 320; « Une nombreuse colonie d'Orientaux est installée dans la ville éternelle. Ce sont des moines d'abord, qui d'Orient ou d'Afrique sont venus, fuyant devant l'invasion arabe, chercher à Rome un établissement; ainsi s'est constitué dès le milieu du VII^e siècle tout un groupe de monastères grecs que peuplent des Ciliciens, des Syriens, des Grecs, des Arméniens. Puis, pour grossir cette colonie, c'est un flot incessant de pèlerins, de négociants, de voyageurs, de fugitifs. »

d'eux, ou même auprès du pape qui leur offre un asile dans sa propre maison ? M. Frothingham nous fait connaître par leurs noms dix-huit monastères grecs fondés à Rome entre le ^{vi}^e et le ^{xi}^e siècle, liste évidemment incomplète, mais qui nous suffit et où nous distinguons de préférence Sainte-Marie in *Schola græca* et Saint-Sabas (^{vi}^e siècle), Saint-Georges in Velabro (^{vii}^e siècle), Sainte-Praxède (^{ix}^e siècle), Grotta-Ferrata (^x^e) ¹. Nous devons noter ici cette réflexion de M. Perdrizet : « Il est possible que l'influence byzantine qui se fait sentir en Occident à l'époque de Charlemagne doive s'expliquer, non tant par des rapports directs entre Aix-la-Chapelle et Constantinople que par les emprunts qui se sont opérés à Rome même, cette Rome à demi grecque du ^{viii}^e siècle ². »

Mais nous avons nommé tout à l'heure la Calabre, et ici nous revenons à M. Diehl, sans oublier cependant une fort belle page de M. Bayet sur la question : « On sait comment, dit le premier, vers la fin du ^{ix}^e siècle, Byzance, en reconquérant l'Italie du Sud, refit, pour plusieurs siècles, de cette région une nouvelle Grande-Grèce. Sous le gouvernement des empereurs, tout le midi de la péninsule redevint grec de langue, de mœurs, de religion; et alors même que ce gouvernement eut disparu, sous les rois normands et angevins même, Byzance continua jusqu'au ^{xiv}^e siècle à exercer une influence toute-puissante. L'Église, en particulier, contribua à ce grand mouvement d'hellénisation. Les moines basilien couvrirent de leurs établissements la Calabre, la Basilicate, la Terre d'Otrante, la Pouille; ils poussèrent même jusqu'aux environs de Trani et d'Andria, jusqu'à la vallée de l'Ofanto; et partout dans les *gravine* de la plaine de Tarente, sur la côte rocheuse de l'Adriatique, dans les solitudes montagneuses de la Calabre et de la Basilicate, ils transportèrent avec eux les traditions des anachorètes d'Égypte,

1. *Loc. cit.*, p. 176-182. Même sujet : Maurice Paléologue, *Rome*, in-12. Paris, 1902, p. 110; *et alii plures*. — M. Clausse (*Basiliques et mosaïques chrétiennes*, 2 vol. in-8, 1893, t. 1, p. 221). se trompe sûrement quand il place « au milieu de ^{viii}^e siècle » la fondation de Saint-Sabas. De même, p. 420, il rajeunit d'un siècle Grotta-Ferrata.

2. *Peinture relig. en Italie avant le ^{xiv}^e s.*, p. 10.

de Syrie et d'Asie Mineure. A côté des grands monastères s'établirent des *laures* érémitiques, où des cellules, creusées au flanc des rochers, abritèrent de petites communautés de solitaires. Le centre religieux de ces établissements était une chapelle souterraine, qui fût généralement décorée de peintures. Ailleurs dans ce *pays où le rite grec dominait* (nous soulignons), des églises s'élevèrent pour des paroisses grecques et furent également embellies de fresques. Et ainsi, du ix^e au xiv^e siècle, le voisinage des pays grecs, la longue domination de Byzance, les fréquentes relations avec l'Orient, la persistance des monastères basiliens et des colonies grecques produisirent une curieuse floraison artistique, dont le caractère byzantin est incontestable.

« Aujourd'hui encore, malgré les ravages du temps et des hommes, on rencontre, dans la solitude des *gravine*, un grand nombre de ces oratoires. Sans doute, l'art en est tout populaire, l'exécution rustique et grossière. L'intérêt n'en est pas moins grand¹. »

Ce texte avait ici sa place parce que l'art byzantin d'autrefois n'a été que la simple et glorieuse expression du *Credo* populaire. Écrire de l'un, c'est écrire de l'autre; et pour ce qui est de notre sujet, nous aurions l'histoire complète du culte de notre Sainte au moyen âge, si nous avions l'histoire complète de l'art.

Au reste, nous voulions trouver quelques mots à souligner, et on voit qu'il s'en est présenté en effet; nous en soulignerons d'autres dans le passage suivant que nous empruntons maintenant à M. Bayet : « Dans la Calabre seule, on connaît les noms de quatre-vingt-dix-sept couvents de l'ordre de Saint-Basile qui se fondèrent à cette époque (ix^e-x^e siècles). Ce pays fut le centre de cette civilisation néo-hellénique; Byzance y était aimée, et, quand vinrent les Normands, en bien des endroits, on leur résista avec énergie. Robert Guiscard ne s'empara point sans peine de Tarente, de Santa-Severiana; encore ne put-il détacher violemment les populations de l'hellénisme : il fallut plus d'un siècle pour que le rite latin y remplaçât le

1. *Manuel*, p. 543-4.

rite orthodoxe (nous soulignons de nouveau); au XIII^e siècle, en certains endroits, on employait encore la langue grecque et il en fut de même en Sicile ¹. »

Mgr Batiffol, déjà cité, va nous dire encore plus explicitement que « la liturgie en usage dans les églises grecques de la Calabre fut très longtemps celle de Constantinople tant pour le calendrier que pour le rituel, et que c'est à peine si quelques fêtes d'origine locale s'y introduisirent au XI^e siècle. » Cette note a été prise dans l'opuscule intitulé *L'abbaye de Rossano*, et on nous assure par ailleurs que, dans ce même monastère, le rite grec a persévéré jusqu'au XVI^e siècle ².

Or, ce que l'on dit et répète au sujet du rite que suivait l'Italie méridionale, il va de soi que nous devons l'entendre de toute l'Italie byzantine.

Nous ne comprendrions pas, par exemple, pourquoi les couvents basilien de Rome ³ n'auraient pas observé la même

1. *L'art byzantin*, p. 293. — Aujourd'hui encore en Calabre, en Basilicate et en Terre d'Otrante, une foule de noms de lieux conservent une forme grecque. Bertaux, *L'art dans l'Italie méridionale*, in-4, 1904, t. I, p. 116. — Sur l'immigration grecque en Calabre — « 50 000 prêtres, moines et laïques, sous les deux règnes de Léon l'Isaurien » — voir Lenormant, *La Grande-Grèce*, 3 vol. in-8, t. II, p. 387.

2. Augustus G. C. Hare, *Cities of Southern Italy and Sicily*, in-12, New-York, s. d., p. 345.

Nous ajoutons une autre note par surabondance : « On sait quelle influence profonde la domination byzantine exerça, entre le VIII^e et le XI^e siècle, dans la Calabre et la Terre d'Otrante, quels longs souvenirs, après qu'elle fut tombée, elle laissa dans ces provinces. Au XII^e siècle, sous les princes normands, au XIII^e, sous les Angevins, la langue grecque s'y parlait couramment encore; et l'Église romaine, malgré ses répugnances, se résignait, dans ces contrées longtemps soumises au patriarcat de Constantinople, à tolérer le rite oriental. Les couvents grecs de l'ordre de Saint-Basile, établis en grand nombre sous la protection des empereurs d'Orient, demeuraient, dans ce pays pleinement hellénisé, le foyer des lettres et de la culture grecques; sous leur pieuse influence, les ermitages, les chapelles se multipliaient dans les campagnes, avec autant d'abondance que dans le pays d'Orient... » Diehl, *L'art byzantin dans l'Italie méridionale*, in-8, Paris, s. d. (1894), p. 15.

3. D'après Rocchi, Rome en aurait possédé dix avant le XIII^e siècle, sans compter les monastères suburbains : « Ai tempi in ispecie di papa Innocenzo erano un ben dieci monasteri Basiliani in Roma, oltre a quelli dei luoghi suburbani. » *Loc. cit.*, p. 265.

liturgie que ceux de la Calabre, et d'autant moins que cette liturgie persévère encore en quelques-uns de ces monastères, notamment à Grotta-Ferrata.

Au surplus, l'existence en Italie d'un rite grec et d'un calendrier festal également byzantin se prouve, pour le ix^e siècle en particulier, par un monument auquel nous avons déjà fait allusion ailleurs et qui s'appelle, on s'en souvient,

Le Calendrier de Naples.

Nous citons le *Dictionnaire d'Archéologie* des Pères Bénédictins de Farnborough, en regrettant une fois de plus que la notice dont ils ont fait honneur, là même, à notre Sainte, ne se soit pas souvenue, à propos, de ce document d'un genre très spécial, il est vrai, mais d'autant plus digne d'attention peut-être :

« Il s'agit d'un calendrier gravé sur deux longues plaques de marbre, trouvé à Naples en 1742, lors de la restauration de l'église San-Giovanni Maggiore où ces deux morceaux étaient employés dans la construction. Le Calendrier épigraphique de Naples fit dès son apparition l'objet d'un copieux commentaire de Mazocchi qui en détermina l'âge, l'étude du texte permettant de déterminer avec précision que le monument ne peut être ni antérieur à 840, ni postérieur à 850. Il est assurément inattendu de voir à cette date tardive de belles et fortes œuvres de sculpture ainsi isolées au milieu de la production dégénérée de ce temps. Cependant l'étude des monuments de l'art dans l'Italie méridionale a permis de constater que la Campanie a connu au ix^e siècle une renaissance artistique dont il faut compter les deux dalles de Naples parmi les plus éloquents témoins ¹. »

1. *Loc. cit.*, article *Calendrier*, d'après A. S. Mazocchi, *In vetus marmoreum sanctæ Neapolit. Eccles. kalend. comment.*, 3 vol. in-4, 1744-5; E. Bertaux, *L'art dans l'Italie méridion.*;... Sabbatini, *Il vetusto calendario Napoletano*, in-8, Napoli, 1744-1768, etc.

Lorsqu'on a transporté, au xviii^e siècle, les marbres de San-Giovanni dans la chapelle privée de l'archevêque de Naples, on les a sciés dans le sens de l'épaisseur, de manière à pouvoir exposer à la fois les deux faces, celle où était gravé le texte et celle qui portait la décoration. *Dict. d'archéol.*, col. 1589

Or, nous l'avons déjà dit plus haut, ce calendrier, monument authentique du ix^e siècle, nous présente déjà, gravées en caractères qui valent bien ceux des parchemins, quatre sur cinq des fêtes dont nous nous sommes occupé quand il s'agissait de l'Orient, dont nous devons nous occuper encore maintenant qu'il s'agit de l'Occident, à savoir : les 8 et 9 septembre, 9 décembre et 25 juillet ¹.

Sans tirer dès à présent plus de conclusions qu'il ne faut des considérations qui précèdent, au moins peut-on trouver assez discutables certaines assertions dont on se souvient et qu'on retrouvera peut-être encore sous une forme ou sous une autre au cours des pages à venir, assertions ou plutôt simples opinions ou ouï-dire qui reculent si tard l'introduction du culte de sainte Anne en Occident. Au moins encore pourrait-on une fois ou l'autre demander aux auteurs de s'expliquer, bien que « s'expliquer ce soit, dit-on, se diminuer ». Il peut être permis à Prosper Lambertini de dire sans commentaire : *Vetus S. Joachim et S. Annæ cultus in occidentali Ecclesia. Non tamen officium recitabatur et missa ætate S. Bernardi* : « Le culte de saint Joachim et de sainte Anne est ancien dans l'Église occidentale, mais leur office n'était cependant pas récité ni leur messe propre célébrée au temps de saint Bernard ². » Un homme qui sera Benoît XIV a le droit de parler *formaliter*, et ce que nous avons souligné n'est pas : « En Occident », mais « dans l'Église occidentale », c'est-à-dire sans doute ici l'Église latine, l'Église romaine, l'Église considérée non dans ses fidèles, mais dans ses Pontifes, l'Église enseignante et non l'Église enseignée, l'Église universelle et non telles Églises locales ou territoriales, distinctions que nous avons établies longuement au commencement de ce livre et qu'il importe toujours de ne pas perdre de vue ; distinctions qu'on peut attendre des auteurs quand ils ne sont pas

1. Nous ne désespérons pas de pouvoir un jour publier la gravure de ce Calendrier en même temps qu'un millier d'autres vignettes qui devraient illustrer cet ouvrage, qui l'illustreraient dès maintenant s'il suffisait d'habiter l'Amérique pour être un peu millionnaire, juste assez du moins pour faire de notre entreprise ou de notre rêve une réalité.

2. *De festis*, 1761, t. II, p. 411.

Prosper Lambertini ou des Benoît XIV. Bref, et pour finir, s'ils ont pensé traduire sa pensée en disant *Occident* pour *Église occidentale*, ils ne l'ont pas du tout traduite, car enfin où est donc l'Occident s'il n'est pas d'abord à Rome, un peu aussi autour de Rome, et faut-il compter pour rien cette liturgie byzantine qu'on dit s'y être conservée pendant des siècles, tout comme à Byzance, et vraisemblablement avec toutes ses fêtes de Byzance?

ARTICLE 1^{er}. — Les Monuments littéraires.

Le Protévangile de Jacques et ses remaniements latins. — Quelques passages de la *Patrologie latine*. — Poésie populaire. — Hymnes d'Église.

S'il fallait juger de la dévotion des premiers siècles à l'égard de sainte Anne ou même de la sainte Vierge par la place qu'elles occupent dans les écrits de cette lointaine époque — nous parlons de ceux qui nous en restent, car évidemment un très grand nombre se sont perdus — la conclusion serait plutôt pessimiste. Après tant de recherches le plus souvent infructueuses, on finirait par croire, comme tant d'autres l'ont en effet cru, et enseigné, et crié sur les toits, que la douce Mère du Sauveur elle-même a été longtemps, très longtemps pour les chrétiens, y compris les plus doctes et les plus saints d'entre eux, presque une inconnue. A commencer par les livres apostoliques, mille fois les auteurs ont remarqué, déploré leur extrême réserve, leur quasi-silence à son sujet. Les divers récits de la résurrection du Seigneur semblent l'ignorer; la prédication de saint Paul la passe entièrement sous silence; le livre des *Actes* la nomme à peine une fois (1, 14); saint Matthieu et saint Marc sont extrêmement brefs, et si quelques lignes du troisième et du quatrième Évangile nous permettent de crayonner les premiers éléments de son portrait, le pinceau tombe des mains quand on voudrait, nous ne disons pas l'achever, mais simplement l'accuser davantage.

Nous n'ignorons pas tout à fait les explications des auteurs, explications qui valent peut-être pour la raison parce qu'elles invoquent la prudence, — nous l'avons déjà vu ailleurs, — mais

qui ne valent rien, il faut bien l'avouer, pour le cœur, le cœur ayant, de son côté, ses raisons que la raison ne comprend pas — explications qui valent encore moins auprès de lui, quand elles ont trait aux plus anciennes productions de la littérature chrétienne. On a beau nous dire par exemple :

« L'immense majorité des écrits qui nous restent de la période anténicéenne sont des ouvrages de polémique relatifs au paganisme, au judaïsme, aux hérésies et à certains points de discipline tels que la date de la fête de Pâques, les *lapsi*, le baptême des hérétiques, etc. On était à une époque de combat, on n'avait guère le loisir d'écrire des traités d'édification. Il ne faut donc pas demander aux ouvrages de ce temps des renseignements que, par leur nature, ils ne peuvent pas nous donner. On n'est pas plus en droit de déterminer l'importance de la figure de Marie aux yeux des chrétiens primitifs d'après leurs apologies ou leurs réponses aux hérétiques que de juger de la piété envers Marie du moyen âge ou du xvii^e siècle d'après ce qu'en ont dit saint Thomas dans la *Somme contre les Gentils*, ou Bossuet dans l'*Histoire des variations* ¹. » C'est très juste, et cependant vous n'êtes pas satisfait, ni davantage peut-être, sauf respect, le savant abbé qui vous tient si sage langage.

Si le nom de Marie est ainsi effacé pendant des siècles de la littérature officielle de l'Église, très évidemment celui de sa Mère n'y paraîtra pas de longtemps encore. Au risque de « perdre notre temps » et de « faire perdre celui du lecteur » nous répéterions une doléance déjà exprimée dans un méchant petit livre publié jadis — hélas ! trop tôt :

« Wantant interroger le passé sur notre Sainte, nous avions consulté, pour l'Orient, la *Patrologie grecque*. Pour l'Occident, il nous semblait que la *Patrologie latine*, une collection double de la première par le nombre de ses volumes, serait une mine inépuisable. Nous avions la bonne fortune de la trouver sous notre

1. Neubert, *Marie dans l'Église anténicéenne*. A peu près de même : Godet, *Histoire de la piété mariale*, dans *Rev. du Cl. fr.*, mai 1911, p. 450. « Aussi bien convenait-il qu'avant d'acheminer les esprits à mieux connaître et à aimer plus ardemment la sainte Vierge, l'Église inculquât d'abord aux fidèles les dogmes fondamentaux du salut... » Singulier raisonnement !

main tout à fait complète, c'est-à-dire avec les *Tables* qui la terminent, chose qui lui fait souvent défaut. Quatre grands volumes à deux colonnes d'un texte fin, contenant cent vingt-deux *Index* très élaborés, devaient faire gagner du temps à qui n'en avait pas à perdre, et semblaient d'ailleurs dispenser d'un examen qui avait dû être fait avec soin avant nous.

« Or, à l'index hagiographique ou des Saints « dont la vie, l'éloge ou même la simple mention se trouve dans la *Patrologie* » (ainsi s'exprime l'éditeur, et le mot « simple mention » n'est pas de nous), le nom de sainte Anne ne se rencontra pas une fois. Même lacune à l'index des discours et panégyriques, à l'index des poèmes, à l'index des bulles, décrets et lettres des souverains Pontifes, à l'index de géographie, à l'index des monastères, si bien que sur deux mille sept cent-cinquante maisons religieuses dont les patrons nous étaient désignés, pas une ne portait le nom de la Sainte.

« Interrogés une deuxième et une troisième fois — car on croit toujours n'avoir pas bien regardé quand on n'a rien vu — les quatre volumes répondirent de nouveau par le même silence.

« Il y avait lieu cependant de faire davantage, et en avertissant simplement que nous l'avons fait, nous épargnerons peut-être à d'autres un travail inutile. C'était de feuilleter nous-même à notre tour les deux cent et quelques volumes du texte.

« Eh bien ! tant de sermons ou d'homélies sur la Conception ou la Nativité de la sainte Vierge par le Vénérable Bède, Raban-Maur, saint Pierre Damien, saint Anselme, Hugues de Saint-Victor, saint Bernard, Godfrid, Aelrède, Pierre de Blois, restaient muets sur la mère de la sainte Vierge ; tant de martyrologes anciens des mêmes Vénérable Bède et Raban-Maur, du diacre Florus, de saint Adon, de Notker, ne faisaient d'elle aucune mention¹, pas plus que les calendriers de Fleury, d'Auxerre, de Verdun, de Stavelot, de Mantoue. Et ainsi de mille autres pages où nos recherches nous conduisaient.

1. Voir Dom Henri Quentin, *Les Martyrologes historiques du moyen âge*, in-8, Paris, 1908. Le nom de la Sainte n'apparaît là non plus nulle part.

« Sans doute, comme toujours, les index avaient fait quelques oublis, mais si peu nombreux, et nous l'accordons, si excusables ! Un vieux marbre de Naples portant deux ou trois fois le nom de la Sainte ; un trait de la vie de saint Hugues, évêque de Lincoln ; une ligne de quelque martyrologe relativement récent ; quelques demi-pages d'Élipandus, d'Alcuin, d'Anastase le Bibliothécaire, de saint Fulbert de Chartres, de Pierre Lombard ; quelques cents vers de Hroswitha ; un mot ici et là : c'était tout, absolument tout ce que nous fournissaient treize siècles d'histoire et de littérature sacrée. Et donc, nous nous en convainquions avec tristesse, ni saint Hilaire, ni saint Ambroise, ni saint Augustin, ni saint Jérôme, pourtant un ami de la Palestine ; ni Prudence, ni saint Paulin, ni davantage des écrivains ou poètes moins anciens, comme saint Pierre Chrysologue, Pierre le Vénérable, Adam de Saint-Victor et tant d'autres, n'avaient dit un mot de notre chère Sainte.

« Il y a de cela douze ou quinze ans, — (il y en a maintenant vingt ou vingt-cinq) — et nous nous souvenons comme si c'était d'hier, de l'heure où nous fûmes comme effrayé et atterré par ce silence de désert — un vrai désert en effet, cet Occident où, nous semblait-il, sainte Anne n'avait pas vécu ¹. »

Oui pourtant, elle y a vécu, et nous nous trompions, voilà tout. Quoi qu'on en dise et malgré les raisons de haute prudence qu'on allègue pour expliquer le silence de la primitive Église à l'égard de la sainte Vierge, raisons qui valent également à l'égard de sa Mère, malgré les préoccupations d'une polémique qui devait à tout instant défendre les doctrines les plus importantes pour le salut, des hommes qui étaient moins engagés dans la lutte ont dû trouver « des loisirs » pour composer même « des traités d'édification » ou autres ouvrages de ce genre, peu importe le titre exact qu'on devrait ici trouver. Le titre d'un livre n'est souvent qu'une étiquette.

Il y a, n'est-ce pas ? il y a toujours eu deux Églises, celle des

1. *La Bonne Sainte*, 1904 p. 80-84. Cet opuscule sera refait, si Dieu nous prête vie, comme aussi d'autres publications plus étendues (*préliminaires ?*) sur l'auguste Sainte.

Docteurs, et celle du Peuple. Le peuple ignore la prudence et nous voici avec lui ramenés à ces écrits, à ces évangiles dont nous avons déjà plus d'une fois tourmenté les oreilles du lecteur. On sait qu'un échantillon nous en reste, et nous avons peut-être déjà dit, que, malgré quelques « niaiseries » ou « sottises » qu'on se plaît trop à y souligner, il nous fait cependant, somme toute ou comme ensemble, regretter la perte d'autres ouvrages analogues qui ont circulé par centaines — *sexcenta*, nous répète saint Luc, — parmi la société chrétienne des premiers temps.

Le Livre ou le *Protévangile de Jacques* encore une fois nommé ! Oui, et ce ne sera même pas la dernière, l'Iconographie de notre Sainte devant nécessairement plus tard nous y ramener, parce qu'elle serait sans lui inintelligible. Le *Protévangile de Jacques*, oui, parce que les fidèles d'Occident, pas plus que leurs frères de Jérusalem ou d'Antioche, n'ont pu se résigner au silence des évangélistes et ont poussé leurs désirs jusqu'à vouloir connaître la vie cachée de Jésus, de la Vierge Marie, et de tous ceux qui les avaient approchés l'un et l'autre.

En passant, nous pourrions remarquer avec M. Émile Mâle que « parcil désir se retrouve dans tous les temps. Les révélations de sainte Brigitte, de Marie d'Agréda, et les étonnants récits de la sœur Catherine Emmerick, nous montrent que la curiosité tendre qui a fait naître les évangiles apocryphes n'a pas disparu même de nos jours. »

Sans répéter tout à fait ce que nous venons de dire de la *Patrologie latine*, voyons donc *rapidement* quelle a été la fortune du *Protévangile* dans l'Église occidentale, cette étude important beaucoup à notre sujet actuel.

Le *Protévangile*, avons-nous dit, date au moins du ⁱⁱe siècle, si on le considère dans ses éléments principaux ou constitutionnels, peut-être même du ⁱer¹, mais il ne faudrait pas pour

1. Comme le fait remarquer Meyer, l'écrit date de l'enfance de Jésus. C'est bien dans toute la force du terme un *Protévangile*. Cf. Amann, *Le Protévangile de Jacques*, Paris, 1910, p. 271, note.

cela l'attribuer à celui qui s'est déclaré au commencement son auteur sous le nom de « Jacques, frère du Seigneur ».

Que ce livre ait pénétré de très bonne heure en Occident, on n'en peut pas douter, et qu'il y ait été lu sans l'auxiliaire d'une traduction, c'est-à-dire dans le texte grec original, c'est d'autant plus vraisemblable que, au moins à Rome, à l'époque où nous nous reportons, le grec se parlait autant que le latin. Toutefois, si on cherche des documents pour permettre de convertir cette conjecture en affirmation pure et simple, à part l'exception un peu douteuse qui reposerait sur un texte de Tertullien¹, on n'en trouve guère avant le iv^e siècle, et encore même à cette époque les traces du *Protévangile* sont-elles assez fugitives chez les auteurs latins. Nous nous aiderons ici et tout le long de cet article du remarquable travail de M. Émile Amann, présumant que cette permission nous est accordée volontiers.

C'est peut-être à Origène et non au *Protévangile* que saint Hilaire (-355-) emprunte un renseignement relatif aux frères du Seigneur. — De Zénon, évêque de Vérone entre 362 et 380, il reste plusieurs canevas de sermons dont un sur la génération temporelle de Jésus. La manière dont Zénon parle de l'enfantement virginal, la mention qui est faite de la sage-femme incrédule montrent que, à cette époque, les légendes du *Protévangile* circulaient déjà en Occident. — Juveneus les a-t-il connues ? On pourrait le croire en lisant, au premier livre de son *Evangelica historia*, le récit de l'Annonciation de la Vierge². — Pour ce qui

1. Tertullien donne en effet quelques détails sur la mort du grand-prêtre Zacharie et il signale en particulier ces traces ineffaçables (*perennes maculas*) que son sang avait laissées sur le parvis du Temple, fait raconté par le *Protévangile* lui-même.

2. *Tunc majora dehinc mandata minister* (Gabriel)
Detulit ad Mariæ dimissus virginis aures.
Hæc desponsa suo per tempora certa propinquo
Abdita VIRGINEIS caste pubescere TECTIS,
Et servare diem jussis permissa parentum,
Ad quam tranquillum sermonem nuntius infit.

P. L., t. xxiv, col. 70. « Le passage est obscur. Quels sont ces *virginea tecta* où Marie a eu la permission de grandir ? S'agit-il du temple de Jérusalem ?

est du poète Prudence (348-v. 428), la chose est indubitable. Bien que l'hymne xi du *Cathemerinon* consacré par lui à la fête de Noël soit plutôt d'inspiration théologique, plusieurs traits rappellent évidemment la scène de la naissance dans notre apocryphe, en particulier l'apostrophe de la sage-femme à la race juive ¹. De même, dans l'hymne xii sur l'Épiphanie, la manière dont le poète présente l'étoile des Mages est en rapport avec ce qu'on lit au *Protévangile*, chapitre xxi, v. 3 : « Nous avons vu une étoile si brillante qu'elle éclipsait toutes les autres, » et v. 3 : « Elle se tint au-dessus de la grotte. » — Saint Ambroise, par contre, ne fait pas la moindre allusion à notre livre, probablement parce qu'il le dédaignait, chose assez probable vu l'abus qu'en faisaient les Manichéens et les Priscillianites après l'avoir accommodé un peu à leurs doctrines. En tout cas, cette défaveur s'accuse nettement chez saint Augustin à qui il faut, en ce qui regarde la Vierge et sa parenté, « des Écritures ecclésiastiques, canoniques, catholiques, » et « non pas des écrits quelconques, sans poids et sans autorité ². »

ou les mots en question désigneraient-ils la retraite virginale préparée à Marie dans la maison paternelle ? Il est difficile de répondre. En toute hypothèse, Juvenus considère Marie comme ayant mené dans sa jeunesse une vie analogue à celle des vierges chrétiennes » Amann.

1. *P. L.*, t. lxx, col. 896-899.

2. Cf. S. Augustin, *Contre Fauste le Manichéen*, liv. XXIII, ch. ix, dans *Œuvres complètes*, traduction M. Raulx, 17 in-4, Bar-le-Duc, 1869, t. xiv, p. 369 : « Joachim, père de Marie selon un livre apocryphe. Quiconque nie que Marie ait été de la famille de David résiste évidemment à l'autorité si respectable des Écritures; il faut qu'il nous démontre le contraire; il faut qu'il le prouve, non par des écrits quelconques, mais par des Écritures ecclésiastiques canoniques, catholiques. Les autres sont pour nous sous ce rapport, sans poids et sans autorité. Ce sont celles-là que reçoit et maintient l'Église, l'Église qu'elles ont prophétisée et qui existe telle qu'elle a été promise. Par conséquent, l'assertion de Fauste que Marie aurait eu pour père un prêtre nommé Joachim de la tribu de Lévi, ne reposant sur aucun témoignage canonique, je ne m'en embarrasse pas le moins du monde. Mais quand je l'admettrais, je pourrais m'en tirer encore en disant que ce Joachim devait tenir en quelque façon à la race de David et était passé par quelque adoption de la tribu de Juda à celle de David, soit lui, soit un de ses aïeux ; ou qu'il était né dans la tribu de Lévi de manière à avoir des liens de consanguinité avec la race de

Saint Jérôme tient encore moins aux *deliramenta apocryphorum*, ainsi qu'il appelle la littérature de Jacques ou de ses confrères; il s'emporte littéralement contre le malheureux auteur qui imagine d'expliquer par un premier mariage de saint Joseph l'existence de « frères du Seigneur ». Voilà pour lui « de l'extravagance et de la pure folie ¹, et de cette sentence portée contre le livre de Jacques à sa condamnation par l'autorité pontificale il n'y avait qu'un pas. De fait, un rescrit du pape Innocent I^{er} à l'évêque de Toulouse Exupère, daté de l'an 405, en interdit la lecture, et un siècle plus tard, le décret attribué à saint Gélase (492-496), *De non libris recipiendis*, mentionne nommément l'*Évangile de Jacques le Mineur* ².

Il n'est donc pas étonnant que le malheureux « Frère du Seigneur » ne se montre plus pour longtemps, même à couvert, dans la littérature patristique, du moins, encore une fois, dans ce que nous en possédons : car nous persistons à croire que la collection Migne ne peut pas, avec ses deux-cent-vingt ou cent-vingt-cinq volumes, fussent-ils à deux colonnes, représenter la production littéraire de l'Église latine pendant douze ou treize siècles, c'est-à-dire de tant de Pontifes, d'évêques, de savants moines, de pieux laïques qui furent autant d'écrivains, d'orateurs et de poètes. Non, la moitié au moins de toute cette bibliothèque a dû se perdre, et cela pour une raison, entre beaucoup d'autres, qu'on nous permettra d'aventurer ici puisque l'occasion s'en présente. Sans négliger la piété, l'Église romaine tient avant tout à son dogme. La piété n'est jamais menacée : le dogme, lui, au contraire, l'est toujours, et c'est pourquoi les écrivains d'autrefois, après avoir composé des traités de mystique ou d'édification, ou de dévotion, ou encore des panégyriques de Saints, fût-ce de la sainte Vierge, faisaient sans doute d'ordinaire comme nous faisons encore aujourd'hui couramment :

David. C'est ainsi que Fauste lui-même avoue qu'il aurait pu se faire que Marie fût de la tribu de Lévi, etc. »

1. P. L., t. xxiii, col. 192, dans *De Perpetua Virginitate adv. Helvidium*, c. viii.

2. Cf. Amann, p. 103; Zahn, *Geschichte des N. T. Kanons*, t. II, p. 255; P. L., t. xx, col. 501.

c'est-à-dire qu'ils jetaient au feu, sans regret, des papiers jugés maintenant inutiles — autant de travail de moins pour les héritiers. Ce n'est pas tout à fait merveille qu'il se soit conservé quelques écrits de ce genre, puisque des indiscretions, de pieux larcins pouvaient se commettre tout aussi bien autrefois qu'ils se commettent encore aujourd'hui, mais ce n'est très probablement pas aux auteurs mêmes que nous devons ce précieux avantage.

Pour revenir à notre sujet et en même temps à M. Amann, « ni les sermons de saint Léon († 461) sur la nativité du Sauveur, ni ceux de saint Pierre Chrysologue († 450) sur l'incarnation du Christ, ni les fort nombreuses homélies de Maxime de Turin (milieu du v^e siècle) ne font la moindre allusion aux circonstances rapportées dans le *Protévangile*. GRÉGOIRE DE TOURS lui-même (538-594), qui s'est fait un devoir de rassembler toutes les choses remarquables qui circulent sur le compte des saints; qui connaît les *Acta Pilati* (*Hist. Franc.*, I, 23); qui sait les légendes relatives à la dormition et à l'assomption de la Vierge (*Miraculorum*, I. I, c. III); qui a appris sur l'étoile des Mages une histoire très particulière (*ibid.*, c. I), Grégoire ne fait mention nulle part des traditions relatives à la naissance et à l'enfance de Marie... Chose étrange, dans le temps même où le poète byzantin Romanos trouve dans le *Protévangile* quelques-unes de ses plus gracieuses inspirations, le poète latin FORTUNAT, un contemporain et un ami de Grégoire de Tours, peut écrire un grand nombre d'hymnes à la Vierge et de poésies sur la nativité du Christ sans faire la moindre allusion aux circonstances de la vie de Marie si populaires dans l'Église orientale.

« Sans doute, continue le même auteur, cela ne prouve pas que les légendes nées du *Protévangile* fussent, durant le v^e et le vi^e siècle, entièrement inconnues de l'Occident latin. Elles circulaient certainement parmi le populaire et quand les artistes chrétiens voudront plus tard illustrer la vie de la sainte Vierge, c'est à elle qu'ils demanderont leurs inspirations¹. » Suit

1. Amann, *loc. cit.*, p. 146, 147. Note du même : « On trouve cependant parmi les sermons attribués à Hildefonse de Tolède (607-667) un sermon sur la Nativité de Marie qui se réfère au *Protévangile*... mais qui ne peut être de lui, cette fête n'existant pas encore de son temps en Espagne. »

une différenciation très habile entre le panégyriste grec et le panégyriste latin, le premier s'attachant surtout à l'histoire du saint qu'il célèbre, le second se proposant plutôt d'édifier ou d'exhorter ses auditeurs, d'où moins de place chez lui pour les pieuses légendes¹; mais ce que nous tenons surtout à noter, c'est ce nouveau témoignage de M. Amann relativement à l'affection du peuple pour ces vieilles traditions mariales plus ou moins dédaignées par les doctes, les prédicateurs et les théologiens. Déjà, en effet, plus haut, il a fait cette remarque, fort utile pour nous, que « malgré des condamnations plus ou moins solennelles, les livres proscrits continuaient à faire leur chemin, et finissaient par se répandre de plus en plus dans les milieux catholiques. On adoptait d'ailleurs à leur endroit, disait-il, une attitude assez différente. Jadis ils étaient considérés comme des écrits d'origine hérétique; on en arrivait à les considérer maintenant comme des livres composés primitivement par des catholiques, mais fal-

1. Elles (*les légendes du Protévangile*) ne semblent pas toutefois devoir entrer dans l'Eglise d'une manière officielle, c'est-à-dire dans les sermons ou dans les poésies destinées à l'usage liturgique. Cela tient à une double circonstance : à la suspicion d'abord, qui a pesé pendant quelque temps sur les livres apocryphes, et secondement, au caractère très différent de l'éloquence grecque et de l'éloquence latine. Le panégyrique grec, qu'il célèbre la Vierge, les saints ou les martyrs, est essentiellement historique. Ce qu'il veut présenter aux fidèles, c'est avant tout le récit détaillé des grandes actions du Saint que l'Eglise célèbre. Chaque année, à la date fixée, le peuple chrétien entend la même narration, la passion du martyr, les exploits ascétiques du confesseur, la naissance, la présentation, l'annonciation de la sainte Theotokos. De là, sans doute beaucoup d'uniformité dans les sermonnaires byzantins, mais de là aussi la grande familiarité qu'acquiert le peuple avec les vénérables légendes. Il en va tout autrement en Occident. Les sermons où domine l'élément historique y sont rares, qu'il s'agisse des panégyriques célébrant les martyrs, ou des discours prononcés aux grandes fêtes chrétiennes. C'est toujours pour édifier ou exhorter que l'orateur latin monte en chaire, non pour raconter la vie des héros chrétiens ou les circonstances de la nativité du Christ. L'on comprend que, dans ces conditions, c'est peine perdue de chercher dans les sermonnaires latins la trace des légendes relatives à Marie, d'autant que la Vierge, tout en occupant dans le culte chrétien une place toujours grandissante, ne verra qu'assez tard ses fêtes se séparer de celles du Sauveur. *L. cit.*

sifiés dans la suite par les manichéens ¹. D'ailleurs, observerait ici le vieux Boileau,

Il est avec le ciel des accommodements :

ce qui veut dire que, grâce à un changement de titre, à une rédaction nouvelle, cette fois en latin, une rédaction où les questions dogmatiques disparaîtraient, ou à peu près, pour laisser toute la place à l'histoire, la légende de la Vierge pourrait peut-être reprendre faveur en Occident, tout comme elle la possède sans conteste ni fluctuation en Orient.

Enfin, nous arrivons à ce premier remaniement latin du *Protévangile* de Jacques maintenant connu sous le titre d'*Évangile de Pseudo-Matthieu*, un glorieux ouvrage, il faut le reconnaître, s'il est vrai que « la gloire est un mélange de voix confuses », un livre qui sera peut-être longtemps encore *ignoré* de la haute science, mais que le peuple va s'arracher et dévorer.

Le *Pseudo-Matthieu* — ainsi nous l'appellerons sans nous arrêter aux variantes du titre chez les divers éditeurs, ni encore moins à la confusion qui résulte souvent de là — appartiendrait, selon quelques-uns, à la fin du iv^e siècle ²; selon d'autres, au v^e siècle ³; selon d'autres encore et en particulier M. Amann, au milieu ou à la fin du vi^e siècle ⁴.

1. *Loc. cit.*, p. 105.

2. Lepin, *Evang. canoniq. et Evang. apocr.*, in-12, Paris, 1907, p. 17.

3. Batiffol, dans Vigouroux, *Dict. de la Bible*, art. *Evang. apocr.*, ou *Littérature grecque*, 1897, p. 40; J. Variot, *Evang. apocr.*, 1878, p. 141; Vacandard, *Revue du Clergé fr.*, 1910, p. 7; Rocchi, *loc. cit.*, p. 252 note.

4. M. Amann fait ici de la bonne critique interne : « Cette œuvre ne peut pas être antérieure à 530; l'idée que l'auteur se fait de Marie dans le temple, le règlement de vie qu'il lui trace indiquent que nous avons affaire à un moine, qui a transporté dans le temple de Jérusalem la règle bénédictine, à laquelle il est même fait allusion formellement. Cette règle a été rédigée aux environs de 529. Or l'institution monastique s'est répandue très rapidement dans tout l'Occident, et le vi^e siècle peut en être considéré comme l'âge d'or. Il n'est donc pas nécessaire de faire descendre notre apocryphe jusqu'au siècle suivant. D'ailleurs la naïveté avec laquelle il accepte les légendes du premier mariage de Joseph, de l'épreuve des eaux amères, la simplicité qu'il met à raconter l'épisode des sages-femmes, le style enfin passablement barbare, témoignent bien que nous sommes tout à fait au début du moyen âge. Notre auteur n'éprouve pas devant toutes ces traditions légendaires les mêmes scrupules qui donneront naissance au *Liber*

La première partie de *Pseudo-Matthieu*, celle qui nous intéresse davantage, reproduit les grandes lignes du *Protévangile*¹. Dans le texte rétabli par Tischendorf, elle se donne comme le livre de la naissance de la bienheureuse Marie et de l'enfance du Sauveur, écrit en hébreu par le bienheureux évangéliste Matthieu et traduit en latin par le bienheureux Jérôme, prêtre : de quoi témoignent d'ailleurs deux lettres conservées en tête de la légende. On sait déjà ce qu'il faut penser de cette attribution.

Les quatre premiers chapitres rapportent les circonstances qui précèdent et accompagnent la naissance de Marie. C'est le thème du *Protévangile*, à cette différence près que le séjour de Joachim au désert dure beaucoup plus longtemps, que l'apparition de l'ange à Joachim, simplement indiquée dans l'original, est développée en un long chapitre, et qu'une attention plus particulière est accordée à la rencontre d'Anne et de Joachim, rencontre toujours rattachée désormais à la Porte d'Or. Les chapitres VI et VII décrivent avec une complaisance toute particulière le séjour et les occupations de Marie dans le Temple. Depuis les traités de saint Ambroise sur la virginité, depuis les commentaires de saint Jérôme sur le récit de l'Incarnation, on s'est accoutumé à voir dans Marie le modèle de la vie religieuse, de la vie monastique. Son vœu de virginité est mis en évidence par l'auteur et il lui fait plaider avec éloquence la cause de la chasteté perpétuelle².

de Nativitate Mariæ. En définitive, l'état d'esprit est bien celui qu'on peut imaginer chez un moine des temps mérovingiens. *Loc. cit.*, p. 106.

1. Il est dit « les grandes lignes ». M. Amann écrit en effet : « L'Évangile de *Pseudo-Matthieu* témoigne d'une très grande liberté à l'endroit de *Pseudo-Jacques*. Très rares sont les passages où se remarque une dépendance rigoureuse il serait vraiment étonnant qu'ils fussent si peu nombreux, si l'auteur du remaniement avait eu sous les yeux le *Protévangile* lui-même. Je croirais volontiers qu'il s'est servi du *Liber de infantia Salvatoris* et de *Maria vel obstetrice*, condamné un siècle auparavant par Gélase, en le débarrassant de ce qui pouvait sentir l'hérésie. Et l'Évangile de *Pseudo-Matthieu*, tel que Tischendorf l'a restitué, serait le résultat de la combinaison de ce premier écrit avec le *Liber de infantia Salvatoris* et les *Evangelia nomine Thomæ quibus Manichæi utuntur* également proscrits par le même décret. » P. 107.

2. *Id.*, *ibid.*, p. 6, p. 14.

Cependant, nous le disions, le succès de ce livre est encore très mince en haut lieu, à juger du moins et toujours de la chose par la *Patrologie*, et il semble que les fulgurants anathèmes de saint Jérôme résonnent encore en mainte oreille de docteur. Les uns se taisent comme Walafrid Strabon, Raban-Maur, Paul Diacre, malgré une belle occasion qui s'est offerte à ce dernier, quand il prononce une homélie sur la *Nativité de la sainte Vierge*¹; Alcuin, dans sa controverse avec Élipand de Tolède à propos de l'adoptianisme, parle « de Joachim père de la Vierge Marie »², mais si une homélie sur le même sujet qu'on lui attribue est bien de lui, « il ne faut pas, aurait-il dit, imiter certains gens qui lisent un livre où l'on parle du père et de la mère de la sainte Vierge, et où l'on donne leurs noms : c'est à savoir *Héli et Anne*. C'est un livre apocryphe... et l'Église ne peut ainsi recevoir le certain avec l'incertain, le douteux avec le vrai. Tout ce que sait l'Église catholique, c'est que Marie est issue de race royale, puisqu'elle descend du grand roi David et que c'est aujourd'hui l'anniversaire de sa naissance . »

Son disciple, Haymon d'Alberstadt († 853), a de qui tenir et n'est guère plus réconfortant. S'il a lu le *Pseudo-Matthieu*, comme cela nous semble, il n'a su y prendre qu'un *deliramentum*, qu'il exagère encore, et qui devient l'histoire assez accréditée au

1. Cf. *P. L.*, t. xciv, col. 1514. Cette homélie ne fait que développer les figures bibliques relatives à Marie et une autre sur la même fête est simplement empruntée au commentaire de saint Jérôme sur le premier chapitre de saint Matthieu.

2. *P. L.*, t. xcvi, col. 871. Extrait de la lettre d'Élipand à Albinus (*diacono non Dei ministro*), *Ibid.* : « Ecco ipse Filius Dei secundum formam servi quam assumpsit ex Virgine, in qua minor est Patre, et non est genere, sed adoptione, adoptivus Dei primogenitus in multis fratribus secundum apostolum. Quare non dicatur adoptivus qui ita totus est in nostris sicut totus est in suis, præter delictum. Ecce Joachim, cujus filia gloriosa Dei virgo Maria esse dignoscitur, adoptiva esse creditur. Quare non dicatur adoptivus Dominus J. Christus de eadem generatus ? »

1. « Nec nos lateat quod de ejus (B. M. V.) sancta nativitate liber legatur a quibusdam, ubi describitur meritum genitoris atque genitricis ejusdem virginis, et vocabulum utriusque Heli videlicet atque Anna. Quod opusculum apocryphum, sicut etiam *de transitu ejusdem Virginis* alterum habetur, ne recipiatur in Ecclesia certum pro incerto, dubium pro vero, etc. » *Sermo de Nativ. V. M.*, dans *P. L.*, t. ci, col. 1301. L'authenticité de ce discours est contestée.

moyen âge du *trinubium* (triple mariage) de sainte Anne¹. Passons donc.

Décidément, il faut que l'ouvrage soit corrigé encore une fois. Il le sera et nous aurons, sous le titre proposé par Tischendorf, *l'Évangile de la Nativité de Marie* (le *De Nativitate Mariæ*), un autre de ces remaniements latins qui a tant fait aux premiers siècles du moyen âge pour la diffusion des légendes mariales et vraisemblablement de la dévotion à la mère de la sainte Vierge.

Encore ici le guide probablement le plus sûr est l'excellent auteur que nous avons déjà cité et voici d'abord un passage où la date de la nouvelle composition est à peu près déterminée : « Il ne saurait faire de doute que *l'Évangile de la nativité de Marie* soit postérieur à *Pseudo-Matthieu*, dont il dérive. Malgré la liberté dont a usé l'auteur à l'égard de son thème, la dépendance est évidente. Mais à l'époque où il écrivait, un certain nombre des légendes dont *Pseudo-Matthieu* s'était fait l'écho pouvaient sembler incompatibles avec une exégèse plus raffinée. » Suivent des exemples; puis : « On se rend compte aussi que, depuis l'époque encore barbare où *Pseudo-Matthieu* rédigeait sa compilation, la dévotion à Marie a augmenté, s'est faite plus délicate et plus tendre. Le style enfin est beaucoup plus soigné que celui de *Pseudo-Matthieu*; il y a par endroits une recherche véritable de la latinité et de l'élégance, telles du moins qu'on les comprenait à l'époque; en particulier la règle du *cursus* est habituellement observée. Tout ceci convient au mieux aux temps de la renaissance carolingienne. L'exégèse de Bède († 733), d'Alcuin peut-être (735-804)), a porté ses fruits, et l'on ne se tromperait guère en attribuant à un contemporain de Charlemagne le petit livre, si discret d'allure et si délicat dans l'expression, qui a remplacé la composition informe de *Pseudo-Matthieu* ². »

Quant à la distribution de l'ouvrage, les chapitres 1 et 11 présentent les parents de la Vierge, décrivent leur tristesse de

1. *P. L.*, t. cxviii, col. 823.

2. Amann, *loc. cit.*, p. 107-108. — Cependant, M. Lepin (*Evang. canoniq. et evang. apocr.*, p. 17), parlant du *Pseudo-Matthieu*, et de *l'Évangile de la Nativité* est d'avis que « l'une et l'autre forme dérivée (*du Protévangile*) appartiennent à la fin du iv^e ou au v^e siècle ». — De même F. Nau, *Dict. d'Apolog.* (A. d'Alès).

ne point avoir d'enfant, la retraite de Joachim au désert. — Plus loin (III-IV), un ange apparaît à Joachim d'abord, à Anne ensuite, pour leur annoncer la naissance d'une fille, qu'ils devront appeler Marie. Dès son jeune âge elle devra être consacrée au Seigneur, car elle est réservée dès maintenant à l'honneur d'enfanter le Sauveur du monde. — Chap. v. La rencontre des deux époux a lieu à la Porte d'Or : c'est le signe auquel ils reconnaissent que la parole de l'ange s'accomplira. — Chap. VI-VIII. A l'âge de trois ans la Vierge est présentée au temple ; deux lignes suffisent pour y caractériser sa conduite. A quatorze ans, quand les prêtres veulent la marier, elle répond simplement qu'elle a voué sa virginité au Seigneur. Les prêtres sont tirés d'embarras par l'oracle divin, qui, finalement, désigne Joseph, comme celui qui doit épouser la Vierge. Les fiançailles célébrées, Joseph retourne à Bethléem sa ville natale, tandis que Marie, accompagnée de sept jeunes filles, rentre en Galilée dans la maison de ses parents. — Chap. IX. C'est là qu'elle reçoit la visite de l'ange Gabriel. L'auteur rejoint ici l'Évangile de saint Luc (I, 26-38) qu'il se borne à commenter¹.

La légende mariale ainsi réduite, corrigée, expurgée, arrangée au goût sévère de l'Occident, les docteurs vont-ils s'y laisser gagner ? Est-ce dès cette époque qu'on la lit dans les églises aux fêtes de la Vierge, comme Fulbert de Chartres nous l'affirmera tout à l'heure pour son temps ? Il n'y paraît guère encore et le contraste s'accuse toujours entre l'Église d'Occident et l'Église d'Orient. Là-bas, Jean d'Eubée, Georges de Nicomédie, Pierre d'Argos, et combien d'autres ! retrouvent, pour célébrer la *Théopromène*, les accents de saint Jean Damascène, pendant que Théophanes fait chanter de nouveau la lyre de Romanos ou d'André de Crète : ici, au contraire, c'est le silence ou à peu près. Et cependant ne désespérons pas encore. Il est dit, n'est-il pas vrai : *Vox populi, vox Dei*, et il faudra bien qu'un jour cette grande voix du peuple, qui est sa dévotion foncière, indéracinable comme sa foi, finisse par triompher des scrupules du sanctuaire. Ce ne sera peut-être pas de longtemps encore, mais au moins on dirait

1. Amann, *loc. cit.*, p. 7

que les récits légendaires commencent à pénétrer dans les monastères un peu ou même tout comme de l'histoire authentique. Christian Druthmar, un des studieux moines de Corbie, raconte d'après l'*Évangile de l'enfance* les faits merveilleux qui se passèrent à Rome au moment de la naissance de Jésus¹; une des éditions du *Martyrologe* d'Usuard sait de quelle manière a été instituée la fête de la Nativité de la Vierge², mais, succès encore plus grand, l'abbesse Hrotswitha de Gandersheim (x^e siècle) met en vers, pour la délectation de ses religieuses, toute la légende mariale. Donnons-en deux passages, en attendant les trois cents et quelques autres vers où le panégyrique de notre Sainte revêt toute la majesté du classique alexandrin, sans compter l'agrément de la rime médiane :

Mundi labentis lustris nam mille peractis,
 Incœpit quando felix ætatula sexta,
 Qua Deus impleri iussit pietate fidei,
 Quidquid veraces iam præcinuere prophetæ,
 Qui mundo Jesum mox prædixere futurum
 Germinis de Juda, quidam surrexerat ergo
 Israël in terra Senior, sub lege vetusta,
 Ortus regali David de germine magni,
 Quem tradunt etenim nomen tenuisse JOACHIM.
 Hic in mandatis, genitricis ab ubere, legis
 Extiterat iustus, nec non digne studiosus.
 Hæc quoque continuo fuerat sua maxima cura,
 Ut gregis ipse suæ bene pasceret agmina, magni
 Designans veri sese Pastoris haberi
 Dignum quandoquidem terrestri carne parentem...

1. *Expositio in Matthæum*, dans *P. L.*, t. cvi, col. 1287.

2. *P. L.*, t. cxxv, col. 450. A la mention de la fête l'*Auctarium Hagenoyense* ajoute : (Nativitas B. M. V.) *quæ inventa est per quemdam heremitam, qui audivit omni anno in ista nocte et non in aliis noctibus cœlestem et dulcem armoniam ab angelis ; tandem quæsiuit a Domino quid hoc significaret. Cui responsum est divinitus, quod beata virgo Maria mater D. N. J. C. nata est de beata Anna matre sua in terris, et propter hoc gauderet totus chorus angelorum et sanctorum in cœlis. Cui præceptum est cœlitus ut Romam pergeret, et papæ illud indiceret, ut Ecclesia militans in terra gauderet illo die cum ecclesia triumphante in cœlis. Et sic factum est.*

Voici la bienfaisance de Joachim :

Quidquid possedit per tres partes resecauit,
Partem dans viduis, peregrinis atque puellis,
Sæpius in templo partem famulantibus ergo
Particulamque suæ domui servaverat omni.
Hoc quoque non raro faciens pietate benigna
Digne mercedem suscepit denique talem,
Ut propria substantiola bene multiplicata
Ipsius gentis proceres præcelleret omnes,
Nec sibi consimilem portaret terra potentem
Quem sic cunctarum fulciret copia rerum ¹.

Saint Fulbert de Chartres (958-1028) mérite une attention particulière. Il a adopté pour sa cathédrale la fête de la Nativité de la Vierge déjà célébrée en d'autres églises, et il doit, ce jour-là, adresser la parole à son peuple, mais que dire ? Il est hésitant à l'endroit des légendes : « Plus particulièrement aujourd'hui, dit-il, il faudrait lire dans l'Église le livre qui a été écrit sur la naissance et sur la vie de la Vierge, si les Pères n'avaient jugé bon de ranger ce même livre parmi les apocryphes. Mais puisque tel a été l'avis des sages, respectons, comme cela se doit, la coutume ecclésiastique, en lisant des choses qui sont étrangères à la fête sans cependant y être opposées¹. » Observons cependant que, dans une seconde homélie, l'évêque de Chartres est moins scrupuleux et qu'il raconte tout au long l'histoire d'Anne et de Joachim, *juxta relationem et scripturas sanctorum Patrum* : « suivant la relation et les récits des saints Pères », affirme-t-il, ce qui n'est pas un mince honneur pour le *Liber de Nativitate* dont il cite intégralement le premier chapitre ². Une troisième

1. Hrotsvithæ *Opera* edidit Karolus Strecker, Leipzig, 1896 ; *Vie de la Vierge*, p. 4-30 ; ou *P. L.*, t. cxxxvii, col. 1065 sq.

2. Hac itaque die peculiariter in Ecclesia recitandus esse videtur ille liber, qui de ortu ejus et vita scriptus inveniebatur, si non judicassent eum Patres inter apocrypha numerandum. At quoniam magnis ac sapientibus viris ita visum est, nos alia quædem, sed non aliena legentes, ecclesiasticum morem debitibus officiis exsequamur. *P. L.*, t. cxli, col. 320.

3. Hac itaque (scilicet V.M.) nata est de stirpe Abrahæ atque David regis, quibus a Deo promissio facta est, quod in semine ipsorum, id est in Christo, benedi-

fois, il prêche en la même fête, mais il est repris de scrupule et il déclare qu'il préfère célébrer la Vierge par des louanges mystiques plutôt que de raconter son histoire. Un passage au moins de ce discours est à recueillir parce qu'il nous fournit deux témoignages fort curieux, fort précieux (peu importe l'attribution fautive contenue dans les premières lignes) : « Il existe, dit l'évêque, une relation peu accréditée, portant le nom de l'illustre saint Jérôme comme interprète, et allant à dire que le bienheureux Matthieu, après la publication de son Évangile, aurait raconté en hébreu la naissance de la Vierge et la première enfance de Jésus-Christ. Il l'aurait fait cependant en termes assez obscurs pour n'être pas compris des infidèles et par la même échapper à leurs mordantes ironies, de sorte que l'interprète susdit aurait, à l'instante prière de plusieurs, traduit cet ouvrage en latin. Comme cette relation n'est pas insérée dans le canon des saintes Écritures, l'Église universelle n'est pas unanime à le lire et réciter publiquement, ni non plus à le rejeter. » Le saint docteur donne la raison de ce rejet par plusieurs, et c'est « qu'il se trouve dans cette histoire ou d'autres semblables (*in præfata serie* ?) des paroles ou des faits qui semblent impossibles à croire », puis, en termes assez peu clairs, à demi-mot, et peut-être aussi avec

cendæ forent omnes tribus terræ. Nata est autem juxta relationem et scripturas sanctorum Patrum in civitate Nazareth, patre nomine Joachim ex eadem urbe oriundo, matri vero Anna nomine oriunda ex civitate Bethlehem. Vita quorum simplex et recta ante Dominum, apud homines irreprehensibilis et pia erat. Nam omnem substantiam suam trifarie dividebant, unam partem templo et templi servitoribus impendebant, aliam peregrinis et pauperibus erogabant, tertiam sibi et suæ familiæ usibus reservabant. Ita justî Deo, et hominibus pauperes annos circiter viginti, castum Domini conjugium, sine liberorum procreatione exercebant. Voverunt tamen, si forte Deus donaret eis sobolem, eam se Domini servitio mancipaturos. Evolutis ergo tot annorum curriculis, missus est angelus Domini prius ad Joachim, demum ad Annam, nuntians eis nascituram filiam nomine Mariam, cui similis sanctitati nec antea nata fuerit nec postea nasceretur. Factum est itaque juxta verbum angeli : Nata est in civitate Nazareth sanctissima Virgo Maria, et mansit ibi tribus annis in paterna domo; postea vero, sicut parentes illam Deo voverant, ducta Hierosolymis in templo Domini, conversata est usque ad quartum decimum annum... Deinde cum esset reversa ad domum parentum suorum in civitatem Nazareth, missus est ad eam Angelus Gabriel, etc. *Loc. cit.*, col. 324-325.

un demi-sourire, il ajoute que « l'industrie des fidèles » saura bien se compenser, « puisqu'ils aiment tant cette lecture ». Il est loin du reste de les en blâmer, et lui-même esquisse encore une fois, au moins à grands traits, la légende de Joachim et d'Anne¹ ».

Et donc, au ^{xr}e siècle, un témoin irrécusable nous l'affirme — le peuple raffole de cette douce légende, et de plus, chose à remarquer, nombre de pasteurs en lisent purement et simplement le texte dans leurs églises. D'autres l'accommodent un peu à leur goût, et c'était, semble-t-il, le cas de ce prêtre ou évêque de la même époque, aimable anonyme provençal dont Paul Meyer et Karl Bartsch nous ont conservé une admirable page qui ressemble beaucoup à un canevas de sermon. Voir en note, s'il vous plaît¹.

1. « Extat vero quædam non usitata relatio, quæ clarissimi interpretis Hieronymi prænotatur nomine, referens beatum Matthæum post editum Evangelium ortum præfate Virginis atque initiamenta puerilia Jesu Christi, ita obscuris manu propria obsignasse litteris Hebraicis ut nullis infidelium illud vellet patere superfluis et mordacibus rictibus, quæ tunc a prælibato interprete feruntur transportata quibusdam obnixè petentibus ad linguæ latinæ notitiam. Et quia hæc relatio inter sacræ Scripturæ canones non habetur inserta, ideo unanimis Ecclesiæ conventus (*consensus* ?) in recitando aperte nec omnino eligit, nec in non recipiendo rejicit, cum nonnulla reperiantur dicta vel facta quæ in præfata serie impossibilia videantur, quæ tamen volentibus et amantibus legere, non denegat fidelium industria. Nobis autem et omnibus Ecclesiæ filiis, satis superque sit fides et devota credulitas, qua vero eam confitemur Virginem et in ortu et in omni sua operatione. Hujus namque pater et mater carnales fuisse feruntur Joachim et Anna... » Serm. vi *de Ortu Almæ V. M.*, dans *P. L.*, t. cxli, col. 327.

2. « *Hodie nata est beata virgo Maria cuius vita inclita cunctas illustrat ecclesias.* Oi es la nativitaz de la bonaurada virgina Maria que per la sua richa vida onra totas las gleisas. Per gran meravila fo nada aquesta dona, que nos trobam que Joachim sos paire et Annua sa maire avion esta gran termini essem e no podio aver effant, tant que Abiaatar, que era preire de la leg, soanet la offerta de Joachim, vezent tot lo poble ; et ac tal verguina Joachim que s'en fugi ab sas bestias ab sos pastors, et anet s'en molt long en una montana, e laiset sa moler per zo que Abiatar lo preire l'avia dit que deus l'avia adirat, quar nol dava efant. Et estet gran temps que de sa moler non audi novas. Et un dia la dona esteva sola a la fenestra de sa cambra e vi una basser sus en u laurer, que s'esgausia ab sos poucis, et ac molt gran dol e dis « o deus celi et terre, unicuique creature das fructum et mihi misere abstu-

Saint Pierre Damien (1006-1072) n'aurait pas, à ce qu'il semble, imité le doux Fulbert, s'il est vrai du moins que cette fameuse et affligeante déclaration soit de lui — chose dont on pourrait en effet douter : « Plusieurs, en voulant être plus sages qu'il ne convient, recherchent avec une curiosité superflue quel fut le père, quelle fut la mère de la bienheureuse Marie. Mais c'est vraiment peine perdue pour un lecteur que de vouloir rechercher ce que l'évangéliste a estimé superflu de raconter, etc. ¹ » Ce qui fait peine à un point de vue fait quelquefois plaisir à un autre, et nous sommes bien aises de nous entendre dire que « plusieurs », à l'époque du saint docteur, continuent à s'enquérir du père et de la mère de la Vierge Marie, apportant

listi virum meum. » O seiner deus, reis de cel e de terra, ad unaquega creatura donas fruit, et a me lassa as tolt mo senor. ' E jetet se a so leit e nostre s. ac pietat de la dona, et eviet son angel al marit que tornes a sa moler. E si fez, e nostre s. donet lor enfant : zo fo nostra dona sancta Maria. Ara, a chap de dos anz que fo nada, portero la al *templum domini* e giquiro la a nostro s. et Abietar l' evesques era al scbira altar. Del primer altar tro a l' altre avia xv gras, e quant efas en pojava dos gras o tres, om o tenia a gran meravila e dizio que grans signes faria. Et cum pasero alz gras, nostra dona sancta Maria pojet toz los xv gras tro que veng à l'altar on era Abietar l' evesques ; e diz toz lo pobles que granz maravillas aquel effas faria. Pro jos fu nurida ab las altras verges del temple, et ac tan gran sapiensa que l' evesques Abietar li mandava tota ora coseil, tant li dizia granz paraulas e belas. El servizi del temple estet tro que Joseph l'esposet par comandament d'angel ; e nostre Seiner pres charn en ella. Aquesta gloriosa dona pregem que nos plaig ab lo seu fil *sine fine in secula seculorum*. Amen. » Cf. Paul Meyer, *Jahrbuch für romanische und englische literatur*, t. vii, p. 81-84 ; Karl Bartsch, *Chrestomathie provençale*, Elberfeld, 1868, p. 23.

1. « Nonnulli autem, dum plus sapere quam oporteat sapere gestiunt quis pater vel quæ mater B. Mariæ fuerit, studio superfluo curiositatis inquirunt. Sed aliquis lector nimis inutiliter quærit, quod Evangelista narrare superfluum duxit. Si enim huic notitiæ utilitatem inesse cognosceret, nequaquam nobilis historicus rem necessarium silentio præteriret. Sciendum vero est, hunc esse morem scriptoribus sacri eloquii, ut sicut student semper silere quod obest, sic etiam referre despiciunt quod scire non prodest. » S. Petri Damiani *Homilia 3 in Nativ. B. M. V.*, dans *P. L.*, t. cxxliv, col. 754. Singulier raisonnement (*salva reverentia*) ! En quoi et comment la connaissance de ces deux noms pouvait-elle nuire aux chrétiens de l'époque ? Encore une fois, on pourrait croire ce passage interpolé.

même à cette *enquête* une vraie et tenace curiosité. Pareil témoignage, étant donné qu'on l'accepterait comme authentique, serait à ce point de vue très précieux, et on se consolerait presque de parcourir, sans y rien trouver de cette curiosité populaire, les ouvrages de saint Anselme (1033-1109), de Guibert de Nogent (1053-1124), de Bruno d'Asti (1045-1123), d'Eadmer († 1124), moine de Cantorbéry, de saint Bernard, des Victorins (Hugues, Richard et Adam de Saint-Victor), tous auteurs pourtant si dévoués, on dirait plutôt voués à la sainte Madone, comme en témoignent les écrits qu'ils lui ont tour à tour consacrés. Eadmer, pour sa part, s'explique ou s'excuse : « L'Église, dit-il, juge indécent de lire à la louange de Marie quelque chose de contestable, alors qu'il reste une si grande abondance de choses certaines ¹. » Touchant scrupule qui ne laisse pas que d'édifier, mais que la dévotion populaire — il en est grand temps ! — va enfin réussir à lever, et pour toujours. C'est peu que l'évêque d'Autun, Honorius († après 1152), accorde vingt-deux lignes à

1. EADMER († 1124), moine de Cantorbéry et disciple de saint Anselme, a composé un *Liber de excellentia virginis Mariæ*; il traite au chapitre II de l'origine de la vierge Marie. P. L., t. CLIX, col. 559. « Après avoir parlé, dit-il, des prophéties qui la concernent, nous pouvons bien affirmer que sa naissance a été précédée de quelques signes merveilleux. Mais quels y furent, celui-là seul le sait sans hésitation qui, dès avant sa naissance, l'avait choisie pour sa mère, et l'on peut bien croire, ce me semble, que ce secret a été gardé à dessein, afin qu'en fût augmentée la vénération des fidèles... L'Église de Dieu, en effet, n'admet point comme une incontestable autorité cette histoire qui rapporte que la naissance de Marie fut annoncée par un ange. Car, bien qu'elle ait été composée par le bienheureux Jérôme, d'après une autre histoire qu'il avait lue dans sa jeunesse, et dont il avoue bien ne pas connaître l'auteur, celui-ci affirme qu'il ne l'a point écrite pour donner la certitude des événements qui y sont rapportés, mais simplement pour faire plaisir à des amis qui le priaient. Dès lors, comme je l'ai dit, l'Église n'admet point l'autorité de cet écrit, elle juge indécent de lire à la louange de Marie quelque chose de contestable, alors qu'il reste une si grande abondance de choses certaines. » — Le R. P. Thurston a publié le livre d'Eadmer, d'après un manuscrit du XIII^e siècle, sous le titre : *De Conceptione Sanctæ Mariæ ab Eadmero monacho, magno peccatore*.

la légende de Joachim et Anne dans son *Speculum Ecclesiæ*¹, que Godefroid de Viterbe la résume également en quelques strophes poétiques²; que Pierre Comestor († 1178) nomme au moins la Mère de la Vierge³, ne pouvant en l'occurrence lui faire plus d'honneur; que, par compensation, le *Pseudo-Matthieu* et le *De Nativitate* s'alignent tout entiers sous le calame des scribes de monastères⁴; que l'un ou l'autre change de titre et s'appelle

1. « Fertur quod pater ejus Joachim in Hierusalem natus fuerit et Annam de Bethleem uxorem duxerit. Qui omnibus mandatis Domini (obedientes) sine querela vivebant et plurimos annos absque sobole ducebant. Quadam die dum Joachim Deo sacrificat, sacerdos ejus sacrificium ob sterilitatem reprobatur; qui inde verecundatur, atque inde cum pastoribus commoratur; cui angelus Domini apparuit, filiam de se generandam, Mariamque nuncupandam retulit. » *P. L.*, t. CLXXII, col. 1000.

2. Anna fuit mater, JOACHIM narro genitorem :
Tempore longævo fuerant ambo sine prole,
Anna fuit sterilis, tristis uterque dolet, etc.

De patre et matre Mariæ V. et de ipsius Nativitate secundum librum : « De infantia Salvatoris ». *Chronica*, part. XIV, edit. Basileæ 1550. Cf. Rocchi, *loc. cit.*, p. 260.

3. « Et notandum quod in sacra Scriptura quinque dicuntur Annæ : Mater Samuelis, uxor Tobie, uxor Raguelis, *Mater beatæ Mariæ Virginis*, et Anna prophetissa. » Cf. *Historia scholastica*, dans *P. L.*, t. CXCXVIII, col. 1438.

4. Parmi ceux de ces manuscrits qui restent, d'ailleurs très peu nombreux, on le conçoit, mentionnons : Carpentras, ms. 468 (L 460), XII^e siècle, vélin, 143 feuillets, 355 par 240 millim. Au fol. 90 : « Incipit hystoria de Joachim et Anna vel Maria matre Domini. » Incipit prologus : « Ego Jacob, filius Joseph... » Cf. Omont, Molinier, etc. *Catalog. général des mss. de France*. — Chartres, ms. in-fol. n° 155 (*alias* 162²B), 256 feuillets, 0^m 34 par 0,25, XII^e siècle. Les anciens catalogues (Anonyme, *Catal. des mss. de la Bibl. de la ville de Chartres*, in-8, Chartres, 1840), les *Analecta bollandiana* (t. VIII, p. 141), et M. Amann (*loc. cit.*, p. 340) disent « XI^e siècle ». Texte de M. Amann : « Le ms. 162 de la bibliothèque de Chartres (XI^e siècle)... qui est en somme un lectionnaire contient un certain nombre de pièces se rapportant aux diverses fêtes de la Vierge. Après différentes homélies relatives à la Nativité, on trouve aux fol. 56 sq. le *De Nativitate Mariæ*, portant en marge une division en neuf leçons. » Le nouveau catalogue Omont tient pour le XII^e siècle, et pour ce qui est du *Sermo in festivitate beatæ Annæ* des fol. 252-255, ce serait une addition du XIII^e, autant que nous avons pu en juger de visu. — Ce qui suit vaut-il la peine d'être noté ? Dans le catalogue des manuscrits de la bibliothèque Bodléienne (Oxford), on trouve parmi les *codices*

maintenant, chose à remarquer, *Vita beatæ Annæ*, ainsi que nous l'apprend Jean de Wurtzbourg¹ : voici, voici enfin, sur la limite extrême du XII^e siècle, la voix d'un grand pape, Innocent III, qui se fait entendre, discrète comme il convient, mais solennelle, parlant à l'univers en parlant au clergé et au peuple de Rome, associant au nom de Marie, leur *primogenita* au sens évangélique, les noms de Joachim et d'Anne, glorieux descendants de la tribu de Lévi et de la famille de David ; bref, confirmant d'un mot, mais confirmant d'autorité les traditions qui les concernent et qui ont désormais conquis la confiance universelle². De l'âme populaire et de sa naïve poésie chantée par le trouvère, la légende des parents de Notre-Dame est en effet maintenant, et dès longtemps peut-être, passée dans l'hymne liturgique, et en même temps qu'elle pénétrait dans le sanctuaire, elle s'écrivait à travers la pierre aux portails des cathédrales. C'est bien l'aurore du XIII^e siècle — « le plus grand de tous les siècles », a-t-on dit³, et qui a mérité, à cause de cela peut-être, de s'appeler « le siècle de Marie. »

Digby: Cod. 53, in-4^o minori, ff. 69, sæculo XII exeuntis, bene sed non una manu exaratus : partim binis columnis. Olim liber prioratus de Bridlington : ff. 19, 23 : *De tribus Mariis et de filiabus et viris Anne*, partim prosaice, partim metricæ. Au fol. 50 v^o : *De tribus viris Anne et tribus filiabus suis* : Incipit : « Nupta fuit Joachym mater prius Anna Marie. » Alio modo : « Tres tribus Anna viris fertur peperisse Marias. »

La même légende (si désagréable) du *Trinubium* se retrouve encore, à Oxford, dans le ms. 34, fol. 131 v^o de Trinity College, et dans le ms. français 1553 de la Bibliothèque Nationale (fin XII^e siècle). Au folio 287 verso : « De sainte Anne qui eut iii barons. Sainte Anne eut trois barons, Jochym, Cleopham, Salomam, et eut trois filles de ces trois barons qui toutes furent appelées Marias. » Plus haut, au fol. 271 : « Chi commence les enfances de N.-Dame et de N. S. J. C. » — De même, à Marseille, ms. 1203 (Eb. 188, R. 891), *Vitæ Patrum*, XI^e siècle, au fol. 203 verso : « Anna solet dici tres concepisse Marias... »

1. Cf. ci-dessus, p. 432, note.

2. « Joachim autem et Anna masculinum non habuerunt heredem, sed eorum primogenita fuit Virgo Maria. » Serm. XI in Nat. S. Mariæ, dans *P. L.*, t. CCXXVII, col. 502.

3. James-J. Walsh, *The thirteenth, greatest of centuries*, in-8, s. d. n. l. (Catholic Summer school press), 2^e éd., 1909.



Mais nous avons nommé la

Poésie populaire

et de fait la légende latine de la Vierge, telle qu'on la retrouve encore dans quelques manuscrits du ^{xii}^e siècle, rares débris d'une littérature alors sans doute florissante, a reçu les honneurs de la traduction en langue vulgaire. L'une de ces traductions — car il a dû en paraître plusieurs à cette époque, sinon encore plus tôt — est arrivée jusqu'à nous sous le nom du plus célèbre trouvère de ce temps, Robert Wace († 1175). Ferdinand Brunetière, un esthète, un classique du ^{xvii}^e siècle, ne professait pas grande admiration pour la littérature française du haut moyen âge et surtout pour ces malheureux trouvères qu'il accuse de « crime » parce qu'ils étaient médiocres, « une loi de nature défendant aux poètes d'être médiocres ¹ ». Nous demandons cependant grâce pour notre Robert Wace, et s'il doit porter un nom plus vilain encore, pour Robert Gace, l'auteur, l'aimable auteur, oui, quoi qu'on en dise, d'un poème intitulé dans certains manuscrits : *L'Établissement de la fête de la Conception de Notre Dame, dite la Fête aux Normande*, ou plus simplement dans quelques autres : *La Vie de la Vierge* ². Un manuscrit du Mu-

1. « C'est une loi de nature qu'il n'est pas permis aux poètes d'être médiocres. On est inexcusable d'« assonancer » comme de rimer sans génie. Là fut le crime de nos trouvères, et là le secret du dédain ou plus exactement de l'indifférence où ils tombèrent. Car, leur poésie n'ayant de la poésie que le dehors, il devait suffire, pour la déposséder de sa popularité, que la prose apparût... etc. ». *Étud. crit. sur l'hist. de la litt. franç.*, 1^{re} série, 4^e éd. Paris, 1896, p. 52.

2. Le manuscrit de Tours et quelques autres écrivent Gace, mais il est, depuis longtemps, démontré que Gace, Guache et Wace sont des noms identiques qui désignent le même trouvère. Cf. Robert Wace, *Vie de la Vierge*, édition V. Luzarche, 1858, préface. Sous le titre *L'Établissement de la fête de la Conception Notre-Dame*, M. Mancel et G. S. Trébutien avaient publié en 1842 (in-8, Caen) une version du poème de Wace « qui est bien loin, dit M. Luzarche, de se recommander par la correction ».

sée britannique, n° 15606 du fonds additionnel, renferme une compilation dans laquelle la *Conception* de Wace et l'*Assomption* servent de cadre à une histoire de la Vierge, de sainte Anne, de Jésus, formée à l'aide de poèmes originairement indépendants et intercalés les uns dans les autres. M. Paul Meyer a décrit en détail cette singulière composition¹ et nous pouvons nous borner à rappeler ici qu'on y trouve d'abord : « l'histoire de saint Fauuel, » apocryphe personnage né d'une vierge qui avait respiré une certaine fleur, et qui, à son tour, par une conception différente mais non moins miraculeuse, donna naissance à sainte Anne :

Li rois malade se coucha
Et de sa cuisse delivra
D'une mout gente damoiselle
Qui tout par fu cortoise et bele.
Ce fu sainte Anne que je dis
Dont la mere Jhesu nasqi.

Saint Fauuel, tout honteux, voulut se défaire de l'enfant. Mais Dieu, qui veillait sur elle, la fit nourrir par miracle dans une forêt. Et, quand plus tard Joachim la rencontra au milieu d'une chasse, Fauuel la lui donna pour épouse².

Heureusement, Robert Wace n'est pas l'auteur de cette romanesque histoire, et ce n'est pas sa faute si les copistes l'ont accolée à son poème. Il a soin plutôt de s'en tenir strictement aux légendes latines concernant Joachim et Anne : à leur longue

1. *Romania*, revue des langues romanes, t. xvi, p. 232 sq.

2. Suite :

Quand Ioachim vit la pucele
En sa face qui tant iert bele
Saint Fanoel enapela.

Cortoisement la ressonna :

Sire dist-il quar me donnez

Ceste pucelle se vollez

Je la prendrai à mariage.

Est me semble de beau parainage.

Joachim, ce dist Fanoel aus,

Tu as tousiours este loiaus,

Jamais ne vous's feme espouser.

Or as demandé ceste fée

Se tu veus je le te donroi...

...La pucelle li a donnée,

Et Ioachim la espousée.

Les noces furent mult vaillans

Se nous raconte saint Jehan.

Cf. ms. de la Bibl. nat., français 2815, fol. 191. recto. Pour plus de détails, voir l'appendice à la fin du présent volume.

épreuve si divinement consolée un jour par la naissance de la Vierge, histoire si bien connue du lecteur que nous ne pouvons songer à la remettre ici tout entière sous ses yeux. Les amateurs la trouveront en appendice dans l'ampleur de ses 438 vers octosyllabiques. Prenons note seulement, pour le quart d'heure, de quelques passages qui sembleraient mériter grâce, et par exemple (1031-36) :

Joachim et Anne
Par mariage s'assemblerent,
Léaument et bien s'entramerent;
Devant et derriere la gent
Ils se conteneint léaument,
Et mut demeneint bonne vie
Sans mauvaisté et sans folie.

Est-ce vraiment si mal tourné ?

Joachim es desers ala
O ses pastors et mult plora.
En plorant fit ses oreisons
Et veilles et afflicions.

Que voulez-vous ? le moyen âge comprenait ces choses-là, même les veilles, même le jeûne dont on parle ensuite (v. 147-151) :

De Joachim vos avons dit,
Or dirons d'Anna un petit (255-257).

Nous écoutons :

Dras de dolor et de plor prist :
Sa maison clost et grand deul fist ;
Plora la nuit, plora le jor :
Tote iert sa vie en grant dolor (265-268).

Mais l'épreuve touche à sa fin : ainsi un ange l'en avertit :

Anna, dist-il, segure seies,
N'aies paor de rien que veies...
Les aumônes que as donées,
Sunt el ciel a Deu presentées;
Veu a tes afflictions,
Tes prières, tes oreisons
Aies joie... (v. 339-347).

Et elle eut joie en effet, la « feme boneurée » — *boneur* est un des mots favoris du poète... et devrait revivre. Bonheur qui vient de Dieu et qui remonte à lui ! car Joachim et Anne

La Virge ont au temple donée
Issi cum il l'orent voée.
Quant orent fait lor sacrifice
Et la Virge o les autres mise
Qui au temple erent por servir,
Et por aprendre et por norrir,
A Domne-Dé la commanderent,
Laisserent là, si c'en alerent (429-436).

L'éditeur Luzarche nous assure que « ces légendes rimées... faisaient, au ^{xii}^e siècle, les délices de la foule ¹ », en quoi nous le croyons sans peine, et nous croyons aussi que le fait n'était pas particulier à la France ².

1. Nous ne dirons rien ici des sources auxquelles Wace avait été puiser ses récits, MM. Mancel et Trébutien les ayant indiquées avec beaucoup d'exactitude. Ces légendes rimées, qui ne sont plus pour nous que de précieux monuments de la langue d'oïl, à l'époque de sa plus grande perfection, faisaient, au ^{xiii}^e siècle, les délices de la foule, à laquelle les évêques, le haut clergé et un très petit nombre de laïcs lettrés les abandonnaient volontiers pour se livrer au culte de Virgile, de Tércence, de Lucaïn et d'Ovide. V. Luzarche, *loc. cit.*, préfac

2. Parmi les gloses du « Calendrier d'Engus », on lit, par exemple, au 31 décembre :

Maire ingen iachimm aird
Dosil dabad indirbaird
Anna ingen samuel sund
Aimm amathar cenfordull

Mary daughter of high Iachem
Of the seed of David the great bard
Anna daughter of Samuel here
(Was the) name of her mother with-
[out error.

Cf. *Transactions of the Royal Irish Academy*, vol. I (juin 1880); Whitley Stokes, *On the calendar of Engus*, p. 102. L'auteur croit que ces gloses sont du ^{xiii}^e siècle. Cf. p. 18.

ARTICLE II. — Culte liturgique.

Encore une fois, il faudrait souligner ce mot *culte liturgique* que nous mettons en tête de cet article. Évidemment — de fait cela nous paraissait évident, et c'est pourquoi nous nous sommes abstenu si longtemps de le dire — la dévotion à sainte Anne n'est qu'une dépendance, un développement, une conséquence naturelle de la dévotion à la sainte Vierge, et en tant que dévotion privée, personnelle ou simplement familiale, elle est, *de soi* ou *de droit*, tout aussi ancienne que la dévotion à la Vierge, qui, elle, on n'en peut douter, date sa naissance des premiers jours du Christianisme. Seulement la science nous a dit et répété — et nous avons essayé de la croire sur parole — que la dévotion à la Vierge, considérée dans sa manifestation extérieure, publique, plus ou moins universelle, c'est-à-dire se résolvant en des fêtes d'Église ou ce que nous appelons aujourd'hui *culte liturgique*, ne se trouve attestée que bien tard par les documents ou monuments ecclésiastiques. Évidemment nous parlons toujours de ceux qui nous en restent, mais quand même il ne s'en serait pas perdu un grand nombre, il y a lieu de croire, pour les raisons qu'on nous a données, que ce culte extérieur et public a été en effet assez lent à s'introduire dans l'Église¹. Or, s'il en

1. En Gaule, au vi^e siècle, nous trouvons une fête de la sainte Vierge en janvier. Le *Martyrologe hiéronymien*, dans sa recension auxerroise (vers 595), la marque au 18 de ce mois... En Espagne, la fête existait, mais à des dates diverses, suivant les églises. Le sixième concile de Tolède (656) prescrivit une date fixe et universelle, celle du 18 décembre, huit jours avant Noël. Duchesne, *Origines du culte chr.*, p. 269. — Cette fête était la *Depositio S. Mariæ*, comme Mgr Duchesne nous l'apprend lui-même dans un autre ouvrage, *Les Sources du martyrologe hiéronymien*, p. 155 ; et c'est sans doute celle que Grégoire de Tours signale comme fixée au milieu du onzième mois (*mediante mense undecimo*). De *Gloria martyrum*, P. L., t. lxxxv, col. 713. — Dans le *Missale gothicum*, document qui témoigne de l'usage liturgique de la Gaule à la fin du vi^e siècle, les prières rappellent l'assomption corporelle de Marie et décrivent même les détails de sa mort en serrant de très près la légende orientale. Cf. Muratori, *Liturgia romana vetus*, in-fol., Venise, 1748, t. II, p. 114.

est ainsi pour le culte de la Vierge, il va de soi qu'il en sera de même pour celui de sa Mère, et surtout en Occident où, comme nous l'avons vu, les légendes relatives à l'enfance de Marie ont trouvé peu de crédit auprès des docteurs.

Gardons-nous cependant de certains errements dont nous avons déjà parlé et qui prouvent que leurs auteurs, fort estimables par ailleurs, ont négligé d'étudier la question, ou du moins de s'expliquer quand il eût fallu pourtant le faire pour être bien compris. La fête de sainte Anne, en tant que fête du calendrier romain, ou fête universelle *catholique* au sens premier du mot, est de date relativement récente, — nous l'avons reconnu — mais nous avons vu aussique bien avant la bulle de Grégoire XIII, elle était célébrée en maintes localités; qu'on en retrouve la trace en plus ou moins d'églises au x^v^e, au xiv^e, au xiii^e siècle, au xii^e même, même au xi^e, même encore au delà. A ce premier chapitre du présent livre nous ajouterons quelques notes recueillies depuis lors. Et à part cette fête propre ou personnelle de la Sainte, pourquoi ne ferions-nous pas entrer dans l'étude de son culte liturgique en Occident, la *Conception*, la *Nativité*, la *Présentation de la Vierge*, fêtes qu'on dit avoir été « d'importation byzantine », mais qui, précisément pour cette raison, ont pu être longtemps célébrées à la façon byzantine, c'est-à-dire qu'elles rendaient hommage à la Mère en même temps qu'à la Fille ? De ce fait le lecteur a dû se convaincre en parcourant avec nous les *Ménées grecs*, et il s'en convaincrerait de nouveau s'il lisait quelques hymnes de ces fêtes dans la collection du Père Dreves.

Nativité de la Vierge.

Des trois affirmations de Thomassin, à savoir que la *Nativité* de la sainte Vierge ne se célébrait pas au temps de saint Augustin, ni dans le ix^e siècle, et que saint Fulbert de Chartres, vers l'an 1000, en parle comme d'une fête nouvelle ¹, la pre-

1. *Traité des festes...*, 1697, p. 409.

mière est simplement vraisemblable; la seconde est certainement fausse; la troisième... nous allons voir.

Au temps de saint Fulbert, cette fête n'était pas d'observance générale en Occident : « Entre tous les saints, dit l'évêque de Chartres, il convient de célébrer la mémoire de la bienheureuse Vierge, avec d'autant plus de fréquence et de solennité, qu'elle a trouvé plus grande grâce auprès du Seigneur. Aussi, même après d'autres fêtes de la Vierge qui sont plus anciennes, la dévotion des fidèles n'a pu se contenter qu'en y ajoutant celle de sa Nativité ¹, » utile renseignement et précieux témoignage qui justifie ce que nous avons dit ailleurs sur l'initiative populaire en ce qui concernait jadis l'institution des fêtes religieuses. Saint Fulbert ne veut pas être en reste avec les simples fidèles et, à la demande peut-être de son peuple, il établit cette fête dans sa cathédrale ; mais sûrement elle existait déjà ailleurs, et cela dès longtemps, « la dévotion des fidèles n'ayant pas pu s'en passer. » Le calendrier de Cordoue, datant, selon dom Férotin, de l'an 961, la signale, contrairement, il est vrai, à d'autres calendriers mozarabes même postérieurs ²; au ix^e siècle, le calendrier de Naples l'inscrit sur son marbre; en 871, Gualtier, évêque d'Orléans, l'introduit dans son diocèse ³; un curieux monument de la même époque, mis à jour il y a quelques années par le docteur Herzfeld, un *Martyrologe* anglais du temps du roi Alfred, présente en résumé, sous la date du 8 septembre, la Légende de la Vierge : l'apparition de l'ange à ses parents, sa

1. « Post alia quædam ipsius antiquiora solemnia non fuit contenta devotio fidelium quin nativitatis solempne superadderet hodiernum. » *P. L.*, t. cxli, col. 320.

2. Corriger ici Kellner (*l. cit.*, p. 230) et autres disant que la fête n'apparaît dans aucun calendrier mozarabe. Cf. Férotin (Dom Marius), *Le Liber ordinum en usage dans l'église wisigothique et mozarabe d'Espagne du v^e au xi^e siècle*, in-4, Paris, Didot, 1904 (dans les *Monumenta Ecclesiæ liturgica* de Cabrol-Leclercq), p. 478 : « La fête de la Nativité de la sainte Vierge a dû s'introduire dans le calendrier mozarabe après la chute du royaume wisigoth. Le calendrier de Cordoue est le seul qui la signale. »

3. A. Battandier, dans *Notre-Dame* (revue), 2 juillet 1911, p. 165.

naissance miraculeuse, et la rubrique du jour, « Naissance de sainte Marie » est bien celle d'une fête, non d'une simple mémoire ¹. Encore plus tôt, ou tout au commencement de ce même ix^e siècle, le *Félire d'Ængus* annonce que Marie est commémorée au 8 septembre, *Foraithmentar muire* ², et au viii^e, les statuts

1. « Cokaine entertains the idea that the *Book of martyrs* is as old as king Alfred the Great : that none of its materials are more recent; that it is directly indebted to the king himself, and doubtless composed under his direction... Having regard to grammatical peculiarities, I should say that the *Martyrology* cannot possibly be later than 900. We might even fix its date as early as 850, if we are allowed to draw any conclusions from the syntax. » Herzfeld, *An old english martyrology*, London, 1900 (*Early english Text society*), p. xxviii et xxxii. *Texte original* : Hƿre faeder waes nemmed Joachim ond hire modor Anna, ond hi wæron twentig geara, etc. *Traduction* : « On the eighth day of the month is the birth of Mary. Her father was called Joachim and her mother Anna, and they were twenty years together before they had a child. Then they were very sad, but an angel of God appeared to each of them separately and told them that they were to have such a child as never had come into the world before nor ever afterwards. Then it was that after twenty years Anna brought forth a daughter and called her Mary. When she was three years old, her father and mother brought her to Jerusalem, and they gave her up there to the society of women who sang hymns in the house of God by day and night. The child was soon prudent and persevering, and so perfect that nobody sang God's psalms [lofsang] more nobly and she had such a bright and such a lovely face that one could hardly look at her. During her maidenhood she did many wonderful things, which the older ones could not do. » P. 164.

2. Cf. Whitley Stokes, *On the calendar of Ængus*, dans *Transactions of the royal Irish Academy* (Irish manuscript series), june 1880, p. cxxvi. « Ængus was contemporary of Aed Ordni the overking of Ireland from the year 783 to the year 817. *Ibid.*, p. 4. — Brennan, *An ecclesiastical history of Ireland*, Dublin, 1864, p. 175-6 : « The *Festilogium* is written in Irish verse and taken chiefly from the *Martyrology* (of Tallaght). » — « From Clouenagh Ængus came to Tallaght where he collaborated with saint Maclruain on the work known as the « martyrology of Tallaght », about the year 790. This work is a prose catalogue of Irish saints, and is the oldest of the Irish martyrologies. About the year 805, St Ængus finished his famous *Féliré*, a poetical work on the saints of Ireland... He passed away on friday 11 march 824. » G. Flood, dans *Cath. Encycl.*, art. *Ængus*. — « The martyrology of Tallagh was the joint,

synodaux de saint Boniface parlent de la *Nativité*, de la *Purification* et de l'*Assomption* de Marie ¹.

Aujourd'hui, du reste, tout le monde s'entend sur une date encore plus reculée, qui n'est pas seulement le VIII^e siècle, mais au moins la fin du VII^e, le *Sacramentaire de saint Gélase* et un trait de la vie de Sergius I^{er} servant ici de témoignages. D'après le *Liber pontificalis*, ce Pape aurait en effet décrété (687) que, aux fêtes de l'*Annonciation*, de la *Nativité* et de l'*Assomption*, une procession se ferait à Rome de l'église Saint-Adrien à l'église Sainte-Marie-Majeure ². Pourquoi quelqu'un a-t-il inféré de là que la fête de la *Nativité* avait été instituée à cette occasion ³? Muratori est, au contraire, d'avis qu'elle était des lors *in usu* ⁴, et elle pouvait l'être en effet depuis assez longtemps, étant donné que l'Orient la possédait depuis un siècle ou deux et avait pu l'introduire en Occident. Le Calendrier de Sonnatius, évêque de Reims (614-631), la signale cinquante ans avant la notice de Sergius ⁵, et il s'est trouvé des hommes sérieux, comme autrefois Saussay et de notre temps le vénérable M. Hamon de Saint-Sulpice, pour adopter la tradition qui datait la première

production of Ængus and Maclruian. If so it must have been written before 792, when Maclruain died...

« ... It furnished the materials for the great poem called the *Feilire*, or Festology of the saints, which Ængus subsequently composed. » Healy, *Insula sanctorum et doctorum, or Ireland's ancient schools and scholars*, in-8, Dublin, 1890, p. 409. — Sur la date (début du IX^e siècle), cf. R. Thurneysen, dans *Zeitschrift f. celt. Philologie*, t. VI, p. 6 sq.

1. Hergenroether, *l. cit.*, p. 52.

2. Édit. Duchesne, t. I, p. 376 : « *Constituit autem ut in diebus Adnuntiationis Domini, Dormitionis et Nativitatis sanctæ Dei Genitricis semperque virginis Mariæ, ac sancti Simeonis, quod Ypapanti (ὑπαπαντή) Græci appellant, Ictania exeat a S. Hadriano et ad Sanctam Mariam populus occurrat.* » On remarquera que le pape Serge est d'origine syrienne et qu'il est né en Sicile, *ibid.*, p. 371 : *Sergius, natione Syrus, Antiochiæ regionis, ortus in Panorma Siciliæ.*

3. Personnage cité dans Holweck, *Festæ Mariani*, p. 209.

4. *Liturgia Romana vetus*, in-fol., Venise, 1748, p. 48 : « *Nativitatis sanctæ Mariæ jam vidimus sub Sergio I Papa anno Christi 690 in usu fuisse et martyrologia vetusta fere omnia ejusdem mentionem faciunt mense septembri.* » Préface, p. 59, aussi Duchesne, *Origines*, p. 204.

5. Kellner, p. 229.

célébration de cette fête des alentours de l'an 430, et la plaçait à Angers, d'où le nom de *Fête angevine* qu'elle portait autrefois. On regrette que Benoît XIV ait trouvé cette tradition « ni probable ni vraisemblable », et pour ce qui est maintenant de cette même célébration au temps de saint Augustin, on devine qu'il n'y croit guère, ce qui excuserait Thomassin de son assertion à cet égard ¹.

* * *

La *Présentation de la Vierge*, autre fête d'origine byzantine, semble avoir été plus lente que la *Nativité* et la *Conception* à « immigrer » en Occident. Cependant est-il juste de dire — nous l'avons lu maintes fois — qu'elle n'y apparaît nulle part avant le xiv^e siècle, ou que c'est à la France de cette époque que l'on en doit l'introduction ? Est-il juste encore de ne présenter comme date de cette fête que la bulle de Grégoire XI (1330-1378) qui l'institue canoniquement ² ?

Au moment où ces pages vont sous presse, un nouveau fas-

1. « Eodem D. Augustini loco refelli posse videtur tanquam nec probabilis nec verisimilis opinio Saussay in *Martyrologio gallicano* ad diem 8 septembris, cui suffragatur Saxius, *Dissertat. de SS. corporibus Protasii et Gervasii*, num. 16, qui ambo existimant S. Maurillum Mediolanensem S. Martini discipulum, a D. Ambrosio Lectorem ordinatum, ac deinde episcopum Andegavensem, divino monitu primum in Gallia hanc B. Virginis celebritatem instituisse. » *De Festis*, 1761, t. II, p. 400. — Hamon, *Notre-Dame de France*, t. IV, p. 188.

2. Ita omnes, entre autres : Amann, *Protévangile*, p. 161 ; Battandier, dans la revue *Notre-Dame*, 2 septembre 1911, p. 227 : « En Occident, c'est à la France que l'on doit l'introduction de cette fête, etc., etc... Philippe de Mai-zières avait été fait chevalier du roi de Chypre (Lusignan) et il vint, en cette qualité, à Avignon pour complimenter, de la part de son roi, Grégoire XI qui venait de monter sur le siège de Pierre. Ses voyages en Orient lui avaient fait trouver en pleine observance la fête de la Présentation, et, séduit par cette dévotion, nouvelle pour lui, il avait copié l'office qu'on récitait alors et y avait ajouté les notes du chant ecclésiastique grec. Durant son ambassade, il présenta le tout à Grégoire XI, le priant d'introduire cette fête en Occident. Le pape approuva ce pieux dessein, etc. »

cièle du *Dictionnaire d'Archéologie* nous offre un manuscrit de la bibliothèque de Cesena, daté du ^x^e siècle, où cette fête est inscrite, comme d'ailleurs celles des 8 et 9 septembre, 9 décembre et 25 juillet ¹. Nous souhaiterions qu'on pût mettre aussi la main sur le *Calendrier de Winchester*, manuscrit du ^x^e siècle (1031), au British Museum, ou, ce qui est plus facile et suffisant dans le cas, sur l'édition qu'en a donnée M. Robert T. Hampson. M. Hampson a su parfaitement faire la distinction entre le texte original du calendrier et les additions subséquentes qui s'y trouvent intercalées, aucune cependant, observe-t-il lui-même, n'étant postérieure au ^{xii}^e siècle. Ces additions, du reste assez rares, il a soin de les écrire *en italiques* pour que nous sachions bien nous-mêmes ce qui est rubrique originale et ce qui ne l'est pas. Or, au 21 novembre nous lisons : *Oblatio S'cæ Mariæ in templo dni cum ess. trium annorum* (Oblation de Marie dans le temple quand elle avait trois ans), et nous nous empressons d'ajouter qu'il n'y a pas ici d'italiques ². La même mention se retrouve dans un manuscrit de la même époque, sinon antérieur ³.

A cette époque d'ailleurs, et même beaucoup plus tôt, les légendes nées du *Protévangile* avaient dû rendre familier à tout l'Occident cet épisode de l'enfance de la Vierge, et un monument très intéressant, très célèbre aussi, le *marbre de Saint-Maximin*, prouverait que, dès le ^{iv}^e siècle, le *mystère* au moins y était connu si la *fête* ne l'était pas encore ⁴.

1. *L. cit.*, art. *Césène* (*manuscrits liturgiques de*), au sujet du *codex Pluteus*, *xxix*, *cod. ii*.

2. *Ct. Medii ævi calendarium, or Dates, charters and customs of the Middle ages with calendars from the tenth to the fifteenth century*, etc. Londres, 1844, p. 432. « With respect to the age of the ms., Dr. Hickes supposes it to be a composition of the year 1031. » *Ibid.*, p. 421. Les feuillets de ce ms. (*Vitelius*, E. *xviii*) très mutilé sont conservés dans une boîte, chacun d'eux protégé par une enveloppe de papier.

3. *Ibid.*, p. 434 : About the same age, if not earlier, is the small ms. marked *Titus D xxvii*.

4. A Saint-Maximin, en Provence, un dérangement de sarcophages a fait découvrir quatre dalles presque cachées jusqu'alors par les tombes et portant des images gravées au simple trait, autrefois, sans doute, rehaussé de *minium*,

Omettons tous autres détails, même les vers si connus de Juvencus, et venons à cette autre fête qui s'est appelée, autrefois, en Occident aussi bien qu'en Orient, la

Conception d'Anne, Mère de la Vierge Marie.

Il est vrai, celle-ci même, comme chacun le sait et peut-être s'en étonne toujours, ne sera proclamée fête universelle de l'Église que vers la fin du xv^e siècle, c'est-à-dire par un diplôme de Sixte IV daté du 27 février 1476, mais — pour nous servir d'un mot à la mode — cette « emprise » définitive avait été précédée de conquêtes locales ou partielles assez nombreuses, et nous ne pouvons pas nous refuser le plaisir de les constater au moins sommairement.

Un premier témoignage pourrait être celui de saint Thomas d'Aquin : « Quoique l'Église romaine, dit-il, ne célèbre pas la conception de la bienheureuse Vierge, elle tolère cependant l'usage de quelques églises qui célèbrent cette fête ¹. » Malgré le sens restrictif de *aliquarum ecclesiarum*, on peut croire que ces églises étaient assez nombreuses au xiii^e siècle, puisqu'elles l'étaient déjà au xii^e comme nous allons voir.

Pour autant qu'on en puisse encore tenir compte, malgré son discredit auprès de la Science, la lettre de saint Bernard déjà maintes fois citée aurait pu s'adresser à bien d'autres en effet qu'aux chanoines de Lyon, qu'elle leur reprochât l'illégitimité canonique de l'institution de la fête ou son institution même ². Entre parenthèses, nous

comme l'étaient des inscriptions en grand nombre. Une de ces plaques représente la Vierge enfant, employée au service du temple. Les copies publiées de cette image sont assez peu fidèles, sauf celles d'E. Le Blant. La figure est en pied, les draperies sont indiquées par des traits enchevêtrés comme au hasard. L'inscription est assez lisible et assez intelligible pour ne pas réclamer d'explication. *Dict. d'archéol.*, art. *Apocryphes*, et Le Blant, *Étude sur les sarcophages chrétiens de la Gaule*, in-fol., Paris, 1886, p. 148, pl. LVII, I.

1. « Licet Romana Ecclesia conceptionem beatæ Virginis non celebret, tolerat tamen consuetudinem aliquarum ecclesiarum illud festum celebrantium. » *Summa theol.*, 3^a pars, q. xxvii, art. 2, ad 3.

2. Il n'y a pas lieu de tenir compte de l'épître de saint Bernard. L'abbé de Clairvaux n'affirme rien... Vacandard, *Cl. fr.*, 1910, p. 274.

ne voyons pas pourquoi on se plaît tant à reprocher à saint Bernard son « ignorance ». Le mot n'y est pas toujours, mais il se lit entre les lignes ¹. C'est à faire croire qu'on n'ait pas lu toute la fameuse lettre, ou qu'on n'ait pas aperçu ce passage : « Auparavant déjà j'ai rencontré cette erreur chez quelques-uns, mais je dissimulais, par ménagement pour une dévotion qui venait de la simplicité du cœur et d'un grand amour de la Vierge ². » Quoi qu'il en soit et quoi qu'en dise Thomassin ³, la fête existait déjà en maints pays, même en France, et l'autorité de l'abbé de Clairvaux ne put guère en arrêter la propagation, puisque, en 1154, c'est-à-dire à peine un an après la mort du saint docteur, Atton, prieur d'un monastère au diocèse de Bazas, décrète qu'on célébrera désormais la *Conception* de la bienheureuse Vierge, « fête, dit-il, que le peuple chrétien observe maintenant en France presque universellement et avec la plus grande dévotion ⁴. » Or, comme on ne peut pas supposer que ce peuple chrétien « adopta la fête précisément parce que saint Bernard s'y opposait ou paraissait s'y opposer, il faut plutôt conclure, avec Ballerini et d'ailleurs tous les érudits modernes, qu'elle était déjà de son temps largement répandue dans les Gaules ⁵ ».

1. Quand l'abbé de Clairvaux proclamait que la fête de l'Immaculée Conception de Marie n'avait pas de passé authentique, il faisait preuve d'ignorance, etc. Id., *Ibid.*, p. 39. On avait déjà lu plus haut : « Il paraît bien qu'il ignorait ce qui se passait dans les contrées voisines, en Normandie, par exemple, en Irlande, en Angleterre, etc. D'après Péchenard, *l'Imm. Conc.*, Cl. fr., 1905, t. I, p. 229. — De même : « Saint Bernard n'eût pas parlé de la sorte s'il avait su... », etc. Lesêtre, *Imm. Conc.*, p. 29, citant *Downside Review*, 1886, t. v, p. 117.

2. « *Et ante quidem apud aliquos errorem compereram, sed dissimulabam parcens devotioni, quæ de simplici corde et amore Virginis veniebat. Verum apud Sapientes atque in famosa nobilique Ecclesia, et cujus specialiter filius sum...* », etc. Cf. Benoît XIV, *De festis*, II, p. 450.

3. « La lettre de saint Bernard montre que cette fête (de la *Conception*) ne se faisait pas de son temps. » *Traité des fêtes*, p. 148.

4. Cf. Martène, *De antiquis monachorum ritibus*, I. IV, c. II, p. 16 ; X.-M. Le Bachelet, *l'Imm. Conc.*, 2^e partie, *l'Occident*, 4^e éd., s. d., p. 29.

5. Ballerini (Ant., S. J.) *De S. Bernardi scriptis circa Deiparæ Virginis concep-*

Elle était connue, par exemple, en Normandie, et si rapide qu'elle doit être la présente esquisse, mentionnons au moins, à part le poème de Robert Wace¹, deux calendriers fécampois du xii^e siècle.

tionem dissertatio... in-8°, Rome, 1856, p. 73 : Denique tum... tum decretum Attonis Prioris monasterii de Regula qui... primo post beati Bernardi obitum anno fidem facit festum Conceptionis Deiparae fere per totam Galliam ab omni populo christiano celebrari consuevisse, plane ostendunt ipsa Bernardi ætate ritum celebrandi conceptionis festivitatem etiam per Gallias latius fuisse propagatum. — Sur l'introduction de la fête dans l'abbaye royale d'Ainay et dans la cathédrale de Lyon, cf. J.-B. Lamure, *Chronique de la très ancienne abbaye royale d'Ainay* ; J.-B. Vanel, *Lyon et Marie*, dans le *Compte rendu du congrès marial* de Lyon, 1900, t. I, p. 340 ; A. Steyert, *Nouvelle Histoire de Lyon*, t. II, p. 324 ; M. Richard, *Fourvières et les Origines du culte de la Vierge à Lyon*, dans *Bulletin des Facultés catholiques de Lyon*, avril, p. 10 ; Le Bachelet, *l. cit.*, p. 27...

1. *C'est comment la conception Notre-Dame fu établie*, éd. Mancel et Trébutien, Caen, 1842, ou manuscrit de la Bibliothèque nationale, n. 1805 du fonds français : Recueil de légendes « concueillies et assemblées de plusieurs hystoires, livres et volumes » par « Frère Gehan Lecomte, de l'ordre des Frères mineurs, » qui les a mises « en langage françois » : I. Comme la solennité de la Conception et de la Vierge Marie fut célébrée. Le duc de Normandie, Guilhem, fut à Falaise et conquist le royaume d'Angleterre. II. Comme le jour de la Conception fut trouvé. *Miracles de la Vierge*. — On sait la vision dont un abbé de Ramsay, Helsin, aurait été favorisé, vers l'an 1070. Au retour d'une mission auprès du roi de Danemark, dont Guillaume le Conquérant l'avait chargé, Helsin fut surpris par une violente tempête. Sur le point de périr, il invoque Marie, et un messager céleste vient à son secours ; mais, pour prix de sa protection, il lui fait promettre de célébrer et de faire célébrer chaque année, le 8 décembre, la fête de la Conception. Échappé au péril, l'abbé accomplit sa promesse en ce qui concernait son monastère de Ramsay. De son côté, Guillaume le Conquérant, frappé du récit de l'abbé, convoque tous les évêques d'Angleterre et de Normandie et les charge de délibérer sur cette importante affaire. Les évêques règlent que la fête sera célébrée dans tous les États anglo-normands. De Normandie la fête passe dans tous les autres États de l'Europe... Dès l'an 1072, deux ans seulement après la célèbre apparition, Jean de Bayeux, archevêque de Rouen, établit, dans l'église de Saint-Jean, une confrérie sous le titre de l'Immaculée Conception. Cf. *Revue catholique de Normandie*, v^e année, p. 361, 367 (15 sept. 1895 et 15 janvier 1896) : *La fête de l'Immaculée Conception dite « Fête aux Normands », d'après les quatre bréviaires manuscrits conservés à la Bibliothèque de Valognes*.

cle, et un manuscrit de l'abbaye de Saint-Ouen (Rouen) de la même époque qui en attestent l'existence ¹.

D'après nombre d'auteurs, c'est d'Angleterre qu'elle avait gagné le continent et d'abord la France, en attendant l'Espagne, l'Allemagne, la Belgique. Osbert, prieur de Clare, atteste que plusieurs églises et abbayes de cette contrée la solennisaient longtemps avant l'invasion normande (1066). Si, à cette époque et à cette occasion, elle fut abolie, l'éclipse ne fut que momentanée. Le moine Eadmer, l'auteur du livre *De Conceptione sanctæ Mariæ* faussement attribué d'abord à saint Anselme l'aîné, ensuite à saint Anselme le Jeune, la fit revivre et en devint l'ardent propagateur ². Il nous apprend que la fête avait été célébrée autrefois en beaucoup d'endroits du pays : « *Et quidem priscis temporibus frequentiori usu celebrabatur*, et que faut-il entendre par ces *priscis temporibus* ? Le *Calendrier* de Winchester (1031) déjà cité offre au 8 décembre cette rubrique écrite de première main : *Conceptio S'cæ Dei Genitricis Mariæ* ³. Un pontifical et bénédictionnaire du même siècle, appartenant à l'église cathédrale d'Exeter et qu'on croit avoir été composé pour l'évêque Léofric (1040-1072), présente une formule de bénédiction épiscopale pour ce même jour : *Benedictio in Conceptione sancte Marie*; même cas pour un pontifical et bénédictionnaire de l'église primatiale de Cantorbéry composé au XI^e siècle, entre 1023 et 1050. On y trouve aussi une formule de bénédiction *in die Conceptionis sancte Dei genitricis Mariæ*. Comme les deux derniers documents ne paraissent pas

1. Il est prouvé que, dès le début du XII^e siècle, la fête était célébrée en divers lieux, par exemple à Fécamp et à Rouen dans l'abbaye de Saint-Ouen. Péchenard, *Cl. fr.*, 1905, p. 229 ; Vacandard, *Quest. hist.*, 1907, p. 170 sq.

2. *Tract. de Conc. B. M. V.* dans *P. L.*, t. CLIX, col. 301 ; Péchenard, *Rev. du Cl. fr.*, 1905, p. 228 ; Vacandard, *Rev. des quest. hist.*, 1897, p. 180-2 ; P. Victor de Buck, S. J., *Osbert de Clare et l'abbé Anselme, instituteurs de la fête de l'Imm. Conc. de la S. Vierge dans l'Eglise latine*, dans *Études de Théologie*, 1860 ; article complété par les études d'Edm. Bishop, du P. Boniface Wolf (*infra*) ; H. Thurston et T. Slater, *Eadmeri monachi Cantuariensis Tractatus de Conceptione S. M.* Fribourg, 1904. « Cet ouvrage ne laisse sans réponse aucune des objections soulevées contre la fête de la Conception. » Vacandard, *Revue du Cl. fr.*, avril 1910, p. 23.

3. Hampson, *ut sup.*, t. I, p. 433.

indépendants du Calendrier, il est probable que l'établissement de la fête remonte aux bénédictins de Winchester, disciples de saint Ethelwold (984) et peut-être au saint lui-même ¹. Observons, après M. Herzog, que la fête est destinée à célébrer le message de l'ange à sainte Anne : *Quam concipiendam... angelico declaravit præconio, angelico concipiendam preconavit oraculo* ².

Selon M. Jugie, ce serait également d'Angleterre que la fête serait venue en Italie, ce qui suggère une réflexion en réveillant le souvenir du *Calendrier* de Naples ³. La *Conception d'Anne*, on s'en souvient, y est inscrite, et, par conséquent, Naples au moins la possédait déjà au ^{ix}^e siècle. M. Kellner, pourtant si discret toujours, n'hésite pas ici à conclure que « non seulement Naples, mais l'Italie méridionale et la Sicile la possédaient aussi », chose d'autant plus certaine que ces provinces, comme nous l'avons vu, suivaient la liturgie byzantine ⁴. Le Docteur est

1. Cf. Edm. Bishop, *Origins of the feast of the Conception of the B. V. M.*, dans *The Downside Review*, avril 1886 ; Vacandard, *Saint Bernard et la fête de la Conc. de la sainte Vierge*, dans la *Science catholique*, 15 sept. 1893, t. VII, p. 897 sq. ; P. Boniface Wolf, de Maredsous, *Abt Anselm und das Fest des 8 December*, et *Noch einmal das Fest des 8 December*, dans *Studien und Mittheilungen aus dem Benedictiner und dem Cistercienser Orden*, vi^e année (1885), t. I, p. 21 sq. ; t. II (1886), p. 108 sq. ; aussi F.-G. Holweck, dans *Catholic Encyclopedia* (New York), art. *Imm. Conc.* A noter au sujet des bénédictions : « These episcopal benedictions show that the feast not only commended itself to the devotion of individuals, but that it was recognised by authority and was observed by the Saxon Monks with considerable solemnity. »

2. *I. cit.*, p. III, note.

3. « C'est par l'Angleterre que la fête a pénétré dans les Églises occidentales, on France d'abord, puis en Italie, en Espagne, en Allemagne. » *Origine de la fête de l'Imm. Conc. en Occident*, dans *Revue augustinienne*, 15 nov. 1908, p. 541. Est-ce bien certain pour l'Italie ? bien certain aussi que « l'adoption de la fête grecque par l'Église napolitaine est resté un fait isolé en Italie et qu'il faut attendre le ^{xii}^e siècle ou même le ^{xiii}^e siècle pour voir cette même fête s'étendre dans les autres diocèses de la péninsule ? » *Ibid.* — Ballerini, t. I, p. 490, reproduit un *canon* pour la fête de la *Conception* tiré des *Ménées* de Grotta-Ferrata.

4. « In respect of the history of this feast, Naples, along with Lower Italy and Sicily, must be classed with the Eastern half of the catholic Church as

peut-être moins fondé à dire que, « à cette époque, personne à Rome n'avait encore songé à cette fête », car, en effet, qu'en savons-nous, puisque Rome comptait alors dans son enceinte plusieurs monastères grecs ?

Et maintenant, pour éloignés que nous soyons déjà du siècle de saint Bernard, il nous est peut-être possible de remonter encore plus haut, grâce à la remarquable étude publiée en 1904, par le R. P. Thurston sous ce titre qui indiquait déjà toute la thèse de l'auteur : « Les origines irlandaises de la fête de la Conception de Notre-Dame ¹. » Assurément, pour qui a seulement lu les discours où le Père Burke, l'illustre « Father Tom », célèbre la vieille, très vieille et très tendre dévotion de ses compatriotes envers la sainte *Maighdine*, la *Miden dheelish* ², il devient facile d'admettre que l'Irlande évangélisée par saint Patrick, et qui a si bien et si vite mérité de s'appeler « l'Ile des Saints », a pu être en effet la première en Occident à fêter Marie Immaculée. En tout cas, et pour en revenir au Père Thurston, après avoir cité plusieurs manuscrits irlandais du x^e et du xi^e siècle qui mentionnent la fête de la *Conception*, il nous reportait avec le *Félire d'Ængus* et le *Martyrologe de Tallaght* jusqu'aux dernières années du viii^e siècle. Ces deux documents enregistrent la fête sous la

celebrating a feast of which at Rome no one had yet thought. » *Heortology*, p. 82. — Sur l'introduction de la fête dans le diocèse d'Aquilée, cf. Gavantus, *Thesaurus*, t. II, p. 107 ; chez les Latins en général : « Apud Latinos Conceptionis solemnitate[m] e sæc. IX repetendam censet Assemani, eo quod calendarium marmoreum Neapolitanum eo sæculo exaratum die 9 Dec. exhibet ista : *Conceptio S. Annæ Mariæ Virginis*. » Cf. Nilles, *Calend. man.*, p. 349 ; Martinov, *Annus*, p. 304 ; Holweck, *Fasti*, p. 283.

1. Thurston, *The Irish origins of our Lady's Conception feast*, dans *The Month*, t. CIII, january-june 1904, p. 449-465.

2. « They called her in their prayers « *Miden dheelish* », their darling Virgin. In every family in the land, the eldest daughter was a Mary ; every Irish maid or mother emulated the purity of her virginal innocence or the strength and tenderness of her maternal love. With the keenness of love they associated their daily sorrows and joys with hers ; and the ineffable grace of maiden modesty which clung to the very mothers of Ireland seemed to be the brightest reflection of Mary which had lingered upon earth. » Burke, *Lectures and sermons*, in-8°, New-York, 1896, p. 30. Vingt autres passages de ce genre.

date du 3 mai, pour une raison que l'auteur fait connaître ; et quant à « l'existence de cette fête en Irlande » à pareille époque il en cherche l'explication « dans quelque influence orientale, très probablement dans un calendrier d'origine copte qui serait venu à la connaissance des Hiberniens de ces temps reculés ¹. »

Quant à l'institution de la fête en Espagne par saint Hildephonse de Tolède († 667), c'est, paraît-il, une pure « supposition » qui ne repose que « sur des pièces apocryphes ou malinterprétées. » Nous nous consolons ; nous essaierions de nous consoler même s'il était prouvé qu'il n'y a rien à conclure des rubriques du *Félire d'Ængus* et du *Martyrologe de Tallaght* ² ; il resterait toujours, si nous pouvons le répéter encore une fois, que le marbre de Naples inscrit au 9 décembre la *Conception d'Anne, mère de la Vierge Marie*, et que, pour le répéter aussi, le marbre de Naples nous livre une date qui n'est vraisemblablement pas la date ³.

1. « We are to seek an explanation of this Irish conception feast in some oriental influence, most probably a calendar of coptic origin. » *L. cit.*, p. 460. — Voici, d'après Stokes, *l. cit.*, p. LXVIII, la rubrique du 3 mai (texte et traduction) :

Primairecc craind cruiche
Crist conilur buada
Bas conlaid cain age
Feil mar maire huaga.

The first finding of the wood of
the Christ's cross with many
virtues. Death of condlad a fair
pillar. Mary (the) Virgin's great
feast.

Une légende orientale faisait naître la sainte Vierge six ou sept mois après sa conception.

2. Kellner, p. 151 ; Lesêtre, p. 17, contre plusieurs, entre autres, dom Martène, *De Antiq. Eccles. ritibus*, 2 in-fol., Venise, 1783, t. III, p. 196 : « VI Id. Decembris, celebramus V. M. Conceptionis festivitatem, cujus prima institutio S. Hildefonso Toletano episc. referenda videtur. »

3. « It is doubtful, however, if an actual feast corresponded to this rubric of the learned monk St. Ængus. The Irish feast certainly stands alone and outside the line of liturgical development. It is a mere isolated appearance, not a living germ. » E. Bishop, *loc. cit.*, p. 6. — Kellner estime de son côté (p. 185) que la mention de la fête dans les calendriers irlandais ne « prouve pas la célébration de la fête, mais tout simplement l'érudition des écrivains de

Le 9 septembre et le 25 juillet.

Nous l'avons déjà vu, le même *Calendrier* mentionne encore ces deux fêtes, ou, comme nous disions par excès de timidité, ces deux *commémoraisons*. Pareil témoignage devrait nous suffire en attendant que la science ait mis dans le programme de ses recherches les plus minutieuses la liturgie italo-grecque du haut moyen âge. Cela viendra sans doute, MM. Julien Gay¹, Rendel Harris, F. Chalandon et quelques autres ayant attiré l'attention sur ce point.

Pour une époque moins reculée, c'est-à-dire pour le XII^e siècle, le manuscrit de Cesena cité tout à l'heure nous a déjà signalé ces deux fêtes, et le P. Rocchi, de son côté, nous fait connaître deux codex de Grotta-Ferrata : l'un, un *Ménologe* datant

ce pays. Notons cependant que les historiens irlandais n'ont aucun doute sur ce point, entre autres Moran : « On the 3rd of may in the earliest period, the Irish church celebrated the feast of the Immaculate Conception as is attested by the metrical calendar of Ængus. » *Essays on the early Irish church*, p. 228. Et tous les autres.

Sheil is an Irish poet, whose name was latinised in Sedulius. His *Carmen paschale* attests the early belief in the Immaculate Conception. *Ibid*.

1. Jules Gay, *Notes sur la conservation du rite grec dans la Calabre et dans la Terre d'Otrante au XIV^e siècle*, dans *Byzantinische Zeitschrift*, 1895, t. IV, p. 59-66 (Nomenclature de monastères basilien). Autres études du même auteur dans : *Revue d'hist. et de littérature religieuse*, t. II, p. 481 ; t. V, p. 233 ; *Saint-Adrien de Calabre*, dans les *Mélanges de litt. et d'hist. relig.*, Paris, 1899, t. 1, p. 291 ; *L'Italie méridionale et l'empire byzantin*, Paris, 1904. — Rendel Harris, *Further Researches into the Ferrar Group*, in-4, London, 1900 (78 pages). Un fragment de synaxaire italo-grec (XI^e-XII^e) y mentionne le 9 septembre et le 25 juillet. — F. Chalandon, *L'état politique de l'Italie méridionale à l'arrivée des Normands*, dans les *Mélanges d'archéologie et d'histoire de l'école française de Rome*, 1901, t. XXI, p. 411 ; *Histoire de la domination normande en Italie et en Sicile*, 2 vol. in-8, Paris, 1907. — L. Duchesne, *Les Évêchés de Calabre*, dans les *Mélanges Paul Fabre*, Paris, 1902, p. 1-16. — La bibliographie du sujet indique de plus : Rodota, *Dell' origine, progresso e stato presente del rito greco in Italia*, 3 vol., Rome, 1758-1763 ; G. Lancia di Brolo, *Storia della Chiesa in Sicilia*, Palerme, 1884, t. II ; F. Lenormant, *La Grande-Grèce*, 3 vol. in-8, Paris, 1881-1884 ; G. Minasi, *Le Chiese di Calabria dal quinto al duodecimo secolo*, Naples, 1896...

probabilmente de ce même XII^e siècle; l'autre, plus ancien, un *Eclogadion* attribué à saint Barthélemy, fondateur du monastère. « manuscrits qui annoncent, dit-il, la fête du 9 septembre sous le titre de : *Sommeil des justes Joachim et Anne.* » Quelques passages qu'il extrait de l'office ont bien la tonalité, la piété orientale : « Sion, réjouis-toi, et chante l'hymne de louange; peuples, unissez-vous dans un cantique d'allégresse, et célébrez en chœur le couple très saint qui a donné une mère au Créateur de l'univers, etc.¹. »

Quant à la fête de juillet, c'est de l'Italie grecque qu'elle dut gagner les autres pays d'Europe et d'abord, à ce qu'il nous en semble, l'Angleterre. On n'a pas oublié que, vers l'an 1030, le *Calendrier de Winchester* porte inscrit de première main, au 25 juillet (prière de le remarquer à cause du byzantinisme qui s'y révèle encore) : *G. VII kl. S'cæ Annæ matr. s'cæ Mariæ*². « La fête, nous a-t-on dit, disparut cependant bientôt », mais est-ce parfaitement prouvé? Si, en 1378, le pape Urbain VI permet aux Anglais de la célébrer solennellement en leur pays, c'est à leur requête, à leurs instances — la bulle le dit expressément — que cette faveur leur est accordée; mais comment expliquer cette

1. Ed anche dei calendari orientali ci danno a quel giorno la celebrazione della festa ancora di Gioacchino; e cio fra gli altri due di Grottaferrata, uno il *Menologio*, premesso ad un Salterio greco-latino (*); l'altro l'*Eclogadion*(**) attribuito a S. Bartolomeo, fondatore del monastero, i quali annunziano la suddetta festa col titolo : « *Obdormitio iustorum Joachim et Annæ.* » Si aprono quindi infatti i Vesperì con alcuni canti commemorativi del passaggio al cielo di entrambi i due Giusti. « *Laetare iam Sion,* » si canta in quel giorno, *laetare iam Sion, et hymnum canta; convenite populi, cum exultatione multa canentes canticum Deo: Par enim sanctorum cum genuerit Creatori vehiculum deductionis, Virginem Mariam, idcirco nunc deducti sunt e mundo in vitam sempiternam... Ad spirituales choros et iustorum sedes, atque ubi sunt sanctorum tribus, gaudium jubilantium, extolluntur spiritus iustorum Joachim et Annæ, etc.* [Notes: (*) Cod. in pargamena A. II. forse del sec. XII. — (**). Se desiderì saper di vantaggio su questo Calendario, vedi il p. Toscani, *Animadvers. ad Typic. Græc.*, p. 89 e segg.] Rocch., *S. Gioacchino*, p. 209-210.

2. Cf. Hampson, *l. cit.*, p. 428. De nouveau nous insistons sur l'absence d'italiques.

ferveur qui demande tout d'un coup une *fête solennelle*, si au moins en quelques endroits une fête ordinaire n'existait pas déjà? En tout cas, deux hymnes liturgiques permettent de croire que Winchester, l'ancienne capitale de l'Angleterre, la possédait encore au xii^e siècle. A la même époque, elle aurait été célébrée à Cantorbéry, si nous pouvons encore ici ajouter foi à la date fournie par le Père Dreves pour la prose *Ad matris Annæ* qu'il reproduit dans ses *Analecta*, ainsi que les pièces dont nous venons de parler. Une autre séquence : *Nardus spirat in odorem*, serait, d'après le chanoine Chevalier, contemporaine de ces trois monuments si précieux, et nous croyons devoir les livrer tous quatre, dès maintenant, à la curiosité du lecteur. Bien des années, en effet, passeront peut-être avant que nous puissions publier notre recueil de poésies relatives à la bonne Sainte.

Seulement, il n'y a pas à songer ici à une traduction. Le P. Ragcey a écrit dans la préface de son *Hymnarium quotidianum Beatæ Mariæ Virginis* (in-8°, Paris, s. d. [1892], p. xxxi : « Ce qui fait le charme et le prix de ces hymnes, ce n'est pas seulement la pensée et le sentiment, c'est une naïveté qui s'est identifiée avec le rythme et la rime et qui semble tenir à la langue latine telle que la parlait la piété du moyen âge. » Il cite un exemple, puis : « Une traduction française, dit-il, rendrait bien les pensées et les sentiments de ces hymnes, elle n'en saurait rendre la musique, la musique du rythme et des rimes. »

Cette observation vaut également pour les pièces qui vont suivre. A peine osons-nous, pour les besoins de notre cause en ce moment, donner l'équivalent de quelques expressions qui nous paraissent dignes de remarque : « O Mère de la Mère de Dieu, souviens-toi de moi auprès du Seigneur ; écoute mes invocations et lave, je t'en prie, la souillure de mes péchés (Hymne I, v. 5-12) ; c'est à toi que nous avons recours (v. 24), parce que ton nom même signifie grâce (v. 45), et que le Seigneur a fait de toi la consolatrice des malheureux (v. 58) ; prie donc pour moi et pour tous les fidèles vivants et défunts, afin que l'auteur de toute béatitude nous accorde à tous les joies de son Paradis dans les siècles des siècles » (v. 119-125). « Prête l'oreille à mes supplications et daigne ta clémence me retirer de l'abîme du péché » (Hymne II, 3^e strophe) ; « Fais que, parmi les vierges

du Seigneur, je conserve la blancheur du lis, et qu'il me soit un jour donné de suivre comme elles l'Agneau divin » (16^e strophe) ! Et combien d'autres formules de ce genre nous pourrions relever dans ces pièces qui ne sont que de longues et touchantes prières à notre Sainte !

Mais c'en est assez pour nous convaincre que, voilà sept, huit et neuf cents ans passés, au moins en quelques églises ou chapelles bien éloignées de l'Italie byzantine, et surtout de l'Orient, la bonne Madame sainte Anne était l'objet d'un culte d'hommage et d'impétration. A part l'Angleterre, la France nous offre dans un manuscrit de Sainte-Geneviève marqué fin du XII^e siècle une *Legenda in solemnitate beatæ Annæ*, « livre écrit, dit-on, pour Notre-Dame de Senlis ¹. » De plus, les historiens du culte de la Sainte signalent l'existence de cette solennité à la même époque chez les camaldules et les chanoines des provinces rhénanes, en quoi nous n'avons nulle peine à les croire, quoique nous n'ayons pas pu vérifier leurs affirmations. Ils empruntent aussi à la liturgie mozarabique de nouveaux témoignages en faveur de l'ancienneté de ce culte, et, sur ce point, le *Dictionnaire d'Archéologie* semble les approuver puisqu'il cite, la jugeant sans doute très ancienne lui-même, l'oraison suivante :

Domine Jesu Christe laudabilis nimis et magne, te implorantes exquirimus, te quærentes exposcimus interventu beatæ Annæ matris Mariæ Virginis genitricis tuæ ; fac nobiscum misericordiam propter nomen tuum et in quibus a te peccando recessimus, confessione humili maneamus ; et pietate quâ redemisti captivos, et mi-

1. Cf. BB. latin, in-fol., 41 (maintenant 132) : *Vies et fragments de vies de saints*, fin du XII^e siècle, parchemin, 213 feuillets, 415 sur 300 mm., fol. 132 : *Anne, matris B. V. M.* (*Legenda in solemn.*, etc.). Il ne semble pas que ce folio soit intercalaire. — Au nom de sainte Anne, certains catalogues renvoient à d'autres codex du XII^e siècle censés contenir un office ou du moins une mention de sa fête : *Missel* de Paris (Bibl. nationale, latin 11591), *Missel* de Limoges (*Ibid.*, lat. 822), *Graduel* de Nevers (*Ibid.*, mss. lat.), *Sacramentaire* de Saint-Germain-des-Prés (lat. 115991), etc. Mais ou bien l'office est une addition postérieure à la date du manuscrit, ou bien la mention de la Sainte ou de sa fête n'existe même pas.

*sericordia [qua] adjuvasti oppressos, ipsa nunc quæ gessimus dilue, atque in parte dexteræ tuæ, quos redemisti statue. R. Amen*¹.

Serait-ce l'oraison de cette fête de sainte Anne qui, selon Tamar, l'auteur d'un célèbre *Martyrologium hispanicum* (1651), aurait « existé en Espagne, dès le temps des Goths² »? A cette question comme à tant d'autres que nous lui posons d'avance, la science de demain répondra.

DE SANCTA ANNA

I. Winchester.

O præclara mater matris
 Quæ concepit verbum patris
 Non commixtione maris
 Sed ut virgo singularis
 5 Quem in utero portavit
 Genitrix de stirpe David,
 Invocantem te exaudi
 Et studentem tuæ laudi.
 O parentis parens Dei
 10 Apud ipsum memor mei,
 Quibus deprimor meorum
 Terge sordes peccatorum
 Et ipsa, quam genuisti,
 Casta mater, aula Christi
 15 Sua tecum sancta prece
 Me ab omni purget fæce.
 Felix arca testamenti
 Quæ Judææ non credenti
 Urnam continentem manna
 20 Parturisti, clemens Anna,
 Nec terrenum, sed cæleste,
 Omnes salva nos a peste,
 Qui te sumus expetentes
 Et ad te confugientes.

25 Ex auro virginitatis
 Clara fulsit urna satis,
 In quâ panis Angelorum
 Fabricavit sibi thorum
 Ut lassatas, penitentes
 30 Anxiasque levet mentes,
 Hasque pascet carne sua,
 Quam sumpsit de carne tua.
 Ille rex propitiator
 Mundo datus est salvator,
 35 In quo nostra salus multa
 Te juvante est exulta,
 Terra sancta carnis Christi
 De terra, quam coluisti,
 Est assumpta, sicut patet.
 40 Sacramentum hoc non latet.
 O vas Anna gratiarum,
 Tuum nomen quam præclarum
 Me lætificare solet
 Et auferre si quid dolet.
 45 Quia gratia vocaris
 Meritisque splendes claris,
 Fac, ut juxta nomen tuum
 Faciat rex opus suum
 In me, sibi sic splendere,

1. *L. cit.* au nom de la Sainte, d'après Tommasi, *Opera omnia*, éd. Vezzosi, in-4, Rome 1748, t. III, p. 613. Au tome IV, p. 327 : « Antiphona de S. Anna cum notis musicis, manu recentiore exscripta » (Cavallieri, *Colles Vaticani latini*, in-4, Rome 1902) ; antienne prise dans le *codex 651*, IX^e-X^e siècle.

2. Cf. *Acta Sanctorum*, t. VI jul., p. 244.

- 50 Valeam ut complacere,
Figulusque, qui de limo
Fecit in parente primo
Quod costa sublata viro
Fit virago actu miro,
- 55 Te formavit, ut formata
Hunc placares prece grata,
Sicque fieres multorum
Consolatrix miserorum.
Consolare me lugentem
- 60 Et conforta penitentem
Et reduc ad vitæ viam
Et videre da Messiam,
Quem videre nescit rea
Sed venturum gens Hebræa
- 65 Adstruit et asseverat
Perfidaque est ut erat.
Tuis ergo, mater, votis
Cura favet sic nepotis
Ut nil neget, si quid velis
- 70 Repræsentas quod in cœlis.
Igitur hunc interpella
Sitque tecum maris stella,
Et pro me Christum orate
Ambæ matres Christo gratæ.
- 75 Sensus per vos, precor, mei
Muniantur laude Dei,
Ut nil agant, quod horrescat,
Indignatio quo crescat
Quam benigni Salvatoris.
- 80 Ergo me sub cunctis horis
Fac, Anna, parens beata
Fac cum tua prole grata,
Ut me Christus, auctor vitæ,
Sine rixa, sine lite
- 85 Sibi faciat præclare
In hac vita militare.
Qui fons patens domus David
Peccatores multos lavit,
Peste lavet et expurget

- 90 Quidquid in me scelus urget.
In Jerusalem qui manet
Poscet, ut hunc Christus sanet.
Hic in pacis visione
Dignus est redemptione.
- 95 Angelus est quasi Dei,
Quem illustrat sol diei
Luxque vacat Creatoris
Ab errore seductoris.
In hoc fonte Petrus lavit,
- 100 Quod negando jam peccavit
Et res partiens Zachæus
Rapuitque quod Matthæus.
Et de Magdalo Maria,
Per exemplum vitæ via.
- 105 Et latro pendens in cruce
Diluit se Christo duce.
Hocque David fonte lotus
Subjugavit, Christo potus,
Quæ de ipso scriptus ante
- 110 Vidit spiritu dictante
Nostram prædicans salutem
Veram Dei per virtutem.
Ergo inter cœli cives,
Anna felix, Anna dives,
- 115 Fac, ut vitam castitatis
Teneam cum candidatis.
Innocentiam professis
Et in prelo mundi pressis.
Ora pro me et pro cunctis,
- 120 Tam vivis quam et defunctis
Ut nos lue peccatorum
Mundet auctor beatorum
Detque gaudia sanctorum
In sæcula sæculorum.

Cod. Londinen. (ol. Wintonien.)
Vitell. A. xvii, sæc. xii, dans Dreves,
Analecta hymnica, t. xv, p. 186-188.

II. Winchester.

O beata mater, Anna,
 Plenæ matris gratiæ,
 Quæ mundo non parit manna
 Sed fructum lætitiæ.

Panem, inquam, angelorum
 Sola virgo parturit,
 Quæ delicti nescit thorum,
 Mea quem mens esurit.

Tibi supplex preces fundo.
 Tu eas suscipias
 Et malorum de profundo
 Me clemens eripias.

Roga, mater, matrem Christi
 Quæ virago genuisti
 Incorruptam virginem,
 Ut hæc sancta genitura
 Oret pro me prece pura
 Et Deum et hominem.

Quæ conservet in me gratum
 Cælibemque famulatum,
 Ut sibi complaceat
 Et me semper illibatam
 Sponsam tibi consecratam
 Homo Deus habeat.

Ad nepotem tuum clama,
 Sicut tua clamat fama
 Ut me nunquam deserat,
 Sed reformet signis datis
 Ornamentum castitatis,
 Quod a morte liberat.

Anna felix, Anna dives,
 Inter summos cæli cives,
 Quæ vocaris gratia,
 Fac, ut grata vivam Deo
 Castitatis cum tropæo
 Stricta sponsi fascia.

O parentis sanctæ parens,
 Quam Judæa pluit arens
 Irrigata cælitus,

Quæ de spina es formosa
 Et est nata de te rosa,
 Qua Deus est genitus.

Pulchre Sion in supernis
 Adplaudunt juvenculæ,
 Laudem bonis ex æternis
 Dant adules centulæ.

Nam congaudent de te natam
 Et laudant præconia
 Hancque prolem propagatam,
 Quæ restauret omnia.

Ora, mater, ora Deum
 Regem cæli, regem meum,
 Ut conversis moribus
 Ei possim militare
 Et ut rosa pullulare
 Procreatis floribus.

Si me nequit humilis
 Salvare virginitas,
 Casta, licet fragilis,
 Me salvet humilitas.

O præclara stella poli,
 Elongare a te noli
 Quæ te vocat iugiter.
 Quæ te orat, sis rogata,
 Quæ te orat, sis orata
 Huic misericorditer.

Ora pro me filiam,
 Quæ est mundi domina
 Ut per Christi gratiam
 Mea solvat crimina,

Ne per avaritiam
 Inflectar ad idola,
 Sed per continentiam
 Fiam quasi viola,

Inter sacras virgines
 Floream ut lilium,
 Quæ sequuntur cælibes
 Agnum Dei filium.

Angelo annuntiante
 Joachim cognovit ante,
 Quod Mariam pareres
 Quæ est dicta stella maris,
 Ut beatior dicaris
 Super omnes veteres.

Clamaverunt omnes vœ, vœ,
 Generationes Evæ
 Ad hæc usque tempora,
 Cum de viro concepisti,
 Vires unde infixisti
 Contra hostes robora.

Impetra mihi virtutem
 Quæ et prosit ad salutem
 Et ad vitæ præmia,
 Ut contempler vultum Dei,
 Quo lux clara est diei
 Post deviata prælia.

Quod non potest omnis Juda,
 Illam, Anna, carnem suda,
 De qua verbum factum caro
 Leto subiacet amaro.

Salomonis patri David
 Deus istud reservavit
 Vitæ privilegium,
 Ut esses de carne sua
 Et Christus de carne tua
 In forma mortalium.

De Moab Ruth, Thamar æque,
 Harum fuit rea quæque
 Et hæc, quæ fuit Uriæ,
 Tua parens et Mariæ,

Ne desperent peccatores,
 Si convertant prava mores,
 Pœnitentes dant exemplum,
 Sint quam gratum Deo templum.

Hæc ergo fiducia
 Precor, ut iustitia
 Me velis induere,
 Quia nullo spatio
 Est sera conversio,
 Si purgetur scelere.

Sicca tellus aruit,
 Tamen nullus maduit,
 Et siccato vellere
 Locus madet aræa.

Sic Judæa primitus
 Est infusa cælitus,
 Aruit quæ propere
 Suo cocta scelere.

Sed turba gentilium
 Sequens Dei filium
 Madet tincta chrismato
 Et lota baptismo.

Ista nobis unctio,
 Ista benedictio
 Per te, mater, adfuit,
 De qua virgo floruit
 Tollens mundi scandalum,
 Germinans amygdalum,
 Cuius fructus infinitam
 In supernis parit vitam.

Unde Deo, mater Anna,
 Proclamandum est Hosanna
 Qui per tua nos merita
 Quæ nobis sunt indebita,
 Coronet post victoriam
 Et præstet cæli gloriam.

Cod. Londinen. (ol. Wintonien.),
 sæc. XII, Vitell. A. XVII. Dreves,
 t. XXXIII, p. 36-37, n° 34.

III. *Cantorbery.*1 Ad matris Annæ annua
Extollenda præconia

2 ^a Confluat mente devota Redemptorum ecclesia.	2 ^b Hæc regis et patriarchæ David proles et Abrahæ;
3 ^a Hæc aurora Stellam mundo protulit,	3 ^b In area Vellus hæc exposuit.
4 ^a Hæc est radix stirpis lesse, Ex qua virgo sumpsit esse, Quæ divinum profert florem Et fert fructum contra morem. Virgo florem, Vellus rorem Suscipit.	4 ^b Stella solem, Virgo prolem Edidit. Fabricator in hæc Anna Quæ supremum clausit manna; Area Novi Testamenti Et res magni sacramenti.
5 ^a Manna verum Quo mundus pascitur.	5 ^b Est hic puer Qui nobis nascitur.
6 ^a Hæc est terra De qua veritas ascendit.	6 ^b Est hic panis Qui de supernis descendit.
7 ^a Vere felices dominae Per quas Deus in homine Salutem operatus est.	7 ^b Felix mater cum filia Quibus sanctorum millia Canunt epithalamia.
8 ^a Ergo tanta Ditate gloria Vos reorum Tangat memoria.	8 ^b Dum pro servis Rogatis filium Non negabit Pius auxilium.
9 ^a Præstate Quod debetis reis;	9 ^b Astato Unico pro eis;
10 ^a Ut in cœna generali Et in veste nuptiali	10 ^b Sponso psallamus pariter Precantes illum jugiter.

Ut nos in gloria sua
Secum faciat gaudere,
Ubi pax et lux festiva
Decantemus Hosanna

Prosar. ms. Cantuarien. sæc. XII, ex. Cod. Londin. Calig. A. XIV A. — Miss. Augustanum sæc. XI, add. sæc. XII-XIII. Cod. Londinen. add. 11669. — Miss ms. Olomucen. sæc. XIV. Cod. capit. Olomuc. 138. D. (Autres mss. postérieurs). Drevs, xxxiv, p. 155-6.

IV. *Sequentia.*

Nardus spirat in odorem
 Et spinetum profert florem
 Flori fructûs dat honorem
 Regis in accubitu.

Salus redit de Judæa
 Qua sanatur Idumæa,
 Ex Ægypto fert trophæa
 Israël in exitu.

Holofernem Judith stravit
 Anna quando generavit
 Natam, quæ se præparavit
 Deo habitaculum.

Cœli cohors Annam laudet,
 Nam in cœlis Anna gaudet,

Et rogare bene audet
 Natam et Nepotulum.

Non avertit aurem Nata
 Sed et matris ad precata
 Jesus dona profert grata
 Ut de nobis cogitet.

Ergo Anna nunc accede
 Roga natam, nec recede ;
 Donec nepos nos a sede
 Sua sancta visitet.

Chevalier, *Repertorium hymnol...*

Texte d'après Polius, *Exegeticon*,
 p. 379.

ARTICLE III. — *Religiosa loca.*

Quand les panégyristes de Madame sainte Anne nous assurent que des églises ont été élevées en son honneur « dès les premiers siècles », il faut s'entendre. Il s'agit évidemment des premiers siècles qui ont suivi le triomphe définitif du Christianisme, et en donnant un peu d'élasticité à l'expression, elle est vraie au moins pour Constantinople, peut-être aussi pour Jérusalem, deux villes — on doit s'en souvenir — qui ont de bonne heure témoigné de leur dévotion envers la Sainte. Elle peut être vraie même pour l'Occident, si, retardant d'un siècle encore, nous recherchons l'un ou l'autre de ces *religiosa loca* dont nous parlait la bulle de Grégoire XIII, et par exemple quelque chapelle, si modeste qu'elle soit, chapelle de monastère ou autre, qui ait pu porter le nom de la Sainte.

Or, précisément un texte précieux, cité par d'Achéry, Mabillon et Pertz, sans parler du *Gallia christiana*, nous apprend que, en la cinquième année du règne de Thierry III, appelé aussi Théodoric, c'est-à-dire en 675, un vertueux gentilhomme nommé Fré-

ric, *Fraericus*, quoique peu fortuné, fit bâtir sur son propre fonds, à Floriac, près de la rivière Indelle, à douze mille pas de la ville de Rouen, une chapelle dédiée à sainte Anne... avec un hospice pour dix pauvres. Quelques années après, Fréric vendit cet hospice et tout le reste de ses biens au duc Pépin d'Héristal, maire du palais, à la condition que celui-ci élèverait en ce lieu un monastère et y établirait une colonie de moines. Pépin, en effet, de concert avec son épouse Plectrude, construisit le monastère et commit pour le gouverner l'abbé Bainus du couvent de Saint-Wandrille à Fontenelles (-sur-Seine) avec cette clause, que, après son décès, les moines n'auraient pour abbés que des moines de ce même monastère. Ces lettres furent délivrées la onzième année du roi Childebert (704). Présents : outre Pépin et Plectrude, leurs fils Drogon et Grimoald, ainsi que plusieurs autres ¹.

Quel que soit ce *Floriacum* dont il est ici question — car il est

1. C'est ce que nous pouvons tirer de plus clair du latin qui suit : « ... *Illustris viri cui nomen erat Fræricus qui ipsum Floriacum, (s.-ent. *cœnobium*), licet modico opere, in suo proprio a fundamentis construxit in honorem sanctæ Annæ, sancti Petri et sancti Aniani, et xenodochium decem pauperum ibi constituit, ubi largitus est duas partes de ipso Floriaco, similiter de villa alia que dicitur Saleidus, et Garnapium, qui dicitur Furcinocurte, et de Fontanido tertiam partem, et alia prædia. Quod actum esse constat sub anno quinto regnante Theoderico rege... » — « Pipinus, gloriosissimus dux, Floriacum cœnobium una cum nobili conjugæ sua Plectrude ædificat, quod situm est in pago Veliocassino, anno nono Hiliberti... Ipsumque Bainum rectorem ibi præfecit, plurimamque turbam monachorum adunavit... » etc. Cf. Heioricus Pertz, *Monum. Germaniæ historica inde ab anno Christi quingentesimo usque ad annum MD*, etc. (32 in-fol., Hannoveræ, 1828-85), t. II, p. 270-75; Mabillon, *Annales ord. S. Benedicti*, t. II, lib. XIX, p. 2 ; d'Achéry, *Spicilegium*, t. III, p. 195; *Gallia christiana*, t. XI, p. 123. Cabrol, *Dictionnaire d'archéol.*, art. *Anne*, fait lire d'après les *Acta Sanctorum ordinis sancti Benedicti* de d'Achéry et Mabillon (sæculum III, part. III, in-fol., Venetiis, 1733, p. 447, ad ann. 728, *Vita S. Bainsi*, 5) : « Sed de hoc monasteriolo qualiter in potestatem ipsius gloriosissimi ducis (Pippini) redactum fuit declarabo. Hic namque locus possessio fuerat antea cujusdam illustris viri, cui nomen Fræricus, qui ipsum Floriacum, licet modico opere, in suo proprio a fundamentis construxit in honorem S. Annæ, SS. Petri et Aniani et xenodochium decem pauperum ibi constituit. »*

bien difficile de le savoir au juste — il n'est pas impossible que d'autres sanctuaires portant le même vocable que lui aient existé à l'époque lointaine où nous sommes transportés en ce moment. Et ici, sous toute réserve, il faudrait dire un mot de la légende du Bocenno, légende vénérable qui a donné naissance, comme on sait, au grand pèlerinage de Sainte-Anne d'Auray, si célèbre dans le monde entier. Divers auteurs, parmi lesquels M. Alfred Lallemant s'est surtout distingué ¹, ont écrit de remarquables études sur ce sujet, et il convient d'en donner au moins un résumé sommaire. Ils avouent, comme du reste tous les historiens de la Bretagne, M. de la Borderie en particulier, que les documents précis leur ont fait défaut ; que « depuis la fin du ^{vii}e siècle jusqu'à la conquête carlovingienne (799), la Bretagne n'a pas d'histoire, pas un document écrit... et que c'est partout silence absolu et nuit complète ². » Mais si le temps a fait disparaître tous les monuments historiques d'où sans doute est née la tradition locale relative à cette antique chapelle, il y a au moins cette tradition locale elle-même si universellement acceptée en Bretagne et si bien enracinée dans les âmes qu'elle y tient lieu d'histoire ; il y a quelques monuments d'architecture quidatent de ces temps reculés et qui plaident en sa faveur, tels, au dire d'un ancien auteur, le Père Hugues de Saint-François, ces « briques et carreaux fort épais avec du verre de vitre et autres matériaux tirés des murailles de la vieille chapelle et qui indiquaient à peu près sûrement une construction gallo-romaine ³ » ; il y a sur-

1. *Annuaire du Morbihan*, année 1863, in-18, Vannes, 107 pages, sous le titre : *Notice historique sur la très ancienne chapelle de Sainte-Anne et la statue miraculeuse qui en provenait*, etc. — Autres auteurs : Mgr de Ségur, *Les Merveilles de Sainte-Anne d'Auray*, t. xi des *Œuvres*, Paris, 1873, p. 215-316, etc. ; Max. Nicol, *Sainte-Anne d'Auray*, 1887, p. 16 sq. ; Martin, *Le Pèlerinage de Sainte-Anne d'Auray*, 1873, p. 13 ; etc., etc.

2. *Annuaire historique et archéol. de la Bretagne*, 1862, p. 79.

3. Le livre de ce religieux, *Les Grandeurs de sainte Anne*, publié en 1635, est presque introuvable aujourd'hui. Le R. P. Cadic, premier chapelain d'Auray, croit qu'il n'en reste plus que deux exemplaires, l'un d'eux se trouvant à l'évêché de Vannes.

tout la révélation faite par sainte Anne elle-même au bon Nicolazic, et à laquelle tout un monde a cru depuis bientôt trois siècles. Nous allons brièvement la raconter.

En 1622, Yves Nicolazic tenait la ferme du Bocenno appartenant à la famille de Kerloguen.

Il aimait d'un tendre amour la sainte Patronne de sa Bretagne et elle-même le récompensait par de fréquentes apparitions. Ce jeu charmant durait depuis deux ans, quand, dans la nuit du 25 au 26 juillet 1624, Nicolazic entend une voix lui demander s'il a jamais entendu dire qu'il avait existé autrefois une chapelle dans le Bocenno. Et avant qu'il ait pu répondre, apparaît, toute resplendissante, une dame d'un aspect majestueux, mais aussi d'une aimable bonté, qui lui dit dans la langue du pays :

« Yves Nicolazic, ne crains pas. Je suis Celle que tu te plais à invoquer, Anne, la mère de Marie. Va dire à ton Pasteur que, au milieu du champ appelé la Bocenno, il y avait autrefois une chapelle célèbre, la première qu'on ait élevée en mon honneur. Voilà aujourd'hui NEUF CENT QUATRE-VINGT-QUATRE ANS qu'elle a été *détruite*, et je désire qu'elle soit rebâtie par tes soins. Dieu veut que mon nom y soit encore vénéré. »

Comment le dévot serviteur se mit à l'œuvre aussitôt et découvrit parmi les débris de l'antique chapelle une statue de la Sainte non moins antique ; comment il fit triompher, malgré d'innombrables difficultés, son projet de bâtir une grande église : c'est ce que racontent longuement tous les panégyristes et sur quoi nous reviendrons peut-être nous-même plus tard. Pour le moment, nous nous contentons de recueillir cette déclaration de la Sainte elle-même et de faire le facile calcul dont elle fournit les données, lequel nous reporte à l'an 640, époque où l'antique chapelle, — elle ne dit pas : fut construite, mais fut *détruite*.

La grande et intéressante question serait de savoir quand et par laquelle elle avait été fondée. D'après une croyance très répandue, elle l'aurait été par saint Mériadec, évêque de Vannes au VII^e siècle, et il semble en effet que, en dédiant une chapelle au saint évêque dans un village voisin du Bocenno, la Bretagne ait voulu rapprocher de l'antique pèlerinage le souvenir de celui qui l'avait établi.

Cette opinion d'ailleurs est-elle invraisemblable ? A l'époque dont il s'agit, il y avait longtemps déjà que la croix de Jésus-Christ avait couronné les grandes pierres druidiques ; que saint Clair, saint Patern et d'autres généreux missionnaires avaient cultivé le sol rude mais fécond de la vieille Armorique ; que les évêques déjà assez nombreux tenaient des conciles comme à Vannes en 465¹ ; que les monastères s'emplissaient de religieux² pendant que partout se développaient les agglomérations de fidèles³ ; il y avait longtemps aussi, nous l'avons déjà vu, que de pieux pèlerins, faisant voile de la côte voisine, s'en allaient visiter, là-bas, les lieux saints, et comme, à cette époque, l'église de la Nativité de Marie, à Jérusalem, peut-être dès lors surnommée l'église Sainte-Anne, était le théâtre de nombreux miracles, et qu'il s'y faisait des fêtes où la Vierge et sa Mère recevaient de communs hommages ; comme encore, si on nous pardonne d'y revenir si souvent, la piété impériale, répondant à celle du peuple, la consacrait solennellement par l'érection d'une église à Byzance même, quoi de plus naturel pour ces fervents chrétiens que d'ouvrir leur cœur à cette même dévotion et, à leur retour, de l'implanter dans leur pays, un pays si bien préparé à leur faire le meilleur accueil ?

Telle est la légende bretonne avec quelques arguments intrinsèques dont nous avons cru devoir l'appuyer à tout risque. On

1. Cf. Hefele-Leclercq, *Hist. des Conciles*, t. II, p. 904, 1382 ; *Revue archéologique*, juillet-décembre 1862, p. 235-243, *Evêchés de la Basse-Armorique*, par E. Halléguen.

2. Cf. A. Le Moine de la Borderie, *Hist. de Bretagne*, in-4, 1896 sq., chapitre sur les *Monastères bretons* du ^v^e au ^{viii}^e s., t. I, p. 507-531. Une note à prendre dans la préface : Tous les grands critiques français, à commencer par Mabillon, les Bénédictins, les Bollandistes, ont admis l'autorité historique de la tradition non sur le même pied que celle des documents contemporains, mais dans un rang encore très important ; tous ont pensé que la rejeter est un procédé antihistorique, anticritique. P. III.

3. Elles étaient déjà fort anciennes, à preuve : « Vers la limite du troisième-quatrième siècle, l'existence de communautés chrétiennes en Bretagne est attestée par Eusèbe (*Démonstr. évangéliques.*, III, 5 ; *Vita Constantini*, II, 28) et par Sozomène, *Hist. eccl.*, I, 5, 6. » Leclercq, *Les Martyrs*, t. III, p. XLIX.

se souvient que le plus intraitable des critiques modernes confessait une sorte de prédilection pour les légendes où il entre un peu d'âme populaire, et est-ce que celle-ci n'en contient pas un peu, beaucoup, extrêmement ? Ajoutons que si, à l'époque marquée par la Sainte, sa chapelle disparut, détruite sans doute par l'une ou l'autre de ces hordes dévastatrices qui ont si souvent autrefois inondé et ravagé la France, le nom même de *Ker-Anna*, village d'Anne, attaché de temps immémorial à cette localité, suffisait seul à conserver et perpétuer d'âge en âge le souvenir du passé. Observons aussi que, à raisonner comme La Palisse et le gros bon sens, une chapelle pouvait bien exister près d'Auray, au septième siècle, puisqu'une autre existait près de Rouen à la même époque. Cet argument vaut des preuves qui n'en sont pas, comme celles qu'apportent certains auteurs sur cette question¹.

Nous visiterons tout à l'heure l'église *Sancta Maria Antiqua* de Rome, et parmi ses fresques une attirera spécialement notre attention, parce qu'elle représente notre Sainte à côté de la Vierge et de sainte Elisabeth, et toutes trois portant dans leurs bras un enfant, peinture dite pour cette raison « des saintes Mères ». Or, M. Rushforth est d'avis que, au-dessous de la niche où elle est dessinée, il a dû exister un autel², ce qui serait une nou-

1. L'an 535, l'empereur Justinien envoie une ambassade aux rois des Francs (Childebert et Théodebert), avec de grands présents, pour les engager à se joindre à lui contre les Ostrogoths ; ce qu'ils promettent. Grégoire de Tours, *Glor. mart.*, 1, 31, parle d'une ambassade envoyée par Théodebert I^{er}, roi d'Austrasie, entre l'époque de son avènement et son expédition en Italie, 534 à 539, et nomme même un des ambassadeurs, le comte Mommo, qui fut guéri à Patras d'une dangereuse maladie, par l'intercession de l'apôtre saint André. Enfin, en 540, l'empereur Justinien confirma aux rois francs la cession que Vitigès, roi des Ostrogoths, leur avait faite des terres qu'ils possédaient dans les Gaules, la seconde Narbonnaise, la moitié de la Viennoise et presque toute la province des Alpes maritimes.

Les Bretons et les Anglo-Saxons qui suivirent ces diverses ambassades à Constantinople assistèrent en quelque sorte à la construction de l'église que Justinien I^{er} dédiait à sainte Anne, etc., etc. A. Lallemand, *Sainte Anne, son culte dans l'Église cath. et la Bretagne armorique*, in-18, Vannes, 1881, p. 281 sq.

2. There are indications that the space immediately in front was enclosed by a low brick screen, so that probably there was an altar under the niche. Rushforth (ut infra p. 580), p. 82.

velle preuve, si la conjecture est exacte, que la Sainte était invoquée à Rome, au septième ou huitième siècle, un peu comme la Vierge elle-même.

Et maintenant que penser de l'opinion rapportée par Sauval, l'historien des *Antiquités de Paris*, dans ces quelques lignes à notre goût trop brèves : « Saint-Jacques de la Boucherie était une chapelle dédiée à sainte Anne, bâtie, à ce que l'on croit, sous le règne de Lothaire I^{er} qui régnait en 954. Elle fut érigée en paroisse sous Philippe-Auguste vers l'an 1200 ¹. » L'abbé Lebeuf ne veut pas être si crédule, et il faut l'entendre malgré les choses désagréables qu'il va nous dire : « Je ne vois pas qu'il y ait aucun fond à faire sur l'opinion que quelques-uns ont eue avant Du Breul et d'autres depuis lui, qu'il y ait eu d'abord en ce lieu une simple chapelle de Sainte-Anne ; Sauval et d'autres modernes ont même ajouté, sans paraître en être persuadés, que cette chapelle existait sous ce nom dès le règne de Lothaire, sur la fin de la seconde race de nos rois, un peu après le milieu du x^e siècle. Pour réfuter cette époque prématurée du culte de sainte Anne à Paris, il suffit de dire que tous les savants sont d'avis qu'il n'a commencé en France que dans le xiii^e siècle. Peut-être qu'en même temps que le roi Henri rebâtit une église de Saint-Martin, à peu près dans le même quartier où avait été l'ancienne connue par des titres du viii^e siècle, lui ou la reine Agnès de Russie, sa femme, fit construire un peu plus près du pont de Paris une chapelle en l'honneur de sainte Agnès ; car on sait que cette vierge martyre a été quelquefois appelée en latin *Agnæ* et *Anna*. Dans le titre de la fondation des chanoines à Saint-Martin des Champs, l'an 1060, on lit *Signum Annæ Reginae*, pour *Agnæ*. Au reste, je ne donne ceci que comme une conjecture ². » Voilà qui est au moins honnête et le savant éditeur-annotateur Cocheris ajoute cet autre correctif encore plus consolant : « Ce n'est qu'une conjecture, en effet : on n'a jamais dit

1. Sauval, *Histoire et recherches des antiquités de Paris*, 3 vol., in-fol., Paris, 1724 ; t. I, p. 361.

2. L'abbé Lebeuf, *Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris* (15 vol. in-12, Paris, 1754 sq.), t. I, p. 314, ou édition de 1883 sq. (7 vol. in-8), t. I, p. 196.

Agna pour *Anna*, et rien ne prouve qu'il faille lire sur le sceau de Saint-Martin *Agnētis* pour *Annæ*. Enfin, la fille de Jaroslaf s'appelait Anne et non Agnès ¹. » Cocheris aurait dû en même temps rectifier la date indiquée par « les savants » pour l'introduction du culte de sainte Anne en France. Très rares, il est vrai, sont les *religiosa loca* désignés par son nom avant cette époque, mais l'absence ou le silence des documents sur ce point n'est une preuve pour personne, encore moins pour « les savants ». Des recherches infructueuses ou à peu près dans telle direction sont quelquefois couronnées de succès dans une autre. La littérature et la liturgie que nous avons étudiées, l'art que nous étudierons tout à l'heure sont aussi des monuments, des documents, et quant à ne jurer toujours que par cela, il faudrait, ce semble, dater le culte en question, au moins du ^{xii}^e siècle, même pour la France, et franchement est-ce donc pousser trop loin nos prétentions que de vouloir gagner un siècle sur Lebeuf et « les savants » de son temps ?

En tout cas, et pour en revenir aux « maisons de prière », si Benouville-sur-Mer (arrondissement du Havre) et Beuzeville-la-Guérand (arrondissement d'Yvetôt), églises en grande partie romanes du ^{xi}^e siècle ; si, dans les mêmes régions, Le-Mesnil-sous-Lillebonne et Mélamarre, qui gardent des traces du ^{xii}^e siècle, n'ont porté qu'après coup — ce qu'il faudrait prouver — le nom béni sous lequel elles ont été connues pendant des siècles ; s'il en est de même encore de l'ancienne église paroissiale de l'Isle au Comtat-Venaissin ² ; de l'hôpital construit en 1150, près de Fécamp ; de la chapelle de Cunfin ³, et *a fortiori* de ce

1. Lebeuf-Cocheris, même ouvrage (10 vol. in-8, Paris 1861 sq.), t. II, p. 306, 408 ; *Semaine religieuse de Paris*, 25 juillet 1896. Sans vouloir à notre tour corriger Cocheris, nous avons cependant remarqué dans un manuscrit cité par Michelant (*Itinéraires à Jérusalem*, Genève, 1882, p. 72) sainte *Agne* pour sainte Anne.

2. Église antérieure au ^{xii}^e siècle. Cf. Terris, *Sainte-Anne d'Apt*, 1876, p. 36.

3. Référence : « Dans l'Aube, commune de Cunfin, ancienne chapelle Sainte-Anne, fondée en 1076 par Simon de Valois, comte de Bar-sur-Aube. Matton (Auguste), *Dictionnaire de la France*, in-4°, Paris, 1871 sq. d'après Tynturié, *Notice sur Cunfin*, in-8, Langres, 1855.

ruau célèbre (*rualium Sanctæ Annæ*) qui, au XII^e siècle, « établissait une communication entre le Cher et la Loire ¹ », il restera au moins à la France Fleury et le Bocenno, deux monuments et deux arguments dont il eût été convenable, même au temps de Lebeuf, d'apprécier la valeur.

Mais il n'y a pas que la France, et nous ne sommes plus réduit aux suppositions pour ce qui est de quelques monastères, l'un fondé cette même année 1150 à Aix-la-Chapelle ², l'autre quelque temps après à Padoue ³, un troisième, plus ancien encore et qui existait à Monteforte en Sicile, avant 1145. Nous traduisons ici littéralement un passage de la *Sicilia sacra* de Pirro : « Le grand comte Roger nous apprend qu'un monastère de Sainte-Anne se trouvait dans le voisinage de Saint-Nicolas de Monteforte, quand il dit dans son privilège de 1145 : « L'obédience de Sainte-Anne comprend l'église de Saint-Nicolas de Monteforte avec ses dépendances ⁴. »

Et de nouveau, pour ce qui est des églises, à part celles que mentionnent *en bloc* les Annales des Camaldules comme antérieu-

1. *Les Mémoires de la Société archéologique de Touraine*, t. xxvii (1878), p. 23, nous offrent une page dont nous croyons devoir reproduire quelques passages : « Sainte-Anne, commune de la Riche-extra, 644 habitants. Il y avait là un prieuré appartenant au prieuré de Saint-Côme. La chapelle qui existe encore a été vendue nationalement à l'époque de la Révolution. Elle a été construite aux xv^e et xvi^e siècles sur l'emplacement d'une chapelle plus ancienne..... Le dernier prieur de Sainte-Anne fut N. Patas, chanoine de Saint-Martin de Tours, A Sainte-Anne se trouvait le *ruau* de ce nom (*rualium Sanctæ Annæ*, XII^e siècle) qui établissait une communication entre le Cher et la Loire. En 1836, on travailla à le dessécher et aujourd'hui il n'en reste aucune trace. Cf. Nobilleau, *Rituale B. Martini*, auct. Gastineau, p. 109. — *Pouillé de l'archevêché de Tours*, 1648, p. 84. — *Annuaire d'Indre-et-Loire*, 1875, p. 238. — Chalmel, *Hist. de la Touraine*, t. II, p. 477-8; Bellanger, *La Touraine ancienne et moderne*, p. 551.

2. Migne, *Dictionnaire de statistique*, col. 651.

3. *Acta Sanctorum*, t. xli, p. 847, dans la *Vie de sainte Justine*.

4. « Monasterium S. Annæ de S. Nicolao Montisfortis confinia, in suo privilegio ostendit Rogerius anno 1145, additque : Habet obediaientia S. Annæ et ecclesiam S. Nicolai de Monteforte cum tenimentis. » Pirro, *Sicilia sacra* (in-fol., Panormi, 1644), 2^e part., liv. iv, p. 48.

res à 1150 ¹, il en existe vers le même temps à Barcelone ², à Palerme ³, à Rome, et que ces trois-là nous suffisent, surtout la dernière. Celle-ci est indiquée dans un document de 1192 rapporté par Mariano Armellini ⁴, le *De Censibus* de Cencio Camerario, où nous apercevons :

ANNE, VI DEN.

soit : « Église Sainte-Anne, taxée six deniers. » Depuis quand existait-elle ?

ARTICLE IV. — Iconographie.

Un article précédent relatif à l'iconographie grecque de Madame Sainte Anne, c'est-à-dire à l'iconographie de pays grec, ou proprement byzantin, s'est contenté d'indiquer les monuments sauf quelques-uns qui semblaient dès lors demander une description un peu complète. Ainsi ferons-nous, nous en avertissons d'avance, pour les œuvres du XIII^e siècle et de tous les siècles suivants, un dernier volume, avons-nous dit, devant traiter *ex professo* des œuvres d'art plus ou moins nombreuses, mais toutes intéressantes où la Sainte est figurée.

Cependant, il semble qu'une exception s'impose en faveur des monuments latins ou de pays latins qui appartiennent à

1. Trombelli, *Vita et gesta SS. Virginis* ; Mermillod, *Sainte Anne*, p. 156 ; A. Lallemand, *l. cit.*, p. 244, etc.

2. Tradition locale.

3. Delle chiese antiche restarono quella di Sant' Anna al Capo, di S. Marco... del monastero di Valverde (1118). Cf. Vincenzo di Giovanni, *La Topografia antica di Palermo dal secolo X al XV*, 2 vol. in-8, Palerme, 1889, t. 1, p. 316.

4. *Le Chiese di Roma* in-8, p. 43.

la période dont nous nous occupons actuellement, car ils constituent une dernière et assez forte preuve à l'ancienneté du culte de la Sainte en Occident.

*
* *
*

Venons donc d'abord faire visite à Sancta-Maria-Antiqua du Forum romain¹, et pardon de nouveau aux lecteurs pressés si nous nous attardons ici quelque temps. « Ni la Grèce, ni l'Orient, dit M. Bertaux, n'ont conservé de fresques comparables aux fresques byzantines de l'église du Palatin². » Et M. Perdrizet : « Il conviendra probablement, quand on les connaîtra mieux, de commencer l'histoire de l'art médiéval en Italie avec les fresques

1. Abréviations : H.-M. Bannister, *The introduction of the cultus of saint Anne into the West*, dans *The english historical Review*, Londres, janvier 1903, ou vol. XVIII, n° 69, p. 108-112. — Bertaux (Émile), *L'art dans l'Italie méridionale*, in-4, Paris, 1904. — J. Brucker, *Bulletin d'iconographie chrétienne*, dans les *Études religieuses*, 20 juin 1903. — E. Burton-Brown, *Recent excavations in the roman Forum, 1898-1905*, in-18, London. — Cabrol, *Dictionn. d'archéol. et de liturgie*. — Diehl (Charles), *Manuel d'art byzantin*, in-8, Paris, 1911. — Duchesne (Mgr), *Liber pontificalis*, 2 vol. in-4, Paris, 1886-92. — A.-L. Frothingham, *Monuments of christian Rome*, in-8, New-York, 1908. — H. Grisar, S. J., *Analecta romana*, Rome, Desclée, 1899, t. I, p. 606-8; *Civiltà cattol.*, série XVII, vol. I (1901), p. 228 et 727; *Geschichte Roms und der Papste*, t. I, p. 194 sq. — Hoppenot, *La Sainte Vierge*, in-4, Desclée, s. d. (1904). — O. Marucchi, *La chiesa di S. Maria Antica nel Foro Romano*, dans *Nuevo Bulet. di archeol. crist.*, 1900, p. 294; *Éléments d'archéologie chrétienne*, 2 vol. in-8, Desclée, 1902, t. III. — Perdrizet, *La Peinture religieuse en Italie avant le XIV^e siècle*. — G. Rushforth, *The Church of S. Maria Antiqua*, dans *Papers of the British school at Rome*, t. I. (1902), tout le premier numéro (de 123 pages). — H. Thédenat, *Le Forum romain*, in-12, Paris, 1904. — Venturi (A.), *Storia dell' arte italiana*, in-8, Milano, 1902, t. II... Pour bibliographie plus complète, cf. Thédenat, *loc. cit.*, p. 306.

2. *Rome*, in-4, t. II, p. 54.

découvertes récemment à Rome, à Santa-Maria-Antica ¹. » C'est notre double excuse.

A Rome, en 1899, le pouvoir civil et le pouvoir ecclésiastique, s'entendant pour cette fois, décrétèrent la démolition de l'église Santa-Maria-Liberatrice, au Forum romain. Sur ses ruines, le pouvoir civil voulait donner passage à une voie nouvelle entre l'arc de Titus et le Capitole. L'archéologie chrétienne avait des visées plus hautes. Représentée à ce moment par le savant Père Grisar, elle affirmait, depuis plusieurs années, que, dans les substructions de l'église abattue, on découvrirait une autre église, église depuis longtemps disparue, mais dont les documents du haut moyen âge signalaient la présence sur le Forum, sous le nom de *Sancta-Maria-Antiqua*.

En 1900, à mesure que les murs de Sainte-Marie-Libératrice disparaissent, l'*atrium*, le *narthex*, les nefs, le *presbyterium*, l'abside, tous les éléments d'une basilique primitive émergent des décombres, construction où l'on a vite reconnu l'*opus latericium* du 1^{er} siècle. Mais écoutons le savant Marucchi : « Le lieu où s'élevait jusqu'à ces dernières années l'église de Sainte-Marie-Libératrice est de la plus haute importance topographique. Il y avait là le temple de Castor et Pollux, rappelant leur apparition aux Romains après la bataille du lac Régille; la fontaine de Juturne et le putéal sur lequel on lit une inscription du temps d'Auguste; la « *statio aquarum* », c'est-à-dire le bureau du service des eaux et aqueducs ; enfin une des entrées de la maison de Caligula, dont le temple des Dioscures formait comme le vestibule. Une église chrétienne fut érigée dans une grande salle de ce palais. » Des archéologues encore plus précis disent que ce fut « dans les salles de la bibliothèque attenante au temple d'Auguste ² », détail qui ne manque pas de saveur, non plus que cet autre fourni par la *Vie* de Jean VII (705-707), à savoir que *Santa-Maria* était la chapelle du pape — la chapelle de ce pape, nous ne disons pas « son église cathédrale » — et que, au-dessus d'elle,

1. *Loc. cit.*, p. 10.

2. Perdrizet, *loc. cit.*, p. 10, et Frothingham, voir note plus bas.

se trouvait son *episcopium*, le palais préféré où il voulut finir son pontificat ¹. »

Quand cette salle ou cet édifice du Palatin fut-il converti en église chrétienne ? Immédiatement avant le passage que nous venons de citer du *Liber pontificalis*, on lit ces quelques mots : « Il (ce pape Jean VII) décora de peinture la basilique de la sainte Mère de Dieu appelée Antique. » On le voit, il ne s'agit ici que d'une décoration ². Un catalogue des églises de Rome compilé vers la fin du VII^e siècle ou au commencement du VIII^e se contente de citer, comme existant au Forum, une église qu'il appelle *Sancta Maria Antiqua* ³. M. Burton-Brown établit une date : « Des grands palais des Flaviens, de Hadrien et de Sévère qui couronnent le mont Palatin, *we pass down to the sixth-century church* — nous passons à l'église du VI^e siècle de Sainte-Marie-Antique qui fut établie dans les murs d'un palais impérial situé en contre-bas de la colline et bâti probablement par Hadrien ⁴. » M. Frothingham tient aussi pour le VI^e siècle. D'autres sont plus hardis, et avec eux la question se poserait sous cette formule plus large : « Des églises qui ont été élevées à Rome en l'honneur de la Mère de Dieu, laquelle est la plus ancienne ? » Pour les Pères Grisar et Brucker, c'est « vraisemblablement »

1. Note de Marucchi, *loc. cit.*, p. 257 : « L'église du palais et non, comme l'ont avancé quelques-uns, son église cathédrale : dès le temps de Constantin, la cathédrale des papes fut la basilique de Latran, qui conserva toujours ce privilège. Il est même dit que son palais, l'*episcopium*, était bâti *supra eandem ecclesiam*, etc. »

2. Note précédente, ou pour compléter la référence, *Liber pontificalis*, édition L. Duchesne, 2 vol. in-4, Paris, 1886-1892, t. I, p. 385. — « It is under John VII that the church appears for the first time, and then not, as is so often the case with such notices, in connexion with a restoration of the building, but with its decoration. » Rushforth, p. 4.

3. « *Istæ ecclesiæ intus Romæ habentur : Basilica Constantiniana... basilica quæ appellatur Sancta Maria Maior, basilica quæ appellatur Sancta Anastasia... basilica quæ appellatur Sancta Maria Antiqua.* » Cf. Grisar, *Analecta*, t. I, p. 608, d'après de Rossi, *Roma sotterranea*, t. I, p. 143.

4. *Loc. cit.*, p. 186.

celle même qui nous occupe à cette heure ¹. Mgr Duchesne et M. Rushforth pensent plutôt que c'est Sainte-Marie-Majeure, et pour eux le vocable de *Sancta Maria Antiqua* viendrait de la diaconie de cette église, ainsi appelée parce qu'elle était probablement la plus ancienne, ou mieux encore d'une image fort ancienne de la Vierge qui s'y conservait et que le pape Grégoire III (731-741) plaça dans un cadre d'argent ². Sans se prononcer, Marucchi émet ici un doute sérieux : « Il n'est pas du tout certain, dit-il, que l'église appelée Sainte-Marie-Majeure ait été primitivement dédiée à la très sainte Vierge : il faut affirmer le contraire, si on admet que la basilique palatine du Forum s'appela *Sancta Maria Antiqua*, parce qu'elle avait été la première église de Rome placée (FIN DU QUATRIÈME SIÈCLE) sous le vocable de Marie ³. » On a pris note de la parenthèse. Quant à une autre église qui revendique aussi l'honneur d'avoir été la première dédiée à la sainte Vierge, Sainte-Marie du Transtévère, « première maison de prière des fidèles des vieux siècles, disait M. de la Gournerie, chapelle vénérée où sainte Cécile et sainte Françoise aimèrent si souvent à venir s'agenouiller aux pieds

1. « S. Maria Antica... Esso porta nel piu antico indice delle Chiese di Roma a noi pervenuto, la denominazione di Antiqua, come *epitheton ornans*, dovendo essere piu antico di Santa Maria Maggiore, cui deve per altro cedere in grado. » Grisar, *Anal. rom.*, p. 606.

2. Duchesne, *Liber pontif.*, p. 29 ; et *Hist. ancienne de l'Église*, t. III, p. 657 ; Rushforth, *loc. cit.*, p. 6. — « Les diaconies étaient des institutions charitables établies par l'Église dans les diverses régions de Rome. Elles comportaient l'existence de monastères dont les moines étaient attachés à l'œuvre charitable, de chapelles, d'hôpitaux, d'asiles de vieillards ; elles étaient le centre d'une administration qui distribuait aux indigents de la ville des aumônes en nature. L'église Sancta-Maria-Antiqua fut la chapelle d'une de ces diaconies. On ignore la date de sa construction. Le fait qu'elle fut aménagée dans un monument civil ne permet guère de lui attribuer une date antérieure au VI^e siècle. Par l'Itinéraire d'Einsiedeln qui la mentionne sur le Forum et par le *Liber pontificalis*, nous savons qu'elle existait au VIII^e siècle. » Thédénat, *loc. cit.*, p. 284.

3. *Élém. d'archéol.*, p. 151. — Sainte-Marie-Antique est la première église de Rome qui ait été consacrée à la Vierge (vers 350), Sainte-Marie-Majeure n'ayant été fondée qu'en 364. Maurice Paléologue, *Rome*, in-12, Paris, 1902, p. 87.

de Celle qui releva leur sexe et lui légua comme un modèle sa vie toute de pudeur et d'amour¹ », c'est à tort, nous affirme le même M. Marucchi, que « le *Liber pontificalis* lui attribue dès son origine le nom qu'elle ne porta que plus tard². »

Telles sont les opinions, quelques-unes au moins des plus appréciables, et l'on conçoit qu'elles diffèrent, puisque pas un des documents du moyen âge relatifs à Sainte-Marie-Antique, assez nombreux pourtant, ne nous dit quand ni par qui elle fut fondée. Son histoire commence à l'information donnée tout à l'heure par le *Liber pontificalis*, au sujet de Jean VII, qui la fit décorer comme « il avait précédemment orné de mosaïques la chapelle de la Vierge à Saint-Pierre (tome I, p. 385). » Mais que signifie au juste ce *decoravit* ? S'agit-il d'une décoration qui était la toute première, ou d'une redécoration ? De l'une ou de l'autre, et des peintures postérieures, s'il y en eut, que reste-t-il ? Quelle place y occupe notre Sainte et pouvait y occuper autrefois ? Autant de questions, et d'autres encore, auxquelles il faudrait un mot de réponse.

Au moment où notre visite est censée avoir lieu, c'est-à-dire peu de temps après la découverte de l'église, ses murailles soigneusement dégagées laissent voir un vaste ensemble de peintures encore assez bien conservées, surtout celles qui se trouvent du côté gauche. Notons d'abord, avec M. Rushforth, ce qu'il appelle ici *the prominence of things greek* (p. 11) : Inscriptions grecques, costumes grecs, saints grecs : voilà ce qui s'offre partout au regard du spectateur. « Sainte-Marie est un reflet des influences byzantines contemporaines de sa décoration ; sa structure faisait partie du Palatin, le siège du gouvernement byzantin ; elle était à un jet de pierre de Sainte-Anastasie, l'église byzantine officielle, et touchait à ce quartier grec dont le centre était Sainte-Marie *in Cosmedin*. » Dès lors, rien d'étonnant que sa décoration ait été elle-même toute byzantine, « sauf, comme le fait remarquer M. Perdrizet, quelques éléments romains. »

1. *Rome chrétienne*, dans l'*Université catholique*, t. II, p. 446.

2. Marucchi, *loc. cit.*, p. 428, contre Benoît XIV, *De festis*, 1761, t. II, p. 354

Pour en venir maintenant à quelque détail, du côté gauche au-dessus de la draperie qui en forme la base, et telle qu'elle est dessinée d'ordinaire dans les églises byzantines, trois séries de fresques se superposent, la troisième ou la plus élevée ayant, par malheur, presque entièrement disparu. La seconde offre des scènes de l'Ancien Testament, et la première des figures de saints. Du côté droit, les deux zones supérieures correspondant à celles d'en face, mais beaucoup plus détériorées, se rapportent au Nouveau Testament, et l'on peut conjecturer d'après ce qui nous en reste qu'elles contenaient la Légende de la Vierge, quelques scènes au moins. Dans l'une d'elles, sur la troisième rangée, un personnage nimbé, enveloppé d'un long manteau, se penche en avant et paraît s'avancer vers le centre. Dans le fond, derrière lui, au-dessus d'une montagne, sont placées perpendiculairement les lettres I A C. A droite de cette tête nimbee apparaissent, placées encore perpendiculairement, ces autres lettres A N N. Tout le reste a disparu, mais c'est l'avis de tous les interprètes que nous avons ici la Présentation de la Vierge au temple. ANN est facile à compléter; IAC serait la désinence de *Zacharias*, Zacharie le grand-prêtre, et, pour parler comme Didron et Rushforth, « rien n'est en effet plus naturel que de trouver dans une église de la Vierge l'histoire de sa vie. »

Il y a d'ailleurs une autre scène, celle-ci sur la seconde zone, qui justifie cette interprétation. Une femme couverte d'un vêtement, noir ou bleu sombre, qui est ramené sur sa tête, repose sur un lit, tenant à côté d'elle un enfant enveloppé de langes. Elle tend la main vers une figure imberbe placée à gauche, laquelle tend elle-même vers elle la main droite. Cette scène représentait, à n'en pas douter, la Nativité de la sainte Vierge¹.

Le *presbyterium* est également couvert de fresques, et la plus intéressante pour nous de toute l'église est précisément là. Sur la paroi, à droite, dans une niche cintrée, se voient les images de trois saintes accompagnées de leurs noms, toutes trois tenant un petit enfant sur leurs bras. Au centre on reconnaît la Vierge

1. Rushforth, p. 81, pour les deux scènes.

Mère quoique son nom ait disparu et qu'il ne reste plus que l'abréviation S. C. A. (SANCTA). A gauche est notre Sainte portant la Vierge enfant, avec l'inscription SCA ANNA, et on peut s'étonner en passant que des interprètes aient voulu voir ici plutôt Anne mère de Samuel, ou Anne la prophétesse. Le savant M. Bannister, qui a examiné cette fresque avec la pénétrante attention qu'il apportait toujours à ses recherches, a remarqué que les vêtements et le visage de l'enfant qui se trouve dans les bras d'Anne sont très différents de ceux des enfants portés sur les bras de Marie et d'Élisabeth. Le doute n'est pas possible; ceux-ci sont des garçons; l'autre est une fille. De plus, cette enfant a des traits de ressemblance frappants avec le personnage central désigné sous le nom de Marie¹. Enfin, sans parler des cheveux blancs de la Sainte, observés par Venturi², le voisinage d'Élisabeth placée de l'autre côté de la Vierge Mère, SCA ELISABET, comme porte l'inscription perpendiculaire, devrait achever de convaincre tout le monde que nous avons bien ici l'image de la Mère de Marie.

Une autre peinture nous reste à voir qui se trouve près de la porte conduisant de l'abside à la chapelle de droite. C'est une sainte femme tenant, encore elle, un enfant dans ses bras, un enfant qui porte un collier et des pendants d'oreille. L'enfant Jésus apparaît avec sa Mère en différents endroits, mais comme nulle part il ne porte de semblables ornements, il semble clair, dit de nouveau M. Bannister, que nous avons sous les yeux sainte Anne et sa fille. M. Rushforth ajoute un autre argument pris de la place occupée par cette peinture, trop *subordonnée*, dit-il, pour convenir au Christ et à sa Mère³.

Notons au point de vue esthétique, dans la première de ces

1. *Loc. cit.*, p. 108; Rushforth, *loc. cit.*, p. 82-83; Cabrol, *Dict. d'archéol.*, art. Anne; Thédénat, p. 293.

2. « Sulla parete a destra del presbiterio, in basso, si vede l'immagine d'una santa con un bambino in braccio, forse Anna, a giudicare dai capelli bianchi che le circondano il capo come una cuffia. » Venturi, *Storia del arte*, t. II, p. 380.

3. « One would not expect to find the Virgin in such a subordinate position as this picture occupies, and in all probability, the figures represent St. Anne and the infant Mary. » Rushforth, p. 58.

deux peintures, une admirable fermeté de dessin, des réminiscences évidentes de l'ancien art classique, l'effet particulier de ces grands yeux blancs si parfaitement byzantins, et revenons à la question de date, si importante ici pour nous.

En 847, un violent tremblement de terre ébranla le Palatin et la chute d'énormes pièces de maçonnerie rendit impossible l'approche de l'église. Elle fut donc abandonnée vers cette époque et peu à peu ensevelie sous les débris des édifices qui l'entouraient ou la dominaient. « A quelque chose malheur est bon, » dit le proverbe, et, en tout cas, c'est ce désastre qui nous a valu la conservation d'au moins une partie de ces peintures infiniment précieuses et intéressantes. Et donc, étant donné que les auteurs qui indiquent cette date pour la destruction de l'église sont dans le vrai, les fresques, même les plus jeunes d'entre elles, dateraient au moins du ix^e siècle commençant¹.

Quant à remonter plus haut et préciser davantage, il y a lieu d'abord de rappeler que la décoration de Sainte-Marie-Antique,

1. C'est la conclusion de M. Rushforth en particulier. *Loc. cit.*, p. 291. Il est vrai que les opinions diffèrent très sensiblement : « A Santa Maria Antica la pittura bizantina dal x^o al xi^o secolo, etc. ». Venturi, *Storia*, t. II, p. 377. — « A Santa Maria Antica, les peintures les plus récentes (x^e et xi^e s.) ont toute la noblesse et l'élégance des œuvres de la renaissance macédonienne. » Diehl, *Manuel*, p. 673. Plus haut, p. 327 : « Des peintures de date assez diverse couvrent les parois de cette église ; sur certains points, plusieurs couches superposées se rencontrent, dont il n'est point aisé de déterminer la chronologie. Certaines fresques, les plus nombreuses peut-être, doivent être attribuées au ix^e et au x^e siècle ; d'autres que des inscriptions datent avec précision, remontent au milieu du viii^e siècle ; quelques-unes, les plus anciennes, sont de la fin du viii^e ou du début du viii^e siècle. — Les fresques de Santa Maria Antica doivent dater du viii^e et du viii^e siècle, du temps où se succèdent, sur le trône de saint Pierre, treize papes orientaux (Syriens ou Grecs). C'est le temps, en Orient, de la réaction des iconoclastes. Perdrizet, p. 10. — Ces compositions datent, pour la plupart, du pontificat de Jean VII (705-707) ... ; les plus récentes, celles de l'abside, paraissent avoir été peintes vers le milieu du ix^e siècle. » Paléologue, p. 86. — « A Santa Maria Antica, on a retrouvé entre les murailles de brique romaine, transformées en basilique, un fragment d'ambon qui remonte aux premières années du viii^e siècle, et où le nom du pape syrien Jean VII, le même qui fit décorer de mosaïques l'oratoire de la Vierge dans la basilique de Saint-Pierre, est écrit deux fois en latin et en grec. » Bertaux, t. I, p. 105.

comme ce fut de tout temps l'usage dans les églises byzantines, usage d'ailleurs qui était une nécessité¹, a dû être rafraîchie, sinon renouvelée, à des intervalles d'à peu près cinquante ans, et la chose est d'autant plus explicable, dit M. Burton-Brown, que ces admirables peintures, malgré toutes les précautions prises pour les conserver, s'effacent maintenant peu à peu au contact de l'air². Elles s'effaçaient aussi autrefois, et c'est ainsi que, après Jean VII (705-707), Paul I^{er} (757-767) et Hadrien I^{er} (772-793) durent les restaurer. Dans ces conditions, elles ont pu exister avant le pape Jean VII et de fait, d'après M. Rushforth, Martin I^{er} (649-653), cinquante ans auparavant, avait déjà fait décorer cette église³. Le fut-elle alors pour la première fois? Dans le sanctuaire, en particulier, les enduits ou les plâtres sont tombés à différentes reprises, grâce à quoi on peut voir l'un sur l'autre, ou côte à côte, le travail d'une époque, et en même temps celui d'une époque antérieure ou postérieure. C'est ce que M. Burton-Brown nomme si bien « un palimpseste de l'art chrétien primitif et tel qu'on n'en voit nulle part ailleurs⁴ ».

1. Cf. sur ce point, Diehl, *En Méditerranée*, p. 195.

2. « As the reexposure to the air and light since 1901 has caused the paintings to fade and in parts even to disappear, it would seem that a similar fate threatened them soon after they were finished. The process used was no longer the long and careful one of classic times, when the colours were also preserved by a coating of melted wax, laid over the stucco wall to which they had been applied. The popes found it necessary to redecorate the walls at intervals of about fifty years, and it is hardly to be wondered at that the colours now uncovered 1200 years after they were used, should slowly but surely vanish, in spite of every precaution and care that modern science can suggest for their preservation. »

3. « The church received a wall decoration in fresco which was supplemented and renewed at short intervals, during the following two centuries, especially under Popes Martin I (649-653), John VII (705-708), Paul I (757-767) and Hadrian I (772-793). » Rushforth, p. 291.

4. « The most important piece of wall in the church is that immediately to the right of the apse. Four successive coats of stucco upon it, one above the other bear successive frescoes which differ greatly in style and form a palimpsest of early Christian art such as can nowhere else be seen. » P. 20.

Quelles seraient les dates respectives de ces divers *strata* ou fresques superposées? Comme on croit non sans de bonnes raisons que la salle ou la bibliothèque du Palais qui a été convertie en église était elle-même décorée — décorée selon les goûts et les mœurs du palais, — une première superposition était nécessaire, n'eût-ce été qu'un badigeon, et elle daterait de l'époque même de cette transformation¹. Marucchi nous a indiqué la fin du IV^e siècle. Était-ce pour lui trop s'aventurer? Au sujet d'une ancienne Madone byzantine, très probablement de la même époque que celle dont il a été question plus haut, M. Burton croit « qu'elle peut être difficilement postérieure à la fin du sixième siècle² »; et M. Frothingham à son tour signale parmi les anges qui entourent cette Vierge-Mère « une tête de trois-quarts qui est de ce même beau style byzantin primitif que l'on admire dans le fameux archange d'un diptyque conservé au Musée britannique et portant la vénérable date *circa* 500³. » Or, rien ne prouve que ce chef-d'œuvre, comme l'appelle le même auteur, soit un original⁴.

1. « When the building was first turned into a chapel... it received the first stratum of frescoes. » Frothingham, *loc. cit.*, p. 292.

2. « The undermost layer... must have belonged to the original Pagan building. The second stratum was painted upon, and contains an early Byzantine Madonna and Child, which can hardly be later than the end of the sixth century. » P. 207.

3. « This three-quarter head (*de l'ange dont il vient de parler*) is of the same beautiful early Byzantine type as the famous Archangel of the British Museum diptych (c. 500) and gives a high idea of what these first frescoes at S. Maria Antiqua may have been. » *Loc. cit.*, p. 291. — Il più bel frammento greco, già precedentemente indicato, è quello di una testa muliebre grandiosa, veramente giovanica, dalle piccole labbra, dalle rossee carni dolcemente sfumate alla quale fa riscontro una testa giovanile (fig. 270) che per la sua freschezza contrasta con la pittura d'attorno. » Venturi, t. II, p. 377. — Sur une troisième couche de stuc, plus ancienne encore et qui peut dater du VII^e siècle, deux têtes admirables d'un modelé excellent, d'un charme exquis, semblent appartenir aux personnages de l'Annonciation. Elles sont d'un art tout à fait supérieur... Diehl, *Manuel*, p. 330.

4. « To this first stratum belongs a bejewelled Madonna with adoring angels of the Odegetria type. When the apse was cut, this stratum was overlaid by another and the same scene was repeated. The head of one of the adoring angels is the masterpiece already referred to. As this second stratum is connected with Pope Martin I (649-653), it may be supposed that the earlier stratum is not

et pour conclure, il est possible que partout dans l'église des peintures extrêmement anciennes se cachent sous les retouches, les restaurations, les renouvellements qui s'y sont succédé au cours des siècles.

Cette conclusion vaut peut-être pour les *images* de notre Madame sainte Anne que nous venons de décrire. Qu'il faille un peu rabattre de nos prétentions, il n'en reste pas moins que, même au temps de Jean VII, elles pouvaient bien n'être que des copies d'œuvres beaucoup plus anciennes. On comprendrait en effet difficilement que l'église, étant déjà décorée, ce Pontife eût substitué à ce qui existait déjà tout un ensemble de sujets nouveaux : cette façon de faire n'eût guère été byzantine. D'ailleurs, sans vouloir reculer au delà du sixième siècle, mais en remontant au moins jusque-là, c'est-à-dire jusqu'à 550, on ne peut pas oublier que, cette année-là même, Justinien élevait à Constantinople une église en l'honneur de la Mère de Marie, un *peramœnum ac plane mirabile templum*, ce qui veut dire sans doute un temple où l'art de l'époque, l'art de Sainte-Sophie, déployait ses magnificences, et après ce qu'on a lu plus haut sur l'Italie byzantine et la Rome du temps de Justinien, il est bien permis de penser que, à défaut d'église, notre Sainte, dès lors, avait au moins son icône, ou même son autel dans la maison romaine de sa fille. La critique ne verra peut-être ici qu'une hypothèse, une extravagante conjecture. Accordons-lui ce point, s'il le faut pour la paix. Même à ne les dater que du *vii^e* ou du *viii^e* siècle, ces chères images de Madame sainte Anne sont des témoignages du culte que la Ville Éternelle lui rendait dès cette époque¹, témoignages qui étonnaient si fort M. Bannister, comme il l'a lui-même confessé, et qui lui faisaient écrire ces lignes que nous livrons à la méditation des sceptiques :

later than the time of Gregory the Great, just before or after 600, and may well be even earlier. » Frothingham, *loc. cit.*, p. 293.

1. « When the recent excavations in the Roman Forum disclosed the basilica of S. Maria Antiqua which is known to have been deserted by the *tenth* (?) century, I was much astonished to observe that S. Anne appears in two, if not three (*sinon quatre*) frescos on its walls. » *Loc. cit.*, p. 108.

« Here then was the startling appearance in the centre of the West of the cultus of a saint whom no one would have expected to find there for six centuries to come ¹. »

Autres souvenirs.

L'éminent artiste que fut Grimouard de Saint-Laurent a écrit ce qui suit au sujet des parents de la Vierge, et nous n'y contredisons pas — malgré ce qu'on vient de lire : « Il est bien connu que ces saints personnages n'ont pris que fort tard dans l'iconographie chrétienne la place que nous voudrions leur voir aujourd'hui. On se l'explique quand on a suivi la marche de l'ascétisme chrétien, et par conséquent de l'art qui s'en est plus ou moins inspiré. Dans l'antiquité chrétienne, la prédominance de l'idée sur le sentiment, celle des idées générales sur les faits particuliers eut pour effet d'exclure communément de l'art les images purement personnelles et les représentations faites principalement sur le ton des affections pieuses. Cette lacune, car c'en était une, devait être comblée dans la suite des temps. Il faut, ce semble, que l'Eglise ait parcouru toutes les périodes et passé par toutes les phases de son existence, pour acquérir extérieurement sa physionomie définitive, par le développement successif de tous les types qui doivent concourir à son harmonie ². »

Cette raison, mieux que la perte des monuments, explique-

1. *Ibid.*, p. 108. — A propos de la fresque du *presbyterium* : « Ce n'est pas sans de bonnes raisons qu'on peut reporter cette fresque à la décoration de l'église sous le pontificat de Jean VII. » *Dict. d'archéol.*, article Anne. — En 709, lors de la reconstruction de l'église Sainte-Anne à Constantinople, le pape Constantin, se serait rendu dans cette ville et y aurait séjourné jusqu'en 711. M. Bannister conjecture que, témoin peut-être de l'acte de Justinien II envers sainte Anne, ou en tout cas rempli de ce souvenir, le pape a fait poindre, dans sa chapelle de Sancta-Maria Antiqua, une représentation de sainte Anne. Le pape Constantin auquel M. Bannister fait honneur de l'introduction du culte de sainte Anne à Rome, n'apparaît pas dans les listes de Sancta Maria Antiqua. *Analecta Bollandiana*, t. xxiii, p. 341. — Bannister a exprimé l'opinion ci-dessus dans *Nuovo Bull. di Archeol. crist.*, t. vi (1900), p. 294.

2. *Manuel de l'art chrétien*, 4 vol. in-8, Paris, 1878, t. iii, p. 160.

rait donc la rareté, jusqu'au ^xⁱ^e ou ^{xii}^e siècle, des images de notre Sainte.

Et par exemple, pour ce qui est des documents qui s'y rapportent — et dans le cas, ils se rapportent à des ouvrages perdus, — c'est à peine si nous pouvons en citer deux. « Le très saint Pontife, écrit Anastase le bibliothécaire, parlant de Léon III (795-816), fit faire pour la basilique de Sainte-Marie-à-la-Crèche un parement (?) de soie blanche broché d'or, portant l'histoire de la Résurrection, et un autre avec des médaillons brochés d'or, portant l'histoire de l'Annonciation et celle de saint Joachim et de sainte Anne ¹. » Nous savons en effet que les papes du ^{vii}^e et du ^{viii}^e siècle donnaient souvent aux églises des broderies de ce genre soit pour les robes des pontifes, les ornements d'autel, les rideaux des portes ². Ces travaux exécutés en fil d'or ou d'argent sur des étoffes de soie des plus belles couleurs étaient devenus, depuis le ^{vi}^e siècle, une industrie des plus à la mode, et Paul le Siléntiaire a longuement décrit l'un des rideaux qui, au-dessus de l'autel de Sainte-Sophie, pendaient entre les colonnes du ciborium ³. » De même, écrit M. Bertaux, les descriptions de Jean Diacre donnent une idée de la merveilleuse parure d'étoffes brodées dont les évêques et les ducs de Naples revêtirent au

1. « Ille autem sanctissimus præsul fecit in basilica beatæ Mariæ ad Præsepe vestem albam chrysoclabam, habentem historiam sanctæ Resurrectionis ; sed et aliam vestem in articulis chrysoclabis, habentem historias Annuntiationis et sanctorum Joachim et Annæ. » Anastasii Bibliothecarii, *Historia de Vitis Romanorum Pontificum*, t. II de ses Œuvres, col. 1219, dans Migne, *P. L.*, t. CXXVIII, col. 1219. Rohault de Fleury traduit le premier *vestem* par « courtine » le second par « parement ». *Étud. icon. sur la S. Vierge*, t. II, p. 30.

2. « Painting and embroidery is frequently mentioned in the description of the presents made by the popes to different churches, either for robes, ornaments for priests, or curtains for doors, etc. » Seroux d'Agincourt, *History of art by its monuments* (traduction Quaritch), 1847, t. I, p. x.

3. Diehl, *Manuel d'art. byz.*, p. 247. A côté des ouvrages de la peinture proprement dite, l'industrie des tissus historiques atteste non moins fortement, par le développement qu'elle prit au ^{vi}^e siècle, les goûts de luxe qui caractérisaient la société byzantine de ce temps. *Ibid.*, p. 246. Cox, *L'art de décorer les tissus*, Paris et Lyon, 1900 ; Migeon, *Les arts du tissu*, Paris, 1909 ; Viardot, *Hist. des peintres de toutes les écoles*, édit. anglaise, 1877, p. 19.

ix^e siècle, des églises dont les murailles mêmes ont disparu depuis longtemps¹. » Au moins est-on heureux d'apprendre que la légende de Joachim et d'Anne prenait place en ces merveilleux tissus à côté des plus sublimes mystères de notre foi.

Voici encore mieux dans un autre genre, un peu plus tard. Le *Voyage littéraire* de dom Martène nous fait lire cette ligne relative à la cathédrale de Paderborn : « On nous montra dans la sacristie une figure d'or massif de sainte Anne donnée autrefois par Imadus, évêque de cette ville². » Or les registres ou catalogues de l'épiscopat et notamment celui de Gams assignent à cet Imadus la date de 1051 à 1076³. Qu'est devenue cette statue, très éloquente elle aussi à sa manière et qui irait si bien à côté de celle que les Canadiens-Français des États-Unis veulent en ce moment offrir à Sainte-Anne de Beaupré en témoignage de leur piété et de leur patriotisme?

Venons aux monuments qui restent, si rares, si extrêmement rares et par là même d'un si grand prix.

Au trésor du Latran, une châsse d'argent dont les parois sont ornées de scènes au repoussé et ciselées présente une Annonciation où l'on a cru reconnaître notre Sainte dans le personnage féminin placé derrière la Vierge, mais cela n'est pas certain et c'est du certain qu'il nous faudrait⁴.

Il y en a. A Saint-Marc de Venise, sur l'une des quatre colonnes historiées qui supportent le ciborium de l'autel principal, huit bas-reliefs retracent en effet la légende de la Sainte, en autant de zones séparées les unes des autres par les inscriptions suivantes (traduction libre) : 1^o Le pontife Isachar repousse Joachim et méprise ses présents; 2^o Un ange console Joachim et Anne, leur prédisant la naissance d'une fille; 3^o De nouveau l'ange prédit aux saints époux leur prochaine félicité; 4^o La Mère de Dieu vient de

1. *Loc. cit.*, t. 1, p. 69.

2. *Voyage litt. de deux religieux de la congrég. de Saint-Maur* (2 vol. in-4, Paris, 1717), t. II, p. 239.

3. Pius Bonifacius Gams, *Series episcoporum Eccles. cathol.* (in-4, Ratisbonne, 1873), p. 300.

4. *Dict. d'archéol.*, article *Châsse*.

naître ; des présents sont apportés au temple ; 5° Un sacrifice est offert à Dieu en reconnaissance de l'insigne bienfait ; 6° La Mère de notre salut est conduite au Temple ; 7° Avec des lampes allumées les présents sont offerts à Dieu pour la naissance de la Vierge ; 8° Isachar reçoit la Vierge dans le temple ¹...

Il nous est difficile de dire à quelle époque appartient ce beau travail de sculpture, quand des archéologues comme Zanetti, Cicognara, Pietro Selvatico, Garrucci, Dobbert et tant d'autres ne peuvent pas s'entendre ². « Un docte Anglais, dit Garrucci, me prie d'affirmer que ces sculptures sont du v^e siècle, mais l'orthographe des inscriptions nous reporte plutôt au xi^e et ces inscriptions doivent être contemporaines des sujets ³ » : à quoi Venturi répond que « pareille conclusion n'est pas rigoureuse », et en effet, Boito s'abstient ⁴, mais Pietro Zorzi, s'appuyant de « toutes les autorités modernes » (qu'il a cependant soin de

1. Texte des inscriptions : I. YSACHAR PONTIFEX DESPEXIT IOACHIM ET MUNERA EIUS SPREVIT; II. ADORTATUR AGL' IOACHIM ET ANNAM P[RE]DICENS EIS FILIAM NASCITURAM; III. ITEM FATUR ANGEL' AD IOACHIM ET AD ANNAM DE FECUNDITATE FERENDA; IV. MATER DEI NASCITUR — MUNERA OFFERUNTUR IN TEMPLO + IOACH; AA; V. OFFERTVR SACRIFI(CI)UM DEO PRO BEATA PROLE RECEPTA; VI. MATER SALUTIS NOSTRÆ DUCITUR CUM MUNERIBUS IN TEMPLUM; VII. MUNERA CUM LAMPADIBUS OFFERUNTUR DEO PRO VIRGINE NATA; VIII. YSACHAR VIRGINEM RECIPIT IN TEMPLO. Ces bas-reliefs sont décrits par Pietro Zorzi dans Ongagnia (éditeur), *La Basilica di San-Marco in Venezia*, 1881-1888 (7 vol. in-4), t. I (1881), p. 277-298. On en trouve de bons dessins dans Garrucci, t. IV, p. 596-598, de *Storia dell' arte crist.*, Prato, 1873-1881.

2. Cf. Venturi, *loc. cit.*, t. I, p. 453-454.

3. Un dotto inglese ed espertissimo di antichità sacre mi narro delle colonne di S. Marco scolpite a soggetti del Nuovo Testamento le quali diceva non doversi omettere nella mia opera essendo sculture del quinto secolo. Ma egli non aveva considerata la paleografia e l'ortografia delle iscrizioni contemporanee, le quali determinano le compositione effigiate... E poiche questi caratteri... sono gli adoperati nel secolo xi^o indi dover dedursi che le dette sculture non siano anteriori a quel secolo. Mal si giudica della età dalle sole compositioni e dai particolari del disegno et del costume in soggetti che, da originali anteriori, possono essere stati tradotti et imitati in opere posteriori anche di piu secoli. Garrucci, *loc. cit.*, t. VI, p. 176.

4. Boito, C. *The Basilica of S. Mark*, trad. W. Scott, in-4, s. I., 1888.

ne pas nommer), croit que ces bas-reliefs sont au moins du XI^e siècle et c'est assez pour nous ¹.

Voyons maintenant le fameux retable de cet autel, car

Cette *Pala d'Oro* de Saint-Marc de Venise
Est un bijou sublime, incroyable, inouï,
Où dans l'ardeur des ors, la gemme s'infinise...
Et l'œil qui la contemple en demeure ébloui.

On dirait une treille aux grains de pierreries,
Cep de rubis, vignes de perles, de saphir,
Feuillage d'émeraude aux mystiques féeries
Mirant tout l'arc-en-ciel en des perles d'ophris.

C'est très beau, et pour finir autrement que le poète ², au milieu de ces pierres

Que l'on croit voir pleurer sous l'ennui de leur grille,

une image a bien l'air pourtant de nous sourire, celle que l'on devine. L'artiste n'a pas voulu qu'on s'y trompât et à côté de cette femme aux mains déployées en orante, il a inscrit (de haut en bas) HAF. ANNA. Ce fut le doge Pietro Orseolo (976-978) qui commanda à Constantinople ³ la *Pala* primitive dont, suivant Giovanni Veludo, il subsisterait quelques vestiges dans la *Pala* actuelle ⁴, mais nous n'oserions point dater de cette époque l'icône dont nous parlons, vu les remaniements que

1. Notons toutefois que sur les deux colonnes antérieures du ciborium — celle dont nous parlons est en arrière — il croit reconnaître un « ciseau ravennois du V^e ou VI^e siècle ». Cf. Venturi, *l. cit.*, p. 453.

2. Jeunesse de style :

Ces pierres qui rêvant d'un col de jeune fille
Se fanent dans l'ennui de ne parer que Dieu !

R. de Montesquiou, *Les Paons*, Paris, 1901, p. 213.

3. Molinier, *Hist. générale des arts appliqués à l'industrie*, 4 vol. in-4, Paris, s. d., t. IV, p. 66; aussi *Le Trésor de l'église de Saint-Marc*, in-4, Venise, 1888, p. 83.

4. *La Pala d'Oro della basilica di San Marco in Venezia*, illustrazione di Giovanni Veludo, Venise, 1887, dans Pasini, *Il Tesoro di San Marco in Venezia*, Ongagnia edit., in-4, 1886, ou tirage à part.

cette œuvre d'art a subis à diverses époques¹. Nous ne pouvions cependant pas, étant si près, ne pas l'apercevoir.

Revenons à Rome, où la Bibliothèque Barberini nous réserve, comme Sainte-Marie-Antique, une agréable surprise. Rohault de Fleury sera notre *cicerone*, et nous l'écouterons religieusement. « On conserve, dit-il, dans cette bibliothèque un diptyque d'ivoire, dont les deux volets, chacun de 0^m,15 de large sur 0^m,20 de hauteur, ont été fixés côte à côte sur une même planche. Sur l'un d'eux, on voit, au centre, la sainte Vierge tenant l'enfant Jésus dans ses bras, puis tout autour, à une échelle de moitié, différentes scènes de son histoire : dans la ligne supérieure, en commençant par la gauche, saint Joachim et sainte Anne, ou l'Immaculée Conception, la Nativité de la sainte Vierge, sa Présentation au Temple ; puis, redescendant à gauche, l'Annonciation, la Visitation, à droite encore une Présentation de Marie, au-dessous son mariage, et dans les lignes inférieures, la Purification, la glorification de la sainte Vierge et son Assomption. La Nativité de la sainte Vierge montre sainte Anne couchée et recevant un breuvage d'une servante qui entre dans sa chambre. La sainte Vierge est couchée dans un petit berceau au pied du lit. On peut traduire le mouvement de sainte Anne par une prière qu'elle fait en ouvrant les bras.

« La scène de la Présentation au Temple nous montre le grand

1. Julien Durand constate l'existence de la *Pala d'Oro* au XII^e siècle, sa restauration au XIII^e et une seconde restauration au XIV^e à l'occasion de laquelle les inscriptions ont été composées. Cf. *Trésor de l'église Saint-Marc*, dans les *Annales archéologiques*, de Didron, t. xx (1860), p. 169. Stringa (*La Chiesa di S. Marco in Venezia*, 1680, p. 176) pense que la *Pala d'Oro* n'est pas toute de la même époque et qu'une de ses parties, comprenant sept compartiments, provient de Sainte-Sophie de Constantinople où elle ornait jadis le maître-autel. Même sujet : Molinier, *Hist. gén. des arts*, t. iv, p. 6. — Pour la description, voir, entre autres, Durand, *ibid.* — Alexander Robinson, *The Bible of St Mark, St Mark's Church. The altar and throne of Venice*, New-York, Dodd, Mead Co, in-8, s. d. (1898), p. 354-357. (Notons 1200 perles et 1200 pierres précieuses, 30 livres d'or solide et 10 fois plus d'argent, 64 émaux de différentes grandeurs, dont le 38^e est l'image de notre Sainte.) — Ongagnia (édit.), *La basilica di S. Marco in Venezia* (7 vol. in-4, 1881-1882), t. 1.

prêtre assis recevant les pieux parents. Derrière lui et dans l'intérieur du sanctuaire, la sainte Vierge assise prend la nourriture que l'ange lui apporte. Dans le compartiment de dessous, on croit reconnaître le même sujet plus simplement traité¹. »

Cet ivoire serait du onzième siècle, « l'âge d'or, » nous a-t-on dit, de l'art byzantin, et nous devrions pouvoir trouver dans la Grande-Grèce de cette époque d'autres monuments figuratifs de notre Sainte. En effet, il en existe encore et nous écouterons maintenant un autre guide également très estimable, M. Charles Diehl, avec le pressentiment qu'il va nous intéresser au plus haut point : « Dans les ravins déserts de l'Italie méridionale, les anachorètes creusaient, dit-il, leurs cellules comme dans les solitudes de la Thébàide ou de la Judée ; dans les petites églises qui servaient de centre à leurs pieuses communautés, les moines, dont beaucoup étaient peintres, représentaient, suivant l'usage, les principaux mystères du dogme et de la religion. Beaucoup de ces peintures ont disparu aujourd'hui, mais celles qui demeurent fournissent pour l'histoire de l'art byzantin une précieuse série de renseignements². »

Après ce gracieux préambule, voici une page qu'on lit avec plus de plaisir encore : « Au sud de Ruffano, non loin du cap de Santa-Maria di Leuca, s'élève, auprès de Patù, un curieux monument messapique, entièrement bâti en grosses pierres régulièrement taillées et entassées sans ciment : on l'appelle le *Cento Pietre*. Transformé au moyen âge en une église chrétienne, cet édifice fut, selon l'usage, décoré de peintures ; aujourd'hui il sert d'étable, et on en a pris si peu de souci que la plupart des fresques ont entièrement disparu. Une seule subsiste dans un état suffisant de conservation, et elle mérite de retenir l'attention ; elle offre, en effet, un type assez rare dans l'iconographie byzantine. Sur un trône byzantin, surmonté d'une arcado, une femme est assise ; un grand manteau rouge l'enveloppe ; sur la tête elle a un chaperon de la même couleur. Ses yeux allongés,

1. Rohault de Fleury, *La sainte Vierge, études iconogr.*, t. 1, p. 46, 53.

2. Ch. Diehl, *L'art byzantin dans l'Italie méridionale*, in-8, Par's, s. d., p. 15.

son nez droit et fin, sa bouche mince, ses mains effilées disent assez l'origine byzantine de cette peinture; au vrai, on croirait voir une Panaghia du ^xⁱ^e ou du ^{xii}^e siècle. Pourtant il n'en est rien; sans doute cette femme porte sur ses genoux un enfant, mais ce n'est point le Christ. Vêtu, comme la mère, du manteau et de la coiffe rouges, cet enfant tient les mains étendues et levées dans une attitude d'orante; son visage, qu'encadrent les plis du voile, rappelle d'une manière frappante le type donné à la mère; enfin un nimbe plein auréole ses cheveux ramenés sur le front. De plus, aux *côtés* de la figure principale, au lieu des signes habituels M-P ΘV, on lit le début d'une inscription ainsi conçue :

A
Γ
Ι
Α

C'est évidemment sainte Anne, la mère de la Vierge, que le peintre a ici représentée; et comme la peinture, d'un fort bon style, appartient sans doute au ^xⁱ^e siècle, on voit quelles en sont à la fois l'importance et la rareté ¹. »

C'est encore au même sympathique savant que nous devons la mention d'un autre souvenir artistique. Dans la chapelle San-Stefano à Soletto, terre d'Otrante, sur la muraille de gauche,

1. Id., *ibid.*, p. 88. — Nous avons signalé plus haut une mosaïque portative de l'Athos figurant le même sujet. M. Diehl continue : « A côté une Madone, dont le type rappelle l'image précédente, tient dans ses bras le Christ; elle date de la même époque que la fresque de sainte Anne. Puis vient un saint, vêtu d'une tunique rouge brodée de fleurs, et portant autour du cou un superhuméral orné de pierres, qui se prolonge par une longue bande descendant jusqu'au bas de la tunique. Si l'on ajoute à ces trois figures quelques fragments informes d'une Annonciation, un coin de bâtiment avec quelques lettres où se lit le mot KVPIOC — on aura énuméré tout ce qui reste de la décoration primitive des *Cento Pietre*. A une époque postérieure appartiennent quelques saints fort endommagés, une sainte en costume byzantin, tous désignés jadis par des légendes grecques, mais qui ne sont point antérieurs au ^{xiv}^e siècle. Toutes ces peintures sont au reste extrêmement ruinées; et la figure de sainte Anne est le seul monument considérable que l'on doive signaler à Patù. » *Ibid.*, p. 88-89.

sainte Anne, portant sur ses genoux la Madone, nous apparaît en compagnie de saint Joachim, sainte Marie-Madeleine, sainte Thècle, sainte Catherine, saint Simon, l'archange saint Michel.

Nous citons : « Ce petit village de Soletto fut, durant tout le moyen âge et jusqu'au xvi^e siècle, le centre d'une communauté grecque assez considérable. Le rite oriental s'y conserva dans son intégrité; à la fin du xiv^e siècle, la langue grecque s'y parlait encore. A une époque difficile à préciser, les fresques de la chapelle San-Stefano furent presque entièrement renouvelées ¹. » Espérons nous-même que, telles quelles, elles nous resteront, malgré l'œuvre destructive du temps et des hommes, et de cette civilisation moderne qui ne se gêne pas d'abattre les plus précieux monuments du passé, ne fût-ce que pour livrer passage au chemin de fer ².

Heureusement les mosaïques de Sicile sont à l'abri de ce danger et le sens esthétique des générations d'aujourd'hui les préservera sans doute, longtemps encore, de toute atteinte sacrilège. Écoutons encore M. Diehl : « Dans l'histoire de l'art byzantin, si peu connue et si digne de l'être, les monuments de la Sicile méritent de tenir une place éminente. De même qu'à Ravenne, ville grecque égarée en Occident, l'art byzantin du v^e et du vi^e siècle nous apparaît sous sa forme la plus éclatante, ainsi Palerme, en y joignant Cefalù et Monreale, nous donne, mieux

1. *Loc. cit.*, p. 93.

2. Une autre cause de destruction, c'est la multiplication des voies de communication dans ces campagnes. Autrefois, à l'exception de quelques bergers, nul ne descendait dans les *gravine* : maintenant on construit des chemins de fer qui les franchissent en maint endroit. Pendant plusieurs mois, des ouvriers travaillent dans la *gravina*; ils allument du feu dans les grottes, ils y couchent parfois; et souvent, par ce goût de destruction qui en tout temps induit les gens du peuple à charbonner les peintures et à casser le nez des statues, ils prennent plaisir à éborgner ou à éventrer les saints. Ainsi ont péri en peu de temps les fresques de Grottaglie : et si l'on n'y veille, bien d'autres monuments auront bientôt disparu. Ajoutez enfin à ces chances de ruine la négligence qui convertit en étables beaucoup de ces cryptes et détruit ainsi les peintures — l'humidité qui, en hiver surtout, fait tomber de larges plaques d'enduit. Diehl, *loc. cit.*, p. 168.

que l'Orient même, une exacte et brillante idée de l'école de mosaïque byzantine qui florissait au ^{xii}^e siècle ¹...

Recueillons encore ceci : ... « Pendant près d'un siècle — le seul qui marque dans son histoire — Palerme a offert au monde un unique et merveilleux spectacle; sous l'influence d'une dynastie étrangère, celle des princes normands, qui furent vraiment la maison nationale de Sicile, elle a produit une civilisation raffinée, un art original et charmant, qui fut, à sa date, le premier du monde, art séduisant entre tous, qui a su combiner et fondre trois éléments qui semblaient inconciliables, et du monde byzantin, du monde arabe, du monde latin, juxtaposés par les hasards de la conquête sur la terre de Sicile, tirer le plus extraordinaire et le plus attirant mélange qui fut jamais ². »

Ainsi préparés, nous entrons à l'église dite aujourd'hui de la Martorana, mais qui s'appelait autrefois d'un nom meilleur, « Sainte-Marie de l'Amiral », meilleur parce qu'il désignait à la fois la patronne de l'église et son fondateur, Georgios Antiochenos, grand amiral de Roger I^{er}, qui la bâtit en 1143. Il est tout naturel qu'un sanctuaire dédié à la Vierge, s'il veut s'orner de mosaïques, lui en dédie le plus grand nombre possible et traite avec honneur ses augustes parents. Aussi bien apparaissent-ils ici en maint endroit, notamment dans les arcs de la coupole (*Naissance de la Vierge*, etc.) et dans les voûtes des petites nefs latérales, où, sur un fond d'azur étoilé, se dressent les grandes figures nimbées de saint Pierre, saint Paul, saint André ³ et de tous les saints les plus chers à la piété d'autrefois. Notons encore dans l'abside une superbe *Prière de Joachim et d'Anne*. Et ici nous tra-
duisons avec une extrême complaisance un passage d'un petit volume publié à Londres en 1873 par le Rév. J.-G. Clay, alors pasteur à Messine, ou, comme il s'appelle lui-même, « chapelain britannique », un passage qui contraste singulièrement avec d'autres où il se montre si peu respectueux pour nos croyances ou dévotions catholiques. Il s'agit des couleurs et des tissus des vêtements, chose qui autrefois, sinon encore aujourd'hui, n'était

¹ et ². *L'art byzantin dans l'Italie mérid.*, p. 205, 206.

³. Clausse, *Basiliques et mosaïques chrétiennes*, 2 vol. in-8, 1893, t. II, p. 44.

pas laissée au goût personnel de l'artiste, mais qui était soumise à des règles fixes, on peut dire invariables, les plus belles couleurs comme les plus riches tissus appartenant de droit aux personnages les plus dignes. M. Clay nous fait donc observer maintenant que : à Sainte-Marie de l'Amiral, à part la distinction usuelle de l'auréole, saint Joachim porte une tunique de bleu-clair avec une toge blanche par-dessus, particularité qu'on ne doit pas attribuer à un caprice de l'artiste, mais qui a une signification bien définie, ces couleurs étant celles de l'archange Raphaël et du troisième ordre dans l'échelle de la dignité, celles aussi de saint Joseph que l'on traite comme un prince de la famille impériale, ne pouvant le traiter comme un empereur. De son côté, Anne atteste par son vêtement même une dignité encore plus grande. Son costume, coupé comme celui d'une religieuse, est du plus riche matériel, tissu de soie cramoisie et d'or, or dans les lumières, cramoisi dans les ombres, les jeux de la draperie donnant alternativement les reflets de l'un ou de l'autre. Observons, avec notre auteur, que sainte Anne est le seul personnage, à part le Christ et la Vierge, qui soit représenté dans un costume si coûteux. Avoir donné ce costume à saint Joachim eût été l'égaliser au Christ . Le donner à la grand'mère du Christ sem-

1. Cette traduction étant un peu libre, voici le texte même : « As this Church was dedicated to the Virgin, the pictures, as it might naturally have been expected, have especial reference to her history. Portraits of her parents, whose names or supposed names were Joachim and Anna, were not forgotten on so important an occasion. Joachim has the usual distinction of the aureole, and he wears a tunic of light blue with a white mantle over it. — These colours were not chosen at the caprice of the artist; they are the colours worn by the Archangel Raphael, the colours belonging to the third order in the scale of dignity. It may be observed that the colours of Joachim are the same as those which were assigned to Joseph, denoting the dignity of a prince of the imperial family, but not of an emperor. — Anna, the mother of the Virgin, appears in robes of greater dignity. The fashion of her dress is that of a religious order, and she has the aureole. Her hood and mantle are made of the richest material, for they are of cloth of crimson and gold, gold in the higher lights, crimson in the shadows. The cloth, which this mosaic represents, seems to have been made of crimson silk and gold woven together, in some lights appearing to be all crimson, in

blait cependant à la piété sicilienne une exception très justifiable. — Évidemment cette dernière ligne est de nous, non du « chapelain britannique ».

Avec cette réflexion très douce dans l'esprit, nous venons faire visite au sanctuaire si gracieusement nommé *Santa Anna la Misericordia*, et nous franchissons ensuite la courte distance qui sépare Palerme de Monreale, parce que là, nous dit-on, le *Duomo* nous réserve un nouvel enchantement. De fait, le mot n'est pas exagéré : 110 personnages isolés debout, 138 médaillons et 134 tableaux dont quelques-uns mettent en scène jusqu'à 15 personnages, toute l'histoire de l'Ancien et du Nouveau Testament sur fond d'or¹, une décoration en mosaïques du xii^e siècle occupant 70 400 pieds carrés et telle que n'en possède aucune église médiévale de l'Occident, sauf peut-être Saint-Marc de Venise; un « glorieux intérieur² » de 313 pieds de longueur par 124 pieds de largeur; le plus noble édifice religieux de la Sicile³, et pour les amateurs d'art byzantin, le plus enchanteur du monde : voilà ce qui nous attend à Monreale. Nous venons d'entendre des cris enthousiastes de touristes américains — ils ne sont pas blasés ceux-là. Écoutons encore celui-ci : « Voici un lieu où l'on passerait des heures, des jours, seul. Ici entr'ouvrez les portes de votre âme et laissez passer sur elle le vent des siècles comme vous avez fait au Parthénon d'Athènes ou dans le grand temple égyptien de Karnac. Buvez à la coupe de beauté; baignez-vous dans cette profondeur de lumière et de gloire, et que le même

others all gold. St. Anna is the only person, except Christ and the Virgin, who appears in this costly material. To have given it to Joachim would have been to make him like Christ. Rev. J. G. Clay (*British Chaplain at Messina*), *The Virgin Mary and the traditions of Painters*, in-12, London, 1873, p. 166. — Dans Serradifalco (Dycadi), *Del Duomo di Monreale e di altre chiese sicilo-normanne*, in-fol., Palerme, 1838, voir les planches xxiii-xxiv, consacrées à la Martorana ainsi nommée « *percho aggregata al monastero di tal nome* ». P. 34.

1. Gerspach, *La Mosaïque*, in-8, Paris, Quantin, s. d., p. 114.

2. J. C. Hare, *Cities of southern Italy and Sicily*, in-12, New-York, s. d., p. 503.

3. « The noblest ecclesiastical building in Sicily, and in the matter of rich mosaics unrivalled in the world. » W. S. Monroe, *Sicily, The Garden of the Mediterranean*, Boston, in-8, 1909, p. 282.

frisson fasse tressaillir le plus intime de votre être qui traduisait chez les artistes, auteurs de ce délicieux écrin constellé de pierres précieuses, l'amour passionné de leur art. Ici chaque pouce de muraille est couvert de mosaïques byzantines à fond d'or enrichies de pierreries, où se déroule toute l'histoire chrétienne. Ici vous pouvez lire comme dans un livre les grands récits de l'Ancien Testament, l'histoire de la vie et de la passion du Sauveur, l'histoire aussi de la Vierge et des Apôtres^{1...} »

Ailleurs encore, sans parler des manuscrits, nous retrouvons traités à la manière byzantine les premiers chapitres de cette histoire de la Vierge, et par exemple, à Notre-Dame de Paris, à la porte dite de Sainte-Anne². Là, en effet, cette *historia apocrypha* que Fulbert de Chartres ne voulait pas raconter, qu'il racontait tout de même, est sculptée, racontée dans la pierre, comme elle l'était — nous allons le voir — à Chartres même, au XII^e siècle. Pouvons-nous, pour Paris, préciser davantage ? L'un des hommes les mieux renseignés sur l'art français du moyen âge — et c'est dire l'art religieux, — M. Émile Mâle, a « essayé de prouver » — pour employer ses propres expres-

1. « Monreale. The interior is a place to pass hours, days, alone. Here set ajar the door of your soul, let the wind of the ages blow through, as you have done in the Parthenon at Athens, or the great Egyptian temple of Karnac. Drink from the cup of beauty, batho in the well of light and glory, so shall an echo of that thrill of passionate love for their art that moved the artists who wrought this gemmed casket of delight vibrate through your inmost being. Every inch of wall space is covered by gold Byzantine mosaics with jewelled pictures representing the whole of christian history. You may read here as in a book the great scenes from the Old Testament, the story of the life and passion of the Saviour, the history of the Virgin... and of the apostles. » Maud Howe, *Sicily in Shadow and in Sun*, in-8, Boston, 1910, p. 400.

2. « The portal of Saint-Anne (Paris) was chiefly — and skilfully — composed from fragments of an earlier door... Its saints are reminiscently Byzantine and although they have been assembled with a due sense of proportion and are curiously interesting, the subjects of the tympanum are too numerous and too closely packed in the limits of the arch. Sculptured with less dramatic force than the central door, this portal represents the art of the xiith century as the larger doorway portrays that of a hundred years later. » Elise Whitlock Rose, *Cathedrals and cloisters of the Isle de France*, 2 vol. in-8, Londres, 1910, t. 1, p. 295.

sions — que ce portail Sainte-Anne datait du temps de Maurice de Sully († 1196) et qu'il fut conservé parce qu'on voyait au tympan le portrait de l'évêque fondateur de la cathédrale et celui du roi Louis VII¹.

Fut conservé : voilà un mot qui n'est pas clair, mais que M. de Lasteyrie explique très bien : « On a utilisé au xiii^e siècle pour la décoration de cette porte un fragment de tympan provenant d'un édifice plus ancien. La chose saute aux yeux, car l'arc brisé qui encadre le tympan a une autre forme que la riche archivolt qui le surmonte. » Écoutons aussi M. Henri du Cleuziou : « Maurice de Sully agrandissant de plus du double le plan modeste d'Étienne de Garlande, utilisa les matériaux déjà placés en ordre, et nous avons ainsi, par ce fait, l'explication naturelle d'une œuvre du xii^e siècle intercalée, pour ainsi dire, dans la grande construction du xiii^e 2. »

C'est ce tympan qui nous intéresse par excellence parce que là précisément se retrouvent les scènes de la légende que nous cherchons. C'est ainsi que plusieurs graves interprètes, et notamment Grimouard de Saint-Laurent, « sont d'accord pour voir sainte Anne et saint Joachim dans la femme en prière à laquelle un ange apparaît au-dessus du trumeau, et dans l'homme qui chemine près d'elle et paraît s'éloigner; de même dans les deux figures d'homme et de femme, qui, un peu plus loin, portant des colombes et un agneau, s'approchent du temple pour les offrir en sacrifice, sacrifice refusé par le prêtre. Il semble qu'on doit aussi reconnaître les saints parents de Marie dans les deux scènes intermédiaires et là où MM. Guilhermy et Viollet-le-Duc supposent que saint Joseph fait ses excuses à Marie, on aurait plutôt

1. *Revue de l'Art ancien et moderne*, octobre 1897: *L'art religieux du xiii^e siècle*, p. 356. — Une nuance : « Le tympan de cette porte représente Maurice de Sully et Louis VII, mais ce n'est pas du vivant de ce prince qu'il a été sculpté, c'est postérieurement à sa mort, c'est-à-dire après 1180. » R. de Lasteyrie, *La date de la porte Sainte-Anne à Notre-Dame de Paris*, in-8, 18 pages, Nogent-le-Rotrou et Paris. Extrait des *Mémoires de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France*, t. xxix (1902), p. 1-18, p. 13.

2. Lasteyrie, *loc. cit.* Henri du Cleuziou, *L'art national*, in-4, Paris, 1883, p. 553.

représenté saint Joachim revenant vers sainte Anne, et il l'emmènerait avec lui dans la scène suivante où l'on dit que saint Joseph emmène la sainte Vierge ¹. »

S'il est certain que toutes ces sculptures n'appartiennent pas au ^{xii}^e siècle, c'est-à-dire que des additions y ont été faites au siècle suivant ², quelques-unes au moins sont de cette époque, et l'on pourrait, avec Viollet-le-Duc, de Guilhermy, Rohault de Fleury, Charles Hiatt, André Michel, etc., les placer vers l'an 1140, au moment où l'archidiacre Garlande fit exécuter des travaux importants à l'église de la Vierge démolie plus tard pour faire place à la cathédrale actuelle ³. En 1902, dans une étude spéciale, M. de Lasteyrie a opposé une date moins reculée, soit le troisième quart du ^{xii}^e siècle ⁴, et, encore ici, c'est assez tard pour nous.

Chartres.

Nous ne pouvons prendre congé de Notre-Dame sans aller

1. *Revue de l'Art chrétien*, 1884, p. 368 : article sur l'iconographie de saint Joseph.

2. Les additions faites au ^{xiii}^e siècle pour compléter ces premières sculptures et couvrir le tympan ont introduit dans les sujets une espèce de surabondance, une confusion même qui n'existait pas dans le principe. L'histoire de sainte Anne et celle de la Vierge s'y mêlent avec un certain désordre dans la partie inférieure, qui appartient au ^{xiii}^e siècle, tandis que la sculpture romane se présente au-dessus avec une régularité parfaitement claire. De Guilhermy, *Description de Notre-Dame*, 1856, p. 63, 69; Rohault de Fleury, *La Sainte Vierge*, t. II, p. 264. Pour Viollet-le-Duc, cf. de Lasteyrie, *l. cit.*, p. 1.

3. Lieux cités, plus : A Notre-Dame de Paris, la Vierge de la porte Sainte-Anne est comme la sœur jumelle de celle de Chartres. André Michel, *Hist. de l'art*. — « The old sculpture, executed, it is said, at the expense of Etienne de Garlande, who died in 1142. » Charles Hiatt, *Notre-Dame de Paris*, in-12, London, 1902, p. 38.

4. Il est bien certain que le tympan de la porte Sainte-Anne est postérieur à celui de Chartres et comme celui-ci n'est sûrement pas antérieur à 1145 ou 1150, la porte Sainte-Anne ne saurait être plus ancienne que le troisième quart du ^{xii}^e siècle. *Loc. cit.*, p. 10.

au dedans faire une petite prière d'actions de grâces à sa statue de Bonne-Nouvelle, puis à la chapelle de sa Mère ¹; après quoi nous partons pour Chartres, en compagnie de l'abbé Bulteau et du grand artiste Huysmans.

De ce dernier, un maître en effet pour l'occasion, nous notons quelques passages de son magnifique livre intitulé *La Cathédrale* :

« Notre-Dame de Chartres est le répertoire le plus colossal qui soit du ciel et de la terre, de Dieu et de l'homme... ² »

« La cathédrale de Chartres contient une traduction de l'Ancien et du Nouveau Testament; elle greffe en plus sur les Écritures saintes les traditions des apocryphes qui ont trait à la Vierge et à saint Joseph, les vies des saints recueillies dans la *Légende dorée* de Jacques de Voragine, et les monographies des Célicoles du diocèse de Chartres. Elle est un immense dictionnaire de la science du moyen âge sur Dieu, sur la Vierge et les élus. Aussi Didron a-t-il presque raison d'avouer qu'elle est un décalogue de ces grandes encyclopédies, telles que le *xiii^e siècle* en composa; seulement la thèse qu'il étaie sur cette observation véridique devient, dès qu'il tâche de la développer, inexacte. Il finit, en effet, par imaginer que la basilique est une simple version du *Speculum universale* de Vincent de Beauvais...

« Ce répertoire de sculpture comprendrait un mémorial de l'histoire de la nature et de la science, un glossaire de la morale et de l'art, une bibliographie de l'être humain, un panorama du monde entier. Il serait bien, en conséquence, une image du « Miroir du Monde », un tirage sur pierre de l'œuvre de Vincent de Beauvais.

« Il n'y a qu'un malheur à cela : c'est que le *Speculum universale* de ce dominicain serait postérieur de plusieurs années à la construction de cette cathédrale ³. »

1. Cinquième à droite avec statue. La Sainte est debout faisant l'éducation de la sainte Vierge. Sous la plate-forme qui porte la statue se trouve une colombe, emblème du Saint-Esprit, présidant lui-même à l'éducation de Marie.

2. *La Cathédrale*, 2^e édit., Paris, 1898, p. 118.

3. *Ibid.*, p. 236, 237. Aujourd'hui, M. Émile Mâle parle comme autrefois Didron : « Victor Hugo a dit vrai : « la cathédrale est un livre. » C'est à Chartres que

Et en effet ni Vincent de Beauvais, ni encore moins Jacques de Voragine n'étaient nés quand s'élevait ce porche de la façade occidentale que nous voulons en ce moment examiner en attendant une visite plus complète du monument : chose remise à plus tard. Le portail royal de Chartres est antérieur à celui de Notre-Dame de Paris que nous venons de visiter, et si encore pour lui les dates proposées de 1134 à 1176 s'écartent sensiblement, c'est-à-dire de 1134 à l'an 1176, il lui reste cependant toujours une fort belle et enviable antiquité¹.

« Cet immense palimpseste avec ses 719 figures est facile à démêler, reprend Huysmans, si l'on se sert de la clef dont usa dans sa monographie de la cathédrale l'abbé Bulteau. En parlant du clocher neuf et en longeant la façade jusqu'au clocher vieux, l'on feuillète l'histoire de Notre-Seigneur narrée par plus de deux cents statues perdues dans les chapiteaux. Elle remonte aux aïeux du Christ, prélude par la biographie d'Anne et de

ce caractère encyclopédique de l'art du moyen âge est le mieux marqué; chacun des *Miroirs* y a trouvé sa place. La cathédrale de Chartres est la pensée même du moyen âge devenue visible; il n'y manque rien d'essentiel. Ses dix mille personnages peints ou sculptés font un ensemble unique en Europe. Plusieurs autres de nos grandes cathédrales étaient peut-être aussi complètes que celle de Chartres, mais le temps les a moins respectées. » *L'art relig. du xiii^e siècle*, p. 433.

1. « The Western front is the finest in some ways in that it is the most complete. At the ground level, there are the three rather low doorways, dating from the first half of the twelfth century, 1134-1150. » H. J. L. J. Masse, *The city of Chartres, its cathedral and churches*, in-12, London, 1900, p. 33. — The portals are carved with all the detail, the care and the archaism of the xii century and no church north of Bourges possesses more opulent examples of the art of this ancient period. In spite of the simplicity of their style..., they suggest the exotic East, and the question of their particular « school » and year has been much discussed. Many dates between 1135 and 1176 have been assigned to them. Seemingly even more stiffly Byzantine than St. Trophime of Arles... » E. W. Rose, *Cathedrals and cloisters of the Isle of France*, 2 vol. in-8, Londres, 1910, t. II, p. 38. — Le porche (occidental) fut construit vers 1170 sous l'épiscopat de Guillaume de Champagne. Paul Durand, *Monographie de la cathédrale de Chartres*, in-4, Paris, 1881, p. 50. Reproduction du portail dans l'atlas in-fol. de même titre. — Ce que je prétends montrer en ce moment, c'est que le portail royal de Chartres n'est pas du xiii^e siècle, mais que c'est un reste de l'église brûlée en 1194. Comte de Lasteyrie, *Études sur la sculpture française au moyen âge*, p. 22.

Joachim, traduit en de microscopiques images les apocryphes. Par déférence peut-être pour les Livres inspirés, elle rampe le long des murs, se fait petite pour ne pas être trop aperçue; nous relate, comme en cachette, en une curieuse mimique, le désespoir du pauvre Joachim, lorsqu'un scribe du Temple, nommé Ruben, lui reproche d'être sans postérité et repousse, au nom d'un Dieu qui ne l'a point béni, ses offrandes; et Joachim navré quitte sa femme, s'en va pleurer au loin sur la malédiction qui le frappe; et un ange lui apparaît, le console, lui ordonne de rejoindre son épouse, qui enfantera de ses œuvres une fille. Puis c'est le tour d'Anne qui gémit seule, sur sa stérilité et son veuvage; et l'ange la visite, elle aussi, lui prescrit d'aller au-devant de son mari qu'elle rencontre à la porte Dorée. Ils se sautent au cou, retournent ensemble au logis et Anne devient mère de Marie, qu'ils consacrent au Seigneur ¹. »

On regrette avec l'abbé Bulteau que ces chapiteaux historiés aient tant « souffert de la main du temps et de celle des hommes; un grand nombre de têtes surtout ont été brisées. Dans les statuettes bien conservées, on remarque avec quel bonheur et quelle justesse les moindres détails sont rendus; les figures, malgré leur petite dimension, semblent respirer, tant elles traduisent fidèle-

1. *Loc. cit.*, p. 239-240. — Moins oratoirement, l'abbé Bulteau nous présente ainsi les neuf scènes qui nous intéressent : « Le point de départ est le haut du chambranle gauche de la porte principale en suivant jusqu'au clocher neuf : 1° Le grand prêtre Isacchar refuse l'offrande de Joachim, qui donne un agneau, Anne offre deux tourterelles. — 2° Anne et Joachim couverts de confusion se retirent. — 3° Joachim, assis au milieu de ses troupeaux, reçoit la visite d'un ange qui lui annonce la naissance de la vierge Marie. — 4° Joachim et Anne se rencontrent à la porte Dorée. — 5° Marie est née; on la lave dans un baquet. — 6° Joachim et Anne assis prennent la résolution de mener Marie au temple de Jérusalem. — 7° Joachim, Anne et la petite Marie, âgée de trois ans, se rendent au Temple; un âne est derrière eux. — 8° Marie monte les degrés du Temple; Joachim et Anne restent au pied des degrés. — 9° Joachim et Anne retournent à leur demeure. — 10° Marie est conduite à l'autel par un prêtre et par saint Joseph, etc. *Monographie de la cathédrale de Chartres*, t. II, p. 36 sq., ou abrégé, p. 52. — Même description : H. J. L. J. Masse, *The city of Chartres, its cathedrals and churches*, in-12, Londres, 1900, p. 37.

ment les sentiments que l'artiste a voulu leur faire exprimer. »

Il reste encore en quelques endroits de ce portail des traces de l'or et de la couleur dont il était autrefois tout entier décoré et l'on ne s'étonne pas que pareille splendeur quasi orientale ait séduit et inspiré les sculpteurs de Notre-Dame de Paris, des cathédrales de Sens, Laon, Senlis¹, du Mans, etc. Encore un mot de Huysmans : « Le chef-d'œuvre de l'architecture et de la statuaire mystique sont ici à Chartres; l'art le plus surhumain, le plus exalté qui fut jamais a fleuri dans ce pays plat de la Beauce. » Et encore un autre : « La sculpture du Porche royal est la plus belle, la plus extraterrestre qui ait jamais été façonnée par la main de l'homme². »

Ainsi donc, au moins vers le milieu du ^{xii}e siècle, Madame sainte Anne aurait commencé de figurer aux portails des cathédrales d'Occident à côté de sa Fille, en attendant qu'elles en emplissent toutes deux l'imagerie entière. Nous disons « commencé », à la façon de la critique à outrance qui prend la date des monuments ou des documents existants pour la date des choses mêmes.

Un mot de M. Émile Mâle vient ici à sa place : « Le ^{xiii}e siècle est sans doute le moment où l'art chrétien a exprimé avec le plus d'ampleur la pensée du moyen âge. Et c'est pour cela que nous l'avons choisi — mais il s'en faut de beaucoup qu'il ait tout inventé. Une foule de types, d'agencements, d'idées, lui viennent

1. « When, as formerly, the great figures and much of the carving were covered with gold and colours, the barbarous, sumptuous and somewhat oriental splendour of these portals must have been striking, and it is not surprising that they inspired Saint Anne's door in Notre-D. of Paris and some of the sculptures of the cathedrals of Sens, Senlis and Laon. » E. W. Rose, *loc. cit.*, t. II, p. 42. — « Every available part of the three arches is covered with sculptured figures and ornament, varying from attenuated figures over life-size to miniature figures of a few inches. There are still traces of gold and colour on the more protected figures, e. g. in the tympanum of the central door. It has been supposed that the *motif* of the doorways was copied, or borrowed from the front at Arles... » Masse, *loc. cit.*, p. 33. — D'après Durand, ce sont les mêmes sculpteurs qui ont exécuté ces statues à Chartres et à Paris (porte Sainte-Anne). *Loc. cit.*, p. 44.

2. *Loc. cit.*, p. 254, et *Pages catholiques*, p. 416.

des siècles antérieurs ¹. » Si l'on regrette que le savant historien n'ait pas étudié ces *siècles antérieurs*, au moins nous laisse-t-il de la marge pour nos conjectures. Et en effet, quelle que soit, au juste, l'époque où l'art d'Occident a pris vie, une vie à lui, en France ou ailleurs dans le monde latin, il est difficile de croire que la Légende de Marie, connue dès les âges les plus reculés, n'ait pas tenté avant le xiii^e siècle un pinceau ou un ciseau d'artiste européen.

En tout cas, nous affirme le trappiste de Ligugé, « l'on aimait alors, en France, la Madone, comme l'on aime sa génitrice naturelle, sa véritable Mère (p. 258) », et aux portails de Chartres et de Paris on est heureux de saluer l'Immaculée Conception telle que la représentera longtemps encore le moyen âge, c'est-à-dire sous l'image de la rencontre des bienheureux Joachim et Anne à la porto Dorée de Jérusalem ².

Colligite fragmenta.

Pour compléter cette première partie de notre étude il ne nous reste plus en effet qu'à « recueillir quelques fragments », quelques miettes de *documents* ou de *monuments* échappées au naufrage... nous dirions plus justement au balayage du temps et des hommes.

A Rome, dans l'église *Sant'-Angelo-in-Pescheria*, une longue inscription semble indiquer que ce sanctuaire fut *fondé* — non simplement *restauré*, comme le pensait M. Armellini — par Théodote, oncle du pape Adrien I^{er}, et l'érudition contemporaine a fixé cette date à l'an 750. L'inscription est une sorte d'inven-

1. *L'Art relig. du xiii^e siècle*, p. 3.

2. A l'autel de la petite église d'Avenas (à six kilomètres de Beaujeu), le côté de l'évangile est consacré à des scènes de la vie de la Vierge, Naissance, Annonciation, etc. L'église et l'autel sont sûrement du xiii^e siècle. *Revue archéologique*, 1908, p. 254-264; *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, 1906, p. 134.

taire ou de catalogue des reliques qui enrichissent le trésor de l'église :

Hæc sunt nomina Sanctorvm corvm
Beneficia hic requiescvnt id est
Domini et Salvatori (*sic*) nostri Iesv...

A la 21^e ligne, on lit :

Sancti Leontii sancti Evtrepïi sancti Antipæ
Sancta Anna sancta Elisabet sancta Evpvmia
Sancta Sophia sancta Thecla ¹, etc.

Assurément M. Rushforth ne se compromettait pas quand, remarquant ici le nom de sainte Anne, il concluait « qu'elle était connue à Rome au commencement du viii^e siècle (!) ». Aimable confession que M. Bannister accentue davantage en reconnaissant dans la présence de ces reliques à Rome le témoignage d'un culte réel dont la Sainte était l'objet vers la même époque, dans la capitale du monde chrétien². A son tour, le *Dictionnaire d'archéologie* s'aide surtout de ce document pour dater du viii^e siècle au moins — nous nous en souvenons³ — l'introduction de ce culte en Occident. Bienvenue la particule « au moins » qui vaut ici un correctif et nous laisse libres de remonter plus haut, beaucoup plus haut. Ce pourrait être, n'est-ce pas? jusqu'à l'introduction du culte de la Vierge dans l'Église latine — la seule Église, du reste, qu'il y eût au commencement, — ou, ce qui reviendrait au même, si la *Légende Provençale* devenait un jour un fait historique authenti-

1. Texte de l'inscription dans Marucchi, *Elém. d'archéol.*, t. III, p. 424. Phototypie de la dernière partie dans Grisar, *Analecta romana*, t. I, p. 174. Mention dans Mai, *Scriptorum veterum nova collectio*, in-4, Romæ 1831; et nombre d'auteurs.

2. Tous deux ont été fort surpris de trouver l'image de la Sainte à Santa-Maria-Antiqua et ses reliques à Sant'Angelo, d'où ce mot de M. Rushforth : « Sainte Anne must have been known at Rome by the beginning of the 8th century » (*loc. cit.*, p. 83), et cet autre de M. Bannister : « It was in the second half of the 8th century that the cultus of saint Anne is found in ... Rome. » *L. cit.*, p. 111.

3. Cf. ci-dessus, p. 62.

quement prouvé, jusqu'à la translation des reliques de Madame sainte Anne de Palestine en Provence¹.

Autre fait, autre « miette ». Un des princes de la critique au xvii^e siècle, le Père Pagi, écrivait en 1694, dans une lettre qui est conservée à la Bibliothèque de Carpentras et que l'abbé Terris nous fournit : « J'ai trouvé dans le deuxième tome des *Annales* du P. Mabillon, imprimé à Paris l'an 1676, mention de sainte Anne dans les litanies de Charlemagne que le P. Mabillon appelle *carolines* parce qu'elles ont été composées du temps du pape Hadrien et dudit Charles. Il croit qu'elles ont été composées au monastère de Sainte-Marie de Soissons, parce que les saints qui ont fondé ledit monastère y sont marqués. Dans ces litanies, qui contiennent pour la plupart des saints ou saintes de France, le nom des saintes commence par sainte Anne : *Sancta Anna, ora pro nobis* ; *Sancta Elizabeth...* *Sancta Helena*, etc. La prière pour le pape Hadrien est conçue en ces paroles : *Adriano summo pontifici et universali papæ vita* ; celle pour Charlemagne : *Karolo excellentissimo et a Deo coronato, magno et pacifico regi Francorum et Longobardorum et patricio Romanorum vita et victoria*. De sorte que, comme Charlemagne quitta le nom de Patrice lorsqu'il fut fait empereur l'an 800, ces litanies sont composées devant ladite année et sans doute du temps du pape Hadrien. Ainsi la dévotion de sainte Anne était connue en France aussi bien qu'à Constantinople dans le viii^e siècle². »

Voici deux autres documents du même genre, le premier présenté par M. H. M. Bannister que nous venons de nommer. C'est un *Sacramentaire* du x^e siècle, certainement d'origine romaine, mais probablement écrit pour des moines grecs de Rome, manuscrit où les litanies du samedi saint offrent les noms de sainte Anne et de sainte Élisabeth entre les confesseurs et les vierges martyres³. Le second est recommandé par les Bénédictins de Farn-

1. Question traitée ailleurs.

2. Cf. Terris, *Sainte-Anne d'Apt*, Appendice, p. 160. Pour le texte de ces litanies, voir Migne, *P. L.*, t. cxxxviii, col. 886. — Au même lieu, col. 395, *Litanie a sanctis Patribus constitutæ* (apud Bandini, *Bibl. Laurentiana*, p. 326), avec le nom de la Sainte.

3. « It is remarkable that the first occurrence of saint Anne in a liturgical

borough. Si, au XII^e siècle, l'*Antiphonaire* de Saint-Pierre ignore encore la fête de notre Sainte¹, au moins dans les litanies qui paraissent avoir été en usage pour les chanoines de cette basilique à cette époque, dom Leclercq a-t-il pu observer que l'invocation à sainte Anne y commence la série des invocations aux saintes : *Omnes sancti monachi et eremitæ, orate...* ; *Sancta Anna, ora...* ; *Sancta Suzanna, ora*, etc.².

Et maintenant, parmi plusieurs renseignements utiles que nous a fournis le P. Rocchi souvent nommé, en voici un particulièrement intéressant, relatif à la célébration du mariage dans les églises ou chapelles de rite italo-grec : « Seigneur, dit le prêtre, bénissez ces deux époux comme vous avez béni Joachim et Anne, » et l'on n'est pas peu surpris, très agréablement surpris en vérité, que le savant basilien donne ici comme référence un *Euchologe* manuscrit de Grotta-Ferrata coté Γ. β. VII, IX^e siècle³.

*
* *

Une autre « miette » à quelques cents lieues de distance, sans compter les siècles. — En 1853, le roi des Belges inaugurait dans sa bonne ville de Gand l'église la plus belle à notre avis, la plus éblouissante que le monde catholique possède sous le nom de notre auguste Sainte. On pense, malgré soi, quand on y pénètre, au *peramænum templum* de l'ancienne Byzance, tant la pureté de ses lignes et la splendeur de sa décoration semblent avoir retrouvé les secrets perdus de l'art antique. C'est avec un appareil de photographie — l'État le permettant — qu'on visite cette église, et quand un premier succès, au moins relatif, vous a donné confiance, vous venez à une chapelle latérale extrêmement attrac-

manuscript which I have come across is a tenth-century sacramentary which is undoubtedly of roman origin and was probably written for greek monks in Rome; in its Holy Saturday litany, the first two names after the confessors are saint Anne and saint Elizabeth who have precedence before all the roman virgin martyrs. » *The introd. of the cultus of S. Anne into the West*, p. 111.

1. Batiffol, *Hist. du bréviaire*, 1895, p. 125.

2. *Dict. d'archéol.*, art. Anne.

3. *Loc. cit.*, p. 245. Rien n'empêche que cet euchologe soit plus ancien que le couvent.

tive, parce qu'elle conserve un souvenir de l'ancienne église et de la confrérie plus ancienne encore qui s'y fonda en l'honneur de la Sainte, il y a maintenant huit siècles, soit exactement en l'an 1101. Telle est au moins la tradition locale, et nous n'aurons pas le mauvais cœur de la discuter, d'autant que, aujourd'hui, paraît-il, les plus intraitables critiques d'avant-hier reviennent très sensiblement, sinon très ouvertement, à la chère tradition. Que reste-t-il en effet sans cela?

Malheureusement, dans cette chapelle latérale, à cause des verrières au ton médiéval, la lumière est très mauvaise, sans parler de la mise au point qui défie tout appareil. De plus, sur le panneau de bois verni, le lettrage en or s'est avec le temps petit à petit effrité, effacé, et vous aurez encore bien du bonheur si votre cliché vous permet de démêler, parmi la multitude des autres qui restent illisibles, les noms suivants, noms d'anciens et illustres membres de la confrérie :

Philippe le Hardi et Marguerite de Flandre (1384) ; Philippe le Bon, duc de Bourgogne; Isabelle, fille du roi Jean de Portugal (1477); Charles le Téméraire et sa femme Catherine, fille de Charles VII, roi de France ; Marguerite, sœur du roi Édouard d'Angleterre; noble seigneur Jean de Luxembourg, lieutenant de Philippe le Bon; Philippe II, roi des Espagnes et des Indes; Marguerite de Parme, régente des Pays-Bas; Marie, reine d'Angleterre; les sérénissimes Albert et Isabelle, archiducs d'Autriche et ducs de Bourgogne; le très excellent Don François de Mello, suprême régent des Pays-Bas, si tristement ou plutôt sympathiquement célèbre par sa défaite à Rocroy, etc., etc.

Voici quelle serait la genèse de cette pieuse association : Godefroy de Bouillon, partant pour la Croisade, avait promis d'enrichir sa patrie d'un trésor précieux, s'il réussissait dans son héroïque et sainte entreprise. Quand le succès de ses armes l'eut fait monter sur le trône de Jérusalem, il se ressouvint de son vœu. Une supplique au Patriarche lui valut deux reliques insignes, dont l'une de notre Sainte. Une mort prématurée l'empêcha de l'apporter lui-même et de l'offrir au peuple de sa ville préférée, bonheur qui lui eût semblé plus grand que toutes ses victoires, mais son frère Baudouin la fit, peu de temps après, parvenir à destination, et dès lors, continue la chronique, la dévotion à la Sainte fit d'in-

nombrables conquêtes, non seulement à Gand, mais dans tout le pays d'alentour.

Prenons note d'une autre relique apportée à Brême en 1199 par l'archevêque Hartwiteh¹ et recueillons une quatrième ou cinquième miette, une fine « gemme » celle-là :

C'était donc en l'an 1200, aux approches de la Nativité de la sainte Vierge. Saint Hugues, évêque de Lincoln, qui s'en retournait de France en Angleterre, arriva à Saint-Omer le 5 septembre ; mais comme il était très malade et craignait d'ailleurs de ne pouvoir pas aborder dans son pays pour le 8, il prit le parti d'aller passer le jour de la fête au couvent des Cisterciens de Clermaretz. Là, en effet, il put célébrer l'une des deux seules messes qu'il devait dire encore. Son biographe, le moine Alexandre, du monastère de Saint-Augustin de Cantorbéry, continue : « Par le secours de la Mère de miséricorde, son dévot serviteur et vicaire éprouva, après cette messe, un grand soulagement dans sa maladie. Ayant ainsi passé tout ce jour de fête dans la joie et l'exultation de l'âme, il poursuivit sa route, le lendemain, jusqu'à Wissant, et le 10, au point du jour, il s'embarqua. Aucune brise ne soufflait alors, mais le saint invoqua la mère de la Mère de Dieu, sainte Anne, et le vent gonfla aussitôt ses voiles. Tous ceux qui traversent les mers ont en effet coutume de lever leurs yeux vers Marie comme vers l'étoile de la mer et de *demande la protection de la Mère de Marie* par leurs prières et leurs offrandes, afin d'obtenir par son intercession un vent favorable. Saint Hugues lui-même nourrissait une très familière et spéciale dévotion envers sainte Anne, comme envers son Immaculée Fille, la reine du Ciel, et la Sainte l'en récompensait par une prompte assistance dans tous ses besoins et tous ses dangers. Encore en cette occasion, elle exauça la prière du saint dès le premier appel, en lui accordant un calme et rapide passage. Aussi, le saint évêque s'empressait-il, dès qu'il fut débarqué à Douvres, d'aller célébrer la messe octavale de la maternité de sainte Anne (*Missarum solemnia*

1. « Anno 1199. Addit idem Stadensis (*Hist. Slav.*, l. V, c. ult.) hoc anno reversum episcopum Hartwicum sacras beatæ Annæ reliquias (ab Oriente) Bremam detulisse. » Baronius, *Annales eccl.*, t. xx, p. 69.

de sacro ipsius (*Annæ*) puerperio celebraturus). Ce devait être la dernière, et le 16 novembre suivant, Hugues de Lincoln s'endormait dans le Seigneur. »

Ainsi l'illustre évêque nourrissait une « spéciale dévotion envers sainte Anne », et l'on a remarqué qu'il célèbre sa dernière messe en l'honneur de son auguste maternité — le biographe semble le dire avec intention. Ainsi encore, avant l'an 1200, c'était un usage, chez tous les marins anglais, de se recommander à la bonne Sainte pour obtenir des vents favorables, ou de recourir à son intercession dans le danger ¹.

Nous laissons toujours au lecteur les réflexions et lui offrons pour finir cette dernière miette, hélas ! en effet la vraie dernière :

« Je devais dessiner, dit M. Charles de Linas, un voile attribué à sainte Anne, voile dont on m'avait montré la copie à la bibliothèque publique d'Avignon... C'est un rectangle de mousseline, genre de l'Inde, large de 3 mètres environ sur 1^m65 de hauteur, traversé sur ses petits côtés par trois raies parallèles brochées en or et soie. Il s'y trouve une légende arabe en lettres rouges, ainsi interprétée par MM. Lehir et Quatremère : *L'iman Aboul-Cassem-Mostali-Billah, prince des croyants, la bénédiction de Dieu soit sur lui et ses enfants*. Le khalife Mostali étant monté

1. « *Exacta igitur die solemnitis cum letitia et exultatione, in crastino Widsandensem portum cum suis adivit. Sequentis vero diei aurora ipsam navim conscendere vidit genitricis Mariæ mater, beatissima videlicet Anna. Quæ primo remissius spiraverat, carbasa repente implevit. Solent quidem universi transvectores Mariam, sicut Maris stellam attendere, ut cursum dirigant, ita Mariæ matrem precibus advocare et muneribus corrogatis ambire, ut currere queant, cum subsidentium ventorum spiramina itineris commeatum negant. Huic vero post ipsius natam familiaris Hugo et devotius dependebat venerationis obsequelam. Quæ sibi vicissim in cunctis necessitatibus et periculis celerem rependebat opitulationem. Tunc quoque eam advocanti festina adfuit, atque cursu placidissimo littori optato celeriter appulsum adeo exhilaravit ut confestim post pressas vestigiis arenas ecclesiam peteret, missarum solemnia de sacro ipsius puerperio celebraturus, etc.* » *Hugonis vita* ab Alexandro abbate mon. S. Aug. Cantuariensis, lib. V conscripta, dans Migne, P. L., t. CLIII, col. 1093-1094. Note de l'éditeur : « *Igitur jam S. Hugonis tempore, sancta Anna, ut navigantium patrona, venerabatur in Anglia, cujus veneratio plurimum crevit ad finem sæculi XIV.* »

sur le trône en 1094, le voile d'Apt se trouve être contemporain de la prise de Jérusalem par les Croisés. Raimbaud de Simiane, Guillaume de Sabran, chevaliers aptésiens, et Isoard, évêque d'Apt, faisaient partie de la première Croisade; il est donc vraisemblable qu'un voile précieux, dépouille opime arrachée au harem de quelque riche musulman, ait été offert par l'un de ces illustres personnages au sanctuaire de Sainte-Anne, vénéré dans leur patrie depuis les temps les plus reculés; l'ignorance, les années et l'habitude auront ensuite fait attribuer à la mère de la sainte Vierge un présent déposé sur son autel ¹. »

Vous avez lu Gustave Zidler :

Partie un soir d'exil des bords de la Judée,
La barque avait erré dans les hasards des nuits;
Mais pour que, pauvre et faible, elle allât sans ennuis,
Un grand souffle inconnu l'avait prise et guidée,
.
.
.
.
.
Et sous les cieux très purs régnait ce matin-là
Une immense tendresse au rivage des Gaules ².

1. *Archives des missions scientifiques et littéraires*, 1^{re} série, t. VII (1858), p. 40-41.

2. *La Terre divine*, in-12, Paris, 1903; *La barque évangélique*.

DEUXIÈME PARTIE

Le XIII^e et le XIV^e siècle.

La période où nous entrons n'est plus la forêt noire où nous étions engagés dans la nuit non moins noire. C'est le pays connu, presque le sentier battu, et l'aurore s'est levée, qui l'éclaire, déjà radieuse comme un plein midi.

Ce plein midi, c'est le siècle d'Innocent III, d'Honorius III, d'Innocent V pour la papauté ; de saint Louis, de Rodolphe de Hapsbourg, d'Alphonse le Sage pour la royauté ; de Baudouin de Flandre, de Thibaut de Champagne, de Raymond de Toulouse, de Simon de Montfort pour la vaillance chevaleresque ; le siècle de François d'Assise, de Dominique de Gusman¹, d'Élisabeth de Hongrie, de Gertrude de Suède, de Mechtilde de Magdebourg, d'Hyacinthe et de Pierre de Vérone pour la sainteté ; le siècle d'Albert le Grand, de Thomas d'Aquin, d'Alexandre de Halès, de Hugues de Saint-Cher, de Duns Scot, de Bonaventure et Roger Bacon pour la science ; de Vincent de Beauvais et de Jacques de Voragine pour l'histoire et l'hagiographie ; de Dante et des trouvères pour la poésie ; des cathédrales de France, d'Allemagne et d'Angleterre pour l'architecture, la sculpture et la peinture ; un siècle à part, sur qui la piété rayonne comme elle n'avait jamais fait et ne fera peut-être jamais à moins d'une rédemption nouvelle de l'humanité ; un siècle, qui a deviné et réalisé longtemps d'avance le vœu exprimé dernièrement par Sa Sainteté Pie X au sujet de la musique d'église : « Je désire que le peuple chrétien PRIE SUR DE LA BEAUTÉ ; « le plus grand de tous les siècles, » affirme le nôtre², et devrait-il pratiquement s'en persuader ; un

1. « Saint Francis taught Christian men how they were to behave, and saint Dominick taught them what they should think. » John Ruskin.

2. J.-J. Walsh, *The thirteenth, greatest of centuries*, s. 1., in-8, s. d. (1909).

siècle trop grand, pourrions-nous dire en pensant maintenant avec tristesse à la Vierge à et sa Mère, puisque très certainement la perfection de ses œuvres en tout genre a dû faire disparaître en nombre incalculable les ébauches du passé, où se dessinaient tant bien que mal leurs images ou leur souvenir, ébauches que nous aurions cependant aimées à l'égal des chefs-d'œuvre, et d'autant mieux que les chefs-d'œuvre, dit-on, ne sont pas autre chose que cela, des ébauches.

Encore un mot, celui d'Hippolyte Taine en des pages qu'il faudrait citer tout entières : « Le XIII^e siècle est le terme et la fleur du christianisme vivant ¹. »

ARTICLE 1^{er}. — La Littérature de cette époque.

Si nous avons prouvé que le culte de Madame sainte Anne est antérieur au XIII^e siècle, même en Occident, il est déjà prouvé par avance qu'il a laissé sa trace dans les écrits religieux en prose ou en vers de ce siècle, et il devrait nous suffire d'en mentionner quelques-uns, en appuyant un peu sur les plus célèbres, certains ouvrages-types que les écrivains subséquents n'ont eu qu'à reproduire en tout ou en partie, sous une forme ou sous une autre, ce qu'ils avaient à dire ayant déjà été dit avant eux excellemment ¹.

Nous avons vu comment la légende de la Vierge enfant, si goûtée du populaire, avait peu à peu gagné les princes du savoir, et il va de soi que, au XIII^e siècle, elle s'impose d'une manière définitive à l'assentiment universel. Il est vrai, les grands docteurs, Albert le Grand, saint Thomas d'Aquin, saint Bonaventure lui font peu ou point de place, mais on ne peut rien conclure de là, vu la nature de leurs écrits ². Il faut plutôt juger de la question

1. *Voyage en Italie*, 2 vol. in-12, 1874, t. II, p. 26.

2. Au tome XXIV, p. 659 des *Opera omnia* d'Albert le Grand (édit. Vivès, 1890 sq.), on lit à propos de *Soror matris ejus Maria Cleophæ* (Joann., XIX, v. 25) : « Hoc est filia Cleophæ. Et hoc ideo dicitur, quia Anna mater beatissimæ Virginis, tres legitur habuisse viros, etc. » Mais on croit aujourd'hui que le *De Laudibus B. Virginis libri duodecim*, de même que la *Biblia Mariana*, n'est pas d'Albert le Grand. Cf. Baudrillart, *Dict. d'hist. et de géogr.*, col. 1520. — Saint Thomas prête une sœur à la sainte Vierge : « Nos autem fratres Domini, non filios Joseph, sed consobrinos Salvatoris, sororis Mariæ matris Domini, filios intelligimus. » III^a pars, q. XXVIII, art. 3 ad 5. Plus loin, nous trouvons quelques lignes

par le succès que deux livres en particulier ont obtenu à cette époque, le *Speculum* de Jean de Beauvais et la *Légende dorée* de Jacques de Voragine. Volontiers, d'abord, nous écoutons M. Émile Faguet : « Vincent de Beauvais, encyclopédiste infatigable, avait formé le projet d'un ouvrage qui aurait relié entre elles toutes les connaissances que l'on possédait de son temps. C'est ce qu'il appelle son grand miroir (*Speculum majus*). Il est très intéressant pour se rendre compte de l'état d'esprit de l'époque. Ami de saint Louis, il était comme l'Alcuin de ce nouveau Charlemagne, une sorte de ministre de l'instruction publique de ce temps-là. Il y en a eu de plus négligeables ¹. »

La quatrième partie de son magistral ouvrage est, pour sa part, une histoire complète du monde, mais une histoire théologique qui commence par la Trinité, les anges, la création, l'œuvre des six jours. Au chapitre LXIV du livre VI, entre l'histoire de Virgile et celle d'Horace, commence le récit de la naissance de la bienheureuse vierge Marie. Il est emprunté au *De nativitate Mariæ* dont il donne les trois premiers chapitres sous la rubrique : *Hieronymus in historia Joachim et Annæ*. Le chapitre LXV, qui raconte la naissance et la présentation de Marie au Temple, est emprunté au même opuscule. Par contre, c'est de *Pseudo-Matthieu* qu'est tiré le chapitre LXVI : *De bona indole ejusdem Virginis*, sous cette rubrique : *Jacobus, filius Joseph, in libro de infantia Salvatoris*. Après quoi, Vincent de Beauvais revient à Horace. L'histoire de la Vierge reparaît au chapitre LXXII : *De conjugio beatæ Mariæ*

sur la généalogie de la Vierge : « Vel potius (dicendum) quod pater beatæ Mariæ de stirpe David existens, uxorem habuerit de stirpe Aaron. Vel sicut Augustinus dicit (*Contra Faust.*, l. XXIII, c. ix) : « Si Joachim pater Mariæ de « stirpe Aaron fuit (ut Faustus hæreticus per quasdam scripturas apocryphas « asserebat) credendum est quod mater Joachim fuerit de stirpe David, vel « etiam uxor ejus : ita ut per aliquem modum Mariam dicamus fuisse de stirpe « David. » III^a pars, q. xxxi, art. 2, ad 2. — S. Bonaventure : « Pater Domine nostræ, scilicet Joachim, fuit de tribu Juda, et mater ejus Anna fuit de tribu Levitica ut patet in historia... » *Diætæ salutis*, dans *Opera omnia*, 7 vol. in-fol., Lyon, 1668, t. vi, p. 324.

1. *Hist. de la litt. franç., Moyen âge*, p. 105 (Paris, 1900).

Virginis et Joseph. La matière en est fournie conjointement par les deux textes latins¹.

Un peu plus tard, la *Legenda Sanctorum* ou *Legenda lombardica* de Jacques de Voragine (1228-1298), archevêque de Gênes, depuis nommée à si juste titre la « Légende dorée » (*Legenda aurea*), va populariser encore davantage le même récit². Au 8 septembre, elle met à contribution le *De Nativitate Mariæ*, jusqu'au moment de la présentation de la Vierge au Temple, puis

1. Amann, *loc. cit.*, p. 156. — Les *Speculi historialis libri sexdecim priores*, « auctore Vincentio Bellovacensi », ms. 4897 de la Bibl. nationale, sont du xiv^e siècle. Au livre VII, c. l.xiii : *De ortu B. M. Virginis prænuntiatio per angelum* ; c. l.xv : *De nativitate ejusdem*. En passant, nous croyons devoir corriger une note de M. Mâle, p. 278 de *L'art religieux au xiii^e siècle*. Il s'agit des artistes : « Ils ne remontèrent pas plus haut que sainte Anne, dont ils représentèrent quelquefois, conformément à la légende, les trois époux et les trois filles. » — Note : Sur les trois époux Joachim, Cléophas, Salomé, qu'Anne épouse successivement sur l'ordre d'un ange et dont elle eut trois filles, les trois Marie, et sur la postérité de ces trois filles, mères de Jésus-Christ, des deux Jacques, majeur et mineur, de Simon, de Jude, de Jean et de Joseph le Juste, nous avons les vers mnémotechniques de Vincent de Beauvais :

Anna viros habuit Joachim, Cleophae, Salomeque;
Tres parit : has ducunt Joseph, Alphæus, Zebedeus ;
Christum prima ; Joseph, Jacobum cum Simone, Judam
Altera ; quæ restat Jacobum parit atque Joannem.

(*Spec. hist.*, lib. VI, cap. vii.)

Cette légende du *trinubium*, triste légende cette fois, était déjà ancienne au temps de Jean de Beauvais : cf. ms. d'Oxford, S. Trinité 34 ; Toulouse 162 ; Bibl. nat., ms. franç. 1553, tous trois du xii^e siècle. Elle paraît avoir joui d'un certain crédit par la suite. Cf. n^os 8433 (fol. 4), 1493 (fol. 8), de la Bibl. nation., n^o 515 de l'Arsenal, 128 de Bourges, 533 de Douai, 5 de Boulogne-sur-Mer, etc. Autres temps, autres mœurs. Le n^o 1553 de la Bibl. nat. serait du xiii^e siècle selon quelques chartistes, du xii^e selon d'autres. — Voir plus bas, p. 624, note 5.

2. Le titre varie : *Lombardica historia*, que a plerisque aurea legenda appellatur. Après les Index : *Incipit prologus super legendas sanctorum quas collegit in unum frater Jacobus natione Januensis ordinis Fratrum Prædicatorum*. Après la légende 177 : *Explicit legenda lombardica Jacobi de Voragine, O. P.*, 1497, sans lieu, in-8, carré. — *Legenda hæc aurea nitidis executitur formis*, etc. A la fin : « Finit aurea legenda sanctorum quæ lombardica historia nominatur... Impressa Lugduni... A. D. 1510. » — Bibliothèque nationale, n^o 414, *Légende dorée de Jacques de Voragine*, 1414 (nombreux exemplaires de diverses époques).

rejoint pour le reste le *Pseudo-Matthieu*. Et ainsi la *Vie* de sainte Anne sera lue, connue, goûtée comme la *Legenda* elle-même, un ouvrage qui est « entre les mains de tout le monde ¹ », dit M. Petit de Julleville et que M. Émile Mâle, de son côté, appelle « le livre favori du moyen âge ² ». On sait que même aujourd'hui elle n'a encore rien perdu de son prestigieux attrait. Le R. P. Delehaye, dans un livre récent qui est devenu vite célèbre, l'a vengée de certains « dédains » aussi injustes que « superbes ³ », et M. Theodor de Wyzewa nous en a donné, il y a quelque temps, une édition critique fort soignée. D'après lui, « il n'y a peut-être pas de livre qui ait été plus souvent copié et copié »; ou encore : « cet ouvrage a été pendant trois siècles une source inépuisable d'idéal pour la chrétienté ⁴. »

Par le fait de leur insertion dans des ouvrages qui eurent durant

1. La *Légende dorée*, le *Miroir historial* sont entre les mains de tout le monde, et il est certain que les auteurs dramatiques les ont beaucoup mis à profit. Les *Évangiles apocryphes* furent aussi directement consultés par eux. *Les Mystères*, 2 vol. in-8 Paris, 1880, t. I, p. 205.

2. *L'Art religieux du xiii^e s.* Cf. chapitre : *Les Saints et la Légende dorée*, p. 306-374.

3. Bien longtemps on a traité la *Légende dorée*, qui résume si exactement l'œuvre hagiographique du moyen âge, avec un superbe dédain et les savants se sont montrés durs pour le bon Jacques de Voragine... On n'en dira jamais assez s'il est admis qu'un livre populaire doit être jugé d'après les exigences de l'histoire critique. Mais on commence à s'apercevoir que c'est là une méthode peu judicieuse et ceux qui ont pénétré dans l'esprit de la *Légende dorée* se gardent bien d'en parler en termes méprisants (*Anal. bollandiana*, t. xxiii, p. 327). ... Dans ce tableau, les amis de Dieu nous apparaissent comme ce qu'il y a de plus grand sur la terre... Leur vie est la réalisation concrète de l'esprit évangélique, et par le fait qu'elle rend sensible cet idéal sublime, la légende, comme toute poésie, peut prétendre à un degré de vérité plus élevé que l'histoire. *Les Légendes hagiogr.*, 2^e édit., p. 258-260.

4. Teodor de Wyzewa, *Le B. Jacques de Voragine, La Légende dorée*, traduite du latin d'après les plus anciens mss., in-12, Paris, 1902, p. xvi-xviii. — Le ms. fonds français n° 184 de la Bibl. nationale est ainsi catalogué : *La Légende dorée* de Jacques de Jenne, traduite par Jean Belet. Comment cela se peut-il si « l'insigne théologien de l'école de Paris » est du xii^e siècle et non du xiii^e ? — Le ms. 1292 de Sainte-Geneviève, *Legenda aurea*, xiv^e siècle (260 ff., 250 mm. sur 170 à 2 col.) porte : *Legenda ista pertinet conventui Fratrum Prædicatorum Nivernensium*. Au fol. 172 verso : *De Nativ. gloriosæ Virg.*

toute la suite du moyen âge une immense diffusion, les légendes de la Vierge dérivées du Protévangile, seront désormais, on le conçoit, considérées comme faisant partie de l'histoire authentique de Marie. Le peuple s'habitue de plus en plus à les voir représentées dans les portails sculptés et les splendides verrières des cathédrales gothiques, car en effet elles sont dès longtemps déjà la source où vont puiser tous les artistes, et n'est-il pas vrai que, récemment, M. Émile Mâle n'a eu qu'à suivre Vincent de Beauvais et Jacques de Voragine pour tracer le plan ou même rédiger les plus beaux chapitres de son magnifique ouvrage sur *l'Art religieux du xiii^e siècle en France*? « Et non seulement le peuple, non seulement les artistes, mais les docteurs eux-mêmes, constate M. Amann, finissent par considérer ces légendes comme faisant corps avec l'histoire évangélique. Quand, au xiv^e siècle, Ludolphe de Saxe écrira sa grande vie du Christ, il n'hésitera pas un instant à les incorporer dans son œuvre, et à la fin même du xvi^e siècle, après la Renaissance et la Réforme, Baronius leur consacra une place dans ses *Annales ecclésiastiques*... Non seulement elles s'introduisent chez les historiens et les orateurs, mais encore chez les théologiens, et c'est ainsi que Suarez leur empruntera à son tour ses plus jolis développements sur l'enfance et la jeunesse de Marie. Bien entendu, les théologiens postérieurs ne se feront pas scrupule de suivre sur ce point les idées de ce grand maître ¹. »

1. *Loc. cit.*, p. 158, 159. — La *Vita Jesu Christi* de Ludolphe le Chartreux (in-fol., 1865) offre ce qui suit, p. 11-12 : « Anno autem imperii Augusti circiter xxvii, nata est gloriosa virgo Maria, ex patre Joachim de Nazareth, et ex matre Anna de Sephor oppido distante ad duas leucas de Nazareth, ambobus justis ante Deum. Qui per annos viginti prole carentes, pro habenda sobole oraverunt, voventes se illum Domino oblaturus. Cum autem videret Issachar sacerdos, Joachim inter concives suos cum oblatione assistere, sprexit illum improperans sterilitatem. Qui impropertii pudore ad pastores pecorum suorum se contulit, ibique apparuit ei Angelus Domini confortans eum, et dicens orationes ejus exauditas, et eleemosynas ascendisse in conspectu Dei. Tertiam enim partem substantiæ suæ dabat pauperibus, et tertiam templo et templi ministris; de alia tertia vivebat cum domo sua. Et ait ei Angelus : Ecce uxor tua, pariet tibi filiam, vocabisque nomen ejus Mariam. Consecrata erit Domino, ut vovisti, et Spiritu Sancto replebitur ex utero matris suæ, et in templo Domini erit conver-

Nous négligeons un passage de Brunetto-Latini¹, un autre du fameux Gautier de Coincy², la *Vita beatæ Annæ* de Bernard Gui³, un court fragment conservé à la bibliothèque de l'Arsenal⁴, le poème des *Trois Maries* du nommé Pierre, rimeur d'un certain mérite qui vécut au commencement du XIII^e siècle⁵; mais comment

satio ejus. Eademque Angelus nuntiavit Annæ; monituque angelico ambo ascenderunt in Jerusalem, et debitas gratias persolventes in templo, regressi sunt ad propria. Concepitque Anna et peperit filiam, quam vocavit Mariam. »

1. *Li Livres dou Tresor*, édit. Chabaille, in-4, 1863, p. 65-66.

2. Saint Joachim et tu sainte Anne	Et bien la sert je n'en dout mie
Priez vo fille qu'en iest anne	Quo de pechié ne l'escremisse,
Jamais enchair ne me laist	Et s'il y chiet, par lui n'en fisse
En ort pechié vilain ne laist.	Et qu'elle ou ciel par grand delit
Qui de li fait Dame et Amie	Ne li face etc., etc.

Gautier de Coincy, *Les Miracles de la sainte Vierge*, in-4, Paris, 1857, col. 104, cf. *Miracle de saint Hildephonse*.

3. Cf. Bibl. nationale, codd. 5406 et 5407 (xiv^e s.), partie de l'ouvrage de Bernard Gui (Guidonis, de la Guyonie), *Speculum sanctorale*, au fol. 114 du n^o 5406 et 121 du n^o 5407 : *de sancta Anna*; aussi codex 13781 (xiv^e s.), col. 1-11 : *Vita beatæ Annæ et de infantia b. Mariæ*.

4. « Anna et Esmeria fuerunt sorores. Anna peperit sanctam Dni genitricem Mariam, etc. » Arsenal, ms. 93, T. L. 117 (xii^e s.), fol. 202.

5. L'intérêt principal de cette courte pièce consiste en ce que l'auteur s'est nommé et en même temps nous a fait savoir qu'il avait écrit sur Charlemagne et composé une description du monde... Le sujet des trois Maries a été maintes fois traité au moyen âge, en latin et en langue vulgaire, en vers et en prose. On l'a mis, à plus d'une reprise, en vers hexamètres dès le XII^e ou le XIII^e siècle. Il a été exposé un peu plus longuement dans un petit poème français joint ordinairement à la *Conception* de Wace, mais qui ne paraît pas être de cet auteur (Ed. Mancel et Trobution). Cf. *Notices et extraits des mss. de la Bibl. nat.*, t. XXXIII, I^{re} partie, p. 43 sq. Extraits du poème :

Sainte Anna l'autre suer ainznee	Qui Maries sont apelées ;
Trois foies fu mariée;	Trois sereurs furent d'une mere
De li furent iii filles nées,	Mais chascune ot par soi son pere...

Et encore (d'abord au sujet d'Élisabeth) :

Sainz Jehans fu qu'ele porta,	Trois barons ot de grant bonté.
Qui nostre Seingneur baptisa.	De chascun vos sera conté
D'Ysmaria n'est plus l'histoire,	Que il furent et de quel non,
Mais Anna sa suer, c'est la voire,	Li premiers Joachim ot non, etc.

ne pas recueillir ces trois vers de Dante, touchant hommage du plus grand des poètes après David à la plus grande des femmes après la Vierge ?

Dicontra a Pietro vedi sedere Anna,
Tanto contenta di mirar sua figlia,
Che non movi occhi per cantare Osanna¹.

Ainsi, au cours de son pèlerinage en Paradis, Dante s'est arrêté dans les hauteurs de l'empyrée, et il a vu siègeant sur les pétales de la Grande Rose les élus privilégiés de Dieu, et l'un d'eux, saint Bernard — pourquoi saint Bernard ? — lui a montré sainte Anne, placée à droite de Jean-Baptiste et en face de saint Pierre, « mère si heureuse de contempler sa Fille qu'elle ne peut détacher d'elle son regard pendant qu'elle chante l'éternel hosanna ».

Notons encore diverses légendes *in solemnitate beatæ Annæ*, comme dans les manuscrits 131 et 132 de Sainte-Geneviève², et

1. *Paradiso*, cant. xxxiii, v. 133 sq.

2. Cod. 131, fol. 389 verso (addition de la fin du xiii^e s.) : « Postulatis, filie Irlm, postulatis, sorores dilectissime, ut si quid alicubi in grecis voluminibus de sancta ac beatissima Anna matre theoce, id est Dei genitricis inveniam ad eius gloriam et laudem latine sermone depromam. Igitur in historiis duodecim tribuum legitur ut Iacobus hierosolimorum eps. asserit beate et gloriose Anne genus de Bethlehem fuisse. » Toute la légende partagée en six leçons, puis le *Liber generationis*, puis deux autres leçons tirées de *Pseudo-Mathieu*. — Codex 132, fol. 133, 2^e colonne : « Postulastis, filiæ Jerusalem... » (comme ailleurs, mais l'auteur s'excuse :) « Valde incongruum credo ut quod de Matre reginæ mundi quod de matre genitricis cunctipotentis Dei invenitur, tam vili, tamque despicabili stilo digeratur. Ergo mulieres sanctæ, virginis Christi, non me arguat sanctitas vestra, si statim petitioni vestræ non obtemperavi libellumque græcum depostulatum qui Dei providentia in manus meas incidit in latinum sermonem cito non transtuli. Fateor enim me pro rei magnitudine nichil dignum scribere : meque ad tanti negotii translationem indignum esse. Verumptamen quum petitioni vestræ obtemperare me cogitis, magis in sancta vestra confidens oratione quam in meæ scientiæ facultate, etc. » Suit l'éloge de la Vierge, puis sa légende *secundum Hieronymum*.

dans le Codex n^o 37 de Rouen ¹; des hymnes liturgiques auxquelles nous reviendrons, et pour le xiv^e siècle, d'autres hymnes liturgiques plus nombreuses, une autre *Vita beatæ Annæ* de la Bibliothèque nationale ², une nouvelle *Hystoire des glorieuses Maries* par Jean de Venette ³, des *Vies de saints* de la bibliothèque de Lille où se lit au fol. 29 : « Ci commence la vie sainte Anne ⁴, » trois ouvrages semblables à Oxford, au Musée britannique et au Vatican ⁵, une belle page de sainte Brigitte de Suède, aimable

1. *Opuscula varia*, au fol. 102 (parchemin, 108 ff. à 2 col.). On regrette de ne pas trouver mention de la Sainte dans des *Vies de Saints* des xiii^e et xiv^e siècles, telles que les mss. latins (nouvelles acquis.) nos 11756, 11757, 11758, 11759, 12612, etc., de la Bibl. nat. De même dans une *Vie de la Vierge* en vers latins, ms. lat. 10522 (daté à la fin : mcccxxii), nous avons cherché en vain le nom de la Sainte.

2. Cod. 3820, fol. 227 max. (0 m. 52 × 0.368), 2 col. Aux ff. 26 r^o-28 v^o : *Vita beatæ Annæ M. V. M. Sermo paræneticus*.

3. Cod. B. nat. 1531 (a. c. 7581), *Hystoire des glorieuses Maries filles Madame sainte Anne, et des trois mariz...* par frère Jehan dis de Venette, nommé Fillons. Vél. in, miniatures, lettres historiées, xv^e siècle. Jean de Venette, né en 1307 à Venette, près Compiègne, et mort en 1369 à Paris où il était prieur du couvent des carmes, composa en vers la *Vie*, ou le *Roman des Trois Maries* en prenant pour base l'Évangile et « un autre livre subtile » (telles sont ses expressions). Il y mêla une foule de fables et de légendes. Cet ouvrage n'a point été imprimé, mais La Curne de Sainte-Palaye, dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions* (t. xiii, p. 520-533), et Gouget, *Bibliothèque française* (t. ix, p. 146-151), en ont donné des extraits. A la fin du xv^e siècle, un écrivain né à Amiens, Jean Droyen ou Drouen, mit en prose le poème de Venette, et le succès de cet écrit fut constaté par diverses éditions : in-12, à Paris, chez Simon Calvarin, s. d. (1505); à Rouen, in-4 gothique, s. d.; à Lyon, 1513; à Troyes, s. d. Quant à l'original, sur 40 000 vers dont il se compose, La Curne en a trouvé deux à peu près tolérables : « Tot ex versibus duos vix probandos roperies, ait Dom. de La Curne, quadragesies millibus versibus oppleto, atque circa annum 1357 scripto, etc. » Cf. de Villiers, *Bibliotheca carmelitana*, t. II, p. 132.

4. Codex 303, ms. français, xiv^e siècle, provenant de l'abbaye de Loos.

5. Oxford : Ashmolean ms. 43 (269 ff. in-4, vél. in, vers 1300) : *Lives of Saints and Legends of the festivals in the order of the english calendar, composed in alexandrine verse by Robert of Gloucester, the author of the ancient metrical History of England*. Au fol. 700 : Légende de la Sainte : « Seynt Anneis, the holi maide : wel zong heo bigan. » — Ajoutons : Musée britannique, ms. Arundel 330, au col. 34 v^o : *Legenda brevis de S. Anna M. S. Mariæ*. — Vatican : cod. 752, 407 ff.; aux ff. 335v^o-337 : *De S. Anna. Erat vir in Hierusa'em, etc.*

sainte redevenue *actuelle* sous la plume du grand romancier Heidenstam¹; quelques vers anglais cités par Dugdale²; une strophe de Froissart³, un sermon attribué à saint Vincent Ferrier⁴, et enfin, puisqu'il serait oiseux d'insister davantage, une jolie

Aussi Cod. Ottobonianus, 223, ff. 306-308; *Vita S. Annæ*. Cf. A. Poncelet, *Catal. codic. hagiogr. latin. Bibl. Vatic.*, Bruxelles, 1910.

1. *Le Pèlerinage de sainte Brigitte*, chez Perrin. Un extrait des *Revelationes selectæ*, Cologne, 1854, cap. II : « O Anna, mater veneranda, quam pretiosum thesaurum in tuo bajulasti utero, quando Maria, quæ mater Dei fieri debebat in ipso quievit. Vere sine ambiguitate credendum est, quod materiam illam statim, quando in Annæ utero concepta et collecta fuit, de qua Maria formari debebat, ipse Deus plus diligebat, quam omnia humana corpora a viro et muliere generata et generanda per mundum universum. Unde venerabilis Anna vere nuncupari potest omnipotentis Dei gazophylacium, quia ipsius thesaurum super omnia sibi amabilem in suo utero recondibat. O quam prope erat jugiter cor Dei huic thesauro; o quam pie et alacriter huic thesauro oculos suæ majestatis infixit, qui postmodum in evangelio suo dixit : Ubi est thesaurus tuus, illic est cor tuum. (Matth., vi.) Et ideo vere credibile est, angelos ex hoc thesauro non modicum exultasse, quando conditorem suum, quem plus seipsis diligebant, ita illum thesaurum diligere cognoscebant. Quapropter bene esset conveniens et dignum, quod dies illa ab omnibus in magna reverentia haberetur, qua materia illa in Annæ utero concepta et electa fuit, ex qua benedictum corpus matris Dei formari debebat, quam ipse Deus et omnes ejus angeli in tanta caritate peramabant. »

2. Extraits d'un *Dialogue betwix a secular asking and a Frere answering (1356)*, dans Dugdale, *Monasticon anglicanum* (édit. 1655), t. I, p. 535 :

Sir, aftir the tyme of longe bareynesse
 God first sent Anne, which signifyeth grace,
 In token that al her hertis hevynesse
 He as for bareynesse wolde from here chace.

3. Cf. Servantois, ms. 7215 de la B. N., p. 202, ou : Arthur Dinaux, *Les troubles brabançons, haynuyers, etc.*, in-8, Bruxelles, 1863, p. 534.

4. Cf. *Sermones de Sanctis*, in-8, Anvers, 1570, p. 277-282 : *De Sancta Anna, matre B. V. M.*, sermo. Voir aussi p. 356, 367, 564 sq. sur la *Nativ. de la Vierge*.

Cf. P.-V. Charland, *Les trois légendes de Madame sainte Anne*, t. I, *Légende hagiographique*, in-8, Québec, 1898. Pour Brunetto Latini, p. 247 (texte et note); le poème de *Lez-Breiz*, p. 311-318; Wernher de Tegernsee (v. 1170), p. 318; Gautier Aupeis de Montbelliard (*Roman du Saint-Graal*), p. 319; le *Roman de Saint-Fanuel*, p. 320; Gautier de Coincy, 321; Froissart, p. 323; Jean de Venette, p. 323-326; saint Vincent Ferrier, p. 250-1.

prière que nous avons transcrite d'un codex de la Mazarine et dont voici le début :

O sainte Anne, chiere dame,	Tu es labre de promission,
Je te salue de cuer et d'ame	Extraite de generation
Quar pour tes mérites louée	Noble sainte et vertueuse
Dois estre et très honnourée.	Et de Dieu servir curieuse ¹ .

1. Recueil de prières, ms. 515, fol. 66. En tête du ms., calendrier écrit au xii^e siècle et très probablement pour une église des bords de la Meuse. Le manuscrit appartenait, au xiv^e siècle, à un clerc du diocèse de Langres qui y a marqué les principales fêtes usitées dans ce pays. Suivent des prières en français et en latin. — Le corps du manuscrit est de la fin du xiv^e siècle. Aug. Molinier, *Catal. des mss. de la Bibl. Mazarine*. Nous croyons la pièce jusqu'ici inédite et citons encore quelques strophes :

Tu portas trois antes fertiles	Et contre tous mauux vertueus.
Qui maintes beaux fruis et utiles	La première ante antee
Pourterent et mout frutueus	Fut on nom de Dieu et plantee.

Suit l'éloge de la Vierge, puis :

C'est l'ante de tres grant marevoille,	Cest la fleur des virges tres digne,
Cest celle qui na paroille,	Cest la dame des ciels royne.

Après l'éloge de la femme de Cléopée et de ses quatre enfans vient celui de Marie Salomée :

Ceste dame de son mari	O sainte Anne quand ie avise
Out deus filz qui bien ont meri	De ce que ia dit la devise
Destre honourez et amez	Et que diex pour si agreable
Et vrais amis de dieu clamez.	Out ton service amiable
Lun fuit du grant roi secretaire :	Et que il vould faire son estre
Cest sain ihean qui ne ce vould taire	En ta fille et delle naistre.
Pour menassier ne pour tourment	Ie ay en toy mout grant fianee
De prescher la foy ardemment.	Et aussi mout grant esparance
Cest cils qui fit lapocalippe	Et pour ce dame ie te prie
Et lautre celli de Galice	Et ta belle fille Marie
Cest celli qui si perfait	Que vous priez le roy de franchise
Et cest celli pour qui diex fait	Que bien briefment doint en l'église
Grans miracles de iour en iour.	Union et tranquillité
Ce fuit saint iaques le maiour.	Et en la secularité
	Et ainsi tel grace nous face
	Que sans fin puiissions veoir sa face.

Amen.

ARTICLE II. — La Liturgie

ou

la Fête de sainte Anne¹.

Nous avons déjà constaté l'existence de cette fête dans l'Italie byzantine au ix^e siècle, en Angleterre au xi^e, à Brescia, Apt, Chartres, Paris, Douai, au xiii^e; à Tournay, Anvers, Utrecht, au xiv^e². A partir du xii^e siècle ou des Croisades, elle dut se répandre en maintes églises, et les quelques notes suivantes suffiront peut-être à nous le prouver si nous ne sommes pas trop exigeants. Ce n'est pas le cas d'employer la formule : *Ab uno disce omnes*, mais nous pouvons au moins dire : *A nonnullis disce plures* (D'un certain nombre, concluez à un plus grand nombre encore).

Le culte de l'Immaculée Conception s'est propagé, et la Normandie, pour sa part, a fait de ce mystère une grande solennité, sa fête par excellence³. Les Carmes introduisent l'octave de la

1. *Abréviations*: Dr. et chiffre romain indiquant le tome, chiffre arabe indiquant la page : Dreves (Guido-Maria), S. J. (continué par le R. P. Blume), *Analecta hymnica medii ævi*, 52 vol. in-8 parus, 1886 sq. — Ch. : Chevalier (chanoine Ulysse), *Repertorium hymnologicum*, 2 vol. in-8, Louvain, 1892 sq., plus *Supplement*, 2 vol. — B. nat. ms. : Bibliothèque nationale, manuscrit ou codex (cod.). — B. M. : Bibliothèque Mazarine. — S. G. : Bibliothèque Sainte-Geneviève.

2. Cf. ci-dessus, p. 46-60.

3. Les Normands s'étaient placés sous le patronage de la Conception de la bienheureuse Marie (8 décembre). C'est de là évidemment que la fête de la Conception prit le nom de « Fête des Normands », *festum nationis Normannicæ*, comme parle Eudes Rigaud. Henri de Gand, qui fut témoin de cet usage, en prend occasion pour faire remarquer que nul peuple n'a au même degré que les Normands le culte de l'Immaculée Conception. (Note : *Normanni præ ceteris populis illam Conceptionem præcipue celebrant...*) Les abbayes du diocèse (de Rouen) remettaient la fête au lundi quand elle tombait un dimanche... et la raison de cette mesure est facile à comprendre : dans l'*Ordo*, les dimanches de l'Avent sont privilégiés. La cathédrale de Rouen observe généralement cette

Nativité¹ et les Franciscains, en 1263, la fête de la Visitation². Des églises nombreuses, des cathédrales s'élèvent sous le nom de Marie; on jeûne le samedi et les vigiles de ses fêtes. Outre la tradition qui attribue à saint Dominique l'institution du Rosaire — tradition qui possède toujours, quoi qu'on dise — les Frères Prêcheurs, les mêmes qui s'appelaient primitivement « les Frères de la Vierge Marie³ », propagent la dévotion à Notre-Dame par leurs prédications, par le chant qu'ils introduisent du *Salve Regina* à l'office de Complies, par la récitation quotidienne de son petit office et l'érection de nombreuses confréries de la sainte Vierge dans ses églises⁴. Madame sainte Anne a su attendre, mais maintenant ce n'est pas assez que les *Lectionnaires* racontent sa légende aux jours de la Conception ou de la Nativité de Marie⁵: des églises de plus en plus nombreuses vont adopter sa fête, ainsi que nous l'allons montrer brièvement encore ici.

Remarquons ou rappelons que, en beaucoup d'endroits, sinon partout où elle existe, la fête est solennelle : *Legenda in solemnitate beatæ Annæ*, dit un manuscrit de Sainte-Geneviève⁶; *Adsunt Annæ solemnia* ou *Adest jam festum celebre*, ou mieux encore : *Dulcis Annæ recolentes festiva solemnia* : c'est ce que chantent les hymnes de l'époque. Une autre preuve serait, en d'autres cas,

règle pour les offices à neuf leçons, nous dit un précieux missel du xii^e siècle. Mais, par une exception qui mérite d'être remarquée, elle célèbre la fête de la Conception de la bienheureuse Marie le jour même où elle tombe, ce jour fût-il un dimanche : « Ex quo Adventus Domini intraverit, si festum ix lectionum diebus dominicis evenerit, memoria de eo fiat in officio vesperarum. Matutinum et missa et festum in crastino celebrandum reservetur, excepto tamen festo Conceptionis beatæ Mariæ, quod fiet quandocumque evenerit. (Biblioth. municipale de Rouen, Cod. Y 50 (277), fol. 7^o.) Pareil renseignement prouve à l'évidence que les Rouennais plaçaient la fête de la Conception au premier rang des solennités de l'année liturgique. Vacandard, *Rev. du Cl. fr.*, mai 1910, p. 268 et al.

1. *Dict. d'archéol.*, art. *Carmes* (liturgie des), col. 2168.

2. Albers (trad. Hedde), *Manuel d'hist. ecclés.*, 1910, t. 1, p. 565.

3. Au témoignage d'Ambroise de Sienne et de saint Antonin de Florence.

4. Albers, *loc. cit.*, t. 1, p. 565.

5. Cf. Mâle, *loc. cit.*, p. 281.

6. Codex 132, xii^e siècle, addition du xiii^e.

la haute tenue, la magnificence de l'office, un office rythmé et rimé dans toutes les parties susceptibles de rythme et de rime, savoir : les antiennes de vêpres, des trois nocturnes et des laudes, l'invitatoire et les répons de matines, cet ensemble poétique se composant de 150 à 200 vers ou incises. Ce serait aussi la prose ou séquence qui se récite à la messe du jour, une beauté liturgique aujourd'hui réservée, comme on sait, à quelques-unes seulement des plus grandes fêtes de l'année.

Ouvrons donc, pour commencer, le superbe manuscrit 1023 de la Bibliothèque nationale, si riche en lettres historiées, c'est-à-dire ornées de très fines miniatures, et venons au 28 juillet. C'est l'occasion d'avertir que, en Occident et plus particulièrement en France, la date de la fête n'a pas été partout la même, se plaçant tour à tour le 19, le 26, le 27 et le 28 juillet, ou encore le 4 août, ou même le 30 janvier, détail utile à connaître pour qui voudrait continuer nos recherches¹.

Un manuscrit qui ne se peut voir qu'à la table de réserve et sous haute surveillance reçoit de ce double fait une particulière recommandation. Voici quelques notes que nous y avons recueillies : Antienne de Vêpres :

*Inclita stirps Jesse virgam produxit amaenam
Apud Deum et homines, etc.*

Hymne : « Lucis hujus festa, | Colat plebs honesta » etc. A matines, hymne de l'Invitatoire : « Clara diei gaudia | Modulizet Ecclesia | in Anna... » Première leçon : « Legitur in historiis duodecim tribuum utut Jacobus apostolus Hierosolymorum expresse asserit beatæ Annæ genus de Bethlehem fuisse... » et toute la légende. Neuf

1. 19 juillet à Cambrai, B. nat., cod. 17295, brév. du xv^e s. — 27 juillet ; bréviaires d'Arles (cod. 881, xv^e s. ; cod. 1102, xiv^e s.), de Bourges (cod. 836, an 1359), de Bordeaux (cod. 1319, an 1473) ; missels de Paris 8884, 15615, 13247 (xiii^e s.), 8885 (xiv^e s.), 835, 857-8-9, 861, 15280, 1112, 1113, 17314, 17315 (xv^e s.). — 28 juillet : brév. de Paris, 15613 (xiii^e s.), de Saint-Germain-des-Prés, 13239 (xiv^e s.), etc. — 4 août : missel de Saint-Victor, cod. 14448 (xv^e s.), etc. — 30 janvier : brév. de Rouen, 1266 A (xv^e s.), missels de Rouen, 863, 17317, 1334 (tous trois du xv^e s.).

leçons avec répons rythmés. Hymne de laudes : « Orbis exultans celebret hoc festum. » A la fin trois oraisons : 1^o « Concede quæsumus Omnipotens Deus nos sanctæ Annæ semper exultare meritis et ejus beneficiorum attolli suffragiis. » 2^o « Exaudi nos salutaris noster ut sicut de beatæ Annæ festivitate gaudemus, ita piæ devotionis erudiamur affectu. » 3^o « Tribue quæsumus beatissimæ Annæ meritis nos foveri et ejus venerabilem celebramus festivitatem precibus adjuvemur. » A la première leçon, dans l'initiale majuscule de *Legitur*, très fine miniature de la Nativité de Marie; rien de plus exquis comme dessin, couleur, finesse de traits. Sainte Anne posée sur un lit; une servante lui tend la petite Vierge enveloppée. En haut, quatre figures d'anges. Le tout occupe à peine quatre ou cinq centimètres carrés.

Nous voudrions nous arrêter aussi à un autre superbe manuscrit, *Missel noté de Paris* contenant au 28 juillet la messe propre de la Sainte¹, mais nous avons parlé de séquences, et en voici une qu'on lira sans doute avec autant de plaisir que celle du XII^e siècle reproduite plus haut :

1 Mater matris Domini

Felix felicissimi

Joachim consocia,

2^a Singulari studio

Pauperum solatio

Conferens subsidia.

2^b Anna diu sterilis

Apud Deum humilis

Propter virum anxia;

2^a Qui turbatus nimium

Triste per eloquium

Datum ad altaria,

3^b Propter verba præsulis,

Juxta vicem exulis

Fugit ad ovilia.

4^a Quem cœlestis nuntius

Pulcher et propitius,

Blanda per eloquia

Solvit a miseria,

4^b Per exempla veterum

Cor fovens, et miserum

Reducens ad gaudia

Veraci prophetia.

1. B. nat., ms. lat. 15615, fonds de Sorbonne, 485 ff., II. O. 31 par O. 22. Notons dans la *Secrète* : « Super has, quæsumus, Domine, oblationes, quas in honore beate Anne... » fol. 277 verso. Au 8 septembre, initiale S ornée d'une Nativité.

5 ^a Confortavit Et monstravit Quod Mariam Egregiam Gigneret ex te pia.	5 ^b O parentes, Quam gaudentes, Quam laudatos, Quam beatos, Vos facit hæc filia!
6 ^a Hæc est rosa Gratiosa Quæ de spinis Et ruinis Et truci invidia,	6 ^b Antiquorum Judæorum Fuit nata Nobis data Per hæc vaticinia.
7 ^a O quam bene genuistis! Et quam mundo profuistis! Et quam sublimi gloria, Vobis plaudunt cœlestia!	7 ^b Cœli arcem obtinetis Quo jam mortem non timetis, Sed habetis omnia, Desiderabilia,
8 ^a Quo trahatis nos, laudantes Vos et vobis famulantes, Licet rei Simus Dei Confisos clementia.	8 ^b Ut sit nobis coadjutrix Vestra nata, Dei nutrix, Quæ nos ponat Et coronet, In cœlesti patria,

9 In qua simus coronati
Cum Christo in gloria!

Cette pièce admirable se trouve dans un manuscrit provenant de Saint-Chéron-lès-Chartres ¹, célèbre abbaye augustinienne, et aussi dans un missel de Sainte-Barbe-en-Auge, monastère du même ordre, au diocèse de Lisieux ². De son côté, l'abbaye de Saint-Victor, à Paris, chante peut-être déjà l'*Adsunt Annæ solemnia* ³, et plus sûrement, un lectionnaire de Saint-Lô de

1. Dr., xxxix, n° 113, d'après *Tropar. ms. S. Carauni Carnotensis*, sæc. XII-XIII, cod. Angelic. 435. — La bibliothèque publique de Chartres possède divers manuscrits où il est question de sainte Anne : In-folio n° 155 (alias 162 ²/B), XII^e siècle. Les feuillets 252-256 ou *Sermo in festivitate beate Annæ* sont du XIII^e siècle. — Ms. n° 190 (alias 500 ⁵/A), fol. 153 : idem sermo. — Ms. 333, *Vies de saints et sermons en français*, XIII^e-XIV^e s. : fol. 97 : *De S. Anne*. — Ms. 229 (al. 582 ⁵/G), XIII^e s. *Lectiones de Sanctis*, parmi lesquels sainte Anne. Cf. *Analecta bolland.*, t. VIII, p. 191.

2. Dr., *ibid.*, p. 101, d'après cod. Parisin. 17316. — Une autre séquence *Adest venerabilis | Annæ dies bonæ* (miss. ms. Paris. 8884) est donné comme du XIII^e siècle par le catalogue de la Bibliothèque nationale, mais Dreves, t. VIII p. 127, la croit du XIV^e.

3. Dr., ix, 102.

Rouen, qu'on assigne au début du XIII^e siècle, porte au folio 389 (verso) : « In natali beate Anne, matris beate Mariæ Virginis ¹. »

Solennelle ou non, la fête existait-elle à Rome au XIII^e siècle? De fait, en ce premier cas et en bien d'autres qui vont suivre, il nous est et il nous sera impossible de préciser le rite de la célébration, mais aussi bien le lecteur n'exige sans doute pas de nous ce luxe d'information. A Rome donc, un manuscrit de la Vallicella, coté XIII^e-XIV^e siècle, porte au folio 193 : *Festivitas S. Annæ matris S. Mariæ*, et nous notons aussi dans la légende de la fête ces lignes très curieuses, très glorieuses plutôt pour la Sainte : « La bienheureuse Anne a uni son âme à celles des prophètes, et elle est ressuscitée avec ceux d'entre eux qui ressuscitèrent à la mort du Christ ². »

Nous ne savons pas l'âge exact de ce codex; nous ignorons aussi de quelle église ou de quel monastère il provient, et par conséquent la question que nous nous posions reste sans réponse, mais puisque la fête était observée dans les églises et abbayes grecques de la Ville, n'avait-elle pas pu, grâce au voisinage, s'introduire également en quelques églises ou abbayes latines? Ce qui, en tout cas, nous paraît certain, étant donné que nous pouvons nous en rapporter ici aux références de trois hymnes reproduites dans la collection du P. Dreves, c'est qu'elle était célébrée pas bien loin de là, c'est-à-dire dans la célèbre abbaye bénédictine de Subiaco ³. Au reste, à la même époque, la même dévotion se manifeste en d'autres monastères bénédictins, soit

1. Bibl. S. G., codex 131 (ancienne cote BB I. in-fol. 40). Ex libris sancti Laudi Rothomagensis.

2. « Animam vero prophetis sociavit et (cum ?) illis, ut creditur, qui cum Christo resurrexerunt, resurrexit : cui sit honor. Amen. » Codex VII, 153. Cf. Poncelet, *Catal. codicum hagiogr. latin. bibl. romanarum præterquam vaticanae*, Bruxelles, 1909. — *Même ouvrage* : Vallicella, codex C., n^o 64, membraneus, fol. 104, fragmentis exaratus sæc. XII-XIV; fol. 8, sæc. XIII. *De S. Anna*. Brevis annotatio quæ incipit « Anna et Esmeria fuerunt sorores. Anna tres habuit viros. » Par contre, un bréviaire romain du XIII^e siècle, ms. fonds latin 744 de la B. Nat., n'a rien au calendrier, et le texte au 26 juillet n'est qu'une addition postérieure.

3. *Hymnes* : Immensæ diem gloriæ; — Almi festi periodus; — Anna, mater matris. » Dr., XXII, p. 33, 34, 35.

d'hommes, soit de femmes, et par exemple à Brescia ¹, à Saint-Pierre de Pérouse ², à Reims, à Jouarre-en-Brie ³, à Senez ⁴ (ou Senones), à Saint-Albans en Angleterre ⁵, et à Lubeck en Allemagne ⁶. Pour Saint-Remy de Reims, en particulier, divers manuscrits publiés naguère par le chanoine Chevalier offrent autant de témoignages. On lit par exemple dans un calendrier de la métropole datant sûrement du XIII^e siècle : « SANCTE ANNE, IX lectiones et IX cerci. Gerardi Goni, LX solid. VI lib. pro anniversario et Ludovici. » Ce Gérard Goin, de Laon, chanoine-diacre de Reims, aura sans doute fondé cette messe pour la somme indiquée et nous remarquons qu'il veut deux cierges de plus qu'en la fête de saint Jacques célébrée la veille, celle-ci n'en ayant que sept ⁷.

1. Cf. *hymne* : « Anna, mater matris, | ex qua Dei patris processit | Dei sophia », Dr. XXII, 34 ; d'après un codex de l'université de Bologne ; Ch. n° 23 000.

2. *Hymnes* : « Clara dici gaudia », d'après cod. Rossian. VIII, 59 ; « Clara dici gaudia | modulizet Ecclesia » ; — « Abrahæ proles | sacerdotum semen » ; — « Lucis hujus festa | colat plebs honesta ». Cf. Dr. LII, 98.

3. *Hymnes* : « In festo Annæ gaudeat » ; — « Exultet cœli curia » ; — « Anna, noli flere », Dr. XI, 84-85, d'après ms. Bibl. nat. 750 ; Ch., n°s 1107, 8587.

4. *Hymnes* : « Clara dici gaudia » ; — « Lucis hujus festa » ; — « Orbis exultans celebret hoc festum... » Cf. Ch., n° 3305, 10698 et 14223. Ce dernier donne comme référence : *Brev. Senon.* ; Dr., LII, 98, au contraire : *Brev. Senecen.*, d'après un codex de Carpentras.

5. *Hymne* : « Anna partu solvitur | prodit et inflectitur... » Dr., XI, 114 ; Ch., n° 35259 (avec ?).

6. « Nell' antico martirologio di Lubecca, al 26 luglio così si legge : *Natale S. Annæ viduæ, matris gloriosissimæ et clarissimæ virginis genitricis Dei Mariæ, matris Domini nostri Jesu Christi. Quæ fuit de civitate Bethleem, de tribu Juda orta et beato Joachim desponsata.* » Rocchi, *loc. cit.*, p. 268. L'auteur semble dater ce martyrologe de la même époque qu'un missel de Brescia *superiore all' epoca di Urbano IV* (1261-1264) qu'il cite ensuite. En tout cas, la fête existait sûrement au XIV^e siècle à Lubeck. *Vid. infra.*

7. Chevalier (Ulysse), *Sacramentaire et martyrologe de l'abbaye de Saint-Remy*, in-8, Paris (Picard), 1900, p. 82. — Un martyrologe de la métropole, écrit entre 1261 et 1271, porte au 26 juillet à la fin de la légende : « ...et beate Anne matris beate virginis Mariæ. » *Ibid.*, p. 50. — Un *ordinaire* manuscrit fait lire aussi : « Septimo kalendas Augusti fit festum beate Anne cum IX cereis. Post vespas

Au sujet des Franciscains, on lit dans le *Martyrologe* d'Arthur de Munster : « Au chapitre général de Pise, tenu en 1267, il fut ordonné que les nouvelles fêtes suivantes entreraient dans la liturgie de l'ordre, savoir : celles de la Conception de la bienheureuse Vierge Marie, de la BIENHEUREUSE ANNE sa mère, et de la vierge Marthe ¹. »

La même fête existait-elle dès le XIII^e siècle — au moins vers la fin — chez les Frères Prêcheurs? A parcourir, en quête d'une réponse sur ce point, le *Repertorium hymnologicum* du savant chanoine tout à l'heure nommé, on éprouve deux fois un vif sentiment de plaisir et c'est aux références qui accompagnent les deux hymnes : *Clara dici gaudia, modulizet Ecclesia*, numérotée 3305, et *l'Orbis exultans celebret hoc festum*, numérotée 14423. Toutes deux donnent comme source : *B. Prædicat. ms. XIII s. ex., Roma* : soit « Bréviaire des Frères Prêcheurs, manuscrit romain du XIII^e siècle finissant. » Ainsi présentées — et le cas se répète souvent dans l'illustre Répertoire — les références sont de nature à tromper le lecteur et l'incomparable ouvrage qui a réussi à cataloguer plus de 40000 hymnes latines des siècles passés, perd par là beaucoup de son mérite. Seulement, et heureusement peut-être en l'occurrence, l'auteur de *Lorette* nous ayant lui-même appris à douter des meilleurs textes, à les contrôler par d'autres, à recourir à d'autres sources, quand on

de sancto Jacobo dicitur ant. *Simile est cum collecta de beata Anna. Ad matutinas, invitatorium Regem electarum. In primo nocturno ant. unica dicitur, scilicet Hæc electa sapiens; primum R) Diffusa est gratia, II R) Dilexisti, III R)...* 3 nocturnes. Officium misse *Gaudeamus; epistola mulierem fortem; evangelium Liber generacionis...* Ad secundas vespervas hymnus *Hujus obtentu*, etc. » *Ibid.*, p. 195. Un lectionnaire à part (*ibid.*, p. 247, ms. 327 de Reims) contient les leçons de l'office. Quoique Gérard Goin fût de Laon, il ne paraît pas que la fête fût célébrée en cette ville. Cf. Chevalier, *Ordinaires de l'Église de Laon*, XII^e-XIII^e siècles, in-8, Paris, 1897. — Rien non plus dans le même, *Ordinaire et coutumier de l'église cathédrale de Bayeux*, in-8, Paris, 1902.

1. « In capitulo generali Pisis, an. 1267, jussum est ut novæ hæc festivitates admitterentur in Ordine, videlicet Conceptionis B. Mariæ, Visitationis ejusdem, B. ANNÆ illius genitricis, et Marthæ virginis. » Arturi a Monasteriis, *Martyrologium Franciscanum cura ac cum annot.* — (in-fol. Paris, 1653), p. 335.

le peut, on trouve dans le cas présent, après que tout cela est fait, que les deux hymnes citées comme d'un manuscrit du XIII^e siècle sont de pures additions du XV^e ¹. Ce n'est cependant pas à dire que la fête de sainte Anne n'a pas pu exister chez les Dominicains dès leur origine, ni encore moins chez les Dominicains de Rome, proches voisins, comme ils étaient, de l'abbaye de Subiaco, et encore plus des monastères grecs de la Ville Éternelle. Mais la preuve manque, et pour eux, si l'on s'en tient aux monuments connus, il faut savoir attendre un siècle avant de les voir affirmer publiquement leur dévotion à la Sainte. Alors, en effet, elle s'atteste dans des monuments liturgiques que le temps saura épargner.

Plus heureux sommes-nous avec les Carmes. Dans une lettre précieuse dont nous avons déjà cité un passage plus haut, le R. P. Zimmermann écrit ce qui suit (traduction) : « Mon explication relativement à la célébration de la fête de sainte Anne dans l'ordre des Carmes est celle-ci : Pour un certain temps, ils possédèrent, près de Jérusalem, un couvent qui, d'après la tradition alors en vigueur, avait été la maison de Joachim et d'Anne où naquit la bienheureuse Vierge. Ce couvent doit avoir été le même que l'abbaye de Bénédictines fondée au commencement du XII^e siècle, et d'où ces religieuses furent chassées à la chute de Jérusalem en 1187. L'abbaye devint alors une école, et je considère comme probable que, après la paix de 1229, elle ne fut pas rendue aux Bénédictines, mais donnée aux Carmes qui avaient besoin d'un hospice à Jérusalem et qui l'habitèrent jusqu'à 1244. Jean de Wurtzbourg nous informe que les religieuses de Sainte-Anne observaient la fête de leur patronne et il y a lieu de croire que les Carmes, en prenant possession de l'abbaye, y continuèrent le même culte. C'est ainsi, selon mon idée, que l'Ordre adopta la fête et l'introduisit, à partir de 1238, dans ses maisons d'Europe. Ce n'est qu'une conjecture, mais elle me semble correcte. » Et plus loin : « La fête apparaît dans un *Ordinarium* antérieur à 1312 et qui peut remonter au milieu

1. Cf. Dr. LII, 98.

du XIII^e siècle, mais il est impossible de lui assigner une date précise. En voici la rubrique (fol. 123^a) : « See Anne m'ris
« g'iose u'gis, ix lc. or. D's qui b'am Annam. Cete'a o'ia fiant sicut
« i' festo uni' Matrone, ad missam off' Dilexisti. Or. D's qui be
« Annam. ep. sap. muliere'. Gr. adiuuabit. v. Diffusa. eu. Loquent.
« ihu. ad turbas ecce m'r. Offe' filie regis co. Diffusa. » La rubrique
est à peu près la même dans l'*Ordinal* de Florence... » La lettre
conclut que la fête de notre Sainte, chez les Carmes d'Occident,
est antérieure à l'an 1290, et encore cette fois merci à l'éminent
religieux¹. Sa mémoire, du reste, devait y être bien chère, pour
la raison que donne le R. Père, et des manuscrits prouvent qu'elle
était par surcroît très spécialement honorée aux fêtes de la Con-
ception immaculée et des saintes Marie².

1. Extrait de l'original : « My explanation as to how the Carmelite order came to keep the feast of St. Anne, is this. For a short time they owned a convent near Jerusalem which, according to the then prevalent tradition, was the house of Joachim and Anne where the Blessed Virgin was born.

« This convent, must have been the one which was a Benedictine abbey (nunnery) founded in the early 12th century and from which the nuns were expelled at the fall of Jerusalem A. D. 1187. It then became a school, and I consider it probable that after the truce of 1229 it was not restored to the Benedictine nuns but was given to the Carmelites who required a hospice in Jerusalem and who held it till ca 1244. Joh. Wirceburgensis informs us that the nuns of St. Anne's abbey kept the feast of saint Anne, and it is probable that the Carmelites, on taking over the abbey or convent, continued the cultus. This, according to my idea, is how the Order came to celebrate this feast, introducing it also in their European foundations from 1238 onward. This is only a conjecture, but I own it appears to me correct, etc. » *Fin de la lettre* : « It is clear to my mind that the feast of St. Anne goes back to the 13th century, and even the fact that there is no record as to the change from IX lessons to duplex (in the ordinal of 1312) leads me to think that this change must have taken place before the year 1290 from which time some liturgical ordinances are on record... » *Lettre à l'auteur*, 28 août 1910.

2. Cf. à la Bibl. Mazarine, *Lection. carme du XIII^e s.*, 396 (al. 249), fol. 5 verso : *De Conceptione B. V. M.* : S. Joachim ex Galilea et civitate Nazareth... Suit la légende ordinaire partagée en six leçons. Même codex, fol. 1 : In festo SS. Mariæ, Jacobi et Mariæ Salome...; fol. 2 : De beata Anna Matre Virginis Mariæ; six leçons très courtes, commençant par : Postulatis, filiæ Jerusalem etc. (Folios mis au commencement après coup ? — C'est une question, non une affirmation,

D'autres monastères, en grand nombre, tel Saint-Florian, en Autriche¹, devaient honorer du même culte notre Sainte, et il est assez probable que l'une ou l'autre des églises qu'il nous reste à mentionner ait appartenu à des religieux. Les renseignements fournis par l'érudition des autres ou par nos propres recherches sont, on le conçoit, très imprécis, mais, tels quels, peut-être méritent-ils encore d'être conservés.

Ainsi, d'après nos notes, l'église de Milan possédait vers la fin du ^{xiii}^e siècle un *officium* complet, c'est-à-dire rythmé et rimé, de la bienheureuse Anne, c'est-à-dire aussi, très vraisemblablement, une fête solennelle de la Sainte. La strophe : *Matris Annæ solemnia, Nos reverenter hodie concelebremus*, pourrait peut-être, en effet, se prendre au pied de la lettre. Observons aussi que plusieurs des prières de la messe revêtent la même forme poétique, cet *Ingressus*, par exemple :

Mariæ tabernaculum,	Esto nobis umbraculum,
Anna defende populum	Commissorum piaculum,
Ut peccatorum scrupulum	Da cœli habitaculum
Vitemus et periculum.	Ad præmiorum cumulum ² .

D'autres informations prises de divers manuscrits ou encore mieux des hymnes à la Sainte font croire également que la fête s'était introduite au même temps ou encore plus tôt à Cologne³,

et les additions aux manuscrits ne leur sont pas toujours nécessairement postérieures d'un siècle. Ici d'ailleurs, autant qu'il nous souvient, l'écriture était presque la même, et la question venait de la place occupée par le feuillet).

1. *Hymne* « Adsunt Annæ solemnia », brev. ms. S. Floriani, Dr., ix, 102. — Il y a plus de certitude pour le ^{xiv}^e siècle. Cf. Ave, Anna, laude magna (*séquence*). Dr. t. ix, 101; Præclari patris Abrahæ... Dr., iv, 78; Annæ sanctæ celebremus, | Inclita solemnia (*office complet*). *Ibid.*

2. Cf. Origo Scacabarozzi (archipresbyteri Mediolani), *Liber officiorum*, dans Dr., xiv b, 155 sq., 168 sq. 192 sq. Pour la messe, *ibid.*, p. 247. Rythme encore sous les titres : *Psalmellus, In Alleluja, Post Evangelium, Offerenda, Confractio, Transitorium*. L'auteur de cet office (219 vers) est Origo Scacabarozzi, archiprêtre de Milan, au dernier quart du ^{xiii}^e siècle.

3. *Hymne* « Chorus hymnizet vocibus », d'après un codex de Darmstadt, dans Balinghem, *Parnassus Marianus*, 1624, p. 398 ; Ch., n° 2814.

à Marienberg¹, à Sainte-Marie d'Axpach (ou Aggsbach)², et dans plusieurs villes de France, à part Apt, Chartres, Paris et Douai que nous avons déjà nommées, savoir : à Toulon³, Avignon⁴, Nevers⁵, Soissons⁶, etc. Marseille, au XIII^e siècle, possédait une confrérie de la Sainte⁷, et pourquoi n'aurait-elle pas en même temps possédé sa fête?

De toute évidence, cette énumération de villes et de monastères est très incomplète. Peut-être pourrait-on, sans offenser la critique, y ajouter quelques-unes des églises où va maintenant nous amener l'étude du XIV^e siècle ; car, encore une fois, la date des documents qui prouvent l'existence de la fête à telle époque en telle église ne marque pas toujours nécessairement la date de son adoption en cette même église. Ainsi le bréviaire manu-

1. Cf. *Office complet* (140 vers) dans Dr., xxv, 757, « Adest jam festum celeberrim... »

2. *Hymne* « Adsunt Annæ sollemnia » d'après codex de Vienne, Dr., ix, 102.

3. Voir ci-après note 7.

4. Bibl. d'Avignon, ms. 139 (ancien fonds 56), missel collectaire du XII^e s. (parchemin, 322×220 mm.), fol. 5 (calendrier).

5. *Hymnes* : « Clara dei gaudia » ; — « Lucis hujus festa » ; — « Abrahæ proles », dans Dr., LII, 98.

6. Cf. bréviaire à l'usage de l'église de Soissons, ms. 348 de la Bibl. Mazarine (vélin, 341 ff. à 2 colonnes, H. 216- L. 147 mm.), commencement du XIII^e siècle, ayant appartenu à l'abbaye de Notre-Dame de cette ville. Au fol. 183 sq. le calendrier, et au 26 juillet, *Sancta Anna*.

7. Après un document de 1252 relatif à des reliques de sainte Anne : « Ce n'est pas la date la plus ancienne que nous connaissions de la dévotion des Marseillais à sainte Anne, puisque, vingt ans auparavant, il y avait dans l'église Saint-Cannat de Marseille une confrérie de pieux fidèles érigée sous son invocation, dont nous trouvons les traces dans les testaments de ses membres. (Note : « *Lego luminarie Sancte Anne, ecclesie Sancti Cannati Massiliensis 12. den. reg.* » Testament de Marie Aycardenca. 8 février 1236. La Major de Marseille.) Il ne serait pas facile d'en débrouiller l'origine. A la même époque, sinon plus tôt, l'église de Toulon honorait aussi sainte Anne : c'est ce que prouve l'insertion de son nom dans l'antique martyrologe de cette cathédrale, qui remonte au XII^e siècle, et où l'annonce de sa fête est portée au 26 de juillet. (Note : « *Item eadem die, natale beate Anne avie Christi.* » Bibl. Vat., ms. 540, fol. 94 verso. Le martyrologe est du XII^e siècle ; le texte concernant sainte Anne paraît être une addition du XIII^e.) Albanès, *Gallia christiana novissima* (Aix, Apt, Fréjus), in-4 1899, p. 183-184.

scrit de Saint-Germain-des-Prés contenant l'office du 28 juillet est du ^{xiv}^e siècle, mais il est à peu près certain que la fête y avait pénétré beaucoup plus tôt, comme d'ailleurs elle avait fait en d'autres abbayes bénédictines déjà mentionnées à ce sujet. Au surplus, un diurnal du ^{xiii}^e siècle se présente ici à propos pour dissiper tous les doutes ¹.

Pas plus maintenant que tout à l'heure, nous ne pouvons dire en combien d'endroits la fête, au ^{xiv}^e siècle, est solennelle ou d'obligation, mais au moins pourrions-nous constater quelquefois qu'elle l'est réellement ici ou là. Elle l'est d'abord, elle continue de l'être à Paris. Un missel de la chapelle Saint-Louis à Notre-Dame, ms. du ^{xiii}^e siècle à la Bibliothèque nationale (latin in-fol. n. 8884), contient deux additions du ^{xiv}^e : la séquence *Adest venerabilis Annæ dies* (fol. 328), et cette oraison : « Deus qui beate Anne tantam gratiam donare dignatus es ut beatissimam Mariam Matrem tuam in suo glorioso utero portare mereretur, etc. » (fol. 227).

Un bréviaire manuscrit de Saint-Victor a adopté l'*Adsunt Annæ solemnia, Hæc nobis dent solatia* ², et s'il faut une preuve plus forte, la voici peut-être. En tête d'un manuscrit de Sainte-Geneviève, contenant des fragments du *Livre de la nation de Picardie*, collection de statuts rédigés de 1329 à 1350, un calendrier de l'Université nous offre cette rubrique, au 28 juillet : *BEATE ANNE. Non legitur in novis scholis nostre Domine in vico Brunelli; legitur tamen in aliis.* Notre-Dame étant la patronne des écoles de la rue Brunelli, c'est sans doute la raison de ce congé extraordinaire dont ne jouissaient pas les autres : celles du Cloître, du Petit-Pont, du Grand-Pont, etc. ³.

Un autre manuscrit, conservé celui-là à la Bibliothèque nationale, et que nous avons lieu de croire, sinon parisien, au moins tout à fait français, nous présente un *Office de sainte Anne*

1. B. nat., bréviaire, 13239; diurnal de Saint-Germain, ms. 13224.

2. Cf. Dr., ix, 102.

3. Cf. Raymond, *Dict. d'éducation*, édit. Migne, 1853 ; article *Archives de l'Université*.

avec la musique, rarissime document que nous signalons avec d'autant plus de plaisir. Comme celui que nous avons mentionné plus haut, cet office est tout entier rythmé et rimé, et le texte en est à peu près le même. Nous transcrivons les antiennes de vêpres :

« Apud Deum hominesque, Horum vita claruit, Quæ nequamquam juste, Unquam reprehendi potuit.

« Substantia nempe sua divisa trifarie; Impendebant templo vel ecclesiæ.

« Peregrinis et egenis erogabant aliam, Clientelæ quoque suæ atque sibi tertiam.

« Sic per annos bis decenos, Cælibe conjugium peragentes, Actitabant Domini servitium ¹. »

Un autre texte latin se rapporte à l'établissement de la solennité en Irlande, et nous nous permettons d'en extraire au moins les principaux passages : « Hic incipiunt constitutiones domini Johannis de Sancto Paulo, archiepiscopi Dublin. in concilio provinciali in ecclesia S. Trinitatis Dublin. A. C. 1351 editæ (ex ms. penes rev. episcopum Clogherensem). » Vient ensuite l'ordonnance instituant le 26 juillet (en même temps que les fêtes de saint Thomas de Cantorbéry et de sainte Catherine) comme solennité de précepte dans toutes les églises de la province de Dublin ; interdisant pour ce jour-là tout travail manuel et prescrivant aux curés, sous peine d'excommunication, de se procurer les offices spéciaux composés pour la fête : « Nos igitur, Johannes archiepiscopus supradictus, cujus memoriam (c'est-à-dire de

1. Codex latin 940 A, parchemin, 51 ff. in-4, xiv^e s. fol. 38. Hymne de vêpres : *Lucis hujus festa*; de matines : *Clara dei gaudia*; neuf leçons. Hymne de laudes : *Orbis exultans celebret hoc festum*. Oraison : « Deus qui hodiernam diem beate Anne nathalicio venerabilem nobis fecisti, etc. Messe propre. — Voici encore un autre bout de papier : Mazarine, ms. 342, bréviaire à l'usage de l'église de Paris, xiv^e s., parchemin, 626 ff. à 2 colonnes, H. 173 ms., L. 113 mm. Majuscules de couleur; quelques miniatures, belle écriture. Au calendrier, 26 juillet : Beate Anne inris Marie, duplum ann(uale). Un répons de l'office :

Firma fide sedens æde

Nō sis ultra dubius

Cum præsertim Anne anus

Jam tumescit uterus

Quia Deus vestros pius

Exaudivit gemitus.

sainte Anne, dont il vient de parler) ob vitæ ejussanctitatem et puritatem, suis gloriosis meritis exigentibus, digne duxit sancta mater Ecclesia excolendam a subditis nostrarum diœcesis et provinciæ Dublinii devotius venerari sinceris mentibus cupientes, præsentis concilii auctoritate statuimus et ordinamus : quod festum sanctæ Annæ memoratæ in feria proxima post festum S. Jacobi apostoli (*deux autres fêtes : saint Thomas de Cantorbéry et sainte Catherine*) in singulis ecclesiis nostrarum diœcesis et provinciæ prædictarum sub duplici festo singulis annis, diebus suis, solemniter celebrentur; et quod subditi prædicti in honorem ipsorum sanctorum Deum devote in ecclesiis suis parochialibus contemplantes, ab hujusmodi servili, rurali et manuali operibus se in festis abstineant antedictis, ut divinis officiis vacent devotius et impendant¹... »

Ce bel exemple devait porter son fruit en Angleterre. En 1383, Guillaume, archevêque de Cantorbéry, écrit à Robert, évêque de Londres : « Nous avons reçu du Très Saint Père Urbain une lettre conçue en ces termes : *Splendor æternæ gloriæ* » (c'est la lettre que nous avons déjà nous-même citée plus haut). Guillaume Courtney termine par l'injonction suivante : « Injungentes... quatenus festivitatem... annis singulis perpetuis futuris temporibus, devote et solemniter celebretis et in vestris civitatibus et diœc. London. mandetis per vestros subditos *celebrari*². »

Sans doute, ce qu'il prescrit pour le diocèse de Londres, il l'a lui-même au préalable institué pour celui de Cantorbéry. La chose du moins semble toute naturelle à qui se souvient de la séquence reproduite au chapitre précédent, et, du reste, elle se confirme encore ici par les références du Père Dreves aux séquences tirées des missels manuscrits d'Oxford (1384), de Heresford et de Schersburn, trois évêchés alors suffragants de Cantorbéry. Nous disons les *séquences*, et il est assez remarquable en effet que la liturgie diffère sur ce point d'un diocèse à l'autre.

1. Wilkins (David), *Concilia Magnæ Britanniae et Hiberniae*, 4 vol. in-fol., Londres, 1737 sq., t. III, p. 18.

2. Wilkins, *loc. cit.*, p. 178.

Oxford chante : « Testamento veteri, Anna fuit genita...¹ » ; Heresford adopte : « Anna stirpe generosa, Conjunx diu sterilis...² » et Schersburn préfère : « Salve, ô Anna inclita, Salve beata femina³ ». Nouvelle preuve que chaque église, autrefois, se composait sa propre liturgie et que les poètes ne manquaient nulle part pour ce glorieux office.

Prenons note aussi d'un *Livre d'heures* du xv^e siècle qu'on croit avoir été exécuté pour l'un des établissements religieux d'Angleterre qui étaient dans la dépendance de l'abbaye de Fontevrault et qui contient aux folios 8 et 9, en latin et en français, une hymne à notre Sainte, dont voici le début :

Anna Sancta Jhesu Christi	Ave duz comencement :
Matris Mater petulisti.	Seinte Anne glorieuse
	De la joie saunz finement ⁴ ...

Enfin, pour achever de nous édifier au sujet de l'Angleterre, Dugdale, dans son *Monasticon anglicanum*, cite un passage fort intéressant des « Statuts de fondation » (*foundation statutes*) du prieuré de Maxstoke, rédigés au milieu du xiv^e siècle et nous le traduisons littéralement, quoiqu'il ait plutôt trait à la dévotion en général qu'à la fête de la Sainte. « Mus par le zèle d'une pieuse dévotion, comme le reste des fidèles du Christ, envers la Mère de la Grâce, et pour l'amour d'elle envers sa bienheureuse mère sainte Anne, je veux et ordonne que quand l'office des matines de la bienheureuse Vierge sera terminé au chœur, et aussi à la fin de sa messe et après chacune de ses heures, le prêtre qui aura célébré la messe ou présidé à l'office dise, sur le même ton qu'il a fini l'office, la Salutation angélique et fasse la mémoire de sa mère : cette ordonnance devant être observée

1. Dr., viii, 101, d'après Miss. ms. Oxoniense à Cl. Monacens. — Un autre codex d'Oxford, « Ashmolean » 43, écrit vers 1300, contient une légende pour la fête.

2. Dr., xl, 135, d'après cod. coll. Univ. Oxon. 78 a.

3. Dr., xl, 136.

4. Ms. français de Cambridge EE. 6, 16, cf. *Romania*, t. xv (1886), et Mone, *Lateinische Hymnen*, t. iii, 196.

de cette manière : « Je vous salue, Marie, pleine de grâce, le Seigneur est avec vous, vous êtes bénie entre les femmes et le fruit de vos entrailles est béni. Et bénie soit votre vénérable mère sainte Anne, de qui est sortie votre chair virginale et immaculée. Et le chœur répondra *Amen*¹. »

Revenons en France où des localités nombreuses ont su conserver jusqu'à nos jours des monuments de leur dévotion du xiv^e siècle : Au nord, Lille, Cambrai, Noyon, Rouen, Caen, Bayeux, Coutances, Alençon²; au centre, Angers, Fontevrault, Senones, Tours, Bourges, Limoges, Sainctes³; au midi, Carcassonne,

1. In the foundation statutes of the Priory of Maxstoke, in the middle of the 14th cent. occurs the following : « Moved by zeal of pious devotion, like the rest of Christ's faithful, towards the Mother of grace, the glorious Virgin Mary, and for her sake towards her blessed mother St. Anne, I will and ordain that when the office of matins of the Blessed Virgin Mary is finished in choir, and also at the end of her mass and after each of her hours, the priest who has celebrated Mass, or the president at the office, in the same tone in which he has ended the office shall say the Angelic salutation and the commendation of her Mother, this ordinance to be observed for ever in this manner : « Ave Maria, gratia plena, Dominus tecum; benedicta tu in mulieribus et benedictus fructus ventris tui Jesus. Amen. Et benedicta sit venerabilis mater tua Anna, ex qua tua caro virginea et immaculata processit. » And the Choir mill answer, « Amen ». Dugdale, *loc. cit.*, t. vi, p. 525.

2. Lille : ms. 71 de la bibl., livre d'oraisons; au fol. 37 verso : *Une orison de sainte Anne*. Douce Dame sainte Anne, pour la grant joie que vous' aviés quand votre benoite fille... (probablement oraison pour la fête). — Cambrai : « Anno 1319, vigesima julii duplex S. Annæ fundavit Matthæus Bochu, aurifaber, institutum antea a Joanne de Guise et Maria conjugæ ». Gramaye, *Antiquitates belgiæ*, in-fol., Bruxelles, 1708, p. 10 du chapitre sur Cambrai. — Noyon : *Antiphon. Noviomense*, B. nat., n° 1267. — Rouen, St-Amand (bénédictines) : *hymnes Alma mater Anna, gaude...*; *Hymnis conjubilet turma melodis...* Dr., xi, p. 73, 74. — Caen : *Adesto nobis inclita | Dei matris O Genitrix*, Dr., xix, p. 61. — Bayeux : *Clara diei gaudia*, ms. de 1336, Ch., n° 3305, et Guyet, *Heortologia*, p. 516. Autres hymnes. — Coutances : « *Placatus sanctis meritis Annæ beatæ matronæ...* » et « *Adesto nobis inclita* »... Dr., xix, p. 61. — Alençon : « *Adesto nobis inclita* », Ch., n° 478; Guyet, p. 516.

3. Angers : « *Gaudet chorus fidelium, Coetus psallat credentium...* » Ch., n° 7127; « *O quam mirifica luce coruscas...* » — Dr., xix, p. 63. — Fontevrault : « *Mater matris Domini* », d'après ms. de Limoges, cf. Ch., n° 11343. — Senones : voir plus haut, p. 635, note 4. — Tours : Ms. de la bibliothèque de cette ville, n° 156, c'est-à-dire

Arles ¹, sans parler d'Apt, de Toulon et d'Avignon ² déjà nommés. Apt, pour sa part, ne se contente pas de la fête de juillet : elle en établit deux autres en l'honneur des reliques de la Sainte, celles de l'Invention et de la Translation ³.

Quant à la solennité, la fête de juillet est inscrite en lettres d'or dans un manuscrit cité par l'abbé Durville ⁴.

A Douai, nous nous en souvenons, elle est d'obligation comme le dimanche »; pas bien loin, en Flandre, à Tournai, elle comporte « chant, luminaire et sonnage », d'où « on la nomme communément triple ⁵ »; à Cambrai, elle est au moins double, et c'est avant 1319 que la « gent devote » a commencé de chanter la séquence *Omni laude, mente tota Annæ plaude* ⁶. Saint-Amand de Rouen, Fontevrault, Coutances, Angers, Sainctes, récitent des séquences ou des offices rimés, et, en mainte autre église, l'hymne du jour témoigne d'une grande fête, d'une « fête de première classe », comme nous dirions aujourd'hui. Par surabondance, un sermon de saint Vincent Ferrier dit encore expressément : « C'est aujourd'hui la fête et solennité de cette bénie et sainte Mère de la Vierge Marie, la bienheureuse Anne. Et comme l'office de la messe se dit en son honneur, ainsi en sera-t-il de notre discours ⁷. »

Légendaire à l'usage de l'église de Tours, au fol. 4 (vélin, 83 fl. à 2 col. 344×245 mm.). — Bourges : Bibl. nat., ms. 836, Brev. Bituricense de 1359. — Limoges : « Mundus exultans celebret hoc festum prosequens Annam », dans ms. de la ville. Cf. Ch., n° 11812. — Sainctes : Office complet dans Dr., v, p. 106-109.

1. Carcassonne : « Lucis hujus festa... » et « Orbis exultans... » Ch., n° 10698 et 14223. — Arles : Brev. Arelat., Bibl. nat., cod. 1102; « hymne Ave matris Dei, Anna mater alma... » Ch., n° 1957.

2. Avignon : ms. 138 (anc. fonds 48) de la bibl. de la ville, missel romain : au fol. 356 verso : *In festo sancte Anne*, M. B. M. V., ; ms. 136 (anc. fonds 41), missel de l'anti-pape Clément VII (Robert de Genève), fol. 342 verso : *De sancta Anna*; ms. 197, même mention au fol. 37 verso ; n° 179, fol. 207, litanies avec le nom de la Sainte.

3. Cf. Terris, *Sainte-Anne d'Apt*, 1876, p. 50-53 et al.

4. *La Biblioth. Dobrée*, p. 365.

5. Pour Douai et Tournay, voir ci-dessus, p. 48 et 47.

6. Cf. Dreves, t. x, p. 198.

7. *Sermones de Sanctis*, in-8, Anvers, 1570, p. 277.

Sans plus d'enquête pour le moment sur la dévotion de la vieille France¹, nous allons maintenant, pour finir, parcourir rapidement les autres pays d'Europe.

A commencer par l'Espagne, les lois de Jacques II d'Aragon, dites *Lois palatines*, promulguées en 1344, mais antérieures de vingt ans à leur promulgation, nous fournissent un intéressant témoignage : « Nous ordonnons, dit le roi, que, aux fêtes de Noël, de Pâques, de l'Ascension, de la Pentecôte, du Saint-Sacrement, de *SAINTE ANNE*, etc., on prenne six chapes pour l'office, dont deux seront de la couleur des parements de l'autel, et les quatre autres aussi semblables que possible à celles-là; nous ordonnons que, en ces mêmes jours, il soit fait un sermon dans notre chapelle ou devant nous; que, de plus, on fasse une procession solennelle dans laquelle seront portées toutes les reliques de nos chapelles royales². »

Pour l'Italie, les monuments liturgiques du *xiv*^e siècle sont très rares, et à peine pouvons-nous en signaler deux, c'est-à-dire la séquence : *Felix mundus ex cæli lumine* d'un missel manuscrit de l'hôpital Sainte-Brigitte à Rome³, et une autre, le *Gaude concio fidelis* d'un codex de Milan⁴.

1. Notons cependant, *Vetus kalendarium gallice scriptum*, ms. Harley 273; au 26 juillet : *xiiii-vii kl.* : Sainte Anne, la mere n're Dame. Cf. Hampson, *Medii ævii kal.*, p. 467.

2. « Item ordinamus quod in festo natalis Domini, Paschæ, Ascensionis, Pentecostes, Corporis Christi, S. Annæ (si nos tunc in Majorica existamus), etc. sex capæ teneantur, de quibus duæ sint de paramentis altaris, et reliquæ quatuor sint, ut magis poterunt, similes duabus ante dictis, etc. — Item duximus pie providendum quod in festo Natalis Domini, S. Joannis Evangelistæ... Circumcisionis, Epiphaniæ... Paschatis... Ascensionis... Pentecostes, Corporis Christi, S. Petri, S. Pauli, S. Annæ (si in Majorica eo tunc existamus), etc., etc., sermo in capella nostra seu coram nobis habeatur, etc. — Item ordinando ducimus providendum quod in festo... Ascensionis, Corporis Christi, S. Annæ (si in Majorica existimus), etc., sollemnis processio fiat cum capis... In processionibus vero S. Crucis, quæ fient in Perpiniano, et S. Annæ quæ fient in Majorica, omnes Reliquiæ, tam illæ quæ sunt in capellis regiis locorum prædictorum, quam illæ quas nos in propria nostra capella habemus, honorifice deportentur. Cf. *Acta Sanctorum*, t. xxiv, p. lxxi.

3. Dr., XLII, 154 d'après Cod. Vaticanus 5742.

4. Dr., IX, 102 d'après miss. ms. bibl. Rossianæ.

Nous n'avons rien de très précis, de très certain, pour ce qui concerne Zurich ou la Suisse;¹, mais, par contre, cinq ou six autres pays, vingt ou vingt-cinq autres villes ou abbayes nous ont laissé des souvenirs, telles : Haguenau dans ce qui fut autrefois la France ; Kremsmunster, au diocèse de Worms ; Trèves, Mayence, Cologne, Aix-la-Chapelle; puis en Belgique, Anvers, Bruxelles, Sainte-Waudru, Ypres; Utrecht en Hollande et, pour revenir en Allemagne, Hambourg, Kaisersberg, Munster, Lubeck. De là, traversant la Russie où le rite grec est en usage depuis des siècles, nous atteignons la Bohême, c'est-à-dire Prague, Tepla et Goldenkron; puis, Olmutz en Moravie; puis Strigonium (Esztergom) en Hongrie; Marienberg, au diocèse de Saint-Polten (Hippolyte), Autriche; Lilienfeld, près de Vienne; Claus-tronuenberg et Seckau en Styrie; Brixen au Tyrol². De chacune

1. Hymne pour la Présentation de la sainte Vierge : « Sacrae parentes virginis... » Cf. Ch., n° 17662.

2. Haguonau, Anvers, Bruxelles, Utrecht (Chartreux), cf. martyrologes de l'époque (très probablement) dans Migne, *P. L.*, t. cxxiv, col. 299 et al. — Kremsmunster : « Avo Anna, laude magna | mater matris summi Patris », Dr., ix, 101; Ch., n° 23362. — Trèves : « Clara diei gaudia », Dr., lII, 98, d'après Brev. ms. Balduini episc. Trevir., cod. Confluentin. — Mayence, même hymne, Dr., *ibid.*, d'après Brev. ms. Magunt., Cod. Lincense. — Cologne : « Chorus hymnizet vocibus... » Ch., n° 2814, cod. Darmstadt. — Aix-la-Chapelle : « Gaude, cunctis venerando... » (xiv^e s.?) Ch., n° 6752. — Sainte-Waudru (bénédictines) : « Anna Christi thalamum | Intrans cum honore. » Ch., n° 1097. — Ypres : *Insuper consentimus, ut supra, quod ibi ter, in quolibet anno, scilicet in festis sancti Egidii, sancte Anne et dedicationis ipsius capelle, quibus horis voluerint, poterunt per omnes confratres suos, si voluerint, solemniter et cum cantu celebrare in dicta capella vesperas, matutinas et unam dictarum duarum missarum.* Extrait d'un document de 1353, relatif à la gilde de Saint-Nicolas d'Ypres, dans *Les trois cartulaires de la prévôté ou abbaye de Saint-Martin*, à Ypres; cf. *Annales de la Société d'Émulation*, Bruges, 1880, t. I, p. 392-400, n. 541; aussi A. Van den Peereboom, mêmes *Annales*, IV^e série, t. I, p. 53 sq. — Hambourg : cf. Hymnes de Conrad, dans Dreves, t. III, p. 67 sq. — Kaisersberg : « Clara diei gaudia », Dr., lII, 98, d'après Antiph. ms. Cæsarien., ms. de Munster. — Munster, *Séquence* « Exultent in hac die | Cuncti famulantes Domino », Dr., x, 129. — Lubeck, *Office rimé*, Dr., v, p. 106-109. — Prague : « Præclari patris Abrahæ » et « Sancta Anna benedicta. » Dr., iv, p. 78-79; *Office rimé*, Dr., xxv, 72-74; hymnes d'Albert de Prague, Dr., III, 160 sq. — Tepla : mêmes références. — Goldenkron : Sancta

de ces églises, cathédrales ou simples chapelles de monastères, se sont conservés des offices rimés, des séquences, des hymnes, les offices comptant 166 vers comme à Prague, ou 276 comme à Lubeck. Que ne pouvons-nous dès maintenant faire place à toute cette poésie, toute cette piété ! Nul cependant ne nous reprocherait d'écouter un instant les Dominicains d'Olmütz :

Gaude mater Ecclesia,
Lauda Mariæ gaudia :
Annæ dum natalitia
Recensentur ox filia.

Felix Anna ex Maria
Tam prædulci propagine
Ex qua divina sophia
Fulsit sub carnis tegmine.

Ergo Deo sit gloria,
Sit gratiarum actio
Qui nos Annæ ex filia
Visitavit in filio ¹.

Ayons l'air d'ignorer un *Diurnal* dominicain de la même époque où il est déclaré que : *Solemnitas fidelium magnum revolvit gaudium* ² ; mais puisque nous voici ramené, sans l'avoir voulu d'avance, aux moines ou communautés religieuses, c'est l'occasion d'utiliser quelques notes qui de nouveau les concernent. Nous n'avons pas plus haut prétendu et ne prétendons pas encore — ce serait trop ridicule ! — que les ordres monastiques aient

corona (Cisterciens.) : « De stella sol oriturus. » Ch., n° 4257. — Olmütz, *Séquence* « Sanctæ Annæ | sonorus exultet chorus | alleluia, » miss. Olomuc. Ch., n° 18413. Pour les dominicains, voir plus bas. — Strigonium : « Cœli decor inclinatur | Annæ venter irrigatur... » Dr., xxii, 124 ; Auroralis lux gignitur, | ros lunaris jam funditur... » Ch., n° 2334. — Marienberg : « Solemnitas fidelium magnum revolvit gaudium... » Dr., xxii, 17 ; « Ut celebri lætitia | Congaudeat Ecclesia... » Dr., xxiii, 117. — Lilienfeld : Cf. Hymnes de Christian de Lilienfeld (*Campoliliensis*), Dr., xli, 28 sq. — Claustrouenberg : « O quam præclara Dei margarita... » Dr., lxi, 103. — Seckau : « O quam præclara Dei margarita, » ms. de Gratz. — Brixen : « Ave Jesu, Verbum, » Dr., ix, 101 ; Ch., n° 23571, ms. Brixin. 1372. Séquence citée plus bas, d'après ms. d'Inspruck.

1. Cf. Dr., iv, 77, d'après un ms. de la Bibl. d'Olmütz ; Chevalier, n° 6854. Nous ne prétendons pas que tout l'Ordre ait célébré cette fête au xiv^e siècle. Dans un missel ms. de ce temps, Bibl. nat. lat., 8887, sainte Anne ne se trouve pas.

2. Dreves, d'après Cod. Araugien.

dépassé le clergé séculier ou les fidèles dans leur dévotion envers la Sainte, mais comme un grand nombre des manuscrits cités en cet article proviennent sûrement d'anciens monastères d'hommes ou de femmes, ils prouvent non moins sûrement l'existence de la fête en maintes communautés religieuses, trop vaguement désignées, il est vrai, mais encore assez bien par le nom de leurs villes ou localités respectives. Rien d'étonnant d'ailleurs que les manuscrits des couvents se soient en général mieux conservés que ceux des simples églises ou même des cathédrales, la règle monastique ayant toujours fait profession, on le sait, d'un extrême respect pour les livres, jusqu'à défendre, et cela sous peine d'excommunication, de les prêter, sans une permission expresse des Supérieurs.

Cela dit, une note, relative au *Lucis hujus festa colat plebs honesta*, indique que cette hymne était entrée au xiv^e siècle dans le Bréviaire des Cisterciens ¹. Également, à propos de Tépla en Bohême, nous aurions pu tout à l'heure observer qu'il existait là une abbaye de Prémontrés et que, selon toute vraisemblance, les hymnes citées pour la ville se rapportaient plutôt à l'abbaye. Relevons aussi cette strophe du moine Conrad de Hambourg (1358) :

Ave, salve, sancta Anna
Nomen habes « gratia »,
Cujus verum cœli manna
Nebis profert filia.

Et ces deux autres d'Albert de Prague le chartreux (1386) :

Salve, salve, præelecta	Anna, benedicta mater
Trinitati et electa	Summi Regis nostri mater
Regis summi filia,	Stirpe nata regia.

Et encore une de l'autre moine, Christian de Lilienfeld (début du xiv^e s.) :

Anna sidus æthereum,
Vivis juncta sideribus ;
Terra, pontus, æthereum
Exultet cælum laudibus ².

1. Cf. Ch., n° 10698.

2. Conrad, Dreves, t. III, p. 67; Albert, *ibid.*; Christian, t. xli, p. 28.

Mais nous ne devrions pas ainsi ménager l'espace et voici *in extenso*, au moins pour finir, une séquence délicieuse, tirée d'un missel manuscrit de Brixen, très probablement un missel bénédictin :

1 ^a Ave, Jesu, verbum Patris, Parentum nos tuæ matris Salva sanctis precibus.	1 ^b Ave, archa deitatis, Sta pro nobis cum beatis Tuis genitoribus.
2 ^a Ave, splendor Dei Patris, Nos associa beatis Mariæ parentibus.	2 ^b Ave, mater Jesu digna, Jesu Christo nos assigna Cum tuis parentibus.
3 ^a Ave semper et in ævum, Christe, fuga quodque lævum Pro matris parentibus.	3 ^b Ave, mater Jesu cara, Nobis vana fac amara Propter tuos parentes.
4 ^a Ave, Christe, panis vitæ, Fac vivamus tibi rite Propter matris parentes.	4 ^b Ave, mater Salvatoris, Adsis nobis cunctis horis Cum tuis parentibus.
5 ^a Ave, Jesu præamate, Fac vivamus tibi grate Propter matris parentes.	5 ^b Ave, mater Jesu pia, Fac vadamus Dei via Cum tuis parentibus.
6 ^a Ave, puer alme Jesu, Vitæ pasci fac nos esu Propter matris parentes.	6 ^b Ave, bona Jesu mater, Fac nos salvet summus pater Cum tuis parentibus.
7 ^a Ave, clemens Jesu Christe, Nos cælorum regno siste, Propter matris parentes.	7 ^b Ave, dulcis mater Christi, Fac nos regno Dei sisti Cum tuis parentibus.
8 ^a Ave, Jesu, pro Maria, Joachim et Anna pia, Sanctis genitoribus.	8 ^b A vi carnis nos tuere Et cum ipsis te videre Fac et sanctis omnibus.

ARTICLE III. — Religiosa loca

Si le XIII^e siècle a mis le nom de sainte Anne au calendrier festal d'un grand nombre de ses communautés chrétiennes, on peut déjà conclure, avant toute enquête, qu'il a aussi dédié à la chère Sainte des églises, chapelles, autels, monastères, maisons de prière, maisons de charité, etc.

2. Miss. ms. Brixinense anni 1372. Cod. Cenipontan. 295. A. — Miss. ms. Miss. Tegurinum anni 1460. Clm. Monacens. 19236 B. Dreves, t. ix, p. 101.

L'abbé Terris raconte que, en 1256, Perrin Ollier, de Paris, envoyait son fils Raymond à Apt avec mission de demander au chapitre le privilège de fonder dans l'église cathédrale une chapelle et une chapellenie en l'honneur de sainte Anne. « Nous ignorons, dit l'abbé, si ce pieux dessein put se réaliser à cette époque, mais il est probable qu'il reçut au moins un commencement d'exécution ¹. »

Il n'y a pas de doute pour Notre-Dame de Paris. A part l'*obitus* de Jean Colonna rapporté plus haut, le *Cartulaire* de cette église nous offre à la date de 1269 le renseignement suivant : « Lambert Le Doyen de l'Hay et sa femme Pétronille (ou Péronnelle) lèguent au chapitre de Paris seize sols à prélever annuellement à L'Hay sur un arpent de terre arable et un demi-arpent de vigne, pour l'entretien d'une lampe dans l'église de la bienheureuse Vierge Marie devant l'autel de sainte Anne ². »

A Ypres, en Flandre, l'église des Frères mineurs, bâtie avant 1255, avait dans sa nef méridionale trois chapelles consacrées respectivement à la sainte Vierge, à sainte Anne et à sainte Catherine ³. Autres autels de la Sainte à Saint-Brice et à Notre-Dame de Tournai ⁴; chez les Dominicains de Dijon ⁵ (1290), aux cathédrales de Spire en Bavière ⁶, de Lerida ⁷ et de Tolède en Espagne. A Tolède, l'autel ou la chapellenie était l'œuvre de l'archevêque

¹ 1. *Sainte-Anne d'Apt*, 1876, p. 37.

2. Lambertus decanus de Laiaco (*L'Hay, Seine, arrondissement de Sceaux*) et Petronilla ejus uxor capitulo Parisiensi vendunt, pro decem libris Parisiensibus quinque solidis minus, sexdecim solidos Parisienses super unum arpentum terræ arabilis et dimidium arpentum vineæ, apud Laiacum annuatim levandos, ad alendam lampadem in ecclesia beatæ Mariæ, ante altare sanctæ Annæ, ardentem. — Datum anno Domini MCCLX nono, mense mayo. *Cartulaire de N.-D. de Paris*, 4 vol. in-4, 1850, t. II, p. 58. Variante dans Lebeuf, *Hist. de Paris*, t. IV, p. 43 : « C'est à Lay que sont situées les terres que Herbert de Goussainville assigna autrefois pour une chapellenie à l'autel de sainte Anne dans Notre-Dame. »

3. A. Van den Peereboom, *Ypriana*, 7 vol. in-8, Bruges, 1878, sq., t. VI, p. 275.

4. Cloquet, *Tournai et Tournaisis*, in-18, Bruges, 1884, p. 337.

5. Migne, *P. L.*, t. CLXXXV, col. 1504.

6. Polius, *Historia SS. Joachim et Annæ*, 1652, p. 181.

7. Florez, *Espana sagrada*, 50 vol. in-8, 1752, t. XLVII, p. 33.

don Rodrigo Ximenès de Rada, lequel y fonda de ses deniers cinq messes septimanales ¹.

M. le curé de Miramont croit que Marguerite de Provence dédia une chapelle à la Sainte, en même temps qu'un hospice pour les pauvres, dans le quartier de Paris appelé aujourd'hui « la Glacière », et vers l'endroit où s'élève maintenant Sainte-Anne de la Maison-Blanche ². Deux autres auraient existé à Reims, l'une en 1230, l'autre en 1246, et M. Pierre Varin, qui cite des pièces à l'appui, en indique encore de nouvelles, comme en l'abbaye d'Avenay et à Mutry, annexe de Tauxières ³. Une cinquième serait celle que Robert de Courcy fondait en 1286 pour l'abbaye de Marmoutiers ⁴.

En Angleterre, il existait un monument du même genre près de Norfolk et dépendant du prieuré de Walsingham. Dugdale cite à son sujet un document qui n'est ni signé, ni daté, mais qui porte sa date approximative par les noms historiques qui s'y trouvent. Après le préambule suivant : « Règlement pour une « chanterie » (*cantaria*) dans une certaine chapelle Sainte-Anne et pour les quatre chapelains qui doivent y célébrer les divins mystères en mémoire d'Édouard prince de Galles, » vient le document proprement dit. Nous traduisons : « Les dits Étienne, Olivier, Raoul, concèdent au prieuré de Walsingham leurs droits sur le manoir de Riburgh, duquel ils pourront prendre possession après la mort de Jeanne, épouse de Thomas de Felton qui l'occupe actuellement, à charge pour le prieuré de désigner quatre

1. « La tercera capella, consagrada a Santa Ana, fue reedificada por el cano-nigo don Juan de Mariana por los anos de 1550. Segun refiere el doctor Blas Ortiz, debio esta capella al arzobispo don Rodrigo Gimenez de Rada, dotando en ella dos capellanias con el cargo de cinco misas semanales a cada uno de los poscedores y de asistencia al coro. » Don J. Amador de Los Rios, *Toledo pintoresca*, in-8, Madrid, 1845, p. 81, dans la description de la cathédrale.

2. Au moment de notre entrevue avec M. le curé de cette église, la *Semaine religieuse* de Paris, 20 août 1910, consignait le même renseignement dans un article sur *Le culte de sainte Anne à Paris*.

3. *Archives administratives de Reims*, t. I, p. cclxii, et Gerusez, *Descript. hist. et statistique de la ville de Reims*, 2 vol. in-8, Paris, 1817, t. I, p. 220.

4. Matton, *Dictionnaire de la France*, art. *Calvados*.

chapelains, chanoines ou séculiers, qui célébreront la messe tous les jours pour la prospérité de Jeanne tant qu'elle vivra, et pour son âme quand elle aura quitté ce monde, comme aussi pour les âmes du très cher prince de Galles et du susdit Thomas de Felton, de son fils, de ses ancêtres et de ses bienfaiteurs, et de tous les fidèles défunts, et ce dans une certaine chapelle Sainte-Anne située dans le prieuré susdit, laquelle le prieur et le couvent devront reconstruire ¹. »

Revenons sur le continent et arrêtons-nous en Belgique où deux autres monuments parfaitement historiques réclament notre attention. A la demande de saint Thomas d'Aquin, la duchesse de Brabant, Aleyde de Bourgogne, veuve du duc Henri III, fonda à Auderghem, sous l'invocation de la sainte Trinité, le plus ancien couvent de Dominicains que la Belgique ait possédé. Or, à l'est de ce couvent, sur une hauteur d'où l'on découvre encore un magnifique paysage, s'élevait autrefois une chapelle de sainte Anne, qui plus tard fut remplacée comme église paroissiale par l'édifice sans caractère que l'on voit aujourd'hui. L'historien des *Environs de Bruxelles*, M. Wauters, qui nous fournit ces détails, continue ainsi : « Jadis un grand nombre de pèlerins allaient invoquer la patronne de cet oratoire.

1. Dugdale, *Monasticon anglic.*, t. II, p. 20 : De Prioratu de Walsingham in agro Norfolciensi, p. 22. « Pro cantaria in quadam capella S. Annæ de quatuor capellanis divina in eadem celebraturis pro anima Edwardi principis Walliæ. » Carta Regis Edwardi primi Donatorum concessionibus recitans et confirmans Rex Archiepiscopis salutem. Licentiam dedimus pro nobis et hæredibus nostris quantum in nobis est... quod iidem Stephanus, Oliverus, Radulphus, concedere possint quod advocatio ejusdem manerii de Magna Riburgh... et quam Johanna quæ fuit uxor Thomæ de Felton militis, tenet ad vitam suam... post mortem præfatæ Johannæ remaneat eisdem Priori et Conventui habendum et tenendum; et (similiter) advocationem ad inveniendum quatuor capellanos canonicos vel seculares, divina pro salubri statu ipsius Johannæ dum vixerit, et pro anima sua cum ab hac luce migraverit, et pro animabus carissimi Domini et patris nostri Principis Walliæ et prædicti Thomæ de Felton et Thomæ filii ejus et animabus antecessorum et benefactorum suorum, et omnium fidelium defunctorum, in quadam capella sanctæ Annæ intra Prioratum prædictum, per præfatos Priorem et Conventum de novo construenda, singulis diebus celebraturos. »

La tradition reconnaissait à ce petit édifice, qui est aujourd'hui converti en habitation, une antiquité supérieure à celle du couvent; en effet, dès l'année 1251, Auderghem avait un oratoire et recevait déjà la qualification de paroisse. La petite tour placée en tête de la nef appartient peut-être à cette époque; l'appareil en est irrégulier, des contreforts en renforcent les angles, et des baies cintrées en éclairent la partie supérieure. L'abside est polygonale et à baies ogivales. Les voûtes de la nef et de l'abside sont sillonnées de nervures de bois, dont les intersections sont historiées... Le principal des trois autels d'Auderghem était orné d'un retable de figure « d'une manière très ancienne et très étrange », selon l'expression d'un vieil auteur. En 1844, le curé d'Auderghem, à l'insu du conseil de fabrique, vendit cet objet d'art au prince Soltikoff, pour 1200 francs. La vente fut attaquée, comme étant de nulle valeur, par-devant le tribunal civil de Bruxelles. Mais il était trop tard : le prince fit défaut, et le retable avait disparu ¹. »

Non loin d'Auderghem, au sortir du village d'Itterbeek, de beaux sentiers ombragés descendent, par une pente rapide, dans la pittoresque vallée de la Pede ² et conduisent à un sanctuaire qui a fait donner au hameau environnant le nom de Pede-Sainte-Anne. Il est fait mention de cette chapelle dans deux actes de 1250 cités par le même M. Wauters : « Moi, Arnold, seigneur de Ha, fais savoir à tous, tant présents que futurs, que je donne la moitié des revenus plus ou moins du fief que je possède dans la partie supérieure de la Pede, en héritage à la chapelle de la bienheureuse Anne de la Pede, en échange d'une rente annuelle de six deniers de Bruxelles, à telle condition que ladite chapelle paie huit sous de Bruxelles au monastère de Forêt, pour la pitance du couvent, en la solennité de la bienheureuse Anne. Et pour que l'authenticité de ce présent acte ne soit pas contestée dans l'avenir, je l'ai muni de mon propre sceau. Fait en l'an du Seigneur 1250. » Le second document porte : « Moi, frère Thomas, de

1. *Hist. des environs de Bruxelles*, t. III, p. 350.

2. *Pede*, ancien mot flamand qui signifie *sentier*.

l'ordre des Frères prêcheurs, à Louvain, fais savoir à tous, présents et futurs, que la chapelle Sainte-Anne dans la paroisse de Itterbeek, au bourg de la Pede, est tenue, envers le monastère de Forêt, à une rente annuelle de huit sous de Bruxelles, payable à perpétuité pour la pitance du couvent en la solennité de la bienheureuse Anne... Fait en l'an du Seigneur 1250, férie V^e après l'octave de Pâques¹. »

La chapelle actuelle forme un parallélogramme très allongé. Au-dessus de ses fenêtres ogivales règne une corniche dont les derniers modillons sont ornés chacun d'une tête d'homme parfaitement sculptée. L'ornementation décèle la dernière époque du style gothique. Un petit groupe en marbre, placé sur le maître-autel et représentant sainte Anne, la Vierge et des Anges, n'est pas tout à fait sans mérite.

Du Brabant nous passons en Autriche. — La montagne d'Annaberg, au diocèse de Saint-Polten, s'appelait autrefois Tannberg. En 1167, l'abbé Othon avait envoyé de son couvent de Saint-Lambert en Styrie cinq de ses moines pour prêcher la parole de Dieu aux peuplades abandonnées qui l'habitaient. Ils y établirent le pèlerinage de la Vierge, qui est resté le plus fameux de l'Autriche : celui de Mariazell.

Cependant les moines de Lilienfeld, à qui appartenait la montagne de Tannberg, comprirent le service signalé qu'ils rendraient

1. « Ego Arnoldus dominus de Ha, notum facio tam presentibus quam futuris, quod dimidium bonarium prati parum plus, quod a me tenebatur in feodo quod jacet in superiori Pedâ, ad hereditatem dedi capelle beatissime Anne in Peda, pro annuo censu VI denariorum Bruxellensium, tali conditione quod dicta capella toneatur monasterio de Foresto omni anno in octo solidos Bruxellenses ad pitantiam conventus in solempnitate beatissime Anne, et ne veritas illa vacillet in posterum, presentem cartam sigillo proprio consignavi. Actum anno Dom. M^o CC^o quinquagesimo. » (*Archives de l'abbaye de Forêt.*) — « Ego, frater Thomas de Ordine Predicatorum in Lovanio, notum facio tam presentibus quam futuris, quod capella beate Anne, in parrochia de Iterboca, in vico de Peda, tenetur monasterio de Foresto in octo solidos Bruxellenses, annuo in perpetuum persolvendos ad pitantiam conventus in solempnitate beate Anne... Actum anno Domini M^o CC^o quinquagesimo, feria V^a post octavas Paschæ. » Wauters, *loc. cit.*, t. I, p. 199.

aux pèlerins si quelques-uns d'entre eux allaient se fixer sur la montagne. C'est pourquoi, en 1217, l'abbé Gebhard de Lilienfeld envoyait en effet quelques-uns de ses religieux établir une petite colonie sur le Tannberg. Leur premier soin fut d'y ériger une chapelle en l'honneur de sainte Anne. Le frère Rodolphe sculpta en bois les images de Jésus, de Marie et de sainte Anne que l'on plaça sur l'autel. Et bientôt le son de la cloche apprit aux pèlerins que cette solitude sauvage n'était plus inhabitée. Au bout d'un siècle, le nombre des pèlerins s'étant accru considérablement, l'abbé Otto se vit obligé d'agrandir la chapelle, et l'évêque Albert de Passau, que la réputation du nouveau pèlerinage y avait attiré, la consacra solennellement en l'honneur de sainte Anne en 1327. C'est à partir de ce moment que la montagne prit le nom d'Annaberg au lieu de Tannberg¹.

Outre ces autels et ces chapelles, chapelles publiques ou chapelles de pèlerinage, y avait-il, au ^{xiii}e siècle, des églises paroissiales ou conventuelles dédiées à sainte Anne?

Nous nous croyons en mesure de répondre : Oui, et plusieurs.

Un cartulaire de Saint-Père de Chartres, publié par M. Guérard et datant de la seconde moitié de ce siècle, indique plusieurs églises sous ce vocable, c'est-à-dire aux endroits suivants : Maisons-en-Beauce, doyenné d'Auneau ; La Saucelle, doyenné de Brézolles ; Dammarie-en-Pincerais ; Gassicourt, archidiaconé du Poinsi ; Ouzouer-le-Doyen, archidiaconé de Dunois ; Mulsans, archidiaconé de Blois ; Le Gault-au-Perche, doyenné de Perche ; etc.². Le vocable est-il partout contemporain du Cartulaire ? C'est à quoi M. Guérard ne répond pas, et nous n'oserions pas l'affirmer. Nous n'oserions pas davantage le contester et d'autant moins que, parmi les noms « anciens » des localités et présentés comme tels par le Cartulaire même, se trouve un « village Saint-Anne » dépendant de l'archidiaconé de Vendôme². Un autre document

1. Marc Ramus, *La dévotion à sainte Anne* (Paris, 1883), p. 127.

2. *Docum. inéd. sur l'hist. de France* : Cartulaire de Saint-Père de Chartres. Au tome I se trouve le *Pouillé du diocèse de Chartres*. Les noms cités se rapportent aux pages (chiffres romains) 308, 321, 323, 324, 331, 335, 337, 339, 341.

qui date des environs de 1272 mentionne également ce village et y place en effet « une église paroissiale ¹ ».

Signalons encore une église à Dampmart, près Paris, où le patronage de sainte Anne s'associait à celui de saint Médard ²; une autre à Anglesqueville, arrondissement d'Yvetot, dont le chœur a conservé une fenêtre du temps de saint Louis, ainsi que des dalles et inscriptions tumulaires de la même époque ³; une autre encore à Limoges, mentionnée par Bernard Gui ou Guidonis, dans son *Traité des saints* ⁴; une autre voisine de celle-ci, une église de pèlerinage autrefois très fréquentée, nous voulons dire Sainte-Anne Saint-Priest, sur le plateau du Haut-Limousin; une autre enfin là-bas en Espagne, celle que le roi Alphonse X avait construite à Séville dans le faubourg Triana ⁵.

Des communautés religieuses invoquent le même patronage, comme les Cisterciennes de Trèves ⁶ (1251), les filles de Saint-Augustin à Nocera, diocèse de Salerne ⁷; une communauté de Rome dont la dénomination religieuse ne nous est pas connue ⁸. A part Nocera, les Grands-Augustins donnent le vocable de la Sainte à leurs fondations d'Enghien, de Liège ⁹ et de Paris. D'après Lebeuf, ce dernier couvent fut construit vers 1293 ¹⁰, et, d'après

1. Longnon, *Pouillés de la Prov. de Sens*, Paris, 1904, p. 129. Vers 1320, il y a là un *prior* (p. 139) et le prieuré paie redevance de 13 s. 8 d. (p. 166). Il s'agit de « Sainte-Anne, Loir-et-Cher, canton de Vendôme ».

2. Guérard, *Cartul. de N.-D. de Paris*, t. iv, p. 455.

3. Cochet, *Répert. archéol. du dép. de la Seine-Infér.* (in-4, Paris, 1871), p. 521.

4. Cf. *Acta Sanctorum*, t. xxxiii, p. 257.

5. Carl Justi, *D. Velasquez and his times* (in-8, London, 1889), p. 25.

6. *Gallia christiana* (édit. Palmé), t. xiii, col. 649.

7. Ripoll, *Bullarium Ord. Prædic.* (8 vol. in-fol., Rome, 1729), t. viii, p. 453.

8. *Acta Sanctorum*, t. xlvii, p. 894.

9. L'an 1254, les Augustins fondèrent sous le vocable de Sainte-Anne leur monastère d'Enghien, le plus ancien de cet ordre dans les Pays-Bas. Walter I^{er}, alors duc d'Enghien, en posa la première pierre. En 1301 furent jetés les fondements d'une nouvelle église destinée à remplacer la chapelle primitive, devenue insuffisante. Incendiée plusieurs fois et rebâtie en dernier lieu au commencement du xvii^e siècle, elle subsiste encore. Matthieu (Ernest), *Hist. de la ville d'Enghien*, Enghien, 1878, p. 555. Pour Liège, cf. *ibid.*, p. 543.

10. L'église des Augustins de Paris, bâtie vers 1293 et souvent nommée Notre-

M. Tisserand, seulement au xiv^e siècle¹, mais les deux autorités se valent et entre les deux, par là même, notre choix est libre.

Un monastère ou un hospice tenu par des religieux existait aussi à la même époque en Sardaigne. Une note de la *Sicilia sacra* de Pirro nous fait lire ce qui suit : « Le monastère de Sainte-Anne de Nemore appartient depuis 1584 aux Mineurs Réformés. Il est situé non loin des villages de Giuliani, Cluses et Busachi, et il est renommé pour la piété, la religion et l'austérité de ses religieux. En ce lieu vécurent d'abord des ermites pratiquant, selon toute vraisemblance, quelque règle commune à ceux de leur condition, car on voit, par un testament de 1289, qu'un certain militaire, du nom de Bérard et sa femme Francisca, seigneurs de Sclofani, Cluses et Casale, léguèrent à ce monastère un lopin de terre appelé *Fego di S. Anna*, avec un moulin. En 1460, cet hospice fut donné aux mineurs observantins, et en 1584, aux mineurs réformés². »

Le texte n'est pas très clair, mais ce qui l'est parfaitement pour un autre édifice du même genre, c'est que, d'après Montalembert, sainte Élisabeth de Hongrie construisait à Eisenach en 1227 un hospice pour les pauvres et le mettait sous le patronage de

Dame de la Rive, était en réalité dédiée à sainte Anne, et cela dès son origine. Cf. Lebeuf-Cocheris, *Hist. de Paris*, t. III, p. 35 et 283.

1. L'église du couvent des Grands-Augustins bâtie dans la seconde moitié du xiv^e siècle est placée sous l'invocation de sainte Anne. « Au milieu de la porte, dit Millin, il y a un médaillon de marbre sur lequel on lit : *Templum divæ Annæ sacrum*. » *Hist. générale de Paris*, p. 231. — *Les moustiers de Paris*, petit poème de 1270 publié par M. H.-L. Bordier, s. d., Paris, in-8, n'offrent aucune *Sainte-Anne*; mais pour M. Bordier lui-même, cette pièce, d'ailleurs très courte (71 vers), est loin de donner une liste complète des sanctuaires de Paris au xiv^e siècle.

2. « Sanctæ Annæ de Nemore cœnobium ab anno 1584 minorum Reformatorum, situm est inter aspera nemora non longe a Juliana, Clusa et Busachino oppidis, ad pietatem, religionem ac vitæ austeritatem fovendam celebre. Illic primum incoluerunt quidam eremitæ religiosi qui forte sub instituto aliorum eremitarum vixerant, nam Berardus de Arterino miles ejusque uxor Francisca domini oppidorum Sclofani et Clusæ atque Casalis legaverunt monasterio quoddam tenimentum terrarum vocatum *lo Fego S. Anna* cum uno molendino... tabulis testamenti anno 1289. Sed circiter anno 1460 hospitium hoc datum est minoribus observantibus, anno tandem 1584 iisdem Reformatis. » Pirro, *Sicilia sacra*, in-fol., Palerme, 1644, II^e partie, p. 358.

notre Sainte¹, la grande distributrice d'aumônes, comme l'art s'est quelquefois plu à la représenter.

XIV^e siècle.

Les pages qui précèdent n'ont pas eu la prétention d'épuiser la question, et celles qui vont suivre l'ont encore moins. En ce qui concerne les *religiosa loca*, comme en tout le reste, le culte de Madame sainte Anne n'a pu faire que progresser de siècle en siècle. L'œuvre de Dieu est lente, mais sûre, et peut-être de simples notes « concueillies » jadis au petit bonheur suffiront-elles de nouveau à nous la faire toucher du doigt.

Sans parler des confréries, un sujet qui nous occupera plus tard², des églises de plus en plus nombreuses dédient à la Sainte des autels ou des chapelles, et par exemple : Saint-Pierre de Rome (avant 1340), Saint-Martin de Presbourg, Aix-la-Chapelle (avant 1362), Saint-Paul de Londres, peut-être Notre-Dame de Rouen, très certainement Saint-Eustache de Paris, les Frères-Mineurs d'Avignon, la collégiale d'Apt, à quoi nous ajouterons la cathédrale de Carcassonne et, en toute modestie, l'église conventuelle des Dominicains de la même ville³. Ce dernier fait nous est

1. Montalembert, *Sainte Élisabeth de Hongrie* (2 vol. in-12, Bruxelles 1846), t. I, p. 355, et t. II, p. 418.

2. Mentionnons en passant celles des palefreniers de Saint-Pierre de Rome (cf. note *infra*), des menuisiers de Clermont, des orfèvres de Paris, auxquelles nous pouvons joindre celle de la Conception à Saint-Eustache de Paris, portant sur son méreau la Rencontre de Joachim et d'Anne sous la porte Dorée; la confrérie établie en 1397 dans la cathédrale de Carcassonne, etc.

3. Saint-Pierre de Rome : En 1378, les palefreniers s'étaient érigés en confrérie sous le vocable de sainte Anne dans une chapelle de l'ancienne basilique vaticane. La corporation des autres domestiques du Vatican s'étant réunie à eux, ils bâtirent en 1573 l'église Sainte-Anne-in-Borgo. Sivry et Champagnac, *Dict. des Pèlerinages*, t. II, p. 799. — Aix-la-Chapelle : cf. à ce mot : *Dict. d'hist. et de géogr.* — Saint-Paul de Londres : cf. Dugdale, *Hist. of S. Pauls cathedral*, London, 1716, p. 120. — Rouen : Texte peu clair au sujet de Guillaume de Normandie, enterré à Notre-Dame de Rouen : « Quand on eut agrandi l'église, le corps fut transporté de l'ancien chœur dans la chapelle Sainte-Anne. Vace,

attesté par Bernard Gui en ces termes : « Il faut aussi noter que, en l'an du Seigneur 1308, le dimanche de la Quinquagésime, au v des ides de février, frère Garinus, natif du Mans, évêque de Sagone en Corse, a consacré trois autels dans l'église des Frères prêcheurs de Carcassonne, l'un dédié à la bienheureuse Vierge Marie, l'autre à sainte Anne, mère de la même bénie Vierge, et le troisième à saint Louis le Confesseur ¹. »

Dès cette époque, du reste, si nous pouvons nous en rapporter à Quétif et Échard, ces mêmes religieux avaient déjà mis sous le vocable de la Sainte quelques-unes de leurs maisons, et par exemple celle de Brünn en Moravie (avant 1303), une autre près de Salerne en Italie, et en la susdite année 1308, dépassant en dévotion leurs frères de Carcassonne, ils auraient consacré à notre Sainte leur couvent de Padoue ².

Deux monastères de l'ordre des Chartreux ont laissé davantage leur trace dans l'histoire et nous nous y arrêterons un moment, au risque de trop entamer par avance l'article que nous destinons aux ordres religieux. Du premier, fondé en 1348, le Chartreux Dorland écrit dans son *Chronicon Cartusiense* : « Non loin de Bruges, nous avons un couvent de saintes recluses qui a été construit en l'honneur de sainte Anne. Pendant nombre d'années, avant que notre ordre possédât une maison en ce lieu,

Hist. de Rouen, t. II, p. 45, place cet événement en l'an 966 ; de Bréquigny croit que ce fut plus tôt, Guillaume étant mort en 942. Cf. *Notices et extraits des mss. de la Bibl. nat.*, t. V, p. 47, ou de Bréquigny, *Le Roman de Rou* (Rollon) et des ducs de Normandie, ms. B. nat. 6987 (aussi à l'Arsenal). — Saint-Eustache : cf. Lebeuf, *Hist. de Paris* (15 vol. in-12, 1754), t. I, p. 98 ; *Revue archéol.*, 1854, p. 710 ; Sivry, *ut sup.*, t. II, p. 211. — Avignon (1364) et Apt., cf. Terris, *loc. cit.*, p. 50-53. — Carcassonne : Mahul (M.), *Cartulaire et archives... de l'ancien diocèse... de Carcassonne*, 6 vol. in-4, Paris, 1867, t. V, p. 620.

1. « Notandum autem hic quod anno Domini M. CCC. VIII, dominica in Quinquagesima, v idus februarii, frater Garinus, Cenomanensis natione, episcopus Sagonensis in Corsica, consecravat tria altaria in ecclesia fratrum Prædicatorum Carcassonæ, scilicet altare beatæ Virginis Mariæ et altare Sanctæ Annæ matris ejusdem virginis benedictæ, et altare sancti Ludovici confessoris. » De Wailly, *Recueil des historiens des Gaules* (Paris, 22 vol. in-fol.), t. XXI, p. 744, dans les *Fragmenta Bernardi Guidonis*, p. 69 à 751.

2. *Scriptores ord. Prædicat.*, 2 vol. in-fol., Paris, 1721, t. I, p. XIII sq.

les bergers, qui y passaient la nuit à garder leurs troupeaux, aperçurent plus d'une fois toute une multitude d'hommes de haute stature, dont les vêtements resplendissaient d'une éclatante blancheur. Le fait ayant été divulgué par les bergers, les esprits d'un grand nombre s'enflammèrent, et l'on construisit un monastère où s'installèrent six religieuses de notre ordre avec un Père vicaire ¹. » Un autre historien nous apprend — et nous nous gardons de négliger ces détails — que, pour cette première fondation Guillaume Scote, chirurgien, et Marguerite sa femme, avaient donné d'abord « six mesures de terre, ensuite leur demeure avec dépendances, située auprès du grand chemin de Dixmude, au village de Sainte-Anne-ter-Straeten avec vingt-cinq autres mesures de terre ». De même le magistrat de la ville avait accordé « cinq livres de gros du Trésor, trois années consécutives, qui faisaient pour lors, continue un auteur de 1773, plus qu'à présent cent pistoles, parce que les Indes n'étaient pas encore découvertes ² ».

Malgré « l'aimable trésor des filles du grand patriarche saint Bruno » qui étaient arrivées là en 1350, l'œuvre était loin d'être

1. « Non longe a Brugis habemus cœnobium sanctarum Virginum quod in honorem sanctæ matris Annæ noscitur constitutum. Annis multis priusquam illie Domum haberemus, pastores, qui nocturnas agebant vigilias super gregem suum, sæpe viderunt illie multitudinem sublimium virorum, qui omnes albis vestibus renitebant. Quæ tandem per Pastores sunt vulgata, et accensis multorum animis, breve illuc cœnobium construxerunt, collectis ex nostro ordine sex monialibus, cum Patre Vicario et monacho uno. Hi hoc in loco multis annis in penuria non parva vixerunt. Dehinc Deus suos respiciens, redditibus et agris eos amplificavit, et cum corporalibus etiam spiritalia adminicula subministravit; ita ut sicut in possessionibus, sic etiam crescerent in personis. » Petri Dorlandi Diestensis *Chronicon cartusiense, in quo de viris sui ordinis illustribus, rebusque in eodem præclare gestis... Ante annos quidem centum ab auctore conscriptum nunc autem primo e latebris erutum*. Fort vol. in-8, Colonia Agrippinæ, 1608, lib. VI, cap. xxxiii. De fundatione Domus S. Annæ, propre Brugas, in Flandria, in qua eximiæ pietatis moniales etiamnum degunt. Page 377.

2. Beaucourt de Noortveld, *Description hist. de l'égl. collég. et paroiss. de N.-D. de Bruges*, in-4, Bruges, 1773, p. 326, 327. — Aussi : Auberti Miræi *Opera diplomatica et historica*, 4 vol. in-fol., Louvain, 1723, 2^e édit., t. rv, p. 599-602.

achevée. Un très riche marchand de Bruges, Baudouin de Voss, vint alors à son aide ¹. « Il comprenait, dit Dorlandus, que la Providence avait eu des vues spéciales en lui accordant la richesse, et son ardent désir était de favoriser de tout son pouvoir la maison qu'il aimait. » A grands frais donc « il fit construire d'abord une chapelle magnifique, ensuite un réfectoire, un cloître et plusieurs cellules. Puis, pour mettre le comble à ses bienfaits, il dota le couvent de deux de ses filles, dont l'une, nommée Marie, exerça d'une manière très louable l'office de prieure ² ».

Un siècle plus tard le monastère était ruiné et détruit par les Gantois. Rebâti quelque temps après, il devait retomber, en 1578, aux mains des hérétiques. Les religieuses se retirèrent alors dans la ville ³, et il ne reste plus aujourd'hui de la fondation de Baudouin de Voss qu'un souvenir historique.

« En cette année 1381, dit maintenant un acte rapporté par Dugdale dans son *Monasticon anglicanum*, à la demande du seigneur de la Sowche qui désirait fonder une maison de l'ordre des Chartreux, près de Coventry, en l'honneur de sainte Anne, le roi Richard II concéda et accepta ladite fondation et se fit le principal bienfaiteur du monastère; et la même année, au Parlement de Westminster, après la fête de saint Michel, ladite fondation fut autorisée et confirmée. Le même seigneur de la Sowche s'étant ensuite assuré les dotations suffisantes, à sa demande et par l'autorité du prieur des Chartreux de Londres, trois religieux de cette même ville, savoir Robert Palmer, Jean Netherbyry et Edmond Dalling, se rendirent à Coventry la veille de la Saint-André et prirent demeure dans l'ermitage de Sainte-Anne,

1. Aubertus Miræus, *Origines cartusianorum monast. per orbem universum*, in-12, Coloniae, 1609, p. 37.

2. « Qui cernens se non fortuito, sed Dei munere divitem inclytumque jam factum, totus cœpit ardere, ut benefaceret domui quam amabat. Et statim magnis impensis Ecclesiam pulcherrimam a fundamentis erexit, dehinc rectorium, ambitum, cellasque plurimas cum officinis reliquis fabricavit. Duas quoque suas filias illic virgines, Domino servituras imposuit, quarum una Maria nomine, Priorissæ officium laudabiliter administravit. » Dorlandus, *Chronicon*, p. 378.

3. Beaucourt de Noortvelde, *loc. cit.*, p. 331.

où d'autres moines ne tardèrent pas à les rejoindre... Quatre ans plus tard le même seigneur Richard, roi d'Angleterre, principal fondateur de la maison de Sainte-Anne, revenant d'Écosse vers la fête de la nativité de la bienheureuse Vierge, s'arrêta à Coventry le samedi dans l'octave de cette fête, et, se rendant à cheval jusqu'à la maison de Sainte-Anne, fit de ses propres mains la pose de la première pierre de l'église conventuelle. De plus, il protesta publiquement, devant les grands de sa cour et le maire de la cité, qu'il était le fondateur de cette maison et qu'il entendait réaliser pleinement le but de sa fondation, comme aussi en assurer l'avenir par la création de rentes à prélever sur les prieurés voisins¹. »

1. « S. Annæ cœnobium juxta Coventriam. Anno D. 1381, ad instantiam domini Willielmi domini de la Sowche proponentis primo fundare domum ordinis cartusionsis, juxta Coventriam, in honorem sanctæ ANNÆ, rex Ricardus secundus post conquestum, concessit et acceptavit dictam fundationem et se fecit principatum fundatorem ejusdem. Et in Parlamento apud Westmonasterium post festum sancti Michaelis eodem anno celebrato, auctorizata et confirmata fuit dicta fundatio. Facta deinde ab eodem domino de la Sowche fide de sufficienti dotatione facienda eidem domui, missi fuerunt Coventriæ, ad instantiam dicti domini, per auctoritatem domini Johannis Luscote, tunc Prioris domus cartusiensis London, et visitatoris provincie, tres monachi ejusdem domus London, videlicet Robertus Palmer., Johannes Netherbyry et Edmundus Dallyng, qui in vigilia sancti Andreæ apostoli venerunt Coventriam, et in heremitorio sanctæ Annæ ibidem demorari cœperunt. Et deinde associatis eisdem tribus monachis domus Bellovalis, et aliis quatuor ibidem de novo professis, per septem annos in eodem heremitorio morati sunt. (Suivent les concessions de titres par le roi Richard... les noms des principaux bienfaiteurs, parmi lesquels la reine Anne, son épouse, puis la fondation et l'érection de l'église :) Anno Domini MCCCCLXXXV dominus Ricardus Rex Angliæ prædictus, principalis fundator domus sanctæ Annæ, rediens de Scotia circa festum nativitatis beatæ Virginis, et veniens Coventriam, die Sabbati infra octavas nativitatis ejusdem, equitando ab alta via usque ad domum ipsam sanctæ Annæ, viam regiam ipsam tunc fecit, necnon et propriis manibus posuit primum lapidem in fundamento ecclesiæ, videlicet in capite ejusdem chori orientali, protestando publice coram dominis et magnatibus tunc præsentibus, necnon in præsentia majoris (*maire*) et civium civitatis Coventriæ, se osse fundatorem domus prædictæ, et velle ipsam domum ad effectum finaliter producere. » Dugdale, *loc. cit.*, 1655, t. 1, p. 964. Fondations de nouvelles cellules; donation par le roi d'églises, de prieurés et de manoirs voisins, p. 964-

Ce beau geste de Richard, peut-être inspiré par la dévotion de la reine Anne de Bohême, sa femme, semble avoir stimulé le zèle des grands seigneurs de son royaume. Outre ceux qui font les frais d'une ou plusieurs cellules au nouveau monastère¹, d'autres dépensent des sommes considérables à de pieuses fondations du même genre. Ainsi, d'après Thomas Tanner, un Hermitage Sainte-Anne est bâti à Cambridge avant l'année 1397 par Henri Tangmer, un des principaux « bourgeois » de la ville². De même, en 1398, William Dalby fonde un hôpital à Okeham (Rutlandshire), sous le vocable de Sainte-Anne et de Saint-Jean l'Évangéliste, tandis que Walter Cook, chanoine de Lincoln, construit à Knoll (Warwikshire) une belle chapelle dédiée à la Sainte et à saint Jean-Baptiste³. A Wenslaw, près d'York, le vocable est unique et le gracieux monument s'abrite à l'ombre de la cathédrale⁴.

La Sainte a son autel ou sa chapelle dans les églises ; des religieux ont donné son nom à leurs monastères ou hospices, et rien d'étonnant que des paroisses, des églises de pèlerinage, des sanctuaires plus ou moins vastes lui soient en même temps consacrés. Quels que soient au juste ces « lieux de prière », le xiv^e siècle nous en montre un peu partout, et d'abord ici, en France, sur les confins de la forêt du Perche⁵ ; à Brevands, canton de Carentan, diocèse de Coutances ; à Entremonts (Calvados), diocèse de

966. Sur ce dernier point, cf. Tanner, *loc. cit. infra*, p. 173, 272, 280, 443, 572, au sujet des établissements de Lena, Hagh, Long Benyngton, Okeham, Wotton Wawen, relevant de Coventry.

1. Dugdale, *loc. cit.*, t. vi, p. 15-19, de l'édition complétée par Caley, Ellis et Bondinel, 8 vol. in-fol., Londres, 1817-1830. Cf. ch. II-III : *De Benefactoribus*.

2. Thomas Tanner : *Notitia monastica*, or an account of all the abbies, priories, and houses of Friars, heretofore in England and Wales, and also of all the colleges and hospitals founded before A. D. MDXL, in-fol., Londres, 1744, p. 54.

3. Id., *ibid.*, p. 443 et 586. M. D. Harris, *Life in an old english town, a History of Coventry from the earliest times*, in-12, Londres, 1898, ne dit rien de cette Chartrreuse.

4. Dugdale, *loc. cit.*, t. III, p. 137.

5. Gouverneur, *Essais histor. sur le Perche*, in-8, 1882, p. 252.

Sées; à Pont-de-Léry (Cantal), diocèse de Saint-Flour¹; d'autres à Schmiedeberg (1312), Hildesheim (1321), Colmar (1363) en Allemagne, Hildesheim conservant encore ce précieux souvenir du passé, d'ailleurs vrai bijou d'architecture²; une autre enfin au petit village d'Albayda en Espagne, un lieu célèbre dans les annales des Dominicains. On dit qu'un jour saint Vincent Ferrier y prêcha et prophétisa qu'il y aurait plus tard en ce lieu même un couvent de son ordre où Dieu serait parfaitement servi et glorifié. La prédiction se vérifia en 1538, lorsque cette chapelle fut donnée aux religieux de saint Dominique qui bâtirent auprès un couvent; et elle eut encore un plus parfait accomplissement en 1557 quand saint Louis Bertrand vint prendre soin de cette maison en qualité de supérieur³.

A Augsbourg, c'est une grande église qui s'élève en 1321; à Annaberg, en Autriche, au diocèse de Saint-Polten (Saint-Hippolyte), le « pèlerinage de Sainte-Anne », comme on dit peut-être déjà, existe au moins depuis 1327; à Londres, un sanctuaire connu sous le nom de Sainte-Anne-des-Saules, est attesté par un acte de 1322⁴; à Sainte-Anne-ter-Muyden, en Hollande, une grande tour carrée et une dévote structure qui s'y accole sont si intéressantes que nous y reviendrons.

Le lecteur a pris en note le pèlerinage d'Annaberg; qu'il y ajoute pour le chapitre des miracles de la Sainte la fontaine dite des *Cinq Plaies*, qui se voit encore aujourd'hui à Laeken près de Bruxelles. On y a placé en 1841 l'inscription suivante :

FONTEM HUNC DIVÆ ANNÆ SACRUM
JAMDUDUM FEBRICITANTIBUS SALUTAREM
NE ULTRA INGLORIUS PER TERRAM SERPERET,
SER^{ma} ISABELLA CLARA EUGENIA

1. Cf. Longnon, *Pouillés*, etc. Province de Rouen; *Pouillé de Coutances* (1332), *Pouillé de Sées* (vers 1335); Matton, *Dict. de la Fr.*, art. *Cantal*.

2. *Gilde de Saint-Thomas et de Saint-Luc*, 22^e réunion, p. 381.

3. J.-A. Fauré, *Vie de saint Louis Bertrand*, in-12, Paris, 1852, p. 105; aussi Wilberforce, *Life of S. Lewis Bertrand*, in-8, London, 1882, p. 89.

4. F. Ross, *Bygone London*, in-8, 1882, p. 128.

HISPANIARUM INFANS

EX DESIDERIO R. P. ANDRÆ A SOTO

ALVEO ORNAMENTISQUE DONAVIT

ANNO MDCXXV

Littéralement : « Cette fontaine consacrée à sainte Anne et depuis longtemps salutaire contre les fièvres, pour empêcher qu'elle ne se répandît sans gloire sur terre, la Sérénissime Isabelle-Claire-Eugénie, infante des Espagnes, secondant le désir du R. P. André de Soto, a doté d'un bassin et d'ornements, l'an 1625. » D'après Sanderus, cette fontaine miraculeuse était de son temps déjà célèbre depuis plusieurs siècles : *a multis sacer sæculis*, et ce n'était peut-être pas en exagérer l'ancienneté que de la placer, comme nous venons de faire, au *xiv^e* siècle. Son nom a changé de nos jours, parce que l'une des sculptures qui la décorent figure les cinq plaies de Notre-Seigneur. On n'a pas lieu de se plaindre si notre Sainte ne disparaît que pour faire place à son Petit-Fils, le Sauveur des hommes, *quos redemit sanguine suo*¹.

1. « In hujus meta stadii seu collis supercilio, fons est religione patrum a multis sacer sæculis, et si famæ veraci experiendo creditur, temperandis februm adeoque pellendis ardoribus jam olim salutaris. Illam certe, inusitatam reliquis fontibus medelam magnæ matri ter maximæ virginis Annæ, prisca fides rusticæ plebis assignabat; quod una loco vicino, ac tantum non ex radicibus ilicis, quæ D. Annæ pictam imaginem caudici incluserat suo, prosiliret. Cum itaque frequens hominum concursus esset, ante triginta ferme annos ædícula, quæ etiam nunc manet, exstructa est : cum iter, perquam difficile et flexuosum, juga complananda (*sic*); jungendaque matris et filiæ compendio brevi religio; tandem fons ille per terram serpens inglorius, ornamentis dignus videbatur, præsertim R. P. Andræ a Soto Franciscano sodali, qui tanquam conscientiæ arbiter, suæ celsitudini ad hæc visitanda loca comes identidem accedebat, et quid faciendum pro pietate sentisceret, suggerebat : denique moriturus id muneris a serenissima Duce sibi concedi petiit et impetravit. Excisa igitur quercu, crater scaturientium alibi et allapsorum superne laticum paratus est sub humo amplissimus, eo ipso, quo prius in terram erumpebant loco : tum siphones, alveus, ornamentaque addita. Est quidem universum opus conspicuum, quasi orchestra cryptica, in quam gradibus novem marmoreis descensus patet : ordo sedilium in ambitu duplex octoginta facile hominum capax, cui paries altius ductus

ARTICLE IV. — Un peu d'iconographie.

« L'immense gloire du moyen âge, dit M. Faguet dans son *Histoire de la littérature française*, c'est son art, qui sort de notre sujet : c'est son architecture, absolument incomparable, et qui est un produit spontané et original de la terre de France, absolument reconnue, même par les étrangers, comme étant d'invention toute française; c'est sa sculpture sur pierre et sur bois, sa peinture sur verre, ses vitraux merveilleux, sa miniature dans les missels, etc. Le moyen âge a été un temps relativement faible comme production littéraire, étonnant comme pensée philosophique et comme recherche scientifique, extraordinaire comme instinct artistique¹. »

Et l'on sait comment, alors, l'artiste comprenait sa mission : « Nous sommes, par la grâce de Dieu, ceux qui manifestent aux illettrés les miracles opérés par la foi... ». Ainsi s'expriment, en 1355, les peintres de Sienne dans les statuts de leur corporation. Mieux que ce texte, la touchante prière à la Vierge que Villon écrivit pour sa mère fait comprendre le rôle que l'art exerçait au moyen âge :

Femme je suis, povrette et ancienne,
 Qui rien ne sais, oncques lettres ne lus.
 Au moûtier vois, dont suis paroissienne,
 Paradis peint, où sont harpes et luths,
 Et un enfer où damnés sont boullus :

decore supereminet ; pavimentum omne lapidibus quadratis constratum ; labrum autem in profundo geminum, ac super extantem media in facie figuram quinque Vulnerum Redemptoris nostri in orbiculari marmore Ligustico, totidem siphunculi perenniter salutari perluunt : epigraphe in simili candido lapide majusculis exsculpta litteris. » *Suit l'inscription comme plus haut*. Sanderi *Chorographia sacra Brabantiae*, 3 vol. in-fol., Hagæ-Com., 1727, t. III, p. 326.

1. Cf. 2^e éd., 1900, t. I, p. 195.

L'un me fait peur, l'autre joye et liesse.
La joye avoir fais moi, haute Déesse¹!

Ce que l'art était pour les peintres de Sienne, il l'était par éminence pour tous leurs prédécesseurs du XIII^e siècle, disciples eux-mêmes plus ou moins directs, plus ou moins conscients, de l'école byzantine qui vivait encore... et à toujours : une chose sainte, un être saint plutôt et sanctifiant, un prédicateur de religion, de cette vertu de religion qui se résout en piété. Victor Hugo, qui a dit tant de banalités, comme le soutient M. Faguet, a dit encore celle-ci que : « La cathédrale du XIII^e siècle est un livre. » C'était le livre de tout le monde — puisque tout le monde aime les belles images et qu'elle en était pleine — mais surtout le livre des tout petits, des tout humbles, qui s'idéalisaient l'âme rien qu'à regarder ces figures de saints semées partout, et surtout dans la lumière des grands vitraux. Nous n'en sommes plus là, peut-être, et devant les fresques de Giotto, par exemple, l'auteur d'*Un Homme libre* aura eu, avant le mérite de défendre les vieilles églises de France menacées de la ruine, celui de faire cette confession si honnête : « Ces âmes naïves de Santa-Maria dell' Arena, je sens que je les trompe en paraissant communier avec elles². »

* * *

Pour la raison que nous avons déjà maintes fois donnée, nous nous bornerons, dans le présent article, à quelques indications générales ou sommaires après avoir toutefois cité *in extenso* cette admirable page de M. Émile Mâle relative à l'iconographie médiévale de la sainte Vierge Marie : « Dans nos églises, les récits apocryphes de la vie et de la mort de Marie se voient partout. C'est un fait curieux qu'au XIII^e siècle la légende ou l'histoire de la Vierge soit sculptée aux portails de toutes nos cathédrales.

1. Cf. Perdrizet, *L'art populaire du moyen âge*, p. 8.

2. Émile Barrès, *l. cit.*

Qu'elle ait cette place d'honneur dans celles qui lui sont consacrées à Notre-Dame de Paris, de Reims, d'Amiens, de Chartres, de Laon, de Senlis, rien d'étonnant à cela ; mais ce qui est surprenant, c'est de voir qu'à Saint-Étienne de Bourges, à Saint-Étienne de Sens et de Meaux, à Saint-Jean de Lyon, elle a également son portail ¹. Elle qui se montrait rarement dans les vieilles églises romanes, qui laissait à son fils et aux apôtres les portails d'Arles, de Moissac, de Vézelay, d'Autun, elle est maintenant partout. Dans nos cathédrales, à partir du ^{xiii}^e siècle, se trouve non loin de l'autel, dans l'axe de l'église, une belle et profonde chapelle qui lui est consacrée. On devine qu'elle ait aussi une place d'honneur *dans les âmes*. Le ^{xiii}^e siècle fut, par excellence, le siècle de la Vierge. Les cloches de la chrétienté sonnent l'*Angelus* ; saint Dominique répand le rosaire en son honneur. On récite tous les jours son office. Nos plus belles cathédrales s'élèvent sous son vocable. La pensée chrétienne, méditant depuis des siècles sur le mystère d'une Vierge élue de Dieu, entrevoit alors l'idée de la Conception immaculée : l'abbaye de Cantorbéry au ^{xi}^e siècle et la mystique église de Lyon, au ^{xii}^e, en célèbrent la fête. Les moines, toujours occupés de la Vierge dans leur solitude, exaltent ses perfections : plus d'un eût mérité le titre de *Doctor Marianus* qu'on donna au solitaire d'Écosse. Les ordres nouveaux, les Franciscains, les Dominicains, vrais chevaliers de la Vierge, répandent son culte dans le peuple. Ce sont trois moines qui écrivirent les plus beaux livres que ces temps aient produits en l'honneur de Marie. Il faut lire les sermons de saint Bernard, le *De Laudibus beatæ Mariæ* du dominicain Albert le Grand, et le *Speculum beatæ Mariæ* du franciscain saint Bonaventure pour se faire une idée juste des sentiments que le ^{xii}^e et le ^{xiii}^e siècles professaient pour la Vierge ². »

Qu'on nous permette de compléter la phrase et de dire : « qu'ils

¹ 1. MM. Guigne et Bégule (*Cathédrale de Lyon*, p. 72) conjecturent très justement, d'après des contours encore visibles, qu'un des portails mutilés de la cathédrale de Lyon était consacré à la Vierge.

2. *L'art relig. du ^{xiii}^e siècle*, p. 271-273. Sur l'attribution du *De Laudibus* au B. Albert le Grand, cf. ci-dessus, p. 619, note 2.

professaient aussi pour sa bienheureuse Mère. » En attendant mieux, les courtes notes suivantes justifieront peut-être cette addition même en ce qui touche à la question présente, c'est-à-dire à l'art du XIII^e et du XIV^e siècle.

Venons, revenons plutôt à Chartres pour quelques minutes. Évidemment, comme nous l'avons déjà remarqué à propos de chapiteaux du Porche royal, les successeurs de saint Fulbert n'ont pas partagé ses scrupules à l'égard de la légende mariale, et la chose devient encore plus évidente à considérer maintenant les sculptures du portail septentrional, la grande sainte Anne qui s'y dresse sur un pilier entre les deux vantaux de la porte, l'autre sainte Anne, plus grande encore, colossale, qui occupe une des fenêtres ogivales placées sous la célèbre verrière de saint Louis, si bien nommée la Rose de France... Nous voyons bien qu'à Chartres il faudra revenir encore une fois.

Au Mans, dans la chapelle de la Vierge, à la cathédrale, un vitrail représente une partie de l'histoire de la Sainte, et si vous la voulez complète, Giotto vous la donne dans ses fresques de Padoue. Son disciple, Taddeo Gaddi, reproduit partiellement cette œuvre dans la chapelle des Baroncelli de Florence. Un inconnu de l'école florentine représente sur fond d'or divers épisodes de cette histoire : l'offrande de saint Joachim, l'apparition de l'ange, la rencontre des deux époux sous la porte Dorée, la naissance de la Vierge, et dans un dernier compartiment la mort de sainte Anne. Justus de Padoue, de l'école toscane, retrace les mêmes scènes en une œuvre admirable de conception et d'exécution, pendant qu'un disciple de Maître Wilhelm de Cologne nous donne la *Lignée de Madame sainte Anne*. Et à côté des peintres déjà nommés, de Pietro di Lorenzo qui décore la façade du grand hôpital de *Santa-Maria della Scala* à Sienne (1319) et de Bartolo di Maestro Credi qui fait le même travail à Saint-Augustin de San-Gemignano, nous voyons le sculpteur semer sur les deux principaux portails de la cathédrale d'Augsbourg ses bas-reliefs superbes, tandis que le célèbre Orcagna trace en dix chefs-d'œuvre la vie de la *Vierge* sur le tabernacle d'Or-San-Michele de Florence.

A plus tard les miniatures des « livres d'heures », les « images de sainte Anne d'yvire » (ivoire), les « bons tappis de sainte

Anne ouvrés à or », les fresques de Cologne et de vingt autres églises, la statue d'argent que la dame de Cassel, Yolande de Bar, veut « du poids que pourrait avoir son fils »; les vitraux de Bourges et d'Amiens et tant d'autres; les grandes mosaïques de Sainte-Marie-Majeure ou de Sainte-Marie du Transtévère et tout le reste, et tout le reste qui achèvera de nous prouver que le moyen âge a fait place d'honneur à sainte Anne dans son art comme les fidèles la lui faisaient dans leur cœur et leur âme.

Voici, pour finir, « un ouvrage de cristal porté par deux anges, reposant sur une base soutenue par quatre lions, auquel, dit la Chronique de Douai, travaillèrent les orfèvres Sandrart de Valenciennes en 1354 et Jean Lepot en 1378 ¹. » C'est un reliquaire et nous le vénérons à genoux, parce qu'il renferme le pied de Madame sainte Anne, à qui soit notre hommage, maintenant et toujours !

1 Dehaisnes, *Hist. de l'art dans la Flandre*, etc., in-4, Lille, 1886, p. 2 2.

APPENDICE

APPENDICE

HROSWITHA, religieuse de Gandersheim, x^e siècle, *Historia Nativitatis laudabilisque conversationis Intactæ Dei Genitricis, quam scriptam reperi sub nomine sancti Jacobi, fratris Domini*. Cf. Migne, *Patrol. lat.*, t. cxxxvii, col. 1065 sq.

Mundi labentis lustris nam mille peractis,
 Incœpit quando felix ætatula sexta,
 Qua Deus impleri jussit pietate fideli,
 Quidquid veraces jam præcinuere prophetæ,
 Qui mundo Jesum mox prædixere futurum,
 Germine de Juda, quidam surrexerat ergo
 Israel in terra senior, sub lege vetusta,
 Ortus regali David de germine magni,
 Quem tradunt etenim nomen tenuisse Joachim.
 Hic in mandatis genitricis ab ubere legis
 Exstiterat justus, necnon digne studiosus
 Hoc quoque continuo fuerat sua maxima cura,
 Ut gregis ipse suæ bene pasceret agmina magni,
 Designans veri sese pastoris haberi,
 Dignum quandoquidem terrestri carne parentem,
 Qui portare suis humeris non distulit agnos,
 In propriis vitæ ducens ad gaudia lætæ,
 Passurus mortem, magnum nostri per amorem,
 Empturusque reos animæ pretio sibi charæ.

Hic heros etenim, de quo narrabo, Joachim
 Tali percerte felix patriarcha nepote,
 Toto se placidis ornans conamine factis,
 Quidquid possedit per tres partes resecauit,
 Partem dans viduis, peregrinis atque puellis.
 Sæpius in templo partem famulantibus ergo,
 Particulamque suæ domui servaverat omni.
 Hoc quoque non raro faciens pietate benigna,
 Digne mercedem suscepit denique talem,
 Ut propria substantiola bene multiplicata,
 Ipsius gentes proceres præcelleret omnes,
 Nec sibi consimilem portaret terra potentem,
 Quem sic cunctarum fulciret copia rerum.

Quattuor hinc certe cum jam feliciter ipse
 Viveret in summa fortuna lustra rotata,
 Vultu perpulchram sibi desponsavit amicam,
 Necnon prænitiā laudandis moribus Annam,
 Acharis natam, David de stirpe creatam,
 Fœdere legali proprio quam junxit amore.
 Hanc autem memorant sterilem non tempore parvo,
 Spem partus homini nullam conferre fideli.
 Tandem, digestis bis denis scilicet annis,
 Contigit in templo Joachim, sub tempore festo,
 Inter sacratos altaris stare ministros,
 Incensum digni fuerant qui ponere visi,
 Quem Ruben templi dum vidit scriba sacrati,
 Exosum factum dictis affatur amaris :

« Non licet incensum, dixit, te tangere sanctum,
 Munera nec Domino præstat dare sacrificanda,
 Te quia despexit, sobolis cum dona negavit. »
 Non dedit e contra verbum vir nobilis ullum,
 Sed mœrens abiit, silvas tristisque petivit,
 In quæis sæpe gregem consuevit pascere pridem.
 Ac, in longinquam pergens per devia terram,
 Ipsum cum propriis secum ducendo magistris,
 Hic in secretis latitat pascendo latebris,
 Nec post ad patriam placuit remeare relictam,
 Passus namque gravem secreta mente pudorem
 Ex Ruben verbis, qui se causatur, amaris.

Hujus percerte post menses inclyta quinque,
 Conjux, desperans illum jam vivere salvum,
 In soles flevit, nec solamen sibi scivit
 Hasque preces Domino profudit, triste dolendo :
 « Israelis Rector, solus quoque gentis amator,
 Qui semper refoves miti pietate dolentes,
 Cur mihi met socium voluisti tollere charum,
 Addens mœrorem tristi semperque dolenti,
 Quod semper sterilis mansi, sine germine ventris?
 Sed nunc majoris vulnus suspiro doloris,
 Hoc, quia nec penitus, quid conferret, scio, casus
 Legali Domino devoto legis amico.
 O me felicem, si saltem noscere possem,
 Utrum mors illum subito sorberet amara,
 An frueretur adhuc calida vitaliter aura!
 Certe, si scirem, non jus mœroris haberem.
 Tantum cum tenebris leti succumberet atris
 Funus, sed summa colerem prænobile pompa,
 Inclyta condigno committens membra sepulcro. »

His ita finitis, sublati cernit ocellis
 In ramis lauri resonantes murmure dulci
 Pullos plumigeris volucres circumdare pennis.
 Hoc uti cernebat, sub tristi voce canebat :
 « Rex cœli, fortis cui subjacet astriger axis;
 Omnia qui certe potis es disponere recte,
 Semper cunctarum tibi laus exstet pietatum,
 Quod clemens cunctos pietatis munere vivos,
 Pisciculos, pecudes, serpentes atque volucres,
 Congaudere suis donasti sedulo pullis.
 Sed memet solam sterilem remanere misellam,
 Causa judicii jussisti denique recti.
 Te tandem omnipatrem constanti pectore testem
 Invoco, conjugii primo quod tempore vovi,
 Si ventris fructum mihi præstares pius ullum,
 Hinc mox in templo sisti tibi rite sacrato,
 Obsequioque tui legali more sacrari. »

Talia dum mundis formaret verbula labris,
 Angelus astrigero subito descendit ab alto,
 Maxima tristitiæ portans solamina tanta,
 Et stans sub facie, dictis hæc fatur amicis :
 « Exue mœrorem cordis, depone dolorem,
 Consilioque Dei germen tibi credito summi
 Hoc, quod ventre tuo procedet tempore certo,
 Vere fiet idem populis mirabile cunctis. »

Dixit, et aurivagis revolans secat æthera pennis.
 Anna sed angelicis nimium perterrita verbis,
 Mœsta domum petiit, sese lectoque locavit,
 Et tremefacta diem psalmorum lege perorat,
 Effusis noctem precibus ducendo sequentem.
 Post hæc ergo suam præcepit adesse puellam,
 Astantem rogans propriis illam sub ocellis,
 Cur se despiceret, vel cur tam sero veniret,
 Cum sibi sentiret fieri quid forte stupendi?
 Reddidit e contra dominæ lasciva famella
 Opprobriis tactum servili murmure verbum.
 « Si te despexit sterilem faciens Deus, inquit,
 Dic, rogo, divinæ causæ quid pertinet ad me? »
 Anna sed opprobrium patienter pertulit istud,
 Effundens tantum lacrymas subtristis amaras.
 Scilicet hac ipsa Joachim prædictus in hora,
 Angelus apparens inter montana refulgens,
 In quæis tunc pascendo gregem latitaverat æger,
 Jusserat ad sociam citius remeare relictam.
 Qui dixit, monitis animo permotus ab illis :

« Hæc jam bis denis mecum permanserat annis,
 Ex illa Dominus sobolem mihi nec dedit ullam.
 Insuper opprobriis discessi plenus amaris
 Nuper de templo, causa confusus ab ipsa,
 Et me despectum, tantisque malis saturatum,
 Hortaris regredi, subdi primoque pudori. »

Ad quem mansuetis cœlestis nuntius orsis :
 « Me fore cœlestem, dicebat, credito, vocem,
 Custodemque tui factum pietate superni
 Regis, qui justam consolari dedit Annam
 Per me, dum preculas flendo profunderet almas.
 At nunc ergo tui causa de cardine cœli,
 Quæ veniens refero permagni gaudia doni,
 Hecque tibi dico, quod mox prænobilis Anna.
 Concipiet natam, cunctis seculis venerandam.
 Hæc inter natas hominum fiet sacra cunctas,
 Spiritus et merito sanctus requiescet in illa,
 Ac per quam veniet mundo benedictio summa,
 Nec primam similem, nec fertur habere sequentem.
 At nunc ad sociam tenta remeare beatam,
 Quæ gaudens omni tantum pariet decus orbi,
 Et semper grates Factori reddite dulces,
 Cui placet stirpem vobis concedere talem,
 Qualem percerte nunquam tenuere prophetæ,
 Omnes electi post hæc non sunt habituri. »

Ad quem, promissis Joachim lætatus in illis :
 « Si mihi certa tuo maneat tua gratia servo,
 Ad tempus dignare meo requiescere tecto,
 Et gustare cibum non dedignere paratum. »

Angelus o contra dicebat voce decora :
 « Desino, posco, meum post hæc te dicere servum
 Esse, sed angelicæ consortem credito turmæ.
 Nam mihi terrenis opus est non vescier escis,
 Quem pascit Domini semper præsentia summi.
 Quapropter moneo Domino libamine sacro
 Hoc te ferre, meis satagis quod ponere mensis. »
 Qui citus anniculum gregibus subtraxerat agnum,
 Sperans opprobrium, Ruben, cessasse vetustum,
 Immolat et Domino, gavisus pectore læto,
 Ignibus appositis, ut habet præceptio legis.
 Angelus, his votis ut jussit rite peractis,
 Altaris fumo sublatus pergit ad astra.

Quam tunc clementis paulatim gratia Patris
 Incœpit radiis mundo lucescere claris,
 Atque prior stabilem discordia sumere finem,

Cum sua cœlestes primum consortia cives,
 Olim terrigenas promittebant habituros,
 Quos prius e meritis Adam sprevere parentis.
 Nec latuit tunc angelicum clementia cœtum
 Omnipatris, proprium qui mox post tempora natum,
 Mittere virgineum miserans disponit in alvum
 Ut sine principio natus de Patre supremo,
 Carnem virgineo sub tempore sumeret alvo,
 Omnes atque suo salvaret sanguine sacro,
 Ne post hæc generis humani callidus hostis
 Gauderet inmundum laqueis retinere malignis,
 Sed Patris, et Nati, numen quoque Pneumatis almi,
 Æquali forma pollens sub nomine trino,
 Finetenus stabilem regnaret jure per orbem.
 Angelus astrigerum postquam transcendit olympum,
 Vix patiens Joachim tantæ præconia causâ,
 Et tactus jaculo terroris denique magno,
 Stratus ad usque solum doni virtute superni,
 Pertimidus jacuit necnon sine mente quievit
 Ipsius sexta, ni fallor, forte diei,
 Dum sol usque suum conclusit vespere cursum.
 Interea pueri venerunt cum grege lassi,
 Cumque suum dominum pronum videre locatum,
 Comynus astantes, cœperunt discere tristes
 Causam terroris, turbata mente, recentis.
 Ipsum percerte sed vix potuere levare
 Queiscum cœlestis narrasset nuntia civis,
 Suaserunt illi jussis parere supernis
 Et rapido patriam cursu repedare relictam.
 Qui gregibus lectis silvis discessit ab illis,
 Ac gaudens pueros secum deduxerat ipsos.

Et cum transisset spatium triginta dierum,
 Angelus oranti sanctæ comparuit Annæ,
 Et cum pacificis deprompsit talia verbis :
 « Exsurgens animo, vultu quoque perge sereno
 Ad portam subito, quæ dicitur Aurea vulgo.
 Illic forte tuum, summa cum pace reversum,
 Legalom dominum mox comperies fore vivum. »
 Quæ citius dicto jussum complevit amandum,
 Impatiensque moræ, perrexit ad ostia portæ,
 Præstolata suum gavisa mente patronum.
 Scilicet attonitis quem cum conspexit ocellis,
 Charo florigerum percurrerat obvia campum,
 Ipsius et collo sese suspendit amando,
 Altithrono gratis reddendo denique tales :

« Laus tibi, cunctorum Largitor summe honorum,
 Qui mihi non meritæ concedis gaudia tanta.
 Ecce virum proprium præsentem sentio salvum,
 Tempore quæ longo jam permansi viduata,
 Quæque fui sterilis, concepi gaudia prolis. »

Talibus auditis, congaudens concinit omnis
 Plebs Hebræa Deo laudes cum pectore læto.
 Post hæc, noveno percerte mense peracto,
 Venit summa dies in qua prænobilis Anna
 Progeniuit natam cunctis seculis venerandam.
 Postque dies octo primi venere vocati
 Pontifices, tantæ solito qui more puellæ
 Nomen et aptarent, ipsam quoque sanctificarent.
 Queis Joachim preculas fudit præsentibus istas :
 « Rex cœli, stellis solus qui nomina ponis,
 Istius teneræ nomen dignare puellæ
 Cœlitus indiciis per te monstrare coruscis. »
 Dixerat, et subito sonuit vox fortis ab alto,
 Mandans egregiam Mariam vocitare puellam :
 Stella maris lingua quod consonat ergo Latina.
 Hoc nomen merito sortitur sancta puella,
 Est quia præclarum sidus quod fulget in ævum,
 Regis æterni claro diademate Christi.

Post hæc, annorum meta vergente duorum,
 Fortunata suam dum sumpsit ab ubere natam,
 Ablactando piam genitrix de more Mariam,
 Ocius in templo sistit cum munere digno
 Ipsam, quæ templum Domini fuit imo futurum,
 Quo, sociata sacris virguncula parva puellis,
 Semper divinis illic perstaret in odis,
 Quem merito cives cœlestes laude frequentant.
 Post hæc, in templi subsistens limite sacri,
 Ascensum graduum subito ter quinque supinum,
 Immemor ætatis, jam plena Deo, puerilis,
 Audacter currit, vultum nec retro reflexit,
 Quærat, ut astantes, infantum more, parentes, etc.

ROBERT WACE, mort chanoine de Bayeux vers 1175, *Vie de la Vierge*, édition
 V. Luzarche, 1858. *Incipit vita sanctæ Mariæ Virginis* :

Al nom Dé qui nos doingt sa grace
 Oez que nos dist maistre Gace :
 En quel tens, coment et par qui
 Fu comencé et establi
 5 Que la feste fu celebrée

Que concéue et engendrée
 Fu madame Sainte Marie.
 Onques n'en fu parole oïe,
 Qu'a nul tens ances feist-om
 10 Feste de sa conception,

De ci au tens le rei Guillaume
 Qui les Engleis et le réaume,
 Par force et par bataille prist,
 Viles, chastiaus, cités conquist :
 15 Homes i ot et mors et prit,
 Li reis Arals i fu ocis.
 Dunc fu Guillaume et ducs et reis
 Duc des Normans, reis des Engleis.
 Bien est et dreit que l'on vos die
 20 De Madame Sainte Marie,
 Coment fut concéue et née,
 Coment norrie et mariée,
 Por ce ne vos cont-je ne di,
 Que ne l'aïez asez oï,
 25 Que Joachim ot nom sis père
 Et Anna fut dite sa mère.
 De grant gent, de grand parenté
 Fu Joachim, d'une cité
 De Nazaret de Galilée;
 30 De Saforie Anna fu née.
 Par mariage s'assemblerent,
 Léaument et bien s'entrainerent;
 Devant et derrière la gent
 Il se contenoient léaument,
 35 Et mut demenaint bonne vie,
 Sans mauvaisté et sans folie.
 Tot ce que il dui conquereient,
 Et tot le gain que il faiseient,
 En treis parties deviséeient :
 40 A povre gent l'une doncient,
 La seconde partie aveient
 Li clerz qui au temple serveient,
 La tierce à lor euz reteient
 Dunt il et lor sergent viveient.
 45 XX anz ensemble converserent,
 N'orent enfanz, dolenz en eront;
 L'uns dever l'autre vergundot,
 Et ne saveient en quel peschot
 D'aver enfanz. Quand il ce virent,
 50 A Nostro Seigneur cest vo sirent :
 Se fiz u fille avoir poeient,
 A son servise la metreient;
 A Damne-Dé unt ce promis
 Qu'à son servise sera mis
 55 Et au temple servir donront

Le premier enfant qu'il auront.
 Por desirrer et por atente
 D'aver enfant, en lor entente
 La feste deit-on remembrer
 60 Que Judei solent celebrer;
 Ce esteit la Dédicacion
 Qui fu del temple Salomon.
 A ceste feste s'asembleient
 Tuit à lor temple; si porteient
 65 Lor voz, lor ofrendes, lor dons;
 Et si feiseient lor oreisons.
 Joachim à la feste ala;
 O ses voisins s'accompagna,
 Por Deu prier et pour orrer
 70 Et por s'ofrende presenter.
 Joachim vint o ses parenz
 Au temple Deu, si entra euz.
 Isacar, qui evesque esteit,
 Qui del temple la cure aveit,
 75 Quand Joachim vit aprismer
 Et de l'ofrende apareillier,
 Oïant toz, par nom l'apela :
 « N'alier avant, dist-il, esta.
 Par nos n'ert pas l'ofrende prise
 80 Ne deit estre sur autier mise.
 N'eis pas dignes de Deu servir,
 D'entrer au temple, ne d'offrir;
 Va ta véie, fui d'entre nos. »
 Joachim repont, mult hontos :
 85 « Sui-je isi de mauvaise vie?
 Sui-je si pleins de felonie
 Qu'el temple Deu ne dei entrer,
 N'aveuc cel autre gent orer?
 Que ai forfait contre la lei,
 90 N'encontre Deu, dites lo mei,
 Ai mesfait en nulle manière
 Que m'ofrende seït mise arière?
 Que forfait ver mon Creator,
 Dunt je déie perdre s'amor? »
 95 Isacar li a repondu :
 « Joachim, je n'ai pas véu
 Tun mesfait ne ta mauvaistié,
 Ta felonie, ne tun péchié;
 Mais tu ses bien qu'il est escrit
 100 En nostre lei, que Deus a dit :

- Qui semence ne guerpira*
En Israel, maudit sera.
 Anfant apele-hom semence,
 Et ce en est nostre sentence
 105 Que la leis dit : « *Que cil sera*
Maléés qui n'engendrera.
 N'as anfant, ne n'as engendré
 Por ce nos est en veir mostré :
 T'ofrende ne seit recéue
 110 Ne de sur autier retenue.
 Hom brahainz ne deit pas entrer,
 O cels qui pevent engendrer.
 Quant tu anfant éu auras,
 Au temple vien, si ofreras. »
 115 Joachim ne fist pas lone conte;
 Mais, por le duel et por la honte
 Que li évesques dit li ot,
 Del temple issi, quant il ains
 pot.
 Ne s'en vost mie repairier
 120 En sa maison, à sa molier;
 Quar la gent de son parenté,
 Qui jà o lui aveient esté,
 Creimeit, si aveuc es alast,
 Que aucuns d'els li reprochast
 125 Ce que l'ovesque li ot dit,
 Qui s'ofrende li contredit.
 Por solement cele achaison,
 Ne vost repairer à maison,
 Ains en ala, o ses pastors,
 130 U de ses bestes ot plusors.
 Li pastors erent es montaignes,
 Es grands desers, es grans campai-
 gnes,
 O les bestes que il gardeient,
 De lone tens à maison n'alieient,
 135 Pain leur portoit-hom à mangier
 Et ce que lor aviet mestier.
 Loins de cités, loins de chastels
 Orent lor loges et tranel;,
 Ileuc erent par les ahans,
 140 Par les ploies et par les vens.
 En icel tems dont nos parlons,
 N'erent pas li pastors garçons,
 Mais bachelier auques vaillant,
 Bien fors, bien pros, bien conba-
 tant,
 145 Qui de larrons bien se gardassent.
 Et par matin bien se levassent.
 Joachim es desers ala,
 O ses pastors, et mult plora.
 En plorant fit ses oreisons
 150 Et veilles et afflicions;
 A jéuner a proposé
 Tant que Deus l'ot revisité.
 N'i aveit gaires jéuné,
 Quar gaires n'i aveit esté,
 155 Quant uns angles li aparut,
 O grant clartés ileuc s'estut.
 La clartez qu'il vit entor sei
 Mist Joachim en grant effrei,
 Grant paor ot de la lumière,
 160 N'osa aler avant n'ariere.
 Quant l'angeles à lui parla,
 En tel guise lui aresna :
 « Joachim, n'aie pas paor,
 Je sui angles Nostre Seignor,
 165 Qui m'a ci enveié à toi;
 Si te mande et te dit par mei,
 Tes oreisons a entendues,
 Et tes prieres recéues,
 Si a oï le reprovier
 170 Qu'Isacar te dit l'autre ier.
 Se tu n'as pas anfant éu,
 Par tun peché n'est avenu.
 Deus a tot en sa poesté
 Qui de tot fait sa volenté,
 175 Quant Deus ne laist home engen-
 drer,
 Ne a molier anfant porter,
 Puis unt en lor veilleice anfant.
 Ce est seneffance grant
 Qui ci tardent engendrement,
 180 Il solent estre plus vaillant,
 Plus merveilllos et plus sachant.
 Crei les essamples, si m'entent,
 Anfant auras prochainement;
 Anna, ta feme concevra
 185 Et une fille anfantera
 Que vos apelerez Marie.

De Saint Esprit ert repleinie,
 Anceis que seit de mere née,
 A estros ert à Deu donée
 190 Et présentée à Damne-Dé,
 Einsî cum vos l'avez voé.
 D'ordure et de malvaiseté
 Se gardera et de peché;
 Virgone ert et si ert mere,
 195 De li naistra nostre Salvere,
 Jesu, qui a mult est salu,
 Qui tez tenz ert et toz tens fu.
 A ces paroles puez saveir
 Quar cil qui naist est de dreiture
 200 De Deu doné, non de luxure.
 N'as-tu oï dire sovent
 Qu'Habraham vesqui longuement
 Ainz qu'il poïst anfant aveir,
 Puis ot Isaac, son bon eir,
 205 En qui semence aurent la gent,
 Beneïçon et sauvement?
 Jacob Rachel qui tant amot
 Tint longuement qui anfant n'ot,
 Puis fu de Rachel Josep nez,
 210 Uns hom qui fu bonëurez.
 Samuel qui mult sainz hom fu
 Et Sanson à la grant vertu,
 De deus brahaines femes furent,
 Qui jà anfanz aver ne durent.
 215 Enfanz qui naissent de tel gent,
 Joachim que je te di veir;
 Quant en Jerusalem venras
 Anna, ta feme, enconteras
 A l'oïre porte apellée,
 220 Por ce que ele fu dorée. »
 Quant l'angeles ot ce conté
 Et Joachim l'ot escoté,
 Ala s'en; mais primes li dist
 Que sacrefice à Deu fesist
 225 Mout fu liez et Deu mercia
 Joachim, si sacrefia
 X agnels blanz premeirement,
 XII torels, oeilles cent.
 A Deu donna les X agnels
 230 Et as provoires les torels.
 Et les oeilles totes cent

Dona au peuple comunement.
 Por les agnels que il ocist
 Nos senefie-om Jesu-Crist,
 235 Qui en la cruiz fu por nos mis
 Et fu por nos pechés ocis.
 Li doso tor senefierent
 Dose aposteles qui precherent
 Et puis furent sacrifié,
 240 Por amor Deu, martirié.
 Par cent berbis qu'ot demandées
 Et au peuple en comun donées,
 Ce nos est avis, senefie
 La selestiau compaignie;
 245 Quar cent, eist nombres se avom,
 Ce senefie perfection.
 Et cels qui sunt el ciel lais-sus
 Sunt parfait, ne lor estut plus;
 Sanz enfertez sunt et sanz vice,
 250 Sanz mauvaisté et sanz malice.
 Je ne di pas qu'il entendist,
 Quant il le sacrifice fist,
 Mais Saint-Esprit li enseigna,
 Que devoit faire li mostra.
 255 De Joachim vos avons dit,
 Or dirons d'Anna un petit :
 Qu'ele fist, coment se contint,
 Quant sis sire à maison ne vint.
 Anna fu dame mult preisée
 260 Mult loée et mult enseignée;
 Le los d'enor et de bonté
 Aveit de tot son veisiné
 Quant le raprovier ot oï
 Que l'om ot fait à son mari,
 265 Dras de dolor et de plor prist;
 Sa maison clost et grant deul fist;
 Plora la nuit, plora le jour :
 Tote iert sa vie en grant dolor.
 Unques de joie ne li tint,
 270 Quant li jors de la feste vint
 Que l'om se devoit esbaudir,
 Miels conreier et miels vestir.
 Dunc vint Uten sa chamberiere,
 Si l'arceisna en tel maniere :
 275 « Anna, dame, conforte-tei.
 Porquei ne prenz conrei de tei?

- D'eici à quant eissi ploras?
Vest-tei, dame, pren meillors dras;
Or te deis coureier plus bel
280 Qui es del lignage Israel.
Donc ne ses-tu quel feste est hui?
Mult me torne à grant enui
Que tote jor te vei plorer
Qui devreis joie mener.
285 Anna, dame, tu fais merveilles,
Pourquoi chaleir ne t'apareilles?
Jà est feste Nostre Seignor,
Que l'on deit joie aveir c'est jour.»
Anna encontre respondi :
290 « Uten, tais-tei, fui toi d'ici,
Se tu mais m'en faiseies parole,
Tenir je t'en poreies por fole.
O est ma joie, o est mis sire?
Quant je ne l'sai, dez-me-tu dire
295 Que joie face, ne liée seie?
Se n'iert jamès tant que je l'veie ! »
Uten fu auques endeigneie,
Auques enflée et coroceie,
En travers li respondi : « Quei !
300 Tornes, dame, t'ire sor mei.
Quels colpes ai si es brahaigne?
Dunt ne viéls-tu que l'on te plai-
gne? »
Dolente fu et triste Anna,
De ce qu'Uten li reprova;
305 Tote irée d'ilouc torna,
En son verger sole en entra,
Que sole iluec plorer péust,
Ne que conforz rienz ne li fust.
Quant el vergier fu sole entrée,
310 Et à plorer fu atornée,
Mains et oilz vers le ciel torna,
Deu reclama, si l'depreia :
« Deus, dist-elle, oies m'oreison,
Si me done benéïçon;
315 Oies mei ci, cum tu oïs
Sarram que tu benesquis;
Puis li donas uns fis vaillant,
Ysaac qu'ot desirré tant. »
Anna fina ceste preiere,
- 320 Puis se replainst en tiel maniere :
« Lasse ! quels père m'engendra ?
Lasse ! quels mere me porta ?
Dunt ai-ge tiel maliëçon
Que del temple me chasse l'om ?
325 Pourquoi fui-ge unques créée ?
Et pourquoi fui brahaigne née ? »
Si cum Anna se dementot,
Et mult amerement plorot,
Devant li vint l'angeles Dé
330 Qui ot a Joachim parlé :
« Anna, dist-il, Dieu t'a oïe.
Enfant auras, n'i faudras mie. »
Anna, quant l'ot, mult s'esjoie
Mult humblement li respondi :
335 « Sache Deus que que (sic) j'aurai
Fiz u fille, je li dunrai,
A lui servir, à sun plaisir,
Nul chose plus ne desir. »
« Anna, dist-il, segure seies,
340 N'aies paor de rien que veies.
Angles Deu sui, ne t'esmaier,
Se te sui ci venus nuncier.
Les aumones que as donées
Sunt el ciel a Deu presentées;
345 Veu a tes afflictions,
Tes preieres, tes oreisons.
Aies joie et si te léee,
Ne t'esmaier por ta veillece;
LXXX ans vesqui Sarra,
350 Puis conçut-ele et empreigna.
Brahaigne fu longes Rachel,
Fille Labam, feme Israel,
Puis empreigna et ci conçut
Josep, un fis qui mult valut;
355 Puis fu d'Egipte reis et sire
Et si en osta la famire.
Fille auras de grant renommée
Qui sera Marie apelée,
Sor totes femes honorée
360 Sor tote gente boneurée.
De Saint-Esprit ert repleinie,
En enfance ert o vos norrie,
Au temple ert à III anz portée,
Et tresqu'à XIII ert gardée;

365 Illeuc servira nuit et jor
 En oreisons son Créator.
 N'aura-l'om de li sospeçon
 De negune male achaison;
 Unques ne fu tant bone née
 370 Tant beneite, tant amée.
 Jà ne sera d'ome tochée;
 Virge ert et si aura lignée;
 Li Saviere de li naistra :
 Fille son pere anfantera.
 375 Quant en Jerusalem venras
 Tun Seignor que desirré as
 A l'oïre porte enconterras,
 Et par iço saver porras
 Quant ce te sera avenu.
 380 De tun Seigneur dunc ceras-tu
 Que de tot t'ai dit verité?
 Quand l'angeles ot ce conté,
 Ala s'en. Es-vos là venus
 Il homes de blans dras vestus
 385 Qui unt Anna si aparlée :
 « Anna, feme bonéurée,
 Joiose et liée te peuz faire,
 Joachim, tis amis, repaire. »
 Anna ne s'est pas demorée,
 390 En Jerusalem est alée.
 Sun Seignor ici encontra
 Cum l'angles li anuntia.
 As portes oïres s'enconterrent,
 Mult docement se saluerent;
 395 A l'encontrer grant joie firent,
 A Damne-Dé grace rendirent :
 Au temple firent creïson
 Puis en alerent à maison.
 Segurement ont atendu
 400 Se que par l'angle anoncé fu.
 Anna conçut et empreigna;
 Une fille au terme enfanta,

Marie, icest nom li ont mis
 Que l'angeles lor ot apris.
 405 Treiz anz en réont la nurirent,
 Après au temple si l'ofrirent.
 Au temple aveit XV degrez
 En ordre en alquant compassez.
 Bien aus los ot l'om fait et granz.
 410 La meschineté de III anz
 Au premier de desoz s'est mise,
 De l'un à l'autre amont s'est prise,
 En dementres qu'ils esgardoient,
 Et lor ofrende apareïloient
 415 Joachim et sa feme Anna,
 Toz les XV degrez monta
 Sanz conduit et sanz compaignie,
 Sans ménéor et sans aïe;
 Autresi est amont alée,
 420 Come se fust feme formée.
 Illeuc vost Damne-Des montrer
 Qu'il voleit creïstre et haut monter
 De vertu en vertu monter
 Et de bien en bien amender.
 425 Quand si parent se regarderent,
 Sur les degrez haut la troverent;
 A merveilles cest monter tindrent
 Quand orent fait, après li vindrent.
 La Vierge ont au temple donée
 430 Issi cum il l'orent voée.
 Quant orent fait lor sacrefice
 Et la Virge o les autres mise
 Qui au temple erent por servir
 Et por aprendre et por norrir,
 435 A Damne-Dé la comanderent,
 Laisserent là, si c'en alerent.
 Au temple Deu remest Marie,
 O autres Vierge fu norrie....
 Etc., etc.

Il existe plusieurs manuscrits de ce poème. Dans celui du Musée britannique, additions 15606, le texte relatif à la conception de la Vierge commence au fol. 37, et au fol. 38 vient la légende de saint Fanuel, puis la naissance de saint Jean-Baptiste, puis celle de la sainte Vierge. Cf. P. Meyer, *Romania*, t. xvi.

Dans la même *Revue* t. xvii (1887), M. Meyer analyse deux autres manuscrits, l'un de la bibliothèque de Montpellier, l'autre de la bibliothèque de Grenoble,

n° 1137, celui-ci « renfermant divers poèmes sur saint Fanuel, sainte Anne, Marie et Jésus (petit in-4° de 0 m. 20 par 0 m. 14, parchemin, écriture du premier tiers du xiv^e siècle; 129 feuillets de 31 vers à la page). » Dans Montpellier, M. Meyer trouve le récit très écourté, et il cite ce passage où le départ de Joachim n'est même pas motivé :

Joachim estoit molt preudom :
 De quanqu'il pooit gaignier
 Et coniuerrer et espargnier,
 En iij. parties le partoioit :
 Les ij. parties en donoït ;
 L'une donoït as povres gens
 Et l'autre au Temple vraiemens;
 L'autre partie retenoit
 Dont sa mesnie sostenoit.
 Riches homs iert a demesure
 De bestes et de norreture.
 Dans Joachins se porpensa
 Qu'en la montagne s'en ira,
 Se conforter jà se poïst.
 Sa fame apele, si lui dist :
 « Anne, bele suer, douce amie,
 Gardez ce qu'avez en baillie;

J'irai à nos bestes garder,
 Por moi deduire et conforter. »
 Ele respont molt doucement :
 « Alez au Deu commandement. »
 Atant s'en va dans Joachins
 Vers la montagne toz enclins.
 Quant ot puiée la montaigne,
 Les bestes vit aval la plaigne;
 Et Dex qi tot a en baillie
 Son bon ami n'oublia mie.
 .I. de ses angles li tramist,
 Se li noncha e se li dist :
 « Joachim frere, arreste, ami,
 Drece ton chief, parole à mi,
 Messenger sui a cel signor
 Que tu reclaims nuit et jor..
 (Vers 706-738.)

Le manuscrit de Grenoble est partout plus développé. En voici quelques extraits d'après le même M. Meyer :

Se ains vulez saver plus apertement
 Dunt nostre sire nasqui et de quele gent
 Ore escutez volunters, si orret bone-
 ment.
 Joachim et Anne si furent simple gent.
 Reis et ducs et presteres furent lur
 parent.
 Prophetis et patriarches de grand cun-
 tenement.
 Riches et poveres et pecchurs? ense-
 ment.
 Sur iceste Joachim...

Joachim au désert.

Anne va a mesun, triste et tendol...

Ele n'ad talent de vivre, mès pere-
 susse est.
 Cent suspirs en fet le jur, ne set par
 quele...
 Et pur sun seinur Joachim mut se...
La présentation de la Vierge vers 871 sq.
 Trois ans après et .j. demi
 Que sainte Marie nasqui,
 Dedens le Temple fu portée
 Comme pucele bien senée
 El quel temple fu offerte,
 Si com fu faite la promesse
 De Joachim et de Anna,
 Qui dedens ses flans la porta.

Notons aussi : Chabaneau (C.), *Le Romanz de saint Fanuel et de sainte Anne, et de Nostre Dame et de Nostre Segnor et de ses apôtres*, dans *Revue des langues romanes* (1885-8), t. xiv, p. 118-123; D. II, 360-409; publié pour la première fois d'après le ms. de Montpellier, Paris, 1889.

Le Roman du Saint-Graal, édition de Francisque Michel, d'après un manuscrit, du XIII^e siècle, n° 1985 de la Bibliothèque nationale, Bordeaux, 1841; ou Migne, *Dictionnaire des légendes*, troisième série de l'*Encyclopédie théologique*, t. XIV, p. 450 sq.

Dès le commencement :

Marie est dite mer amere,
Fille Dieu est, si est sa mere,
Et Joachins l'engendra
Anne sa mère la porta,
Qui andui ancien estoient.
Onques enfant éu n'avoient;
Meis mout en estoient irié.
Et Diex leur eut tost pourchacié
Par son angle, qu'il envoia
A Joachyn, quant il ala
Ou desert a ses pastouriaus,
Et demoura aveques aus,
Pour ce que courouciez estoit
De s'offrande que li avoit
L'esvesque ou temple refusée,
Pour ce que n'avait engénrée
Nule portéure en sa fame,
Ki estoit de sa meison dame.
Ce dist l'angles à Joachyn :

« Va tost, si te mest au chemin,
Que Diex le t'a par moi mandé
Et se m'a il mout commandé
Enseurquetout que je te die
Ta volentez iert acomplie,
Car tu une pucile aurras,
Et Marie l'apeleras.
D'Anne ta fame iert engénrée,
En son ventre saintefiée,
N'en sa vie ne pechera
Tout son aage que vivra.
De ce soiez esperduz;
Et que j'en soie mieux créuz
Par Jhérusalem t'en iras
Et à la porte encontreras
Ta fame, puis vous en irez
En vo meison et si serez
Ensemble comme boenne gent :
Ainsi avendra vraiment. »

QUELQUES HYMNES ET OFFICES RIMÉS DU XIII^e SIÈCLE

Hymnes.

1

1. Clara dei gaudia
Modulizet ecclesia
In Anna, Dei famula,
Pangens cæli miracula.
2. Anna, regum progenies
Et sacerdotum series,
Stirpem illustrem patribus
Suis ornavit actibus.
3. Nupta cæli indicio
Fideli matrimonio
Juxta verbum angelicum
Fructum concepit cælicum.
4. Infecunda pro tempore,
Prope marcescens corpore,

- Decreta patris luminum
Parit reginam virginum.*
 5. Obtentu matris, filiæ
Mariæ plenæ gratiæ,
Nobis auctorem omnium
Reddat Anna propitium.
 6. Sit laus paterno lumini,
Sit filio et flammæ,
Qui nos per Annæ meritum
Cæli transducatur aditum.
- Brev. ms. S. Petri de Perusio sæc.
XIII, Cod. Rossian. VIII 59. A. — Grad.
ms. Nivernense sæc. XII, Cod. Parisin.
Nouv. acq. 1235. add. sæc. XIII-XIV B.

— Brev. ms. Senecense sæc. XIII, Cod. Carpentoracen. 81. C. — Brev. ms. S. Florini Confluentini sæc. XIV, Cod. Bonnen. S. 382 D., et *beaucoup d'au-*

tres références. De même pour les pièces qui vont suivre. Pour celle-ci, cf Dreves, *Analecta hymnica*, t. LII, p. 98.

2

Ad Laudes.

1. Almi festi periodus
Reddit mundo lætitiā
Quo cœli sumit synodus
Cœli factoris aviam.
2. Melus internæ cytharæ
Depromens hujus gloriā
Vocum mellito nectare
Nos cibet in lætitiā.
3. Dedit beatam hostiam,
Dedit incensum cœlicum,
Dedit ad templum filiam
Holocaustum angelicum.
4. Quod dedit mirabiliter
Dei magnificentiā,

- Deo reddit humiliter
Humana reverentiā.
5. O quale munus obtulit,
Quantæ munus lætitiæ,
Qualem de dono retulit,
Quam auctæ vitæ gratiæ.
 6. Gloria, tibi, Domine,
Annæ nate de filia,
Stirps, nepos, factor, femina,
Patris magnificentiā.
- Hymn. ms. Sublacensis sæc. XIII.
Cod. Sublacen. cclxix (Mazzat. 274)
A., etc., etc., Cf. Dreves, t. XXII, p. 34.

3

1. Anna mater matris,
Ex qua Dei patris
Processit sophia,
Virgine Maria.
2. David regis nata
Christo regi grata,
Joachim sponsata,
Figuris notata.
3. Mons, rubus et Deus,
Tu, Maria, Jesus,
Flumen, stirps, fiscella
Tu, puer, puella.
4. O germen beatum,
Ex te propagatum
Trium matronarum
Vero beatarum

5. Prima parit Deum,
Secunda Alphæum
Per tetrarchas ditat,
Terna duos litat.
6. Anna, nunc exsulta
Tali prole fulta,
Digna laude multa,
Excole inculta.
7. Sit laus patri, nato,
Flamini beato,
Annæ per precata
Corruant peccata.

Hymn. ms. Benedictin. Brixien.
sæc. XIII. Cod. univ. Bononien., 2558.
Cf. Dreves, t. XXII, p. 35.

4

Ad Vesperas.

1. Exultet cœli curia
Et mundana ecclesia
Magna gerendo gaudia
Propter Annæ solemnia.
2. Hæc est illa sterilitas,
Quæ est nobis fecunditas,
Nam peperit hæc Mariam,
Matrem Christi et filiam.
3. Hæc sumuntur avidius,
Et delectantur potius,
Quæ naturæ contraria
Dantur divina gratia.
4. Sic ergo diu sterilis
Anna fuit et humilis
Et passa est opprobria
Quæ abstulit hæc filia.
5. Hujus fama dilatatur,

- Quia in hac generatur
Orbis totius conditor
Et ipsius dispositor.
6. Nam Gabriel archangelus,
Ille summus paranymphus,
Ad Mariam properavit,
Cui talia nuntiavit :
 7. Gaude, puella regia
De sobole Davidica,
Ex te nascetur filius,
Cœli terræque Dominus.
 8. Laus et honor sit æterno
Patri ejusque filio
Sanctoque simul flamini
In omni vita sæculi.
- Brev. ms. Jotrense sæc. XIII. Cod.
Parisien. 750. Cf. Dreves, t. XII, p. 84.

5

Ad Laudes.

1. In festo Annæ gaudeat
Et ad gaudendum coeat
Omnis turma fidelium
In Christo exultantium.
2. Ancilla illam provocat,
Sed ipsa Deum invocat
Precibus et jejuniis
In locis solitariis.
3. Cur ego, inquit flebilis,
Expers fructus et sterilis,
Cum brutis animalibus
Fit copia in fœtibus.
4. Cum hæc vel his similia

- Dixisset plena gratia,
De cœlo venit sonitus
Consolans illam cœlitus.
5. In utero concipies
Quandamque natam paries,
Per sæcla erunt omnia
Per illam mundo gaudia.
 6. Gloria detur usiæ
Cujus est totum gratiæ,
Quidquid hic sit humanitus
Vel in cœlo divinitus.
- Brev. ms. Jotrense sæc. XIII. Cod.
Parisien. 750. Cf. Dreves, t. XII, p. 85.

6

Ad Matutinum.

1. Anna, noli flere
De sterilitate,
Namque Deus miram
Dabit tibi prolem.

2. Honos famæ cujus
Ibit per longinquas
Mundi regiones
Magnus et mirandus.

3. Et hoc erit signo
Tibi, quod ascendens
Hierusalem tuum
Invenies virum
4. Juxta illam portam
Salomonis templi,
Quæ aurea dicta est,
Quod sit deaurata.
5. Ambo ergo læti

- Intrabitis templum,
Vero Deo grata
Dantes libamina.
6. Honor et potestas
Sit Domino Jesu
Æternoque patri
Et sancto flamini.
- Brev. ms. Jotrense sæc. XIII. Cod.
Parisien. 750. Cf. Drovès, t. XII, p. 85.

7

Ad Nocturnum.

1. Immensæ diem gloriæ
Solis reduxit redivit,
Quo Creatoris aviæ
Redit ad Deum spiritus.
2. Quo refertur memoriæ
Unum et totum gaudium
Ex hujus fructu filiæ
Sorti datum mortalium.
3. Quo mater matris Domini
Est terrenis in gloriam,
Quo supernorum agmini
Est in jugem lætitiā.
4. Beati fructum uteri,
Lucem mundo parturiit,

- De cujus salutiferi
Fructus gustu mors periit.
5. Felix conspекtor oculus
Rumpentis de te sideris,
Felix potitor populus
Jam gloriosi muneris.
 6. Gloria tibi, Domine,
Annæ nato de filia,
Stirps, nepos, factor feminae,
Patris magnificentia.
- Hymn. ms. Sublacensis sæc. XIII.
Cod. Sublacen. cclxix. Mazzat.
274 A., etc.
Cf. Drevès, t. xxii, p. 33.

8

1. Adsunt Annæ solemnina,
Hæc nobis dent solatia,
Nam nobis ejus filia
Incluta tulit gaudia.
2. Alvus Annæ concluditur
Divinitus sed solvitur;
Maria hinc egreditur,
Salus mundo porrigitur.
3. Annæ nata eligitur,
Hanc angelus alloquitur
Divina vis infunditur
Jesus Christus hinc nascitur.
4. Annæ laudes persolvere,
Dulce melos depromere
Pro tanto decet pignore

- Quod meruit hanc gignere.
5. Annæ omnes applaudite
Et vos fratres concinite
Voces in altum tollite,
Grates Deo rependite.
 6. Anna sancta, fac filiam
Tuam nobis propitiam,
Ut ipsius per gratiam
Reducamur ad patriam.
 7. Almo Patri sit gloria
Ejus nato memoria,
Spiritu sit gratia
Per omnia sæcula.
- Brev. ms. S. Floriani sæc. XIII et XIV.
Cod. Florian. xi 384. A., etc.

9

Abrahæ proles, sacerdotum semen,
Filia Regum, specimen Hebræum,
Stirpem sanctorum meritis et vita
Nobilitavit.

Sterili ventre prius infœcunda,
Nutu divino peperit Mariam,
Dominam rerum, titulum floremque
Virginitatis.

Hac mediante, Jesu Christe, nostros
Terge reatus, noxia propulsans,

Filiæ suæ, tuæ matris, prece
Propitiatus.

Donet hoc nobis pietas Paterna,
Simul cum Nato, Spirituque Sancto,
Ut matris Annæ precibus juvemur
Tempus in ævum.

Brev. ms. S. Petri de Perusio sæc.
xiii. Cod. Rossian. viii, 50. A. — Grad.
ms. Nivernense sæc. xii. Cod. Parisin.
Nouv. acq. 1235, add. sæc. xiii et xiv.

10

Ad Vesperas.

1. Lucis hujus festa
Colat plebs honesta,
Deum cœlo dignis
Confrequentans hymnis.
2. Mater matris Christi,
Ex hoc mundo tristi,
Migrans fide bona
Sumsit vitæ dona.
3. Ex hac carnis planta
Surgit Virgo sancta :
Ex hoc fluit fonte
Lapis cæsus monte.
4. Cœlo jam sublata
Mulier beata,

Suo nos precatu
Purget a reatu.

5. Trino laus et Uni
Sit Deo Communi,
In quo vivit Anna
Simul cum Maria.

Brev. ms. S. Petri de Perusio sæc.
xiii. Cod. Rossian. viii, 59. A. — Grad.
ms. Nivernense sæc. xii. Codex Parisin.
Nouv. acq. 1235, add. sæc. xiii et
xiv. Brev. ms. Senecense, sæc. xiii.
Cod. Carpentoracen. 81. C. — Brev.
ms. Coloniense sæc. xiii-xiv. Cod.
Darmstadien. 940. D. etc. (Dreves).

11

Ad Vesperas.

1. Fidelis plebs ecclesiæ
Beatæ Christi aviæ
Festivas laudes resonet,
Melos et odas intonet.
2. De civitate Bethlehem
Hæc Jesu matrem generat;
Ex Nazareno Joachim
Qua lex sancta confœderat.
3. Cleophæ dat et Salomæ
Duas Marias nomine,

- Quæ pariunt apostolos,
Sorores nostræ dominæ.
4. Anna, mater misericors
Matris misericordiæ,
Tu cum marito subvenis
Egentium miseriam.
 5. Qui vestra temporalia
Dividitis trifarie,
Donantes hæc pauperibus,
Templo, partem familiæ.

6. Anna, felix venter tuus Et ubera felicia, Quæ paris, lactas virginem, Omni repletam gratia. 7. Ex te processit filia De qua Christus exoritur, Per quem facta sunt omnia, Per quem mundus redimitur.	8. Rogantibus propitia Sis, salvatoris avia, Nos ducens via regia Ad supernorum præmia. 9. Gloria tibi Domine. Dreves, t. xiv, p. 168, sans attribution. M. l'abbé Holweck indique « Scacabarozzi Mediol., sæc. xiii ».

12

Ad Vigiliis.

1. Mariæ, matris Domini, Matris Annæ solemnita Nos reverenter hodie Concelebremus gaudia. 2. Hæc concepit ex Joachin Sanctam reginam virginem, Quæ de David progenie Regis ducit originem. 3. Regis regum genitricem, Christi, Dei et hominis, Qui nos in suo sanguine Lavit a sorde criminis. 4. Ex hujus Annæ utero Tres sunt Mariæ nomine, Quæ cum ipsa tripudiant Nunc in cælorum culmine. 5. Cum Christo, cum apostolis, Cumque suis palmitibus	Sunt hæc mater et filiæ Atque cum sanctis omnibus, 6. Quibus omnis lætitia, Quibus nulla tristitia, Quibus nulla miseria, Quibus honor et gloria. 7. Interpretata gratia, Mitis Anna, clemens, pia, Clementem roga filiam, Stellam maris eximiam, 8. Ut impetret a filio Nobis in hoc exsilio Divinæ munus gratiæ, In cælis regnum gloriæ. Dreves, t. xiv, p. 168, n° 13, sans attribution. L'abbé Holweck indique de nouveau « Scacabarozzi, xiii^e s. ».

*
* *

OFFICE RIMÉ DE MARIENBERG

D'APRÈS DREVES, T. XXV, P. 75-77.

IN 1. VESPERIS.

Super Psalmos.

- A. Adest jam festum celebre
Quo mater matris innubæ
Percepit vitæ gaudia
Et regnat jam cum filia.
Eam laudare condecet,
Ut precibus nos adjuvet.

Ad Magnificat.

- A. Felix terra, pariens
Cælum trinitatis,
In quo corporaliter
Fons divinitatis,
Habitare voluit;
Reos a peccatis

Solvens due ad patriam
Summæ claritatis.
Ad matutinum.
Ad jubilandum Domino

Toto conemur animo,
Qui nostræ matrem dominæ
Cœli locavit culmine.

IN 1. NOCTURNO.

Antiphonæ :

1. Beatus auctor sæculi
Mundo dignatus compati
Stirpem elegit inclitam,
Sumpturus carnis trabeam.
2. O quam felix prosapia
Quam Deus ante sæcula
Prædestinavit operi
Tam sacro, tam mirabili.
3. Beata generatio
Dei condigna filio
Tam nobilis progenies
Est prædicanda millies.

Responsoria.

1. Mariæ reverentia
Monet devota pectora
Ejus matri dulcisonos
Congeminare jubilos,

- ‡ Piæ conentur animæ
Parenti beatissimæ.
2. Lætare, mater inclita,
Fecunda tali filia,
Tu magnæ munus gratiæ
Testaris ipso nomine.
 - ‡ *Diffusa est gratia in labiis tuis,
propterea benedixit te Deus.*
 3. O quam caris et præclaris
Arca lignis hæc insignis
Est compacta cœlitus;
Urnæ veram quæ gestavit,
In qua partus se locavit
Vitæ, Dei Filius,
 - ‡. O proles pulcherrima,
Cella paradisi,
Fructum vitæ poscimus
Peccatis illisi.

IN 2. NOCTURNO.

Antiphonæ :

1. Serviamus Deo nostro
Cordis cum lætitia,
Dulcis Annæ recolentes
Festiva sollemnia,
Cujus prece nobis detur
Vita, pax et gloria.
2. Quis ergo nunc de venia
Fiducia carebit,
Cum tam mater quam filia
Rem nominis implebit?
3. O Anna felix, annue,
Ut festa recolentes
Tuæ dulcis memoriæ
Te videant gaudentes.

Responsoria.

1. O quam justum atque pium
Ut per sollemne studium
In omnibus ecclesiis

- Mater canatur virginis.
- ‡. *Potens in terra erit semen ejus,
generatio illius benedicetur.*
2. O nomen honorabile
Hujus beatæ feminæ,
Quod evidenter innuit
Quare Christus advenerit,
 - ‡. *Quando Verbum caro factum est
et habitavit in nobis.*
 3. Funde vinum desolatis,
Phiala lætitiæ,
De qua novæ desperatis
Rivus fluit gratiæ,
Ut de regno claritatis
Detur spes fiduciæ.
 - ‡. *Liberalis liberali
Preces funde sedulas,
Qui paratus est largiri
Satis, plus quam postulas.*

IN 3. NOCTURNO.

Antiphonæ.

1. Ex Abrahæ progenio
Pontificumque genere,
Ex clara David linea
Prodiit hæc sacra femina.
2. Hæc parit nobis filiam
Quam replet adhuc positam
Inter materna viscera
Spiritualis gratia.
3. O felix Anna, ditavit
Te Deus dote bona,
Beatam te dicent mulieres
Quinimmo quique fideles.

Responsoria.

1. O quantis nitet laudibus,
Quæ hujus mundi fluctibus

- Marinum sidus ingerit
Quo nauta portum invenit;
ÿ. Hoc sidere naufragium
Devitat omne sæculum.
2. O matris summæ genitrix,
Quæ tantis fulges meritis
Coram summo Domino
Pro nobis intercedito,
ÿ. Ut post peccati veniam
Nos transferat ad gloriam.
 3. Vere beata femina,
Quæ singulari gratia
Cunctarum præit merita
Matrum, excepta filia.
ÿ. *Gloria Libani data est ei, decor
Carmeli et Saron.*

IN LAUDIBUS.

Antiphonæ.

1. Adjunge tibi, domina,
Piæ natæ suffragia,
Nam ipsis comitantibus,
Nil negabit Dominus.
2. Est Anna venerabilis
Quæ maris stellam parturit
Cujus fovetur lumine
In sæculi caligine.
3. Ut gratiam pro gratia
Obtineat ecclesia,
Cum præpollente filia,
Felix, o mater, impetra.

4. Magnifici tu germinis,
Mater, implora famulis,
Ut gloriam possideant,
Quam tibi datam jubitant.
5. Partus tui cunabula
Credendum est angelica
Servasse ministeria
Pro summi regis gloria.
Ad Benedictus.
- A. Gaude, beata genitrix,
Quæ tantum donum accipis,
Ut matres omnes alias
Prolis honore præeas.

IN 2. VESPERIS.

Ad Magnificat.

- A. Anna, beatæ sobolis
Tantique parens germinis,
Quæ sublimaris hodie
Regno perennis gloriæ,

- Sacratis tuis precibus
Cæli nos junge civibus.
Brev. ms. Montis S. Mariæ (?) sæc.
XIII. Cod. Guelfenbyteran. 559. I.
Dreves, *ut supra.*

OFFICE RIMÉ DE MILAN

D'APRÈS DREVES, T. XIV, P. 192 sq.

IN VIGILIIS BEATÆ ANNÆ.

AD VESPERAS.

Lucernarium.

- R. Anna Mariam peperit,
Insigne decus virginum,
Ex qua lux lucis prodiit,
Christus, salvator hominum;
- V. Qui mundum luce gratiæ,
Splendor paternæ gloriæ,
Cœlestis rex militiæ,
Ducit ad lumen patriæ.
- In Choro.*
- A. Intemeratæ virginis,
Sanctæ tuæ propaginis,
Matris Dei et hominis,
Prælatæ cunctis feminis,
Anna, precare filium,
Ut se reddat propitium,
Nobis donans auxilium,
Ipse redemptor omnium.
- Cum Infantibus.*
- R. Beatæ Christi aviæ
Diem festum celebremus
Omnes cum omni gaudio,
Annam sanctam honoremus
Solemni cum tripudio.
- V. Honoris privilegio
Sublimatur singulari,
Avia Dei filio
Anna facta sine pari,
Cujus subsunt imperio
Cuncta cœlo, terra, mari.
- A. Anna, divino munere
Datur tibi concipere
Christi matrem singularem
Quæ non novit unquam marem.
- A. Gaude, Bethlehemitica
Urbs, quam honoravit Anna,
De tuo ipsa sanguine
Mater est nostræ dominæ.

In Magnificat.

- A. Gaude, cœtus christiane,

In solemnī festo Annæ,
Melodias dulces cane,
Ora Christum, ut nos sanæ
Mentis cœlis pascat pane.
Psallentium in Baptisterio.
O singularis avia
Christi, tui conditoris,
Ex qua processit filia,
Mater nostri redemptoris,
Perduc nos via regia
Ad adspectum salvatoris,
Ubi omnis lætitia,
Nulla facies mœroris.

- R. Arbor Anna fructuosa,
Germen parīs gloriosa;
De te nata velut rosa
Est Maria speciosa,
- V. Ex qua Christus est productus,
Lignum vitæ, dulcis fructus
Quo ad cœlum est reductus
Homo per Satān seductus.
- A. Anna, parīs stellam prolem,
Quæ producit mundo solem;
Hanc obsequiis dedisti
Tu divinis, ut vovisti.
- R. Duas sorores legimus
Annam atque Ismeriam,
Quarum dat mundo quælibet
Valde prolem eximiam.
- V. De prima nempe nascitur
Mater nostri Salvatoris;
Ex altera progreditur
Sancta parens præcursoris.
- A. Mater matris Dei, Anna,
Te plebs laudet christiana
Corde sed non voce vana;
Mentes nostras clemens sana.
- R. Hæc per duplex decennium
Non habens Anna filium
De legali conjugio,
Dat creatori omnium

- Corde pio votum pium,
 Divino quod obsequio
 Illam prolem manciparet,
 Deus sibi quem donaret.
- V. Datur piis parentibus
 Sanctum votum voventibus
 Præoptata proles pia,
 Virgo virginum Maria,
 Quam divinis, ut voverunt,
 Mancipare curaverunt.
- A. Anna, mater matris Dei,
 Te rogamus omnes rei,
 Cujus nati Zebedæi
 Sunt nepotes et Alphæi.
- Psallentium.*
 Non inter Juda principes
 Tu, Bethelehem, es minima;
 Per Annam dux egreditur
 De te, proles altissima,
 Christus, qui regit populum

- Cum supernis et infima.
 R. Anna sancta, concepisti
 Piam matrem Jesu Christi
 Per quam datur mundo tristi
 Salus atque redemptio.
- V. Suum natum deprecare,
 Ut dignetur nobis dare
 Quod possimus conregnare
 In sanctorum collegio.
- Psallentium.*
 Rex sempiternæ gloriæ,
 Fili Virginis Mariæ,
 Tu precibus nos avie,
 Fac tuæ cives patriæ.
- Post Kyrie.*
 Angelus a Deo missus
 Annam flentem consolatur,
 Dum de viro redeunte
 Prolem sibi dari fatur.

AD MATUTINUM.

- Post hymnum.*
 R. Felix Anna, fecundaris
 In tribus propaginibus,
 Quæ tres Marias concipis
 Amœnis plenas fructibus :
 Prima fuit expers maris

- Deum præbens hominibus,
 V. Secunda Judam, Simonem
 Dat et Jacobum minorem,
 Parit Johannem tertia
 Hæc et Jacobum majorem.

AD LECTIONES.

- Responsoria.*
 1. Angelus ait Joachim :
 Pariet Anna filiam,
 Quam tu Mariam nomine
 Vocabis piam regiam,
 Spiritus sancti gratia
 Repletam ab infantia.
- V. Genitus mirabiliter,
 Natus misericorditer
 Ex ista Christus omnium
 Erit salvator gentium.
2. Anna cum viro Joachim
 Ad templum ducit virginem

- Deo donantem munera,
 Quæ parit Deum hominem
 De regali progenie
 David trahens originem.
- V. Dimissa a parentibus
 Cum aliis virginibus,
 Ab angelis quotidie
 In templo visitabatur,
 Hæc omnis plena gratiæ
 Semper Deo fruebatur.
- In Benedictus.*
 A. Profecit in virtutibus
 Dimissa a parentibus

Maria in templo Dei,
Qua salvantur omnes rei.

Ad Crucem.

- A. Sint in jugi memoria
Passionis supplicia,
Quæ patris sapientia
Peccato non obnoxia
In cruce suffert varia,
Per quæ ad cœli gaudia
De inferni miseria
Ducit nos cum victoria
Natus ex Annæ filia.

In Cantemus.

- A. Anna sancta, jucundare,
Meruisti quæ portare
Mariam mundi reginam
Peccatorum medicinam.

In Benedicite.

- A. Benedicat Anna Deum,
Mater virginis Mariæ,
Quæ nunc gaudet cum filia
Cœlestis consors gloriæ.

In Laudate.

- A. Omnes fideles populi
Divinis instant laudibus,
In festo Annæ júbilus
Sit in eorum cordibus.

Psallentium.

Anna, Deum semper laudes,
Quæ Mariæ nunc congaudez
In supremo sita poli,
Omni laude digna coli,
Maris stella sociata,
Sanctis choris aggregata.

MANE AD PSALLETIUM

Antiphonæ.

1. Felix tua progenies,
De qua vera lux et dies,
Anna, Christus exoritur,
Per quem nox tætra pellitur.
2. Mater matris Jesu Christi,
Tuo lacte quam nutristi,
Ab inferni morte tristi
Tuos devotos libera,
Ne tormentorum onera
Subeamus mortifera.
3. Ex nobili prosapia
Descendit Annæ filia,
Maria, virgo virginum,
Spes atque decus hominum.
4. Ad portam dictam auream
Anna marito obviat,
Juxta sermonem angeli
Optata qui renuntiat.
5. Ex Nazareno Joachim
Florido floriferam
Floris campi Jesu matrem,
Virginem puerperam,
Domum panis de Bethlehem,
Anna, das Christiferam.
6. Anna clemens, roga Christum,
Ut expurget mundum istum

A peccatorum sordibus
Informetque virtutibus.

Post Kyrie.

Est donans vel donatio
Annæ interpretatio;
Tibi donatur nobilis
Virgo, cui nulla similis,
Hæc Maria, stella maris,
Quam tu donans, Anna, paris.

In 2. Vesperis.

- R. Ex Anna diu sterili,
Divino dono fertili,
Maria, virgo nobilis,
Processit ramis utilis,
Cujus fructus magnificus
Christus Jesus vivificus;
- V. Qui suavis est odore,
Fructus dulcis in sapore,
Speciosus in decore,
Pretiosus in valore.

Dreves ne fournit pas d'attribu-
tion. D'après l'abbé Holweck, l'auteur
de cette pièce, comme de quelques-
unes qui précèdent, serait Origo
Scacabarozzi, archiprêtre de Milan.
Cf. ci-dessus, p. 639, note 2.

TABLE DES MATIÈRES

LE CULTE DE MADAME SAINCTE ANNE EN ORIENT

(Suite)

<i>Ancienneté de ses fêtes liturgiques</i> : 8 et 9 septembre, 25 juillet, 21 novembre et 9 décembre (suite de l'article deuxième, <i>Fêtes et liturgie</i>).	
Préambule	355
Le 8 septembre	367
Le 9 septembre et le 25 juillet	372
Le 21 novembre	377
Le 9 décembre	380
<i>La divine liturgie ou la messe de saint Jean Chrysostome</i>	388
ARTICLE TROISIÈME : <i>Religiosa loca</i>	398
Sainte-Anne de Jérusalem	401
Autour de Sainte-Anne de Jérusalem	440
Autour de Jérusalem : Gethsémani, Saint-Sabas, Kouziba.....	442
Bittir, Sephoris, Sandahanna	451
Au-delà de Jérusalem, Mont-Sinaï, Nazareth, etc.	455
Trébizonde	461
Constantinople	463
Le Mont-Athos.....	477
ARTICLE QUATRIÈME : <i>Iconographie : ivoires, miniatures, mosaïques, fresques</i>	488

MADAME SAINCTE ANNE ET SON CULTE EN OCCIDENT

PREMIÈRE PARTIE : *Jusque vers l'an 1200*

PRÉAMBULE : <i>Voyages et pèlerinages. — L'Italie byzantine. — Le calendrier de Naples</i>	507
ARTICLE PREMIER : <i>Les monuments littéraires : Le Protévangile de Jacques et ses remaniements latins. — La Patrologie latine</i>	520
La poésie populaire.....	543
ARTICLE DEUXIÈME : <i>Culte liturgique</i>	547
Nativité de la Vierge.....	548
Présentation de la Vierge.....	552
Conception d'Anne, Mère de la Vierge Marie.....	554
Le 9 septembre et le 25 juillet.....	561

Hymnes du XII ^e siècle.....	565
ARTICLE TROISIÈME : <i>Religiosa loca</i>	570
ARTICLE QUATRIÈME : <i>Iconographie</i>	579
Sancta-Maria-Antiqua	580
Orfèvreries, bas-reliefs, ivoires, fresques, etc	592
<i>Colligite fragmenta</i>	610

DEUXIÈME PARTIE

LES XIII^e ET XIV^e SIÈCLES

ARTICLE PREMIER : <i>La littérature de cette époque</i>	619
ARTICLE DEUXIÈME : <i>La fête de sainte Anne</i> , d'après les manuscrits et différents hymnaires.....	628
ARTICLE TROISIÈME : <i>Religiosa loca</i> , XIII ^e siècle, XIV ^e siècle.....	650
ARTICLE QUATRIÈME : <i>Un peu d'iconographie</i>	668
APPENDICE : <i>Hroswitha, Wace, etc., hymnes et offices</i>	673

CORRECTION

Page 59 (tome I), 9^e ligne : « Et le x^e siècle ? etc. » L'hymne de *sancta Anna* n'est qu'une addition du xv^e siècle à l'*Hymnaire* de Moissac, coté du x^e.
Supprimer tout le passage (6 lignes).